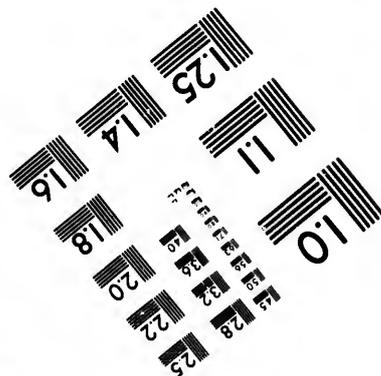
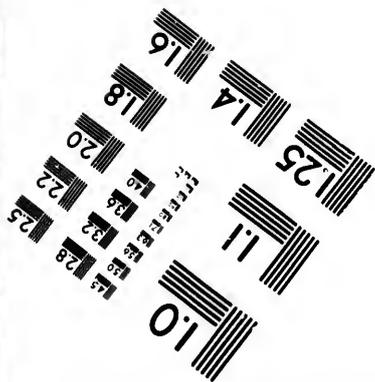
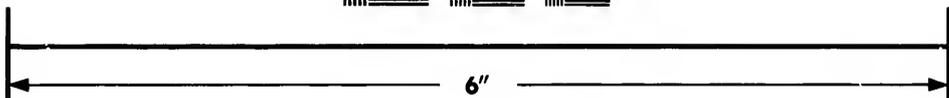
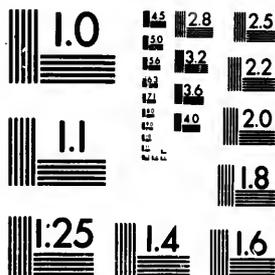


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

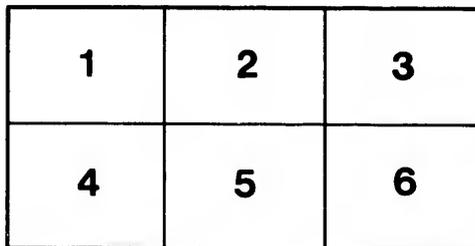
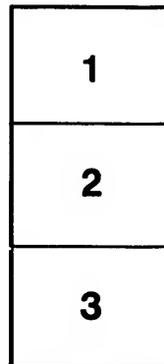
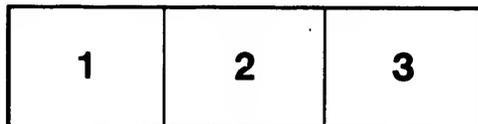
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

é
étails
s du
modifier
r une
image

is

errata
to

pelure,
on à



32X

HIS

DE

TO

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TOME HUITIÈME.

L' I

Ce q
de
on
les
Ma
&

Par

HÔTE

ALPHA

1770

DE L'OTTE

1770

A B R É G É
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

C O N T E N A N T

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré; les mœurs des Habitans, la Religion, les Usages, Arts & Sciences, Commerce, Manufactures; enrichie de Cartes géographiques & de figures.

Par M. DE LA HARPE, de l'Académie Française.

T O M E H U I T I È M E.



A P A R I S,
HÔTEL DE THOU, RUE DES POITEVINS.

M. D C C. L X X X.
Avec Approbation, & Privilège du Roi.



L'H
D
S
L

Astro
Mo
Q u
& de
littéra
dérab
T

67529



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.



SECONDE PARTIE.

ASIE.

LIVRE QUATRIÈME;

CONTENANT LA CHINE.

CHAPITRE VIII.

SCIENCES DES CHINOIS.

*Astronomie, Médecine, Musique, Poésie, Histoire,
Morale, Langage; Confucius ou Kon-fut-sée.*

QUOIQUE les Chinois aient le goût des sciences, & de la facilité à réussir dans tous les genres de littérature, ils n'ont jamais fait de progrès considérables dans les sciences spéculatives, parce qu'elles

Chine.

Tome VIII.

A

2 HISTOIRE GÉNÉRALE

Chine.

ne sont pas du nombre de celles que le Gouvernement anime par des récompenses. Cependant, comme la pratique des affaires demande quelque connaissance de l'arithmétique, de l'astronomie, de la géométrie, de la géographie, & de la physique, ils les cultivent assez soigneusement; mais les études dont ils font leur principal objet, & qui forment proprement leurs sciences, sont la grammaire, la rhétorique, l'histoire & les loix de leur pays, avec la morale & la politique.

L'histoire Chinoise rend témoignage que les mathématiques ont été connues à la Chine dans les plus anciens temps. L'usage des quatre premières règles de l'arithmétique, y est établi; mais ils n'ont point, comme nous, de caractères arithmétiques, composés de neuf figures & du zéro.

Arithmétique.

Pour faire leurs comptes, ils emploient un instrument, nommé *Suan-pan*, qui consiste dans une petite planche, divisée du haut en bas en douze raies parallèles, marquées par autant de fils-d'archal, dans chacun desquels sont passés sept petites boules d'os ou d'ivoire, qui peuvent monter & descendre; mais qui sont tellement séparées par une partition, au milieu de la planche, qu'il y en a deux d'un côté, & cinq de l'autre. Les deux qui sont dans la partie supérieure, valent chacun cinq, & les cinq de la partie basse, ne sont qu'autant d'unités. En joignant ou séparant ces boules,

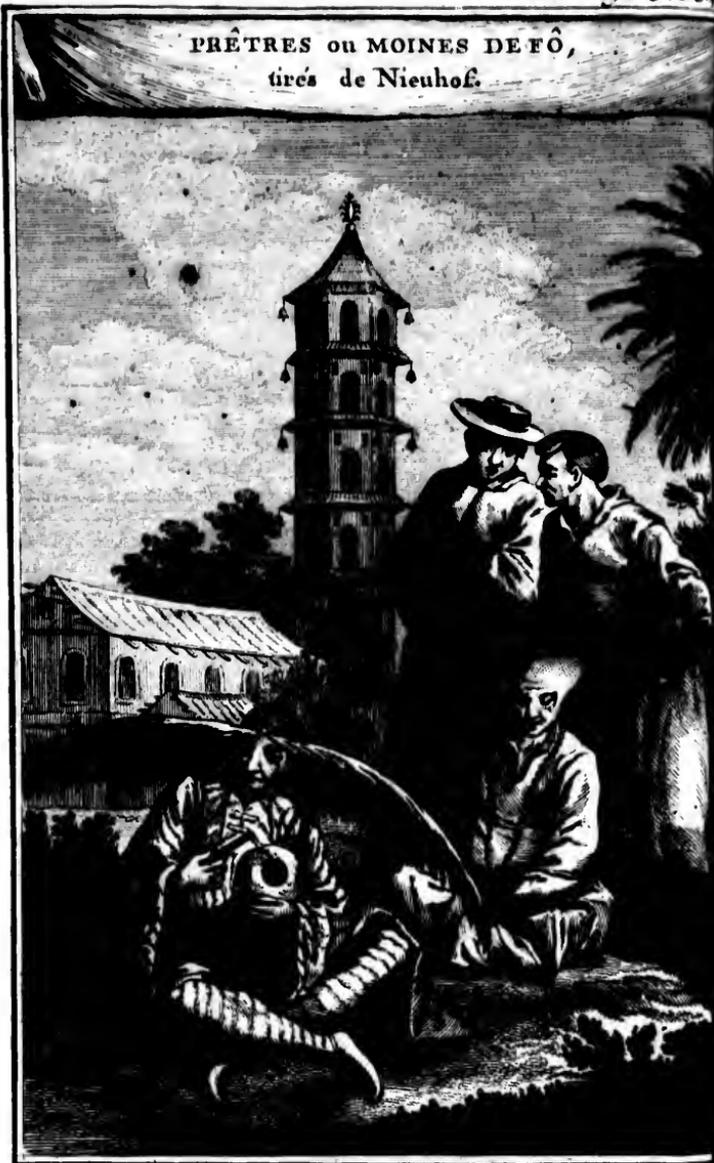
R A L E

le Gouver-
Cependant,
ande quelque
l'astronomie,
, & de la
gneusement ;
incipal objet,
ences, sont la
& les loix
politique.

gnage que les
a Chine dans
s quatre pre-
t établi ; mais
actères arith-
& du zéro.

emploient un
consiste dans
ut en bas en
par autant de
ont passés sept
euvent mon-
ment séparées
lanche, qu'il
atre. Les deux
alent chacun
e sont qu'au-
t ces boules,

PRÊTRES ou MOINES DE FÔ,
tirés de Nieuhof.



Bernard Orant.

les
rope
faci
aussi
& le
nou
L
aussi
que.
c'est
dant
leurs
born
Il
la fo
cette
l'univ
au re
avou
des f
rique
& jou
niens
occup
à cet
haute
la m
un pa



DES VOYAGES. 3.

les Chinois supputent, comme on le fait en Europe, avec des jetons. Leur promptitude & leur facilité paraissent surprenantes. Ils font leurs calculs aussi vite que nous lirions un livre de comptes, & les plus grosses sommes les arrêtent moins que nous avec nos chiffres.

Chine.

Leur géométrie est assez superficielle; ils sont aussi peu versés dans la théorie, que dans la pratique. S'ils entreprennent de résoudre un problème, c'est moins par principes que par induction: cependant ils ne manquent point d'habileté pour mesurer leurs terres, ni d'exactitude pour en régler les bornes. Leur méthode est simple & précise.

Géométrie.

Ils se vantent d'avoir cultivé l'astronomie depuis la fondation de leur Empire, & se regardaient dans cette science comme les plus grands maîtres de l'univers; mais leurs progrès n'ont guères répondu au temps qu'ils y ont employé. Les Missionnaires avouent qu'il n'y a point de nation qui ait apporté des soins si constans aux observations mathématiques. Dans tous les temps, la Chine a eu, nuit & jour, des Mathématiciens attentifs aux mouvemens célestes. Telle a toujours été la principale occupation des Lettrés de l'Empire: leur assiduité à cet office était regardée comme un devoir de si haute importance, que les loix punissaient de mort la moindre négligence. Cet usage est prouvé par un passage du *Chu-king*, un de leurs anciens livres,

Astronomie.

4 HISTOIRE GÉNÉRALE

Chine. à l'occasion de *Hi* & de *Fo*, deux de leurs Astronomes, auxquels il échappa une éclipse de soleil, deux mille cent cinquante-cinq ans avant la naissance de Jésus-Christ. Plusieurs Mathématiciens Jésuites ont vérifié la vérité de cette éclipse, & prétendent qu'elle ne peut avoir été vue qu'à la Chine.

De trente-six éclipses de soleil, dont Confucius a parlé dans son livre, intitulé *Chun-tsyu*, il n'y en a que deux fausses & deux douteuses. Toutes les autres ont été souvent vérifiées, non-seulement par les Astronomes Chinois, sous les Dynasties de Han, de Tang, de Hau & de Yven, mais encore par quantité de Missionnaires Européens. Les Pères *Adam Schaal*, *Kegler* & *Slavick*, en calculèrent plusieurs, & le premier fit imprimer ses calculs en langue Chinoise. Le Père Gaubil prit la peine de les examiner toutes; & si l'on en excepte quatre, il trouva que pour le temps & le jour, elles s'accordaient avec son propre calcul, suivant les tables astronomiques dont il fit usage.

Le même Missionnaire, après s'être fait une étude particulière de rechercher quels avaient été les progrès des anciens Chinois dans l'astronomie, nous apprend qu'ayant examiné l'état du Ciel Chinois, composé plus de cent vingt ans avant Jésus-Christ, il y trouva le nombre & l'étendue de leurs constellations, & quelles étoiles répon-

daient
la d
tropi
Chin
de la
& de
le m
ans a
noiffa
Ils de
que
Vénu
eu de
Cepen
ques l
nètes
l'ont y
font e
rappo
n'en r
partic
Le
Math
des ét
Jésuit
marqu
seuls.
de ces

leurs Astro-
pse de soleil,
avant la naif-
athématiciens
éclipse, &
vue qu'à la

dont Confu-
Chun-tfyu, il
auteuses. Tou-
s, non-seule-
us les Dynaf-
Yven, mais
es Européens.
Slavifck, en
imprimer ses
Gaubil prit la
on en excepte
& le jour,
cul, suivant
sage.

tre fait une
s avaient été
astronomie,
at du Ciel
ans avant
& l'étendue
biles répon-

DES VOYAGES.

5

daient alors aux solstices & aux équinoxes, avec la déclinaison des étoiles, & leur distance des tropiques & des deux pôles. Il ajoute que les Chinois connaissaient le mouvement du soleil & de la lune, de l'Ouest à l'Est, & celui des planètes & des étoiles fixes, quoiqu'ils n'eussent déterminé le mouvement des dernières, que quatre cens ans après Jesus-Christ. Ils avaient aussi une connoissance assez exacte des mois solaires & lunaires. Ils donnaient à-peu-près les mêmes révolutions que les Européens à Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure. A la vérité, ils n'avaient jamais eu de règles pour la rétrogradation & les stations. Cependant, à la Chine comme en Europe, quelques Philosophes ont attribué au Ciel & aux Planètes une révolution autour de la terre, & d'autres l'ont supposée autour du soleil; mais les derniers sont en petit nombre. Il ne paraît même aucun rapport à ce système dans leurs calculs, & l'on n'en trouve des traces que dans quelques écrits particuliers.

Le Père Kegler, Président du Tribunal des Mathématiques, avait une vieille carte Chinoise des étoiles, composée long-temps avant que les Jésuites fussent entrés à la Chine. On y avait marqué les étoiles qui sont invisibles aux yeux seuls. Le télescope a fait reconnaître l'exactitude de ces positions.

 Chine.

Chine.

Depuis la Dynastie de *Han*, qui régnait avant la naissance de *Jésus-Christ*, on trouve à la Chine des traités d'astronomie, par lesquels on apprend que depuis plus de deux mille ans, les Chinois ont connu la longueur de l'année solaire, composée de trois cent soixante-cinq jours, & d'environ six heures; qu'ils ont connu le mouvement diurne du soleil & de la lune, & la manière d'observer la hauteur méridienne du soleil, par l'ombre d'un gnomon; que la longueur de ces ombres leur servait à calculer, avec assez de justesse, l'élevation du pôle & la déclinaison du soleil; qu'ils connaissaient assez bien l'ascension des étoiles, & le temps de leur passage par le méridien; comment les mêmes étoiles, dans la même année, se lèvent ou se couchent avec le soleil, & comment elles passent quelquefois le méridien à leur lever, & quelquefois à leur coucher; qu'ils avaient donné des noms aux étoiles, & divisé le Ciel en diverses constellations; qu'ils y avaient rapporté les places des planètes; qu'ils distinguaient les étoiles fixes, & qu'ils avoient des figures particulières pour cet usage.

L'année Chinoise commence à la conjonction du soleil & de la lune, ou à la nouvelle lune, la plus proche du quinzième degré du Verseau; signe où le soleil, suivant les idées reçues en Europe, entre vers la fin du mois de Janvier, &

demeure pendant le mois suivant presque entier : c'est de ce point qu'ils comptent leur printems. Le quinzième degré du Taureau fait le commencement de leur été; le quinzième degré du Lion, celui de leur automne; & le quinzième degré du Scorpion, celui de leur hiver.

Ils ont douze mois lunaires; les uns de vingt-neuf jours, & les autres de trente. Tous les cinq ans, ils ont des mois intercalaires, pour ajuster les lunaïsons avec le cours du soleil. Leur année consiste en trois cent soixante-cinq jours, & quelque chose moins de six heures. Ils ont calculé les mouvemens des planètes, par des tables d'équation, suivant une époque réglée au solstice d'hiver, qui est le point fixe de leurs observations, comme le premier degré du Bélier est le nôtre, en comptant de cent en cent degrés.

Il y a plus de quatre mille ans, si l'on s'en rapporte à leur histoire, qu'ils ont l'usage d'un cycle ou d'une révolution solaire, assez semblable aux Olympiades grecques. Ce cycle est composé de soixante ans, & leur sert de période ou d'âge, pour régler leurs annales. Les années de ce cycle sont distinguées par les noms de leurs douze heures, diversément combinées avec dix autres termes de leur invention.

Ils divisent les semaines comme les Européens, suivant l'ordre des planètes, & leur assignent à

§ HISTOIRE GÉNÉRALE

Chino.

chacune quatre constellations , comptant successivement les vingt-huit jours , sept par sept , pendant tout le cours de l'année.

Leur jour commence à minuit , comme le nôtre ; & finit à minuit suivant ; mais sa division n'est qu'en douze heures , dont chacune est égale à deux des nôtres. Ils ne les comptent point par des nombres comme nous , mais par des noms particuliers & des figures. Ils divisent d'ailleurs le jour naturel en cent parties , & chaque partie en cent minutes , de sorte que chaque jour contient dix mille minutes. Cette division s'observe avec d'autant plus d'exactitude , que dans l'opinion générale des Chinois , il y a des minutes heureuses ou malheureuses , suivant la position du Ciel & les divers aspects des planètes. Ils croient l'heure de minuit fort heureuse , parce qu'ils la prennent pour le temps de la création. Ils sont persuadés aussi que la terre fut créée à la seconde heure , & l'homme à la troisième.

Les Chinois n'ont point d'horloges pour régler le temps , mais ils se servent de cadrans solaires & d'autres mesures. Les Missionnaires trouvèrent à la Chine des cadrans fort anciens , qui étaient autrefois divisés en quatre grandes parties , chacune subdivisée en vingt-quatre plus petites. Cet instrument parut fort irrégulier au Père le Comate. A peine en put-il reconnaître l'usage ; mais depuis

ant successi-
sept, pen-

comme le
s sa division
ne est égale
nt point par
r des noms
nt d'ailleurs
aque partie
e jour con-
on s'observe
ne l'opinion
es heureuses
du Ciel &
ient l'heure
la prennent
t persuadés
e heure, &

pour régler
ans solaires
trouvèrent
qui étaient
s, chacune
Cet instru-
Corate. A
ais depuis

que les Chinois ont reçu le nouveau Calendrier
des Missionnaires, ils ont mieux réglé leurs
cadrans.

Chine,

Toutes les villes de la Chine ont deux tours ;
l'une, nommée *Tour du tambour* ; l'autre, *Tour*
de la cloche. Elles servent à distinguer les cinq
veilles de la nuit, qui sont plus longues en hiver
qu'en été. La première veille commence par un
coup de tambour, qu'on répète avec des inter-
valles réglés, jusqu'à la seconde. Celle-ci com-
mence par deux coups qui se répètent de même
jusqu'à la troisième ; & le nombre augmente ainsi
pour les veilles suivantes. Aussitôt que le jour
paraît, les coups redoublent comme au commen-
cement de la nuit, de sorte qu'il n'y a point de
temps où l'on ne puisse savoir quelle heure il est.
On fait des petites pastilles parfumées, de forme
conique, pour les allumer à chaque heure de la
nuit ; elles portent une marque qui fait connaître
à quelle heure chacune doit brûler. *Magalhaens*
observe que ces pastilles sont composées de bois
de sandal, ou de quelque autre bois odoriférant
réduit en poudre, dont on forme une sorte de
goutte, & qu'on forme dans des moules. Elles sont
larges par le bas, & diminuent en cercle, à mesure
qu'elles s'élèvent, jusqu'à ce qu'elles se termi-
nent en pointe ; mais leur base a quelquefois la
largeur de deux ou trois paumes, & même davan-

Chine.

tage. Elles durent un, deux & trois jours, suivant leur grandeur : on en fait pour les temples , qui brûlent vingt & trente jours. Toutes les pastilles de cette nature portent cinq marques, qui servent à distinguer les cinq veilles de la nuit ; & cette manière de mesurer le temps est si juste, qu'elle ne cause jamais d'erreur considérable. Ceux qui veulent se lever à certaine heure, suspendent un petit poids à la marque. Lorsque le feu y est parvenu, le poids tombe dans un bassin de cuivre placé au-dessous, & ne manque pas de les éveiller par le bruit.

L'astronomie a toujours été dans une si haute considération à la Chine, qu'elle a donné naissance au Tribunal qui porte son nom, & qui n'a point d'autre occupation. Quoiqu'il soit un des plus considérables de l'Empire, il est subordonné à celui des Rites : tous les quarante-cinq jours, il est obligé d'offrir à l'Empereur une carte qui représente l'état du Ciel, avec les altérations de l'air, suivant la différence des saisons ; les prédictions qui concernent les maladies ; la sécheresse, la cherté des provisions, le vent, la pluie, la grêle, la neige, le tonnerre, &c. Il doit ressembler beaucoup à quelques-uns de nos Almanachs. Outre ces observations, le principal soin du Tribunal de l'astronomie ou des mathématiques, est de calculer les éclipses,

de ma
doit l
le jour
vent a
vation
tude &
vince.
le gar
répand
les vill
sent ét
résiden
Peu
Rites
écrit e
mène.
de se r
marque
astrono
de l'écl
tables,
la confi
Au mo
s'obscu
terre du
toute la
tymbale
prévaut

jours, suivant
temples, qu
tes les pastille
es, qui servent
nuit; & cert
juste, qu'elle
ble. Ceux qu
suspendent un
e feu y est par
ssin de cuivre
s de les éveilla

as une si hau
a donné nais
om, & qui n
il soit un de
il est subor
quarante-cin
Empereur un
Ciel, avec la
fférence des sa
nent les mal
provisions,
e tonnerre, &
quelques-uns
ations, le prin
onomie ou de
es éclipses,

de marquer à l'Empereur, dans un mémoire qui doit lui être présenté quelques jours auparavant, le jour, l'heure & la partie du Ciel où elles doivent arriver, leur durée & leurs degrés d'observation. Elles doivent être calculées pour la longitude & la latitude des Capitales de chaque province. Le Tribunal des Rites & le *Ko-lao*, qui est le gardien des observations & des prédictions, en répandent des copies dans toutes les provinces & les villes de l'Empire, afin que les éclipses y puissent être observées comme à Pékin, qui est la résidence de la Cour.

Peu de jours avant l'éclipse, le Tribunal des Rites fait afficher, dans une place publique, un écrit en gros caractères, qui annonce ce phénomène. Les Mandarins de tous les rangs sont avertis de se rendre, avec les habits de leur ordre, & les marques de leur dignité, dans la cour du Tribunal astronomique, pour y attendre le commencement de l'éclipse. Ils se placent tous près de diverses tables, sur lesquelles l'éclipse est représentée. Ils la considèrent, ils raisonnent entre eux sur sa nature. Au moment que le soleil ou la lune commence à s'obscurcir, ils tombent à genoux, & frappent la terre du front : en même temps il s'élève, dans toute la ville, un bruit affreux de tambours & de tymbales, par l'effet d'une ridicule opinion qui prévaut encore, que ce bruit est nécessaire pour le

 Chine.

Chine.

secours d'une planète utile, & pour la délivrer du dragon céleste, qui est prêt à la dévorer. Quoique les savans & les personnes de distinction regardent les éclipses comme des effets naturels, ils ont tant de respect pour les usages de l'Empire, qu'ils n'abandonnent point leurs anciennes cérémonies.

Pendant que les Mandarins sont prosternés, d'autres se rendent à l'Observatoire, pour y examiner avec une scrupuleuse attention le commencement, le milieu & la fin de l'éclipse. Ils comparent leurs observations avec la figure qu'on leur a donnée: ensuite, ils les portent signées & scellées de leur sceau, à Sa Majesté Impériale, qui observe l'éclipse avec le même soin dans son Palais. Cette pratique s'exécute de même dans toutes les parties de l'Empire.

Mais le principal objet du Tribunal est la composition du Calendrier, qui se répand chaque année dans toutes les provinces. Il n'y a point de livre au monde qui soit imprimé en plus gros caractères, ni publié avec plus de solennité. Il est toujours précédé d'un Edit de l'Empereur, qui défend, sous peine de mort, de publier ou d'employer un autre Calendrier, ou d'y faire la moindre altération, sous aucun prétexte. On est obligé d'en imprimer des millions d'exemplaires, parce que tout le monde est impatient de s'en procurer un pour l'usage.

Il y
doivent
présent
l'Obser
mathém
planète
sième,
toutes l
qui ont
gue tro
Tribuna
comptat
ronome
chargée
du calcul
astronom
Les tr
en langu
des trois
la divisio
des jours
cher du
suivant la
province
& des op
lire, les
mier &
appellent

Il y a trois autres Tribunaux à Pékin, qui doivent composer chacun leur Calendrier, & le présenter à l'Empereur. L'un est situé près de l'Observatoire : le second, est une espèce d'école mathématique, où l'on explique la théorie des planètes & la méthode des calculs : dans le troisième, qui est voisin du Palais, l'on délibère sur toutes les affaires, & l'on compose tous les actes qui ont quelque rapport à l'astronomie. On distingue trois classes de Mathématiciens, comme trois Tribunaux, & jusqu'à ces derniers temps, on en comptait une quatrième, qui était composée d'Astronomes Mahomérans. C'est la première qui est chargée de la préparation du grand Calendrier, du calcul des éclipses & des autres supputations astronomiques.

Les trois Calendriers se publient chaque année en langue Tartare & Chinoise. Dans le dernier des trois, qui est le Calendrier commun, on trouve la division de l'année en mois lunaires, avec l'ordre des jours, l'heure & la minute du lever & du coucher du soleil, la longueur des jours & des nuits, suivant la différente élévation du pôle dans chaque province; l'heure & la minute des conjonctions & des oppositions du soleil & de la lune, c'est-à-dire, les nouvelles & les pleines lunes; le premier & le dernier quartier, que les Astronomes appellent les quadratures de cette planète; l'heure

Chine.

& la minute où le soleil entre dans chaque signe & dans chaque demi-signes du zodiaque.

Le second Calendrier contient les mouvemens des planètes pour chaque jour de l'année, & leurs places dans le Ciel, avec un calcul exact de leurs mouvemens à chaque heure & chaque minute. On y joint, en degrés & en minutes, leur distance de la première étoile, la plus proche des vingt-huit constellations Chinoises, avec le jour, l'heure & leur entrée dans chaque signe; mais on n'y parle point d'autres aspects que les conjonctions.

Le troisième Calendrier, qui est présenté en manuscrit à l'Empereur seul, contient toutes les conjonctions de la lune avec les autres planètes, leurs approches avec les étoiles fixes, & l'étendue d'un degré de latitude; ce qui demande une exactitude singulière de calcul & de supputations. Aussi trouve-t-on, jour & nuit, sur la tour astronomique, cinq Mathématiciens qui observent continuellement le Ciel; l'un a les yeux fixés sur le zénith, & chacun des quatre autres sur un des quatre points cardinaux, pour ne pas perdre un moment de vue ce qui se passe dans les quatre différentes parties du Ciel. Ils sont obligés d'en tenir un compte exact, qu'ils remettent tous les jours, signé de leurs noms & de leur sceaux, aux Présidens du Tribunal des Mathématiques, qui le présentent à l'Empereur.

Ce
Alma
S. M
& de l
unal
astrolog
n en c
meurs
rend le
es prov
Général
énéral
es exe
onnés,
ression.
n form
rand T
mpérial
endre &
La di
ns avec
es Man
e grand
Mandari
abits de
on rang
ompagn
On plac

chaque signe
aque.

es mouvemens
nnée, & leurs
exact de leurs
aque minute.
s, leur distance
che des vingt-
le jour, l'heure
; mais on n'y
conjonctions.

st présenté en
ient toutes les
utres planètes,
es, & l'étendue
ande une exac-
supputations.
t la tour astro-
qui observent
yeux fixés sur
tres sur un des
pas perdre un
ans les quatre
t obligés d'en
ertent tous les
ur sceaux, aux
atiques, qui le

C'est le premier jour du second mois, que l'Almanach de l'année suivante doit être présenté à S. M. I. Aussitôt qu'elle a pris la peine de le lire & de l'approuver, les officiers subalternes du Tribunal joignent, à chaque jour, les prédictions astrologiques; ensuite, par l'ordre de l'Empereur, on en distribue des copies aux Princes, aux Seigneurs & aux grands Officiers de Pékin. On prend le même soin d'en envoyer aux Vice-Rois des provinces, qui les remettent aux Trésoriers-Généraux, pour les faire réimprimer. Le Trésorier général de chaque province doit en communiquer des exemplaires à tous les Gouverneurs subordonnés, & garder la planche qui a servi à l'impression. A la tête du Calendrier, qui est imprimé en forme de livre, on voit en rouge le sceau du grand Tribunal de l'astronomie, avec un Edit impérial, qui défend, sous peine de mort, d'en rendre & d'en imprimer d'autres.

La distribution du Calendrier se fait tous les ans avec beaucoup de cérémonie: ce jour-là, tous les Mandarins de Pékin & de la Cour se rendent le grand matin au Palais. D'un autre côté, les Mandarins du Tribunal astronomique, revêtus des habits de leur ordre, & chacun avec la marque de son rang, s'assemblent à l'Observatoire, pour accompagner, de la manière suivante, le Calendrier. On place les exemplaires qui doivent être pré-

Chine.

Chine.

sentés à l'Empereur, à l'Impératrice, & aux Reines sur une grande machine dorée, composée de plusieurs étages en forme de pyramide. Ils sont sur un grand papier, couverts de satin jaune & proprement renfermés dans des sacs de drap d'or. La machine est portée par quarante hommes vêtus de jaune, & suivie de dix ou douze autres machines de moindre grandeur, mais dorées comme la première, & fermées de rideaux rouges, où sont les Calendriers destinés aux Princes du Sang, reliés en satin rouge, & renfermés dans des sacs de drap d'argent : ensuite viennent plusieurs tables couvertes de tapis rouges, sur lesquelles sont les Calendriers des Grands, des Généraux d'armée, & des autres Officiers de la Couronne, tous scellés des sceaux du Tribunal astronomique, & couverts de drap jaune. Chaque table offre le nom du Mandarin, ou du Tribunal, d'où viennent les Calendriers.

Les Porteurs déposent leur fardeau à la dernière porte de la grande salle, & rangeant les tables de deux côtés du passage qu'on nomme Impérial, ils ne laissent au milieu que la machine où sont les Calendriers impériaux : enfin, les Mandarins de l'Académie astronomique prennent les Calendriers de l'Empereur, & ceux des Reines, les plaquent sur deux tables couvertes de brocards jaunes, qui sont à l'entrée de la salle impériale, &

mettent

mette
front
Maître
tôt un
dépôt
tent à
qui le
En
que re
buer le
tous l
Impéri
reçoive
Maître
rieures
tent à
Princes
raux d
bunaux
Calend
ils repr
nant ve
tomber
donné,
rendre
accordé
A l'
les Ma
To

& aux Reines
posée de plu
e. Ils sont es
ine & propre
drap d'or. L
nmes vêtus de
autres machine
comme la pre
uges, où son
du Sang, relie
ns des sacs de
plusieurs table
quelles sont le
éraux d'armée
ne, tous scelle
ue, & couvert
e nom du Man
ent les Calen

au à la dernière
t les tables de
me Impérial
achine où son
les Mandarins
ent le Calen
eines, les pla
ocards jaunes
impériale, s
mettent

mettent à genoux, & s'étant prosternés trois fois le front contre terre, délivrent leurs présens aux Maîtres-d'Hôtels de l'Empereur, qui forment aussitôt une autre procession, pour aller présenter ce dépôt à S. M. I. Ce sont les Eunuques qui portent à l'Impératrice & aux Reines, les exemplaires qui leur sont destinés.

—
Chine.

Ensuite les Mandarins du Tribunal astronomique retournent dans la grande salle, pour y distribuer le reste des Calendriers aux Mandarins de tous les ordres. Ils trouvent d'abord au passage Impérial, les premiers Officiers des Princes, qui reçoivent à genoux les Calendriers pour leurs Maîtres & pour les Mandarins de ces Cours inférieures. Les exemplaires, pour chaque Cour, montent à douze ou treize cens. Après les officiers des Princes, on voit paraître les Seigneurs, les Généraux d'armée, & les Mandarins de tous les Tribunaux, qui viennent recevoir à genoux leurs Calendriers. Aussitôt que la distribution est finie, ils reprennent leurs rangs dans la salle; & se tournant vers la partie la plus intérieure du palais, ils tombent à genoux au premier signal qui leur est donné, & se prosternent, suivant l'usage, pour rendre grâce à Sa Majesté de la faveur qu'elle leur accorde.

A l'exemple de la Cour, les Gouverneurs & les Mandarins des provinces, reçoivent le Calen-

Chine.

drier, dans la ville Capitale, avec les mêmes cérémonies. Le peuple l'achète. Il n'y a point de famille si pauvre qui ne s'en procure un exemplaire. Aussi n'en imprime-t-on pas moins de vingt-cinq ou trente mille dans chaque province. En un mot, le Calendrier est si respecté, & passe pour un livre si important à l'Etat, que le recevoir, c'est se déclarer sujet & tributaire de l'Empire; & le refuser, c'est déployer ouvertement l'étendard de la révolte.

Les Chinois se conduisent plus par les lunaïsons, que par les révolutions solaires; & douze signes suffisant pour les douze mois solaires, & les lunaïsons ne quadrant pas toujours avec ces signes, ils ont des lunaïsons intercalaires, auxquelles ils attribuent les mêmes signes qu'aux précédentes. Delà vient que plusieurs de leurs mois suivent l'ordre des signes, & que d'autres ont des jours hors des signes, ou manquent de jours pour les remplir.

Il n'est pas surprenant, dans cette confusion, que les Chinois soient quelquefois obligés de corriger leurs tables astronomiques: il s'était glissé des erreurs si considérables dans les Calendriers, qui suivirent ceux du Père *Adam Schaal*, qu'ils se virent dans la nécessité de recourir encore aux Missionnaires, quoique renfermés alors dans les prisons publiques, & chargés de neuf chaînes, sur

les acc
Médec
avaient
cieuse
qui éta
année d
s'ils con
de l'an
déjà po
qui éta
était re
remarq
dans l'an
que des
naires a
Verb
Pères B
dans la
Tribuna
y décou
quoi l'E
Missionn
luits dan
darins, c
Prince fi
nant un
vous p

mêmes cérémonies
à point de
un exem-
s moins de
e province.
té, & passe
que le rece-
re de l'Em-
ouvertement

ar les lunai-
s; & douze
laires, & les
ec ces signes,
uxquelles ils
précédentes.
mois suivent
nt des jours
ours pour les

e confusion,
s obligés de
s'était glissé
Calendriers,
chaal, qu'ils
t encore aux
lors dans les
chaînes, sur

les accusations d'un Astronome Arabe, & d'un Médecin Chinois, nommé *Yang-quang-syeu*, qui avaient représenté leur doctrine comme pernicieuse au Gouvernement. L'Empereur Kang-hi qui était alors fort jeune & dans la septième année de son règne, leur fit demander par un *Ko-lao*, s'ils connaissaient quelques fautes dans le Calendrier de l'année présente, & dans celui qui paraissait déjà pour l'année d'après. Un des Missionnaires, qui était le Père Verbieft, répondit que le second était rempli d'erreurs. Il en fit particulièrement remarquer une, qui consistait à mettre treize mois dans l'année suivante. L'Empereur en fut si frappé, que dès le lendemain il se fit amener les Missionnaires au Palais.

Verbieft y parut à l'heure marquée avec les Pères Baglion & Magalhaens; on les conduisit dans la grande salle, où tous les Mandarins du Tribunal astronomique étaient assemblés. Verbieft y découvrit toutes les erreurs du Calendrier; sur quoi l'Empereur, qui n'avait jamais vu les trois Missionnaires, donna ordre qu'ils fussent introduits dans sa propre chambre, avec tous les Mandarins, devant lesquels ils s'étaient expliqués. Ce Prince fit placer Verbieft vis-à-vis de lui, & prenant un air gracieux: « Est-il vrai, lui dit-il, que vous puissiez nous faire connaître évidemment

Chiac.

» si le Calendrier s'accorde avec les Cieux ? »
 Chine. Verbiest répondit modestement que la démonstration n'en était pas difficile ; que les instrumens qu'il avait fait faire à l'Observatoire, étaient composés pour épargner les embarras des longues méthodes aux personnes occupées des affaires d'Etat, qui, n'ayant pas le loisir d'étudier les opérations astronomiques, pouvaient s'assurer en un instant de la justesse des calculs, & reconnaître s'ils s'accordaient avec l'état du Ciel : « Si V. M. » continua le Missionnaire, desire d'en voir l'expérience, qu'il lui plaise de faire placer dans une des cours du palais, un style, une chaise, & une table, je calculerai sur le champ la proportion de l'ombre à toute heure proposée. Par la longueur de l'ombre, il me fera facile de déterminer la hauteur du soleil, & de conclure de sa hauteur, quelle est sa place dans le zodiaque ensuite on jugera, sans peine, si c'est sa véritable place qui se trouve marquée pour chaque jour dans le Calendrier ».

Cette proposition parut plaire à l'Empereur. Il demanda aux Mandarins s'ils entendaient cette manière de calculer, & s'ils étaient capables de former des pronostics sur la seule longueur de l'ombre. Le Mahométan répondit avec beaucoup de hardiesse, qu'il comprenait cette méthode, & que c'était une règle sûre pour distinguer la vérité

mais
 & de
 l'Em
 laque
 ment
 gea d
 » déc
 » fau
 » Co
 » lan
 » fol
 » che
 » ties
 » ans
 » bie
 » que
 » de
 » que
 » de
 air ri
 sur l'a
 d'autr
 style,
 Co
 dans
 prit le
 métho
 inform

mais il ajouta qu'on devait se défier des Européens & de leurs sciences, qui deviendraient funestes à l'Empire ; & prenant droit de la patience avec laquelle il était écouté, il s'emporta sans ménagement contre le Christianisme. L'Empereur changea de contenance, & lui dit : « Je vous ai déjà » déclaré que le passé doit être oublié, & qu'il » faut penser uniquement à régler l'astronomie. » Comment êtes-vous assez hardi pour tenir ce » langage en ma présence ? Ne m'avez-vous pas » sollicité vous-même, par divers placets, de faire » chercher d'habiles Astronomes dans toutes les par- » ties de l'Empire ? On en cherche depuis quatre » ans, sans en avoir pu trouver. Ferdinand Ver- » bieft, qui entend parfaitement les mathémاتي- » ques, était ici, & vous ne m'avez jamais parlé » de son savoir. Je vois que vous ne consultez » que vos préventions, & que vous n'en usez pas » de bonne foi ». Ensuite, S. M. reprenant un air riant, fit plusieurs questions au Missionnaire sur l'astronomie, & donna ordre au *Ko-lao* & à d'autres Mandarins de déterminer la longueur du style, pour le calcul de l'ombre.

Comme il s'agissait de commencer l'opération dans le Palais même, l'Astronomie Mahoméтан prit le parti d'avouer qu'il n'avait jamais scû la méthode du Père Verbieft. L'Empereur en fut informé ; & dans le ressentiment qu'il eut de tant

 Chine.

d'impudence, il aurait fait punir sur le champ cet imposteur, s'il n'eût jugé plus à propos de remettre son châtiment après l'expérience des Missionnaires, pour le convaincre aux yeux mêmes de ses protecteurs. Il ordonna au Missionnaire de faire son opération à part, pendant le reste du jour, & aux Ko-laos de se rendre le lendemain à l'Observatoire, pour remarquer la longueur de l'ombre, à l'heure précise de midi.

Il y avoit à l'Observatoire un pilier quarré de cuivre, de huit pieds & trois pouces de hauteur, élevé sur une table de même métal, longue de dix-huit pieds, & large de deux, sur un pouce d'épaisseur. De la base du pilier, cette table étoit divisée en dix-sept pieds, chaque pied en dix pouces, & chaque pouce en dix minutes. Autour des bords étoit un petit canal, creusé dans le cuivre, large d'un demi-pouce sur la même profondeur, & rempli d'eau, pour assurer la table dans une position parallèle. On s'étoit servi anciennement de cette machine, pour déterminer les ombres méridiennes; mais le pilier s'étoit courbé, & sa position ne formoit plus d'angles droits avec la table.

La longueur du style ayant été fixée à huit pieds quatre pouces & neuf minutes, Verbiest attacha au pilier une planche unie, parallèle à l'horison, précisément à la hauteur déterminée;

& p
tom
poin
gueu
être
minu
solst
étaie
de l'a
Le
cée,
Missi
l'extr
parur
L'
récit
périen
la gra
deux.
ayant
sée e
laire
cette
s'y é
la lon
trois
che
qu'el

sur le champ
à propos de
expérience des
x yeux mêmes
Missionnaire de
e reste du jour,
emain à l'Ob-
eur de l'ombre,

ilier quarré de
es de hauteur,
al, longue de
sur un pouce
ette table était
e pied en dix
minutes. Autour
é dans le cui-
même profon-
t la table dans
ervi ancienne-
ner les ombres
courbé, & fa
droits avec la

fixée à huit
tes, Verbieft
e, parallèle à
déterminée;

& par le moyen d'un perpendiculaire, qu'il laissa tomber de la planche sur la table, il marqua le point d'où il devait commencer à compter la longueur de l'ombre, qui, suivant son calcul, devait être le jour suivant, à midi, de seize pieds six minutes & demie. Le soleil approchait alors du solstice d'hyver, & par conséquent les ombres étaient plus longues que dans aucun autre tems de l'année.

Le soleil ne manqua point, à l'heure annoncée, de tomber sur la ligne transversale que le Missionnaire avait tracée sur la table, pour marquer l'extrémité de l'ombre. Tous les Mandarins en parurent extrêmement surpris.

L'Empereur ayant pris beaucoup de plaisir au récit qu'on lui fit de ce détail, ordonna que l'expérience serait recommencée le jour suivant, dans la grande cour du palais. Il assigna deux pieds deux pouces pour la longueur du style. Verbieft ayant préparé deux planches, l'une plate & divisée en pieds & en pouces, l'autre perpendiculaire, pour servir de style, porta le lendemain cette machine au palais. Tous les Mandarins qui s'y étaient assemblés, voyant que l'ombre, dont la longueur avait été marquée de quatre pieds trois pouces quatre minutes & demie sur la planche horizontale, paraissait fort longue, parce qu'elle n'avait point encore atteint à la planche,

Chine.

& qu'elle tombait d'un côté sur la planche, se mirent à rire en s'entretenant ensemble, dans l'opinion que le Missionnaire avait commis quelque erreur. Mais un peu avant midi, l'ombre étant arrivée à la planche, se raccourcit tout d'un coup, & paraissant près de la ligne transversale, tomba précisément sur l'heure. Alors il fut impossible aux Mandarins de cacher leur étonnement. Le Ko-lao s'écria : « Quel étrange Maître avons-nous ici ? » Les autres ne prononcèrent point un seul mot ; mais depuis ce moment, ils conçurent une jalousie implacable contre le Missionnaire. Cependant on informa l'Empereur du succès de l'observation, en lui présentant la machine, qu'il reçut fort gracieusement. Comme une affaire de cette importance ne pouvait être pesée avec trop de soin, il souhaita que l'expérience fût renouvelée pour la troisième fois sur la tour astronomique. Verbieft le satisfit avec tant de succès, que ses ennemis mêmes, qui avaient assisté à toutes les opérations par l'ordre de l'Empereur, ne purent se dispenser de lui rendre justice, & de louer la méthode Européenne.

L'Astronome Mahométan n'avait pas d'autre connaissance du ciel, que celle qu'il avait puisée dans quelques vieilles tables Arabes. Il les suivait sur divers points, & depuis plus d'un an, il s'était employé à la correction du Calendrier, par com-

mission
 ompo
 eux v
 ui av
 u Pè
 était
 ore de
 l'erreu
 oli de
 ange
 pouvai
 a Chi
 an rec
 mois,
 es écr
 à l'Em
 éré que
 semblé
 darins
 Officié
 naux
 Verbie
 parti q
 occasio
 avait
 depuis
 nomie
 Chino

u planche , se
 semble , dans
 commis quel-
 ombre étant
 out d'un coup,
 erfale , tomba
 fut impossible
 onnement. Le
 Maître avons-
 ncèrent point
 ent, ils conçue-
 e le Mission-
 ereur du succès
 t la machine,
 me une affaire
 tre pesée avec
 ence fût renou-
 tour astron-
 ant de succès,
 nient assisté à
 e l'Empereur,
 justice, & de
 it pas d'autre
 il avait puifée
 s. Il les suivait
 un an, il s'était
 icier, par com-

mission des Régens de l'Empire; il avait même
 composé, suivant sa méthode, un Calendrier en
 deux volumes pour l'année suivante. Cet ouvrage,
 qui avait été présenté à l'Empereur, fut remis
 au Père Verbieft, avec ordre de l'examiner. Il
 n'était pas difficile d'y découvrir un grand nom-
 bre de fautes. Outre le défaut d'ordre & quantité
 d'erreurs dans les calculs, Verbieft le trouva rem-
 pli de contradictions manifestes. C'était un mé-
 lange d'idées chinoises & arabes; de sorte qu'on
 pouvait le nommer indifféremment Calendrier de
 la Chine ou d'Arabie. Le Missionnaire ayant fait
 un recueil des fautes les plus grossières de chaque
 mois, par rapport aux mouvemens des planètes,
 les écrivit au bas d'un placet, qu'il fit présenter
 à l'Empereur. Aussitôt ce Prince, comme s'il eût
 été question du salut de l'Empire, convoqua l'as-
 semblée générale de tous les Princes, des Man-
 darins de la première classe, & des principaux
 Officiers de tous les Ordres & de tous les Tribu-
 naux de l'Empire. Il y envoya le placet du Père
 Verbieft, afin que chacun pût donner son avis sur le
 parti qu'il convenait de prendre dans une si grande
 occasion. Les Régens que l'Empereur son père
 avait nommés avant sa mort, lui étaient odieux
 depuis long-temps; ils avaient condamné l'astro-
 nomie de l'Europe, & protégé les Astronomes
 Chinois. Sa Majesté, de l'avis de quelques-uns

Chine.



Chine.

de ses principaux Confidens, voulait prendre cette occasion pour annuller tous les actes des Régens, & c'était dans cette vue qu'il avait donné toute la solennité possible à cette assemblée.

On y lut le placet du Père Verbieft. Après de longues délibérations sur cette lecture, les Seigneurs & les principaux Membres du Conseil déclarèrent unanimement que la correction du Calendrier étant une affaire importante, & l'astronomie une science difficile, dont peu de personnes avaient connaissance, il était nécessaire d'examiner publiquement, avec les instrumens de l'Observatoire, les fautes que l'Astronome Européen avait relevées dans son mémoire. Ce décret ayant été confirmé par l'Empereur, Verbieft & l'Astronome Mahoméran reçurent ordre de se préparer sans délai pour les observations du soleil & des planètes, & de mettre par écrit la méthode qu'ils emploieraient dans cette opération. Le Missionnaire obéit volontiers, & présenta ses explications aux Mandatins du Tribunal des Rites.

La première observation devant se faire le jour que le soleil entre au quinzième degré du Verseau, un grand quart de cercle que Verbieft avait placé depuis dix-huit jours, scellé de son sceau, sur le méridien, montra la hauteur du soleil pour ce jour, & la minute de l'écliptique où il devait arriver avant midi. En effet, le soleil tomba précisé-

ment fu
de six p
teur, fi
ours a
observa
du solei
vation é
intercala
La haut
pour ce
cessité.
A l'é
levaient
calcula
plusieurs
phère, e
distances
annoncé
ter ses in
larins s'
Là, tou
a justet
de l'astr
L'Empe
l'affaire
es Astr
wen, d
obtenirer

it prendre cette
 es des Régens
 it donné tout
 olée.
 oieft. Après de
 , les Seigneurs
 onfeil déclaré
 du Calendrier
 ftronomie une
 onnes avaiert
 aminer publi
 Observatoire,
 en avait rele
 ayant été con
 l'Aftronomie
 préparer fans
 il & des pla
 méthode qu'ils
 Le Miffion
 es explications
 ites.
 e faire le jour
 é du Verfeau,
 ft avait placé
 fceau, fur le
 foleil pour ce
 il devait arri
 mba précifé-

ment fur le lieu indiqué; tandis qu'un *sextant*
 de six pieds de rayon, placé à la hauteur de l'équa-
 teur, fit voir la déclinaifon de cet afre. Quinze
 ours après, Verbieft eut le même fuccès, en
 observant, avec les mêmes instrumens, l'entrée
 du foleil dans le figne des poiffons. Cette obser-
 vation était néceffaire pour déterminer fi le mois
 intercalaire devait être retranché du Calendrier.
 La hauteur méridienne du foleil & fa hauteur
 pour ce jour, en prouvèrent clairement la né-
 ceffité.

A l'égard des autres planètes, dont les places
 devaient être observées pendant la nuit, Verbieft
 calcula leur diftance des étoiles fixes, & marqua,
 plusieurs jours avant l'observation, fur un planif-
 phère, en présence de plusieurs Mandarins, ces
 diftances, à l'heure fixée par l'Empereur. Le tems
 annoncé pour l'observation, étant arrivé, il fit por-
 ter fes instrumens à l'Observatoire, où les Man-
 darins s'étaient afsemblés en fort grand nombre.
 Là, tous les Spectateurs furent convaincus, par
 la juftesse de fes opérations, que les calendriers
 de l'aftronomie arabe étaient remplis d'erreurs.
 L'Empereur, informé de ce réfultat, voulut que
 l'affaire fût examinée dans fon Conseil; mais
 les Aftronomes *Yang-quang-fyeu* & *U-ming-*
wen, dont les Calendriers avaient été cenfurés,
 obtinrent, contre l'ufage, la permission d'y affifter;

 Chine.

Chine.

& par leurs artifices, ils trouvèrent le moyen de partager les suffrages de l'assemblée.

Les Mandarins qui étaient à la tête du Conseil ne purent supporter avec patience que l'astronomie chinoise fût abolie, pour faire place à celle de l'Europe. Ils soutinrent que la dignité de l'Empire ne permettait pas des altérations de cette nature, & qu'il valait mieux conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts, que d'en introduire de nouvelles, sur-tout lorsqu'il fallait les recevoir des étrangers. Ils firent honneur aux deux Astronomes Chinois du zèle qu'ils témoignaient pour la gloire de leur patrie, & les érigèrent en défenseurs de leurs ancêtres. Mais les Mandarins Tartares embrassèrent l'avis opposé, & s'attachèrent à celui de l'Empereur, qui était favorable au Père Verbiest. La chaleur fut extrême entre les deux partis. Enfin, l'Astronome *Yang-quang-syeu*, qui avait gagné les Ministres d'Etat, & qui se reposait sur leur protection, eut la hardiesse de tenir ce discours aux Tartares. « Si vous donnez l'avantage à Magalhaens, en recevant l'astronomie qu'il vous apporte de l'Europe, soyez sûrs que l'Empire des Tartares ne sera pas de longue durée à la Chine ». Une déclaration si téméraire excita l'indignation de tous les Mandarins Tartares. Ils en informèrent sur le champ l'Empereur, qui ordonna que le

coupa
public
Ce
Verbi
Math
drier
mence
même
la né
interc
Astron
d'aprè
même
triste
entier
n'osar
rent
Mand
» nez
» vou
» tou
» le C
» pre
» erre
» mo
» por
» qui
» nou

nt le moyen de
ée.

ête du Conseil,
e que l'astrono-
re place à celle
la dignité de
érations de cette
nservir les an-
faits, que d'ea
lorsqu'il fallait
nt honneur au
e qu'ils rémoi-
rie, & les éri-
êtres. Mais les
t l'avis opposé
ereur, qui était
leur fut extrême
stronome Yang
Ministres d'Etat
ection, eut la
Tartares. « Si
haens, en rece-
rte de l'Europe,
Tartares ne ser-
Chine ». Une
indignation de
en informèrent
ordonna que le

roupable fût chargé de fers, & conduit à la prison
publique.

Chine.

Cet évènement confirma le triomphe du Père Verbieft. Il fut établi Directeur du Tribunal des Mathématiques, avec ordre de réformer le Calendrier & toute l'astronomie de la Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un mémoire à l'Empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du Calendrier le mois intercalaire, qui, suivant le calcul même des Astronomes Chinois, appartenait à l'année d'après. Les Membres du Conseil, auxquels ce mémoire fut renvoyé, regardèrent comme un triste expédient l'obligation de supprimer un mois entier, après l'avoir reçu solennellement; mais n'osant contredire le nouveau Directeur, ils prirent le parti de lui députer leur Président. Ce Mandarin aborda Verbieft d'un air riant: « Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous allez faire; vous allez rendre notre Nation méprisable à tous nos voisins, qui suivent & qui respectent le Calendrier chinois. Que penseront-ils en apprenant que nous sommes tombés dans des erreurs si grossières, qu'il a fallu retrancher un mois entier de l'année pour les réparer? Ne pouvez-vous pas trouver quelque autre expédient qui mette notre réputation à couvert? Vous nous rendriez un important service ». Verbieft

 Chine.

lui répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de concilier l'ordre des cieus avec le Calendrier chinois, & que le retranchement d'un mois lui paraissait d'une nécessité indispensable. On publia bientôt dans toutes les parties de l'Empire un Edit Impérial, par lequel on déclarait que, suivant les calculs, il avait été nécessaire de supprimer le mois intercalaire, & l'on défendait de le compter à l'avenir. Ainsi la première origine du grand crédit des Jésuites dans l'Empire Chinois, fut la science de l'Almanach. En Europe, où l'on en savait un peu davantage, leur pouvoir fut appuyé sur la connaissance des hommes & des affaires, & non sur la connaissance des Cieus.

 Géographie.

A l'égard de la géographie, s'ils n'avaient pas négligé celle de leur Empire, leurs lumières étaient fort bornées sur celle des pays étrangers. Ils réduisaient toutes les autres régions du monde à soixante-douze royaumes, qu'ils plaçaient au hazard comme autant de petites isles dont leur mer était entourée, sans les distinguer par les longitudes & les latitudes. Ils leur donnaient des noms méprisants, & dans leurs descriptions ridiculement fabuleuses, ils en représentaient les habitans comme des monstres. Quoiqu'ils connussent mieux les Tartares, les Japonais, les Coréens & les autres Peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoraient pas d'un autre nom que celui des quatre Nations barbares.

son pouvoir de
 Calendrier chi-
 un mois lui pa-
 le. On publia
 e l'Empire un
 arait que, sui-
 aire de suppri-
 défendait de le
 ière origine du
 mpire Chinois,
 urope, où l'on
 pouvoir fut ap-
 nes & des affai-
 Cieux.

s n'avaient pas
 umières étaient
 gers. Ils rédui-
 monde à soi-
 ent au hazard
 leur mer était
 longitudes &
 noms mépri-
 ulement fabu-
 bitans comme
 nt mieux les
 & les autres
 ne les hono-
 ui des quatre

Dans les derniers tems, ayant reçu quelques
 formations sur l'existence del'Europe, ils l'avaient
 outée à leurs cartes comme une isle déserte.
 e-là vient qu'en 1668, le Vice-Roi de Canton,
 près avoir parlé de l'Ambassade Portugaise dans
 a mémoire qu'il envoyait à l'Empereur, ajoutait
 ette remarque : « Nous avons vérifié que l'Eu-
 rope consiste en deux petites isles au milieu de
 la mer ». Lorsque les Chinois virent pour la
 première fois des Européens, ils leur demandèrent
 il y avait en Europe des villes, des villages &
 s maisons. Ils sont un peu revenus de ces gros-
 res erreurs. Un jour que le Père Chavagnac,
 Missionnaire Jésuite, montrait une carte du monde
 quelques Lettrés, ils y cherchèrent long-tems
 Chine. Enfin, ils jugèrent que ce devait être
 l'hémisphère oriental, parce que l'Amérique ne
 leur paraissait que trop grande pour le reste du
 monde. Le Missionnaire prit plaisir à les laisser
 quelque tems dans cette idée. Mais un d'entr'eux,
 lui demandant l'explication des lettres & des noms:
 L'hémisphère que vous regardez, leur dit-il,
 contient l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Voici
 donc l'Asie, la Perse, les Indes & la Tartarie.
 Où est donc la Chine, s'écria un des Lettrés ? »
 C'est ce petit coin de terre, lui répondit-on, &
 vous en voyez les bornes. Il parut extrêmement
 surpris de cette réponse; & regardant ses Compa-

 Chine.

 Chine.

gnons, qui ne le paraissaient pas moins, il leur dit en Chinois : « Que cela est petit ! » Un meilleur Philosophe aurait pu dire le même mot en regardant le globe entier.

 Mathématiques.

Les autres parties des mathématiques étaient entièrement inconnues aux Chinois. Il n'y a pas plus d'un siècle qu'ils ont ouvert les yeux sur ce qui manquait à leurs connoissances. *Kang-hi* dont la passion favorite était d'acquérir de nouvelles lumières, ne se lassait pas de voir et d'entendre les Missionnaires Jésuites ; tandis que, de leur côté, jugeant combien sa protection pouvait être avantageuse au Christianisme, ils ne négligeaient rien pour satisfaire sa curiosité. Ils commencèrent par lui donner quelques idées de l'optique, en lui présentant un demi-cylindre, d'un bois fort léger, dans l'axe duquel ils avaient placé un verre convexe, qui étant tourné vers l'objet, représentait, en figure naturelle, l'image qui était dans le tube. L'Empereur charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle demanda qu'on lui fit, dans ses jardins de Pékin, une machine de la même nature, qui pût lui faire découvrir sans être vu lui-même, tout ce qui se passait dans les places voisines. Les Missionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un grand cabinet avec une fenêtre pyramidale, au sommet de laquelle ils fixèrent un grand œil de

bœuf

 bœuf
 où le
 L'Em
 tacle
 fortan
 d'autr
 dehors
 Le
 nerve
 de Pé
 figures
 monta
 objets
 on voy
 tionné
 & rega
 d'admi
 Pou
 èrent
 élesco
 rations
 les &
 multi
 veille
 eur d'
 èleme
 entes
 es pre
 Ta

moins, il le
rit! » Un meil
même mot e

matiques étaien
ois. Il n'y a pe
les yeux sur c
nces. *Kang-hi*

acquérir de nou
pas de voir e
Jésuites; tand
bien sa protec

au Christianis
pour satisfaire
lui donner quel

sentant un demi
dans l'axe du qua
vexe, qui étan

en figure natu
be. L'Empereur

va fort nouvelle
ardins de Pékin
re, qui pût la

même, tout e
sines. Les Mill
ars du jardin, un
pyramidale, a
in grand œil de
boeuf

boeuf, ou un verre, directement opposé à la place où le concours du peuple était le plus nombreux.

Chine.

L'Empereur prenait beaucoup de plaisir à ce spectacle, & les Reines encore plus, parce que, ne sortant jamais du palais, elles n'avaient point d'autre moyen pour voir tout ce qui se passait au dehors.

Le Père Grimaldi donna un autre exemple des merveilles de l'optique, dans le jardin des Jésuites de Pékin. Il traça sur les quatre murs diverses figures, qui ne représentaient en face que des montagnes, des forêts, des chaïses & d'autres objets de cette espèce; mais d'un certain point, on voyait la figure d'un homme bien proportionné. L'Empereur honora la maison d'une visite, & regarda long-temps ce prodige avec beaucoup d'admiration.

Pour essai de catoptrique, les Jésuites présentèrent à l'Empereur toutes sortes de verres & de télescopes, qui leur servirent à faire des observations célestes & terrestres, à mesurer les grandes & les petites distances, à diminuer, à grossir, à multiplier ou réunir les objets. La première merveille de ce dernier genre fut un tube, de la grosseur d'un prisme octogone, qui étant placé parallèlement avec l'horizon, représentait huit différentes scènes, & d'une manière si naturelle, qu'on les prenait pour les objets mêmes. Ce spectacle,

Chine.

relevé par la variété des peintures , amusa long-temps l'Empereur. Les Missionnaires lui firent ensuite présent d'un autre tube , dans lequel était un verre polygone , qui rassemblait , par ses différentes faces , plusieurs parties de différens objets , pour en former une seule image. Ainsi des bois , des troupeaux , & cent autres figures représentées dans un tableau , servaient à former distinctement un homme entier , ou quelqu'autre objet. On ne manqua point de faire voir à S. M. I. la lanterne magique , avec toutes les merveilles qu'elle présente aux yeux des ignorans. Qu'aurait dit S. M. I. si on lui eût appris que dans les moindres villes de l'Europe , des gens de la dernière classe du peuple montraient aux enfans , pour quelques sous , ce qui faisait l'admiration de l'Empereur de la Chine & de toute sa Cour ?

La perspective ne fut point oubliée. Le Père Buglio offrit à l'Empereur trois dessins , exécutés suivant les règles de l'art ; il en exposa les copies à la vue du public , dans le jardin des Jésuites , où tous les Mandarins s'empresèrent de les venir admirer. Ils ne comprenaient pas que sur une toile plate , on eût pu représenter des salles , des galeries , des portiques , des routes & des avenues , aussi loin que la vue pouvait s'étendre , & si naturellement , que les spectateurs y étaient trompés au premier coup-d'œil.

Les
On fit
posée
de fer
vait l
millie
robust
A l
frent
tous
l'eau a
posere
rivière
ques t
offrit
nouve
tinuel
mouve
& une
juste.
Les
tacle f
Après
charion
cèrent
charbo
pyle ,
paît un

, amusa long-
 ires lui firent
 ans lequel était
 t, par ses diffé-
 différens objets,
 Ainsi des bois,
 res représentées
 r distinctement
 e objet. On ne
 M. I. la lanterne
 es qu'elle pré-
 rait dit S. M. I.
 moindres villes
 nière classe de
 pour quelques
 e l'Empereur de
 bliée. Le Père
 effins, exécutés
 xposa les copies
 n des Jésuites,
 ent de les venir
 ue sur une toile
 falles, des gale-
 e des avenues,
 dre, & si natu-
 étaient trompés

Les expériences de statique eurent leur tour. On fit présent à l'Empereur d'une machine composée de quatre roues dentelées, avec un manche de fer, par le moyen de laquelle un enfant pouvait lever sans difficulté un poids de plusieurs milliers, & résister aux efforts de vingt hommes robustes.

Chine.

A l'égard de l'hydrostatique, les Missionnaires firent pour S. M. des pompes, des canaux, des roues & plusieurs autres machines propres à lever l'eau au-dessus du niveau de sa source. Ils en composèrent une, qui servit à conduire l'eau d'une rivière, nommée *les dix mille sources*, dans quelques terres du domaine Impérial. Le Père Grimaldi offrit à l'Empereur une machine hydraulique de nouvelle invention, qui formait un jet-d'eau continu; une horloge, qui représentait tous les mouvemens célestes avec beaucoup de justesse, & une montre à répétition qui n'était pas moins juste.

Les machines pneumatiques formèrent un spectacle fort agréable pour la curiosité de l'Empereur. Après avoir fait faire, d'un bois léger, un petit chariot long de deux pieds, les Missionnaires placèrent au milieu un vaisseau de cuivre rempli de charbons embrasés, sur lequel ils mirent un *Eolipyle*, d'où l'air sortant par un petit tuyau, frappait une sorte de roue semblable à la voile d'un

Chine.

moûlin à vent. Cette roue en faisait tourner une autre par le moyen d'un essieu ; & le chariot , sans autre principe de mouvement , courait ainsi pendant deux heures : mais comme l'espace n'aurait pas suffi pour le faire courir en droite ligne , on se servit d'une autre invention , pour lui donner un mouvement circulaire. On attacha une petite solive à l'essieu des deux roues ; & du bout de cette solive , on fit passer un autre essieu par le centre d'une autre roue , qui était un peu plus grande que les deux autres. A mesure que cette roue était plus ou moins éloignée du chariot , il décrivait un plus grand ou un moindre cercle. On fit la même expérience avec un petit vaisseau monté sur quatre roues ; l'Eolypile était caché au milieu ; le vent sortant par deux tuyaux , enfla fort bien les voiles , & fit tourner assez long-tems la machine.

Lorsqu'il paraissait quelque phénomène , tel que la parélie , l'arc-en-ciel , ou quelque autre cercle autour du soleil ou de la lune , l'Empereur faisait appeler aussitôt les Missionnaires pour leur en demander l'explication. Ils publièrent plusieurs ouvrages sur ces merveilles de la nature ; & pour en faciliter l'intelligence , ils composèrent une machine qui représentait leurs apparences. C'était une sorte de tambour , bien fermé au dehors , & blanchi dans l'intérieur , dont la surface représentait les cieux. La lumière du soleil y entrait par un

petit
tomba
chiffa
gnait
ciel. L
tie du
réflexi
était
on vo
lune ,
lestes.
des the
tinctio
Ils y a
de sec
en for
tre , su
d'une
zon. L
ou relâ
à droit
fait au
corde ,
dégrés
de l'au
La
princip
leurs p

it tourner une
e chariot, sans
rait ainsi pen-
espace n'aurait
oite ligne, on
r lui donner un
ne petite solive
bout de cette
u par le centre
eu plus grande
ette roue était
il décrivait un
On fit la même
nté sur quatre
ilieu; le vent
ien les voiles,
achine.

nomène, tel
lqu'autre cer-
e, l'Empereur
aires pour leur
rent plusieurs
ture; & pour
posèrent une
ences. C'était
au dehors, &
face représen-
entrait par un

petit trou, & passant par un prisme de verre, tombait sur un petit cylindre poli, qui la réfléchissait sur la concavité du tambour, où elle peignait exactement toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. L'image du soleil était réfléchie par une partie du cylindre un peu aplatie; & par d'autres réflexions & réfractions, suivant que le prisme était plus ou moins incliné vers le cylindre; on voyait les cercles autour du soleil & de la lune, & les autres phénomènes des corps célestes. Les Jésuites présentèrent aussi à l'Empereur des thermomètres, pour lui faire connaître la distinction des divers degrés du froid & du chaud. Ils y ajoutèrent un hygromètre, pour les degrés de sécheresse & d'humidité. C'était une machine en forme de tambour, d'un assez grand diamètre, suspendue par un cordon de boyaux de chat, d'une longueur convenable & parallèle à l'horizon. Le moindre changement de l'air contractant ou relâchant le cordon, faisait tourner le tambour à droite ou à gauche; il alongeait ou raccourcissait aussi, autour du tambour, une autre petite corde, qui tirait un petit pendule, par lequel les degrés de sécheresse étaient marqués d'un côté, & de l'autre, ceux d'humidité.

La physique est cultivée à la Chine; elle a ses principes pour expliquer la composition des corps, leurs propriétés & leurs effets. Mais quels principes!

Chine.

 Chine.

Médecine.

La médecine, par exemple, a toujours été fondée en honneur parmi les Chinois, non-seulement parce qu'elle est fort utile pour la conservation de la vie, mais encore parce qu'ils supposent beaucoup de liaison entre cette science & les mouvemens du ciel. Ils comptent cinq élémens; la terre, les métaux, l'eau, l'air & le feu, qui s'unissent pour la composition du corps de l'homme, & dont le mélange est tel, qu'un élément prévaut sur les autres dans quelque partie. Ainsi le feu prédomine dans le cœur & dans les viscères voisins; & le Sud est le point du ciel qui se rapporte principalement à ces parties, comme résidence principale de la chaleur naturelle; aussi ne manquent-ils pas d'observer les affections du cœur pendant l'été. Le foie & la vésicule du fiel se rapportent à l'élément de l'air; & tous deux ont une relation à l'Est, qui est le lieu d'où procèdent les vents & les végétations. C'est au printemps que la disposition de ces parties doit être observée. Les urètres appartiennent à l'eau, & correspondent au Nord; ainsi c'est pendant l'hiver qu'il faut observer leurs indications. Le foie & la troisième partie du corps sont sujets au feu & à l'eau, & reçoivent les impressions du cœur, pour les communiquer à toutes les autres parties. Les Médecins Chinois raisonnent sur les rapports & les oppositions de ces élémens avec le corps humain,

toujours été fondé sur la conservation de la vie, & ne se proposent beaucoup de choses que par les mouvements naturels; la terre, les animaux, qui s'unissent ensemble, & qui sont le plus élément prévaillant de la nature. Ainsi le feu est le plus des viscères voisins, & qui se rapporte à la terre comme résidence; & aussi ne manquent les actions du cœur & du fœtus du fiel se rapportent à tous deux ont leur origine d'où procèdent les maladies au printems que l'on ne peut être observée, & correspond à l'hyver qui est le plus de la foie & la troisième est le feu & à l'eau, & le cœur, pour les maladies. Les Médecins rapportent & les maladies du corps humain,

pour rendre compte des maladies & de toutes les altérations de la santé.

Chine.

Leur véritable science consiste dans la connaissance du pouls & dans l'usage des simples, & les Voyageurs racontent des merveilles de leur habileté. Lorsqu'ils sont appelés près d'un malade, ils mettent d'abord un oreiller sous son bras; & plaçant quatre doigts au long de l'artère, quelquefois doucement, quelquefois avec une pression plus forte, ils examinent long-temps les pulsations, en s'efforçant de distinguer les moindres différences. Le plus ou le moins de vitesse ou de lenteur, de faiblesse ou de force, d'uniformité ou d'irrégularité, leur sert à découvrir la cause de la maladie; & sans faire la moindre question au malade, ils lui disent s'il a mal à la tête, à l'estomac, au ventre, & si c'est la rate ou le foie qui est affecté; ils lui annoncent aussi quand il peut espérer du soulagement, quand l'appétit lui reviendra, & quand il sera tout-à-fait délivré de sa maladie. On en rapporte un exemple. Un Missionnaire étant tombé dangereusement malade dans la prison de Nankin, les Chrétiens, alarmés pour la vie de leur Pasteur, engagèrent un des plus habiles Médecins à le visiter. Cet Esculape Chinois, après avoir tâté, avec les cérémonies ordinaires, le pouls du malade, lui prescrivit sur le champ trois médecines, l'une pour le matin;

Chine.

l'autre pour l'après-midi , & la troisième pour le soir. L'effet en parut si violent , que le Missionnaire ayant perdu la parole dans le cours de la nuit suivante , passa pour un homme mort ; mais le matin apporta un extrême changement à sa situation. Le Médecin , après avoir tâté le pouls de son malade , l'assura qu'il était guéri , & qu'il ne lui restait qu'à suivre un certain régime , qui rétablirait bientôt ses forces. L'effet vérifia bientôt cette prédiction. Concluons qu'il en est de ces prédictions savantes , à la Chine , comme ailleurs : on tient compte de celles qui réussissent , parce qu'on s'en étonne ; on ne dit rien de celles qui ne réussissent pas , parce qu'on n'en attendait pas davantage.

Il se trouve à la Chine des Médecins qui regardent comme au-dessous d'eux de prescrire des remèdes , & qui se bornent à déclarer la nature des maladies. Leurs visites se paient beaucoup plus cher que celles des autres. Mais ce qui fait ordinairement la fortune & la réputation d'un Médecin Chinois , c'est d'avoir guéri quelques Mandarins distingués , ou d'autres personnes riches , qui joignent au paiement de chaque visite des gratifications considérables. Le prix commun des visites & des remèdes est très-médiocre. Un Médecin qu'on a fait appeler près d'un malade , n'y retourne point , s'il n'est rappelé. Ainsi , chacun a

troisième pour le
 que le Mission-
 le cours de la
 me mort; mais
 angement à sa
 ir tâte le pouls à
 éri, & qu'il ne
 gime, qui réta-
 vérifia bientôt
 l en est de ces
 omme ailleurs;
 uffissent, parce
 n de celles qui
 en attendait pas
 ecins qui regar-
 e prescrire des
 clarer la nature
 t beaucoup plus
 e qui fait ordi-
 tion d'un Mé-
 quelques Man-
 sonnes riches,
 que visite des
 commun des
 docie. Un Mé-
 a malade, n'y
 insi, chacun a

la liberté d'en prendre un autre, lorsqu'il n'est pas
 content du premier. Les Charlatans ne sont pas
 plus rares à la Chine qu'en Europe; ils préten-
 dent guérir toutes les maladies par des recettes
 inconnues dans la médecine, & mettent pour
 condition qu'ils ne seront payés qu'après l'effet
 du remède.

Les Médecins Chinois ont prodigieusement
 approfondi l'étude du pouls. On peut voir dans
 un Traité chinois, qui a pour titre *le Secret du*
pouls, jusqu'où ils étendent les indications qu'ils
 se flattent d'en tirer. Ils marquent sept espèces de
 pouls qui annoncent la mort prochaine. Mais ce
 qui est bien plus remarquable, c'est la doctrine
 d'un ancien livre sur la manière de calculer, par
 le pouls, la durée de la vie. Suivant ce livre, si
 le pouls, après quarante pulsations successives,
 en omet une, c'est un signe qu'une des parties
 nobles est destituée d'esprits, & que le malade
 doit mourir quatre ans après, dans le cours du
 printemps. Une personne dont le pouls bat cin-
 quante fois sans s'arrêter, est en parfaite santé,
 & d'une excellente constitution; mais s'il s'arrête
 après cinquante pulsations, les esprits manquent
 dans une des parties nobles, & la mort est infail-
 lible au bout de cinq ans. S'il s'arrête après trente
 battemens, il faut s'attendre à mourir trois ans
 après. Lorsque le pouls du poignet gauches s'enfonce,

 Chine.

Chine.

s'élève & s'enfonce encore après dix-neuf battemens, le foie est entièrement ruiné, & tous les remèdes font inutiles. On remarque la même chose sur le pouls de l'extrémité du coude droit, c'est-à-dire, qu'après sept pulsations égales, s'il s'enfonce, & qu'il continue de s'enfoncer, sans se relever de long-tems, le malade a peu d'heures à vivre. Si l'interruption arrive après deux battemens, il meurt ordinairement en deux ou trois jours; si après trois battemens, il peut vivre cinq ou six jours; après quatre, il pourra vivre jusqu'à la fin de la semaine, &c.

Malgré de si merveilleuses lumières, ils emploient tous les moyens des Charlatans pour s'informer secrètement, avant leurs visites, de la situation des malades: ils portent l'artifice jusqu'à leur supposer des maladies qu'ils leur procurent eux-mêmes. Le Père le Comte apprit d'un Chinois, qu'ayant fait appeler un Médecin & un Chirurgien pour le guérir d'une fluxion, l'un des deux lui dé lara que le mal venait d'un petit ver qui s'était engendré dans la chair, & qui causerait infailliblement la gangrène; s'il n'était chassé promptement. Il se vanta d'être le seul qui possédât ce secret; mais il ajouta qu'il demandait un salaire considérable. Le malade promit une grosse somme d'argent, dont il paya même une partie d'avance. Alors cet imposteur composa une em-

plâtre;
heure
se fit d
gnon,
promis
le com
l'argen
Les
appliqu
aiguille
Chino.
» traite
» à la
» le fé
» passé
» tent
» qu'il
» men
Au
compo
Chino
s'étonn
cipal p
pas d'i
rassent
qu'ils
mond
arts m

dix-neuf batte-
né, & tous les
que la même
au coude droit,
ons égales, s'il
enfoncez, sans
a peu d'heures
ès deux batte-
deux ou trois
peut vivre cinq
a vivre jusqu'à

nières, ils em-
ans pour s'in-
visites, de la
artifice jusqu'à
leur procurent
orit d'un Chi-
Médecin & un
ixion, l'un des
d'un petit ver
& qui cause-
n'était chassé
seul qui pos-
demandait un
mit une grosse
ne une partie
posa une em-

plâtre; dans laquelle il fit entrer un petit ver; une
heure après, l'ayant tiré d'un air triomphant, il
se fit donner le reste de la somme. Son compa-
gnon, qui n'eut point autant de part qu'il se l'était
promis au fruit de cette imposture, découvrit ensuite
le complot; mais il était trop tard pour sauver
l'argent du malade. Ce tour était digne de l'Europe.

Les Chinois font grand cas des topiques; ils
appliquent aux malades, en divers endroits, des
aiguilles brûlantes, ou des boutons de feu. Un
Chinois disait un jour à un Européen: « On vous
» traite en Europe avec le fer; (il faisait allusion
» à la saignée:) ici, nous sommes martyrisés avec
» le feu. Il n'y a point d'apparence que cette mode
» passe jamais, parce que les Médecins ne sen-
» tent point le mal qu'ils font aux malades, &
» qu'ils ne sont pas moins payés pour nous tour-
» menter, que pour nous guérir.

Au lieu d'employer des Apothicaires pour la
composition des remèdes, la plupart des Médecins
Chinois se chargent eux-mêmes de ce soin: ils
s'étonnent que les Européens se reposent du prin-
cipal point de leur santé, sur des gens qui n'ont
pas d'intérêt à guérir un malade, & qui s'embar-
raissent peu de la qualité de leurs drogues, pourvu
qu'ils trouvent du profit à les vendre. Tout le
monde est libre d'exercer la médecine comme les
arts mécaniques, sans examen de doctrine, &

Chine.

Chine.

fans avoir pris les degrés. Cette licence multiplie beaucoup les Charlatans , d'autant plus que le peuple , souvent trompé par leur ignorance , ne se lasse point de les employer.

Musique.

Les Chinois s'attribuent la première invention de la musique , & se vantent de l'avoir portée anciennement à sa plus haute perfection ; mais leurs prétentions ne sont pas fabuleuses , ils ont souffert qu'elle ait étrangement dégénéré. Elle est aujourd'hui si imparfaite à la Chine , qu'elle en mérite à peine le nom. Il paraît certain qu'elle y était autrefois fort estimée. Confucius même entreprit d'en introduire les règles dans toutes les contrées dont on lui avait confié le gouvernement. Les histoires du pays parlent beaucoup de l'excellence de l'ancienne musique , & les Chinois regrettent continuellement la perte des anciens livres qui traitaient de cet art. Quelque opinion qu'on en doive prendre , la musique est aujourd'hui peu exercée à la Chine , excepté dans les fêtes , les comédies , les mariages , & d'autres occasions de cette nature. Les Bonzes l'emploient aux funérailles. Les Musiciens de la Chine lèvent & baissent la voix d'une tierce , d'une quinte & d'une octave ; mais ils ne chantent jamais par sémi-tons. La beauté de leurs concerts ne consiste point dans la variété des voix ou dans la différence des parties. Ils chantent tous le même air , suivant l'usage

cence multipli
 ent plus que le
 ignorance, ne
 mière invention
 e l'avoir portée
 ffection; mais
 ouleuses, ils ont
 égénéral. Elle est
 ine, qu'elle en
 certain qu'elle y
 ucius même en
 dans toutes les
 é le gouverne-
 ent beaucoup de
 , & les Chinois
 rte des anciens
 quelque opinion
 que est aujourd'
 té dans les fêtes,
 autres occasions
 oient aux funé-
 èvent & baif-
 ninte & d'une
 par sémi-tons.
 iste point dans
 rence des par-
 suivant l'usage

de tous les Afiatiques. La musique de l'Europe
 leur plaît assez, pourvu qu'il n'y ait qu'une voix
 accompagnée d'instrumens. Ils ne trouvent qu'un
 désordre confus dans le contraste de plusieurs voix
 différentes, & dans les sons graves & aigus, les
 sèches, les fugues, &c.

Ils n'ont point de notes ni d'autres figures pour
 distinguer la diversité des tons, les élévations &
 les chûtes de la voix, & les autres variations
 qui forment l'harmonie; cependant ils expriment
 leurs tons par certains caractères. Les airs chinois,
 joués par un instrument, ou chantés par une
 bonne voix, ne sont pas sans agrément. Ils
 apprennent par routine ou par la justesse de
 l'oreille. On ne laisse pas d'en composer quelque-
 fois de nouveaux. *Kang-hi* en fit plusieurs, qui se
 chantent aujourd'hui. En 1679, ce Monarque
 étant fait jouer quelques airs de clavessin par les
 frères Grimaldi & Pereyra, parut prendre beaucoup
 de plaisir aux airs Européens. Il donna ordre à ses
 musiciens de jouer un air chinois; & lui-même,
 toucha cet instrument avec beaucoup de grace.
 Le Père Pereyra prit ses tablettes, sur lesquelles
 nota aussitôt l'air que S. M. I. avait joué, &
 exécuta aussi parfaitement que s'il l'eût répété
 plusieurs fois. L'Empereur en fut si surpris, qu'il
 avait peine à se le persuader; il ne comprenait

 Chine.

Chine.

pas comment le Missionnaire pouvait avoir appris nos clo-
 en si peu de temps un air que lui & ses Musiciens en dist-
 n'étaient parvenus à jouer parfaitement qu'après tes ; d'
 quantité de répétitions & par le secours de cer- bours.
 rains caractères. Il fallut, pour le convaincre, que pesans
 Pereyra fit plusieurs essais sur d'autres airs qu' les pos-
 nota de même, & qu'il exécuta sur le champ cordes
 avec autant de facilité que d'exactitude. Kang-hi sont or-
 en prit occasion d'instituer une Académie de mu- boyaux
 sique, composée des plus habiles Musiciens de la gles po-
 Chine. Il en donna la direction à son troisième Ils n'on-
 fils, qui était homme de lettres, & qui avait lu avec u-
 beaucoup. Les Académiciens commencèrent par cordes,
 un nouvel examen de tous les Auteurs qui avaient n'est pa-
 écrit sur cette matière. Ils firent composer toutes main ha-
 sortes d'instrumens à l'ancienne mode, suivant les quemen-
 dimensions qu'ils tirèrent de leurs livres ; mais tablette
 les ayant trouvés trop défectueux, ils les corrigè- Bonzes
 rent par des règles plus modernes ; après quoi, chent a-
 ils formèrent un recueil de musique en quatre des Chi-
 volumes, sous le titre de *véritable Doctrine de* des flûte
Li-ti, composé par l'ordre de l'Empereur. Ils y & une
 joignirent ensuite un cinquième tome, qui con- qui a c
 tenait les élémens de la musique Européenne, qui ren-
 rédigés par le Père Pereyra. petite,
 fait pr

Les Chinois ont inventé huit instrumens aux-
 quels ils trouvent beaucoup de rapport avec la Pereyra
 voix humaine. Les uns sont de métal, comme placée

nit avoir appris
 ses Musiciens
 ment qu'après
 secours de cer
 convaincre, que
 autres airs qui
 sur le champ
 tude. Kang-hi
 démie de mu-
 Musiciens de la
 son troisième
 & qui avait lu
 incèrent par
 urs qui avaient
 composer toutes
 de, suivant les
 livres ; mais
 ils les corrigè-
 ; après quoi,
 ue en quatre
 e Doctrine de
 ppeur. Ils y
 me, qui con-
 Européenne,
 trumens aux
 pport avec la
 étal, comme

nos cloches ; d'autres de pierre, entre lesquels on
 en distingue un, qui a la forme de nos trompet-
 tes ; d'autres sont de peaux, comme nos tam-
 bours. Entre plusieurs espèces, il y en a de si
 pesans, que pour en faire usage on est obligé de
 les poser sur un bloc de bois. Les instrumens à
 cordes sont en fort grand nombre ; mais les cordes
 sont ordinairement de soie, & quelquefois de
 boyaux, comme celles des vielles, que les aveu-
 gles portent dans les rues, & celles des violons.
 Ils n'ont que trois cordes, sur lesquelles on joue
 avec un archet. Cependant on en voit un à sept
 cordes, qui est fort estimé, & dont l'harmonie
 n'est pas défagréable, lorsqu'il est touché par une
 main habile : il y en a d'autres encore, mais uni-
 quement composés de bois. Ce sont de grandes
 tablettes, qu'on frappe l'une contre l'autre. Les
 Bonzes se servent d'une petite planche, qu'ils tou-
 chent avec beaucoup d'art & de mesure. Enfin,
 les Chinois ont des instrumens à vent, tels que
 des flûtes, dont on distingue deux ou trois sortes,
 & une machine composée de plusieurs tuyaux,
 qui a quelque ressemblance avec notre orgue, &
 qui rend un son fort agréable ; mais elle est si
 petite, qu'elle se porte dans la main. On en avait
 fait présent d'une à l'Empereur, que le Père
 Pereyra trouva le moyen d'agrandir, & qui fut
 placée dans l'Eglise des Jésuites de Pékin. La

 Chine.

Chine.

nouveauté & l'harmonie de cet instrument, charmèrent les Chinois; mais ils furent encore plus surpris de lui voir jouer seul des airs Européens, ou Chinois, & les mêler quelquefois ensemble, avec beaucoup d'agrément.

Pereyra, dont le talent était singulier pour la musique, plaça au sommet de l'Eglise des Jésuites, une grande & magnifique horloge. Il fit fondre un assortiment musical de petites cloches, qui furent suspendues dans une tour construite exprès pour cet usage, & qui, à l'aide d'un grand tambour, formèrent un carillon sur lequel on jouait, à chaque heure du jour, les plus beaux airs du pays: l'heure sonnait ensuite sur une cloche, d'un ton plus grave. Ce fut un amusement nouveau pour la Cour & la Ville. Les Grands & le Peuple ne se lassaient pas de courir, pour entendre cette musique.

Poésie.

La poésie & l'éloquence sont des arts fort anciens à la Chine. Sans parler de leurs anciens Livres; dont la plupart sont autant d'ouvrages de poésie, on admire la délicatesse & la douceur des Poèmes de *Kyu-i-wen*. La Dynastie de *Tang*, vit fleurir *Li-tsau-pe* & *Tu-re-mwey*, deux Poètes, que l'on met à côté d'Anacréon & d'Horace; ce qui ne prouve pas que nous devions le croire. Les Poètes, à la Chine, sont tous Philosophes; & de tous les Ecrivains Chinois, qui ont quelque réputation,

tation,

ument, char-
nt encore plus
s Européens,
ois ensemble,

ation, *Tsong-nan-fong* est le seul qui n'ait point
écrit en vers. C'est ce qui le fait comparer à la
fleur de *hay-tang*, qui serait parfaite, si elle n'était
pas insipide.

Chine.

ulier pour la
lise des Jésui-
oge. Il fit fon-
s cloches, qui
nstruite exprès
n grand tam-
quel on jouait,
beaux airs du
e cloche, d'un
ment nouveau
s & le Peuple
entendre cette

Pour bien comprendre en quoi consiste l'excel-
lence de la poésie Chinoise, il faut être versé dans
la langue du pays. Les compositions poétiques des
Chinois ont quelque ressemblance avec les Son-
nets, les Rondeaux, les Madrigaux, & les Chan-
sons de l'Europe. Ils ont de longs vers, ils en ont
de courts; c'est-à-dire, qu'il y entre plus ou moins
de mots, & que leur beauté consiste dans la variété
de leur cadence & de leur harmonie. Les vers
Chinois doivent avoir ensemble une relation de
sens & de rime, qui forme une variété aussi agréa-
ble à l'esprit qu'à l'oreille. On distingue, à la
Chine, une autre sorte de poésie, sans rime, qui
consiste dans l'antithèse ou l'opposition des pensées.

des arts font
leurs anciens
d'ouvrages de
a douceur des
ie de *Tang*,
, deux Poètes
d'Horace; ce
le croire. Les
ophes; & de
quelque répu-
tation,

Si la première pensée regarde le printems, la
seconde regarde l'automne; ou si la première a
quelque rapport au feu, la seconde en doit avoir
à l'eau. Cette composition a ses difficultés, qui
demandent un certain art. L'enthousiasme ne man-
que point aux Poètes Chinois; la plupart de leurs
expressions sont allégoriques: ils savent employer
les figures qui donnent de la chaleur & de la force
au style & aux pensées.

Chine.

Au contraire, leur rhétorique est fort naturelle. Ils connaissent peu de règles pour l'ornement du discours. Leur unique étude, en ce genre, est la lecture de leurs meilleurs Ecrivains, dans lesquels ils observent les tours les plus vifs & les plus propres à faire l'impression qu'ils se proposent.

Leur éloquence ne consiste point dans l'arrangement des périodes, mais dans la chaleur de l'expression, dans la noblesse des métaphores, dans la hardiesse des comparaisons, & sur-tout dans les maximes & les sentences de leurs anciens Sages, qui, étant exprimées d'une manière concise, vive & mystérieuse, contiennent beaucoup de sens en peu de mots.

Leur Logique ne contient point de règles pour la perfection du raisonnement, ni de méthodes pour définir ou diviser les idées, & pour en tirer les conséquences. Les Chinois ne suivent que les lumières naturelles de la raison, qui leur sert à comparer plusieurs idées ensemble, sans le secours de l'art, & qui les conduit à la conclusion. Cependant ces qualités leur ont suffi pour composer un grand nombre de Livres, sur toutes sortes de sujets, tels que l'Agriculture la Botanique, les Arts libéraux, militaires & mécaniques, la Philosophie & l'Astronomie : mais la fécondité de leur esprit éclate particulièrement dans leurs Histoires

res,
erran
Rom
rope
d'ing
à l'an
utiles
tation
mêlés
nous a
de ce
gnie r

Les
la Ch
disting
de ces
cher le
ni les
Europ
de gra
dessein
ou d'é
de la v
venus
leurs
entre l
que le

fort naturelle.
l'ornement du
genre, est la
dans lesquels
& les plus pro-
posent.

dans l'arran-
la chaleur de
métaphores,
, & sur-tout
de leurs anciens
manière concise,
aucoup de sens

de règles pour
i de méthodes
& pour en tirer
suivent que les
qui leur sert à
sans le secours
clusion. Cepen-
r composer un
utes sortes de
Botanique, les
niques, la Phi-
condité de leur
s leurs Histo-

tes, leurs Comedies, leurs Livres de Chevalerie errante, leurs Romans & leurs Nouvelles. Les Romans chinois ressemblient assez à ceux de l'Europe; ils contiennent des aventures d'amour & d'ingénieuses fictions; mais l'instruction est jointe à l'amusement, & l'on y trouve des maximes utiles à la réformation des mœurs; & des exhortations à la vertu. Les récits y sont quelquefois mêlés de vers, pour animer la narration. Duhalde nous a donné, pour exemple, trois ou quatre pièces de ce genre, que les Missionnaires de sa Compagnie n'ont pas dédaigné de traduire.

Les Comédies doivent être en grand nombre à la Chine, puisqu'il n'y a point de fête un peu distinguée, où l'on ne se fasse un amusement de ces représentations; mais il n'y faut pas chercher les trois unités d'action de temps & de lieu, ni les autres règles auxquelles on s'attache en Europe, pour donner autant de régularité que de graces à cette sorte de composition. L'unique dessein des Auteurs étant de réjouir une assemblée, ou d'émouvoir les passions, & d'inspirer l'amour de la vertu & la haine du vice, ils se croient parvenus à la perfection, lorsque le succès répond à leurs vues. Ils ne mettent point de distinction entre leurs Tragédies & leurs Nouvelles, excepté que les premières se prononcent sur un théâtre.

 Chine.

Chine.

Dans l'impression, les Acteurs sont rarement nommés, parce qu'en représentant une pièce, on commence par annoncer aux Spectateurs les Acteurs qui doivent paraître, & le rôle qu'ils ont à jouer. C'est à peu près l'ancien procédé des Prologues grecs & latins.

Une compagnie de Comédiens est composée de huit ou neuf Acteurs, dont chacun est quelquefois chargé de différens rôles : autrement, comme les moindres circonstances sont représentées en Dialogues, cette multitude de rôles demanderait une troupe trop nombreuse. On conçoit que le Drame en devient souvent fort obscur. Un masque y pourroit remédier ; mais les Chinois n'en font guères usage que dans les intermèdes, En général, ce déguisement à la Chine est le partage des brigands & des voleurs.

Les Tragédies Chinoises sont entremêlées de chansons, comme leur chant est quelquefois interrompu, pour faire place à deux ou trois lignes de récit. Les Auteurs que nous suivons ici, observent qu'il est choquant pour un Européen, d'entendre un Acteur qui se met à chanter au milieu d'un Dialogue. S'ils avoient écrit de nos jours, ils auroient retrouvé l'exemple de cette bizarrerie dans nos Opéra comiques. Au reste, chez les Chinois, le chant exprime toujours quelque vive émotion de l'ame, telle que la joie, la colère, la

doule
déclar
à la v
à se c

Le
intelli
qu'ell
qui le
qui n
dies,
jes im
fons,
les dif

Le
Théâtr
chi-ko
Maifo
de cert
Jésuite
volum
noises

A l
Nation
confer
respec

* V
Chine,
Voltain

ont rarement
une pièce, on
spectateurs les
le rôle qu'ils
n procédé des

composée de
est quelque-
ment, comme
présentées en
s demanderait
onçoit que le
obscur. Un
les Chinois
s intermèdes,
Chine est le

remêlées de
quelquefois
ou trois lignes
ns ici, obser-
péen, d'en-
ter au milieu
nos jours, ils
te bizarrerie
e, chez les
quelque vive
la colère, la

douleur, ou le désespoir. Un Chinois chante pour déclarer son indignation ; il chante pour s'animer à la vengeance ; il chante même lorsqu'il est prêt à se donner le coup mortel.

Les chansons des Comédies ne sont pas fort intelligibles, sur-tout pour les Européens, parce qu'elles sont remplies d'allusions à des événemens qui leur sont inconnus, & d'expressions figurées qui ne leur sont pas familières. Dans les Tragédies, les airs sont en petit nombre ; & lorsqu'on les imprime, ils sont placés à la tête des chansons, qui sont imprimées en gros caractères, pour les distinguer de la prose.

Le Père Duhalde nous donne pour essai du Théâtre chinois, une Tragédie nommée *Chau-chi-kou-coul* ; c'est-à-dire, le petit orphelin de la Maison de *Chau* ou *Tchao*. On doit la traduction de cette pièce au Père de *Prémare*, Missionnaire Jésuite, qui l'avait tirée d'une collection en cent volumes, de cent des meilleures Tragédies chinoises, composées sous la Dynastie de *Ywen* *.

A l'égard de l'Histoire, on ne connaît pas de Nation qui ait apporté plus de soin à écrire & conserver les annales de son Empire. Ces Livres respectés contiennent tout ce qui s'est passé sous

 Chine.

 Histoire-

* Voyez sur cet ouvrage la Préface de *l'Orphelin de la Chine*, dont la Pièce Chinoise a fourni le sujet à M. de Voltaire.

Chine.

le règne des premiers Empereurs , qui ont gouverné la Chine : on y trouve l'histoire & les loix de l'Empereur *Yau* , avec toutes les mesures qu'il prit pour établir un ordre de gouvernement dans ses Etats ; les Règlements de *Chun* & de *Yu* , ses successeurs , pour hâter les progrès de la morale , & affermir la tranquillité publique ; les usages des petits Rois qui gouvernaient les provinces , sous la dépendance de l'Empereur ; leurs vertus , leurs vices , leurs maximes de gouvernement , leurs guerres mutuelles ; les grands hommes qui fleurissaient de leur temps , & tous les autres événemens qui ont paru dignes d'être transmis à la postérité.

Les Historiens de chaque règne ont suivi la même méthode ; mais ce qui distingue beaucoup les Chinois , c'est l'attention qu'ils ont apportée à garantir leurs Histoires de cette partialité , que la flatterie n'aurait pas manqué d'y introduire. Une de leurs précautions consiste à choisir un certain nombre de Docteurs désintéressés , dont l'office est d'observer tous les discours & toutes les actions de l'Empereur , de les écrire , chacun en particulier , sans aucune communication l'un avec l'autre , & de mettre leurs remarques dans une espèce de tronc destiné à cet usage. Ils rapportent avec sincérité tout ce que leur Maître a fait ou dit de bien & de mal. Par exemple , tel jour l'Empereur

publia
mêm
il n'éc
injust
Sente
donna
sujets
son I
jour ,
qui le
avec
Le
fés , n
que ,
trône
autre
longu
ment
les an
annal
le Pri
le trê
Le
scien
Ceux
sujets
enfan

qui ont gou-
 ire & les loix
 mesures qu'il
 rnement dans
 & de Yu, ses
 de la morale,
 les usages des
 rovinces, sous
 vertus, leurs
 ement, leurs
 mes qui flo-
 autres événe-
 transmis à la

ont suivi la
 gue beaucoup
 ont apportée à
 ialité, que la
 roduire. Une
 isir un certain
 dont l'office
 res les actions
 un en particu-
 un avec l'au-
 ans une espèce
 apportent avec
 fait ou dit de
 ur l'Empereur

oublia sa dignité ; il ne fut pas maître de lui-même, & se laissa vaincre par la colère : tel jour il n'écoula que son ressentiment pour ordonner une injuste punition, ou pour casser, sans raison, une Sentence du Tribunal ; tel jour de telle année il donna telle marque d'affection paternelle à ses sujets : il entreprit une guerre pour la défense de son Peuple & pour l'honneur de l'Empire. Tel jour, au milieu des applaudissemens de sa Cour, qui le félicitait d'une action utile à l'Etat, il parut avec un air humble & modeste, &c. &c.

Le tronc dans lequel ces mémoires sont déposés, n'est jamais ouvert pendant la vie du Monarque, ni même tandis que sa famille est sur le trône : mais lorsque la couronne passe dans une autre maison, on recueille les marques d'une longue suite d'années ; on les compare soigneusement, pour vérifier les faits, & l'on en compose les annales de chaque règne. La lecture de ces annales doit être une leçon bien importante pour le Prince qui monte sur le trône. Mais quelle leçon le trône ne fait-il pas oublier ?

Les Philosophes Chinois réduisent toute la science de leur morale à cinq principaux devoirs. Ceux des pères & des enfans, du Prince & des sujets, du mari & de la femme, de l'aîné des enfans & de ses frères, & ceux de l'amitié. Tous

D iv

Chine.

Morales.

leurs Livres moraux roulent presque uniquement sur ces cinq points.

Chine.

A l'égard du premier, il n'y a point d'âge, de rang, ni de mécontentement juste ou supposé, qui puisse dispenser un fils du respect, de la complaisance & de l'affection qu'il doit à ses parens. Ce sentiment est poussé si loin parmi les Chinois, que les loix accordent aux Pères une autorité absolue sur leur famille, & jusqu'au pouvoir de vendre leurs enfans aux étrangers, lorsqu'ils ont à se plaindre de leur conduite. Un père qui accuse son fils devant un Mandarin, de lui avoir manqué de respect, n'est point obligé d'en apporter de preuves. Le fils passe nécessairement pour coupable, & l'accusation du père est toujours juste. Au contraire, un fils serait regardé comme un monstre, s'il se plaignait de son père. Il y a même une loi qui défend aux Mandarins de recevoir une plainte de cette nature. Cependant elles peuvent être écoutées, lorsqu'elles sont signées par le grand-père; mais s'il se trouve quelque fausseté dans le moindre article, la vie du fils est fort en danger. « C'est le devoir d'un » fils, disent les Chinois, d'obéir & de prendre » patience. De qui souffrira-t-il, s'il ne peut rien » souffrir de son père? »

S'il arrivait qu'un fils maltraitât son père, soit par des paroles injurieuses, soit par des coups

uniquement
 int d'âge, de
 ou supposé,
 pect, de la
 l doit à ses
 in parmi les
 x Pères une
 usqu'au pou-
 angers, lors-
 nduite. Un
 Mandarin, de
 point obligé
 e nécessaire-
 du père est
 erait regardé
 de son père.
 Mandarins
 re. Cepen-
 qu'elles sont
 l se trouve
 icle, la vie
 devoir d'un
 de prendre
 e peut rien
 père, soit
 des coups

ce qui est également rare & horrible, que
 ans un transport de fureur il devînt parricide,
 alarme se répandrait dans toute la province, la
 anition s'étendrait jusques sur ses parens, & les
 Gouverneurs même courraient risque d'être dépo-
 sés; parce qu'on supposerait toujours qu'un misé-
 rable fils n'aurait pû parvenir que par degrés à
 ce comble d'horreur, & que ceux qui devaient
 veiller sur sa conduite, auraient prévenu le scan-
 dale, s'ils eussent apporté une juste rigueur à le
 punir de ses premiers crimes: mais alors il n'y a
 point de châtement trop sévère pour le coupable.
 Il est coupé en mille pièces, sa maison est détruite,
 & l'on élève quelque monument pour éter-
 niser l'horreur d'une si détestable action.

 Chine.

On a déjà vu quelques exemples de la vénéra-
 tion des enfans pour leurs pères, dans l'article du
 deuil pour les morts. Ce respect & cette soumis-
 sion pour les auteurs de leur naissance, qui sont
 les premiers sentimens qu'on leur inspire, les
 expose à l'observation du second devoir, c'est-à-
 dire, à l'obéissance qu'ils doivent aux Princes &
 aux Gouverneurs; & ces deux principes sont
 comme la base de toute la morale & de toute la
 politique Chinoise.

Les devoirs qui regardent le mari & la femme,
 & les enfans d'un même père entre eux, éta-
 blissent l'harmonie & le bon ordre qui régnent

Chine.

généralement dans les familles. La même influence que ces devoirs ont dans la vie privée, se répand dans la société publique. Sous le nom d'amitié, on comprend ce sentiment d'affection qu'on doit à tous les hommes, proches ou éloignés, étrangers comme voisins. Le devoir consiste dans la modestie & la circonspection à laquelle chacun est obligé personnellement, & dans les civilités & les complimens qu'on se doit l'un à l'autre, suivant l'âge, le rang & le mérite.

Les règles de la bienfaisance ont introduit dans l'air & dans les manières des Chinois, une réserve, une complaisance, une habitude de douceur, & de politesse, qui les dispose toujours à se prévenir mutuellement par toutes sortes d'égards, & qui les rend capables d'étouffer, ou du moins de dissimuler les plus vifs ressentimens. Rien ne contribue tant, disent-ils, au repos & au bon ordre de la société. Ils ajoutent que la férocité naturelle de certaines Nations, augmentée par une éducation brutale, rend le peuple intraitable, le dispose à la révolte, & produit dans l'Etat des convulsions dangereuses.

Au reste, les principes de la morale des Chinois, ne sont pas moins anciens que leur Monarchie. Ils les tirent des livres de leurs premiers Sages, dont toutes les maximes & les exhortations portent sur ces fondemens. Ils ont servi de règle à la Nation entière, depuis le temps de son origine.

Les lo
mêmes p
leur but
ment, te
e trouve
s Edits
s Instru
onné ur
s remon
Ministres
du G
tre de
Kang-hi,
grande p
L'histe
nombre d
d'une su
quatre m
à les A
Les Chi
ou des
régnaïen
la même
des Emp
Roi de l
mes in-f
l'histoire
de leur

ême influence
ée, se répand
om d'amitié,
on qu'on doit
oignés, étran-
onfiste dans la
quelle chacun
ns les civilités
un à l'autre,

introduit dans
s, une réserve,
ouceur, & de
à se prévenir
gards, & qui
moins de diffi-
en ne contri-
u bon ordre de
é naturelle de
une éducation
le dispose à la
s convulsions

e des Chinois,
Monarchie. Ils
s Sages, dont
ns portent sur
le à la Nation
ne.

Les loix Chinoises sont toutes fondées sur les mêmes principes de morale & de saine raison. Leur but est de maintenir la forme du Gouvernement, telle qu'elle est établie de tout temps. Elles se trouvent dans les *anciens Livres classiques*, dans les Edits, les Déclarations, les Ordonnances, & les Instructions des Empereurs. Duhalde en a donné un recueil fort curieux, auquel il a joint des remontrances & les discours des plus habiles Ministres, sur les bonnes & les mauvaises qualités du Gouvernement. Ce recueil, qui porte le titre de Collation impériale, est l'ouvrage de Kang-hi, qui a joint ses propres remarques à la plus grande partie des loix.

L'histoire de la Chine forme un très-grand nombre de volumes, comme on doit se le figurer d'une succession d'Empereurs, qui dure depuis quatre mille ans, & du détail des circonstances où les Auteurs sont entrés sur chaque évènement. Les Chinois ont aussi des histoires particulières, ou des annales de tous les petits Rois qui régnaient autrefois dans les provinces, écrites avec la même impartialité & le même détail que celle des Empereurs. On voit dans la Bibliothèque du Roi de Prusse, un de ces ouvrages, en cent volumes *in-folio*. Enfin, quantité d'Auteurs ont écrit l'histoire de leur temps & celle des révolutions de leur Empire. Aussi l'étude de l'histoire est-elle

Chine.

 Chine,

devenue parmi eux une occupation assez pénible, qui demande beaucoup de mémoire & de constance, pour démêler une si grande variété d'évènements, & se mettre en état d'en faire l'application aux nouveaux incidens qui peuvent survenir, soit qu'il soit question seulement d'en juger, soit qu'il s'agisse de soutenir une opinion particulière, sur quelque point de gouvernement.

 Livres classiques

Les livres classiques de la Chine contiennent la morale, les loix, & l'histoire de l'Empire, depuis sa fondation. Ils se réduisent au nombre de cinq, qui portent, par cette raison, le nom d'*U-king*, c'est-à-dire, les cinq Livres. C'est proprement l'Écriture-Sainte des Chinois, pour laquelle ils n'ont pas moins de respect que les Juifs pour l'ancien Testament, les Chrétiens pour le nouveau, & les Turcs pour l'Alcoran. Tous les autres livres de la Chine ne sont que des commentaires ou des explications de l'*U-king*.

L'*U-king* renferme les livres canoniques du premier ordre; les Commentaires tiennent le second. *King* signifie une doctrine sublime & invariable. Le premier des livres canoniques se nomme *I-king*, ou livre des *transmutations*. Il n'est pas facile à des Européens d'entendre & d'expliquer ce que c'est, puisque les Chinois ne le savent pas encore. Il contient soixante-quatre

figures sy
on regard
Cet alph
it-on, l
e put le
us, qui
rit dans
regarde en
émens &
e gouver
Chinois a
l'obscurit
on d'une
eufes. D
ens à de
même à
es objets
pinions,
appelé sou
out, de
ciences &
er plus d
voir vue
un lac!
Empereur
qui a le p
est la t
dans la c

n assez pénible
 mémoire & de
 grande variété
 en faire l'appa-
 reil peuvent sur-
 abonder d'en-
 une opinion
 de gouver-
 contiennent la
 empire, depuis
 nombre de cinq
 m d'*U-king*,
 rement l'Écri-
 elle ils n'ont
 pour l'ancien
 nouveau, & les
 s livres de la
 ou des expli-
 canoniques du
 tiennent le
 e sublime &
 canoniques se
 utations. Il
 entendre &
 Chinois ne
 ante-quatre

figures symboliques , inventées par Fo-hi , & que
 on regarde comme le premier alphabet Chinois.
 Cet alphabet allégorique & moral contenait ,
 it-on , les plus sublimes vérités ; mais personne
 e put les expliquer , jusqu'au temps de Confu-
 us , qui , le premier , en donna la clef. Il décou-
 rit dans ces lignes une profonde doctrine , qui
 egarde en partie la nature des êtres , sur-tout les
 élémens & leurs propriétés ; en partie la morale &
 e gouvernement du genre-humain : cependant les
 Chinois avouent que l'*I-king* est demeuré rempli
 d'obscurités impénétrables , qui devinrent l'occa-
 sion d'une infinité d'erreurs & d'opinions supersti-
 cieuses. Des Docteurs corrompus en réduisirent le
 sens à de vains pronostics , à la divination , &
 même à la magie. Enfin , telle est par-tout sur
 ces objets les plus importans , la contrariété des
 opinions , que ce livre , regardé comme sacré , a été
 appelé souvent le Livre des Sots. Que penser , après
 tout , de son Auteur *Fo-hi* , nommé le Père des
 sciences & du bon gouvernement , qui , pour don-
 ner plus de réputation à ses figures , prétendit les
 avoir vues sur le dos d'un dragon , qui s'éleva
 d'un lac ! C'est même depuis ce temps que les
 Empereurs ont pris un dragon pour armes. Ce
 qui a le plus contribué à la réputation de l'*I-king* ,
 est la tradition établie qu'il fut sauvé du feu ,
 dans la destruction générale de tous les monu-

Chine.

Chine.

mens littéraires, qui arriva par l'ordre de l'Empereur *Tsa-chi-whang-ti*, environ deux cens ans après Confucius, & avant Jesus-Christ. Cette réputation n'a fait qu'augmenter par les éloges des Ecrivains de tous les siècles, qui ont supposé l'*I-king* rempli d'excellentes maximes de politique & de morale, quoiqu'en effet ils ne contiennent point ce qu'il contient, & que ce ne peut-être, selon quelques-uns, qu'un essai fait au hasard, pour ranger deux sortes de livres dans toutes les combinaisons qu'elles peuvent recevoir.

Le second des cinq principaux livres canoniques se nomme *Chu-king*, c'est-à-dire, *livre qui parle des anciens temps*. Il est divisé en six parties, dont les deux premières contiennent les plus mémorables évènements du règne des anciens Empereurs *Yan*, *Chun*, & *Yu*, qui passent pour les Législateurs & les héros de la nation Chinoise. *Yu* fut le Fondateur de la famille de *Hyao*, première Dynastie impériale, qui commença deux mille deux cent sept ans avant Jesus-Christ, & qui dura quatre cent cinquante-huit ans. Dans la troisième partie du second livre canonique, on trouve l'histoire de la seconde famille impériale qui commença dans la personne de *Ching-tong* dix-sept cent soixante-seize ans avant l'Ere chrétienne, & qui dura six cens ans. On y a conservé

es sage
elles i
quelque
uyou,
près l'a
me trou
ou *Chu*
acc, fo
ns avan
quit cen
entremê
mens p
n a dor
ère de
Le m
ontient
hanfons
osées f
les man
grand n
Empereur
te livre,
est pure
ques pi
interprè
été infér
position
que &

dre de l'Empereur
deux cens ans
-Christ. Ces
par les éloges
qui ont suppo
imes de poli
fêt ils ne con
c que ce ne f
qu'un essai f
ortes de lig
u'elles peuve

livres canon
à-dire, livre
visé en six pa
iennent les pl
les anciens Em
passent pour
ation Chinoi
de Hyao, pr
ommença de
efus-Christ, e
it ans. Dans
anonique, e
ille impériale
de Ching-tong
ant l'Ere chr
n y a confere

es sages ordonnances de cet Empereur, avec les
elles instructions du Ministre *Ysong-wey*, &
quelques réglemens d'un autre Ministre, nommé
Fuyou, que l'Empereur *Kau-tsong* fit chercher,
après l'avoir vu en songe, & qui fut trouvé dans
ne troupe de Maçons. Les trois dernières parties
du *Chu-king* renferment l'histoire de la troisième
race, fondée par *Vu-vang*, onze cent vingt-deux
ans avant Jesus-Christ, & continuée l'espace de
huit cent soixante-treize ans. Cette histoire est
entremêlée d'excellentes maximes, & de règle-
mens pour l'utilité publique. Le Père Duhalde
en a donné quelques extraits, de la traduction du
Père de Prémare, Missionnaire Jésuite.

Le troisième livre canonique du premier ordre
contient, sous le nom de *Chi-king*, des odes, des
chansons & d'autres pièces de poésies, com-
posées sous la troisième race. C'est la relation
des manières, des usages & des maximes d'un
grand nombre de petits Rois subordonnés aux
Empereurs. Confucius accorde de grands éloges à
ce livre, & déclare que la Doctrine qu'il renferme
est pure & sainte; mais comme il s'y trouve quel-
ques pièces impies & extravagantes, plusieurs
interprètes soupçonnent qu'elles peuvent y avoir
été insérées dans des temps postérieurs. Ces com-
positions poétiques, dont le style est fort laconi-
que & chargé de vieux proverbes, qui le rendent

 Chine.

Chine.

fort obscur , peuvent être divisées en cinq différentes classes. La première comprend l'éloge des hommes illustres par leurs vertus & leurs talens, avec quantité d'instructions ou de maximes, qui se chantent dans les grandes solemnités , telles que les sacrifices , les funérailles , & les cérémonies instituées à l'honneur des ancêtres. La seconde renferme les usages de l'Empire , dans une espèce de romances , composées par divers particuliers. Elles ne se chantent point , mais elles se récitent devant l'Empereur & ses Ministres , dont elles ne censurent pas moins les défauts que ceux du Peuple. La troisième porte le titre de *Comparaisons*, parce que cette figure y est employée continuellement. La quatrième contient des Odes , qui s'élèvent , dit-on , au-dessus du sublime. La cinquième contient des vers qui parurent suspects à Confucius , & qu'il regarda comme apocryphes. Ce qu'on peut affirmer , sans que nous devions en être plus vains , c'est que toutes ces productions , qui n'ont de respectable que leur ancienneté , & quelques traits de bonne morale , ces monumens , qui sont *au-dessus du sublime* , sont fort au-dessous de nos bons livres : mais il était beau de les avoir , ces monumens , quand le reste de la terre , excepté les Indes , était ignorant & barbare.

Le *Chun-efyu* , ou le quatrième livre canonique

que

que du
le règne
du temp
après les
même à
rejetée
qu'il con
Confucius
nom de
un abrégé
Royaume
qu'ils fu
par cette
aité qu
ivres ca
portent b
trouve le
avec la p
on titre
l'érat f
ertueux
trince.
Le Li-
es cérém
ne livre
e divers
tribué à
auteur f

Tom

que du premier ordre, ne fut point admis avant le règne de la race de *Han*. Il avait été composé du temps de Confucius, c'est-à-dire, long-temps après les trois autres. Quelques-uns l'attribuent même à ce Philosophe; mais cette opinion est rejetée du plus grand nombre. Les uns croient qu'il contient l'histoire du royaume de *Lu*, où Confucius naquit, & qui porte aujourd'hui le nom de Chan-tong: d'autres le regardent comme un abrégé de ce qui s'était passé dans les différens Royaumes, dont la Chine était composée avant qu'ils fussent réunis par *Tsin-chi-whang-ti*. C'est par cette raison que d'habiles gens auraient souhaité qu'il fût rangé dans la seconde classe des livres canoniques. Cependant les Chinois lui portent beaucoup de respect & d'affection: on y trouve le récit des actions de plusieurs Princes, avec la peinture de leurs vices & de leurs vertus. Son titre est *le Printems & l'Automne*, par allusion à l'état florissant de l'Empire, sous un Prince vertueux, & à sa décadence sous un mauvais Prince.

Le *Li-ki*, ou le recueil des loix, des devoirs & des cérémonies de la vie civile, forme le cinquième livre canonique, en douze livres, composé de divers ouvrages des anciens. Quoiqu'il soit attribué à Confucius, on croit que le principal Auteur fut *Cheu-chong*, frère de l'Empereur

Chine. *Vu-vang*. Il renferme aussi les ouvrages de plusieurs Disciples de Confucius, & de divers autres Ecrivains moins considérés, parce qu'ils sont plus modernes. On y traite des usages & des cérémonies, tant sacrées que profanes, sur-tout pendant les trois Dynasties de Hyao, Chang & Cheu; du devoir des enfans à l'égard des auteurs de leur naissance, & des femmes envers leurs maris; des règles de la véritable amitié; de la civilité dans les fêtes; de l'hospitalité, des honneurs aux ancêtres, de la guerre, de la musique, & de plusieurs autres sujets qui ont rapport aux intérêts de la société. Mais comme trois cens ans après l'origine de cette compilation, tous les exemplaires en furent brûlés par l'ordre de *Tsin-chi-whang* & qu'on n'en put sauver qu'un petit nombre de feuilles échappées aux flammes, avec ce que les vieillards avaient retenu par cœur, on soupçonne qu'il s'y est mêlé quantité de choses étrangères sans compter qu'on y trouve un grand nombre d'usages qui ne sont pas reçus aujourd'hui. Aussi les Chinois confessent-ils qu'il ne doit être lu qu'avec beaucoup de précaution.

Les livres canoniques du second ordre sont au nombre de quatre, tous composés par Confucius ou ses Disciples. On y en a joint deux autres, qui sont presque aussi considérés que les quatre premiers. Le Père Noel, Missionnaire *Wante*, célèbre

vrages de plu
 e divers autre
 qu'ils font pla
 & des cérém
 r-tout penda
 g & Cheu; de
 uteurs de leu
 leurs maris
 de la civilis
 es honneurs
 & de plusieurs
 intérêts de l
 ans après l'oi
 es exemplaire
sin-chi-whang
 écit nombre d
 avec ce que le
 on soupçonne
 es étrangères
 grand nombre
 ourd'hui. Au
 he doit être l

 ordre font a
 ar Confucius
 ux autres, qu
 es quatre pré
 uite, célèbre

ar ses observations astronomiques, & par d'autres
 marques sur la Chine & les Indes, a publié une
 aduction de ces livres, en latin, dont le Père
 Duhalde nous a donné des extraits.

Chine.

Le premier livre du second ordre, porte le nom
Tay-hya, ou de *Grande Science*, parce qu'il est
 destiné à l'instruction des Princes & des Seigneurs
 dans toutes les parties du gouvernement, & qu'il
 traite du souverain bien, qui consiste, suivant la
 doctrine de cet ouvrage, dans la conformité des
 actions avec la droite raison. Pour y parvenir,
 Confucius enseigne qu'il est nécessaire de bien
 examiner la nature des choses, & de s'élever à la
 connaissance du bien & du mal; de se fixer dans
 l'amour de l'un & dans la haine de l'autre; de
 tendre à l'innocence du cœur, de l'ordre dans
 ses manières; qu'un homme ainsi renouvelé ne
 trouvera point de peine à renouveler les autres,
 & fera bientôt régner la paix dans l'Empire, &
 dans le sein des familles.

Le second livre se nomme *Chong-yong*, ou le
Medium immuable. C'est un ouvrage de Confu-
 cius, où ce Philosophe traite du *medium* qui doit
 être observé dans toutes choses, & que tout le
 monde doit suivre, sur-tout ceux qui sont chargés
 du gouvernement des Nations; parce que c'est
 dans ce *medium*, ou ce tempérament, que la
 vertu consiste. C'est l'axiome d'Horace: *Virtus*

Chine.

est medium viciorum. L'ouvrage est divisé en trente-trois articles, où Confucius établit que la Loi du Ciel est gravée dans le cœur de l'homme, & que la lumière de la raison est un guide que l'on doit suivre. Il déplore le misérable état du genre-humain, qui s'attache si peu au *medium*; il explique en quoi il consiste: il prétend que si cette science est difficile dans la spéculation, elle est aisée dans la pratique; mais malgré l'autorité de Confucius, tous les hommes croiront le contraire. *Video meliora, proboque: deteriora sequor*, est la devise de presque tous les hommes.

Le *Lun-yu*, ou le livre des Sentences, troisième livre du second ordre, est divisé en vingt articles, six desquels sont employés en récits que les Disciples de Confucius font de leur maître; & les dix autres, en questions, en réponses, & en maximes de ce Philosophe ou de ses Disciples, sur la vertu, les bonnes œuvres, & l'art de bien gouverner; cette collection est remplie de Sentences morales, qui ne cèdent rien à celles des sept Sages de la Grèce. Confucius déclare, « qu'il est impossible qu'un flatteur ait de la vertu; que le sage ne s'afflige point d'être peu connu de ses hommes, mais qu'il regrette de ne les pas connaître assez: (cette pensée est en effet très-belle, & il y en a peu d'un plus grand sens) que l'homme sage ne se propose que la beauté de la

„ vertu, &
Duhalde
volume.

Le quatrième
Livre du Livre
& du Discours
Ses ouvrages
première collection
nuit. Ils traitent
administrati
l'Empire éta

l'Auteur pro
armes, ma
attendre la
discours son
bonne l'extr

Le cinquième
du respect fi
seulement
ions de fo
enfants à l'é
omme la b
lial est po
point de v
obéissance
la désobéiss
moins les P
propose co

en trente-
la Loi du
ne, & que
e l'on doit

du genre-
n; il expli-
que si cette
n, elle est
autorité de
e contraire:

quor, est la

s, troisième

ngt articles,

ue les Disci-

; & les di-

en maxi-

ples, sur le

e bien gou-

e Sentence

es sept Sage

qu'il est im-

ertu; que le

connu de

ne les pa-

n effet très

nd sens) qu

beauté de

vertu, & que l'insensé ne pense qu'aux plaisirs ».

Duhalde nous donne plusieurs extraits de ce volume.

Chine.

Le quatrième livre se nomme *Meng-tse*, ou *Livre du Docteur Meng*. Il traite des Rois de *Lu* & du Disciple de *Te-tse*, petit-fils de Confucius. Ses ouvrages sont divisés en deux parties, dont la première contient six chapitres, & la seconde, huit. Ils traitent presque uniquement de la bonne administration dans le gouvernement. Comme l'Empire était alors troublé par des guerres civiles, l'Auteur prouve que ce n'est pas de la force des armes, mais des exemples de vertu qu'il faut attendre la paix & la tranquillité de l'Etat. Ces discours sont en forme de dialogue. Duhalde en donne l'extrait.

Le cinquième livre, intitulé *Hyau-king*, ou *du respect filial*, est un petit volume, qui contient seulement les réponses de Confucius aux questions de son Disciple *Tsong*, sur le devoir des enfans à l'égard de leurs pères, qu'il fait regarder comme la base d'un sage gouvernement. Le respect filial est porté fort loin dans ce traité. Il n'y a point de vertu si nécessaire & si sublime que l'obéissance d'un fils, ni de crime si énorme que la désobéissance. Cette obligation ne regarde pas moins les Princes que les derniers sujets, & l'on propose comme des modèles de vertu, ceux qui

 Chine.

ont servi, par leurs exemples, à mettre en honneur la tendresse & le respect filial. Cependant on reconnoît que les enfans ne doivent point obéir à leur père, ni les Ministres aux Princes, s'ils en reçoivent des ordres qui blessent la justice & la civilité.

Le sixième & le dernier livre canonique, porte le titre de *Syau-hya*, ou d'*Ecole des enfans*. Il fut composé vers l'an de Notre-Seigneur 1150, par le Docteur *Cheu-hi*, sous le règne de la race de *Song*. C'est une collection de maximes & d'exemples, tant anciens que modernes, divisée en chapitres & en paragraphes. Elle traite particulièrement des Ecoles publiques, des honneurs dûs aux parens, aux Rois, aux Magistrats, & aux personnes âgées; des devoirs du mari & de la femme; de la manière de régler le cœur, les gestes du corps, la nourriture & l'habillement. En un mot, le but de l'Auteur est d'instruire la jeunesse, & de réformer les manières. Duhalde donne un extrait des maximes que le Compilateur a jointes aux principes des anciens livres.

 Langage.

La connoissance du langage & l'art de l'écriture, sont, comme on l'a déjà remarqué, une partie de l'érudition Chinoise; & la carrière des emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du Peuple apprend à lire & à écrire.

La langue Chinoise n'a aucune ressemblance

avec
 Toute
 d'un
 divers
 des m
 y a a
 que c
 nomb
 cinqu
 d'autr
 leurs
 binaif
 Ce fo
 qui fi
 par la
 Cet
 suffire
 que n
 varié p
 des in
 autres
 ceux c
 cette v
 contin
 prono
 signifi
 gé, il
 cuisin

avec les autres langues, mortes ou vivantes.

Toutes les autres ont un alphabet, composé d'un certain nombre de lettres, qui, par leurs diverses combinaisons, forment des syllabes & des mots; au lieu que dans celle des Chinois, il y a autant de caractères & de différentes figures que d'expressions & d'idées; ce qui en rend le nombre si grand, que Magalhaens, en compte cinquante-quatre mille quatre cent neuf, & d'autres jusqu'à quatre-vingt mille. Cependant leurs mots élémentaires, dont ils varient les combinaisons figurées, ne surpasse pas trois cent trente. Ce sont autant de monosyllabes indéclinables, qui finissent presque tous par une voyelle, ou par la consonnante *n*, ou *ng*.

Cette petite quantité de syllabes ne laisse pas de suffire pour traiter toutes sortes de sujets, parce que même sans multiplier les mots, le sens est varié presque à l'infini par la différence des accens, des inflexions, des tons, des aspirations, & des autres changemens de la voix. A la vérité, pour ceux qui ne sont pas fort versés dans la langue, cette variété de prononciation devient une occasion continuelle d'erreur. Par exemple, le mot *chu*, prononcé en traînant sur *u*, & levant la voix, signifie *Seigneur & Maître*; d'un ton uni & allongé, il signifie *pourceaux*; d'un ton bref, il signifie *cuisine*; & d'un ton fort & mâle, qui s'adoucit sur

Chine.

Chine.

la fin, il signifie *colonne*. De même la syllabe *po*, suivant ses divers accens & ses différentes prononciations, n'a pas moins d'onze différens sens. Elle signifie *verre, bouillir, vanner du riz, prudent, libéral, préparer, vieille femme, casser ou fendre, incliné, fort peu, arroser, esclave ou captif*. Il en faut conclure que les Grecs que l'on a beaucoup vantés pour la délicatesse de l'oreille, étaient en ce genre fort inférieurs aux Chinois; mais je n'en conclurais pas avec les Historiens des Voyages, que la langue de la Chine soit très-abondante & très-expressive. C'est une véritable pauvreté qu'un grand nombre de différences imperceptibles, dont l'étude peut occuper la vie d'un homme. La véritable richesse d'un idiome est dans les expressions usuelles, plus ou moins faciles à comprendre & à retenir. En général, la langue qui exprime le plus de choses d'une manière claire & précise, est la plus riche de routes.

D'un autre côté, le même mot différemment composé, dénote une infinité de choses différentes. *Mu*, par exemple, signifie seul, un arbre, ou du bois; composé, il a quantité d'autres sens. *Mu-tyau* signifie du bois préparé pour bâtir; *mu-lan*, des barreaux ou une porte de bois; *mu-hya*, une caisse; *mu-fyane*, une armoire, *mu-tsyang*, un charpentier; *mu-ul*, un moufferon; *mu-nu*, une espèce de petite orange; *mu-sing*, la planète de Jupiter;

mu-mye

être joint

sens qu

par un

monosyl

quels ils

de clarté

es diffé

compre

paroître

Il ne

Auteurs

& qu'ils

pourrait

contraire

es Etran

ence, su

où l'acce

en form

ale de la

ons du

différent

ne à

naissance

Comm

pour vari

le même

la syllabe *po*,
 ntes pronon-
 ens sens. Elle
ix, prudent,
er ou fondre,
ou captif. Il
 a beaucoup
 , étaient en
 ois ; mais je
 s des Voya-
 t très-abou-
 éritable pau-
 nces imper-
 la vie d'un
 idiome est
 moins faciles
 l, la langue
 manière claire
 s.
 différemment
 choses diffé-
 l, un arbre,
 d'autres sens.
 âtir; *mu-lan*,
mu-hya, une
 ng, un char-
 , une espèce
 de Jupiter;

mu-myen, du coton, &c. Enfin, ce mot peut être joint à quantité d'autres, & forme autant de sens que de combinaisons. Ainsi les Chinois, par un simple changement d'ordre dans leurs monosyllabes, font des discours suivis, dans lesquels ils s'expriment avec beaucoup de grace & de clarté. L'habitude leur fait distinguer si bien les différens tons des mêmes monosyllabes, qu'ils comprennent leurs différentes significations, sans paroître y faire beaucoup d'attention.

Il ne faut pas s'imaginer, comme plusieurs Auteurs le racontent, qu'ils chantent en parlant, & qu'ils fassent une espèce de musique, qui ne pourrait pas être fort agréable à l'oreille. Au contraire, ces différens tons sont si délicats, que les Etrangers n'en sentent pas facilement la différence, sur-tout dans la province de *Kyang-nan*, où l'accent passe pour le plus parfait. On peut s'en former une idée par la prononciation gutturale de la langue Espagnole, & par les différens tons du Français & de l'Italien, qui signifient différentes choses, quoiqu'on ait d'abord quelque peine à les trouver différens; ce qui a donné naissance au proverbe : *le ton fait tout*.

Comme les Chinois n'ont point d'accens écrits pour varier les sons, ils sont obligés d'employer pour le même mot autant de figures qu'il y a de tons

 Chine.

Chine.

par lesquels son sens est varié ; ils ont avec ces des caractères qui expriment deux ou trois mots & quelquefois des phrases entières. Par exemple pour écrire ces deux mots , *bon jour* , *Monfieur* au lieu de joindre le caractère de *bon jour* avec celui de *Monfieur* , ils en employent un différent qui exprime par lui-même ces deux mots , ou , l'on veut , ces trois mots ; mais on conçoit aisément que cet usage multiplie extrêmement les caractères Chinois , & rend l'art de joindre les monosyllabes très-complicqué. Dans la composition par écrit , les mots sont , à la vérité , les mêmes ; mais le style poli est si différent de celui du discours familier qu'un homme de lettres ne pourrait les confondre sans paraître ridicule. Il est aisé de s'imaginer comment bien l'étude d'un si grand nombre de caractères demande d'années , non-seulement pour les distinguer dans leur composition , mais pour se souvenir même de leur signification & de leur forme. Cependant lorsqu'on en fait parfaitement dix mille , on peut fort bien s'exprimer dans cette langue , & lire quantité de livres. Celui qui en fait le plus , passe pour le plus habile ; mais la plupart des Chinois n'en savent pas plus de quinze ou vingt mille ; & parmi les Docteurs même , il s'en trouve peu qui en sachent plus de quarante mille.

Ce prodigieux nombre de caractères est recueilli dans une espèce de Vocabulaire , qui se nomme

Hay-py
les , qu
manière
naires ,
rères ra
arbres ,
on app
les trait
au-dess
radicale
Diction
compil
plupart
dant il
langue
supplér

Out
ont un
mille c
lire ou
livres.
ne leur
ont rec
l'instru
d'exerc
Clé
caractè
Episto

Hay-pyan. Comme l'hébreu a ses lettres radicales, qui font connaître l'origine des mots & la manière de trouver leurs dérivés dans les Dictionnaires, la langue Chinoise a de même ses caractères radicaux, tels que ceux des montagnes, des arbres, de l'homme, de la terre, du cheval, &c. On apprend même à distinguer, dans chaque mot, les traits ou les figures qui sont placées au-dessus, au-dessous, à côté, ou dans le corps de la figure radicale. Le dernier Empereur fit composer un Dictionnaire, qui contenait, dans la première compilation, quatre-vingt-quinze volumes, la plupart fort épais & d'un petit caractère : cependant il était bien éloigné de renfermer toute la langue, puisqu'on jugea nécessaire d'y joindre un supplément de vingt-quatre volumes.

Outre ce grand Vocabulaire, les Chinois en ont un autre qui ne contient que huit ou dix mille caractères, & dont les Savans font usage pour lire ou écrire, & pour entendre ou composer leurs livres. Ils ont recours au grand, lorsque le petit ne leur suffit pas. C'est ainsi que les Missionnaires ont recueilli tous les termes qui peuvent servir à l'instruction du peuple, pour se faciliter les moyens d'exercer leur ministère.

Clément d'Alexandrie attribue trois sortes de caractères aux Egyptiens. Le premier, qu'il appelle *Epistolaire*, ressemble, dit-il, aux lettres de notre

 Chine.

Chine.

alphabet. Le second est le *Sacerdotal*, qui sert pour les écrits sacrés, comme les notes, pour la musique. Le troisième, qui est le *Hiéroglyphique*, n'est employé que pour les inscriptions publiques sur les monumens. Il y a deux méthodes pour le dernier; l'une par des images exactes, que représentent ou l'objet même, ou quelque chose qui en approche beaucoup; c'est ainsi qu'on emploie le croissant, pour exprimer la lune: l'autre, par des symboles & des figures énigmatiques, telles qu'un serpent en forme de cercle, avec sa queue dans sa gueule, pour signifier l'année ou l'éternité. Les Chinois ont toujours eu, comme les Egyptiens, une certaine variété de caractères symboliques. Au commencement de leur Monarchie, ils se communiquaient leurs idées en traçant, sur le papier, les images naturelles de ce qu'ils voulaient exprimer: par exemple, un oiseau, une montagne, un arbre, pour signifier exactement les mêmes choses. Cette méthode était fort imparfaite, & demandait des volumes entiers pour l'expression des pensées les plus courtes. D'ailleurs, combien d'objets ne pouvaient être représentés par le crayon ou le pinceau, tels que l'ame, les réflexions, les passions, la beauté, la vertu, les vices, les actions des hommes & des animaux; enfin, tout ce qui est sans corps & sans forme! Ce fut cette raison qui fit changer insensiblement

l'ancien
res plus
tombent
Un f
ères de
font les
mêmes
Régions
peuvent
dent par
commun
être con
rent diff
sens est
Avant
on se se
coulans,
comme
conserve
appellen
Le sty
est conc
ceux qu
leurs car
& même
méprise
mots. I
mêlées

l'ancienne manière d'écrire & composer des figures plus simples, pour exprimer les choses qui ne tombent pas sous les sens.

Chine.

Un fait très-remarquable, c'est que les caractères de la Cochinchine, du Tonkin & du Japon, sont les mêmes qu'à la Chine, & signifient les mêmes choses. Quoique les Peuples de ces quatre Régions aient un langage si différent, qu'ils ne peuvent s'entendre dans le discours, ils s'entendent parfaitement par écrit, & leurs livres sont communs entre eux. Ainsi, leurs caractères peuvent être comparés aux figures des nombres, qui portent différens noms en divers pays, mais dont le sens est par-tout le même.

Avant le commencement de la Monarchie, on se servait de petites cordes, avec des nœuds coulans, qui avaient chacun leur signification, comme les quipos des Péruviens. Les Chinois en conservent la représentation sur deux tables qu'ils appellent *lo-tu* & *lo-chu*.

Le style des Chinois, dans leurs compositions, est concis, allégorique, & souvent obscur pour ceux qui ne sont pas bien versés dans l'usage de leurs caractères. Il demande beaucoup d'attention, & même d'habileté, pour ne tomber dans aucune méprise : il exprime quantité de choses en peu de mots. Les expressions sont vives, animées, entremêlées de comparaisons hardies & de métaphores.

Chine.

Duhalde en donne un exemple : « L'encre qui a tracé l'Edit Impérial en faveur de la Religion Chrétienne, n'est point encore sèche ; & vous entreprenez de la détruire ? » C'est ainsi qu'écrivent les Chinois. Hamlet, dans Shakespear, emploie une figure toute semblable, en parlant de sa mère, qui est prête à se marier avec le Ministre de son premier époux. « L'infidèle ! avant d'avoir usé les souliers qu'elle portait à l'enterrement de mon père ! » Il y a de la vérité dans cette idée, & cette vérité grossière paraît une beauté aux nouveaux Commentateurs de Shakespear. Mais les gens de goût, qui savent qu'un Prince ne s'exprime pas comme un homme du Peuple, & que le langage du théâtre n'est pas celui des rues, diront qu'il était facile de saisir cent autres circonstances que celle des souliers, & d'être aussi vrai & plus noble.

Ils insèrent volontiers dans leurs écrits des sentences & des passages tirés des cinq livres canoniques ; & comme ils comparent la composition à la peinture, ils emploient aussi ces sentences aux cinq principales couleurs qu'ils emploient pour peindre : enfin, ils attachent beaucoup de prix à l'habileté de la main pour la justesse & la netteté des caractères. C'est à quoi l'on apporte une extrême attention dans l'examen de ceux qui se présentent pour les degrés. Les Chinois préfèrent un beau

caractères
souvent
turé,
l'honneur
livres le
encontr
manque
qui mar
gemme
tion. La
croiraie
imprime
ou cont
On li
de la C
souvent
éventail
leur lan
employé
polie, t
rurgie. C
fortes d
différent
ciation,
position
qui est
Europe

L'encre qui a
 e la Religion
 eche; & vous
 ainsi qu'écrit.
 Shakespear,
 e, en parlant
 arrier avec le
 infidèle! avant
 trait à l'enter-
 la vérité dans
 paraîtra une
 rs de Shakes-
 savent qu'un
 a homme du
 tre n'est pas
 cile de saisir
 des fouliers,
 ts écrits des
 livres cano-
 composition
 es sentences
 ploient pour
 up de prix à
 & la netteté
 une extrême
 e présentent
 at un beau

caractère d'écriture, au tableau le plus fini; & souvent une page de quelque vieil écrit bien exécuté, se vendra fort cher. Ils rendent une espèce d'honneur à leurs caractères, jusques dans les livres les plus communs; & si le hazard leur fait rencontrer quelques feuilles imprimées, ils ne manquent point de les ramasser avec respect. Celui qui marcherait dessus, ou qui les jetterait négligemment, passerait pour un homme sans éducation. La plûpart des menuisiers & des mâçons se croiraient coupables, s'ils déchiraient une feuille imprimée, lorsqu'ils la trouvent collée sur un mur ou contre une fenêtre.

On lit dans quelques relations, que les Savans de la Chine, en conversant ensemble, tracent souvent des caractères avec le doigt ou avec leur éventail, sur leurs genoux, ou dans l'air. C'est que leur langue a divers mots qui ne doivent être employés que rarement dans une conversation polie, tels que les termes de navigation & de chirurgie. Concluons que l'on peut distinguer trois sortes de langages: le vulgaire, qui varie dans les différentes provinces, sur-tout pour la prononciation, & qui n'est employé que dans les compositions des basses classes: le *Langage Mandarin*, qui est à peu-près pour eux ce que le latin est en Europe pour les Ecclésiastiques & les Savans, &

 Chine.

que l'Auteur de l'*Orphelin de la Chine* appelle
 Chine.

La Langue sacrée ,

Du Conquérant Tartare , & du Peuple ignorée.

Enfin, celui des livres , qui est fort différent du discours familier : il ne s'emploie jamais que pour écrire , & ne peut être entendu sans le secours des lettres; mais ceux à qui l'étude facilite l'intelligence de ce style , y trouvent beaucoup de netteté & d'agrément. Chaque pensée est ordinairement exprimée par cinq ou six caractères : l'oreille la plus délicate n'y rencontre rien de choquant ; & la variété des accens en rend le son fort doux & fort harmonieux. La différence entre les livres qu'on publie dans ce dialecte , & ceux qui portent le nom de *King*, consiste dans le sujet , qui n'est pas si relevé , & dans le style , qui n'a pas la même grandeur & la même précision. Il faut passer par quantité de degrés, avant que d'arriver à la majestueuse brièveté qu'on admire dans les *Kings*. On n'emploie point de ponctuation pour les sujets sublimes : on laisse aux Savans , pour qui ces ouvrages sont destinés, le soin de juger où le sens se termine ; & les habiles gens ne s'y trompent jamais.

Les Chinois ont encore une autre sorte de langage , & un autre caractère , qui a servi à la composition de quelques livres , que les Savans doivent entendre ; mais qui ne sert plus à présent que pour les titres , les inscriptions, les sceaux &

les

les de
 qu'ils e
 & les
 un cara
 ils ont
 viation
 cause d
 recueil

Quo
 beauco
 & que
 ment l'
 gueur i
 ment.

s'appren
 & toute
 dit-il e
 les Jéf
 prétend
 assidu ,
 & parle
 sionnair
 de pro
 tendire
 prêcher
 leur iar
 d'un â
 mais il

To

Chine appelle
crée,
e ignorée.

férent du dif-
mais que pour
le secours des
l'intelligence
e netteté &
airement ex-
oreille la plus
nt ; & la va-
doux & fort
livres qu'on
ortent le nom
est pas si rele-
ême grandeur
r quantité de
eufe brièveté
mploie point
es : on laisse
ont destinés,
hine ; & les

forte de lan-
vi à la com-
Savans doi-
s à présent
es sceaux &
les

les devises. Ils ont aussi une écriture courante, qu'ils emploient dans les contrats, les obligations & les actes de justice, comme les Européens ont un caractère particulier pour les procédures. Enfin, ils ont une espèce de notes ou de caractères d'abréviations, qui demande une étude particulière à cause de la variété de ses traits, & qui sert à recueillir promptement tout ce que l'on veut écrire.

Quoique toutes ces observations présentent beaucoup de difficultés dans le langage Chinois, & que plusieurs Missionnaires en jugent effectivement l'étude ennuyeuse, pénible, & d'une longueur infinie, d'autres en ont parlé fort différemment. Magalhaens, par exemple, assure qu'il s'apprend avec plus de facilité que le grec, le latin, & toutes les langues de l'Europe ; plus facilement, dit-il encore, que les langues des autres pays, où les Jésuites sont employés dans les Missions. Il prétend qu'avec une bonne méthode & un travail assidu, on peut, dans l'espace d'un an, entendre & parler fort bien la langue chinoise. Les Missionnaires, ajoute le même Auteur, y firent tant de progrès dans l'espace de deux ans, qu'ils se rendirent capables de confesser, de catéchiser, de prêcher & de composer aussi facilement que dans leur langue naturelle, quoique la plupart fussent d'un âge avancé. Voilà ce que dit Magalhaens ; mais il est permis d'en douter.

Chine.

La langue chinoise est le contraire de toutes les autres, parce qu'elle a infiniment plus de caractères que de mots. Les Chinois admirent de leur côté qu'avec si peu de lettres, les Européens puissent exprimer toutes leurs paroles; mais l'étonnement cesserait de part & d'autre, si, l'on faisait réflexion que les mots sont composés de la combinaison d'un petit nombre de sons simples, formés par les organes de la parole, & que les caractères Européens sont inventés pour exprimer des sons; au lieu que les caractères Chinois expriment des mots, & doivent être par conséquent beaucoup plus nombreux. Il n'est pas aisé de juger comment cette méthode leur est venue à l'esprit, plutôt que l'autre, ou pourquoi ils ont préféré l'une à l'autre, si elles s'y sont présentées toutes deux. Nous savons seulement qu'il n'y a pas d'autre exemple de cette préférence dans toutes les parties du monde connu. A la vérité, les Egyptiens, les Mexicains & d'autres Peuples ont eu des caractères de la même nature; mais il en reste fort peu; & l'on ne voit pas que l'invention en ait été si judicieuse & si uniforme, ni qu'elle ait été capable d'exprimer une aussi grande variété d'idées simples & composées, que la méthode Chinoise.

Il est difficile d'exprimer les mots Chinois en caractères Européens; mais il est impossible d'expri-

mer le
 La ra
 parce
 sons q
 encore
 des pa
 ou, si
 plusieurs
 excepte
 particu
 sont de
 que de
 tères C
 nombre
 qu'un d
 qui n'a
 ils ne p
 deux ce
 veulent
 péen, e
 les trois
 ploient
 ple, au
 k; ils
 d'Holste
 Stockho
 d'Alex.
 La c

aire de toutes
plus de caractères
mirent de leur
Européens puis-
mais l'éton-
si l'on faisait
és de la com-
simples, for-
que les caractères
exprimer des
nois expriment
séquent beau-
aisé de juger
venue à l'esprit,
ils ont préféré
ésentées toutes
n'y a pas d'au-
ans routes les
té, les Egyptiens
peuples ont eu
mais il en reste
l'invention en
ni qu'elle ait
grande variété
de la méthode
s Chinois en
ossible d'expri-

mer les mots Européens en caractères Chinois. La raison en est sensible : c'est non-seulement parce que la langue chinoise manque de certains sons qui se trouvent dans d'autres langues; mais encore parce que les caractères Chinois expriment des paroles, au lieu d'exprimer de simples sons, ou, si l'on veut, parce qu'ils expriment le son de plusieurs lettres ensemble. Cependant il faut en excepter les voyelles, dont chacune a son caractère particulier. Comme tous les mots de cette langue sont de simples syllabes, & que leur nombre n'est que de trois cent trente, il est clair que les caractères Chinois ne peuvent exprimer un plus grand nombre de syllabes en aucune autre langue, & qu'un quart de ces caractères étant d'une nature qui n'a rien de semblable en aucun autre lieu, ils ne peuvent exprimer par conséquent plus de deux cent cinquante syllabes étrangères. Lorsqu'ils veulent écrire ou prononcer quelque mot Européen, dont les syllabes ne se trouvent pas dans les trois cent trente mots de leur langue, ils emploient ceux qui en approchent le plus. Par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ke*; ils prononcent *Ho-cul-se-te-in*, au lieu de *Holstein*; *Se-tuyau-ko-culma*, au lieu de *Stockholm*; & *Oli-che-ye-si-che*, au lieu de *Alexiowitz*.

=====
Chine.

La difficulté devient d'autant plus grande,

Chine.

qu'ils n'ont pas les lettres *b*, *d*, *v*, *x* & *z*, qui reviennent souvent dans les langues de l'Europe. Ils expriment ordinairement le *d* comme le *t*, par *ki* ; ils emploient *p*, pour *b* ; cependant le *d* & le *z* paraissent fondus dans les mots *j-tse*, que plusieurs Chinois prononcent *j-dse* ; mais ceux qui peuvent prononcer distinctement *j-dse*, ne pourraient prononcer *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, ni *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*. Au lieu de notre *r*, ils emploient *l*, ou plutôt un mot qui commence par *l*. Ainsi, pour *France*, ils disent *Fu-lan-tsu-se*. Ils emploient *che* au lieu de notre *x*, comme on l'a vu dans *Alexiowitz*.

Tous les mots Chinois, écrits en lettres Européennes, se terminent ou par une de nos cinq voyelles, ou par la lettre *n*, à laquelle les Français & les Espagnols ont ajouté le *g*, & les Portugais l'*m*.

A l'égard de la table suivante, on doit faire trois observations : 1°. que les mots contenus sous les différentes lettres, sont formés sur une règle commune de la langue Chinoise, quoique le nombre n'en soit pas égal sous chaque lettre : 2°. que, suivant la manière d'écrire des Français & des Portugais, plusieurs paraissent de deux ou trois syllabes, & doivent être prononcés de même, si l'on s'attache à la manière commune de lire ; au lieu que, suivant la manière d'écrire des Anglais,

ce so
au gé
geme
çais à
cipale
nonce
confo
usage
en on
cice le
ple, u
bran,
trouve
seul se
tshen ;
ble, su
en pro
les doi
seule l

Table
la
Fra

Fra

Tcha,
Tchan
Tchan

x & z, qui
de l'Europe.
comme le t,
pendant le d
ots j-se, que
mais ceux qui
se, ne pour-
u, ni z, z, ze,
s emploient l,
par l. Ainsi,
u-se. Ils em-
me on l'a vu

n lettres Euro-
e de nos cinq
uelle les Fran-
g, & les Por-

on doit faire
contenus sous
sur une règle
quoique le
haque lettre:
es Français &
deux ou trois
de même, si
e de lire; au
e des Anglais,

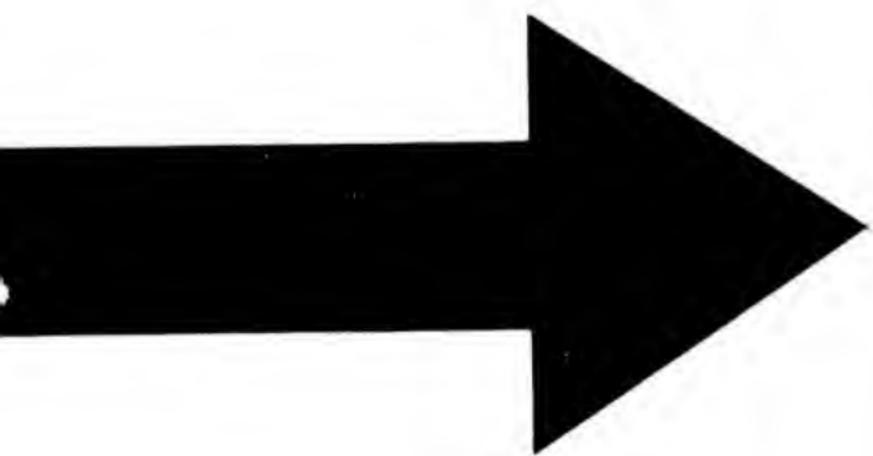
ce font autant de monosyllabes, conformément au génie de la langue Chinoise : 3°. que le changement d'orthographe, du Portugais & du Français à l'Anglais, est naturel & nécessaire. La principale difficulté pour les Anglais, consiste à prononcer certains caractères, composés d'une double consonnante, dont la prononciation n'est point usage dans leur langue : cependant, comme il en ont aussi de doubles & de triples, un peu d'exercice leur facilite cette prononciation. Par exemple, un Anglais qui est accoutumé à prononcer *bran, sting, prong, swing, strong, &c.* ne saurait trouver beaucoup de peine à prononcer, dans un seul son, *swen, ywen, syang, kyang, suen, lwi, tshen*; il n'a qu'à suivre, pour prononcer ensemble, *sw, yw, sy, &c.* la même règle qu'il observe en prononçant *br, st, pr, &c.*; c'est-à-dire qu'il les doit prononcer comme s'ils ne faisaient qu'une seule lettre.

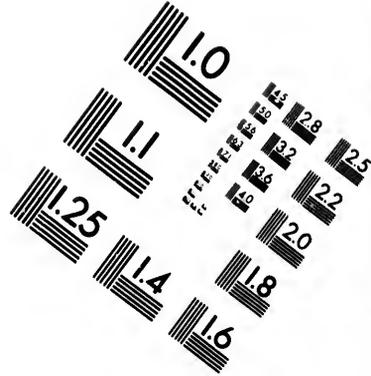
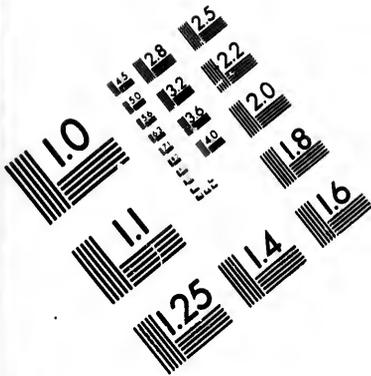
Chine.

Table alphabétique de tous les mots qui composent la Langue Chinoise, suivant la prononciation Française, Anglaise & Portugaise.

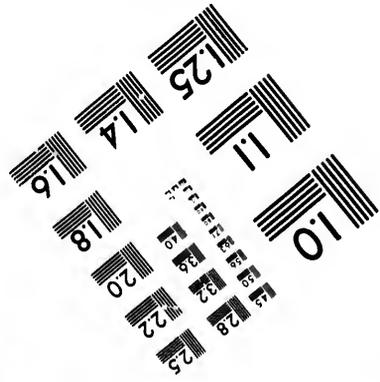
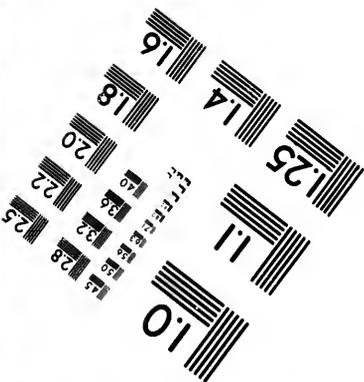
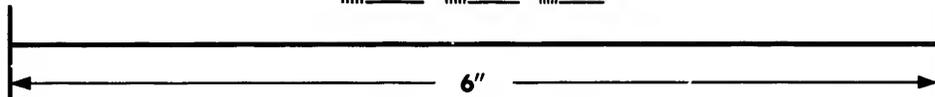
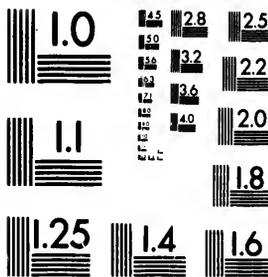
<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Portugais.</i>
TSC.	CH.	CH.
Tcha,	Cha,	Cha.
Tchan,	Chan,	Cham.
Tchang,	Chang,	Cham.
		F iij







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14
12
10
8
6
4
2
18
20
22
25
28

10
11
12
13
14
15
16
17

86 HISTOIRE GÉNÉRALE

	<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Portugais.</i>
Chine.	Tchao,	Chau,	Chao.
	Tchai,	Chay,	Chai.
	Tche,	Ché,	Che,
	Tchen,	Cheu,	Chen.
		Cheng,	Chem.
	Tcheu,	Chew,	Chéu.
	Tchi,	Chi,	Chi.
	Tchin,	Chin,	Chin.
	Tching,	Ching,	Chim.
	Tcho,	Cho,	Cho.
	Tchun,	Chun,	Chun.
	Tchung,	Chung,	Chum.
	Tchua,	Chwa,	Chua.
	Tchuang,	Chwang,	Chuam.
	Tchue,	Chwe,	Chue.
	Tchuen,	Chwen,	Chueu.
	F.	F.	F.
	Fa,	Fa,	Fa,
	Fan,	Fau,	Fan,
	Fang,	Fang,	Fam,
	Feu,	Feu,	Feu.
	Fi,	Fi,	Fi.
	Fo,	Po,	Fo.
	Fu,	Fu,	Fu.
	Fung,	Fung,	Fum.
	Fuen,	Fwen,	Fuen.
	G.	G.	G.
	Gan,	Gan,	Gan.
	Gang,	Gang,	Gam.
	Gau,	Gau,	Gau.
	Gai,	Gay,	Gai.
	Gho,	Gho,	Guo.

Fra.
 Guei,
 Go,
 Go,
 Hang,
 Han,
 Heo,
 Hai,
 He,
 Heng,
 Heu,
 Hi,
 Hing,
 Ho,
 Hu,
 Hun,
 Hung,
 Hive,
 Hiven,
 Hia,
 Hiang,
 Hiao,
 Hiai,
 Hie,
 Hien,
 Hieu,
 Hio,
 Hiu,
 * Co
 Hie, I

Portugais.

Français.

Anglais.

Portugais.

Chine.

hao.	Guei ,	Ghney ou Gwey,	Goei ou Guei.	
hai.	Go ,	Go ,	Go.	
he ,	Go ,	Go ,	Gu.	
hen.	H.	H.	H.	
hem.	Hang ,	Han ,	Ham.	
heu.	Han ,	Hang ,	Han.	
hi.	Heo ,	Hau ,	Hao.	
hin.	Hai ;	Hay ,	Hay.	
him.	He ,	Hé ,	He.	
ho.	Heng ,	Heng ,	Hem.	
hun.	Heu ,	Hew ,	Hew.	
hum.	Hi ,	Hi ,	Hi.	
hua.	Hing ,	Hing ,	Him.	
huam.	Ho ,	Ho ,	Ho.	
hue.	Hu ,	Hu ,	Hu.	
hueu.	Hun ,	Hun ,	Hun.	
F.	Hung ,	Aung ,	Hum.	
t ,	Hive ,	Hve* ,	Hiue.	
un ,	Hiven ,	Hven ,	Hiuen.	
am ,	Hia ,	Hya ,	Hia.	
eu.	Hiang ,	Hyang ,	Hiam.	
i.	Hiao ,	Hyau ,	Hiao.	
o.	Hiai ,	Hyay ,	Hiai.	
l.	Hie ,	Hye ,	Hie.	
um.	Hien ,	Hyen ,	Hien.	
en.	Hieu ,	Hyew ,	Hieu.	
G.	Hio ,	Hyo ,	Hio.	
an.	Hiu ,	Hyu ,	Hiu.	
am.				
au.				
ai.				
uo.				

* Ce mot & le suivant peuvent être prononcés aussi *Hie*, *Hion*, par les Anglais.

38 HISTOIRE GÉNÉRALE

	<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Portugais.</i>	<i>Fran</i>
Chine.	Hiun, Hiung, <i>I voyelle.</i> In, Ing, <i>J consonne.</i> Je, Jen, Jeng, Jeu, Jin, C. Ca, Can, Cang, Cau, Cai, Ke, Ken, Keng, Keu, Ki, Kin, King, Co, Cu, Cung, Kicue, Kieven,	Hyun, Hyun, I. In, Ing, J. Je, Jen, Jeng, Jew, Jin, K. Ka, Kan, Kang, Kau, Kai, Ke, Ken, K , Ki, Kin, King, Ko, Ku, Kung *, Kwe, Kwen,	Hiun. Hiuen. Y. Yn. Ym. G. Ge. Gen. Gem. Geu. Gin. C. C. Cau. Cam. Cau. Kai. Ke. Ken. Kem. Kew. Ki. Kin. Kim. Co. Cu. Cum. Kive. Kiven.	ya, xiang, xiao, xiai, xie, kien, kieu, kio, kiu, kiun, kiung, I. a, an, ang, ao, lai, le, leng, leu, li, lin, ling, lo, lu, lun, lung, liven, loan, lui, luon, leang, leao,

* Ce mot est écrit aussi *Kong* ; & le même doute naît à tous les mots de cette forme, que les Missionnaires écrivent indifféremment par *u*, ou par *o*.

Portugais.

Français.

Anglais.

Portugais.

Chino.

liun.
liuen.
Y.
Yn.
Ym.
G.
Ge.
Gen.
Gem.
Geu.
Gin.
C.
G.
Gau.
Cam.
Cau.
Kai.
Ke.
Ken.
Kem.
Kew.
Ki.
Kin.
Kim.
Co.
Cu.
Cum.
Kive.
Kiven.
ême doute naït
s Missionnaires

Kya,
Kiang,
Kiao,
Kiai,
Kie,
Kien,
Kieu,
Kio,
Kiu,
Kiun,
Kiung,
L.
La,
Lan,
Lang,
Lao,
Lai,
Le,
Leng,
Leu,
Li,
Lin,
Ling,
Lo,
Lu,
Lun,
Lung,
Liven,
Loan,
Lui,
Luon,
Leang,
Leao,

Kya,
Kyang,
Kiau,
Kyay,
Kie,
Kyen,
Kyew,
Kyo,
Kyu,
Kyun,
Kiung,
L.
La,
Lan,
Lang,
Lau,
Lay,
Le,
Leng,
Lew,
Li,
Lin,
Ling,
Lo,
Lu,
Lun,
Lung,
Lven,
Lwan,
Lwi,
Lwon,
Lyang,
Lyau,

Kia.
Kiam.
Kiao.
Kiai.
Kie.
Kyen.
Kieu.
Kio.
Kiu.
Kiun.
Kium.
L.
La.
Lan.
Lam.
Lao.
Lai.
Le.
Lem.
Len.
Li.
Lin.
Lim.
Lo.
Lu.
Lun.
Lum.
Liven.
Loan.
Lui.
Luon.
Leam.
Leao.

90 HISTOIRE GÉNÉRALE

	<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Portugais.</i>	<i>Franç.</i>
<i>Chino.</i>				
	Lie,	Lye,	Lie.	Wao,
	Lien,	Lyen.,	Lien.	Wai,
	Lieu,	Lyew,	Lieu.	Ye,
	Lio,	Lyo,	Lio.	Weng,
	Liu,	Lyu,	Liu.	
	M.	M.	M.	
	Ma,	Ma,	Ma.	Ngao,
	Man,	Man,	Mang.	Ngai,
	Mang,	Mang,	Mam.	Ngue,
	Mao,	Mau,	Mao.	Nguen,
	Mai,	May,	Mai.	Ngueu,
	Me,	Me,	Me.	Ngo,
	Men,	Men,	Men.	Ni,
	Meng,	Meng,	Mem.	Nin,
	Mu,	Mew,	Meu.	Ning,
	Mi,	Mi,	Mi.	No,
	Min,	Min,	Min.	Nu,
	Ming,	Ming,	Mim.	Nunn,
	Mo,	Mo,	Mo.	Nung,
	Mu,	Mu,	Mu.	Nui,
	Mung,	Mung,	Mum.	Nuon,
	Muen,	Mwen,	Muen.	Niang,
	Mui,	Mwi,	Mui.	Niao,
		Mwei,	Mvai.	Nie,
		Mwon,	Muon.	Nien,
	Muon,	Myau,	Miao.	Nieu,
	Miao,	Mye,	Mie.	Nio,
	Mie,	Myen,	Mien.	Niu,
	Mien,	Myeu,	Mieu.	
	Mieu,			
	N. & NG.	N.	N.	
	Na,	Na,	Na.	
	Nan,	Nan,	Nan.	
	Nang,	Nang,	Nam.	

Portugais.

Français.

Anglais.

Portugais.

Chine.

Lie.	Nao,	Nau,	Nao.
Lien.	Nai,	Nay,	Nai.
Lieu.	Ne,	Ne,	Ne.
Lio.	Neng,	Neng,	Nem.
Liu.		New,	Neu.
M.	Ngao,	Ngau,	Ngao.
Ma.	Ngai,	Ngay,	Ngai.
Mang.	Ngue,	Nghe,	Nge.
Mam.	Nguen,	Nghen,	Ngen.
Mao.	Ngueu,	Nghew,	Ngeu.
Mai.	Ngo,	Ngo,	Ngo.
Me.	Ni,	Ni,	Ni.
Men.	Nin,	Nin,	Nin.
Mem.	Ning,	Ning,	Nim.
Meu.	No,	No,	No.
Mi.	Nu,	Nu,	Nu.
Min.	Nunn,	Nun,	Nun.
Mim.	Nung,	Nung,	Num.
Mo.	Nui,	Nwi,	Nai.
Mu.	Nuon,	Nwon,	Nuon.
Mum.	Niang,	Nyang,	Niam.
Muen.	Niao,	Nyau,	Niao.
Mui.	Nie,	Nye,	Nie.
Mvai.	Nien,	Nyen,	Nien.
Muon.	Nieu,	Nyeu,	Nieu.
Miao.	Nio,	Nyo,	Nio.
Mie.	Niu,	Nyu,	Niu.
Mien.	O.	O.	O.
Mieu.	O,	O,	O.
N.	P.	P.	P.
Na.	Pa,	Pa,	Pa.
Nan.	Pan,	Pan,	Pan.
Nam.	Pang,	Pang,	Pam.

92 HISTOIRE GÉNÉRALE

	<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Portugais.</i>
<i>Chine.</i>	Pao ,	Pau ,	Pao.
	Pai ,	Pau ,	Pai.
	Pe ,	Pe ,	Pe.
	Peng ,	Peng ,	Pem.
	Peu ,	Pew ,	Peu.
	Pi ,	Pi ,	Pi.
	Pin ,	Pin ,	Pin.
	Ping ,	Ping ,	Pim.
	Po ,	Po ,	Po.
	Pu ,	Pu ,	Pu.
	Pung ,	Pung ,	Pum.
	Puen ,	Pwen ,	Puen.
	Poei ,	Pweg ,	Poei.
	Puon ,	Pwon ,	Puon.
	Piuo ,	Pyau ,	Piao.
	Pie ,	Pye ,	Pie.
	P'en ,	Pyen ,	Pien.
	Pieu ,	Pyew ,	Pieu.
	Q.	Q.	K.
	Qua ,	Qua ,	Kua.
	Quam ,	Quam ,	Kuan.
	Quouang ,	Quang ,	Kuam.
	Quoai ,	Quay ,	Kuai.
	Quoue ,	Que ,	Kue.
	Quouei ,	Quey ,	Kuei.
	Quouen ,	Quen ,	Kuen.
		Queng ,	Kuem.
	Quouo ,	Quo ,	Kuo.
	Quovou ,	Quou ,	Kuon.
	S.	S.	S.
	Sa ,	Sa ,	Sa.
	San ,	San ,	San.
	Sang ,	Sang ,	Sam.

François.
 ao ,
 ai ,
 e ,
 en ,
 eng ,
 eu ,
 i ,
 in ,
 ing ,
 o ,
 ou ,
 un ,
 ung ,
 iue ,
 iuen ,
 ui ,
 uon ,
 iang ,
 iao ,
 ie ,
 ien ,
 ieu ,
 io ,
 iu ,
 iun ,
 CH
 Cha ,
 Chan ,
 Chang ,
 Chao ,
 Chai ,
 Che ,
 Chen ,

<i>Portugais.</i>	<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Portugais.</i>	<u>Chine.</u>
Pao.	ao,	Sau,	Sao.	
Pai.	ai,	Say,	Sai.	
Pe.	e,	Se,	Se.	
Pem.	en,	Sen,	Sen.	
Peu.	eng,	Seng,	Sem.	
Pi.	eu,	Sew,	Seu.	
Pin.	i,	Si,	Si.	
Pim.	in,	Sin,	Sin.	
Po.	ing,	Sing,	Sim.	
Pu.	o,	So,	So.	
Pum.	ou,	Su,	Su.	
Puen.	un,	Sun,	Sun.	
Poei.	ung,	Sung,	Sum.	
Puon.	ue,	Soe,	Siuet.	
Piao.	uen,	Swen,	Siuen.	
Pie.	ui,	Swi,	Sui.	
Pien.	uon,	Swon,	Suon.	
Pieu.	iang,	Syang,	Sium.	
K.	iao,	Syau,	Siao.	
Kua.	ie,	Sye,	Sie.	
Kuan.	ien,	Syen,	Sien.	
Kuam.	ieu,	Syew,	Sieu.	
Kuai.	io,	Syo,	Sio.	
Kue.	iu,	Syu,	Siu.	
Kuei.	iu,	Syun,	Sium.	
Kuen.	CH.	SH.	X.	
Kuem.	Cha,	Sha,	Xa.	
Kuo.	Chan,	Shan,	Xan.	
Kuon.	Chang,	Shang,	Xam.	
S.	Chao,	Shau,	Xao.	
Sa.	Chai,	Shay,	Xai.	
San.	Che,	She,	Xe.	
Sam.	Chen,	Shen,	Xen.	

94 HISTOIRE GÉNÉRALE

	<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Portugais.</i>	<i>Franç.</i>
Chine.				
	Cheu ,	Shew ,	Xeu.	iao ,
	Chi ,	Shi ,	Xi.	ie ,
	Chin ,	Shin ,	Xin.	ien ,
	Ching ,	Shing ,	Xim.	ieu ,
	Cho ,	Sho ,	Xo.	TS. ou
	Chu ,	Shu ,	Xu.	fa ,
	Chun ,	Shun ,	Xun.	fan ,
	Chung ,	Shung ,	Xum.	fang ,
	Choua ,	Shwa ,	Xoa.	fao ,
	Chouang ,	Shwang ,	Xeam.	fai ,
	Chua ,	Shwa ,		fe ,
	Chue ,	Shwe ,		feng ,
	Chuen ,	Shwen ,		fou ,
	Sui ,	Shwi ,	Xui.	fi ,
	Siau ,	Shyau ,	Xiao.	fin ,
	Sieu ,	Shyew ,	Xieu.	fung ,
	T.	T.	T.	fu ,
	Ta ,	Ta ,	Ta.	fun ,
	Tan ,	Tan ,	Tan.	fung ,
	Tang ,	Tang ,	Tam.	five ,
	Tao ,	Tau ,	Tao.	fiun ,
	Tai ,	Tay ,	Tai.	fue ,
	Te ,	Te ,	Te.	fui ,
	Teng ,	Teng ,	Tem.	fuon ,
	Teu ,	Tew ,	Teu.	fiang ,
	Ti ,	Ti ,	Ti.	fiao ,
	Ting ,	Ting ,	Tim.	fie ,
	To ,	To ,	To.	hien ,
	Tu ,	Tu ,	Tu.	hieu ,
	Tun ,	Tun ,	Tun.	hio ,
	Tung ,	Tung ,	Tng.	hiu ,
	Tui ,	Twi ,	Twi.	hiung ,
	Tuon ,	Twon ,	Twon.	

Portugais.

Français.

Anglais.

Portugais.

Chine.

Xeu.	Tiao,	Tyau,	Tiao.
Xi.	Tie,	Tye,	Tie.
Xin.	Tien,	Tyen,	Tien.
Xim.	Tieu,	Tyeu,	Tieu.
Xo.	TS. ou DS.	TS.	Ç.
Xu.	Tfa,	Tfa,	Ça.
Xun.	Tfan,	Tfan,	Çan.
Xum.	Tfang,	Tfang,	Çam.
Xoa.	Tfao,	Tfau,	Çao.
Xeam.	Tfai,	Tfay,	Çai.
	Tfe,	Tfe,	Çe.
	Tfeng,	Tfeng,	Çem.
	Tfeu,	Tfeu,	Çeu.
Xui.	Tfi,	Tfi,	Çi.
Xiao.	Tfin,	Tfin,	Çin.
Xieu.	Tfing,	Tfing,	Çim.
T.	Tfu,	Tfu,	Çu.
Ta.	Tfun,	Tfun,	Çun.
Tan.	Tfung,	Tfung,	Çum.
Tam.	Tfve,	Tfve,	Çive.
Tao.	Tfun,	Tfven,	Çiven.
Tai.	Tfue,	Tfwe,	Çoe ou Çue.
Te.	Tfui,	Tfwi,	Çui.
Tem.	Tfaon,	Tfwon,	Çuon.
Teu.	Tfiang,	Tfyang,	Çiam.
Ti.	Tfiao,	Tfyau,	Çiao.
Tim.	Tfie,	Tfye,	Çie.
To.	Tfien,	Tfyen,	Çien.
Tu.	Tfieu,	Tfyeu,	Çieu.
Tun.	Tfio,	Tfyo,	Çio.
Tngg.	Tfiu,	Tfyu,	Çiu.
Twi.	Tfiung,	Tfyung,	Çium.
Twon.			

96 HISTOIRE GÉNÉRALE

	<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Portugais.</i>
Chine.			
	U voyelle.	U.	U.
	Ou,	U,	
	Ul,	Ul ou Lul,	Lh.
	Oum,	Ung,	Um.
	V consonne.	V.	V.
	Va,	Va,	Va.
	Van,	Van,	Van.
	Vang,	Vang,	Vam.
	Vai,	Vay,	Vai.
	Ve,	Vey,	Ve.
	Ven,	Ven,	Ven.
	Vi,	Vi,	Vi.
		Vin,	Vin.
	Vo,	Vo,	Vo.
	Von,	Von,	Von.
	Vu,	Vu,	Vu.
	Vung,	Vung,	Vum.
	HO.	W.	HO.
	Hoa,	Wha,	Hoa.
	Hoan,	Wham,	Hoan.
	Hoang,	Whang,	Ham.
	Hai,	Whay,	Hai.
	Hoe,	Whe,	Hoe.
	Hoei,	Whei,	Hoei.
	Hue,	Whe,	Hue.
	Hoan,	When,	Hoan.
	Huon,	Whon,	Huon.
	Y & I.	Y.	Y.
	Ya,	Ya,	Ya.
	Yang,	Yang,	Yam.
	Iao,	Yau,	Yao.
	Yai,	Yai.	Yai.
	Ie,	Ye.	Ye.

Fra
Ien,
Ieu,
Yin,
Io,
Iu,
Iun,
Iung,
Ive,
Iven,
Youei,
Youin,

Ien

To

Portugais.

Français.

Anglais.

Portugais.

Chine:

U.
Lh.
Um.
V.
Va.
Van.
Vam.
/ai.
Ve.
Ven.
Vi.
Vin.
Vo.
Von.
Vu.
Vum.
HO.
Hoz.
Aoan.
Ham.
Hai.
Hoe.
Hoei.
Hue.
Hoen.
Huon.
Y.
Ya.
Yam.
Yao.
Yai.
Ye.

len,	Yen,	Yen.
leu,	Yeng,	Yem.
Yin,	Yew,	Yeu.
lo,	Yin,	Yn.
lu,	Yo,	Yo.
lun,	Yn,	Yu.
lung,	Yun,	Yun.
lve,	Yung,	Yung ;
lven,	Ywe,	Yue.
Youei,	Ywen,	Yven.
Youin,	Ywei,	Yui.
	Ywin,	Yuin.



len.

Tome VIII.

G

CHAPITRE IX.

Religion.

Chine.

DANS l'Empire de la Chine, comme dans la plupart des autres pays du monde, les habitans sont divisés par la différence de leurs Religions. On en distingue quatre principales : 1°. la Religion naturelle, qui est celle des Lettrés & du Gouvernement. 2°. Celle du Philosophe *Lau-kyun*, qui n'était dans les principes qu'une corruption de la loi naturelle, loi rétablie ensuite par Confucius. 3°. Celle de l'imposteur *Fo*, qui consiste dans une idolâtrie grossière. 4°. Celle de *Iu-kyau*, qui paraît un raffinement de la première, & qui est le partage d'une secte de Lettrés. On peut joindre à ces quatre espèces de cultes, le Judaïsme, le Mahométisme, & le Christianisme, qui ont fait quelque progrès dans l'Empire.

Nous devons la connoissance des quatre Religions Chinoises aux Missionnaires Européens, sur-tout aux Jésuites, qui ont joint à leurs propres observations, plusieurs extraits des Auteurs du pays; mais, soit qu'on doive en accuser leur négligence, ou le penchant qui porte toujours à défigurer la Religion d'autrui, ils n'ont traité que de la première avec un peu d'exactitude; & leur

inatten
sibleme
assez m

Le p
l'Etre j
cipe de
noms d
reur, o
fication
Interprè
que le
première
le Ciel
sujet au
Tyen d'
la provin
pire. Le
subordon
du prem
doctrine
gnes, &
Il par
Chu-king
le Créate
pendant
qu'aux p
sur la co
sans forr

inattention, au contraire, se fait remarquer sensiblement sur les trois autres que l'on connaît assez mal.

Chine.

me dans la
les habitans
es Religions.
P. la Religion
du Gouver-
-kyun, qui
ruption de la
r Confucius,
siste dans une
-kyau, qui
& qui est le
eut joindre à
ne, le Maho-
t fait quelque

quatre Reli-
Européens,
leurs propres
Auteurs du
accuser leur
te toujours à
ont traité que
titude; & leur

Le principal objet du culte des Chinois, est l'*Etre suprême*, qu'ils regardent comme le principe de toutes choses. Ils l'adorent sous les deux noms de *Chang-ti*, qui signifie *Souverain Empereur*, ou de *Tyen*, qui revient à la même signification dans leur langue. *Tyen*, suivant leurs Interprètes, est l'esprit qui préside au Ciel, parce que le Ciel est le plus excellent ouvrage de la *première cause*. Cependant il se prend aussi pour le Ciel matériel; & le sens est déterminé par le sujet auquel ce terme est appliqué. Un père est le *Tyen* d'une famille; un Vice-Roi est le *Tyen* de la province; & l'Empereur est le *Tyen* de l'Empire. Les Chinois honorent aussi, mais d'un culte subordonné, les esprits inférieurs qui dépendent du premier Etre, & qui président, suivant la même doctrine, aux villes, aux rivières, aux montagnes, &c.

Il paraît par les livres Chinois, sur-tout par le *Chu-king*, que ce *Tyen*, ou ce premier Etre, est le Créateur de tout ce qui existe; qu'il est indépendant & tout puissant; qu'il connaît tout, jusqu'aux plus intimes secrets du cœur; qu'il veille sur la conduite de l'Univers, où il n'arrive rien sans son ordre; qu'il est saint; qu'il ne considère

Chine.

que la vertu dans les hommes; que sa justice est sans bornes; qu'il exerce des punitions signalées sur les méchans, sans épargner les Rois, qu'il dépose dans sa colère; que les calamités publiques sont des avertissemens qu'il emploie pour exciter les hommes à la réformation des mœurs, mais qu'il y fait succéder encore des actes de bonté & de miséricorde; que les prodiges & les apparitions extraordinaires sont d'autres avis, par lesquels il annonce aux Empires les malheurs dont ils sont menacés, afin que les hommes reviennent à lui, par le changement de leurs mœurs, qui est la plus sûre voie pour appaiser son indignation. On cite plusieurs passages des livres Chinois, où ces principes paraissent bien établis: observons, en passant, que ces livres, qui établissent la Religion naturelle, admettent les prodiges & les apparitions, que le système du pur Théisme a coutume de rejeter.

Les Empereurs ont toujours regardé comme un devoir, d'observer les anciens Rites, & se sont cru obligés, en qualité de chefs, d'en exercer les principales fonctions. Ils sont Empereurs pour le gouvernement, Maîtres pour l'instruction, & Prêtres pour les sacrifices.

Quoique les livres canoniques placent les ames des hommes vertueux près de *Chang-ti*, ils ne s'expliquent pas clairement sur les châtimeus éter-

nels d
assuren
leur de
Il est t
livres
ce que
plusieu
époque
ont co
constan
tres, c

Rien
Religio
d'un fu
aussi ar
a le po
les sup
Quelq
des M
observ
en sec
assemb
munes
damne

La
superst
de l'In
se for

fa justice est
ions signalées
s Rois, qu'il
tés publiques
pour exciter
mœurs, mais
s de bonté &
es apparitions
par lesquels il
dont ils font
ennent à lui,
qui est la plus
ion. On cite
, où ces prin-
ns, en passant,
religion natu-
s apparitions,
a coutume de
gardé comme
Rites, & se
s, d'en exercer
mpereurs pour
struction, &

acent les ames
ng - ti, ils ne
hâtimens éter-

nels dans une autre vie. De même, quoiqu'ils
assurent que l'Être suprême a créé tout de rien,
leur doctrine n'est pas claire sur l'idée de création.
Il est fort remarquable qu'on ne trouve dans leurs
livres canoniques aucune trace d'idolâtrie, jusqu'à
ce que la statue de *Fo* fût apportée à la Chine,
plusieurs siècles après Confucius. C'est depuis cette
époque que la magie & quantité d'autres erreurs,
ont commencé à se répandre; mais les Lettrés,
constamment attachés à la doctrine de leurs ancê-
tres, ont toujours échappé à la contagion.

Rien n'a tant contribué au soutien de l'ancienne
Religion parmi les Chinois, que l'établissement
d'un suprême Tribunal des Rites, qui est presque
aussi ancien que la fondation de l'Empire, & qui
a le pouvoir de condamner ou de supprimer toutes
les superstitions, dont il découvre la naissance.
Quelques Missionnaires, qui ont lu les décrets
des Mandarins dont ce Tribunal est composé,
observent qu'à la vérité ils exercent quelquefois
en secret certaines superstitions, mais qu'étant
assemblés en corps, pour leurs délibérations com-
munes, ils s'accordent ouvertement à les con-
damner.

La Chine s'est garantie fort long-temps des
superstitions qui régnaient dans les autres contrées
de l'Inde, où l'idée grossière & imparfaite qu'on
se formait de la Divinité, jeta les Peuples, par

Chine.

 Chine.

dégrés, dans l'usage d'attribuer le titre de Dieu à leurs héros. Quelque vénération que les Chinois aient eue pour leurs plus grands Empereurs, ils n'ont jamais rendu d'adoration qu'au souverain Etre; & quoiqu'ils aient fait éclater leur estime & leur respect pour les grands hommes, qui se sont distingués par leur rang, leurs vertus & leurs services, ils ont mieux aimé conserver leur mémoire par des tablettes suspendues à leur honneur, qui portent leurs noms, avec un court éloge, que par des peintures ou des statues qui les auraient pu conduire à l'idolâtrie. Cependant les troubles qui s'élevèrent dans l'Empire, les guerres civiles qui le divisèrent, & la corruption des mœurs qui devint presque générale, avaient entièrement banni l'ancienne doctrine, lorsque le Philosophe Confucius vint la ranimer, en rendant aux anciens livres leur réputation & leur autorité.

Magalhaens observe que les Chinois ont quatre principaux jeûnes, qui répondent aux quatre saisons de l'année. Ces pénitences nationales durent trois jours avant les sacrifices solennels. Lorsqu'ils veulent implorer la faveur du Ciel, dans les temps de perte & de famine, dans les tremblemens de terre, dans les inondations extraordinaires, & dans les autres calamités publiques; les Mandarins vivent séparés de leurs femmes, passent la nuit & le jour sur leurs Tribunaux, se

priven
reste f
salle I

La
teur,
ples n
puisqu
ans da
vie en
Ses ou
par les
contien
on en
la fuite
sur l'él
retrestr
pes, o
sur-tou
" Tay
" un;
" & t
voudra
connai
Platon
Dès q
raison
peut-i
raison

re de Dieu &
 les Chinois
 pères, ils
 au souverain
 leur estime
 mes, qui se
 vertus & leurs
 ver leur mé-
 leur honneur,
 t éloge, que
 les auraient
 t les troubles
 guerres civiles
 des mœurs
 entièrement
 e Philosophe
 t aux anciens
 .
 ois ont quatre
 ix quatre sai-
 onales durent
 nnels. Lors-
 Ciel, dans les
 les tremble-
 ns extraordi-
 publiques; les
 emmes, pas-
 tribunaux; se

privent de chair & de vin, &c. L'Empereur même
 reste seul dans son Palais, à l'Est de la grande
 salle Impériale.

Chine.

La secte de *Tau-tse* reconnaît, pour fonda-
 teur, un Philosophe nommé *Lau-kyun*. Ses disci-
 ples ne sont pas apparemment des Philosophes,
 puisqu'ils assurent qu'il demeura quatre-vingts
 ans dans le sein de sa mère, & qu'il lui coûta la
 vie en s'ouvrant un passage par son côté gauche.
 Ses ouvrages subsistent encore, mais fort altérés
 par les partisans de sa doctrine. Cependant ils
 contiennent des maximes & des sentences, comme
 on en trouve par-tout, sur les vertus morales, sur
 la fuite des honneurs & le mépris des richesses,
 sur l'élévation de l'ame, qui dédaignant les choses
 terrestres, se suffit à elle-même. Entre ses princi-
 pes, on en remarque un qu'il répétait souvent,
 sur-tout lorsqu'il parlait de la production du monde.
 « *Tay*, c'est-à-dire, la raison éternelle, a produit
 » un; un a produit deux; deux ont produit trois,
 » & trois ont produit toutes choses ». Duhalde
 voudrait en conclure que *Lau-kyun* avait quelque
 connaissance de la Trinité: on a déjà dit cela de
 Platon; mais c'est une contradiction manifeste.
 Dès que la Trinité est un mystère qui confond la
 raison, même après avoir été révélé, comment
 peut-il être deviné ou pressenti d'avance par la
 raison?

Chine.

Les principes moraux de ce Philosophe & de ses disciples, ont beaucoup de ressemblance, dit-on, avec ceux d'Epicure : ils consistent à se délivrer des passions qui peuvent troubler la tranquillité de l'ame. L'objet d'un homme sage, suivant la doctrine de Lau-kyun, doit être de passer sa vie sans inquiétude & sans embarras. Dans cette vue, il ne doit jamais tourner ses réflexions sur le passé, ni sa curiosité sur l'avenir. Etre agité par des soins, occupé de grands projets, livré à l'ambition, à l'avarice, & à d'autres passions, c'est vivre pour la postérité, plus que pour soi-même : or, il y a de la folie, suivant les principes de Lau-kyun, à chercher le bonheur d'autrui, & même le nôtre, aux dépens de notre repos ; parce que tout ce que nous regardons comme le bonheur, cesse de mériter ce nom, lorsque la paix de l'ame en reçoit la moindre altération. Aussi les partisans de cette philosophie affectent-ils un calme, qui suspend, disent-ils, toutes les fonctions de leur ame ; mais comme cette tranquillité ne peut résister à la crainte de la mort, ils se vantent d'avoir trouvé une liqueur, nommée *Chang-feng-yo*, qui les rend immortels. Ils sont livrés à la Chymie, & fort infatués de la pierre philosophale. Leur passion n'est pas moins aveugle pour la magie : ils sont persuadés qu'avec l'assistance des Démones qu'ils invoquent, ils peuvent réussir dans toutes leurs

entrepris
engage u
de cet art
naturelle
ces vain
ules & f
ette doc
e nomb
ue celle
mort, qu'
& qui ne
pathie s
degradati
ensible !
Epicure
mauvaise
ue celle
L'Emp
avoir fa
e laissa
vaient d
Ku-ki, si
vra unio
ous un c
on exem
es même
multitude
nlevé un

sophie & de
 nce, dit-on,
 se délivrer
 tranquillité de
 vant la doc-
 r sa vie sans
 ette vue, il
 ur le passé,
 ar des soins,
 mbition, à
 ivre pour la
 or, il y a de
 u - kyun, à
 me le nôtre,
 tout ce que
 sse de méri-
 en reçoit la
 ns de cette
 qui suspend,
 ame; mais
 r à la crainte
 trouvé une
 qui les rend
 nie, & fort
 Leur passion
 ie : ils sont
 mons qu'ils
 toutes leurs

ntreprises. L'espérance de se rendre immortels,
 engage un grand nombre de Mandarins à l'étude
 de cet art imposteur; les femmes sur-tout, qui sont
 naturellement curieuses, s'abandonnent follement
 à ces vaines recherches. Certains Empereurs cré-
 dules & superstitieux mirent autrefois en honneur
 cette doctrine impie, & multiplièrent beaucoup
 le nombre de ses partisans. Quelle philosophie
 que celle qui ne peut surmonter la crainte de la
 mort, qu'en se repaissant des chimères de la magie,
 & qui ne peut guérir les passions que par une
 pathie stupide qu'on doit regarder comme une
 dégradation réelle dans un animal raisonnable &
 sensible ! Et l'on compare cette philosophie à celle
 d'Epicure ! Assurément ses atômes sont d'une
 mauvaise physique; mais sa morale est aussi belle
 que celle de Lau-kyun est absurde.

L'Empereur *Tsin-chi-whang-ti*, qu'on accuse
 d'avoir fait brûler une infinité de livres Chinois;
 se laissa persuader par ces imposteurs, qu'ils
 avaient découvert la liqueur de l'immortalité.
Fu-ki, sixième Empereur de la race de *Hau*, se
 livra uniquement à l'étude des livres magiques;
 sous un chef de cette secte, nommé *Li-chau-kyun*.
 Son exemple entraîna quantité de Seigneurs dans
 les mêmes sentimens, & remplit sa Cour d'une
 multitude de faux Docteurs. La mort lui ayant
 enlevé une de ses femmes, dont la perte le rendit

 Chine.

Chine.

inconsolable, un Magicien de sa secte employa ses enchantemens pour lui faire voir la personne qu'il regrettait. Duhalde paraît persuadé, sur le témoignage des histoires Chinoises, que cette apparition fut réelle. Il ajoute qu'elle attacha plus que jamais l'Empereur aux pernicious principes qu'il avait embrassés. Ce Prince but plusieurs fois de la liqueur d'immortalité ; mais s'apercevant à la fin qu'il n'en était pas moins mortel, il déplora trop tard l'excès de sa crédulité.

Cependant la secte des Magiciens ne reçut aucun préjudice de sa mort, & trouva même la protection dans ses successeurs. Elle acquit même tant de force, que sous les Empereurs de la Dynastie de *Tang*, on donnait aux Prêtres de cette secte le titre de *Tyen-tse*, qui signifie Docteurs célestes. Le fondateur de cette race Impériale, éleva un Temple magnifique à *Lau-kyun* & *Veng-tson*, sixième Empereur de la même race, fit apporter avec beaucoup de pompe la statue de ce Philosophe dans son Palais.

Les successeurs de *Lau-kyun* ont toujours été revêtus de la qualité de grands Mandarins, & font leur résidence dans une ville de la province de *Kyang-si*, où ils ont un Palais magnifique. On y voit arriver, des provinces voisines, une foule continuelle de dévots, qui viennent se procurer des remèdes pour leurs maladies, &

secte employant à demander des éclaircissémens sur leur destinée, & à voir la personne par tout ce qui doit leur arriver dans le cours de leur vie. Ils reçoivent des *Tyen-tses*, un billet rempli de caractères magnifiques, & partent fort satisfaits, après l'avoir payé. Le crédit de ces imposteurs augmenta beaucoup sous la Dynastie de Song, dont le troisième Empereur, nommé *Thin-tsong*, se laissa ridiculement tromper par leurs artifices. Pendant une nuit obscure, ils s'adressèrent à la grande porte de la ville Impériale, en livrant un livre composé de sentences & de caractères magiques, pour l'invocation des démons. Ils publièrent qu'il était tombé du Ciel; aussitôt le crédule Monarque l'alla recevoir de leurs mains avec une profonde vénération, & le porta, comme en triomphe, dans son Palais, où l'ayant renfermé dans une boîte d'or, il le garda soigneusement. Telle fut l'origine du nouveau culte d'une multitude d'esprits, qui furent reconnus pour autant de Divinités indépendantes & honorées du nom de *Chang-ti*. On défia même quelques anciens Prêtres, auxquels on adressa des prières.

L'histoire des Prêtres de *Lau-kyun* est précisément celle de nos Sorciers, qui dupent encore les imbécilles & les bonnes femmes. Ils s'affoient à prix d'argent quantité de misérables, qui exercent la divination comme un métier. Ils disent le nom d'une personne qui vient les consulter,

 Chine.

Chine.

quoiqu'ils ne l'aient jamais vue, l'état de la famille, sa situation, sa demeure, le nombre de ses enfans, leur nom & leur âge, & mille autres particularités; & plutôt que d'imaginer qu'ils ont pu s'en informer, Duhalde aime mieux croire que le démon peut bien en être instruit, & les en instruire. Il ajoute que ces enchanteurs, après avoir invoqué les démons, font paraître dans l'air, la figure du chef de leur secte, & celle de leurs idoles. Autrefois, dit-il encore, pour répondre aux questions qu'on leur faisait sur l'avenir, ils employaient une plume, ou un pinceau, qui écrivait seul & sans être touché de personne, toutes leurs explications sur le papier ou sur la sable. Ils faisaient passer en revue, dans un grand vase d'eau, toutes les personnes d'une maison. Ils faisaient voir dans le même vase tous les changemens qui devaient arriver dans l'Empire; & les dignités imaginaires qu'ils promettaient pour récompense à ceux qui embrassaient leur secte. Enfin, ils prononcent des paroles mystérieuses qui n'ont aucun sens, & s'attribuent le pouvoir de charmer les hommes & les maisons. Rien n'est si commun à la Chine, que les récits de ces sortes d'histoires; & quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence, suivant la réflexion de Duhalde lui-même, que la plus grande partie n'est qu'illusion, il ne croit pas que tout doive être regardé du même

vil, &
res effect
Suiva
ron soix
Christ,
l'Empire
encore
furent b
rappelé,
vent en
devait
Ambassa
ce Saint
qu'il av
l'avoir t
apportèr
stitutions,
es livres
Ils ra
Indes, q
que son
ce pays
qu'elle a
la mère
temps a
Prophét
gauche,
car il n'

, l'état de sa
le nombre de
ge, & mille
que d'imaginer
de aime mieux
être instruit, &
s enchanteurs,
font paraître
secte, & celle
encore, pour
saisait sur l'ave-
ou un pinceau,
é de personne,
papier ou sur la
dans un grand
une maison. Ils
ous les change-
Empire; & les
mettaient pour
ent leur secte:
ystérieuses qui
le pouvoir de
s. Rien n'est fi-
ts de ces sortes
aucoup d'appa-
de lui-même,
illusion, il ne
ardé du même

reil, & il est persuadé qu'un grand nombre de
ces effets doit être attribué au pouvoir du diable.

 Chine.

Suivant le récit des Missionnaires, ce fut envi-
ron soixante-cinq ans avant la naissance de Jesus-
Christ, que l'Empereur *Ming-ti* introduisit dans
l'Empire une nouvelle secte, plus dangereuse
encore que la précédente, & dont les progrès
furent beaucoup plus rapides. Ce Prince s'étant
appelé, à l'occasion d'un songe, qu'on avait sou-
vent entendu dire à Confucius, « que le Saint
» devait paraître du côté de l'Ouest », envoya des
Ambassadeurs aux Indes pour découvrir quel était
ce Saint, & se faire instruire de sa doctrine. Ceux
qu'il avait chargés de ces ordres, s'imaginèrent
l'avoir trouvé dans l'idole *Fo*, ou *Foe*, qu'ils
apportèrent à la Chine, avec les fables, les super-
stitions, la doctrine de la métempsycose, dont
les livres Indiens étaient remplis.

Ils racontent qu'il était né dans cette partie des
Indes, que les Chinois nomment *Chung-tyen-cho*;
que son père, nommé *Iu-fan-vang*, était Roi de
ce pays, & que sa mère se nommait *Mo-ya*;
qu'elle accoucha de lui par le côté gauche, comme
la mère de *Lau-kyun*, & qu'elle mourut peu de
temps après; d'où il faudrait conclure que les
Prophètes ne viennent au monde que par le côté
gauche, & coûtent toujours la vie à leur mère;
car il n'en peut pas coûter moins pour accoucher

 Chine.

d'un homme divin. Pendant sa grossesse, la mère de *Fo* ne cessa point de rêver qu'elle avait avalé un éléphant, & delà viennent les honneurs que les Rois Indiens rendent aux éléphants blancs, jusqu'à faire souvent la guerre entre eux pour s'en procurer un. *Fo* se tint de bout au moment de sa naissance, & il fit sept pas, en montrant le Ciel d'une main, & la terre de l'autre; sa langue s'étant déliée tout d'un coup, il prononça les paroles suivantes: « au Ciel & sur la terre, il n'y a que moi qui mérite d'être adoré ». A l'âge de dix-sept ans, il épousa trois femmes, de l'une desquelles il eut un fils nommé, par les Chinois, *Mo-cheu-lo*; à dix-neuf ans, il abandonna ses femmes, & tous les soins de la terre, pour se retirer dans un lieu désert avec quatre Philosophes, que les Indiens nomment *Joghis*. A trente ans, il se trouva tout d'un coup rempli de la divinité, & devint *Fo*; c'est-à-dire, un de ces Dieux que les Indiens nomment Pagodes: ensuite, se regardant lui-même comme un Être divin, il ne pensa plus qu'à répandre sa doctrine, & qu'à s'attirer la vénération du Peuple, par les merveilles dont sa prédication était accompagnée. Les Chinois de sa secte ont représenté ses miracles dans un grand nombre de gravures, qui forment plusieurs gros volumes. On aurait peine à croire combien cette ridicule divinité s'attira d'adora-

eurs: sa
parties de
qui passa
être mul
& d'un ra
volumes
moment
e nom
Lamas,
Talapoin
écens, ce
Il mo
approch
disciples
était exp
soles, se
érité pe
qu'étant
nunique
as d'aut
étant; q
entrer,
spérance
étant &
lire com
directem
lucrée.
Ex n

sseffe, la mère
 elle avait avale
 honneurs que
 phans blancs,
 eux pour s'en
 moment de f
 ntrant le C
 re ; sa langu
 prononça les
 la terre, il n'y
 ». A l'âge de
 mes, de l'une
 ar les Chinois,
 abandonna ses
 terre, pour se
 quatre Philoso
 ghis. A trente
 pli de la divi
 n de ces Dieux
 : ensuite, se
 e divin, il ne
 rine, & qu'à
 par les mer
 ompagnée. Les
 é ses miracles
 , qui forment
 peine à croire
 attira d'adora-

leurs : sa doctrine fut répandue dans toutes les
 parties de l'Orient, par quarante mille Apôtres,
 qui passaient pour ses disciples favoris ; mais dans
 cette multitude, on en distinguait dix d'un mérite
 & d'un rang supérieurs, qui publièrent cinq mille
 volumes à l'honneur de leur maître. Les Chinois
 donnent à ses Sectateurs, ou plutôt à ses Prêtres,
 le nom de *Ho-changi* ; les Tartares, celui de
Lamas, ou de *La-ma-feng* ; les Siamois, celui de
Talapoins ; & les Japonois, ou plutôt les Euro
 péens, celui de *Bonzes*.

Chine.

Il mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans. A
 l'approche de sa dernière heure, il rassembla ses
 disciples, pour leur déclarer que jusqu'alors il ne
 s'était expliqué que par des figures & des para
 boles, sous le voile desquelles il avait caché la
 vérité pendant l'espace de quarante ans ; mais
 n'étant prêt à les quitter, il voulait leur com
 muniquez le fond de sa doctrine ; qu'il n'y avait
 pas d'autre principe des choses, que le vuide & le
 néant ; que tout était sorti du néant & devait y
 rentrer, & que telle était la fin de toutes les
 espérances. On n'entend pas trop comment le
 néant & le vuide sont des principes, ou pour mieux
 dire comment rien produit quelque chose. C'est
 directement l'opposé de ce vers fameux de
 Lucrèce.

Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti.

Le testament philosophique de Fo n'était pas plus clair que ses paraboles:

Chine.

Ses disciples ne manquèrent pas après sa mort de répandre une infinité de fables, qui en imposèrent facilement à la crédulité du Peuple. Ils publièrent que leur Maître était né huit mille fois; que son ame avait passé successivement dans plusieurs animaux, & qu'il s'était fait voir sous la forme d'un singe, d'un dragon, d'un éléphant blanc. Comme le but de cette imposture était d'introduire son culte sous la figure de ces divers animaux, on ne manqua point de leur rendre des adorations, parce qu'ils avaient servi de domiciles à l'ame de Fo. Les Chinois mêmes ont bâti des Temples à toutes sortes d'Idoles dans toute l'étendue de l'Empire. *Mo-e-kye-ke*, disciple favori de Fo, demeura le dépositaire de ses plus importans secrets, & chargé particulièrement de la propagation de sa doctrine. Son maître lui avait ordonné, en mourant, de ne jamais employer d'argumens ni de preuves pour la soutenir, mais de mettre seulement à la tête des ouvrages qu'il devait publier: « *Telle est la doctrine que j'ai reçue* ». Cet ordre était fort sensé; une pareille formule abrège beaucoup de disputes, & l'on est sûr, en ne raisonnant jamais, de n'être jamais convaincu.

Fo parle, dans un de ses livres, d'un maître

plu

plus an
le nom
celui d
royaum
qu'il av
sainteté
l'invoqu
plus gr
secte on
la bouch
qu'après
seuleme
qu'ils pe
sons, pa
leurs tac
de Fo f
Bonzes.
es deux
entre l'ex
idée, est
es espri
vient qu
Les pr
mandent
nus dans
croire,
le bien
To

Fo n'étaïr pa
 après sa mon
 qui en impe
 du Peuple. Il
 né huit mill
 effivement dan
 fait voir sou
 d'un élépha
 imposture éta
 re de ces div
 de leur rende
 t servi de dom
 mêmes ont bi
 oles dans tom
 ya-ke, discip
 aire de ses plu
 ticulièrement
 Son maître la
 ne jamais en
 pour la souten
 ete des ouvrage
 la doctrine qu
 fort sensé ; un
 de disputes, &
 amais, de n'ê
 es, d'un maître
 pla

plus ancien que lui, auquel les Chinois ont donné le nom d'*O-mi-to*, & les Japonais, par corruption, celui d'*Amida*. Ce personnage parut dans le royaume de Bengale, & les Bonzes prétendent qu'il avait acquis une si grande perfection de sainteté & de mérite, qu'il suffit à présent de l'invoquer, pour obtenir du Ciel le pardon des plus grands crimes. Aussi les Chinois de cette secte ont-ils continuellement ces deux noms dans la bouche : *O-mi-to*, *Fo* ! ils sont persuadés qu'après avoir invoqué ces deux Dieux, non-seulement ils sont parfaitement purifiés, mais qu'ils peuvent ensuite lâcher la bride à leurs passions, parce qu'ils ont toujours la facilité de laver leurs taches au même prix. Les derniers discours de Fo firent naître une secte d'Athées entre les Bonzes. Une troisième secte entreprit de concilier les deux doctrines, par la distinction qu'elle mit entre l'*extérieure* & l'*intérieure*. L'une, suivant cette idée, est plus à la portée du Peuple, & prépare les esprits à recevoir la seconde, qui ne convient qu'aux âmes instruites & bien purifiées. Les principes de morale, dont les Bonzes recommandent soigneusement la pratique, sont contenus dans la doctrine extérieure. Ils consistent à croire, « qu'il y a beaucoup de différence entre le bien & le mal ; qu'après la mort il y a des

 Chine.

Chine.

» récompenses pour la vertu , des punitions pour
 » le vice , & des places marquées pour l'un &
 » l'autre , suivant le degré de mérite ; que le
 » Dieu Fo naquit pour sauver le monde , & pour
 » ramener dans la voie du salut ceux qui s'en
 » étaient écartés ; que c'est à lui qu'ils doivent
 » l'expiation de leurs péchés , & la nouvelle nais-
 » sance à laquelle ils sont destinés dans un autre
 » monde ; qu'il y a cinq préceptes d'une obligation
 » indispensable ; 1°. de ne tuer aucune créature
 » vivante : 2°. de ne pas s'emparer du bien d'autrui ;
 » 3°. d'éviter l'impureté ; 4°. de ne pas blesser la
 » vérité par le mensonge ; 5°. de s'abstenir de l'usage
 » du vin ».

Mais les Bonzes recommandent particulière-
 ment de ne pas négliger certaines œuvres chari-
 tables , qu'ils prescrivent dans leurs instructions :
 « Traitez bien les Bonzes , répètent-ils sans cesse ,
 » & fournissez-leur tout ce qui est nécessaire à
 » leur subsistance ; bâtissez des Monastères & des
 » Temples , afin que par leur prières & par les
 » châtimens volontaires qu'ils s'imposent , pour
 » l'expiation de vos péchés , ils puissent vous
 » garantir des punitions dont vous êtes menacés .
 » Aux funérailles de vos parens , brûlez du papier
 » doré & argenté , avec quantité d'habits d'étoffe
 » de soie , qui seront changés dans l'autre monde
 » en or , en argent , & en habits réels . Ainsi , non

» fe
 » pe
 » m
 » hu
 » inc
 » de
 » de
 » mo
 » un
 » les
 » ces
 » che
 » ture
 Il
 force
 & sup
 rappo
 de Ch
 malad
 lard v
 accord
 assuré
 l'autre
 servir l
 Cour c
 office ,
 poste.
 cher ,

» seulement vous pourvoirez aux nécessités des
 » personnes qui vous sont chères, mais vous les
 » mettrez en état d'obtenir la faveur des dix-
 » huit gardes de l'Enfer, qui sans cela seraient
 » inexorables, & capables de les traiter avec la
 » dernière rigueur. Si vous négligez ces Comman-
 » demens, vous ne devez vous attendre, après la
 » mort, qu'à de cruels supplices. Votre ame, par
 » un long cours de transmigrations, passera dans
 » les plus vils animaux, & vous reparaitrez suc-
 » cessivement sous la forme d'un mulet, d'un
 » cheval, d'un chien, d'un rat, & d'autres créa-
 » tures encore plus méprisables ».

Chine.

Il serait difficile de faire comprendre toute la force de ces terribles chimères, sur l'esprit crédule & superstitieux des Chinois. Le Père le Comte en rapporte un exemple. Se trouvant dans la province de *Chen-fi*, il fut un jour appelé pour baptiser un malade, qui était âgé de soixante-dix ans. Ce vieillard vivait d'une petite pension qui lui avait été accordée par l'Empereur, & les Bonzes lui avaient assuré que la reconnaissance lui imposerait dans l'autre monde un devoir assez pénible; c'était d'y servir l'Empereur, en portant les dépêches de la Cour dans les Provinces. Aussi son ame, pour cet office, devait passer dans le corps d'un cheval de poste. Ils lui recommandaient de ne jamais broncher, ni mordre, ni ruer, ni blesser personne;

ils l'exhortaient à courir légèrement , à manger
 Chine. peu , à souffrir patiemment l'éperon , comme
 autant de moyens pour exciter la compassion des
 Dieux , qui font souvent un homme de qualité
 d'un bon cheval , & qui l'élèvent à la dignité de
 Mandarin. Toutes ces idées assiégeaient sans cesse
 l'imagination du vieillard , le faisaient trembler , &
 troublaient chaque nuit son sommeil. Dans ses
 songes , il croyait se voir sellé , bridé & prêt à
 partir au premier coup de fouet du postillon. Il
 se trouvait couvert de sueur & tout éperdu à son
 réveil , incertain quelquefois s'il était homme ou
 cheval. Comme il avait entendu dire que dans la
 religion du Missionnaire , on n'avait point à
 redouter un sort si misérable , & qu'on ne cessait
 pas du moins d'y conserver la qualité d'homme ,
 il souhaita vivement d'y être reçu , & le Mission-
 naire assure qu'il mourut très-bon catholique.

La doctrine de la transmigration des ames est
 extrêmement propre à soutenir les fraudes & les
 artifices que les Bonzes inventent pour exciter la
 libéralité du Peuple : on en lit un autre exemple ,
 dont on ferait un très-bon conte. Deux Bonzes
 voyant deux beaux canards dans la cour d'un riche
 payfan , se mirent à soupirer & à pleurer amère-
 ment. La maîtresse de la maison , qui les obser-
 vait de sa chambre , sortit avec empressement ,
 pour leur demander ce qui les affligeait. « Hélas !

» lu
 » pè
 » &
 » tu
 » rép
 » de
 » pu
 M. C
 Je vo
 dit P
 Ils re
 ferait
 fort à
 pauvr
 sus , e
 qu'ils
 les acc
 noiffa
 témoi
 mais
 Da
 achète
 qu'ils
 leurs r
 les ren
 la plu
 même
 il y a

, à manger
on, comme
mpassion des
e de qualité
a dignité de
ent sans cesse
t trembler, &
il. Dans les
idé & prêt à
u postillon. Il
éperdu à son
ait homme ou
re que dans la
avait point à
n'on ne cessait
té d'homme,
& le Mission-
atholique.
des ames est
fraudes & les
pour exciter la
utre exemple,
Deux Bonzes
our d'un riche
leurer amère-
qui les obser-
mpressement,
geait. « Hélas!

» lui dirent-ils, nous savons que les ames de nos
» pères ont passé dans le corps de ces animaux,
» & la crainte qu'il ne vous prenne envie de les
» tuer, nous fait mourir de douleur. J'avoue, leur
» répondit cette femme, que notre dessein était
» de les tuer; mais je vous promets de les garder,
» puisqu'ils sont vos parens ». C'est la réponse de
M. Guillaume, lorsque Patelin convoite son drap:
Je vous le garderai. Ce n'est pas-là mon compte,
dit Patelin; & c'est aussi ce que dirent les Bonzes.
Ils représentèrent à cette femme que son mari
ferait peut-être moins charitable, & qu'ils seraient
fort à plaindre s'il arrivait quelque malheur à ces
pauvres créatures. Enfin, la pitié prenant le des-
sus, elle consentit à leur livrer les canards, afin
qu'ils pussent veiller eux-mêmes à leur sûreté. Ils
les acceptèrent avec de grandes marques de recon-
noissance, en se prosternant devant eux, & leur
témoignant beaucoup de tendresse & de respect;
mais ils les tuèrent le soir, pour leur souper.

Dans la nécessité de soutenir leur secte, ils
achètent de jeunes garçons de sept ou huit ans,
qu'ils instruisent pendant quinze ou vingt ans dans
leurs mystères, avec toutes sortes de soins, pour
les rendre propres aux mêmes offices. Cependant
la plupart sont fort ignorans, & n'entendent pas
même les principes de leur doctrine: mais comme
il y a, parmi eux, une distinction de rangs fort

Chine.

bien établie, les uns sont employés à demander l'aumône ; d'autres, qui ont acquis la connoissance des livres, & qui parlent poliment, sont chargés de visiter les gens de lettres, & de s'infinuer dans la faveur des Mandarins. Ils ont aussi, dans leurs Couvens, de vénérables vieillards qui président aux assemblées des femmes ; mais ces assemblées sont en petit nombre, & ne sont point en usage dans toutes les villes. Quoique les Bonzes n'aient pas de hiérarchie régulière, ils ont des Supérieurs, qu'ils appellent *Ta-ho-chang*, ou grands Bonzes. Ce rang ajoute beaucoup à la considération qu'ils peuvent avoir acquise par leur âge, par leur contenance grave & modeste, & par tous les artifices de l'hypocrisie. On rencontre des maisons ou des couvens de Bonzes dans toutes les parties de l'Empire.

Il n'y a point de Province qui n'ait quelques montagnes où les Bonzes ont bâti des couvens, qui sont plus honorés que ceux des villes. On y fait des pèlerinages. Les dévots se mettent à genoux en arrivant au pied de la montagne, & se prosternent à chaque pas qu'ils font pour monter. Ceux qui ne peuvent entreprendre le voyage, prient leurs amis d'acheter pour eux une grande feuille imprimée, dont le coin est signé de la marque des Bonzes. Au centre est la figure du Dieu *Fo*, entourée d'un grand nombre de cercles

Les
cou,
de ro
médi
gros.
form
entre
myst
n'ent
pagn
retra
més f
Le
les vi
prière
cles p
beauc
paren
les Bo
nom
voyag
tient c
la dép
du bo
Ent
tingue
par la
par l'

Les dévots de l'un & l'autre sexe portent au cou, & quelquefois autour du bras, une espèce de rosaire, composé de cent grains, d'une grosseur médiocre, & de huit autres grains beaucoup plus gros. Le sommet est une boule alongée, de la forme d'une petite gourde. En roulant ces grains entre leurs doigts, ils prononcent les deux noms mystérieux, *O-mi-to, Fo*, dont l'Auteur dit qu'ils n'entendent pas eux-mêmes le sens. Ils les accompagnent de cent genuflexions, après lesquelles ils retranchent un des cercles rouges qui sont imprimés sur leur feuille.

Les Laïques invitent quelquefois les Bonzes à les visiter dans leurs maisons, pour y faire leur prière, & pour confirmer l'authenticité de ces cercles par leur sceau. Ils portent la feuille, avec beaucoup de pompe, aux funérailles de leurs parens, dans une boîte qui est scellée aussi par les Bonzes. Ils donnent à ce précieux bijou, le nom de *Lu-in*, c'est-à-dire, passe-port, pour le voyage de ce monde à l'autre. Ce trésor ne s'obtient qu'à prix d'argent; mais personne ne regrette la dépense, parce qu'on le regarde comme le gage du bonheur futur.

Entre les Temples des faux Dieux, on en distingue plusieurs, qui ne sont pas moins fameux par la magnificence & l'étendue des édifices, que par l'étrange figure des Idoles. Il y en a de si

Chine.

monstrueuses, que leurs adorateurs effrayés du seul spectacle, se prosternent en tremblant, & frappent plusieurs fois la terre du front. Comme les Bonzes n'ont point d'autre vue que de gagner de l'argent, & que toute la réputation qu'ils peuvent avoir acquise, n'empêche pas qu'ils ne soient la plus vile partie de l'Empire, ils possèdent l'art de se contrefaire devant le Peuple, par une continuelle affectation de douceur, de complaisance, d'humilité & de modestie, qui trompe tout le monde au premier coup-d'œil. Les Chinois, ne pénétrant point au-delà de l'apparence, les prennent pour autant de Saints, sur-tout lorsqu'à cet extérieur imposant ils joignent des mortifications corporelles & des jeunes rigoureux; qu'ils se lèvent plusieurs fois la nuit pour adorer *Fo*, & qu'ils paraissent se sacrifier au bien public. Souvent, pour augmenter leur mérite dans l'opinion du vulgaire, & toucher de compassion leurs Spectateurs, ils s'imposent de rudes pénitences jusqu'au milieu des places publiques. Les uns s'attachent au cou & aux pieds de grosses chaînes de plus de trente pieds de long, qu'ils traînent avec beaucoup de fatigue au travers des rues; & s'arrêtant à chaque porte: « Vous voyez, disent-ils aux habitans, ce qu'il nous en coûte pour expier vos péchés: ne pouvez-vous nous faire une petite aumône? » On en rencontre d'autres

qui p
donne
ces at
surpre
Père l
un jeu
debou
était l
taient
de ble
maison
ses pu
aumôn
» ferm
» ames
» elle
remarc
« Cha
» six se
» ne d
» vos f
» ferez
» que
» à qu
» d'aut
» neur
Le
impost

rs effrayés du
 tremblant, &
 front. Comme
 que de gagner
 ion qu'ils peu-
 qu'ils ne soient
 possèdent l'art
 , par une con-
 le complaisan-
 i trompe tout
 Les Chinois,
 apparence, les
 , sur-tout lors-
 gnent des mor-
 es rigoureux;
 nit pour adorer
 du bien public.
 rite dans l'opi-
 mpassion leurs
 des pénitences
 ques. Les uns
 grosses chaînes
 qu'ils traînent
 rs des rues; &
 voyez, disent-
 en coûte pour
 ous nous faire
 contre d'autres

qui paraissent tout sanglans des coups qu'ils se donnent avec une grosse pierre; mais de toutes ces austérités volontaires, il n'y en a pas de plus surprenante que celle qui est rapportée par le Père le Comte. Il rencontra au milieu d'un village un jeune Bonze, doux, affable & modeste, placé debout dans une chaise de fer, dont le dedans était hérissé de clous pointus, qui ne lui permettaient pas de s'appuyer sans se faire une infinité de blessures. Il était porté fort lentement dans les maisons par deux porteurs de louage, & toutes ses prières se réduisaient à demander quelque aumône. « Vous le voyez, disait-il, je suis en- » fermé dans cette chaise pour le bien de vos » ames : je n'en sortirai pas que tous les clous dont » elle est remplie n'aient été achetés ». L'Auteur remarque qu'il y en avait plus de deux mille. « Chaque clou, ajoutait le Bonze, vous coûtera » six sous; mais vous ne devez pas douter qu'ils » ne deviennent une source de bénédictions dans » vos familles. Prenez-en du moins un, vous » ferez un acte héroïque de vertu; & l'aumône » que vous donnerez ne sera pas pour les Bonzes, » à qui vous pouvez témoigner votre charité par » d'autres voies, mais pour le Dieu *Fo*, à l'hon- » neur duquel nous voudrions bâtir un Temple ».

Le Père le Comte passa fort près de ce jeune imposteur, qui lui fit le même compliment; sur

 Chine.

Chine.

quoi il lui conseilla de s'épargner des peines inutiles, & d'aller se faire instruire à l'Eglise chrétienne. Le Bonze lui répondit qu'il le remerciait beaucoup de son conseil, mais qu'il lui aurait encore plus d'obligation, s'il voulait acheter une demi-douzaine de ses clous, qui lui attireraient infailliblement du bonheur dans son voyage. « Tenez, ajouta-t-il, en se tournant dans sa chaise, prenez ceux-ci sur ma parole; foi de Bonze, je vous les donne pour les meilleurs, parce que ce sont ceux qui m'incommodent le plus; cependant ils ne vous coûteront pas plus que les autres». Il prononça ce discours d'un air qui aurait fait rire le Missionnaire dans toute autre occasion.

L'avidité des Bonzes pour les aumônes les rend toujours prêts à se rendre indifféremment chez les riches & chez les pauvres, au moment qu'ils y sont appelés : ils y demeurent aussi long-temps qu'on veut les retenir. Si c'est pour quelque assemblée de femmes, ils mènent avec eux un *grand Bonze*, qui est distingué des autres par le respect qu'ils lui portent, par le droit de préséance & par un habillement propre à son rang.

Ces assemblées dévotes leur apportent un revenu considérable. On voit dans les villes plusieurs sociétés de dix, quinze ou vingt femmes, avancées en âge, ou veuves, & par conséquent

libres de
choisir
périeure
obtient
sède de l'
que se
tribuen
pensés
jours d'
Présiden
Toutes
qu'elles
O-mi-té
elles se
Lecteur

Aux
orné de
ques, qu
mille fo
durent t
par d'au
voix à l
pal soin
pour l'a
un petit
fait entr
maison.
carton,

des peines inu-
à l'Eglise chré-
il le remerciait
qu'il lui aurait
ait acheter une
lu. attireraient
s son voyage.
urnant dans sa
parole; foi de
les meilleurs,
ncommodent le
teront pas plus
discours d'un air
ire dans toute

amônes les rend
nment chez les
oment qu'ils y
ussi long-temps
quelque assen-
eux un grand
s par le respect
référance & par
tent un revenu
villes plusieurs
ingt femmes,
par conséquent

libres dans la disposition de leur bourse. Les Bonzes choisissent particulièrement les dernières pour Supérieures ou pour Abbeses de la Société. Chacune obtient ce degré d'honneur à son tour, & le possède l'espace d'un an. C'est chez la Supérieure que se tiennent les assemblées, & les autres contribuent d'une certaine somme d'argent aux dépenses nécessaires pour l'entretien de l'Ordre. Les jours d'assemblée, un vieux Bonze, qui en est le Président, chante des hymnes à l'honneur de Fo. Toutes les dévotes y joignent leur voix. Lorsqu'elles ont fait retentir assez long-temps les noms *O-mi-to*, *Fo*, & battu sur de petits chaudrons, elles se mettent à table, & se traitent fort bien. Lecteur, jugez, comparez & profitez.

Aux jours solennels, le lieu de l'assemblée est orné de plusieurs images & de peintures grotesques, qui représentent les tourmens de l'enfer, sous mille formes différentes. Les prières & les jeûnes durent sept jours, & le grand Bonze est assisté par d'autres Bonzes inférieurs, qui joignent leurs voix à la sienne. Dans cet intervalle, leur principal soin est de préparer & de consacrer des trésors pour l'autre monde. On construit dans cette vue un petit palais de papier peint & doré, où l'on fait entrer toutes les parties qui composent une maison. On le remplit d'une infinité de boîtes de carton, peintes & vernies, qui contiennent encore

 Chine.

Chine.

du papier doré & argenté. Ces mystérieuses bagarelles doivent servir à préserver les dévots des châtimens terribles que le *Yen-vang*, ou le Roi de l'enfer exerce sur ceux qui n'ont rien à lui offrir. On met à part une certaine somme pour gagner les Officiers de ce redoutable Tribunal ; le reste est destiné, avec la maison, à se loger, à se nourrir, & à se procurer quelque emploi dans l'autre monde.

Les hommes ont, comme les femmes, des assemblées où les Bonzes président, & qu'ils appellent *Chang-chays*, ou Jeûneurs. Le Supérieur de ces Sociétés en est comme le Maître ; il a sous lui quantité de Disciples, qui portent le nom de *Fu-tis* ; comme il est distingué lui-même par le titre de *Tse-fu*, qui signifie *Père Docteur*.

La pratique du jeûne est un voile excellent pour couvrir tous les désordres d'une vie libertine & pour se faire à peu de frais une grande réputation de sainteté ; mais s'ils en imposent aux esprits crédules, le Père Duhalde assure qu'ils ne font pas la même impression sur les Chinois bien élevés. Les Bonzes, dit-il, malgré leur contenance & leurs regards modestes, sont connus assez publiquement pour des hypocrites, qui passent leur vie dans toutes sortes de débauches. Il remarque dans un autre endroit, qu'ils sont généralement méprisés des Grands, & qu'étant regardés comme

La plus
Chinoi
brasser l
On t
extérieu
passent
plupart
stupides
Cette d

Lau-kiu

La fa
ger dans
d'une pi
che à la
l'inaction
dans la p
dans l'an
& dans
consisten
une fois
vicissitud
on n'a p
proprem
toute la
on est pa
avons dé
de la Cl
tr'eux,
que de

la plus vile partie du peuple, il n'y a point de Chinois d'une naissance honnête qui veuille embrasser leur profession.

Chine.

On n'a représenté jusqu'ici que la doctrine extérieure de Fo. Les dogmes intérieurs de sa secte passent pour des mystères inconnus, dit-on, à la plupart des Bonzes qui sont trop ignorans & trop stupides pour s'élever jusqu'à cette connaissance. Cette doctrine cependant est précisément celle de *Lau-kiun*.

La sainteté consiste à cesser d'être & à se replonger dans le néant. Plus on approche de la nature d'une pierre ou d'un tronc d'arbre, plus on touche à la perfection. C'est dans l'indolence, dans l'inaction, dans la cessation de tous les desirs, & dans la privation de tous les mouvemens du corps, dans l'annihilation de toutes les facultés de l'ame, & dans la suspension générale de la pensée, que consistent la vertu & le bonheur. Lorsqu'on est une fois parvenu à cet heureux état, toutes les vicissitudes & les transmigrations étant finies, on n'a plus rien à redouter, parce qu'à parler proprement, on n'est plus rien; & pour renfermer toute la perfection de cet état dans un seul mot, on est parfaitement semblable au Dieu Fo. Nous avons déjà vu cette doctrine à Siam. Les Docteurs de la Chine l'ont toujours combattue. L'un d'eux, nommé *Chin*, a tracé un tableau énergique de leurs vices & de leurs prestiges.

Chine.

Les Sectateurs de Fo, dit-il, sont persuadés qu'ils peuvent s'abandonner impunément aux actions les plus criminelles, & qu'en brûlant un peu d'encens pendant la nuit, ou récitant quelques prières devant une statue, ils obtiennent le pardon de tous leurs crimes. Les dévots, dit-il ailleurs, sont insensibles aux nécessités d'un père & d'une mère qui souffrent le froid & la faim. Toute leur attention se borne à ramasser une somme d'argent, pour orner l'autel de Fo, ou de quelque autre Dieu qu'ils honorent d'un culte particulier.

La Chine a quatre sortes de professions, entre lesquelles ses habitans font leur choix, & qui servent à l'entretien de la Société; les Lettrés, les Laboureurs, les Marchands & les Artisans. Mais les Disciples de Fo exhortent sans cesse le peuple à s'éloigner de ces quatre voies, pour entrer dans celle qu'ils ont prise eux-mêmes, & dont ils vantent les avantages. Supposons, continue le Philosophe Chin, que tout le monde suivît leur exemple, que deviendraient les professions les plus nécessaires à l'état? Qui prendrait soin de cultiver les terres & de travailler aux manufactures? D'où nous viendraient les étoffes & les alimens pour le soutien de la vie? Peut-on s'imaginer qu'une doctrine, dont l'établissement universel entraînerait la ruine de l'Empire, ait la vérité pour fondement?

Obfer
Anglais
d'attribu
riques de
Les B
quefois l
de longu
ple com
blent de
outragea
coups :
» logeon
» revéto
» rillons
» tous n
» qui no
Là-dessu
la traîner
des plus
toute la
hazard le
daient, i
monies ;
replacé d
lui, & s
ils l'ont
» nous fo
» aussi q

Observons avec l'Abbé Prévôt, que les Auteurs Anglais que nous suivons ici ne manquent pas d'attribuer à la Religion Romaine toutes les pratiques de la secte de Fo.

Chinc.

Les Bonzes ne laissent pas de maltraiter quelquefois leurs Idoles. N'en obtiennent-ils rien après de longues prières, ils les chassent de leur Temple comme des Divinités impuissantes, les accablent de reproches, & leur donnent des noms outrageans, auxquels ils joignent quelquefois des coups : « Comment, chien d'esprit, nous vous logeons dans un Temple magnifique, nous vous revêtons d'une belle dorure, nous vous nourrissons bien, nous vous offrons de l'encens ; & tous nos soins ne font de vous qu'un ingrat qui nous refuse ce que nous lui demandons » ! Là-dessus, ils lient la statue avec des cordes, & la traînent dans les rues, au travers des boues & des plus sales immondices, pour lui faire payer toute la dépense qu'ils ont faite en parfums. Si le hazard leur fait obtenir alors ce qu'ils demandaient, ils lavent le Dieu avec beaucoup de cérémonies ; ils le rapportent au Temple ; & l'ayant remplacé dans sa niche, ils tombent à genoux devant lui, & s'épuisent en excuses sur la manière dont ils l'ont traité. « Au fond, lui disent-ils, nous nous sommes un peu trop hâtés ; mais il est vrai aussi que vous avez été un peu trop lent. Pour-

Chine.

» quoi vous êtes-vous attiré nos injures ? Nous
 » ne pouvons remédier au passé : n'en parlons
 » plus. Si vous voulez l'oublier, nous allons vous
 » revêtir d'une nouvelle dorure ». On lit dans le
 Père le Comte une aventure fort bizarre, qui
 était arrivée de son temps à Nankin. Un habitant
 de cette ville, voyant sa fille unique dangereu-
 sement malade, & n'espérant plus rien des remèdes
 de l'art, s'adressa aux Bonzes, qui lui promirent,
 pour une somme d'argent, l'assistance d'une Idole
 fort vantée; il n'en perdit pas moins l'objet de
 son affection. Dans la douleur de sa perte, il
 résolut du moins de se venger. Il porta sa plainte
 aux Juges, pour demander que l'Idole fût punie
 de l'avoir trompé par une fausse promesse. « Si
 » cet esprit, disait-il dans sa requête, est capable
 » de guérir les malades, c'est une friponnerie ma-
 » nifeste d'avoir pris mon argent, & laissé mourir
 » ma fille : s'il n'a pas le pouvoir qu'il s'attribue,
 » que signifie cette présomption ? Pourquoi prend-
 » il la qualité de Dieu ? Est-ce pour rien que nous
 » l'honorons, & que toute la province lui offre
 » des sacrifices » ? Ainsi, concluant que la mort
 de sa fille venait de l'impuissance ou de la mé-
 chanceté de l'Idole, il demandait qu'elle fût punie
 corporellement, que son Temple fût abattu, &
 que ses Prêtres fussent honteusement chassés de
 la ville. Cette affaire parut si importante, que

les

les Jug
 au Go
 Provin
 Bonzes
 leur ad
 prétend
 de pru
 qui éta
 vaient
 ajouta
 nom de
 exiger
 pas pou
 inconsol
 périrait
 » disait
 » mettr
 » persu
 » oppo
 remette
 fut port
 de long
 banniss
 de l'En
 Bonzes
 rement.
 Le r
 Prêtres
 To

injures ? Nous
 n'en parlons
 nous allons vous
 On lit dans le
 bizarre , qui
 Un habitant
 que dangereu-
 en des remèdes
 lui promirent,
 nce d'une Idole
 moins l'objet de
 le sa perte, il
 porta sa plainte
 Idole fût punie
 promesse. « Si
 ête, est capable
 riponnerie ma-
 & laissé mourir
 qu'il s'attribue,
 pourquoi prend-
 rien que nous
 vince lui offre
 nt que la mort
 ou de la mé-
 u'elle fût punie
 fût abattu, &
 nent chassés de
 importante, que
 les

les Juges ordinaires en renvoyèrent la connaissance au Gouverneur, qui l'évoqua au Vice-Roi de la Province. Ce Mandarin, après avoir entendu les Bonzes, prit pitié de leur embarras ; il fit appeler leur adverfaire, & lui conseilla de renoncer à ses prétentions, en lui représentant qu'il n'y avait pas de prudence à presser certaine espèce d'Esprits, qui étaient naturellement malins, & qui pouvaient lui jouer tôt ou tard un mauvais tour : il ajouta que les Bonzes s'engageraient à faire, au nom de l'Idole, ce qu'on pouvait raisonnablement exiger d'eux, pourvu que les demandes ne fussent pas poussées trop loin. Mais le père, qui était inconsolable de la mort de sa fille, protesta qu'il périrait plutôt que de se relâcher. « Cet Esprit, » disait-il, ne se croira-t-il pas en droit de com- » mettre toutes sortes d'injustices, s'il est une fois » persuadé que personne n'a la hardiesse de s'y » opposer ? » Le Vice-Roi se vit obligé de s'en remettre au cours ordinaire de la Justice. L'affaire fut portée au Conseil de Pékin ; en un mot, après de longues discussions, l'Idole fut condamnée au bannissement perpétuel, comme inutile au bien de l'Empire : son Temple fut abattu ; & les Bonzes qui la représentaient, furent châtiés sévèrement.

Le respect que le Peuple Chinois porte aux Prêtres, n'empêche pas que les personnes prudentes

ne soient sur leurs gardes , & que les Magistrats
 Chine. n'aient toujours l'œil ouvert sur eux , dans toutes
 les parties de leur juridiction. Il y a peu d'années ,
 raconte le même Auteur , que le Gouverneur
 d'une ville , voyant une foule de Peuple assen-
 blée sur le grand chemin , eut la curiosité de faire
 demander la cause de ce tumulte. On lui répondit
 que les Bonzes célébraient un fête extraordinaire.
 Ils avaient placé sur un théâtre , une machine
 terminée par une petite cage de fer , au-dessus de
 laquelle passait la tête d'un jeune homme , dont
 on ne voyait distinctement que les yeux , mais
 qui les roulait d'une manière effrayante. Un Bonze
 paraissant sur le théâtre au-dessus de la machine ,
 avait annoncé au Peuple que ce jeune homme
 allait se sacrifier volontairement , en se précipitant
 dans une rivière profonde qui coulait près du grand
 chemin ; « cependant , avait ajouté le Bonze , il n'en
 » mourra point. Au fond de la rivière , il sera
 » reçu par des Esprits charitables , qui lui feront
 » un accueil aussi favorable qu'il puisse le desirer.
 » En vérité , c'est ce qui pouvait lui arriver de
 » plus heureux. Cent autres ont ambitionné sa
 » place ; mais nous lui avons donné la préférence ,
 » parce qu'il la mérite effectivement par son zèle
 » & ses autres vertus ».

Après avoir écouté ce récit , le Gouverneur
 déclara qu'il trouvait beaucoup de courage au

jeune
 fût pa
 au Pe
 fût am
 rendre.
 ployèr
 protest
 le sacri
 pas des
 attirer
 Gouver
 surpris
 ceux qu
 n'avait
 avec des
 » voyez
 » des or
 » au dé
 » vous l
 Loin
 chargea
 l'amener
 les pieds
 d'un bai
 tôt qu'il
 trier de
 » affassin
 » lier da

es Magistrats
 , dans toutes
 peu d'années,
 Gouverneur
 euple assen-
 riosité de faire
 n lui répondit
 extraordinaire.
 une machine
 , au-dessus de
 nomme, dont
 s yeux, mais
 nte. Un Bonze
 de la machine,
 jeune homme
 i se précipitant
 près du grand
 Bonze, il n'en
 vière, il sera
 qui lui feront
 uisse le desirer.
 lui arriver de
 ambitionné sa
 la préférence,
 nt par son zèle
 e Gouverneur
 e courage au

jeune homme, mais qu'il était surpris que ce ne fût pas lui-même qui eût annoncé sa résolution au Peuple. En même tems il ordonna qu'il lui fût amené, pour se donner la satisfaction de l'entendre. Les Bonzes, alarmés de cet ordre, employèrent tous leurs efforts pour s'y opposer; ils protestèrent que si la victime ouvrait la bouche, le sacrifice serait inutile, & qu'ils ne répondaient pas des malheurs que cette profanation pouvait attirer sur la province. Je réponds de tout, dit le Gouverneur; & renouvelant ses ordres, il fut surpris d'apprendre qu'au lieu de s'expliquer avec ceux qu'il en avait chargés, le jeune homme n'avait fait que jeter sur eux des regards agités, avec des contorsions extrêmement violentes. « Vous voyez, dit un Bonze, combien il est affligé des ordres que vous lui faites porter. Il en est au désespoir; & si vous ne les révoquez pas, vous le ferez mourir de douleur ».

Loin de changer de résolution, le Mandarin chargea ses gardes de le dégager de sa cage, & de l'amener. Ils le trouvèrent non-seulement lié par les pieds & par les mains, mais à demi suffoqué d'un baillon qui lui remplissait la bouche. Aussitôt qu'il fut délivré de ce tourment, il se mit à crier de toute sa force: « Vengez-moi de ces assassins, qui veulent me noyer. Je suis un Bachelier dans les arts; j'allais à Pékin pour l'examen.

Chine.

» Hier une troupe de Bonzes m'enleva violem-
 » ment ; ils m'ont attaché ce matin à cette ma-
 » chine , pour me noyer ce soir , dans la vue de
 » je ne fais quelle détestable cérémonie ». Tandis
 qu'il exprimait ses plaintes , les Bonzes avaient
 commencé à s'éloigner ; mais les Gardes qui ac-
 compagnent sans cesse les Gouverneurs , en arrê-
 tèrent quelques-uns. Le Supérieur , c'est-à-dire,
 celui qui avait harangué l'assemblée , fut jeté sur
 le champ dans la rivière , où les Esprits charita-
 bles ne se présentèrent pas pour le recevoir. Les
 autres coupables furent resserrés dans une étroite
 prison , & reçurent ensuite la punition qu'ils mé-
 ritaient. Ici l'atrocité est jointe au ridicule ; &
 c'est ordinairement le double caractère de la
 superstition.

Depuis que les Tartares règnent à la Chine,
 les *Lamas* , autre sorte de Bonzes , sont venus s'y
 établir. Leur habit est différent de celui des Bonzes
 Chinois , par la taille & la couleur ; mais leur
 Religion est la même , ou ne diffère que par un
 petit nombre de pratiques superstitieuses. Ils ser-
 vent de Chapelains à la noblesse Tartare qui habite
 à Pékin.

On a déjà dû remarquer dans plusieurs articles
 de la Religion de Fo , une conformité surprenante
 avec le Christianisme. Quelques Missionnaires ,
 étonnés de cette ressemblance , ont cru qu'elle en

pouv
 tième
 & de
 Nesto
 peur
 même
 vraie
 par le
 air pr
 Coup
 naire
 vrai
 Fo, m
 dans
 dans
 vivait
 que P
 de la
 ces t
 une c
 figure
 naire
 leur T
 qu'on
 vent
 rit en
 le Sa
 De

leva violem-
 à cette ma-
 ans la vue de
 onie ». Tandis
 onzes avaient
 Gardes qui ac-
 eurs , en arrê-
 , c'est-à-dire,
 , fut jeté sur
 Esprits charita-
 recevoir. Les
 ans une étroite
 tion qu'ils mé-
 ridicule ; &
 caractère de la
 t à la Chine,
 sont venus s'y
 elui des Bonzes
 ur ; mais leur
 ère que par un
 tieuses. Ils ser-
 rtare qui habite
 usieurs articles
 ité surprenante
 Missionnaires ,
 cru qu'elle en

pouvait être une corruption, & que vers le sep-
 tième ou le huitième siècle, les Peuples du Tibet
 & de la Tartarie peuvent avoir été convertis par les
 Nestoriens. D'autres se sont figurés que l'Évangile
 peut avoir été prêché dans ces régions, du temps
 même des Apôtres. Mais comment donner de la
 vraisemblance à cette opinion, s'il paraît certain,
 par les Histoires chinoises, que la Religion de Fo
 ait précédé de plus de mille ans celle de J. C. ?
 Couplet, le Comte, & plusieurs autres Mission-
 naires, n'opposent rien à cette objection. Il est
 vrai que Duhalde, en parlant de la naissance de
 Fo, n'en rapporte point le tems ; mais il observe
 dans plusieurs autres endroits, particulièrement
 dans une note sur le Philosophe Chin, que Fo
 vivait cinq cens ans avant Pythagore ; il ajoute
 que Pythagore tira des Disciples de Fo sa doctrine
 de la météphysique. Sans entreprendre d'éclaircir
 ces ténèbres, on croit devoir rapporter ici
 une observation du Père Navarrette. La fameuse
 figure qui se nomme *San-pau*, dit ce Mission-
 naire, que les Chinois donnent pour l'image de
 leur Ternaire, est exactement semblable à celle
 qu'on voit à Madrid sur le grand Autel du Cou-
 vent des Trinitaires. Un Chinois qui se trouve-
 roit en Espagne, pourrait s'imaginer qu'on y adore
 le *San-pau* de son pays.

De la plupart des faits que nous avons recueillis,

Chine.

il résulte en général que le Peuple Chinois est très-porté à la superstition : on prétend même que quelques Mandarins n'en sont pas exempts , & qu'ils souffrent chez eux le charlatanisme des Bonzes , soit par une crédulité que leurs lumières acquises ne peuvent pas vaincre , soit par faiblesse pour leurs femmes , qui , la plupart , ont du penchant pour les prestiges & les sortilèges des Prêtres de Fo. Trois causes , dit-on , toujours subsistantes , concourent à maintenir le pouvoir que ces imposteurs conservent à la Chine.

La première est le *Suan-ming*, ou le métier des *diseurs de bonne aventure*. Le pays est plein de gens qui calculent les *nativités* , & qui , jouant d'une espèce de thêorbe , vont de maisons en maisons pour offrir à chacun de lui dire sa bonne ou sa mauvaise fortune. La plupart sont des aveugles , & le prix de leur service est d'environ deux liards. Il n'y a point d'extravagances qu'ils ne débitent sur les huit lettres dont l'an , le jour , le mois & l'heure de la naissance sont composés. Cet horoscope se nomme *païse*. Ils prédisent les disgrâces dont on est menacé ; ils promettent des richesses & des honneurs , du succès dans les entreprises de commerce & dans l'étude des sciences ; ils découvrent la cause de vos maladies & de celles de vos enfans , les raisons qui vous ont fait perdre votre père & votre mère , &c. Les infortunes

vienne
 eu le
 ne pas
 appelle
 prédic
 tente
 » mét
 Le
 des C
 c'est-à
 plusieurs
 mais l
 une str
 pant p
 soin d
 de spa
 lesque
 qui pa
 plusieurs
 une dé
 qués p
 Quelq
 est att
 des ca
 proche
 d'une
 dans :

le Chinois est
 tend même que
 s exempts , &
 rlatanisme des
 e leurs lumières
 pit par faiblesse
 rt, ont du pen-
 tilèges des Prê-
 toujours subli-
 pouvoir que ces
 u le métier des
 t plein de gens
 , jouant d'une
 ns en maisons
 ne ou sa mau-
 aveugles , &
 on deux liards.
 ls ne débitent
 ur , le mois &
 sés. Cet horof-
 t les disgraces
 t des richesses
 les entreprises
 sciences ; ils
 es & de celles
 ont fait perdre
 es infortunés

viennent toujours de quelque Esprit que vous avez
 eu le malheur d'offenser : ils vous conseillent de
 ne pas perdre de tems pour l'appaiser , & de faire
 appeler promptement un certain Bonze. Si les
 prédictions se trouvent fausses , le Peuple se con-
 tente de dire : « Cet homme entend mal son
 » métier ».

Le second usage qui entretient l'aveuglement
 des Chinois , consiste dans le *Po-qua* ou le *Ta-qua* ,
 c'est-à-dire l'art de consulter les Esprits. Il y a
 plusieurs méthodes établies pour cette opération ;
 mais la plus commune est de se présenter devant
 une statue , & de brûler certains parfums , en frap-
 pant plusieurs fois la terre du front. On prend
 soin de porter près de la statue une boîte remplie
 de spatules , d'un demi-pied de longueur , sur
 lesquelles sont gravés des caractères énigmatiques ,
 qui passent pour autant d'oracles. Après avoir fait
 plusieurs révérences , on laisse tomber au hazard
 une des spatules , dont les caractères sont expli-
 qués par le Bonze qui préside à la cérémonie.
 Quelquefois on consulte une grande pancarte qui
 est attachée contre le mur , & qui contient la clef
 des caractères. Cette opération se pratique à l'ap-
 proche d'une affaire importante , d'un voyage ,
 d'une vente de marchandises , d'un mariage , &
 dans mille autres occasions , pour le choix d'un

 Chine.

Chine.

jour heureux, & pour le succès de l'entreprise. La troisième source d'ignorance, & la plus profonde, quoique la plus ridicule, est le *Fong-chui*, autre opération mystérieuse qui regarde la position des édifices, & sur-tout celle des tombeaux. *Fong-chui* signifie *vent & eau*. Si quelqu'un bâtit, par hazard, dans une position contraire à ses voisins, & qu'un coin de sa maison soit opposé au côté de celle d'un autre, c'est assez pour faire croire que tout est perdu. Il en résulte des haines qui durent aussi long-temps que l'édifice. Le remède consiste à placer dans une chambre un dragon ou quelque autre monstre de terre cuite, qui jette un regard terrible sur le coin de la fatale maison, & qui repousse ainsi toutes les influences qu'on peut en appréhender. Les voisins qui prennent cette précaution contre le danger, ne manquent pas chaque jour de visiter plusieurs fois le monstre qui veille à leur défense. Ils brûlent de l'encens devant lui, ou plutôt devant l'Esprit qui le gouverne, & qu'ils croient sans cesse occupé de ce soin. Les Bonzes ne manquent point de prendre part à l'embaras de leurs cliens; ils s'engagent, pour une somme d'argent, à leur procurer l'assistance de quelque Esprit puissant, qui soit capable de les rassurer nuit & jour par des efforts continuels de vigilance & d'attention. Il se trouve des personnes si timides, qu'elles

interron
point a
de chan
plus cré
ment, s
dragon,
la fin du
dure lon
intérêt
leurs bie
qui faisi
Bonzes,
considéra
paraître
ralement
aux part
la forme
souvent
linage,
trouble
sélytes C
le joug
avertir le
voisins,
ses édific
contre le
de cette
ferait la

de l'entreprise,
, & la plus
, est le *Fong-*
qui regarde la
elle des tom-
Si quelqu'un
on contraire à
on soit opposé
tez pour faire
te des haines
l'édifice. Le
e chambre un
e terre cuite,
oin de la fatale
es les influen-
es voisins qui
le danger, ne
siter plusieurs
fense. Ils brû-
plutôt devant
s croient sans
ne manquent
leurs cliens ;
argent, à leur
sprit puissant,
it & jour par
& d'attention.
des, qu'elles

interrompent leur sommeil pour observer s'il n'est point arrivé de changement qui doive les obliger de changer de lit ou de maison ; & d'autres encore plus crédules , qui ne dormiraient pas tranquillement, s'ils n'entretenaient, dans la chambre du dragon, un Bonze qui ne les quitte pas jusqu'à la fin du danger ; mais il est rare que le désordre dure long-tems. Tous les voisins ayant le même intérêt à se délivrer de leurs alarmes, emploient leurs biens & leur crédit auprès des Mandarins, qui saisissent quelquefois, aussi volontiers que les Bonzes, de si belles occasions pour tirer un profit considérable de la faiblesse du Peuple. Ce qui doit paraître étrange, c'est qu'une superstition si généralement établie n'ait produit aucune loi qui ôte aux particuliers la liberté de suivre leur goût dans la forme & la position de leurs édifices. Il arrive souvent qu'un particulier, mécontent de son voisinage, prend un plaisir malin à se venger par le trouble qu'il y répand. Un jour quelques Profélytes Chinois, qui n'avaient point encore secoué le joug de toutes leurs anciennes erreurs, vinrent avvertir le Supérieur de la Mission, qu'un de ses voisins, dans quelques réparations qu'il faisait à ses édifices, avait fait tourner le coin d'un mur contre le côté de l'Eglise. Toute la ville informée de cette insulte, attendait curieusement quelle serait la conduite des Européens, & quelle

 Chine.

Chine.

méthode ils emploieraient pour détourner les disgrâces dont ils étaient menacés. Mais les Missionnaires ayant reçu cet avis avec dédain, & paraissant tranquilles sur un si frivole sujet de troubleur, le Peuple ne douta point que dans les pratiques de leur Religion ils n'eussent des méthodes comme celles de la Chine, pour se garantir d'un mal si redoutable.

Cette superstition ne regarde pas seulement la situation des édifices, mais encore la manière de placer les portes, le jour & la manière de disposer le fourneau pour faire cuire le riz, & quantité d'autres particularités de la même nature. Le pouvoir du Fong-chwi s'étend encore plus sur les sépulchres des morts. Certains imposteurs font leur métier de découvrir les montagnes & les collines dont l'aspect est favorable; & lorsqu'après diverses cérémonies ridicules, ils ont fixé un lieu pour cet usage, on ne croit pas qu'il y ait de trop grosses sommes pour acheter cette heureuse portion de terre.

Les Chinois sont persuadés que le bonheur ou le malheur de la vie dépend de ce Fong-chwi. Si quelqu'un se distingue entre les personnes du même âge par ses talens & sa capacité; s'il parvient de bonne heure au degré de Docteur, ou à quelque emploi; s'il devient père d'une nombreuse famille; s'il vit long-tems, ce n'est point à son mérite,

à sa sage-
son bon-
demeure-
tres est

Les J-
Kay-son-
ils porte-
qui signi-

reçu ce-
plus vol-
tans, qui-

Il y a p-
dans dive-
tranquille-

dre troub-
autres po-
crût d'abo-

depuis plu-
goup à l'a-
enfans qu-

de vendre-
élever. Pe-
vince de e-

de dix mi-
des villes-
qu'ils bâti-

rhode les a-

qu'ils n'y

retourner les
Mais les Mis-
sédain, & pa-
e sujet de de-

dans les pra-
t des métho-
our se garantir

s seulement la
la manière de
anière de dif-

e riz, & quan-
me nature. Le
ore plus sur les

aposteurs font
atagnes & les

; & lorsqu'a-
ils ont fixé un
pas qu'il y ait

ter cette lieu-
le bonheur on

Fong-chwi. Si
onnes du même

il parvient de
ou à quelque
breuse famille;
à son mérite,

à sa sagesse, à sa probité, qu'il en a l'obligation; son bonheur vient de l'heureuse situation de sa demeure, ou de ce que la sépulture de ses ancêtres est partagée d'un excellent *Fong-chwi*.

Les Juifs sont établis depuis plusieurs siècles à *Kay-fong-su*, capitale de la province de Ho-nan; ils portent à la Chine le nom de *Tyau-kin-kyau*, qui signifie qu'ils s'abstiennent de sang. Ils ont reçu ce nom des Chinois, & le portent d'autant plus volontiers qu'il les distingue des Mahométans, qui portent celui de *Ti-mo-kyau*.

Il y a plus de six cens ans que ceux-ci sont établis dans diverses Provinces de l'Empire, où ils vivent tranquillement, sans y recevoir jamais le moindre trouble, parce qu'ils n'en causent point aux autres pour cause de Religion. Leur nombre s'accrût d'abord par la seule voie des alliances; mais depuis plusieurs années, l'argent leur sert beaucoup à l'augmenter. Ils achètent de tous côtés des enfans que leurs parens ne font pas scrupule de vendre, lorsqu'ils ne sont point en état de les élever. Pendant une famine qui ravagea la province de *Chan-tong*, ils en achetèrent ainsi plus de dix mille. Ils les maintient & les établissent dans des villes dont ils ont aussi quelque partie, ou qu'ils bâtissent à leurs propres frais. Cette méthode les a rendus si puissans dans plusieurs endroits, qu'ils n'y souffrent point ceux qui refuserent d'aller

Chine.

 Chine.

à la mosquée, & que dans l'espace d'un siècle ils se sont extrêmement multipliés. Il est probable qu'ils s'étaient introduits à la Chine avec l'armée des Tartares Occidentaux, sous *Gengiskan*, ou sous ses premiers successeurs.

 Confucius ou
Confut-zée.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par un précis de la vie de *Confut-zée*, le Législateur des Lettrés de la Chine. *Confut-zée* naquit dans une ville du Royaume de *Lu*, qui est aujourd'hui la province de *Chan-tong*, la vingtième année du règne de *Ing-wang*, vingt-troisième Empereur de la race de *Cheu*, cinq cent cinquante-un ans avant J. C. & deux ans avant la mort de *Thalès*, un des sept Sages de la Grèce; il fut contemporain du fameux *Pythagore* & de *Solon*, & antérieur de quelques années à *Socrate*; mais il a cet avantage sur eux, que sa législation n'a point été détruite par le temps, & qu'elle subsiste encore dans le plus grand empire du monde, qui croit lui être redevable de sa durée & de sa splendeur.

Ce sage Philosophe, sans tourner son attention, comme *Thalès*, sur les secrets impénétrables de la nature & sur l'origine du monde, sans vouloir approfondir, comme *Pythagore*, l'essence des punitions & des récompenses futures, se borna uniquement à parler du principe de tous les êtres & à inspirer pour lui du respect, de la crainte &

la reconna
connaît to
qu'il ne la
ni le crime
cette vie l
es maxim
es ouvrag
réformer l
Il n'ava
Yang-he, t
treize ans.
plus grand
laissa poin
neur d'être
Empereur
de *Confut*
irait son
survécût d
Dans l'a
la sagesse,
de la matur
mens de l
érieux lui
connaissai
quinze ans
les anciens
ans, & n
un fils no

e d'un siècle
 Il est proba-
 hine avec l'a-
 us *Gengiskan*,
 ner cet article
Confut-zée, le L.
 e. *Confut-zée*
 e de *Lu*, qui
han-tong, la
wang, vingte-
he, cinq cent
 eux ans avant
 es de la Grèce;
 ythagore & de
 nées à Socrate;
 e sa législation
 ps, & qu'elle
 mpire du mon-
 sa durée & de
 ner son atten-
 ets impénétra-
 u monde, sans
 agore, l'essence
 tures, se bor-
 e tous les êtres
 la crainte & de

la reconnaissance; à persuader aux hommes qu'il connaît tout, jusqu'à nos plus secrètes pensées, qu'il ne laisse jamais la vertu sans récompense, ni le crime sans châtiment, quel qu'ait été dans cette vie le sort de l'une ou de l'autre. Telles sont les maximes qui se trouvent répandues dans tous ses ouvrages, & par lesquelles il entreprit de réformer les mœurs du genre-humain.

Il n'avait que trois ans, lorsqu'il perdit *Che-nyang-he*, son père, qui mourut à l'âge de soixante-treize ans. Quoique ce vieillard eût occupé les plus grands emplois du Royaume de Song, il ne laissa point d'autre héritage à son fils, que l'honneur d'être descendu de *Ti-hyé*, vingt-septième Empereur de la seconde race de *Chang*. La mère de *Confut-zée*, qui se nommait *Ching*, & qui tirait son origine de l'illustre famille de *Yen*, survécut de vingt-un ans à la mort de son mari.

Dans l'âge le plus tendre, il fit éclater toute sa sagesse, qui n'est ordinairement que le fruit de la maturité; il dédaigna les jeux & les amusemens de l'enfance. Un air grave, modeste & sérieux lui attirait la vénération de ceux qui le connaissaient. A peine fut-il parvenu à l'âge de quinze ans, qu'il s'appliqua sérieusement à l'étude des anciens livres. Il prit une femme à dix-neuf ans, & n'en eut jamais d'autre. Elle lui donna un fils nommé *Pe-yu*, qui mourut à l'âge de

 Chine.

Chine.

cinquante ans, & qui laissa un héritier nommé *Tsu-tu*, digne rejeton de son grand-père, & d'un mérite si distingué, qu'il fut élevé aux premières dignités de l'Empire.

Confut-zée ayant fait des progrès considérables dans l'étude de l'antiquité, à mesure qu'il avançait en âge, proposa de rétablir la forme du gouvernement sur de sages principes, & de réformer par cette voie les mœurs & les usages dans les divers petits Royaumes dont l'Empire était composé. Les provinces de la Chine étaient alors des Royaumes distingués, qui avaient leurs loix particulières & leurs propres Princes, dépendans de l'Empereur, mais qui lui devenaient quelquefois redoutables par l'excès de leur pouvoir, comme dans toutes les grandes Monarchies d'Orient. L'ambition, l'incontinence & la corruption des mœurs régnaient ouvertement dans toutes ces petites Cours. Confut-zée entreprit, par ses exhortations & ses exemples, d'y introduire les vertus opposées.

Son intégrité, l'étendue de ses lumières, & la splendeur de son mérite l'ayant bientôt fait connaître, on lui offrit plusieurs offices distingués dans la Magistrature; il les accepta, mais dans la seule vue de répandre sa doctrine, & de travailler à la réformation des hommes. Lorsque le succès répondait mal à son attente, il abandonnait ses emplois pour chercher des Peuples plus

traitables.
son âge,
Tu, sa pa
il y recue
que dans
es Grand
de condui
Princes ve
Roi de Lu
seils d'un
voie fort
ette réfo
oya
Cou
vaient ét
u chant
eurs par
agème n
têt des
l'attrait
ar ses ren
sujets à la
e faire é
mplois d
vues.
De la C
e *Tse*, d
as moins

ritier nommé
and-père, &
levé aux pre-
confidérables
re qu'il avan-
orme du gou-
& de réformer
sages dans les
ire était com-
aient alors des
eurs loix par-
dépendans de
nt quelquefois
avoir, comme
Orient. L'am-
on des mœurs
s ces perites
s exhortations
ertu opposées.
umières, & la
ntôt fait con-
ices distingués
ta, mais dans
ne, & de tra-
es. Lorsque le
, il abandon-
s Peuples plus

traitables. Vers la cinquante-cinquième année de son âge, ayant été rappelé dans le Royaume de Lu, sa patrie, pour y remplir les premiers postes, il y recueillit de si heureux fruits de ses soins, que dans l'espace d'environ trois mois, le Roi, les Grands & le Peuple changèrent entièrement de conduite. Une révolution si prompte alarma les Princes voisins, jusqu'à leur faire conclure que le Roi de Lu deviendrait trop puissant avec les conseils d'un tel Ministre. Le Roi de *Tsi* prit une voie fort étrange pour arrêter les progrès de cette réformation. Sous le voile d'une ambassade, il envoya au Roi de Lu & aux principaux Seigneurs de la Cour un grand nombre de belles filles, qui avaient été élevées dans l'exercice de la danse & du chant, & qui étaient capables d'amollir les cœurs par le pouvoir de leurs charmes. Ce stratagème ne réussit que trop heureusement. L'intérêt des mœurs & du bien public ne résista point à l'attrait du plaisir. En vain Confut-zée s'efforça, par ses remontrances, de ramener le Prince & ses Sujets à la raison. Dans le chagrin de ne pouvoir le faire écouter, il abandonna cette Cour, & des emplois dont il n'avait plus d'utilité à tirer pour lui-même.

De la Cour de Lu, il passa dans les Royaumes de *Tsi*, de *Ghey* & de *Tsu*; mais il n'y trouva pas moins de résistance à ses principes. L'austérité

 Chine.

Chine.

de sa morale faisait redouter sa politique, & les Ministres d'Etat n'étaient pas disposés à recevoir un rival qui leur faisait appréhender la ruine de leur autorité. Après avoir erré de province en province, il s'arrêta dans le Royaume de *Ching*, où il se vit réduit à la dernière indigence, sans rien perdre de sa grandeur d'âme & de sa confiance ordinaire. Enfin l'éclat de ses vertus surmonta tous les obstacles. Il se fit un grand nombre de Disciples qui lui furent inviolablement attachés. On en compta trois mille, dont cinq cents étaient revêtus des plus hautes dignités dans divers Royaumes, & les exerçaient sans reproche. Mais on en distinguait soixante-douze plus célèbres que tous les autres par la perfection de leur vertu. Son zèle, qui croissait de jour en jour, lui inspira le desir de passer la mer, pour communiquer sa doctrine aux Nations étrangères, & la répandre dans les climats les plus éloignés.

Il divisa ses Disciples en quatre classes. La première fut composée de ceux qui devaient cultiver leur esprit par la méditation. La seconde classe contenait ceux qui devaient étudier l'éloquence & composer des discours élégans & persuasifs. L'objet de la troisième classe était d'étudier les règles d'un bon Gouvernement, d'en faire prendre une juste idée aux Mandarins, & de leur apprendre à s'acquitter dignement des emplois

publics.

publics
princip
classe.

Com
disaient
vité, fa
par son
une vig
lui-mêm
nait dan
eur poin
l'attirer
de ses pl
de ce Pr
Confut-z
sée, que
soulévee
injure. Sa
qu'un de
haïssait, f
son épée
parut pas
crainte av
d'affectio
fuite, pour
Ciel, le
quel mal

Tome

publics; enfin, ceux qui devaient écrire sur les principes de la morale, formaient la dernière classe.

Chine.

Comme les actions de Confut-zée ne contredisaient jamais ses maximes, & que, par sa gravité, sa modestie, sa douceur & sa frugalité; par son mépris pour les plaisirs terrestres, & par une vigilance continuelle sur sa conduite, il était lui-même un exemple des préceptes qu'il donnait dans ses écrits & dans ses discours, il n'y eut point de Princes qui ne souhaitassent enfin de l'attirer dans ses Etats. Le Roi de *Cheu* fut un de ses plus zélés admirateurs; mais après la mort de ce Prince, l'envie de ses Courtisans exposa Confut-zée à devenir le jouet d'une populace insensée, que quelques chansons satyriques avaient soulevée contre lui. Il parut insensible à cette injure. Sa fermeté éclata encore davantage, lorsqu'un de principaux Officiers de l'armée, qui le haïssait, sans jamais en avoir reçu d'offense, leva son épée pour le frapper mortellement. Il n'en parut pas ému; il rassembla ses Disciples, que la crainte avait dispersés; & ceux qui avaient le plus d'affection pour lui, le pressant de prendre la fuite, pour éviter la fureur du Mandarin: « Si le Ciel, leur dit-il, nous accorde sa protection, quel mal peut nous faire toute la puissance des

 Chine.

» hommes » ? Cette réponse ne permet pas de douter qu'il ne reconnût une Providence.

Les vertus du Philosophe Chinois tiraient un nouveau lustre de sa modestie. On ne l'entendit jamais parler avantageusement de lui-même ; il n'écoutait pas volontiers les louanges. S'il y faisait quelque réponse, c'était par des reproches qu'il se faisait de veiller avec trop peu de soin sur ses actions, & de négliger la pratique du bien. Lorsqu'on marquait de l'admiration pour sa vertu & pour la sublimité de sa morale, il se hâtait de reconnaître qu'elle lui était venue de deux grands Législateurs *Yau* & *Chun*, qui vivaient quinze cens ans avant lui.

Confut-zée, après avoir heureusement fini ses travaux philosophiques, mourut dans le Royaume de *Lu*, sa patrie, âgé de soixante-treize ans, dans la quarante-unième année du règne de *King-vang*, vingt-cinquième Empereur de la race de *Cheu*. Peu de jours avant sa dernière maladie, il dit à ses Disciples, les larmes aux yeux, « qu'il était pénétré de douleur à la vue des désordres qui régnaient dans l'Empire ; il ajouta que la montagne était tombée, la grande machine détruite, & qu'on ne verrait plus paraître de Sages ». Il voulait faire entendre que l'édifice de la perfection, auquel il avait travaillé toute sa vie, était presque

entièrement
une lan
s'étant t
» dit-il,
» je ne
» temps
prononcé
gie qui d
dans les
qui régna
ne put re
du Philos
» s'écria-t
Le Phil
pire, mais
pirent le
mort d'un
n'ayant fai
aujourd'hu
morale, &
Depuis sa
cessé d'hor
ment cette
fidèlement
que celle d
bâtir, dans
Temples,
rendre certa

entièrement ruiné. Depuis ce jour, on le vit dans une langueur qui ne l'abandonna plus. Enfin, s'étant tourné vers ses Disciples : Le Roi, leur » dit-il, refuse de suivre mes maximes; puisque » je ne suis plus utile à rien sur la terre, il est » temps pour moi de la quitter ». A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans une léthargie qui dura sept jours, à la fin desquels il expira dans les bras de ses Disciples. C'était *Ngay-kong* qui régnait alors dans le pays de Lu. Ce Prince ne put retenir ses larmes en apprenant la mort du Philosophe. « Le Ciel est irrité contre moi, » s'écria-t-il, puisqu'il m'enlève Confut-zée ».

Le Philosophe Chinois fut pleuré de tout l'Empire, mais particulièrement de ses Disciples, qui prirent le deuil avec autant d'éclat que pour la mort d'un père. Ces sentimens de vénération n'ayant fait qu'augmenter avec le temps, il est aujourd'hui regardé comme le grand Maître de la morale, & le premier Docteur de l'Empire. Depuis sa mort, tout l'Empire Chinois n'a pas cessé d'honorer sa mémoire; & vraisemblablement cette vénération, qui s'est communiquée si fidèlement à la postérité, n'aura point d'autre fin que celle du monde. Les Empereurs lui ont fait bâtir, dans toutes les provinces, des Palais ou des Temples, où les Savans s'assemblent pour lui rendre certains honneurs. On y lit, en plusieurs

endroits, en gros caractères : *Au grand Maître ; au premier Docteur ; au Saint ; à celui qui a donné les instructions aux Empereurs & aux Rois.* Chaque année, les Docteurs & les Lettrés de la Chine célèbrent sa fête. On chante, en son honneur, des vers qui sont accompagnés du son des instrumens. On prononce son éloge, qui ne contient jamais plus de sept ou huit lignes. Ainsi cette fête est à la fois un modèle de justice & de précision.



S. l'or
la Chin
fort loin
temps o
convien
pleines d
munéme
Monarch
où il viv
régner de
avant J.
le déluge
chronolog
& quelq
mont, o
indécise,
tain, c'e
par les M
sous le r
reur de
J. C. suiv
D'ou l'on

nd Maître ;
celui qui a
& aux Rois,
Lettres de la
en son hon-
s du son des
, qui ne con-
lignes. Ainsi
e justice & de

CHAPITRE X.

Gouvernement.

Si l'on convient généralement que l'Empire de la Chine est d'une antiquité très-reculée, on est fort loin de marquer avec précision jusqu'à quel temps on doit la faire remonter. Les Chinois conviennent eux-mêmes que leurs Annales sont pleines de fables sur cet objet. On regarde communément Fohy comme le Fondateur de cette Monarchie ; mais on ne s'accorde pas sur le temps où il vivait. Quelques Auteurs Chinois le font régner deux mille neuf cent cinquante-deux ans avant J. C., c'est-à-dire, plusieurs siècles avant le déluge ; ce qui contredirait évidemment la chronologie chrétienne. Les Missionnaires Jésuites, & quelques Savans, tels que Renaudot & Fourmont, ont discuté cette question, qui est restée indécidée, comme tant d'autres. Ce qui est certain, c'est que la plus ancienne éclipse, observée par les Mathématiciens Chinois, se trouve placée sous le règne de *Chang-kang*, quatrième Empereur de la première dynastie, 2155 ans avant J. C. suivant le calcul des Astronomes Européens. D'où l'on peut conclure que cet Empire n'a guères

 Chine.

Chine.

moins de 4000 ans d'ancienneté. Son étendue & ses dépendances se sont accrûes avec le temps.

La province de *Yu-nan* est une conquête des derniers siècles. Dans celle de *Fo-kyen*, l'ancien langage du pays existe encore. La race Impériale qui possède aujourd'hui le trône, a joint à l'Empire toute la Tartarie Orientale, ou le pays des Tartares Mancheous, & une grande partie de l'Occidentale, qui comprend le pays des Mogols & celui des *Kalkas*. La Chine proprement dite peut avoir cinq cens lieues de longueur sur une largeur à peu près égale. D'ailleurs, on compte parmi ses Tributaires plusieurs Royaumes, tels que la Corée, le Ton-kin, la Cochinchine, Siam, qui sont plus ou moins dépendans, selon que le Gouvernement Chinois a plus ou moins de force ou de faiblesse.

Il paraît que la constitution du Gouvernement Chinois est telle qu'elle ne peut guères s'altérer, comme celle des autres Etats. Elle a du moins passé par une grande épreuve, puisqu'elle a résisté deux fois à la conquête, & qu'elle a passé sous d'autres Maîtres, sans changer de forme.

Le nom de République n'avait jamais été connu des Chinois jusqu'à l'arrivée des Hollandais, & l'on eut peine à leur faire comprendre qu'un Etat pût se gouverner sans Roi. Ils regardaient un gouvernement populaire comme un monstre à plu-

fleurs tête
& la corne
désordre

Le Go
fondé sur
l'image.

l'Empire.

où il con
de la ville

soit une

qu'il y ait

sur de si

mens for

n'y a per

jouisse d'

particulie

vert de la

de la Co

de l'Emp

Chinois p

soin à for

qui sont

L'auto

Quoique

tre de fo

possession

d'imposer

de l'Etat

ieurs têtes , formé par l'ambition , l'inconstance & la corruption des hommes , dans les temps de désordre & de confusion publique.

Chine.

Le Gouvernement politique de la Chine est fondé sur le pouvoir paternel dont il semble être l'image. L'Empereur porte le nom de père de l'Empire: Un Vice-Roi est le père de la province où il commande, comme un Mandarin est celui de la ville qu'il gouverne. Aussi , quoique la Chine soit une Monarchie , & peut-être la plus absolue qu'il y ait au monde , sa constitution est fondée sur de si excellentes maximes , & tous ses réglemens sont si bien rapportés au bien public , qu'il n'y a peut-être pas de Nation sur la terre qui jouisse d'une liberté plus raisonnable , ni dont les particuliers & les propriétés soient mieux à couvert de la violence & de l'oppression des Officiers de la Couronne. Comme c'est dans la personne de l'Empereur que réside un pouvoir si vaste , les Chinois pensent qu'on ne peut apporter trop de soin à former l'esprit & le caractère des Princes qui sont destinés au trône.

L'autorité Impériale est absolue à la Chine. Quoique chaque particulier soit parfaitement maître de son bien , & vive paisiblement dans la possession de ses terres , l'Empereur est le maître d'imposer les taxes qu'il juge convenables au bien de l'Etat ; mais hors le cas d'une pressante néces-

Chine.

sité, il use rarement de ce pouvoir. C'est une coutume établie d'exempter chaque année une ou deux provinces de fournir sa part des taxes, surtout lorsqu'elle a souffert de quelque maladie, ou lorsque le mauvais temps a fait tort à ses productions.

Il n'y a point de Tribunal dans l'Empire, dont la sentence n'ait besoin d'être confirmée par l'autorité du Prince; mais les décrets qui viennent immédiatement de lui, sont perpétuels & irrévocables. Les Vice-Rois & les Tribunaux des provinces sont obligés de les enregistrer & de les faire publier aussitôt dans toute l'étendue de leur juridiction.

L'Empereur choisit pour son héritier, celui d'entre ses enfans qu'il juge le plus propre à lui succéder. S'il ne se trouve personne dans sa famille qui lui paraisse digne du Gouvernement, il peut porter son choix sur un de ses Sujets: mais ces exemples ne sont connus que dans les temps fort anciens. S'il préfère à son fils aîné, quelqu'un qui l'emporte sur lui par le mérite, une si belle action rend son nom immortel. S'il arrive que celui qu'il choisit, paraisse répondre mal à l'espérance publique, il n'a rien de mieux à faire que de l'exclure & d'en nommer un autre, s'il veut conserver sa propre réputation. Kang-hi, le dernier Empereur, déposa le seul fils qu'il eut de son épouse légitime.

On vit a
rité avait
chargé de
& ses pri
le même f
plies de
Public de
Ce Mo
de toutes
de les conf
ées par l
ordinairem
lui-même
la voie des
es, tels qu
&c. c'est à
son appart
mérite &
y a point
mêmes du
aux titres &
expresse de
ne répond
ignités &
est plus co
de la ceintr
pour sa su
ésor royal

On vit avec étonnement un Prince, dont l'autorité avait été presque égale à celle de l'Empereur, chargé de fers dans une étroite prison. Ses enfans & ses principaux Officiers furent enveloppés dans le même sort ; & les gazettes furent aussitôt remplies de manifestes, qui rendaient compte au Public de la conduite de l'Empereur.

Ce Monarque dispose, avec le même pouvoir, de toutes les dignités de l'Empire, sans être obligé de les conférer aux personnes qui lui sont proposées par les Tribunaux. Cependant il confirme ordinairement leur choix, après avoir examiné lui-même les sujets qui doivent leur élection à la voie des suffrages. A l'égard des premiers postes, tels que ceux de *Tsong-tu*, de Gouverneurs, &c. c'est à l'Empereur seul que cette nomination appartient. Il élève, il dégrade, suivant le mérite & la capacité des Sujets. En général, il n'y a point d'emploi vénal à la Chine. Les Princes mêmes du Sang impérial n'ont aucun droit aux titres & aux honneurs, sans la permission expresse de l'Empereur. Celui dont la conduite ne répond point à l'attente du Public, perd ses dignités & ses revenus par l'ordre du Prince, & n'est plus connu par d'autres distinctions que celle de la ceinture jaune. On lui accorde seulement pour sa subsistance, une médiocre pension du trésor royal.

Chine.

Des révolutions de cette nature feraient naître en Europe des factions & des troubles ; mais elles ne produisent pas le moindre désordre à la Chine. Quand il arriverait même que ces renversemens de fortune fussent l'effet d'une haine personnelle ou de quelqu'autre passion violente, si le Gouvernement est équitable dans les autres parties, le Public prend peu d'intérêt à la disgrâce des Grands. En ce point, la Chine ne diffère guères de nos gouvernemens d'Europe, mais beaucoup de ceux d'Asie, où le sort des Princes & des Ministres est une cause très-fréquente de révolutions.

Le pouvoir de l'Empereur s'étend même sur les morts, qu'il punit ou récompense à son gré. Il les crée Comtes ou Ducs ; il leur confère divers autres titres. En qualité de grand Pontife, il peut en faire des Saints, ou, suivant le langage de la Chine, des Esprits nuds.

On peut dire en un mot que le pouvoir de l'Empereur s'étend presque à tout. Il peut changer la figure & le caractère des lettres, abolir les anciennes, en introduire de nouvelles. Il peut changer les noms des provinces, des villes & des familles ; il peut défendre l'usage de certaines expressions dans le langage, & faire revivre celles qui ont été abandonnées ; de sorte que son autorité prévaut sur l'usage même, dont les Grecs &

les Romains
 les choses
 qu'il pouvoit
 personnes

La ma
 rendre un
 l'obligatio
 une opinio
 Empereur
 concernent
 pas à cette
 mépris. «
 » placé au
 » servir de

Un Em
 à soutenir
 affligée de
 son Palais
 toutes for
 nuer les ra
 efforts au
 dans les t
 bien il est
 « Il porte
 » il pleur
 » ses per
 » tion p
 expression

les Romains croyaient l'empire absolu dans toutes les choses de cette nature. On sait qu'Adrien défait qu'il pouvait donner le droit de bourgeoisie aux personnes, & non pas aux mots.

La maxime d'Etat qui oblige ses sujets à lui rendre une obéissance filiale, lui impose aussi l'obligation de les aimer comme un père. C'est une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit entrer dans tous les détails qui concernent le bien public. Si sa conduite ne répond pas à cette idée, il tombe bientôt dans le dernier mépris. « Pourquoi le Ciel, disent-ils, l'a-t-il placé au-dessus de nous? N'est-ce pas pour nous servir de père & de mère? »

Un Empereur Chinois s'étudie continuellement à soutenir sa réputation. Lorsqu'une province est affligée de quelque disgrâce, il se renferme dans son Palais, il observe des jeûnes, il se refuse toutes sortes de plaisirs; & se hâtant de diminuer les taxes par un décret, il emploie tous ses efforts au soulagement des malheureux. Il affecte, dans les termes du décret, de faire sentir combien il est touché de la misère de son Peuple. « Il porte, dit-il, les misérables dans son cœur; » il pleure nuit & jour leur infortune; toutes ses pensées se rapportent à rendre leur situation plus heureuse ». Il emploie d'autres expressions pour leur persuader qu'il les aime.

Chine.

L'Empereur *Yong-ching* poussa cette affectation, jusqu'à ordonner que, lorsque la moindre partie de l'Empire paraîtroit menacée de quelque disgrâce, on se hâtât de l'en informer par un courrier, afin que, se croyant responsable de tous les maux de l'État, il pût s'efforcer, par sa conduite, d'appaîser la colère du Ciel. C'est une chose vraiment admirable que ce respect pour l'humanité, devenu dans ce pays l'un des caractères du pouvoir despotique, qui, par-tout ailleurs, apprend à mépriser les hommes & à les fouler aux pieds. On ne peut attribuer ce respect à la douceur naturelle de ces Peuples, puisque les Indiens, Peuple le plus doux de la terre, sont écrasés par des despotes barbares. Il faut absolument reconnaître ici le pouvoir de la morale & des loix.

Une autre contrainte que les loix apportent à l'autorité souveraine, c'est que dans toutes les occasions où l'Empereur commet quelque faute qui paraît capable de troubler le bon ordre du Gouvernement, elles autorisent les Mandarins à lui faire leurs représentations en forme de supplique, & dans les termes les plus humbles & les plus respectueux. S'il marquait du mépris pour ces remontrances, ou s'il maltraitait le Mandarin qui a le courage d'embrasser la cause publique, il perdrait l'affection de son Peuple, tandis que le Mandarin recevrait les plus glorieux applau-

dissémen
toutes for
un grand
public, q
contre un
dre le re
mort.

Il para
d'examin
Empire,
de Mand
l'ordre qu
& les loix
difficultés
cette mu
voulait to
fait qu'à
devaient ;

Suivan
Conseils
traordina
du sang ;
ordinaire
tres d'Et
Ministres
ils en for
ses volon
feil est c

diffemens, & verrait immortaliser son nom par toutes fortes d'honneurs. L'Histoire chinoise offre un grand nombre de ces martyrs du bien public, qui ont eu la hardiesse d'élever la voix contre une mauvaise administration, sans craindre le ressentiment de l'Empereur, ni même la mort.

Il paraît incroyable qu'un Prince ait le temps d'examiner lui-même les affaires d'un si vaste Empire, & de prêter l'oreille à cette multitude de Mandarins dont il est chaque jour assiégré; mais l'ordre qui s'observe à la Cour est si merveilleux, & les loix ont pourvu si clairement à toutes les difficultés, que deux heures, dit-on, suffisent pour cette multitude de soins. L'Empereur *Kang-hi* voulait tout voir de ses propres yeux, & ne se fiait qu'à lui-même du choix des Officiers qui devaient gouverner son Peuple.

Suivant le Père le Comte, l'Empereur a deux Conseils souverains; l'un nommé *le Conseil extraordinaire*, qui n'est composé que des Princes du sang; l'autre, qui porte le nom de *Conseil ordinaire*, où les *Ko-laos*, c'est-à-dire, les Ministres d'Etat, sont admis avec les Princes. Ces Ministres sont chargés de la discussion des affaires; ils en font leur rapport à S. M. I., qui leur déclare ses volontés. Duhalde prétend que le grand Conseil est composé de tous les Ministres d'Etat, des

Chine.

Chine.

premiers Présidens & des Assistans de six Cours supérieures, & de trois autres Tribunaux considérables ; au lieu que le Conseil-privé ne consiste que dans les trois ordres d'Officiers qui appartiennent au Tribunal nommé *Nwi-yuen*.

Une des principales marques de l'autorité souveraine est le sceau qui s'appose aux actes publics & aux décisions des Tribunaux. Le sceau impérial est une pierre quarrée, d'environ douze pouces. Elle est de jaspe, qui est fort estimé à la Chine. Nul autre que l'Empereur n'a le droit d'employer le jaspe à cet usage ; les Chinois l'appellent *Yu-che*, & le tirent de *In-yu-chan*, qui signifie *la Montagne du sceau d'agate*, de laquelle ils racontent une infinité de fables. L'Empereur date ses lettres, ses décrets & tous les actes publics, de l'année de son règne & du jour de la lune.

Les sceaux d'honneur qu'on donne aux Princes, sont d'or. Ceux des Vice-Rois, des grands Mandarins, ou des Magistrats du premier ordre, sont d'argent ; & ceux des Mandarins ou des Magistrats inférieurs, ne sont que de cuivre ou de plomb, plus ou moins grands, suivant l'élevation de leurs dignités. Lorsqu'un sceau commence à s'user, ils doivent en donner avis au Tribunal, qui leur en accorde un autre, mais qui les oblige à rendre le vieux. Depuis que les Tartares sont établis à la Chine, les caractères gravés

sur les
tate, co
mélange
Commis
la condu
des Partic
de leur o
La vé
Empereur
c'est une
lui rend
tion. Ses
moindres
s'ils venat
ses frères
paraît poi
autre post
a que les
aient la li
ils sont ob
parlent. C
représente
Les M
Princes n
lement de
même de
qui sert à
à genoux

sur ses sceaux, sont mêlés de Chinois & de Tartare, comme chaque Tribunal est composé d'un mélange des deux Nations. Si l'Empereur envoie des Commissaires dans les provinces, pour observer la conduite des Gouverneurs, des Magistrats & des Particuliers, il leur donne à chacun le sceau de leur office.

La vénération que les Chinois ont pour leur Empereur répond à la grandeur de son autorité : c'est une espèce de Divinité pour son Peuple. On lui rend des respects qui approchent de l'adoration. Ses paroles sont autant d'oracles, & ses moindres commandemens sont exécutés comme s'ils venaient du Ciel. Personne, sans en excepter ses frères, ne peut lui parler qu'à genoux. On ne paraît point en cérémonie devant lui dans une autre posture, s'il n'en donne l'ordre exprès. Il n'y a que les Seigneurs de son cortège ordinaire qui aient la liberté d'être debout en sa présence; mais ils sont obligés de fléchir le genou lorsqu'ils lui parlent. Ce respect s'étend à tous les Officiers qui représentent S. M. I.

Les Mandarins, les Grands de la Cour, & les Princes même du sang, se prosternent non-seulement devant la personne de l'Empereur, mais même devant son fauteuil, son trône, & tout ce qui sert à son usage; ils se mettent quelquefois à genoux devant son habit ou sa ceinture. Le

 Chine

Chine.

premier jour de l'an, ou le jour de sa naissance, lorsque les Mandarins des six Cours souveraines viennent lui rendre les devoirs de cérémonie dans une des cours du Palais, il est rare qu'il s'y trouve présent, & quelquefois il est fort éloigné du lieu où ces hommages lui sont rendus. S'il tombe dans quelque maladie dangereuse, l'alarme devient générale. Les Mandarins de tous les ordres s'assemblent dans une vaste cour du Palais; &, sans faire attention à la rigueur de l'air, ils passent à genoux les jours & les nuits, occupés à faire éclater leur douleur, & à demander au Ciel le rétablissement de sa santé. Tout l'Empire souffre dans sa personne, & sa perte est le seul malheur que ses sujets croient avoir à redouter. Les Grands se croient obligés de donner ces témoignages publics de vénération pour leur Souverain, dans la vue d'entretenir la subordination, & d'inspirer au Peuple, par leur exemple, l'obéissance qu'il doit à l'autorité. C'est en conséquence de cette maxime, qu'ils donnent à l'Empereur les titres les plus pompeux; ils l'appellent *Tyen-tse*, c'est-à-dire, *Soleil du Ciel*; *Whang-ti*, qui signifie auguste & souverain Empereur; *Ching-whang*, ou saint Empereur; *Chau-ting*, ou Palais royal; *Wan-svi*, ou dix mille années. Mais l'Empereur n'emploie jamais ces expressions, lorsqu'il parle de lui-même, il se sert du terme *ngo*, qui signifie je ou moi.

& lors
il em
cette
de ce
peux :
battez
dite, q
entend
Ping-t
hôte au
montag
du Pala
de mêm
Un f
lité qu
chaîse
mettre
remont
du Pala
qui ne
y passe
doivent
Cette v
de resp
sonnes
de cour
que pol
en Euro
Tom

& lorsqu'il paraît en public, assis sur son trône, il emploie celui de *chin*, qui signifie *salut*, avec cette différence, qu'il est le seul qui fasse usage de ce mot. Le langage du Palais est fort pompeux : on ne dit jamais, sonnez de la trompette, battez du tambour, &c. ; mais *Tu-hui*, c'est-à-dire, *que le Ciel lâche son tonnerre*. Pour faire entendre que l'Empereur est mort, ils disent *Ping-tyen*, qui signifie, il est entré un nouvel hôte au Ciel, ou *Pung*, c'est-à-dire, une grande montagne est tombée. Au lieu de dire les portes du Palais, ils disent *kin-mwen*, les portes d'or ; & de même à l'égard de tout le reste.

Un sujet, de quelque rang ou de quelque qualité qu'on le suppose, n'ose passer à cheval ou en chaise devant les portes du Palais impérial. Il doit mettre pied à terre lorsqu'il en approche, & ne remonter qu'à la distance établie. Chaque cour du Palais a son sentier, pavé de larges pierres, qui ne sert de chemin qu'à l'Empereur, lorsqu'il y passe ; & ceux qui ont à traverser les cours doivent marcher fort vite au long de ce sentier. Cette vitesse dans la marche est aussi une marque de respect, qui s'observe en passant près des personnes de qualité. Les Chinois ont une manière de courir qui leur est propre, & qui passe pour une politesse aussi gracieuse que nos révérences en Europe. Les Missionnaires se virent obligés

Chine. d'apprendre cette cérémonie, avant que de saluer l'Empereur *Kang-hi* dans son *kong*, c'est-à-dire, dans la grande salle de son appartement. Aussitôt qu'on a passé la porte de la salle, on doit courir avec une légèreté gracieuse jusqu'au fond de la chambre qui fait face à l'Empereur. Là, on doit demeurer un moment debout, les deux bras étendus vers la terre. Ensuite, après avoir fléchi les genoux, on doit se baisser jusqu'à terre, se relever, & répéter trois fois la même cérémonie, en attendant l'ordre qu'on reçoit de s'avancer & de se mettre à genoux aux pieds de l'Empereur.

La moindre négligence dans le respect qu'on doit à l'Empereur, passe pour un crime à la Chine. Une des plus graves accusations qui furent intentées au Père *Adara Schaal*, par le Mandarin *Hyang-quang-syen*, fut d'avoir omis de placer l'étoile du Nord dans le globe qu'il avait composé. Son accusateur en concluait qu'il ne voulait pas reconnaître d'Empereur à la Chine, & par conséquent qu'il n'était qu'un rebelle qui méritait la mort. On doit observer que les Chinois appellent l'étoile du Nord, *Ti-fing*, ou le Roi des étoiles, parce qu'elle est immobile. Ils prétendent que toutes les autres étoiles tournent autour d'elle, comme les sujets de l'Empereur tournent autour de lui pour le servir, & que par conséquent leur Monarque est sur la terre ce que cette étoile est

au Ciel.
charmés d
regardèrent
même. M
cés, lorsqu
perçut qu
n'y avait e
Les Off
ceux qui c
affaires, fo
autrefois e
nombre ét
par leur org
ne se furer
pire, qu'ils
le reste pou
Cependant
par ses flat
mes graces
que entière
Après la m
Tartares se
Eunuques,
trois cens
Reines, sa
les plus bas
L'Empere
longue rob

au Ciel. Il paraît que les Juges Chinois furent charmés de cette ridicule accusation, & qu'ils la regardèrent comme un argument d'une force extrême. Mais ils furent extrêmement décontenancés, lorsque le globe ayant été produit, on s'aperçut qu'il n'était point achevé, & que l'Auteur n'y avait encore tracé que l'hémisphère du Sud.

Les Officiers de la maison de l'Empereur, & ceux qui ont le gouvernement particulier de ses affaires, sont en fort grand nombre. Tout était autrefois entre les mains des Eunuques, dont le nombre était d'environ dix mille, gens infâmes par leur orgueil & leur avarice. Mais les Tartares ne se furent pas plutôt rendus maîtres de l'Empire, qu'ils en chassèrent neuf mille, conservant le reste pour le service le plus intérieur du Palais. Cependant cette monstrueuse espèce parvint, par ses flatteries & son adresse, à gagner les bonnes grâces du jeune *Chun-chi*, & se rétablit presque entièrement dans son ancienne autorité. Après la mort de ce Prince, les quatre Régens Tartares se défirent encore de cette peste. Les Eunuques, privés de leur crédit, furent réduits à trois cens pour servir le jeune Monarque, les Reines, sa mère & sa grand'mère, dans les offices les plus bas.

L'Empereur paraît en public, vêtu d'une longue robe jaune, ou verte, qui lui couvre

Chine.

jusqu'aux pieds. Le fond en est de velours ;
 Chinc. brodé d'une multitude de petits dragons , qui
 ont cinq griffes à chaque pied. Deux gros dragons ,
 avec leurs corps & leurs queues entremêlés , rem-
 plissent des deux côtés le devant de la poitrine ;
 ils sont dans une attitude qui les ferait croire
 prêts à siffler , avec leurs dents & leurs griffes , une
 fort belle perle qui paraît descendre du ciel.

La livrée Impériale est jaune , & tout ce qui
 appartient à l'Empereur est de la même couleur ,
 sans excepter ses dragons à cinq griffes , qui se
 nomment *long* , & sa cotte-d'arme , qui est telle
 encore que l'Empereur Fo-hi la porta le premier.
 Personne n'oserait prendre ni l'un ni l'autre sans
 sa permission ; mais tout le monde peut orner
 son habit d'un dragon à quatre griffes , qui s'ap-
 pelle *miang*. L'Empereur sort rarement de son
 Palais , à moins que ce ne soit pour la chasse , pour
 prendre l'air , pour se divertir dans ses parcs &
 ses jardins , pour sacrifier au Temple de *Tyen* ,
 ou pour faire la visite des provinces. Dans ces
 occasions , il est toujours accompagné d'un grand
 nombre de Seigneurs & de Gardes , tous à cheval.
 Son train , ses armes , le harnais de ses chevaux ,
 les parasols , les éventails , & les autres marques
 de la dignité Impériale , tout est brillant autour
 de lui. S'il ne sort que pour la chasse ou pour
 prendre l'air , toute la cavalcade est composée

d'environ
 les Seign
 Ministres
 le long d
 rue fort c
 quatre é
 gons en
 sols & d'
 tous fort
 des-du-co
 une sorte
 de demi-
 la figure
 la tête de
 vêtus de
 le magnif
 endroits é
 pour relev
 ciens , de
 accompag
 pas de se
 cette proc
 de pages
 fois la po
 l'Empereu
 Palais , sc
 Tous l
 gères son

de velours ; dragons , qui gros dragons , mêlés , rem- la poitrine ; ferait croire s griffes , une du ciel.

Et tout ce qui même couleur , griffes , qui se , qui est telle ta le premier. ni l'autre sans de peut orner ffes , qui s'ap- eme. de son la chasse. pour s ses parcs & ple de Tyen , ces. Dans ce né d'un grand , tous à cheval e ses chevaux , autres marques brillant autour haffe ou pour est compo

d'environ deux mille personnes. Les Princes & les Seigneurs vont à la tête, suivis des premiers Ministres & des grands Mandarins ; ils marchent le long des maisons , en laissant le milieu de la rue fort ouvert. On voit paraître après eux vingt-quatre étendards de soie jaune , brodés de dragons en or , qui sont suivis de vingt-quatre parasols & d'autant d'éventails de la même couleur , tous fort riches & d'un travail curieux. Les Gardes-du-corps sont vêtus de jaune , chacun avec une sorte de casque & une espèce de javeliné ou de demi-pique dorée , au sommet de laquelle est la figure du soleil , où le croissant de la lune , ou la tête de quelque animal. Douze valets-de-pied , vêtus de la même livrée , portent sur leurs épaules le magnifique fauteuil de l'Empereur. En divers endroits du chemin , il se trouve d'autres porteurs , pour relever les premiers. Une troupe de musiciens , de trompettes & d'autres instrumens qui accompagnent Sa Majesté Impériale , ne cessent pas de se faire entendre pendant la marche , & cette procession est fermée par un grand nombre de pages & de valets-de-pied. Telle était autrefois la pompe Impériale ; mais aujourd'hui que l'Empereur se fait voir plus souvent hors de son Palais , son cortège est moins nombreux.

Tous les Ambassadeurs des Puissances étrangères sont entretenus aux frais de l'Empereur ,

Chine.

Chine.

qui leur fournit toutes sortes de provisions, de chevaux, de litières & de barques. Ils sont logés dans la cour royale du Palais, où l'Empereur leur envoie, de deux jours l'un, en témoignage d'estime & d'amitié, un festin tout préparé de sa propre cuisine. Nous avons déjà remarqué cette ridicule vanité des Chinois, qui affectent de compter parmi les Tributaires de l'Empire, tous les Princes qui leur envoient des Députés, pour quelque cause que ce soit. Les Russes n'ont pas eu peu de peine à faire changer ce terme en leur faveur; & leur Ambassade n'en a pas moins été regardée comme un hommage. La géographie des Chinois est adaptée à cette chimère; car, supposant la terre quarrée, ils prétendent que la Chine en occupe la plus grande partie, & que le reste des hommes est relégué dans les coins. Il vaudrait mieux être meilleur géographe, & moins fortement orgueilleux.

Le revenu de l'Empereur est immense; mais il n'est pas aisé de le connaître à fond, parce que le tribut annuel se paye moitié en argent, moitié en nature: il se leve sur toutes les terres, sans excepter les montagnes, sur le sel, les soies, les toiles de coton & de lin, & sur d'autres espèces de marchandises; sur les forêts, les jardins, les confiscations, &c. Les subsides autorisés par les loix, sont si considérables, que si les Chinois

avaient n
fertilité,
autres Et
rables.

Comm
le nombre
but qu'ell
calculer c
Les Offic
jamais les
teur à p
fer par de
ferait la r
printems,
jusqu'au
n'ont pas
le moyen
de payer,
s'ils n'ain
l'entretien
chaque vi
passent ain
tière conf

Ces O
reçoivent
forier gén
rang aprè
remettre

avaient moins d'industrie , & leur terre moins de fertilité , ce grand Empire ne ferait , comme les autres Etats des Indes , qu'une société de misérables.

Chine.

Comme toutes les terres sont mesurées , & que le nombre des familles est aussi connu que le tribut qu'elles doivent à l'Empereur , il est facile de calculer ce que chaque ville paye annuellement. Les Officiers qui lèvent les taxes , ne saisissent jamais les biens de ceux qui marquent de la lenteur à payer , ou qui cherchent à s'en dispenser par de continuels délais. Cette méthode causerait la ruine des familles. Depuis le milieu du printems , où l'on commence à labourer la terre , jusqu'au temps de la moisson , les Mandarins n'ont pas la liberté de chagriner les payfans ; mais le moyen qu'ils prennent ensuite pour les obliger de payer , est la bastonnade ou l'emprisonnement ; s'ils n'aiment mieux les charger , par billets , de l'entretien des vieillards qui sont nourris dans chaque ville aux dépens de l'Empereur , & qui passent ainsi à la charge des débiteurs , jusqu'à l'entière consommation des arrérages.

Ces Officiers sont comptables de ce qu'ils reçoivent au *Pu-ching-tse* , c'est-à-dire , au Trésorier général de la province , qui tient le premier rang après le Vice-Roi. Ils sont obligés de lui remettre de temps en temps les sommes qu'ils

Chino.

ont touchées. On transporte ces sommes sur des mulets, dont chacun porte deux mille *lyangs* dans deux vaisseaux de bois faits en forme de longs barils, & bien garnis de cercles de fer. Le *Pu-ching-tse* rend compte au *Hu-pu*, c'est-à-dire, au Tribunal suprême, qui a la surintendance des finances, & le *Hu-pu* ne ressortit qu'à l'Empereur. Rien n'est mieux ordonné que la manière d'imposer & de recueillir les tributs; ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y glisse quelques petites fraudes de la part des Officiers subalternes.

Une grande partie du tribut impérial qui se lève en nature, est employée dans les provinces, en pensions, & pour l'entretien des pauvres, surtout des vieillards & des invalides, qui sont en fort grand nombre, pour les appointemens des Mandarins, le paiement des forces, l'entretien des édifices publics, celui des Ambassadeurs, des grands chemins, &c.; mais le surplus de toutes ces dépenses est porté à Pékin, pour fournir à celle du Palais & de la capitale de l'Empire, où l'Empereur entretient cent soixante mille hommes de troupes réglées, auxquels il donne d'ailleurs une paie en argent, & près de cinq mille Mandarins, entre lesquels on distribue tous les jours une certaine quantité de viande, de poisson, de sel, de légumes, &c. Ils ont, une fois le mois, du riz, des fèves, du bois, du charbon & de la

aille en a
l'égard de
envoyés de
& défrayés
ques, des
qui sont e
nombre de
de, monte
mille; il e
cinq mille
& pour l'u
rent ses or
province.

Quoique
ridionales
Pékin, on
soit pas tou
entretient c
tiz pour tro
Le nomb
l'Empereur
bien conna
fixé. Elles
que. A pei
demander c
le nombre
homme Ka
celles pour

LE
 es sur des
 de *Lyangs*
 forme de
 de fer. Le
 est-à-dire,
 d'abondance des
 à l'Empe-
 la manière
 qui n'em-
 petites frau-

rial qui se
 provinces,
 avres, sur-
 qui sont en
 emens des
 l'entretien
 deurs, des
 de toutes
 t fournir à
 mpire, où
 le hommes
 e d'ailleurs
 mille Man-
 as les jours
 poisson, de
 is le mois,
 on & de la

paille en abondance. Le même usage s'observe à l'égard de ceux qui sont appelés à la Cour, ou envoyés de-là dans les provinces. Ils sont servis & défrayés sur la route. On leur fournit des barques, des chevaux, des voitures & des logemens, qui sont entretenus aux frais de l'Empereur. Le nombre des troupes qui sont entretenues à sa solde, monte à plus de sept cent soixante & dix mille; il entretient de même cinq cent soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie & pour l'usage des postes & des couriers qui portent ses ordres, ou des Tribunaux de chaque province.

Quoique ce qui vient par eau des provinces méridionales suffise pour fournir à la dépense de Pékin, on appréhende si fort que le revenu ne soit pas toujours égal à la consommation, qu'on entretient constamment à Pékin des magasins de riz pour trois ans.

Le nombre des femmes & des concubines de l'Empereur est si grand, qu'il est difficile de le bien connaître, d'autant plus qu'il n'est jamais fixé. Elles ne paraissent qu'aux yeux du Monarque. A peine tout autre homme oserait-il en demander des nouvelles. Magalhaens fait monter le nombre des concubines à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais : mais celles pour qui l'affection de l'Empereur est déclarée

Chine.

Chine.

particulièrement , portent le nom de *Ti* , qui signifie *presque Reines*. Il leur donne , quand il lui plaît , des bijoux qu'elles portent à la tête ou sur la poitrine , & une pièce de satin ou de damas jaune , qu'elles suspendent devant leur porte , & qui les fait respecter plus que toutes leurs compagnes. Ces Dames ont aussi leurs titres & leurs dignités. Elles sont divisées en plusieurs classes , & distinguées , comme les Mandarins , par leurs habits & leur parure , & par d'autres marques de leur rang. Mais leurs enfans sont regardés comme des enfans naturels.

Lorsque l'Empereur ou l'héritier de la couronne pense à se marier , le Tribunal des cérémonies nomme des Matrones d'une réputation bien établie , pour choisir vingt filles les plus belles & les plus accomplies qu'elles puissent trouver , sans aucun égard pour leur naissance & pour leur famille. On les transporte au Palais dans des sedans bien fermés. Pendant quelques jours , elles y sont examinées par la Reine-mère , ou si cette Princesse ne vit plus , par la première Dame de la Cour , qui leur fait faire divers exercices , pour s'assurer qu'elles n'ont pas de mauvaise odeur , ni d'autres défauts corporels. Après quantité d'épreuves , elle en choisit une , qu'elle fait conduire à l'Empereur ou au Prince , avec beaucoup de cérémonies. Cette fête est accompagnée de toutes sortes de réjouissances

& de fa
tous les
rebelles
est cour
lui, don
revenus
sont ma
s'en trou
fans mar
dors qui
sement.

Telle
Chinois ;
prennent
de quelq
Reines s
de beauc
mes; elle
deux Dan
de leur s
ment ni
& de leu
Pékin, I
de dot à
pire, qu'i
sent confi
tité de ch
mille duc

de *Ti*, qui
e, quand il
nt à la tête
fatin ou de
devant leur
s que toutes
ffi leurs titres
en plusieurs
andarins, par
d'autres mar-
sont regardés

e la couronne
s cérémonies
ion bien étra-
plus belles &
trouver, sans
& pour leur
ans des sedans
s, elles y sont
ette Princeſſe
de la Cour,
pour s'affurer
r, ni d'autres
épreuves, elle
à l'Empereur
monies. Cette
eréjouiffance

& de faveurs, sur-tout d'un pardon général pour tous les criminels de l'Empire, à l'exception des rebelles & des voleurs; ensuite, la jeune personne est couronnée avec une pompe fort éclatante: on lui donne quantité de titres, on lui assigne des revenus considérables. Les dix-neuf autres filles sont mariées aux fils des premiers Seigneurs, s'il s'en trouve un nombre égal. Celles qui restent sans maris retournent chez leurs pères, avec des dots qui leur suffisent pour les marier avantageusement.

Telle était l'ancienne coutume des Monarques Chinois; mais à présent les Empereurs Tartares prennent pour femmes & pour Reines les filles de quelques Rois de la Tartarie orientale. Les Reines sont au nombre de trois: elles jouissent de beaucoup plus d'honneur que les autres femmes; elles ont un logement particulier, une Cour, deux Dames d'honneur, & d'autres domestiques de leur sexe. On n'épargne rien pour leur amusement ni pour la magnificence de leurs meubles & de leur cortège. Tandis que Navarette était à Pékin, l'Empereur envoya un présent en forme de dot à la fille d'un des quatre Régens de l'Empire, qu'il prit ensuite pour sa femme. Ce présent consistait en cent tables, couvertes de quantité de choses & de toutes sortes de mets, deux mille ducats en argent, mille ducats en or, cent

Chine:

====
 Chine. pièces d'étoffes de soie de diverses couleurs, & fleurs d'or & d'argent, & cent pièces d'étoffes de coton.

Les enfans des trois Reines sont tous légitimes, avec cette seule différence, que les fils de la première sont préférés pour succéder à l'Empire. La première Reine fait sa résidence dans le Palais impérial avec l'Empereur, & porte le titre d'Impératrice. Les deux autres ont des Palais séparés.

La résidence des fils de l'Empereur, avant leur mariage, est le Palais impérial. Lorsqu'ils sont mariés, l'usage est de les envoyer dans quelques-unes des principales villes des provinces, qui ont des Palais pour les recevoir. Duhalde, qui vit trois de ces Palais, les trouva très-grands, très-beaux, & d'une magnificence surprenante, quoique fort inférieurs à celui de Pékin. Ils contiennent, les uns dix, d'autres douze, & quelques-uns un plus grand nombre d'appartemens; avec d'autres Palais séparés de chaque côté, & une double enceinte de murs. Lorsque l'Empereur envoie dans un de ces Palais son second ou son troisième fils, il lui donne le titre de Roi; Kang-hi donna ainsi le titre de *Cho-vang*, ou de Roi de *Cho*, à celui qui fut envoyé à *Ching-tu-fu*, capitale de *Se-chuen*, parce qu'anciennement cette province se nommait *Cho*. Chacun de ces

Rois a m.
 pour adm
 revenus;
 affaires p
 Mandarin
 l'année ar
 dre leur h
 pereur da
 seule diffé
Van-fwi,
 n'accorde

Sous le
 bunal des
 des Prince
 âgés de
 dérait da
 mine. C'
 pereur pr
 sœurs, au
 dérabl e
 taient le r
 l'Empereu
 être Man
 que leurs
 Peuple. J
 étaient ob
 genoux d

Rois a mille Eunuques pour lui servir de cortège, pour administrer ses affaires & pour recevoir ses revenus; mais ils ne prennent aucune part aux affaires publiques de la Province : seulement les Mandarins sont obligés de s'assembler quatre fois l'année au Palais du jeune Prince, pour lui rendre leur hommage, comme ils le rendent à l'Empereur dans la capitale de l'Empire; avec cette seule différence qu'ils donnent au dernier le titre de *Van-swi*, c'est-à-dire, *dix mille ans*, au lieu qu'on n'accorde à ces Princes que celui de *Syen-swi*, qui signifie *mille ans*.

 Chine.

Sous le règne des Empereurs Chinois, le Tribunal des cérémonies choisissait pour le mariage des Princesses un certain nombre de jeunes gens, âgés de quatorze ou quinze ans. On ne considérait dans ce choix que l'esprit & la bonne mine. C'étoit dans cette belle troupe que l'Empereur prenait des maris pour ses filles & ses sœurs, auxquelles il donnait une dot très-considérable en terres & en joyaux. Ces maris portaient le nom de *Tu-ma*, c'est-à-dire, parens de l'Empereur par leurs femmes. Ils ne pouvaient être Mandarins; mais ils devenaient si puissans, que leurs oppressions étoient redoutables pour le Peuple. Jusqu'à ce qu'il leur vînt des enfans, ils étoient obligés, soir & matin, de se mettre à genoux devant leurs femmes, & de frapper trois

Chine.

fois la terre du front ; mais la qualité de père les exemptait de cette cérémonie. L'Empereur Tartare qui règne aujourd'hui , marie ses sœurs & ses filles aux fils des grands Seigneurs , sans exiger qu'ils soient du Sang royal, ou à ceux des Kans de la Tartarie orientale.

Tous les parens de l'Empereur , par les mâles, soit riches , soit pauvres , fussent-ils à la quinzième génération , reçoivent quelque pension pour leur subsistance , suivant le degré de leur dignité , & la proximité du sang. Ils ont tous le privilège de peindre en rouge leurs maisons & leurs meubles. Mais la race précédente ayant régné l'espace de deux cent soixante-dix-sept ans , le nombre de ses descendans s'était tellement multiplié , que le revenu des plus éloignés , ne pouvant suffire à leur entretien , plusieurs étaient réduits , pour vivre , à l'exercice de quelque métier. La première fois que Magalhaens entra dans l'Empire , il en trouva un dans la capitale de Kyang-si , qui exerçait l'office de porte-faix , & qui , pour se distinguer des gens du même ordre , portait sur le dos des crochets fort brillans & vernis de rouge. Sous la race précédente , il s'en trouvait un nombre infini qui étaient dispersés dans toutes les parties de l'Empire , & qui , abusant des privilèges de leur naissance , commettaient des insolences & des extorsions continuelles ; mais ils furent

D
extirpés jus
les parens c
sont des pe
résidence à l
temps, ils se
pas moins à
dit que les
sont couvern
l'Empereur
parens , de
ches d'or &
placé dans d
Les paren
sont de deu
filles , & ne
ni même pou
ils aucun dro
auraient plu
est établi par
composée de
des autres pa
l'Empereur ,
leurs autres p
que les Empe
nombre des p
Tribunal qui
Tartares ont
parentés.

extirpés jusqu'au dernier par les Tartares. Tous les parens de l'Empereur qui règne aujourd'hui, sont des personnages importans, qui font leur résidence à la Cour; mais si cette race dure longtemps, ils se multiplieront sans doute, & ne seront pas moins à charge que les précédens. Navarette dit que les Palais des petits Rois du Sang royal sont couverts de tuiles d'un rouge luisant, & que l'Empereur les qualifie, eux & tous ses autres parens, de *Kin-chi-pau-tse*, qui signifie *branches d'or & feuilles précieuses*; titre un peu déplacé dans des gens qui souvent n'ont pas de pain.

Les parens de S. M. I. du côté des femmes, sont de deux espèces. Les uns descendent des filles, & ne passent point pour Princes du Sang, ni même pour appartenir à sa famille. Aussi n'ont-ils aucun droit à la succession, quand même ils auraient plusieurs enfans mâles. Le même usage est établi parmi le Peuple. La seconde espèce est composée des pères, des frères, des oncles & des autres parens de la Reine, des gendres de l'Empereur, de leurs pères, de leurs oncles & de leurs autres parens. C'était dans ces deux ordres, que les Empereurs Chinois choisissaient un certain nombre des plus distingués, pour en composer le Tribunal qui se nomme *Whang-sin*; mais les Tartares ont extirpé aussi la seconde de ces deux parentés.

 Chine.

Chine.

L'Empereur observe avec beaucoup d'attention la conduite des Princes du Sang, & les punit sans indulgence, lorsqu'il ne la trouve pas digne de leur naissance & de leur rang. Apprenant un jour que l'un d'entre eux aimait l'amusement avec trop de passion, sur-tout les combats de coqs, qui sont un passe-temps fort commun parmi les Orientaux, il trouva de la bassesse dans l'excès de ce goût, & lui en fit un reproche. Mais ne voyant aucun fruit de son avertissement, il résolut de faire un exemple, en déclarant que le Prince était déchu de son titre & de ses honneurs. Cet ordre fut suivi de l'exécution. Le Prince fut privé de son cortège, de sa pension & de sa qualité, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de réparer sa faute par quelque action éclatante, & digne de son sang.

Il nous reste à parler des funérailles du grand Monarque de la Chine. Aussitôt qu'il a rendu le dernier soupir, on le met dans un riche fau-teuil, qui est porté par six Eunuques au milieu de la salle royale de *Gin-chi-tfien*, c'est-à-dire, du *Palais de la merci & de la prudence*. On y place le corps sur un lit fort riche, & l'on ne tarde pas long-temps à le renfermer, avec une infinité de cérémonies & beaucoup de musique funèbre, dans un cercueil qui coûte deux ou trois mille écus. La matière est un bois nommé *kong-syo-mo*,

ou bois de
blance de
yeux dans
que ce bo
forte de co
vre dans l
quelquefoi

La pon
Palais, ave
ferait long
seene, on
bois impéri
donnent au
de grandeur
les richesses
pagné, les
de Mandar
ployés cont
des soldats
Peuples do
que la nô
ordre de ch
hommes.

Tous le
ancienneme
pour la mo
niers temp
peu de jour

Tome

o d'attention
es punit fans
pas digne de
nant un jour
sement avec
ats de coqs,
un parmi les
dans l'exces
he. Mais ne
nt, il résolut
que le Prince
onneurs. Cet
ince fut privé
le sa qualité,
de réparer sa
& digne de

les du grand
qu'il a rendu
un riche fan-
au milieu de
st-à-dire, de
. On y place
on ne tarde
c une infinité
que funèbre,
u trois mille
kong-syo-mo,
ou

ou *bois de paon*, qui tire ce nom de la ressem-
blance de ses veines avec ce qu'on appelle les
yeux dans la queue du paon. Les Chinois assurent
que ce bois préserve les corps morts de toute
forte de corruption, & y laissent en effet un cada-
vre dans le même lieu pendant plusieurs mois,
quelquefois pendant des années entières.

La pompe funèbre s'exécute dans le même
Palais, avec des cérémonies dont la description
serait longue & superflue. Après cette lugubre
scène, on porte le corps à la sépulture, dans le
bois impérial; tel est le nom que les Chinois
donnent aux tombeaux de leurs Empereurs. L'air
de grandeur qui règne dans ce lieu, les palais,
les richesses & les ornemens dont il est accom-
pagné, les murs qui l'environnent, le nombre
de Mandarins & de domestiques qui sont em-
ployés continuellement pour le service, & celui
des soldats qui font la garde, tout caractérise des
Peuples dont l'imagination, beaucoup plus vive
que la nôtre, porte ses vues jusques dans un
ordre de choses qui occupent peu la plupart des
hommes.

Tous les sujets de l'Empire étaient obligés
anciennement de porter le deuil pendant trois ans,
pour la mort d'un Empereur; mais dans ces der-
niers temps, cet incommode usage a été réduit à
peu de jours. Navarrette, qui se trouvait à la Chine

Chine. pendant le deuil du père de Kang-hi, rapporte qu'il ne dura pas plus de quatre ou cinq jours. C'est passer d'une extrémité à l'autre. Le deuil de nos Rois se porte comme celui d'un père ; mais il faut observer qu'il n'y a qu'un petit nombre d'hommes obligés de le porter.

A la mort de l'Impératrice, mère de Kang-hi, quatre jeunes filles qui avaient servi cette Princesse avec beaucoup d'affection, s'étaient déjà parées à la manière des Tartares pour se sacrifier elles-mêmes sur le corps de leur Maîtresse ; mais l'Empereur arrêta cette barbare pratique : il défendit aussi, pour l'avenir, un autre usage de la même Nation, qui consiste à brûler, avec le corps des personnes de distinction, & dans le même bûcher, leurs richesses, & quelquefois même leurs domestiques.

Magalhaens nous apprend que le successeur d'un Empereur mort ne voit jamais les femmes ni les concubines de son prédécesseur, & que ce respect est porté si loin, qu'il ne met pas même le pied dans leur appartement.

Aussitôt qu'un particulier est employé au service de l'Empire, il est qualifié du titre de *Quan*, qui signifie *Préposé*, ou celui qui est à la tête des autres. Les Portugais ont donné aux *Quans* le nom de *Mandarins* ou de *Commandans*, que toutes les autres Nations de l'Europe ont adopté :

mais à ce titre de *L* noblesse de

Il y a m
si parfaite
n'est comp

Avant que
le Candida
troisième a

Gouverneur
alors le nom

ordre ; mais
le Gouverne

par un cert
premier rang

le Gouverne
vince, qui

deux grands
les reçoit de c
grand Tribu

avis au Conf
par son Conf
l'ordre huitiè
Chacun de
dégrés. On d
mier ou du s
ou du troisièm

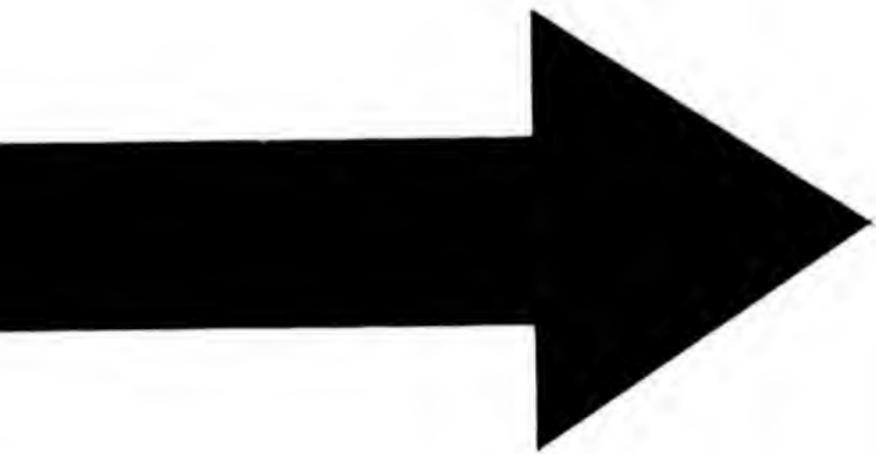
mais à celui de Quan , les Chinois joignent le titre de *Lau-ya* , ou Seigneur , pour marquer la noblesse de ceux qui obtiennent cet honneur.

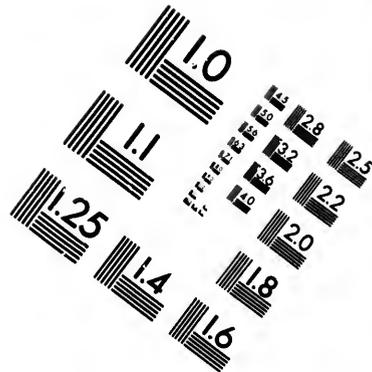
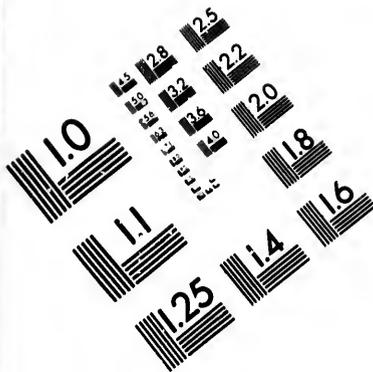
Chine.

Il y a neuf ordres de Quans ou de Mandarins, si parfaitement subordonnés entr'eux , que rien n'est comparable au respect & à la soumission des inférieurs pour ceux qui sont au-dessus d'eux. Avant que de parvenir à quelque-uns de ces ordres, le Candidat , suivant Magalhaens doit avoir été troisième assistant d'un *Chi-yen*, c'est-à-dire, du Gouverneur d'une ville du troisième rang ; il porte alors le nom de *Tyen-tse* , & n'est encore d'aucun ordre ; mais s'il se conduit bien pendant trois ans, le Gouverneur de cette ville en rend témoignage par un certificat au Gouverneur de la ville du premier rang dont il dépend. Celui-ci en informe le Gouverneur de la Capitale de la même province , qui communique ses informations aux deux grands Tribunaux de sa ville. Le Vice-Roi les reçoit de ces deux Tribunaux ; ensuite il écrit au grand Tribunal de Pékin , qui donne le même avis au Conseil d'Etat. Enfin, l'Empereur informé par son Conseil , crée le Candidat *Mandarin* de l'ordre huitième ou neuvième.

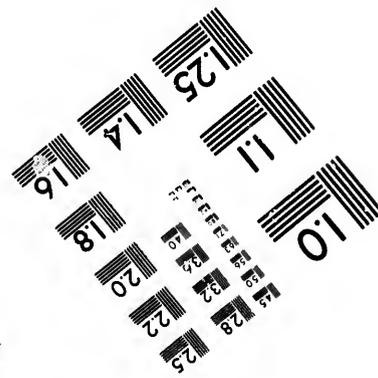
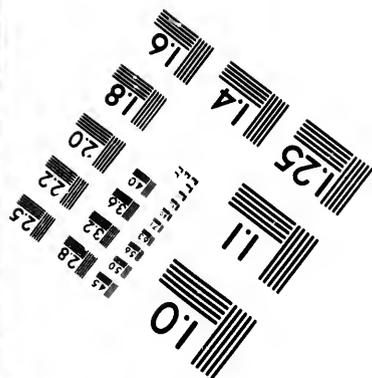
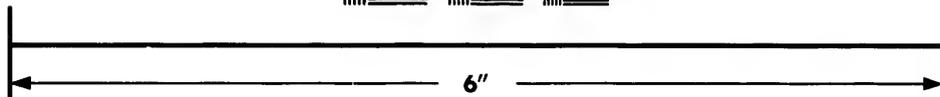
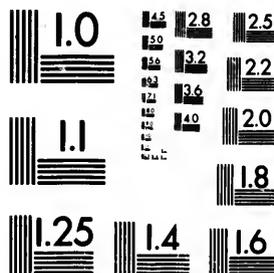
Chacun de ces neuf ordres est divisé en neuf degrés. On distingue ainsi un Mandarin du premier ou du second degré du premier , du second ou du troisième ordre. Cette distinction ne consiste







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5
10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

Chine.

néanmoins que dans des titres qui leur sont accordés par l'Empereur, sans un rapport direct à leurs emplois; car quoique la dignité de leurs emplois soit mesurée ordinairement sur celle de leur ordre, cette règle n'est pas générale, parce qu'il arrive quelquefois que pour récompenser un Officier inférieur, l'Empereur le crée Mandarin du premier ou du second ordre. D'un autre côté, il arrive aussi que, pour punir une personne, dont l'office appartient naturellement aux ordres supérieurs, il le dégrade à quelque ordre inférieur.

On peut prendre quelque idée de la manière dont les Mandarins des neuf ordres sont employés à l'administration des affaires, par la distribution qui se fait d'eux dans le Tribunal du Conseil-privé, qui se nomme *Nivi-yuen*, ou la Cour intérieure, parce qu'il a son siège dans le Palais impérial de Pékin. Ce Tribunal, ou cette Cour, est composé de trois classes de Mandarins. La première comprend les *Ko-laos*, ou les Ministres d'Etat qui forment le premier ordre des Mandarins, avec les premiers Présidens des Tribunaux suprêmes, & les principaux Officiers de l'armée. Ce degré est le plus relevé auquel les Lettrés puissent aspirer. Le nombre des *Ko-laos* n'est pas fixe; il dépend de la volonté du Monarque, qui les choisit à son gré dans les divers Tribunaux de l'Empire. Cependant il est rare qu'on en voie plus

de cinq
ordinair
des aut
Présiden
l'Emper
Le T
Palais,
qui pass
tion. C'
ses aud
mage &
Palais ex
fort pom
chaque l
particuli
lui; & l
me un
Ko-laos
toutes l
soir qu'e
matières
il les pré
ne souffr
tissent al
le rejette
réserve l
des mém
Les M

de cinq ou six à la fois, & l'un d'entre eux jouit ordinairement de quelque distinction au-dessus des autres; il porte le titre de *Cheu-siang*; il est Président du Conseil; il a toute la confiance de l'Empereur.

Chine.

Le Tribunal des Ko-laos a son siège dans le Palais, à main gauche de la salle impériale; ce qui passe à la Chine pour la plus grande distinction. C'est dans cette salle que l'Empereur donne ses audiences publiques, & qu'il reçoit l'hommage & les respects des Mandarins. Comme le Palais en a quantité d'autres fort magnifiques & fort pompeusement ornées, on en assigne une à chaque Ko-lao, pour lui servir comme de siège particulier, où il examine tout ce qui ressortit à lui; & le nom de cette salle se joint au sien comme un titre d'honneur. L'objet du Tribunal des Ko-laos est de recevoir & d'examiner presque toutes les demandes des Tribunaux suprêmes, soit qu'elles regardent la paix ou la guerre, & les matières civiles & criminelles. Après cet examen, il les présente à l'Empereur, à moins que l'objet ne souffre quelque objection. Les Ko-laos en avertissent alors S. M. I., qui reçoit leur avis, ou qui le rejette à son gré. Quelquefois l'Empereur se réserve la connaissance des affaires & l'examen des mémoires qui lui sont présentés.

Les Mandarins de la seconde classe du Conseil

Chine.

de *Nivi-hyven*, sont en quelque sorte assistans de la première. C'est de leur ordre qu'on tire les Vice-Rois des provinces, & les Présidens des autres Tribunaux. Ils portent le titre de *Ta-hyo-tse*, c'est-à-dire, de Lettrés ou de Magistrats d'une capacité reconnue. On les tire du second ou du troisième ordre des Mandarins. Dans ce même Tribunal, ceux de la troisième classe, qui portent le titre de *Chon-chu-ko*, c'est-à-dire, d'Ecole des Mandarins, sont les Secrétaires de l'Empereur. Leur office est de réduire par écrit toutes les matières qui ont été délibérées dans le Conseil. Ils sont tirés du quatrième, du cinquième & du sixième ordre des Mandarins. C'est dans ce Tribunal de *Nivi-hyven* qu'on agit la plupart des grandes affaires, à moins que l'Empereur n'assemble exprès le grand Conseil.

On distingue les Quans civils & les militaires. Le nombre des Mandarins civils, qui sont dispersés dans toutes les parties de l'Empire, monte à treize mille six cent quarante-sept; & celui des militaires, à huit mille cinq cent vingt, qui font ensemble trente-deux mille cent soixante-sept. Quatre fois l'année, on en imprime un catalogue, où leurs noms, leurs titres, leur pays & le temps auquel ils ont pris leurs degrés, sont marqués régulièrement. Navarette en compte deux mille quatre cents à la Cour, où chaque province a le sien, qui est comme son protecteur ou son sollicitateur général.

La Ch
sous l'aut
cinq Off
c'est-à-di
le Gouver
tse, ou le
le Juge c
dance des
à qui app
en qualic
obligés,
trouver p
les affaire
ques Pro
en deux p
Province
est encor
qui a que
Jurisdicti
& celles
Tsong-tu
pereur e
main en
cependan
elle ne d
tout est
jamais au
quelques le

La Chine est gouvernée par divers Officiers , sous l'autorité de l'Empereur. Chaque Province a cinq Officiers généraux , qui sont le *Tu-yo-en* , c'est-à-dire , dans notre langage , le Vice-Roi, ou le Gouverneur , avec quatre assistans ; le *Pu-ching-tse* , ou le Trésorier général ; le *Nyan-cha-tse* , ou le Juge criminel ; le *Yen-tau* , qui a la surintendance des postes & des salines ; & le *Lyang-tau* , à qui appartient le soin des provisions qui se lèvent en qualité de tribut. Ces quatre Officiers sont obligés , comme assistans du Vice-Roi , de se trouver plusieurs fois le mois à son Tribunal , pour les affaires importantes de la Province ; mais quelques Provinces , que leur grandeur a fait diviser en deux parties , ont deux Vice-Rois. Telle est la Province de *Kyang-nan*. Au-dessus du Vice-Roi est encore un autre Officier , nommé le *Tsong-tu* , qui a quelquefois deux ou trois Provinces sous sa Jurisdiction. Celles de *Chen-si* & de *Se-chuen* , & celles de *Quang-tong* & de *Quang-si* , ont leur *Tsong-tu*. C'est à ces grands Officiers que l'Empereur envoie ses ordres , qu'ils transmettent de main en main à toutes les Villes de leur district : cependant , quelle que soit l'autorité du *Tsong-tu* , elle ne diminue pas celle des Vice-Rois ; mais tout est réglé avec tant d'ordre , qu'il ne s'élève jamais aucun différend pour la Jurisdiction. Quelquefois le *Tsong-tu* n'est chargé que du soin d'une

 Chine.

Province, comme celui de *Hu-quang*, de *Chen-fi*, &c. Alors la Province est divisée en deux Gouvernemens, qui ont chacun leur propre Vice-Roi, subordonné au Tsong-tu, mais seulement dans certaines matières. Il a néanmoins le droit de décider de toutes sortes de causes, dans les appels qui sont portés à son Tribunal, de celui des deux Gouverneurs Provinciaux. Les provinces de *Quang-tong* & de *Fo-kyen* sont gouvernées par des Régules, qui sont au-dessus de tous les Officiers précédens, par leur qualité, mais qui n'ont au fond que la même autorité dans leur gouvernement. Cependant ils s'en attribuent beaucoup & rendent leur joug fort pesant, parce qu'il ne se trouve personne qui ose leur résister.

Chaque Province étant divisée en un certain nombre de Jurisdictions, qui se nomment *Fus*, & qui sont subdivisées en d'autres districts, nommés *Cheus* & *Hyens*; toutes les Villes qui portent le titre de *Fu*, ont un Mandarin qui se nomme *Chi-fu*; & au moins un autre qui s'appelle *Chi-hyen*, parce que leur territoire, qui est ordinairement plus étendu que celui des autres Villes, est divisé en deux districts, dont chacun ressortit immédiatement à son *Chi-hyen*.

Chaque district est chargé d'un autre Mandarin, nommé *Tau-ti*, dont l'office est de veiller sur la conduite & sur les mœurs des Officiers de la Juris-

D
 diction, &
 pour le pai
 deux autres
 rifs, l'inten
 L'un se no
 ces Mandar
 taus, c'est
 teurs. Nava
 sortes d'O
 bles, il y
 barques,
 que dans le
 Mandarin

Les Ch
 Magistrats
 rars, & d
 pal, qui fa
 dians sont
 ternes,

Tous le
 tion de l'E
 mutuelle.
 jouit d'une
 district; m
 darins, qu
 d'être sou
 vince, cor
 la ville In

de *Chen-fi*,
 aux Gouver-
 Vice-Roi,
 ement dans
 le droit de
 s les appels
 lui des deux
 s de Quang-
 ées par des
 es Officiers
 ui n'ont au
 gouverne-
 beaucoup &
 qu'il ne se

un certain
 ent *Fus*, &
 s, nommés
 i portent le
 se nomme
 pelle *Chi*-
 ordinaire-
 Villes, est
 n ressortit

Mandarin,
 iller sur la
 le la Juris-

dition, & de presser les Gouverneurs des Villes, pour le paiement des droits impériaux. Il y en a deux autres qui ont, dans leurs quartiers respectifs, l'intendance des rivières & des côtes de la mer. L'un se nomme *Ho-tau*, & l'autre *Hay-tau*. Tous ces Mandarins appartiennent au Tribunal des *Ko-taus*, c'est-à-dire, des Inspecteurs & des Visiteurs. Navarette observe, à l'occasion de ces deux sortes d'Officiers, que près des rivières navigables, il y a des Mandarins chargés du soin des barques, soit impériales, soit marchandes, & que dans les Capitales maritimes, il y a un grand Mandarin qui a l'inspection de toute la côte.

Les Chinois lettrés ne sont pas soumis aux Magistrats communs. Ils ont leurs propres Magistrats, & dans chaque ville, ils en ont un principal, qui fait sa résidence dans le lieu où les Etudiants sont examinés, avec deux Officiers subalternes,

Tous les Officiers qui ont part à l'administration de l'Empire, ont entre eux une dépendance mutuelle. Le Mandarin le moins considérable jouit d'une pleine étendue dans l'autorité de son district; mais il dépend de plusieurs autres Mandarins, qui quoique plus puissans ne laissent pas d'être soumis aux Officiers généraux de la Province, comme ceux-ci le sont aux Tribunaux de la ville Impériale. Les Présidens des Cours suprê-

 Chine.

Chine.

mes, qui sont redoutés des autres Mandarins, tremblent eux-mêmes au nom de l'Empereur, qui est la suprême source de l'autorité.

On observe un ordre constant dans la distribution des emplois entre les Mandarins. Tout particulier devient capable de posséder les offices publics, lorsqu'il s'est élevé à deux ou trois degrés de Littérature. Les noms des Aspirans sont écrits sur les registres du premier Tribunal suprême qui se nomme *Li-pu*, & qui distribue les offices vacans suivant le rang & le mérite des Lettrés. Lorsqu'ils ont acquis les qualités requises, ils se rendent à la Cour dans cette vue; mais la plus grande partie de ceux qui s'élèvent au degré même de *Tsing-tse*, ou de Docteurs, sont bornés à devenir Gouverneurs des villes du second ou du troisième rang. Aussitôt qu'il vaque un ou plusieurs de ces emplois, quatre, par exemple, on en donne avis à l'Empereur, qui fait appeler les quatre Lettrés qui se trouvent les premiers sur la liste : on écrit sur quatre billets les noms des quatre Gouvernemens; on les met dans une boîte qu'on met à la portée des Candidats. Ils tirent successivement, suivant l'ordre de leur degré, & chacun obtient la ville qui lui tombe en partage.

Outre les examens communs, on en fait subir un autre, pour découvrir à quelle sorte de gouvernement chaque Mandarin est propre; mais

avec de l'a
tomber le
favoriser.

avec le Tr
gés, que ch
continue-t
sement po
donné une
Secretaires
une ville d
éloignée;
de la Prov
plus éloign
douleur de
qu'il deva
composaien
car l'usage
genoux; il
était perdu
robe, il to
le battit ru
Il y joignit
» imposteur
» t'ai don
» mise » ?
grand trou
renfermées
santir de la
cette préva

Mandarins ;
 Empereur ,
 la distribu-
 Tout parti-
 les offices
 trois degrés
 s sont écrits
 al suprême
 e les offices
 des Lettrés.
 uifes , ils se
 mais la plus
 degré même
 nt bornés à
 cond ou du
 un ou plu-
 temple , on
 appeller les
 miers sur la
 s noms des
 ns une boîte
 . Ils tirent
 r degré , &
 n partage.
 en fait subir
 rte de gou-
 propre ; mais

avec de l'argent & des amis , il est aisé de faire
 tomber les meilleurs postes à ceux qu'on veut
 favoriser. Magalhaens assure que d'intelligence
 avec le Tribunal , les billets sont tellement arrangés,
 que chacun tire celui qu'il desire. Cependant ,
 continue-t-il , cet artifice ne tourna point heureu-
 sement pour un Mandarin , en 1660. Il avait
 donné une somme considérable à l'un des premiers
 Secretaires de cette Cour , dans la vue d'obtenir
 une ville d'un grand commerce , qui n'était pas
 éloignée ; mais il eut le malheur d'en tirer une
 de la Province de *Quey-cheu* , c'est-à-dire , de la
 plus éloignée & de la plus pauvre de l'Empire. La
 douleur de se voir trompé lui fit oublier le respect
 qu'il devait à plus de trois cens Mandarins qui
 composaient l'assemblée. Il se leva tout furieux ,
 car l'usage oblige les Candidats de se tenir à
 genoux ; il se mit à crier de toute sa force qu'il
 était perdu , & jetant de rage son bonnet & sa
 robe , il tomba sur le Secrétaire , il le renversa &
 le battit rudement à coups de pieds & de poings.
 Il y joignit les reproches les plus amers. « Lâche
 » imposteur , lui disait-il ; où est l'argent que je
 » t'ai donné ? Où est la ville que tu m'avais pro-
 » mise » ? Toute l'assemblée s'étant levée dans un
 grand trouble , les deux parties furent étroitement
 renfermées , & n'eurent pas peu de peine à se ga-
 rantir de la mort , qui est le châtement établi pour
 cette prévarication.

 Chine.

Chine.

Si l'on en croit Magalhaens , qui paraît assez croyable , tout est vénal à la Chine. Cet Historien assure que le gouvernement d'une Ville coûte de très-grosses sommes à ceux qui l'obtiennent. C'est quelquefois vingt ou trente mille écus , suivant l'importance du poste. Il en est de même à proportion pour tous les autres offices. Avant qu'un Vice-Roi ou le Gouverneur d'une Province ait pû faire sceller sa Commission, il a souvent déboursé jusqu'à soixante ou soixante-dix mille écus. Cet argent passe dans la poche des Ko-laos & des Officiers des Tribunaux suprêmes , qui vendent secrètement tous les emplois. D'un autre côté, les Vice-Rois & les autres Chefs des Provinces se remboursent de leurs frais, par les présens qu'ils extorquent des Gouverneurs de toutes les grandes Villes, qui se dédommagent à leur tour par les extorsions qu'ils exercent sur les petites, & tous se liguent ensemble pour remplir leur bourse aux dépens du public. Aussi dit-on communément à la Chine, que l'Empereur, en créant de nouveaux Mandarins pour le gouvernement, lâche malgré lui autant de bourreaux, de meurtriers, de chiens & de loups affamés, pour ruiner & dévorer le pauvre Peuple. En un mot, il n'y a point de Vice-Roi, de Visiteur de Province, ni d'autres Officiers de cette espèce, qui, à la fin de ses trois ans, ne rapporte six ou sept cent mille, & quelquefois un million d'écus.

Ce hon
que s'il é
dire que la
toutes les
Cour. Au
qui ait à
n'ont en v
en cite un
père d'un
une expéc
voleurs ,
Province d
Gouverne
l'expiration
du premie
moins heu
à la Cour
tenir un g
L'Empere
Mandarin
lettres, q
quatorze
d'environ
gouverne
de Chen-
des plus p
chrétien ,
leur fit d

parait assez
 Cet Historien
 le coûte de
 ennent. C'est
 cus, suivant
 même à pro-
 Avant qu'un
 Province ait
 souvent dé-
 x mille écus.
 o-laos & des
 qui vendent
 autre côté,
 Provinces se
 résens qu'ils
 les grandes
 tour par les
 ces, & tous
 bourse aux
 unément à
 le nouveau
 che malgré
 s, de chiens
 dévorer le
 nt de Vice-
 autres Offi-
 es trois ans,
 quelquefois

Ce honteux trafic s'exerce aussi ouvertement que s'il était autorisé par les Loix, & l'on peut dire que la justice & les emplois se vendent dans toutes les parties de l'Empire, sur-tout à la Cour. Ainsi, l'Empereur est proprement le seul qui ait à cœur l'intérêt public. Tous les autres n'ont en vue que leur intérêt. Le Père le Comte en cite un exemple dont il avoit été témoin. Le père d'un nouveau converti ayant été tué dans une expédition militaire contre une armée de voleurs, tandis qu'il étoit Gouverneur de la Province de *Chen-si*, l'Empereur nomme son fils Gouverneur d'une ville du second rang. Après l'expiration des trois années, il lui donna une ville du premier rang. Cet Officier n'ayant pas achevé moins heureusement son second terme, se rendit à la Cour, suivant l'usage, dans l'espérance d'obtenir un gouvernement encore plus considérable. L'Empereur renvoya sa demande au Tribunal des Mandarins, qui lui déclarèrent aussitôt, par leurs lettres, que s'il vouloit déposer en main tierce quatorze *vans* d'argent, c'est-à-dire, la somme d'environ cent mille écus, on lui promettoit le gouvernement de *Ping-yang-su*, dans la Province de *Chen-si*, qui est une ville des plus riches & des plus peuplées de l'Empire; mais le Mandarin chrétien, ne voulant rien devoir à la corruption, ne voulant rien devoir à la corruption, leur fit dire qu'il se contenteroit du poste que le

 Chine.

Chine.

fort lui ferait tomber en partage. Cet exemple porterait à croire qu'il y a quelque différence entre un converti & un chrétien.

Les Loix n'ont pas laissé d'établir des remèdes contre les extorsions des Gouverneurs, soit qu'elles viennent de leur avarice naturelle, ou de l'usage qui s'est introduit de vendre les places. 1°. Comme il est difficile d'étouffer les plaintes du Peuple, lorsqu'il est dans l'oppression, la Loi rend les Gouverneurs responsables des moindres mouvemens populaires. Ils sont presque sûrs de perdre au moins leurs emplois, si la sédition n'est pas apaisée sur le champ. La Loi regarde un Gouverneur comme le chef d'une grande famille. La paix n'y peut être troublée que par sa faute : c'est à lui d'empêcher que les Officiers subalternes n'oppriment le Peuple, qui porte joyeusement le joug lorsqu'il le trouve léger. 2°. La Loi défend qu'on fasse Mandarin du Peuple un homme né dans la même ville, ou dans la même province ; ordinairement même on ne le laisse pas long-temps en possession de son emploi. Il est élevé à quelque autre poste, dans la seule vue de le faire changer de lieu, pour empêcher qu'il ne contracte dans le pays des engagemens & des liaisons qui pourraient le rendre partial. Comme la plupart des autres Mandarins de la même province lui sont inconnus, il arrive rarement qu'il ait aucune

raison de
la Province
ce doit être
cinquante
rin, disent
du bien pu
ses amis &
troubler p
à faire des
ses ressent
sa famille
ment quel
article, qu
ne dans un
autre parent
par exemp
frère d'un
Roi dans
deux frères
constance
même ran
pour raiso
trouvant l
plus jeune
ou que ce
rection de
partial &
côté, il

Cet exemple
réfrence entre

des remèdes
soit qu'elles
u de l'usage
1°. Comme
du Peuple,
end les Gou-
mouvemens
tre au moins
appaissée sur
neur comme
y peut être
d'empêcher
ent le Peu-
lorfqu'il le
fasse Man-
s la même
linairement
en posses-
quelque autre
changer de
ête dans le
qui pour-
plupart des
ce lui font
ait aucune

raison de les favoriser. S'il obtient un emploi dans la Province, qui touche à celle dont il est sorti, ce doit être dans une ville qui en soit éloignée de cinquante lieues au moins, parce qu'un Mandarin, disent les Chinois, ne doit être occupé que du bien public. Dans une ville de son propre pays, ses amis & ses voisins ne manqueraient pas de le troubler par leurs sollicitations : il se verrait engagé à faire des injustices en leur faveur, ou porté par ses ressentimens à ruiner ceux dont quelqu'un de sa famille, ou lui-même, auraient reçu anciennement quelque injure. La délicatesse va si loin sur cet article, qu'on ne place jamais un Mandarin subalterne dans un lieu où son frere, son oncle, ou quelque autre parent tient un rang supérieur. Si l'on suppose, par exemple, que l'Empereur veuille envoyer le frere d'un Mandarin subalterne, pour être Vice-Roi dans la même Province, le plus jeune des deux freres est obligé de donner avis de cette circonstance à la Cour, qui lui accorde un poste du même rang dans une autre Province. On apporte, pour raison de ce règlement, que le frere aîné se trouvant l'Officier supérieur, pourrait favoriser le plus jeune, en fermant les yeux sur ses fautes ; ou que celui-ci, comptant sur l'autorité & la protection de son frere, deviendrait peut-être plus partial & moins attentif à son devoir. D'un autre côté, il serait trop dur à un Officier supérieur

Chine.

Chine.

d'être obligé d'accuser son frère , & l'unique moyen de prévenir cet inconvénient , est de ne jamais permettre qu'ils possèdent des emplois dépendans l'un de l'autre.

3°. De trois en trois ans , on fait une revue générale de tous les Mandarins de l'Empire , dans laquelle on examine leurs bonnes & mauvaises qualités pour le gouvernement. Chaque Mandarin supérieur examine la conduite de ses inférieurs , depuis le temps des dernières informations , ou même depuis qu'ils ont pris possession de leur office. Il donne à chacun des notes qui contiennent des reproches , ou des louanges.

Lorsque le Mandarin d'une ville du second ordre a reçu les notes de tous les Mandarins des villes du troisième rang , il y joint ses propres notes ; ensuite il envoie le catalogue de tous les Mandarins de son district aux Mandarins généraux , qui font leur résidence dans la Capitale. Ce catalogue passe de leurs mains dans celles du Vice-Roi , qui après l'avoir examiné en particulier , puis avec les quatre Mandarins , ses assistans , l'envoie à la Cour , augmenté de ses propres notes. Ainsi le premier Tribunal parvient à connaître exactement tous les Tribunaux de l'Empire , & se trouve en état de les punir , ou de les récompenser , suivant leur mérite. On récompense un Mandarin en l'élevant plus haut de quelques degrés,

dégrés ,
On les p
Penda
Vice-Ro
ni même
dépenda
de Juge
Lorsq
le Tribu
che à l'e
les chât
mériter ;
Vice-Ro
dont le c
l'article c
postes ce
fait passe
rang à un
levés ou
gement e
la forme
élevés de
en effet ,
public es
pensés qu
trois dégr
nement f
Tom

dégrés, ou en lui accordant un meilleur poste. On les punit par des voies oppoſées.

Chine.

Pendant deux mois que dure cet examen, le Vice-Roi ne voit perſonne, ne reçoit aucune viſite, ni même aucune lettre de ceux qui ſont dans ſa dépendance, afin de ſe conſerver la réputation de Juge intègre, qui ne conſidère que le mérite.

Lorsque le catalogue des notes arrive à Pékin, le Tribunal ſuprême auquel il eſt adreſſé, s'attache à l'examiner; il y marque les récompenſes & les châtimens que chaque Mandarin lui paraît mériter; après quoi il ſe hâte de le renvoyer au Vice-Roi, qui dépouille de leurs emplois ceux dont le certificat contient le moindre reproche ſur l'article du gouvernement, ou qui élève à d'autres poſtes ceux qu'il trouve honorés d'un éloge. Il les fait paſſer, par exemple, d'une ville du troiſième rang à une ville du ſecond: d'autres ne ſont qu'élevés ou rabaiſſés de quelques dégrés, & ce changement eſt marqué à la tête de leurs ordres, dans la forme ſuivante. Les Mandarins de cette ville, élevés de trois dégrés (ou rabaiſſés, s'ils le ſont en effet,) donnent avis, ordonnent, &c. Ainſi le public eſt informé des punitions ou des récompenſes qu'un Mandarin a méritées. S'il eſt élevé de trois dégrés, il a l'eſpérance d'obtenir un gouvernement ſupérieur: au contraire, s'il eſt rabaiſſé de

Chine.

dix degrés, il est exposé au danger de perdre son emploi.

4°. De temps en temps l'Empereur envoie secrètement dans les Provinces des *Ko-laos*, c'est-à-dire, des Inspecteurs ou des Visiteurs, qui, passant de ville en ville, se glissent dans les Tribunaux pendant l'audience du Mandarin, ou qui, par les informations qu'ils tirent du Peuple, s'éclaircissent adroitement de l'administration. Si le Visiteur découvre, par quelque-une de ces voies, de l'irrégularité dans la conduite des Officiers, il fait voir aussi-tôt les marques de sa dignité, & se déclare l'Envoyé de l'Empereur. Comme son autorité est absolue, il poursuit aussi-tôt le coupable & le punit avec rigueur; mais si la faute n'est pas grave, il envoie ses informations à la Cour, qui décide du parti qu'il doit prendre.

L'Empereur ayant nommé des Commissaires de cette espèce, pour examiner certaines accusations que le Vice-Roi de la Province de *Quang-tong*, & le Contrôleur-Général du sel, avaient envoyées à Pékin l'un contre l'autre, le Peuple de la Province qui souffrait de la rareté du sel, prit parti pour le Vice-Roi, tandis que la plupart des Mandarins généraux se déclarèrent pour son ennemi. L'Empereur, qui souhaitait ardemment d'approfondir de quel côté était la justice, fit partir pour Canton le Tsong-tu des Provinces de *Che-*

kyang & *nan* & d
missaires
qu'on le
aucune v
ordinaire
çonnât de
n'eurent
la ville, d
pour en t
cessèrent
qu'ayant
ral, ils e
interrogat
des crimin
pendant t
son Palais
de la salle
la ville fu
point de
accusations
furent reçu
le Vice-R
achevées,
envoyer à
reçurent le
ception du
fut condam

kyang & de *Fo-kyen*, & le *Tsong-tu* de *Kyang-nan* & de *Kyang-si*, avec la qualité de ses Commissaires. En arrivant, ils se rendirent au Palais qu'on leur avait préparé, sans faire & sans recevoir aucune visite. Ils refusèrent même les honneurs ordinaires ; & dans la crainte qu'on ne les soupçonnât de s'être laissé gagner par les présens, ils n'eurent de communication avec les Mandarins de la ville, que pour les citer l'un après l'autre, & pour en tirer des informations. En un mot, ils ne cessèrent pas de se tenir renfermés, jusqu'à ce qu'ayant cité le Vice-Roi & le Contrôleur-Général, ils eurent commencé le procès par divers interrogatoires qu'ils leurs firent subir comme à des criminels du commun. Le Vice-Roi fut obligé, pendant toute la durée des procédures, de quitter son Palais & de se tenir constamment à la porte de la salle des audiences. Toutes les boutiques de la ville furent fermées, & le Peuple ne manqua point de faire présenter aux Commissaires ses accusations contre le Contrôleur-Général, qui furent reçues, comme celles des Mandarins contre le Vice-Roi. Lorsque les informations furent achevées, les Commissaires se hâtèrent de les envoyer à Pékin par un courier, après quoi ils reçurent les visites de tous les Mandarins, à l'exception du Contrôleur-Général, qui apparemment fut condamné.

 Chine.

 Chine.

5°. Quoique les Inspecteurs des Provinces soient toujours choisis entre les principaux Officiers, & qu'on fasse tomber le choix sur des personnages d'une intégrité reconnue ; cependant comme ils peuvent abuser quelquefois de leur pouvoir & se laisser gagner par des présens, pour épargner les coupables, l'Empereur prend le temps auquel ils y pensent le moins pour voyager dans diverses Provinces, & s'informer par lui-même des plaintes du Peuple contre les Gouverneurs. Ces voyages, pendant lesquels il affecte de se rendre populaire, jettent la terreur parmi les Mandarins des Provinces. L'Empereur Kang-hi, visitant ainsi les Provinces méridionales, en 1689, passa par les villes de *Su-cheu-fu*, de *Yang-cheu-fu*, & de Nankin. Il était à cheval, suivi de ses Gardes, & d'un cortège d'environ trois mille Seigneurs. Ce fut dans cet état qu'il fit son entrée dans les dernières de ces trois villes. Les principaux Citoyens allèrent au-devant de lui avec des étendards & des enseignes de soie, avec des parasols, des dais, & une infinité d'autres ornemens, tandis que les autres, bordant les rues dans un profond silence, lui donnèrent les plus grands témoignages de respect. On avait élevé de vingt en vingt pas, des arcs de triomphe, couverts des plus riches étoffes, & ornés de festons, de rubans & de touffes de soie, sous lesquels le Monarque passa dans sa marche.

Etan
 nuit dan
 entrée :
 les rues
 aux hab
 ils répo
 ment à
 Cette ré
 les rues
 qui mar
 Impérial
 ment po
 A *Su-ch*
 rues de t
 l'entrée d
 pagné, p
 qui appa
 pied jusq
 la ville f
 jours.

Le Co
 pereur, c
 midable
 tion du l
 éloigné à
 çut un v
 demanda
 » qu'un

Etant arrivé le soir à *Yang-cheu-fu*, il passa la nuit dans sa barque, & le jour suivant, il fit son entrée à cheval dans cette ville. Comme toutes les rues étaient couvertes de tapis, il demanda aux habitans si c'était par l'ordre des Mandarins : ils répondirent qu'ils s'étaient portés volontairement à ne rien épargner pour recevoir leur maître. Cette réponse parut lui causer beaucoup de joie : les rues étaient si remplies d'hommes & d'enfans, qui marchaient en foule au travers du cortège Impérial, que Sa Majesté s'arrêtait à chaque moment pour exprimer le plaisir qu'elle en ressentait. A *Su-cheu-fu*, les habitans ayant couvert aussi les rues de tapis magnifiques, ce Prince fit arrêter à l'entrée de la ville la Cavalerie dont il était accompagné, pour épargner de si belles étoffes de soie qui appartenaient au Peuple. Il daigna marcher à pied jusqu'au Palais qui lui avait été préparé, & la ville fut honorée de sa présence pendant deux jours.

Le Comte rapporte une action du même Empereur, dans une de ces visites, qui le rendit formidable aux Mandarins, & qui augmenta l'affection du Peuple pour lui. Ce grand Prince s'étant éloigné à quelque distance de son cortège, aperçut un vieillard qui pleurait amèrement ; il lui demanda la cause de ses larmes : « Je n'avais » qu'un fils, lui répondit le vieillard, dans lequel

Chine.

» j'avais placé toute ma joie , & le soin de ma
 » famille ; un Mandarin Tartare me l'a enlevé ;
 » je suis privé désormais de toute assistance hu-
 » maine : car pauvre & vieux comme je suis ,
 » quel moyen d'obliger le Gouverneur à me ren-
 » dre justice ? Il y a moins de difficulté que vous
 » ne pensez , repliqua l'Empereur ; montez derrière
 » moi & me suivez jusqu'à la maison du ravisseur .»
 Le vieillard obéit sans cérémonie ; en deux heures
 ils arriverent au Palais du Mandarin , qui ne s'at-
 tendait point à une visite si extraordinaire. Les
 Gardes-du-corps & quantité de Seigneurs , après
 avoir cherché quelque temps leur Maître , se ren-
 dirent enfin au même lieu ; & sans savoir de quoi
 il était question , les uns environnèrent le Palais ,
 tandis que d'autres entrèrent avec l'Empereur. Le
 Mandarin , convaincu de violence , fut condamné
 sur le champ à perdre la tête. Après l'exécution ,
 Kang-hi se tourna vers le vieillard. « Pour répa-
 » ration , lui dit-il d'un air sérieux , je vous donne
 » l'emploi du coupable qu'on vient de punir :
 » conduisez-vous avec plus de modération que
 » lui , & que son exemple vous apprenne à ne
 » rien faire qui puisse vous mettre , à votre tour ,
 » dans le cas de servir d'exemple ».

Enfin , rien n'est plus instructif pour les Man-
 darins , & plus propre à les contenir dans l'ordre ,
 que la Gazette qui s'imprime chaque jour à Pékin ;

& qui se
 articles d
 qu'au Go
 Mandarin
 & les rai
 L'un est
 négligenc
 un autre ,
 gent dans
 sions ; l'a
 nécessaires
 avancé à q
 au-dessous
 faute de
 l'Empereur
 Gazette.

Cet ou
 affaires cri
 de mort ;
 aux places
 dans les I
 reçus des
 l'extrait de
 des troupe
 les ouvrag
 les remon
 faites à l'
 décisions.

& qui se répand dans toutes les Provinces. Les articles dont elle est composée, ne se rapportent qu'au Gouvernement : on y trouve les noms des Mandarins qui ont été privés de leurs emplois, & les raisons qui leur ont attiré cette disgrâce. L'un est dépouillé pour s'être rendu coupable de négligence ou d'infidélité, en levant les tributs; un autre, pour avoir été trop sévère ou trop indulgent dans ses punitions : l'un, pour ses oppresions; l'autre, parce qu'il manque des qualités nécessaires à son emploi. Qu'un Mandarin soit avancé à quelque poste plus considérable, ou rabaislé au-dessous du sien; qu'il soit privé pour quelque faute de la pension annuelle qu'il recevait de l'Empereur, il trouve place aussi-tôt dans la Gazette.

Cet ouvrage périodique contient toutes les affaires criminelles qui ont produit une Sentence de mort; les noms des Officiers qui ont succédé aux places vacantes; les malheurs qui sont arrivés dans les Provinces, & les secours qu'elles ont reçus des Mandarins, par l'ordre de l'Empereur; l'extrait des dépenses qui se font pour l'entretien des troupes, pour les nécessités du Peuple, pour les ouvrages publics, & pour les grâces du Prince; les remontrances que les Tribunaux suprêmes ont faites à l'Empereur, sur sa conduite & sur ses décisions. On y voit aussi le jour où l'Empereur

Chine.

laboure la terre pour encourager l'agriculture ; le temps qu'il a fixé pour l'assemblée des grands de la Cour , & de tous les Mandarins qui président aux Tribunaux, lorsqu'il veut les instruire de leurs obligations. On y trouve les loix nouvelles , & les nouveaux usages ; les éloges que l'Empereur accorde aux Mandarins ; les réprimandes qu'il leur fait : par exemple , « un tel Quan n'est pas en » bonne réputation ; il sera puni, s'il ne pense point » à se corriger ». En un mot, le principal but de la Gazette de Pékin est d'instruire les Mandarins dans l'art de gouverner le Peuple. Aussi la lisent-ils soigneusement ; & comme elle offre toujours l'état des affaires publiques , la plupart font par écrit des observations sur chaque article , pour les faire servir de règle à leur conduite. Il ne s'imprime rien dans la Gazette, qui n'ait été présenté à l'Empereur, ou qui ne vienne de lui. Ceux qui sont chargés de la publier n'auraient pas la hardiesse d'y ajouter un simple titre, ni la moindre réflexion qui vienne d'eux, sous peine de punition corporelle. En 1726, un Ecrivain de ce Tribunal & un Officier de la poste furent punis de mort, pour y avoir inséré quelques faussetés. L'unique motif que le Tribunal criminel fit valoir pour justifier cette rigueur, fut que les coupables avaient manqué de respect pour Sa Majesté Impériale ; crime capital, suivant les Loix.

D
L'Emper
ruption des
remens du
lui-même à
dit de pren
est dû, fo
ordonne qu
ou reçu inju
sera puni de
mes aux In
frais de leu
nière sévèr
laisse corrom
Une autre
Mandarins
la vie. Il ne
leurs amis
s'exposeraie
naient la li
de leurs mu
& de fréqu
mor, ils n
qu'ils peuv
plus intérie
sont établis
ple, ils do
plaintes. C
ment les jo

L'Empereur *Yong-ching*, pour prévenir la corruption des Mandarins; augmenta leurs appointemens du double; & déclarant qu'il renonçait lui-même à recevoir aucun présent, il leur défendit de prendre jamais rien au-delà de ce qui leur est dû, sous les peines portées par sa Loi, qui ordonne qu'un Mandarin convaincu d'avoir exigé ou reçu injustement quatre-vingts onces d'argent, sera puni de mort. Il accorda aussi de grosses sommes aux Inspecteurs & aux Visiteurs, pour les frais de leurs voyages, en punissant avec la dernière sévérité, & le corrupteur & celui qui se laisse corrompre.

Une autre rigueur de la Loi, c'est de priver les Mandarins de la plupart des plaisirs communs de la vie. Il ne leur est pas permis de traiter souvent leurs amis, ni de leur donner la comédie; ils s'exposeraient à la perte de leur fortune, s'ils prenaient la liberté de jouer, de se promener hors de leurs murs, de faire des visites particulières, & de fréquenter les assemblées publiques. En un mot, ils n'ont pas d'autre amusement que celui qu'ils peuvent prendre dans les appartemens les plus intérieurs de leurs Palais. Comme ils ne sont établis que pour soutenir & protéger le Peuple, ils doivent toujours être prêts à recevoir les plaintes. Cette obligation ne regarde pas seulement les jours réglés pour l'audience; elle est la

 Chine.

Chine.

même à toutes les heures du jour. S'il est question d'une affaire pressante, les Parties se rendent au Palais du Mandarin, & frappent à grands coups sur une espèce de tympane, qui est quelquefois dans la salle de justice, mais plus souvent hors de la porte, afin que le Peuple en puisse approcher plus facilement jour & nuit. Il n'y a point d'occupation qui doive empêcher le Mandarin de répondre à ce signal : il accorde l'audience qu'on lui demande ; mais si celui qui se plaint n'a pas souffert quelque tort considérable, qui le mette en droit d'implorer le secours de la justice, il est sûr de recevoir la bastonnade pour cette importune visite. Cette petite restriction doit rendre les visites moins fréquentes.

On regarde comme une des principales fonctions du Mandarin, d'instruire son Peuple. Ce devoir est fondé sur l'honneur qu'il a de représenter à l'Empereur, qui, suivant les Chinois, n'est pas seulement Monarque pour gouverner, & Prêtre pour les sacrifices, mais encore Maître pour enseigner. De-là vient que par intervalles S. M. convoque tous les Grands de sa Cour & les Chefs des Tribunaux, dans la seule vue de leur donner des instructions dont le texte est tiré des livres canoniques. A son exemple, chaque Gouverneur doit assembler son Peuple le premier & le quinzième jour du mois, & lui adresser un

D

ong discours
d'un père qu
est établie p
leur a réglé
traités dans
mêmes prin
déjà vus.
L'adminis
Gouverneur
tribut que
leur, & qui
eux qui on
que le déses
la vie. Ch
eux audien
district, pou
e passé. C'es
ports aux ba
endre les pla
qui doivent
peuplé. T
al ; il a
bastonnade à
voir s'étend
elle ne peut
aucun Ma
cée par le So
est abandon

long discours , dans lequel il fait le personnage d'un père qui instruit sa famille. Cette méthode est établie par une loi de l'Empire , & l'Empereur a réglé lui-même les sujets qui doivent être traités dans les sermons. Ils sont fondés sur les mêmes principes de morale que nous avons déjà vus.

L'administration de la justice appartient au Gouverneur de chaque ville. C'est lui qui reçoit le tribut que chaque famille doit payer à l'Empereur , & qui visite personnellement les corps de ceux qui ont été tués par quelque accident , ou que le désespoir a fait renoncer volontairement à la vie. Chaque mois , il est obligé de donner deux audiences à tous les chefs de quartier de son district , pour être exactement informé de ce qui se passe. C'est aussi son office de donner des passeports aux barques & aux autres bâtimens ; d'entendre les plaintes , & de recevoir les accusations qui doivent presque être continuelles dans un état peuplé. Tous les procès viennent à son Tribunal ; il a droit de faire donner une rigoureuse satisfaction à la partie qui a tort. Enfin , son pouvoir s'étend jusqu'à la sentence de mort ; mais elle ne peut être exécutée , non plus que celle d'aucun Mandarin supérieur , sans avoir été ratifiée par le Souverain. La décision des petites causes est abandonnée aux trois Mandarins inférieurs.

Chine.

L'occupation principale des Mandarins inférieurs, soit *Chi-cheus*, ou *Chi-hyens*, ou *Whey-cheu-peys*, consiste à lever les taxes. Cette fonction exige leur présence personnelle. Quoique les terres soient mesurées dans chaque province, & que la taxe de chaque arpent soit réglée suivant la bonté du terroir, la pauvreté ou l'avarice ne laisse pas de rendre le Peuple assez lent à payer; il attend que les Officiers inférieurs viennent l'en presser; & souvent les coups sont nécessaires pour l'y contraindre. Lorsqu'on reproche à ces Collecteurs des taxes, de traiter les paysans avec trop de rigueur, ils allèguent pour excuse, que s'ils ne rapportaient pas les sommes dont ils sont comptables, leurs supérieurs les soupçonneraient d'avoir négligé leur devoir, ou de s'être laissé corrompre; soupçon qui suffirait, sans autre examen, pour les exposer à la bastonnade. D'un autre côté, les Mandarins prétendent justifier la dureté avec laquelle ils traitent leurs inférieurs, en alléguant que s'ils ne sont pas eux-mêmes en état de payer au temps marqué, ils se voient obligés de faire des avances de leur propre bourse, dans la crainte de perdre leurs emplois. En effet, plusieurs provinces doivent au trésor royal des arrérages considérables, qui vraisemblablement ne seront jamais acquittés. Mais pour remédier à cet inconvénient, le *ng-ching* ordonna qu'à l'avenir les taxes fussent

payées, n
prieétaires.

Dans le
qui a l'œi
sons, & c
dans son
dont il né
il serait p
répondent
domestiqu
se secourir
qui survie
nocturne.
voisine.

Il y a
garde qui
reconnu à
moindre
& sur le
C'est une
ne pas fo
leur Emp
les autres
mélange
dans les
la fin des
révoltes.
Aussit

mandarins infé-
ns, ou *Whey-*

Cette fonction
oique les terres
vince, & que
lée faisant la
varice ne laisse
nt à payer; il
viennent l'en
écessaires pour
e à ces Collec-
sans avec trop
use, que s'ils
ils sont comp-
eraient d'avoir
laissé corrom-
utre examen,
un autre côté,
la dureté avec
, en alléguant
état de payer
bligés de faire
dans la crainte
plusieurs pro-
étranges, com-
feront jamais
inconvenient,
s taxes fussent

payées, non par les tenanciers, mais par les pro-
priétaires.

Chine.

Dans les villes, chaque quartier a son chef, qui a l'œil ouvert sur un certain nombre de maisons, & qui est responsable de tout ce qui arrive dans son district. S'il s'élevait quelque tumulte, dont il négligeât d'avertir aussitôt les Mandarins, il serait puni sévèrement. Les maîtres de famille répondent de même pour leurs enfans & leurs domestiques. Les voisins sont obligés entr'eux de se secourir mutuellement dans les accidens fâcheux qui surviennent; tels, par exemple, qu'un vol nocturne. Une maison répond pour la maison voisine.

Il y a toujours aux portes de chaque ville une garde qui examine les passans. Un étranger est reconnu à la physionomie, à l'air, à l'accent; au moindre signe qui le rend suspect, il est arrêté, & sur le champ on en donne avis au Mandarin. C'est une maxime fondamentale des Chinois, de ne pas souffrir que les étrangers s'établissent dans leur Empire. Outre leur mépris héréditaire pour les autres Nations, ils ont pour principe qu'un mélange de peuples, introduisant de la variété dans les manières & les usages, ferait naître à la fin des querelles personnelles, des partis & des révoltes.

Aussitôt que la nuit tombe, les portes de la

Chine.

ville & les barrières qui sont à l'extrémité de chaque, se ferment soigneusement. On place des sentinelles à certaines distances, pour arrêter ceux qui sont trop tard hors de leurs maisons. Quelques villes ont un guet à cheval, qui fait une patrouille continuelle sur les remparts. La nuit, disent les Chinois, est faite pour le repos, & le jour, pour le travail. Cette loi s'observe si fidèlement, qu'on ne rencontre jamais personne dans les rues, la nuit; ou s'il arrive à quelqu'un d'y être pris, il passe pour un vagabond ou pour un voleur, qui cherche l'occasion de nuire à la faveur des ténèbres.

Lorsqu'il s'élève une querelle dans la populace, & que des injures on en vient aux coups, on évite, avec un soin extrême, de répandre du sang. Si les combattans se trouvent armés d'un bâton ou de quelque instrument de fer, ils l'abandonnent pour se battre à coups de poings. Tout semble prouver dans ce Peuple un fonds d'humanité fort rare chez les autres Nations.

La Chine a ses femmes publiques, comme la plûpart des autres pays du monde; mais dans la crainte qu'elles ne causent du désordre, on ne permet pas qu'elles aient leur demeure dans l'intérieur des villes, ni qu'elles occupent des maisons particulières. Elles s'associent, pour se loger, plusieurs ensemble, ordinairement sous le gouver-

nement d'
qu'elles pe
tolérées pa
mes; il se
ne les souf
diction.

On aura
facilité un
au-dessus
populace i
une petite
& affichée
plus promp
bre seule de
me de la pa
force sans l

Mais qu
ces Mandar
dans leurs o
tation. Un
d'appeler p
l'art d'élev
œuvre, po
son district
de grands
dans un te
défendre l
la rive, &

nement d'un homme qui répond de tout le mal qu'elles peuvent causer. Ces femmes ne sont que tolérées parmi les Chinois, & passent pour infames; il se trouve même des Gouverneurs qui ne les souffrent point dans l'étendue de leur juridiction. Chine.

On aurait peine à se persuader avec quelle facilité un simple Mandarin, qui ne sera point au-dessus de la qualité de *Chi-fu*, gouverne une populace innombrable. Qu'il publie ses ordres sur une petite feuille de papier, scellée de son sceau, & affichée au coin des rues, il est obéi avec la plus prompte soumission; tant il est vrai que l'ombre seule de l'autorité impériale, dérivée du système de la paternité, agit sur cette Nation avec une force sans bornes.

Mais quelque redoutable que soit l'autorité de ces Mandarins, ils ne se soutiennent long-temps dans leurs offices, qu'en se faisant une bonne réputation. Un Magistrat doit s'être fait une étude d'appeler près de lui des personnes versées dans l'art d'élever des vers à soie, & de les mettre en œuvre, pour répandre la pratique de cet art dans son district. Ce soin d'enrichir sa ville, lui attire de grands applaudissemens. D'autres Mandarins, dans un temps d'orage, ne se bornant point à défendre le passage de la rivière, se rendent sur la rive, & ne la quittent pas pendant des jours

Chinc.

entiers, pour s'opposer, par leur présence, à la témérité de ceux qui seraient tentés de braver le danger. Celui qui n'a pas donné au Peuple quelque marque d'affection de cette nature, ou qui traite ses sujets avec trop de sévérité, ne manque pas d'être noté dans l'information que les Vicerois envoient à la Cour tous les trois ans, & demeure exposé à perdre son emploi. Lorsqu'un prisonnier meurt dans ses chaînes, il faut un grand nombre d'attestations qui prouvent que le Mandarin n'a pas été suborné pour lui ôter la vie; qu'il l'a visité pendant sa maladie; qu'il lui a procuré un Médecin & tous les remèdes de l'art. L'Empereur est informé de tous ceux qui meurent en prison; & suivant les avis qu'il reçoit, il ordonne quelquefois des procédures extraordinaires.

Lorsqu'un Gouverneur passe dans une autre province, après s'être acquitté de son office à la satisfaction du public, le Peuple lui rend les honneurs faits pour inspirer aux plus insensibles l'amour de la justice & de la vertu. On place des tables à certaines distances, dans l'espace de deux ou trois lieues. On les couvre de grands tapis de soie, qui tombent jusqu'à terre: on y brûle des parfums. On y met des candelabres avec des flambeaux de cire, toutes sortes de viandes, de liqueurs & de fruits. Sur d'autres tables, on expose du

vin & du
tout le m
jusqu'à te
gnent de
dre, pou
leur recor
vin: il es
avance; n
voir le P
en distanc
velles. T
jambes se
conserve
nières qu
gratitude
la porte c

Si le M
extraordin
affection
méthode
qu'on a c
faire un h
de satin
verd, rou
naissance
coup de c
En arriva
bunal, ils

vin

Tome

présence, à la
de braver le
Peuple quel-
ture, ou qui
é, ne manque
que les Vice-
trois ans, &
oi. Lorsqu'un
es, il faut
prouvent que
pour lui ôter la
die; qu'il lui
s remèdes de
ous ceux qui
les avis qu'il
es procédures

ans une autre
son office à la
rend les hon-
us insensibles
On place des
espace de deux
grands tapis de
n y brûle des
avec des flau-
es, de liqueurs
on expose du
vin

vin & du thé. Aussitôt que le Mandarin paraît, tout le monde tombe à genoux & baisse la tête jusqu'à terre. Quelques-uns pleurent, d'autres feignent de pleurer; d'autres le pressent de descendre, pour recevoir les derniers témoignages de leur reconnaissance. On lui présente du thé & du vin: il est arrêté par ces caresses, à mesure qu'il avance; mais un spectacle assez plaisant, est de voir le Peuple qui lui tire ses bottes de distance en distance, & qui lui en fait prendre de nouvelles. Toutes les bottes qui ont touché à ses jambes sont en vénération parmi ses amis, & se conservent comme de précieuses reliques. Les premières qu'on lui a tirées dans ces transports de gratitude, sont placées dans une sorte de cage sur la porte de la ville.

Si le Mandarin s'est distingué d'une manière extraordinaire par son équité, son zèle & son affection pour le Peuple, on emploie une autre méthode pour lui faire connaître la haute opinion qu'on a de son gouvernement. Les Lettrés font faire un habit, composé de petites pièces quarrées de satin de diverses couleurs, comme bleu, verd, rouge, noir, jaune, &c., & le jour de sa naissance, ils lui portent ce présent avec beaucoup de cérémonies, accompagnées de musique. En arrivant à la salle extérieure qui sert de Tribunal, ils le font prier de passer de son apparte-

Chine.

Chine.

ment intérieur dans la salle publique. Là, ils lui présentent l'habit, dont ils le supplient de se revêtir. Le Mandarin affecte quelques difficultés, & se reconnoît indigne de cet honneur; mais feignant enfin de céder aux instances des Lettrés & du Peuple, il se laisse dépouiller de sa robe ordinaire, & vêtir de celle qu'on lui apporte. La variété des couleurs représente, dans l'idée des Chinois, toutes les Nations qui portent des habits différens, & signifie qu'il est regardé comme le père du Peuple, dont il est le digne Gouverneur. Cette raison fait donner à son nouvel habillement le nom de *Van-siu-i*, qui signifie *habit de toutes les Nations*. A la vérité, il ne le porte que dans cette occasion; mais on le conserve soigneusement dans sa famille, comme une marque d'honneur & de distinction. Le Vice-Roi ne manque point d'en être informé, & souvent on en donne avis aux Cours supérieures.

Au contraire, un Mandarin qui ne s'est pas conduit honorablement dans son emploi, est traité à son départ avec beaucoup de mépris & de dédain. Le Gouverneur d'une province maritime, ayant été privé de son office, pour avoir fraudé le Peuple des trois quarts d'une provision de riz, que l'Empereur avait envoyée dans un temps de disette, fut suivi d'une prodigieuse foule de peuple, qui lui reprocha son avarice. Les uns l'invit-

taient, d'inviter
vernemen
riz que l'Em
tres le ch
pièces. O
parasols;
malédic
barque.

Toutes
ment civi
ou des T
chacun a
gence y
Tribunau
me les M
des villes
les Cours
mes ou de
sont fixés
toutes les
la décision

Outre
yuen, &
l'intérieur
verains, d
toutes les
pour les a
pu; cinq
taires.

à, ils lui pré-
se revêtir. Le
& se recon-
gnant enfin
du Peuple,
dinaire, &
a variété des
hinois, tou-
ts différens,
e le père du
neur. Cette
billement le
de toutes les
te que dans
e soigneuse-
arque d'hon-
ne manque
on en donne

ne s'est pas
loi, est traité
épris & de
ce maritime,
avoir fraudé
rison de riz,
un temps de
oule de peu-
es uns l'inv-

taient, d'un air railleur, à ne pas quitter son Gouver-
nement sans avoir achevé de manger tout le
riz que l'Empereur avait confié à ses soins; d'au-
tres le chassèrent de sa chaise & la mirent en
pièces. On lui déchira ses habits, on brisa ses
parasols; enfin, il n'y eut point d'injures & de
malédiction qu'il n'essuyât jusqu'à l'entrée de sa
barque.

Toutes les affaires qui regardent le gouverne-
ment civil & militaire se traitent dans des Cours
ou des Tribunaux établis pour cet usage, dont
chacun a son objet particulier, afin que la dili-
gence y soit toujours égale à l'exactitude. Ces
Tribunaux sont subordonnés l'un à l'autre, com-
me les Magistrats qui y président. Les Tribunaux
des villes dépendent des Cours provinciales, &
les Cours provinciales dépendent des Cours suprê-
mes ou des Tribunaux généraux de l'Empire, qui
sont fixés à Pékin, & devant lesquels ressortissent
toutes les grandes affaires, pour l'examen & pour
la décision.

Outre le grand Tribunal, qui se nomme *Nui-
yuen*, & dont on a déjà parlé, on compte dans
l'intérieur du Palais onze autres Tribunaux sou-
verains, dont le pouvoir & l'autorité s'étend dans
toutes les provinces de l'Empire; six, qui sont
pour les affaires civiles, & qui se nomment *Lew-
pu*; cinq, nommés *U-fu*, pour les affaires mili-
taires.

Chine.

Le premier des six Tribunaux civils porte le nom de *Li-pu*, qui signifie *Tribunal des Magistrats*. Son objet est de fournir des Officiers aux provinces de l'Empire, de veiller sur leur conduite, d'examiner leurs bonnes & leurs mauvaises qualités, & d'en rendre compte à l'Empereur, qui les élève ou les dégrade suivant leur mérite. C'est, à proprement parler, le Tribunal des Inquisiteurs d'Etat. Cette Cour a sous elle quatre autres Tribunaux. Le premier, nommé *Wen-swen-su*, choisit ceux qui sont capables de posséder les grands offices de l'Empire. Le second, qui se nomme *Kau-kong-su*, examine la conduite des Mandarins. Le troisième, appelé *Nyen-song-su*, scelle tous les actes judiciaires, assigne aux Mandarins de différens ordres & de différens offices les sceaux qui leur conviennent; examine si les sceaux & les dépêches qui viennent à la Cour sont vrais ou contrefaits. Le quatrième, sous le nom de *Ki-kyong-su*, examine le mérite des Grands de l'Empire, c'est-à-dire, des Princes du sang, des Régules & de ceux qui portent le titre de Ducs, de Marquis, de Comtes, ou les noms Chinois qui y répondent. Les Seigneurs de ce dernier ordre se nomment *Hyang-chin*, ou anciens Vassaux. Ce sont des gens qui ont rendu de grands services à la famille régnante, dans la guerre des Tartares.

Le sec
c'est-à-d
la surint
domaine
des reven
pour les
pensions
riz & de
tous les M
tre exact
buts, de
sans publ
multitude
subordon
des provi
celle de
autres, p
elle jouit
Cour &
fait aut
l'Empere
Tribunau
l'on ne c
les Tartar
ont fait l
Le tro
Li-pu, c'
que ce no

Le second Tribunal suprême, nommé *Hu-pu*, c'est-à-dire, grand Trésorier de l'Empereur, a la surintendance des Finances, avec le soin du domaine particulier, du trésor, de la dépense & des revenus de ce Monarque. Il donne des ordres pour les appointemens des Officiers & pour les pensions; il règle la distribution de l'argent, du riz & des étoffes de soie entre les Seigneurs & tous les Mandarins de l'Empire; il garde un registre exact de toutes les familles, de tous les tributs, de toutes les douanes & de tous les magasins publics: mais, pour traiter une si prodigieuse multitude d'affaires, il a quatorze Tribunaux subordonnés, qui portent chacun le nom d'une des provinces de l'Empire. La quinzième, qui est celle de *Pé-ché-li*, n'est pas comptée au rang des autres, parce qu'étant le siège des Empereurs, elle jouit, à plusieurs égards, des privilèges de la Cour & de la maison impériale, comme en jouissait autrefois la province de *Kyang-nan*, lorsque l'Empereur y faisait sa résidence. Elle avait six Tribunaux supérieurs, comme ceux de Pékin; & l'on ne comptait alors que treize provinces. Mais les Tatars l'ayant réduite au rang des autres, en ont fait la quatorzième.

Le troisième Tribunal suprême se nomme *Li-pu*, c'est-à-dire, le Tribunal des Rites. Quoique ce nom paraisse le même que celui du premier

 Chine.

—
Chine.

Tribunal, la prononciation de *Li*, qui est différente, lui fait signifier *Mandarins* dans la première acception, & *Rites* dans la seconde. Cette Cour est instituée pour veiller à l'observation des rites & des cérémonies, & au progrès des arts & des sciences; elle est chargée aussi de la musique impériale: elle examine ceux qui aspirent aux degrés, & leur accorde la permission de venir à l'examen. On la consulte sur les titres d'honneur & sur les autres marques de distinction dont l'Empereur veut gratifier ceux qui le méritent par leurs services. Elle a le département des Temples & des sacrifices qui sont offerts par S. M., celui des fêtes impériales & celui des Ambassadeurs, avec la direction des arts libéraux, & celle des loix où des trois Religions établies dans l'Empire. En un mot, c'est une espèce de Tribunal ecclésiastique, devant lequel les Missionnaires étaient obligés de paraître dans le temps des persécutions. Le Tribunal des *Li-pus* est assisté par quatre Tribunaux inférieurs, dont le premier, nommé *I-chi-su*, ou le Tribunal des affaires importantes, règle & distribue les titres & les patentes des Régules; des Ducs, des *Tsong-tus*, des Vice-Rois, & des autres grands Officiers de l'Empire. Le second, qui se nomme *Su-ft-su*, préside aux sacrifices impériaux; aux Temples, aux Mathématiques, & aux Religions approuvées & tolérées. Le nom

D
du troisième
recevoir ce
trième, q
de la table
aux Grand

La quat
Tribunal d
Milice de l
les Soldats
culiers. El
ces, à la m
retien de
que des ar
la défense
Tribunaux
premier n
emplois n
soit bien
Le secon
les Offici
pour le m
tout pour
de brigar
Che-kyan
l'Empire
les, des
port des

du troisième est *Chu-ke-fu*, & son emploi, de recevoir ceux qui sont envoyés à la Cour. Le quatrième, qui s'appelle *Sing-sen-chu*, a la direction de la table de l'Empereur, & des fêtes qu'il donne aux Grands & aux Ambassadeurs.

La quatrième Cour se nomme *Ping-pu*, ou le Tribunal des armes. Elle a sous ses ordres toute la Milice de l'Empire, dans laquelle sont compris, avec les Soldats, tous les Officiers généraux & particuliers. Elle veille à l'observation de leurs exercices, à la réparation des places de guerre, à l'entretien des arsenaux & des magasins, à la fabrication des armes : en un mot, à tout ce qui concerne la défense & la sûreté de l'Empire. De quatre Tribunaux inférieurs, dont elle est assistée, le premier nommé *Vu-sun-fu*, dispose de tous les emplois militaires, & prend soin que la discipline soit bien observée dans tous les corps de troupes. Le second, qui se nomme *Che-fong-fu*, distribue les Officiers & les Soldats dans leurs quartiers, pour le maintien de la tranquillité publique, surtout pour garantir les villes & les grands chemins de brigandages & de vols. Le troisième s'appelle *Che-kya-fu*; il a la surintendance des chevaux de l'Empire, des postes, & des hôtelleries impériales, des barques qui sont établies pour le transport des vivres & des provisions militaires. Le

Chine.

quatrième appelé *Fu-ka-fu*, préside à la fabrique des armes & à la fourniture des arsenaux.

Le nom du cinquième Tribunal suprême est *Hing-pu*, qui revient à celui de *la Tournelle*, ou de la Chambre criminelle des Parlemens de France. Elle a sous elle quatorze Tribunaux subordonnés, c'est-à-dire, un pour chaque Province de l'Empire.

La sixième Cour & la dernière, qui se nomme *Kong-pu*, ou le Tribunal des ouvrages publics, a pour objet la réparation des édifices publics, des Palais de l'Empereur, de ceux des Tribunaux, des Princes du Sang & des Vice-Rois, des sépultures impériales, des Temples, &c. Elle a la surintendance des tours, des arcs de triomphe, des ponts, des chaussées, des digues, des rivières, des canaux, des lacs, & des travaux nécessaires à la navigation, des rues, des grands chemins, des barques, &c. Les Tribunaux subordonnés sont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Vin-chin-fu*, prépare les plans & les desseins pour les ouvrages publics. Le second, qui s'appelle *Yu-heng-tse*, a la direction de tous les ateliers impériaux de menuiseries, de charpentiers, de maçons, &c. dans toutes les villes de l'Empire. Le troisième, appelé *Tong-chewi-tse*, s'emploie à la réparation des canaux, des ponts, des chaussées, des routes, & à rendre les rivières navigables.

D
Le quatrième
des maisons
des vergers

Ces six
Palais de
jouit d'un g
mousquet d
divisé en tr
& d'appart
division du
est une gran
delà par c
qui sont c
tenus par d
Tribunal s
traverse un
moins gran
avec ses A
culière à d
au-delà for
Les chambr
darins du
les alimen
dans la vue
dre s'ils é
l'heure du
Commis
subalterne

Le quatrième, nommé *Tsu-tyen-tse*, prend soin des maisons impériales, des parcs, des jardins & des vergers. Chine.

Ces six Tribunaux ont leurs sièges près du Palais de l'Empereur, du côté de l'Est. Chacun jouit d'un grand espace quarré, d'une portée de mousquet de longueur dans toutes ses dimensions, divisé en trois parties ou en trois rangées de cours & d'appartemens. Le premier Président occupe la division du milieu, qui commence à la rue, où est une grande porte avec trois portaux : on passe delà par d'autres portes & par d'autres cours, qui sont ornées de portiques & de galeries soutenus par des piliers, jusqu'à la grande salle où le Tribunal s'assemble. Au-delà de cette salle, on traverse une autre cour, pour arriver à une salle moins grande, où le premier Président se retire avec ses Assistans, lorsqu'il a quelque affaire particulière à discuter. Des deux côtés de cette salle & au-delà sont diverses chambres & d'autres salles. Les chambres servent au Président & aux Mandarins du Tribunal, pour s'y reposer & manger les alimens qui leur sont fournis par l'Empereur, dans la vue d'épargner le temps qu'il faudrait perdre s'ils étaient obligés de se rendre chez eux à l'heure du dîner. Les salles sont pour les premiers Commis, les Secretaires & les autres Officiers subalternes. Les deux autres divisions de l'espace

appartiennent aux Tribunaux inférieurs qui dépendent de la même Cour.

Chine.

Chaque Tribunal a trois portes, sur lesquelles on voit en peinture plusieurs géants terribles, pour épouvanter le Peuple. Il n'est permis qu'aux Mandarins & aux personnes d'une haute distinction de passer par la porte du milieu, qui est fort grande; les deux autres sont pour les solliciteurs & les chiens du Tribunal. Chaque Tribunal est composé de deux Présidens, avec quatre Assistans, & de vingt-quatre Conseillers, douze desquels sont Tartares & douze Chinois.

Les quarante-quatre Tribunaux inférieurs, ont aussi leurs Palais & leurs Salles, situés dans l'intérieur de l'enclos, auquel ils appartiennent. Ils ont chacun deux Présidens, & vingt-quatre Conseillers, sans parler d'un grand nombre de Commis, de Secretaires, de Massiers, de Messagers, de Prévôts, de Sergens, de Bedeaux, de Cuisiniers & d'autres Officiers subalternes.

Comme il serait difficile; dans un si grand nombre d'Officiers, de trouver ceux dont on a besoin, on vend un Livre, qui est précisément l'Almanach royal de la Chine, où sont les noms, les surnoms, les emplois de chacun, avec des marques qui servent à distinguer s'ils sont Chinois ou Tartares, Docteurs ou Bacheliers, &c.

La Jurisdiction des Tribunaux souverains s'étend

sur toute
ce qui ap
n'ont pas
ou le Gra
d'assemble
important
suprêmes
jours mar
l'Empereur
rejette. S'
main; m
d'attendre
par un de
sentées pa
doivent po
finir par l'
Ces six
une métho
qui a quel
du papier
Il se rend
le tambou
tombant à
raîns à l
Officier ch
est portée
donnent

qui dépen-

ur lesquelles
s terribles,
ermis qu'aux
aute distinc-
, qui est fort
s solliciteurs
Tribunal est
re Assistans,
uze desquels

érieurs, ont
s dans l'inté-
nent. Ils ont
tre Conseil-
de Commis,
essagers, de
Cuisiniers &

un si grand
k dont on a
précisément
nt les noms,
n, avec des
font Chinois
, &c.
erains s'étend

sur toutes les Provinces, & presque sur tout ce qui appartient à la Cour de l'Empereur. Ils n'ont pas d'autre supérieur que l'Empereur même, ou le Grand-Conseil. Lorsque S. M. juge à propos d'assembler son Grand-Conseil pour quelque affaire importante qui a déjà été jugée par une des Cours suprêmes, cette Cour présente ses demandes aux jours marqués, & souvent elle en confère avec l'Empereur même, qui les approuve, ou qui les rejette. S'il les approuve, il les signe de sa propre main; mais s'il les retient, la Cour est obligée d'attendre ses ordres qui lui sont communiqués par un des *Ko-laos*. Les demandes qui sont présentées par les Présidens des Cours suprêmes, doivent porter, au titre, le sujet du mémoire, & finir par l'opinion de la Cour qui les présente.

Ces six Tribunaux ont, dans leurs procédures, une méthode qui leur est propre. Un particulier qui a quelque affaire, l'expose d'abord par écrit, sur du papier dont la grandeur & la forme sont réglées. Il se rend au Palais du Tribunal, où il frappe sur le tambour qu'il trouve à la seconde porte: ensuite tombant à genoux & tenant sa supplique des deux mains à la hauteur de sa tête, il attend qu'un Officier chargé de ce soin vienne la prendre. Elle est portée aux Mandarins de la grande Salle, qui la donnent aux premiers Présidens, où dans leur

China.

Chino.

absence, à leurs Assistans. Si elle est rejetée, on la fait rendre au Suppliant, & souvent on le condamne au fouet, pour avoir importuné la Cour par une demande ridicule. Si elle est admise, le premier Président l'envoie au Tribunal inférieur que cette affaire regarde. Après l'examen qui s'en fait dans cette Cour, le jugement qu'elle en a porté est envoyé aux premiers Présidens, qui ajoutent quelquefois ou diminuent quelque chose à la Sentence, ou qui ne font que la confirmer sans aucun changement. Si c'est une affaire de la dernière importance, ils ordonnent au même Tribunal de réduire le cas par écrit; & l'ayant lu avec leurs Assistans, ils l'envoient au Contrôleur, qui le communique au Conseil d'Etat, logé dans le Palais même de l'Empereur. Il est examiné & communiqué à l'Empereur, qui le fait ordinairement renvoyer au Tribunal, pour en recommencer l'examen. Il revient ensuite par les mêmes voies à S. M. I. qui porte enfin son jugement. La Sentence retourne au premier Président du Tribunal; elle est notifiée aux deux parties, & le procès de neuve terminé. Si c'est une affaire qui revienne de quelque Tribunal de Province à la Cour, le mémoire est envoyé sous un sceau au Contrôleur Impérial, qui l'ouvre pour le lire, & qui le communique au premier Président.

Jamais
aux affaire
de les leur
fois nécess
cordent po
d'Officiers
faits aux te
se renferm
regardent
dans un E
Il n'y a
Chine, s
exactemen
grand non
quelques-t
intérêts p
toutes for
les Mand
s'efforcen
& quelqu
d'adresse
humbles d
présenten
Prince a l
découvrir
Kang-hi
dégéré; c
vigilance

est rejetée, on
ent on le con-
tuné la Cour
est admise, le
nal inférieurs
amen qui s'en
qu'elle en a
résidens, qui
quelque chose
la confirmer
affaire de la
nt au même
& l'ayant lu
Contrôleur,
at, logé dans
st examiné &
ait ordinaire-
n recommen-
at les mêmes
on jugement.
Président du
parties, & le
e affaire qui
Province à la
un sceau au
ur le lire, &
sident.

Jamais les six Cours suprêmes ne prennent part aux affaires d'Etat, si l'Empereur ne juge à propos de les leur communiquer; ce qui arrive quelquefois nécessairement, parce qu'il faut qu'elles s'accordent pour les préparatifs d'argent, de troupes, d'Officiers & de munitions qui doivent être faits aux temps marqués. Cependant chaque Cour se renferme uniquement dans les affaires qui la regardent, & la matière est toujours abondante dans un Empire d'une si vaste étendue.

Il n'y aurait point d'Etat plus heureux que la Chine, si tous les Mandarins se conformaient exactement aux loix de leurs pays; mais dans un si grand nombre d'Officiers, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sacrifient le bien public à leurs intérêts particuliers. Les subalternes employent toutes sortes de ruses & d'artifices pour tromper les Mandarins supérieurs, tandis que ceux-ci s'efforcent d'en imposer aux Tribunaux suprêmes, & quelquefois même à l'Empereur. Ils ont tant d'adresse à déguiser leurs vues sous des expressions humbles & flatteuses, & dans les mémoires qu'ils présentent, ils affectent un air si désintéressé, qu'un Prince a besoin d'une extrême pénétration, pour découvrir la vérité au travers de tant de voiles. *Kang-hi* possédait cette qualité dans le plus haut degré; ce qui n'empêcha pas que, malgré toute sa vigilance, on ne vît naître sous son règne une

Chine.

Chine. infinité de défordres. *Yong-ching*, son quatrième fils, qui monta sur le trône après lui, ne trouva d'autre moyen de remédier au mal, que d'accorder aux Inspecteurs de grosses sommes pour les frais de leur commission.

Comme il serait à craindre que des corps aussi puissans que les Tribunaux suprêmes n'affaiblissent par degrés l'autorité de l'Empereur, les Loix ont pourvu doublement à ce danger. 1°. Aucun de ces Tribunaux n'est revêtu d'un pouvoir absolu pour juger des matières qui ressortissent à lui. Il lui faut l'assistance d'un autre, & quelquefois de tous les autres ensemble, pour l'exécution de ses décrets. Par exemple, la Milice est soumise au quatrième Tribunal suprême; mais pour le paiement, elle ressortit au second, tandis que pour les barques, les chariots, les tentes, les armes, &c. elle dépend du sixième. Ainsi, sans la concurrence de ces deux Tribunaux, on ne peut soutenir aucune entreprise militaire; & le cas est le même pour toutes les affaires d'importance, qui concernent l'Etat. 2°. Rien n'est mieux imaginé, pour servir de frein aux Magistrats des Tribunaux suprêmes, que l'établissement d'un Visiteur, nommé *Ko-lao* ou *Koli*, c'est-à-dire, *Inspecteur* ou *Censeur*, dont l'office est d'assister à toutes les assemblées, & de revoir leurs actes, qui doivent lui être communiqués. Il ne peut lui-même décider

de rien; n
ce qui se p
ement in
que les M
dans l'adu
dans leur
les Palais
rement po
qu'en qua

Ces Ko
du sang; e
d'un Princ
tions, fit
avec trop
jusqu'à les
lorsqu'il e
lorsque, f
quelque p
dieste les
soutiennes
va quelqu
Comte en

Un Er
Province
merce tro
défendit,
jugeait n
là-dessus

n quatrième
 , ne trouva
 que d'accor-
 nes pour les
 s corps aussi
 s n'affaibli-
 ur, les Loix
 1°. Aucun
 pouvoir absolu
 ent à lui. Il
 quelquefois de
 cution de ses
 e fourmise au
 pour le paie-
 que pour les
 armes, &c.
 s la concur-
 e peut soute-
 le cas est le
 ortance, qui
 ux imaginé,
 es Tribunaux
 teur, nommé
 teur ou Cen-
 es les affem-
 doivent lui
 ème décider

de rien ; mais il doit prendre connaissance de tout ce qui se passe dans chaque Tribunal, & secrètement informer l'Empereur de toutes les fautes que les Mandarins commettent, non-seulement dans l'administration des affaires, mais même dans leur conduite particulière. Il y a, dans tous les Palais des Tribunaux, une salle & un appartement pour le *Ko-li*, qui n'a de part aux affaires qu'en qualité de Contrôleur ou d'Inspecteur.

Ces *Ko-lis* sont redoutables même aux Princes du sang ; comme on a pu l'observer à l'occasion d'un Prince, qui, dans la crainte de leurs accusations, fit abattre une maison qu'il avait bâtie avec trop de magnificence. Leur autorité s'étend jusqu'à les mettre en droit d'avertir l'Empereur lorsqu'il donne quelque mauvais exemple, ou lorsque, se livrant au plaisir & au luxe, il néglige quelque partie de son devoir. Quoique cette hardiesse les expose à de mauvais traitemens, ils soutiennent leur entreprise avec une fermeté qui va quelquefois jusqu'à l'héroïsme. Le Pere le Comte en rapporte un exemple remarquable.

Un Empereur ayant banni sa mère dans une Province éloignée, pour avoir entretenu un commerce trop libre avec un Seigneur de la Cour, défendit, sous peine de mort aux Mandarins qu'il jugeait mécontents de cette rigueur, de lui faire là-dessus leurs représentations. Ils gardèrent le

 Chine.

Chine.

silence pendant quelque-temps , dans l'espérance qu'il pourrait changer de disposition ; mais le voyant persister dans ses ressentimens , ils résolurent de parler en faveur de sa mère , parce que la manière dont il l'avait traitée leur paraissait blesser le respect filial , qui est en si haute recommandation à la Chine. Le premier qui osa présenter sa requête à l'Empereur , fut envoyé sur le champ au supplice. Sa mort arrêta si peu les autres , que deux ou trois jours après , il s'en présenta un avec les mêmes plaintes ; & pour faire connaître qu'il était prêt à sacrifier sa vie au bien public , il fit porter son cercueil avec lui jusqu'à la porte du Palais. L'Empereur irrité , plutôt qu'adouci par une action si généreuse , crut devoir inspirer la terreur à ceux qui seraient tentés de suivre son exemple , en les condamnant à mourir dans les tourmens ; mais cette seconde exécution ne fut pas capable de refroidir les Mandarins Chinois. Ils résolurent de perdre la vie l'un après l'autre , plutôt que de renoncer à leur entreprise. Un troisième se dévouant au supplice comme les deux autres , protesta au Monarque qu'il ne pouvait le voir plus long-temps coupable : « Que perdrons-nous par la » mort ? lui dit-il ; rien que la vue d'un Maître » que nous ne pouvons plus regarder sans éton- » nement & sans horreur. Puisque vous refusez » de nous entendre , nous irons joindre nos ancê-

» tres

» tres &
 » écoutero
 » dant les
 » reproche
 pereur, plu
 les plus cru
 sieurs autre
 ples , s'exp
 & mourir
 la cruauté
 de constanc
 quences, c
 déclara qu
 Peuple , il
 avec tant
 qualité de
 mère. Il r
 dans sa pre
 Après le
 mérite le p
 yuen , c'e
 savoir. Il e
 Tsin-tses ,
 tous les tr
 dont les m
 les plus fav
 C'est à c
 cation de

Tome

„ tres & ceux de l'Impératrice votre mère : ils
 „ écouteront nos plaintes , & peut-être que pen-
 „ dant les ténèbres de la nuit, vous entendrez les
 „ reproches de leurs ombres & des nôtres». L'Em-
 pereur, plus indigné que jamais, le fit expirer dans
 les plus cruels tourmens qu'il put imaginer. Plu-
 sieurs autres, loin d'être découragés par ces exem-
 ples , s'exposèrent volontairement au même sort,
 & moururent en effet martyrs de leur zèle. Enfin
 la cruauté de l'Empereur se laissa vaincre par tant
 de constance ; & soit qu'il fût effrayé des consé-
 quences , ou qu'il ouvrît les yeux sur sa faute , il
 déclara que , se regardant comme le père de son
 Peuple , il se repentait d'avoir traité ses enfans
 avec tant de rigueur , comme il regrettait , en
 qualité de fils , d'avoir chagriné si long-temps sa
 mère. Il rappella cette Princesse , & la rétablit
 dans sa première dignité.

 Chine.

Après les six Cours suprêmes , le Tribunal qui
 mérite le plus d'attention, se nomme *Han-lin-
 yuen* , c'est-à-dire , *bois ou jardin florissant en
 savoir*. Il est composé des nouveaux Docteurs , ou
Tsin-tses , qui prennent leurs degrés à Pékin ,
 tous les trois ans : c'est une espèce d'Académie
 dont les membres sont les plus grands génies &
 les plus savans de l'Empire.

C'est à ces Docteurs que les Loix confient l'édu-
 cation de l'héritier du Trône : ils doivent lui

Chine.

apprendre avec les sciences , le grand art du gouvernement. Ils sont chargés d'écrire l'histoire générale de l'Empire , & de recueillir tous les évènements qui méritent d'être transmis à la postérité. Leur profession est d'étudier continuellement , & de composer des Livres utiles. Ils sont proprement les Lettrés de l'Empereur , qui s'entretient des sciences avec eux , & qui tire souvent de leur corps les *Ko-laos* & les Présidens des Cours supérieures. Les Docteurs *Han - lin* sont divisés en cinq classes , qui composent autant de Tribunaux. Ceux du premier appartiennent au troisième ordre des Mandarins ; ceux du second au quatrième ordre ; & ceux des trois autres , au cinquième. Il paraît que le principal objet de cet établissement est d'encourager l'étude par l'honneur qu'on rend aux Lettrés.

Pékin a deux Tribunaux , dont l'office est de prendre connoissance des affaires qui regardent les descendans de la famille Impériale. Le premier qui se nomme *Tsong-jing-fu* , a l'inspection des Princes de la ligne masculine. Les Présidens & les assistans de cette Cour , sont Princes ou Régules ; mais les Officiers inférieurs , qui recueillent les actes des procédures & les autres pièces , sont tirés d'entre les Mandarins. C'est dans les Registres du *Tsong-jing-fu* qu'on écrit les noms des enfans de la famille Impériale , au moment de leur nais-

sance : on leur paie leur salaire , & ils sont coupés.

Le second est composé de six membres. On y a des sortes. Elle est le office est le dent , avec du premier membres d des Mandar plus honoré de *Fu-ma* , du titre de

Le Tribunal est comme tout l'Empire est de prés tribunaux. Le s des Licencié confère des en quelque

Le *Ju -* Join des G verné par faculté. Les

sance : on y écrit aussi les dignités & les titres dont ils sont honorés. C'est la même Cour qui leur paie leurs pensions, & qui les punit lorsqu'ils sont coupables, après leur avoir fait leur procès.

Le second Tribunal, nommé *Wang-sin*, est composé des parens de S. M. I. en ligne féminine. On a déjà remarqué qu'elle en a de deux sortes. Elle choisit les plus considérables, & leur office est le même que celui du Tribunal précédent, avec cette différence qu'ils sont Mandarins du premier & du second ordre ; au lieu que les membres de l'autre Cour ne sont d'aucun ordre des Mandarins ; mais ceux du *Wang-sin* se croient plus honorés du nom de leur Tribunal, ou de celui de *Fu-ma*, qui signifie *parent de l'Empereur*, que du titre de Mandarin, même du premier ordre.

Le Tribunal, qui se nomme *Che-tsu-kyen*, est comme l'Ecole Impériale, ou le Collège de tout l'Empire. Il a deux offices, dont le premier est de présenter le vin dans les sacrifices Impériaux. Le second consiste dans une inspection sur les Licenciés & les autres Lettrés, auxquels S. M. confère des dignités & des titres ; ce qui les rend en quelque sorte égaux aux Bacheliers.

Le *Ju-kya* est un Tribunal mêlé, qui prend soin des Gradués civils & militaires. Il est gouverné par quatre Présidens, deux pour chaque faculté. Les Bacheliers civils s'exercent souvent à

 Chine.

Chine.

faire des discours sur l'art de conserver l'État , & de gouverner le Peuple. Dans la classe militaire, les sujets se prennent des opérations de la guerre & de la discipline. Les Mandarins de ce Tribunal sont répandus dans toutes les Provinces & les Villes , où ils passent moins pour des Magistrats, que pour des Professeurs. Leur Président est du quatrième ordre des Mandarins , & ses assistans, qui sont les Professeurs du Collège, doivent être du cinquième ordre : c'est à peu près l'Université de Pékin.

Les Mandarins qui composent le *Tu-cha-yuen*, autre espèce de Tribunal , sont Contrôleurs du Palais Impérial & de tout l'Empire. Leurs Présidens égale en dignité ceux des six Tribunaux supérieurs. Ils sont Mandarins du second ordre. Les deux premiers assistans sont du troisième , & les deux autres du quatrième. Tous les autres Mandarins , dont le nombre est fort grand, sont du septième ordre. Ce Tribunal punit les petites fautes , sans aucune intervention ; mais il doit informer l'Empereur des fautes capitales. Son objet est de veiller soigneusement à l'observation des Loix & des usages dans toutes les parties de l'État , & de faire observer leur devoir aux Mandarins comme au Peuple. C'est dans cette vue qu'il envoie de trois en trois ans, des Inspecteurs dans les Provinces, pour y faire une visite générale,

rale , &
une autre
même au
de la gran
tent à l'E
Visiteurs
pouilles c
mais ceux
fortes sur
les Provin
de la Chi
de quatre
visite qui
Syen-chay
des Inspect
fés, dans
y observer
deshonore
Outre ces
trois en tr
Ti-hyo , a
qui sont en
dans les V
garantir le
exposé, pa
privileges.
coupables
vent même

r l'Etat , &
 e militaire,
 de la guerre
 ce Tribunal
 inces & les
 Magistrats,
 idient est du
 es assistans,
 doivent être
 l'Université

Tu-cha-yuen,
 ontrôleurs du
 Leurs Préfi-
 x Tribunaux
 nd ordre. Les
 ème, & les
 autres Man-
 and, font du
 it les petites
 mais il doit
 apitales. Son
 l'observation
 les parties de
 voir aux Man-
 ans cette vue
 es Inspecteurs
 e visite géné-

rale, & chaque année un *Chong-chay*, qui est une autre espèce de Visiteur. Il en envoie de même aux neuf quartiers des frontières, du côté de la grande muraille, & aux salines qui rapportent à l'Empereur un revenu considérable. Les Visiteurs généraux s'enrichissent souvent des dépouilles du Peuple & de celles des Mandarins; mais ceux-ci exercent des rapines beaucoup plus fortes sur les Fermiers qui distribuent le sel dans les Provinces. Ce sont les plus riches particuliers de la Chine, & la plupart n'amassent pas moins de quatre ou cinq cent mille écus. La troisième visite qui se fait de trois en trois mois, se nomme *Syen-chay*, ou *petite visite*. On envoie souvent des Inspecteurs sous des noms & des habits déguisés, dans les Provinces, ou dans les Villes, pour y observer la conduite des Officiers publics, qui se déshonorent par leur tyrannie & leurs extorsions. Outre ces visites, il y en a d'autres qui se font de trois en trois ans par les *Hyo-yuen*, & par les *Ti-hyo*, autres espèces d'Inspecteurs; les premiers qui sont envoyés dans chaque Province; les seconds dans les Villes, pour examiner les Bacheliers, & garantir le Peuple des violences auxquelles il est exposé, par l'abus qu'ils font quelquefois de leurs privilèges. Ils ont le pouvoir de faire arrêter les coupables, & de les condamner au fouet. Ils peuvent même dégrader & punir avec une sévérité

 Chine.

Chine.

extraordinaire ceux qui demeurent incorrigibles. Enfin, le même Tribunal envoie, dans les occasions qui le demandent, un Visiteur nommé *Syun-ko*, pour examiner l'état du canal Impérial & des barques; commission qui rapporte plus d'honneur & de profit que les autres.

Les Juges de ce Tribunal sont logés dans un vaste Palais, où leurs Tribunaux subalternes sont au nombre de vingt-cinq, divisés en cinq classes, à chacune desquelles appartiennent cinq autres Tribunaux, avec leurs Présidens, leurs Assistans & leurs Officiers inférieurs. Les cinq de la première classe se nomment *U-chin-cha-yuen*, ou Visiteurs des cinq quartiers de Pékin. Les quatre premiers ont l'inspection des murs qui environnent la ville, & celle des quartiers voisins. Le cinquième est chargé des murs intérieurs. Les Mandarins, qui composent ces Tribunaux, jouissent d'une très-grande autorité; non-seulement ils ont le pouvoir de faire le procès & d'imposer des châtimens aux domestiques des Mandarins & des autres Seigneurs; mais si le coupable mérite la mort, ou la confiscation de ses biens, ils peuvent l'envoyer au Tribunal criminel.

Ceux de la seconde classe portent le nom de *U-ching-ping-ma-tse*, qui signifie *Grands-Prévôts des cinq quartiers*. Ceux de la troisième se nomment *Tang-quen*, ou Prévôts inférieurs des cinq

quartiers.
arrêter &
espèce, te
d'entreten
faire des
sentinelles
Les Capi
aussi de ces
sons, un
dix en dix
I-tong-hye
ce qui se pa
dres qui arr
ville, &c. Il
exhortation
espèce de c
posée de
«Obéissez
» vos supé
» vos enfan
les petites
soin de faire
ou cinq La
commander
yo, ou Ti
chanson tou
de chaque

quartiers. L'office des deux derniers est de faire arrêter & mettre en prison les malfaiteurs de toute espèce, tels que les joueurs, les vagabonds, &c. d'entretenir des gardes pendant le jour, & de faire des rondes pendant la nuit, de placer des sentinelles pour veiller aux accidens du feu, &c. Les Capitaines des corps-de-garde dépendent aussi de ces deux classes. Il y a, de dix en dix maisons, un Capitaine qui se nomme *Pay*, & de dix en dix *Pays*, il y a un autre Capitaine nommé *I-tong-hye*, qui doit informer le Tribunal de tout ce qui se passe dans son district, comme des défordres qui arrivent, des Etrangers qui entrent dans la ville, &c. Il est obligé aussi de faire chaque nuit une exhortation aux habitans de son quartier, par une espèce de chanson qu'il chante dans les rues, composée de cinq couplets, dont voici le sens : « Obéissez à vos parens. Respectez les vieillards & vos supérieurs. Vivez dans l'union. Instruisez vos enfans. Ne commettez pas d'injustice ». Dans les petites villes qui n'ont pas de Mandarins, le soin de faire observer ce devoir, est confié à quatre ou cinq *Lau-jin*, c'est-à-dire, vieillards, sous le commandement d'un Capitaine, nommé *Hyang-yo*, ou *Ti-sang*. Cet Officier chante la même chanson toutes les nuits. Le premier & le quinze de chaque mois, il assemble les habitans & leur

Chine.

explique les mêmes instructions dans un discours, par des comparaisons & des exemples.

Les Officiers que ce Tribunal envoie dans les Provinces, sont tirés d'un Tribunal inférieur de la même espèce, & se nomme *Ko-lis*, c'est-à-dire, Inspecteurs ou Censeurs. Ils sont divisés en six classes comme les six Tribunaux supérieurs, dont ils tirent aussi leurs noms & leurs distinctions.

Leur autorité est si grande, en qualité de Censeurs, qu'elle s'étend sur les six Tribunaux supérieurs, & même sur les Grands. Les Princes, les Seigneurs & les Vice-Rois Tartares, ne sont point à couvert de leurs accusations. Pour empêcher qu'ils ne se laissent corrompre ou intimider par des menaces, on les fixe constamment dans leurs emplois, ou du moins on ne leur permet de s'avancer que dans la même carrière. Leur méthode est d'informer l'Empereur par des mémoires particuliers. Ce Monarque se sert d'eux aussi pour l'exécution de divers ordres importants, qui demandent du secret.

Le Tribunal, qui se nomme *Hing-jin-tse*, est composé de Docteurs tirés, comme ceux du précédent, du septième ordre des Mandarins. Ils sont employés dans les différentes parties de l'Empire, ou dans les pays étrangers, en qualité de Messagers, d'Envoyés, ou d'Ambassadeurs; soit lorsque l'Empereur confère quelques titres d'hon-

neur à sa
tué dans
important
de confir
quelque a
fort hono
moins luc
Le Tr
raison &
son empl
douteuses
ces des a
mes qui
vie des s
Tribunal
leurs Affi
ciers du
raisons,
mort par
taines à
bunal Sa
conscienc
yuen, ou
Tribunal
discussion
ressées, &
nairement
trois Tri

neur à sa mère, ou à la femme d'un Mandarin tué dans une bataille, après avoir rendu quelque important service à l'Etat, soit lorsqu'il lui plaît de confirmer l'élection du Roi de Corée, ou de quelque autre Prince voisin. Ces ambassades sont fort honorables, & ne sont pas ordinairement moins lucratives.

Chine.

Le Tribunal *Tay-li-tse*, c'est-à-dire, de la raison & de la justice suprême, tire ce nom de son emploi, qui consiste à examiner les causes douteuses, & à confirmer ou annuler les sentences des autres Tribunaux, sur-tout pour les crimes qui concernent les biens, l'honneur & la vie des sujets de l'Empire. Les Présidens de ce Tribunal sont du troisième ordre des Mandarins, leurs Assistans du quatrième, & les autres Officiers du cinquième & du sixième. Lorsque les raisons, qui ont fait condamner un coupable à la mort par le Tribunal criminel, paraissent incertaines à l'Empereur, il renvoie la cause au Tribunal *San-fa-tse*, qui est comme son conseil de conscience. Là-dessus le *Tay-li-tse*, le *Tu-chayuen*, ou la Cour supérieure des Visiteurs, & le Tribunal criminel s'assemblent, recommencent la discussion du procès en présence des parties intéressées, & révoquent souvent la sentence. Ordinairement l'Empereur confirme la décision de ces trois Tribunaux, parce qu'il est, dit-on, impossi-

Chine.

ble aux parties d'y rien obtenir par la corruption ou l'artifice.

Le Tribunal *Tong-ching-tse* est chargé de la publication des ordres de l'Empereur, & des informations qui regardent les calamités, les oppressions & les nécessités publiques, dont il doit avertir l'Empereur. Son office est aussi de communiquer à S. M. I. ou de supprimer, s'il le juge à propos, les mémoires des Mandarins militaires & des Lettrés, qui viennent des quatorze Provinces de l'Empire, & des Mandarins vétérans qui sont dispensés du service; du Peuple, des Soldats & des Etrangers. Il n'y a que les Mandarins militaires de la Province de Pékin qui aient droit de présenter leurs mémoires à l'Empereur même.

Le Tribunal *Tay-chang-fu* est comme l'associé du *Li-pu*, ou du suprême Tribunal des Rites. Ses Présidens sont du troisième ordre; ses Assistans du quatrième; & les autres Officiers du cinquième & du sixième. Ils ont la sur-intendance de la musique & des sacrifices de l'Empereur, avec celle des Temples où ces cérémonies s'exécutent. Ils ont sous leurs Jurisdictions les Bonzes mariés. Ils donnent des ordres pour la réception & le logement des Etrangers, qui arrivent à la Cour, par deux membres de leur corps, qu'ils chargent de cette commission. Enfin, ils prennent connaissance des femmes publiques, des lieux qu'elles habitent,

& de ce trafic. Le prostitution des hommes l'obéissance pour les a la sincérité la chasteté expression en deux de leur vertu.

Le Tri royales, & maux, & Impériaux les amuse de l'Emp nal des R Les M du même Leur offi ceux de semblé l Tribuna un assist & les pl des Chi

a corruption

chargé de la

& des infor-

les oppres-

ont il doit

de commu-

'il le juge à

ns militaires

orze Provin-

étés qui

des Soldats

darins mili-

ent droit de

c même.

me l'associé

s Rites. Ses

es Assistans

cinquième

de la musi-

ec celle des

nt. Ils ont

és. Ils don-

a logement

, par deux

nt de cette

issance des

habitent,

& de ceux qui ont la direction de cet infâme trafic. Les Chinois donnent à ces Directeurs de prostitutions le nom de *Vang-pus*, qui signifie des hommes ennemis des huit vertus, c'est-à-dire, l'obéissance filiale, l'affection pour les frères & pour les autres parens, la fidélité pour le Prince, la sincérité, l'honnêteté, la justice, la modestie, la chasteté; enfin, tous les *usages louables*. Cette expression, qui ne consiste qu'en deux mots ou en deux caractères, marque également & la force de leur langue & l'estime qu'ils ont pour la vertu.

Le Tribunal *Quau-le-tse*, ou des Hôtelleries royales, est chargé des provisions de vin, d'animaux, & de tout ce qui appartient aux sacrifices Impériaux. Il donne ses ordres pour les festins & les amusemens de ceux qui sont traités aux frais de l'Empereur. C'est encore un associé du Tribunal des Rites.

Les Mandarins du Tribunal *Tay-po-tse*, sont du même ordre que ceux du Tribunal précédent. Leur office regarde les chevaux de l'Empereur & ceux de l'armée. Lorsque leurs Agens en ont rassemblée le nombre nécessaire, ils les envoient au Tribunal militaire, dont celui de *Tay-po-tse* est un assistant, & qui les distribue entre les Officiers & les places de guerre. Pendant le gouvernement des Chinois, ces chevaux étaient fournis par les

Chine.

Chine.

Provinces, mais ils sont amenés aujourd'hui par les Tartares occidentaux. L'Empereur en achète tous les ans sept mille, outre ceux qui sont achetés par les Seigneurs, par les Mandarins civils & militaires, & par le Peuple; ce qui monte au double & au triple de ce nombre.

Le Tribunal qui s'appelle *Kyn-tyen-kyen*, est celui qui préside aux mathématiques. Ces Présidens sont du cinquième ordre; les Assistans sont du sixième, & les autres Officiers, du septième & du huitième. Ce Tribunal est subordonné à celui des Rites; il est divisé en deux Chambres, dont la principale & la plus nombreuse, nommée *Li-ko*, ne s'emploie qu'à calculer le mouvement des astres, à observer le ciel, à composer le calendrier, & à d'autres affaires astronomiques. La seconde, nommée *Lu-ko*, a des occupations particulières, telles que de régler les jours convenables pour les mariages, pour les enterremens, & d'autres matières civiles; mais il ne leur en coûte que la peine de transcrire un ancien livre chinois, où toutes les choses de cette nature sont déjà réglées, suivant l'année du cycle sexagenaire.

Le *Ta-i-yuen*, ou le Tribunal de la Médecine, est composé des Médecins qui appartiennent à l'Empereur, aux Reines & aux Princes; mais leurs soins s'étendent à d'autres malades, sur-tout à ceux que Sa Majesté, par une faveur particu-

lière; le
mêmes.

même on
dent aufl

Celui
Huissier

l'Empereur

dans la sa
des Gran

celui des

Le Tr
est charg

des parcs
moutons

autres an
& dans l

dant du
font du r

physique

Le C
siège dan

impérial

sont obl

est donn
usage, &

sceaux d
posent l
gravées

lière, leur ordonne de visiter & de traiter eux-mêmes. Les Mandarins de ce Tribunal sont du même ordre que ceux du précédent, & dépendent aussi du Tribunal des Rites.

 Chine

Celui de *Kong-lu-tse* fait l'office de premier Huissier & de Maître des cérémonies, lorsque l'Empereur donne ses audiences, ou lorsqu'il entre dans la salle impériale pour y recevoir l'hommage des Grands & des Mandarins. Ce Tribunal assiste celui des Rites.

Le Tribunal qui se nomme *Chang-len-yuen*, est chargé du soin des jardins, des vergers & des parcs. Il a la surintendance des bestiaux, des moutons, des porcs, des chevaux, des oiseaux & des autres animaux qui servent aux sacrifices, aux fêtes & dans les hôtelleries de l'Empereur. Il est dépendant du Tribunal des Rites, & ses Mandarins sont du même ordre que ceux des Tribunaux de physique & de mathématiques.

Le *Chang-pau-tse* est un Tribunal qui a son siège dans le Palais, & qui est chargé du sceau impérial. Les Mandarins qui le composent sont obligés d'avertir l'Empereur lorsque le sceau est donné à quelque Tribunal qui en doit faire usage, & lorsqu'il est rendu. Ils préparent les sceaux de toutes les Cours de l'Empire; ils disposent les lettres & les marques qui doivent être gravées dessus, lorsque S. M. honore quelqu'un

Chine.

d'un nouveau titre ou d'un emploi, & lorsque, par quelque raison d'Etat, elle juge à propos de changer les sceaux. Si le grand Tribunal des Mandarins a des ordres à donner, ou des dépêches à faire aux Mandarins de la Cour ou des Provinces, il fait demander les sceaux au *Chang-pau-tse*, après avoir obtenu la permission de l'Empereur. Les présidens de cette Cour ont deux Assistans, tous deux Docteurs & Mandarins du cinquième ordre. Les autres Membres du Tribunal sont tirés du nombre des Mandarins de faveur. Ils appartiennent au septième & au huitième ordre.

Le *Kin-i-ghey*, ou le Tribunal des Gardes Impériales, est composé de plusieurs centaines de Mandarins militaires, qui sont divisés en quatre classes. Leur office est de garder la personne de l'Empereur, lorsque ce Prince sort de son Palais, & lorsqu'il donne audience aux Grands & aux Mandarins. Ils arrêtent par commission les personnes d'un rang ou d'une naissance distinguée. La plupart sont ou frères ou parens des Reines, fils ou neveux des Grands Mandarins & de ceux qui ont rendu quelque important service à l'Etat. Ils ne passent jamais aux Tribunaux supérieurs, comme les autres Mandarins; mais ils s'avancent dans leur propre Tribunal, & souvent à la dignité de *Chang-pan* ou de *Ko-lao*, c'est-à-dire, de Conseillers

d'Etat. Q
exempts d
Tribunal
dépendanc
qu'ils ont
fait craind

Ce Tri
chacun leu
me Nan-
Cour. L'of
ceux qui
Le second
garde du
jusqu'à ce
soient livr
de ces deu
leurs Man
grand, for

Les deu
donnés à
sont propr
les péages
meaux &
être vendu
me ordre,
& au neu

Le Tu-
ordinaires

d'Etat. Quoique Mandarins militaires, ils sont exempts de la justice du *Ping-pu*, ou du suprême Tribunal des armes, parce qu'ils sont dans la dépendance immédiate de l'Empereur. L'honneur qu'ils ont d'être sans cesse près de sa personne, les fait craindre & respecter.

Chine.

Ce Tribunal en a deux subordonnés, qui ont chacun leur siège particulier. Le premier se nomme *Nan-chin*, c'est-à-dire, *Tour de garde de la Cour*. L'office de ses Mandarins est d'accompagner ceux qui sont chargés d'arrêter quelque Grand. Le second, qui s'appelle *Pe-chin*, ou *Tour de garde du Nord*, reçoit & garde les prisonniers jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la liberté, ou qu'ils soient livrés au Tribunal criminel. Les Présidens de ces deux Tribunaux sont du cinquième ordre; leurs Mandarins inférieurs, dont le nombre est fort grand, sont du septième.

Les deux Tribunaux nommés *Sui-ke-tse*, subordonnés à celui de *Hu-pu*, ou de la trésorerie, sont proprement les Auditeurs des comptes pour les péages des esclaves, des chevaux, des chameaux & de tout ce qui arrive à Pékin pour y être vendu. Les Présidens appartiennent au septième ordre, & les Mandarins inférieurs, au huitième & au neuvième.

Le *Tu-pu* est comme le Tribunal des Juges ordinaires de la maison impériale. Ses Présidens

Chine.

sont du second ordre; les Assistans, du troisième; les autres Mandarins, du septième & du huitième. Leur office est double : 1°. ils arrêtent les voleurs & les brigands, pour leur faire leur procès. S'ils les jugent dignes de mort, ils les livrent au Tribunal criminel; mais ils punissent eux-mêmes les offenses qui ne sont pas capitales. 2°. Ils arrêtent & punissent les esclaves fugitifs. Ce Tribunal a dans sa dépendance un grand nombre de Sergens & d'Archers, qui sont d'une adresse extraordinaire dans l'exercice de leur profession.

Chaque province de l'Empire, sans en excepter celle de *Pé-ché-li*, où est la capitale, a son Tribunal suprême, auquel tous les autres sont subordonnés. Les Présidens sont du premier, du second ou du troisième ordre des Mandarins, comme il plaît à l'Empereur; ils sont chargés de tout le gouvernement, en paix comme en guerre, avec une égale autorité sur le Peuple & sur les Soldats, dans les matières civiles & criminelles; ils communiquent les affaires d'importance à l'Empereur & aux six Tribunaux suprêmes. D'un autre côté, tous les ordres impériaux & ceux des Tribunaux supérieurs, sont adressés à ces Cours provinciales; & tous les Mandarins des provinces sont obligés de s'y rendre, lorsqu'il s'agit de quelque délibération importante.

Toutes les capitales des provinces ont deux

Tribunaux,

Tribunau
compte à
ou Juris
tement a
de chaqu
naux infé
dépend
cent soix
trente-cin

Toute
composé
tans au r
Juges des
des scienc
ler partic
liers, qui
part fort
dans leur

Navare
sceau imp
qu'ils l'on
dit-il, au
eux ayant
verneur
ennemi,
subitemen
reuse. U
était arriv

Tom

Tribunaux, l'un civil, & l'autre criminel. On compte à la Chine cent soixante-treize Tribunaux ou Juridictions *Fu*, qui ressortissent immédiatement aux Officiers généraux & aux Gouverneurs de chaque province; quatorze cent huit Tribunaux inférieurs, ou Juridictions subordonnées, qui dépendent immédiatement des *Chi-fus*, dont onze cent soixante & treize sont *Hyens*, & deux cent trente-cinq *Cheus*.

 Chine.

Toutes les villes de l'Empire ont un Tribunal, composé d'un Président & de deux ou trois Assistans au moins, qui se nomment *Kyau-quans*, ou Juges des Lettrés. Leur office est de prendre soin des sciences & de ceux qui les cultivent, de veiller particulièrement sur la conduite des Bacheliers, qui sont en très-grand nombre, & la plupart fort pauvres, mais que la confiance qu'ils ont dans leurs privilèges rend quelquefois insolens.

Navarette observe que les Visiteurs portent le sceau impérial attaché au bras droit, & qu'aussitôt qu'ils l'ont reçu de l'Empereur, ils deviennent, dit-il, aussi terribles que la foudre. Un d'entre eux ayant perdu son sceau, & soupçonnant le Gouverneur de la ville, qu'il regardait comme son ennemi, d'être l'auteur de son malheur, disparut subitement, sous prétexte d'une maladie dangereuse. Un Mandarin de ses amis jugea qu'il lui était arrivé quelque disgrâce; & s'étant rendu à

Chitre.

son Palais, dont il n'obtient l'entrée qu'avec beaucoup de peine, il apprit enfin de lui-même le sujet de son chagrin. Le conseil qu'il lui donna fut de mettre le feu à son appartement, après en avoir fait retirer secrètement ses meilleurs effets, & de prendre droit de cet accident pour mettre publiquement entre les mains du Gouverneur le petit coffre où l'on garde les sceaux, en le priant de se charger du dépôt. « S'il vous a dérobé votre sceau, » ajouta le Mandarin, il ne pourra se dispenser » de le remettre dans le coffre, ou du moins » vous pourrez l'accuser lui-même de l'avoir » perdu ». Cet artifice eut tout le succès que le Mandarin avait prévu, & le Visiteur retrouva son sceau. Cette histoire peut prouver combien l'esprit des Chinois est exercé à la finesse & à la subtilité.

Les petites causes sont portées ordinairement devant les Tribunaux inférieurs : cependant, la partie qui se plaint a toujours la liberté de s'adresser aux Cours supérieures. Par exemple, un habitant d'une ville du premier rang, au lieu de porter sa plainte à son propre Gouverneur, peut avoir recours au Gouverneur de la capitale de sa province, ou même au Vice-Roi; & lorsqu'un Juge supérieur a pris connaissance d'une affaire, les Juges inférieurs n'y ont plus aucune part, à moins qu'elle ne leur soit renvoyée, comme il arrive

souvent.
est toujours
mes de P
elle est d
subalterne
suprême.
c'est après
communi
l'Empereur
les inform
le champ
tence au
Roi de la
cution. U
cable : elle
sans défaut
Comm
dent des
raux qui
des affaire
impérial
Tribunal
causes crim
comme le
dent les p
tau; enfin
qui se lèv
Lyang-ta

souvent. Pour les affaires d'importance, l'appel est toujours libre des Vice-Rois aux Cours supérieures de Pékin, suivant la nature de la cause. Là, elle est d'abord examinée dans un des Tribunaux subalternes, qui en fait son rapport au Tribunal suprême. Le Président porte son jugement, mais c'est après avoir conféré avec les Assistans, & communiqué son avis au *Ko-lao*, qui en informe l'Empereur. Quelquefois S. M. fait recommencer les informations; d'autres fois elle prononce sur le champ. Alors, la Cour suprême dresse la sentence au nom de S. M. I., & l'envoie au Vice-Roi de la province, qui demeure chargé de l'exécution. Une décision dans cette forme est irrévocable: elle porte le nom de *saint commandement*, sans défaut & sans partialité.

Comme toutes les Cours provinciales dépendent des Vice-Rois & des quatre Officiers généraux qui lui servent d'Assistans, suivant la nature des affaires, les causes qui regardent le revenu impérial & les matières civiles, ressortissent au Tribunal *Pu-ching-tse*, ou du trésor général; les causes criminelles vont au *Ngan-cha-tse*, qui est comme le Lieutenant criminel; celles qui regardent les postes ou le sel, appartiennent au *Hyen-tau*; enfin, celles qui concernent les provisions qui se lèvent à titre de tribut, sont portées au *Lyang-tau*. Mais outre les affaires qui sont propres

 Chine.

Chine.

à ces quatre Officiers, on peut s'adresser à leur Tribunal dans d'autres cas, parce que toutes les Cours inférieures leur étant subordonnées, les Présidens de ces Cours sont, par leur poste même, Conseillers du Vice-Roi, & qu'en cette qualité ils sont obligés plusieurs fois chaque mois d'aller à son Tribunal pour les affaires importantes de la province.

Ajoutons, pour la gloire des Législateurs Chinois, & pour montrer combien ils avaient à cœur le véritable intérêt du Peuple, qu'on ne paie rien pour l'administration de la justice. Comme l'office de Juge ne coûte rien à celui qui le possède, & que ses appointemens sont réglés, il ne peut rien exiger des parties. Ainsi les plus pauvres plaideurs sont en état de faire valoir la justice de leurs droits, & ne craignent point d'être opprimés par l'opulence de leurs adversaires.

A l'égard des procédures criminelles, il n'est pas besoin d'un décret pour conduire les coupables devant la justice, ni que le Magistrat tienne audience pour écouter les accusations & les défenses. On n'exige pas tant de formalités à la Chine. Dans quelque lieu qu'un Magistrat découvre du désordre, il a le pouvoir de le punir sur le champ, soit dans les rues, ou sur le grand chemin, ou dans les maisons particulières; il peut faire arrêter un joueur, un fripon, un débauché; & sur un simple

ordre, lu
sout. M
encore è
devant q
étant rec
quelques c
Avant
lument d
cinq ou
autres, c
res, & d
la condui
sont favo
que toujo
guir long
sion souve
n'est prés
vernemen
Les vo
nés à mo
de tuer o
châtimen
leur entre
sont quitte
La bas
sont les f
vinciaux
droit, à la

ordre, lui faire donner vingt ou trente coups de fouet. Malgré ce châtement, le coupable peut encore être cité par ceux auxquels il a fait tort, devant quelque Cour supérieure, où son procès étant recommencé dans les formes, il est quelquefois châtié avec beaucoup plus de rigueur.

Avant que les matières criminelles soient absolument décidées, elles passent ordinairement par cinq ou six Tribunaux subordonnés les uns aux autres, qui ont tous droit de revoir les procédures, & de recevoir des informations sur la vie & la conduite des accusés & des témoins. Ces délais sont favorables à l'innocence, & la sauvent presque toujours, quoiqu'elle demeure exposée à languir long-temps dans les chaînes : sorte d'oppression souvent pire que la mort, & dont l'innocence n'est préservée par les loix que dans le seul gouvernement d'Angleterre.

Les voleurs qui sont pris armés, sont condamnés à mort par la loi. S'ils ne sont point en état de tuer ou de blesser, on leur fait subir quelque châtement corporel, suivant la nature du vol. Si leur entreprise n'a point eu d'exécution, ils en sont quittes pour vingt ou trente coups de bâton.

La bastonnade, le carcan & l'emprisonnement sont les seules punitions que les Mandarins provinciaux puissent imposer aux criminels. Ils ont droit, à la vérité, de condamner au bannissement ;

Chine.

mais leur sentence doit être confirmée par les Cours supérieures. A l'égard de la vie, ils ne peuvent l'ôter à personne, si ce n'est dans les cas où la justice doit être prompte, tels que la sédition & la révolte. L'Empereur donne alors au *Tsong-tu*, & même au Vice-Roi, le pouvoir de faire conduire sur le champ les coupables au supplice.

Lorsqu'un criminel doit être condamné à mort, les Juges le font amener au Tribunal, où l'usage est de lui préparer un repas fort court. On ne manque pas, du moins avant que de lui prononcer sa sentence, de lui offrir un verre de vin qui se nomme *Tsi-fong*. Après la lecture de la sentence, la plupart de ces malheureux s'empotent en invectives contre ceux qui les ont condamnés. Les Mandarins écoutent leurs injures avec beaucoup de patience & de compassion; mais on leur met bientôt dans la bouche un bâillon, avec lequel on les mène au lieu de l'exécution. D'autres ne font que chanter dans le chemin qui les conduit à la mort, & boivent joyeusement le vin qu'ils reçoivent de leurs amis, qui attendent leur arrivée pour leur donner les derniers témoignages d'amitié.

Tous les jugemens qui concernent les crimes dignes de mort, doivent être examinés, approuvés & signés par l'Empereur. Les Mandarins envoient à la Cour les pièces du procès, avec leur décision, dans laquelle ils font entrer les articles

de la loi
 « un tel
 » ordonn
 » étrang
 » étrang
 nine le
 le fait n
 bunal ex
 à l'Empe
 la décisio
 addition
 » faire q
 » circon
 » soit re
 » nous d
 » rons ».
 jours à
 qu'on ne
 parfaite
 que la v
 suprême
 les présen
 confirme
 du châtin
 avec cert
 » Tribun
 » affaire
 Il n'y

ée par les
 ils ne peu-
 s les cas où
 la sédition
 au Tsong-
 ir de faire
 u supplice.
 né à mort,
 où l'usage
 rt. On ne
 prononcer
 vin qui se
 t sentence,
 t en invect-
 mnés. Les
 e beaucoup
 n leur met
 c lequel on
 es ne font
 onduit à la
 u'ils recoi-
 rivée pour
 amitié.
 les crimes
 s, approu-
 darins en-
 avec leur
 es articles

de la loi qui leur ont servi de règle. Par exemple,
 « un tel est coupable de tel crime, & la loi
 » ordonne que celui qui a commis ce crime sera
 » étranglé; c'est pourquoi je le condamne à être
 » étranglé ». Là-dessus, le Tribunal suprême exa-
 mine le fait, les circonstances & le jugement. Si
 le fait n'est pas clairement prouvé, ou si le Tri-
 bunal exige de nouvelles informations, il présente
 à l'Empereur un mémoire qui contient le cas &
 la décision des Mandarins inférieurs, avec cette
 addition : « Pour juger parfaitement, il est néces-
 » faire que nous soyons mieux informés de telle
 » circonstance; notre avis est donc que l'affaire
 » soit renvoyée à tel Mandarin, afin qu'il puisse
 » nous donner toutes les lumières que nous desi-
 » rons ». La clémence de l'Empereur se porte tou-
 jours à ce qu'on lui demande, dans la crainte
 qu'on ne prononce témérairement, & sans une
 parfaite conviction, sur un objet aussi important
 que la vie d'un homme. Lorsque le Tribunal
 suprême a reçu les informations qu'il desirait, il
 les présente une seconde fois à l'Empereur, qui
 confirme la sentence, ou qui diminue la rigueur
 du châtiment. Quelquefois il renvoie le mémoire
 avec cette addition de sa propre main : « Que le
 » Tribunal recommence à délibérer sur cette
 » affaire, & qu'il m'en fasse son rapport ».

Il n'y a point de précaution qui paraisse excessive

Chine.

aux Chinois, lorsqu'il est question de condamner un homme à mort. L'Empereur *Yong-ching* ordonna, en 1725, qu'on ne porterait point de sentence capitale, sans que le procès lui eût été présenté jusqu'à trois fois. C'est pour se conformer à ce règlement, que le Tribunal observe la méthode suivante. Quelque temps avant le jour marqué, il fait transcrire toutes les informations qui lui sont venues des Juges inférieurs pendant le cours de l'année; il y joint la sentence de chaque Juge & la sienne; ensuite il les assemble pour revoir, corriger, ajouter ou retrancher ce qu'il juge à propos. Après avoir mis tout en ordre, il en fait faire deux copies, dont l'une est présentée à l'Empereur, & l'autre reste au Tribunal, pour être communiquée aux principaux Officiers de toutes les Cours supérieures, qui ont la liberté d'y faire encore les changemens qu'ils jugent nécessaires. Ainsi le plus vil & le plus méprisable sujet de l'Empire, jouit à la Chine d'un privilège qui ne s'accorde en Europe qu'aux personnes de la plus haute distinction; c'est-à-dire, suivant les expressions françaises, qu'il a le droit d'être jugé par toutes les Chambres du Parlement, assemblées en corps. La seconde copie est présentée à l'Empereur; ensuite, l'usage est de la transcrire quatre-vingt-dix-huit fois en langue Tartare, & quatre-vingt-dix-sept fois en langue Chinoise.

Toutes ces
en confie
deux Nat

Lorsqu
dinaire,
mort, y
» aura re
» cuté fa
crime ord
« Que le
» l'autom
Comte o
cours de
criminels

S'il par
la justice
est pas m
il est régl
qui le pro
ou la bas
des fautes
à la quali
mun des
dant la nu
ques. Si l
ils sont re
qui n'im
même la

condamner
ching ordon-
int de fen-
eût été pré-
e conformer
erve la mé-
ant le jour
nformations
urs pendant
ence de cha-
es assemble
trancher ce
ut en ordre,
est présen-
Tribunal,
ix Officiers
nt la liberté
s jugent né-
méprisable
un privilège
personnes de
suivant les
d'être jugé
ent, assen-
présentée à
a transcrire
artare, &
Chinoise.

Toutes ces copies sont remises à l'Empereur, qui en confie l'examen à ses plus fidèles Officiers des deux Nations.

Chine.

Lorsque le crime est d'une énormité extraordinaire, l'Empereur, en signant la sentence de mort, y joint l'ordre suivant : « Aussitôt qu'on » aura reçu cet ordre, que le coupable soit exé- » cuté sans délai ». S'il n'est question que d'un crime ordinaire, l'ordre est adouci en ces termes : « Que le criminel soit gardé en prison jusqu'à » l'automne, & qu'il soit exécuté ». Le Père le Comte observe qu'il y a des jours fixés dans le cours de l'automne pour l'exécution de tous les criminels condamnés à mort.

S'il paraît que la longueur des procédures rend la justice fort lente à la Chine, le châtement n'en est pas moins sûr pour toutes sortes de crimes ; il est réglé par la loi avec une juste dispensation qui le proportionne à leur énormité. Le *pan-tse*, ou la bastonnade, se donne ordinairement pour des fautes légères, & le nombre des coups répond à la qualité de l'offense. C'est le châtement commun des sentinelles qu'on trouve endormies pendant la nuit dans les rues & dans les places publiques. Si le nombre de coups ne passe pas vingt, ils sont regardés comme une correction paternelle, qui n'imprime aucune tache. L'Empereur lui-même la fait quelquefois subir aux personnes d'un

Chine.

rang distingué, & ne les voit pas moins après cette humiliation. Il ne faut qu'une bagatelle pour se l'attirer; un petit larcin, un mot outrageant, quelques coups de poing donnés mal-à-propos. Le Mandarin n'en est pas plutôt informé, qu'il fait exercer le *pan-tse*. Après la correction, le patient est obligé de se mettre à genoux devant son Juge, de baisser trois fois le front jusqu'à terre, & de le remercier du soin qu'il a pris de son amendement.

Le *pan-tse* est une pièce assez épaisse de bambou fendu, qui a plusieurs pieds de longueur; le bout d'en-bas est large comme la main; l'autre bout est uni & menu, pour s'en servir plus facilement. Un Mandarin, dans ses audiences, est environné d'Officiers armés de ces instrumens. Au moindre signe que leur donne le Magistrat, en jetant par terre de petits bâtons, d'environ six pouces de longueur sur deux de largeur, placés ordinairement sur une table qui est devant lui, ils faisaient le coupable & l'étendent tout de son long, le visage contre terre; ils tirent ses hautes-chausses jusques sur ses talons. Dans cette posture, ils lui donnent autant de coups sur les fesses, que le Mandarin a jeté de bâtons. Cependant on observe que quatre coups sont comptés pour cinq; ce qui s'appelle le coup de grace de l'Empereur, qui, en qualité de père tendre & pitoyable, diminue

roujours
coupables
de gagner
leurs coups
insensibles
lent, qu'on
voir jusqu'
l'argent;
hommes q
coupable.

Un Ma
bastonnade
mais dans
ne marche
ciers de jus
personne c
passe dans
cendre ou
cinq ou six
se fait si v
les voisins
la punition
des coureu

La Ch
de musicie
ture. Ces
font pas
d'Europe.

ALE

moins après
agatelle pour
outrageant,
mal-à-propos.
formé, qu'il
correction, le
noux devant
front jusqu'à
u'il a pris de

e de bambou
ueur; le bout
l'autre bout
s facilement.
st environné
Au moindre
, en jetant
n six pouces
acés ordinai-
lui, ils fai-
de son long,
tes-chauffes
iture, ils lui
ffes, que le
t on observe
ur cinq; ce
ereur, qui,
e, diminue

toujours quelque chose du châtiment. Mais les coupables ont un autre moyen de l'adoucir; c'est de gagner les exécuteurs, qui ont l'art de ménager leurs coups avec une légèreté qui les rend presque insensibles. Ce supplice est quelquefois si violent, qu'on peut en mourir. Mais ce qui peut faire voir jusqu'où est portée à la Chine la passion pour l'argent, c'est que pour une somme, on loue des hommes qui subissent le châtiment à la place du coupable.

Un Mandarin a le pouvoir de faire donner la bastonnade, non-seulement dans son Tribunal, mais dans tout autre lieu de sa Jurisdiction: aussi ne marche-t-il jamais sans un cortège de ses Officiers de justice, qui portent le *pan-tse*. Si quelque personne du Peuple demeure à cheval lorsqu'il passe dans une rue, & ne se hâte point de descendre ou de se retirer, c'est assez pour s'attirer cinq ou six coups par son ordre. Cette exécution se fait si vite, qu'elle est souvent finie avant que les voisins s'en apperçoivent. Le *pan-tse* est aussi la punition ordinaire des mendiens, des vagabonds, des coureurs de nuit; & des gens sans aveu.

La Chine fourmille de mendiens vagabonds, de musiciens, & de gens qui disent la bonne aventure. Ces fainéans voyagent en troupe, & ne sont pas moins trompeurs que nos *Egyptiens* d'Europe. Quelquefois ils sont tous aveugles: on

 Chine.

Chine.

leur voit exercer mille rigueurs contre eux-mêmes, pour extorquer des aumônes ; ils se fouettent le corps , ils mertent des charbons ardents sur leur tête , ils frappent du front contre une pierre , ou l'un contre l'autre , jusqu'à se faire enfler prodigieusement la tête , ou à tomber sans connaissance. Ils continueraient ces extravagances au danger d'en mourir , si les spectateurs ne leur donnaient quelque chose. La plupart sont estropiés ; ils ont la bouche & le nez de travers , l'épine du dos rompue , de longs nez crochus ; ils manquent d'une jambe ou d'un bras : s'ils n'ont pas apporté ces difformités en naissant , ce sont leurs parens qui les ont estropiés dès l'enfance , pour les mettre en état de gagner leur vie par ces misérables artifices.

On voit des femmes à qui leurs parens ont crevé volontairement les yeux , marcher avec des guitares , pour gagner leur pain : d'autres , jouant de divers instrumens , tirent l'horoscope & prétendent juger de la fortune des passans par les traits du visage. On voit des Opérateurs qui parcourent les Bourgs & les Villages , montés sur des tygres & sur d'autres bêtes apprivoisées ; ces animaux marchent lentement , en recourbant la queue , & portant des branches d'arbres dans leur gueule.

Les Mandarins mêmes sont sujets au *pan-se* ;

D
mais suffe
leur faire
reste , cett
dérable , pu
Roi a le p
décision des
qu'à rendre
sont presqu
Mandarin ,
de paraître
peut présen
suprêmes ,
même. C'e
Rois d'agir
ser de son
ployent le
pères pour
pour punir

Une aut
que moins
on le carca
il est comp
gnent en f
criminel qu
ne peut vo
bouche ; de
alimens de
cet incom

mais fussent-ils du dernier ordre ; on ne peut la leur faire subir qu'après les avoir dégradés. Au reste , cette faveur de la loi n'est pas fort considérable , puisque dans certaines occasions un Vice-Roi a le pouvoir de les casser , sans attendre la décision des Cours supérieures , & qu'il n'est obligé qu'à rendre compte ensuite de ses raisons , qui sont presque toujours approuvées. Il est vrai qu'un Mandarin , puni avec cette rigueur , a la liberté de paraître à Pékin , pour justifier sa conduite. Il peut présenter un mémoire à l'une des Cours supérieures , ou porter ses plaintes à l'Empereur même. C'est un frein , qui empêche les Vice-Rois d'agir avec trop de précipitation , & d'abuser de son autorité. En un mot , les maîtres employent le Pan-tse pour châtier leurs écoliers , les pères pour corriger leurs enfans , & les seigneurs pour punir leurs domestiques.

Une autre punition , plus déshonorante , quoique moins douloureuse , c'est le collier de bois , ou le carcan , que les Portugais appellent *Cangue* ; il est composé de deux pièces de bois , qui se joignent en forme de collier autour du cou. Un criminel qui a le cou passé dans cette machine , ne peut voir ses pieds , ni porter sa main à sa bouche ; de sorte qu'il est obligé de recevoir ses alimens de la main d'autrui. Il porte jour & nuit cet incommode fardeau , qui est plus ou moins

 Chine.

Chine. pesant, suivant la qualité du crime. Le poids commun du carcan, ou des cangues, est de cinquante-six livres; mais il s'en trouve qui pèsent jusqu'à deux cens, & qui font tant de mal aux criminels, que faute de nourriture & de sommeil, ils meurent quelquefois dans cette étrange situation. Il y a des cangues de quatre pieds quarrés & de cinq ou six pouces d'épaisseur.

Lorsqu'on a passé le cou du criminel dans ce pilori mobile, ce qui se fait devant les yeux du Juge, on couvre les endroits par lesquels les deux pièces de bois se joignent, de deux longues bandes de papier, larges de quatre doigts, sur lesquelles on applique un sceau, afin que le cangue ne puisse être ouvert. Sur ces deux papiers, on écrit en gros caractères la nature du crime, & la durée du châtement. Par exemple, « ce criminel » est un voleur. C'est un débauché, un séditieux, » un homme qui troublé la paix des familles. » C'est un joueur ». Il portera le cangue pendant trois mois dans un tel endroit. Le lieu où ces misérables sont exposés, est ordinairement la porte d'un Temple ou de la Ville, ou celle du Tribunal même, ou le coin de quelque rue, où la place publique. Lorsque le terme de la punition est expiré, les Officiers du Tribunal ramènent le criminel au Mandarin, qui le délivre, après une courte exhortation à mener une conduite plus

D
 réglée; m
 retirer, il
 comme un
 ment toute
 les amende
 par la basto
 On disti
 un criminel
 les caractèr
 de l'offense
 ment ou à
 que cette se
 é bannisse
 ailé est sin
 ombre de
 Les vols
 ar une ma
 zaud, & la
 ras droit; l
 al criminel
 cent coups
 Maîtres. Da
 uait la joue
 é deux car
 vant repré
 ait trop ri
 oins d'aucu
 naturel de la

égée ; mais en lui accordant la liberté de se retirer, il lui fait donner vingt coups de pan-tse, comme un préservatif contre l'oubli. Ordinairement toutes les punitions Chinoises, à l'exception des amendes pecuniaires, commencent & finissent par la bastonnade.

Chine.

On distingue certains crimes, pour lesquels un criminel est marqué sur les deux joues, avec des caractères Chinois, qui expriment la nature de l'offense : d'autres sont condamnés au bannissement ou à tirer les barques royales. Il est rare que cette servitude dure plus de trois ans ; mais le bannissement est quelquefois perpétuel. Un criminel est sûr, avant son départ, de recevoir un nombre de coups proportionnés à son crime.

Les vols d'adresse sont punis la première fois par une marque sur le bras gauche, avec un fer chaud, & la seconde fois par une marque sur le bras droit ; la troisième, ils sont livrés au Tribunal criminel. Les Esclaves fugitifs sont condamnés cent coups de fouet, & rendus ensuite à leurs Maîtres. Dans ces derniers temps, on leur marquait la joue gauche avec deux caractères Chinois & deux caractères Tartares ; mais un Mandarin ayant représenté à l'Empereur que cette punition était trop rigoureuse, pour un crime qui venait moins d'aucune inclination vicieuse, que du desir naturel de la liberté ; & que d'ailleurs la bien-

Chine.

féance était blessée, dans une ville où S. M. résidait, par tant d'objets difformes dont les rues étaient remplies; ce conseil fut bien reçu, & l'Empereur ordonna qu'à l'avenir la marque des lettres s'appliquerait sur le bras gauche.

Les trois supplices capitaux de la Chine sont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pièces. Le premier est le plus commun & passe pour le plus doux, & ce qui est bien contraire à nos idées, pour le plus noble. Il est plus honorable d'être étranglé, que d'avoir la tête tranchée. Delà vient que pour marquer quelque bonté aux Seigneurs, ou aux Mandarins qui sont condamnés à la mort, l'Empereur leur envoie un cordon de soie, & l'ordre de s'étrangler de leurs propres mains.

On tranche la tête pour les crimes de la plus odieuse énormité, tels que l'assassinat. Cette mort passe pour la plus infâme, parce que, disent-ils, la tête, qui est la principale partie de l'homme, est séparée du corps, & que le criminel ne conserve point, en mourant, son corps aussi entier qu'il l'a reçu de la nature. On ne dresse pas d'échafaud pour les exécutions; le criminel se met à genoux dans quelque place publique, les mains liées derrière le dos: on le tient si ferme, qu'il ne peut se remuer; tandis que l'Exécuteur s'avançant par derrière, lui abat la tête d'un seul coup, & le

couche

D
couche imm
promptitud
pas une gou
est un Sold
attaché de l
neur pour l
porte une ce
le criminel.
sabre est en
même coule
l'autorité de
respect de la
Les Chin
qui l'on a tr
souvmission p
un corps sa
bres leur pa
Cette opinio
à grand prix
parens & de
en s'efforçan
gémissemens.
Tsong-tu,
tant vers sa
ncipales à
royait rede
on corps aut
reçu de ses pa
Tome V

couche immédiatement sur le dos avec tant de promptitude & d'adresse, dit-on, qu'il ne tombe pas une goutte de sang sur ses habits. L'Exécuteur est un Soldat du commun ; & loin que l'usage ait attaché de la honte à ses fonctions, c'est un honneur pour lui de s'en acquitter bien. A Pékin, il porte une ceinture de soie jaune en accompagnant le criminel. C'est la couleur impériale, & son sabre est enveloppé dans une étoffe de soie de la même couleur, pour montrer qu'il est revêtu de l'autorité de l'Empereur, & lui attirer plus de respect de la part du Peuple.

Les Chinois sont persuadés qu'un homme à qui l'on a tranché la tête, doit avoir manqué de soumission pour ses parens, qui lui avaient donné un corps sain & parfait. La séparation des membres leur paraît une juste punition de ce crime. Cette opinion est si bien établie, qu'ils achètent à grand prix, de l'Exécuteur, les corps de leurs parens & de leurs amis, pour y recoudre la tête, en s'efforçant d'expier sa désobéissance par leurs gémissemens. Ils rapportent l'origine de cette idée à *Tsong-tu*, disciple de Confucius, qui, exhortant vers sa dernière heure, ses enfans & ses disciples à l'obéissance, leur déclara qu'il se croyait redevable à la sienne, d'avoir conservé son corps aussi parfait & aussi entier qu'il l'avait reçu de ses parens.

Chine.

Ceux qui sont condamnés au même supplice, sont privés, par leur sentence, de la sépulture commune; ce qui passe, à la Chine, pour un autre excès d'infamie. L'Exécuteur, après avoir dépouillé le corps, est obligé de le jeter dans le fossé voisin; aussi ne peut-il le vendre sans s'exposer à des punitions rigoureuses: mais il gagne le Juge, ou les Délateurs, par un présent considérable; ce qui augmente beaucoup le prix du corps. Une ancienne Loi de l'Empire porte qu'un criminel, à qui ses bonnes qualités, ou quelque autre raison, attirent une juste pitié, obtiendra un répi jusqu'à la fin de l'automne suivant, dans quelque temps qu'il ait été condamné. La raison de cette Loi, c'est qu'à l'occasion de quelque réjouissance publique, soit pour la naissance ou le mariage d'un Prince, soit pour la fin d'un tremblement de terre, ou de quelque autre calamité, on ne manque pas de relâcher tous les prisonniers, à la réserve de quelques-uns qui sont exceptés. Ainsi ceux à qui l'on accorde un répi, sont souvent renvoyés libres, ou passent du moins quelques mois dans cette espérance. Beaucoup de Loix de ce pays paraissent avoir été dictées par la clémence. C'est un éloge particulier que l'on voudrait pouvoir faire des nôtres.

La troisième espèce de punition que les Chinois appellent, dans leur langue, *couper en mille*

pièces, est
consiste à c
nel, & à
dans un f
crimes.

La tortu
nore un Pe
si humain.
arracher la
que l'on pu
si l'on a dre
question ord
se donne au
beaucoup à
naire. Celle
qu'après la p
de petites e
l'écorcher p
lanières ou d
Les loix
punitions po
teurs en ont
Chaw, à l'
qui se nom
genre de fu
C'était une
coudées, sur
taureau de P

pièces, est celle des rebelles & des traîtres. Elle consiste à couper en morceaux le corps du criminel, & à jeter le cadavre dans une rivière, ou dans un fossé. On punit ainsi les plus grands crimes.

La torture est en usage à la Chine, & déshonore un Peuple qui paraît d'ailleurs si policé & si humain. On l'emploie, comme ailleurs, pour arracher la confession d'un crime, c'est-à-dire, que l'on punit, comme ailleurs, avant que de savoir si l'on a droit de punir. Ils ont, comme nous, une question ordinaire & extraordinaire. La première se donne aux pieds & aux mains, & ressemble beaucoup à celle que nous nommons extraordinaire. Celle-ci du moins ne se donne chez eux qu'après la preuve du fait, & elle consiste à faire de petites estafilades au corps du criminel, & à l'écorcher par degrés en lui enlevant de petites lamelles ou des filets de peau.

Les loix Chinoises n'imposent point d'autres punitions pour les crimes; mais quelques Empereurs en ont établi de plus cruelles. L'Empereur Chaw, à l'instigation de sa concubine favorite, qui se nommoit *Ta-kya*, inventa un nouveau genre de supplice, sous le nom de *Pau-lo*. C'était une colonne de cuivre, haute de vingt coudées, sur huit de diamètre, creusée comme le traureau de Phalaris, avec trois ouvertures pour y

 Chine.

mettre du feu. On attachait les criminels à cette colonne , en la leur faisant embrasser avec les pieds & les jambes : on allumait un grand feu au-dedans , qui rôtitait ces malheureux jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendres. Duhalde ajoute que Ta-kya se faisait un amusement de ce spectacle. On peut juger quel devait être le caractère d'un Empereur qui avait un tel monstre pour maîtresse.

Les prisons chinoises n'ont pas cette apparence d'horreur, qu'on voit régner dans celles de l'Europe ; elles sont même commodes & spacieuses : l'édifice en est semblable dans toutes les parties de l'Empire ; elles sont situées à peu de distance des Tribunaux de justice. Après avoir passé la porte de la rue, on trouve une longue allée qui conduit au logement du second Géolier, ensuite on entre dans une grande cour carrée, aux quatre côtés de laquelle sont les chambres des prisonniers, élevées sur de gros piliers de bois ; ce qui forme au-dessous une sorte de galerie. Les quatre coins sont occupés par des prisons particulières, où l'on enferme les plus fameux brigands, sans leur laisser, pendant le jour, la liberté de se promener dans la cour ; cependant ils achètent cette grace pour quelques heures. La nuit, ils sont chargés de chaînes pesantes qu'on leur attache aux pieds, aux mains & à la ceinture, & si serrées,

D
 qu'à peine
 remuer. Si l
 ce n'est qu
 commis de
 dre l'air dan
 on les appe
 mer dans un
 ne soient e
 qui leur for
 Sentinelles
 observer un
 moindre bru
 gne, on se h
 qu'ils puisse
 rondes cont
 toute espéra
 formeraient
 rement. Le
 doit toujours
 prisonniers.
 obligé non-
 l'Empereur,
 encore de pre
 blissement.
 sner l'Empe
 in supérieur
 devoir. Dan
 qui sont cha

qu'à peine leur laissent - elles le pouvoir de se remuer. Si l'on se relâche un peu de cette rigueur, ce n'est qu'à prix d'argent. Ceux qui n'ont pas commis de crimes odieux, ont la liberté de prendre l'air dans la cour de la prison ; mais le soir, on les appelle l'un après l'autre, pour les renfermer dans une grande salle obscure, à moins qu'ils ne soient en état de louer de petites chambres qui leur font un logement plus commode. Des Sentinelles qui veillent pendant toute la nuit, font observer un profond silence. Si l'on entend le moindre bruit, ou s'il arrive que la lampe s'éteigne, on se hâte d'en donner avis aux Géoliers, afin qu'ils puissent remédier au désordre. Il se fait des rondes continuelles, qui ôtent aux prisonniers toute espérance de pouvoir s'échapper. Ceux qui formeraient cette entreprise seraient punis sévèrement. Le Mandarin visite souvent la prison, & doit toujours être en état de rendre compte des prisonniers. Si quelqu'un tombe malade, il est obligé non-seulement de lui procurer, aux frais de l'Empereur, des Médecins & des remèdes, mais encore de prendre tout le soin possible de son rétablissement. Si quelqu'un meurt, il doit en informer l'Empereur, qui ordonne souvent au Mandarin supérieur d'examiner si le subalterne a fait son devoir. Dans ce temps de visite, les prisonniers, qui sont chargés de quelque crime capital, paraissent

 Chine.

Chine.

sent avec un visage pâle, un air mélancolique, la tête penchée & les genoux tremblans, dans l'espérance d'exciter la compassion ; mais ils en trouvent d'autant moins, que le but de leur emprisonnement est non-seulement de les tenir sous une garde sûre, mais encore de les châtier, & qu'il est regardé comme une partie de leur punition.

Dans les grandes prisons, comme celle du Tribunal suprême de Pékin, on permet aux Ouvriers & aux Artisans, tels que les Tailleurs, les Bouchers, les Marchands de riz & de légumes, &c. d'entrer pour le service & la commodité des prisonniers : ils ont même des Cuisiniers qui préparent leurs alimens, & tout s'exécute avec beaucoup d'ordre par le soin continuel des Officiers.

La prison des femmes est séparée de celle des hommes : on ne leur parle qu'au travers d'une grille. Les hommes ont rarement la liberté de s'en approcher.

Dans quelques endroits, le corps d'un criminel qui meurt en prison, n'est pas porté à la sépulture par la porte commune, mais par un passage fait exprès dans le mur de la première porte, qui ne sert qu'à cet usage. Lorsqu'un prisonnier de quelque distinction se trouve en danger de mort, il demande comme une faveur la permission de sortir avant que d'expirer, parce

qu'on at
La plus g
la Chine
haite du
par le t

Navare
Missionn
cheu-fu,
dit qu'on
voyait po
quillité r

On de
de riz to
& du res
légumes.
raient du
l'écart, i
nes. Pen
res furen
n'en fort

L'Etat
comme
ses Man
professio
régulière
darins c
forment
Tribuna

qu'on attache une idée d'infamie à ce passage. La plus grande imprécation qu'on puisse faire à la Chine, contre une personne à qui l'on souhaite du mal, est de lui dire : « Puisses-tu passer » par le trou de la prison ».

Chine.

Navarette, qui avait été renfermé avec les autres Missionnaires pendant la persécution, à *Kang-cheu-fu*, Capitale de la Province de Che-kyang, dit qu'on n'entendoit aucun bruit, qu'on ne voyoit point naître de querelle, & que la tranquillité régnoit comme dans un Monastère.

On donne aux prisonniers pauvres une portion de riz tous les jours. Ils en mangent une partie, & du reste ils en achètent du bois, du sel, & des légumes. Sans cette libéralité, la plupart manqueraient du nécessaire, parce qu'étant logés fort à l'écart, ils n'ont pas de ressource dans les aumônes. Pendant tout le temps que les Missionnaires furent captifs, il entra plus de prisonniers qu'il n'en sortit.

L'Etat militaire de la Chine a ses Tribunaux comme le Gouvernement civil, & ses Quans ou ses Mandarins, avec l'autorité qui convient à leur profession. Les Mandarins de la guerre prennent régulièrement leurs trois degrés comme les Mandarins civils. Ils sont divisés en neuf classes, qui forment, comme les autres, un grand nombre de Tribunaux.

Le rang & les fonctions du principal Officier militaire ou du Général, sont à peu près les mêmes à la Chine qu'en Europe. Il a sous lui, dans quelques Provinces, quatre Mandarins; & dans d'autres lieux, deux Mandarins seulement, qui représentent aussi nos Lieutenans généraux. Ceux-ci ont d'autres Mandarins subordonnés qui répondent à nos Colonels. Les Colonels ont sous eux des Officiers qu'on peut regarder comme des Capitaines. Enfin, ces Capitaines ont des Officiers subalternes, qui ressemblent à nos Lieutenans & à nos Enseignes. Chacun de ces Mandarins a le train qui convient à sa dignité; & lorsqu'il paraît en public, il est accompagné d'une troupe d'Officiers qui appartiennent à son Tribunal; de sorte que tous ensemble, ils ont sous leurs ordres un fort grand nombre de troupes, tant à cheval qu'à pied.

On compte à Pékin cinq Tribunaux militaires, qui se nomment *U-fu*, c'est-à-dire, les cinq classes, ou les cinq troupes de Mandarins de la guerre. Ces cinq classes ont à leur tête un Président & deux Assistans, qui sont du premier ordre des Mandarins. On choisit ordinairement, pour remplir ces postes, de grands Seigneurs de l'Empire, qui deviennent ainsi les Commandans de tout ce qu'il y a d'Officiers & de Soldats à la Chine. Cependant ces cinq Tribunaux dépendent

d'un Trib
Yong-ching
grands Seig
sur les cinc
Officiers &
modérer ce
maître d'un
donne pour
le titre de
pecteurs no
dans l'admin
qu'il s'agit d
Yong-ching-
me des six C
ru, & qui a
jurisdiction.

Quoiqu'il
qui portent
Comtes, qui
Mandarins, j
services, il n
trouve honor
qualité de ch
Les Tribu
ont dans leur
mêmes méth
Il nous reste
Toutes les

LE
 Officier
 près les
 tous lui,
 trins ; &
 alement,
 généraux.
 onnés qui
 ont sous
 mme des
 des Offi-
 s Lieute-
 s Manda-
 ; & lors-
 gné d'une
 on Tribu-
 sous leurs
 , tant à
 militai-
 les cinq
 ins de la
 un Prési-
 tier ordre
 t, pour
 de l'Em-
 ndans de
 tats à la
 pendent

d'un Tribunal suprême de la guerre , nommé *Yong-ching-fu*, dont le Président est un des plus grands Seigneurs de l'Empire. Son autorité s'étend sur les cinq Tribunaux militaires , & sur tous les Officiers & les Soldats de la Cour ; mais pour modérer ce pouvoir extraordinaire , qui le rend maître d'un si grand nombre de troupes , on lui donne pour assistant un Mandarin Lettré , avec le titre de Surintendant de l'armée , & deux Inspecteurs nommés par l'Empereur , qui entrent dans l'administration des armes. D'ailleurs , lorsqu'il s'agit d'exécuter quelque projet militaire , le *Yong-ching-fu* dépend absolument de la quatrième des six Cours suprêmes , qui se nomme *Ping-pu*, & qui a toute la Milice de l'Empire sous sa juridiction.

Quoiqu'il y ait à la Chine de grands Seigneurs qui portent le titre de Princes , de Ducs & de Comtes , qui sont supérieurs à tous les ordres des Mandarins , par leur dignité , leur mérite , & leurs services , il n'y en a pas un néanmoins qui ne se trouve honoré du titre de son emploi , & de la qualité de chef des cinq Tribunaux militaires.

Les Tribunaux des Mandarins de la guerre , ont dans leurs procédures & leurs décisions , les mêmes méthodes que les Tribunaux civils.

Il nous reste à parler des forces de l'Empire Chinois. Toutes les grandes villes , & les principales

Chine.

Chine.

entre les petites, sont plus ou moins fortifiées. On donne à certaines villes le nom de places de guerre, pour les distinguer des autres, qui sont nommément Villes de Commerce. Cependant les places de guerre n'ont pas d'autre avantage sur les autres villes fortifiées, que celui de leur situation, qui en rend l'accès plus difficile. Tout l'art des fortifications Chinoises consiste dans un excellent rempart, un mur de brique, des tours, & un large fossé rempli d'eau. A la vérité, c'est une sûreté suffisante contre tous les efforts ennemis, dans des régions où la partie offensive de la guerre n'est pas mieux connue que la défensive.

On peut regarder comme un établissement très-utile les *Chays*, ou place de refuge, qui sont situées au milieu des champs, dans lesquels les Fermiers & les Payfans se retirent avec leurs troupeaux & leurs meubles, lorsqu'ils se croient menacés de quelque mouvement de guerre, ou de l'insulte des voleurs. Il n'y a point de Province, de Ville ou de Bourg dans l'Empire, qui n'ait des Soldats pour sa défense. Il est d'ailleurs fortifié par la nature. La mer qui borde six Provinces à l'Est & au Sud, a si peu de profondeur au long de la côte, que les gros vaisseaux n'en peuvent approcher sans être brisés en pièces, & les tempêtes y sont si fréquentes, qu'une flotte n'y peut jamais mouiller en sûreté. A l'Ouest

ce sont de
pas de c
côté du
qui est

Le no
tient pou
villes &
autrefois
reçu quel
nuer, qu
jamais d
vent de
aux Offic
gnent ju
pour leur
de leurs b
que fois
relevées
tient auss
pour rem
Couriers
ces, ses
qu'il pren
habiller
apparenc
les revue
à celles
rage. No

ce sont des montagnes inaccessibles, qui ne font pas de ce côté-là une défense moins sûre. Le côté du Nord est défendu par la grande muraille qui est la plus faible de toutes les défenses.

Chine.

Le nombre des Soldats que l'Empereur entretient pour la garde du grand mur, pour celle des villes & des autres places fortifiées, montait autrefois à sept cent soixante-dix mille. S'il a reçu quelque changement, c'est moins pour diminuer, que pour s'accroître; car l'Etat ne fait jamais de réduction dans les troupes. Elles servent de Gardes aux Mandarins, aux Gouverneurs, aux Officiers, aux Magistrats; elles les accompagnent jusques dans leurs voyages; elles veillent pour leur sûreté pendant la nuit, aux environs de leurs barques ou de leurs hôtelleries; & chaque fois que le Mandarin s'arrête, elles sont relevées par d'autres Gardes. L'Empereur entretient aussi cinq cent soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie, & pour l'usage des Couriers, qui servent à porter, dans les Provinces, ses ordres & ceux des Tribunaux. Le soin qu'il prend de bien armer ses troupes & de les habiller proprement, leur donne la plus belle apparence du monde dans leurs marches & dans les revues; mais elles ne sont pas comparables à celles de l'Europe, pour la discipline & le courage. Non-seulement les Chinois sont naturelle-

ALE

ns fortifiées:
de places de
tres, qui se
pendant les
ntage sur les
ur situation,
out l'art des
un excellent
ours, & un
té, c'est une
ts ennemis,
ensive de la
défensive.
ffement très-
ge, qui sont
lesquels les
t avec leurs
ils se croient
guerre, ou
oint de Pro-
Empire, qui
est d'ailleurs
orde six Pro-
e profondeur
raisseaux n'et
n pièces, &
qu'une flotte
A l'Ouest

Chine.

ment efféminés , & les Tartares mêmes sont presque tombés dans la même mollesse ; mais le profond repos dont ils jouissent , ne leur donne aucune occasion de se rendre plus propres à la guerre ; tandis que la préférence qu'ils donnent sur tout le reste , à l'étude & au savoir , la dépendance où les Soldats vivent des Lettrés , & l'éducation ordinaire de la jeunesse , qui ne voit que des Livres , & qui n'entend parler que de morale & de politique , sont autant d'obstacles au courage militaire. L'attaque des Tartares est vive & fière ; ils poussent brusquement l'ennemi , lorsqu'ils l'ont forcé d'abord à plier ; mais ils sont incapables d'un long effort , sur-tout pour se défendre , s'ils sont attaqués eux-mêmes avec autant d'ordre que de vigueur. L'Empereur Kang-hi , qui ne disait jamais rien que de juste , comme il ne faisait rien que de grand , peignait leur caractère en deux mots : « Les Tartares sont bons Soldats , » lorsqu'ils en ont de mauvais à combattre ; mais » ils sont mauvais , lorsqu'ils ont affaire à de bonnes troupes ».

A l'égard de la discipline , les troupes Chinoises ne laissent pas d'être exercées régulièrement par leurs Officiers. Cet exercice consiste ou dans une espèce de marche irrégulière & tumultueuse , qu'ils font en escortant les Mandarins , ou dans diverses évolutions qui s'exécuteit au

bruit des
le sabre av
temps en
miner soig
les sabres ,
La moine
punie sur
de bâton ,
coups de f
font point
ils ont la li

Il n'est
Europe , d'
engager les
fession de S
un fort bon
venir , soit
présens qu'
que chacun
cantons qu'

Les trois
grand nomb
de trois en
qui est à pe
une mesure
d'un homin
Celle des C
deux mesur

bruit des trompettes. Ils tirent de l'arc & manient le sabre avec beaucoup d'adresse : on fait aussi de temps en temps des revues militaires , pour examiner soigneusement les chevaux, les mousquets, les sabres, les flèches, les cuirasses & les casques. La moindre tache de rouille sur les armes, est punie sur le champ de trente ou quarante coups de bâton, si le Soldat est Chinois, & d'autant de coups de fouet, si c'est un Tartare. Lorsqu'ils ne sont point employés aux exercices de leur état, ils ont la liberté de choisir leurs occupations.

Il n'est pas nécessaire, à la Chine comme en Europe, d'employer la violence ou l'argent pour engager les hommes au métier des armes. La profession de Soldat est regardée au contraire comme un fort bon établissement; on s'empresse d'y parvenir, soit par le crédit de ses amis, ou par les présens qu'on fait aux Mandarins, d'autant plus que chacun fait ordinairement son service dans les cantons qu'il habite.

Les trois Provinces du Nord fournissent un grand nombre de Soldats : ils reçoivent pour paie, de trois en trois mois, cinq sols d'argent fin; ce qui est à peu près la paie française, & chaque jour une mesure de riz; ce qui suffit pour l'entretien d'un homme. Quelques-uns sont à la double paie. Celle des Cavaliers est de cinq sols de plus, avec deux mesures de petites fèves, pour la nourriture

 Chine.

 Chine.

de leurs chevaux , dont l'Empereur prend soia
comme des hommes.

Depuis que les Tartares ont conquis la Chine, ces troupes n'ont guères d'autre emploi que de prévenir les révoltes , ou d'appaier les séditions, en se montrant dans les Villes ou dans les Provinces. Elles sont chargées aussi de purger les grands chemins de voleurs : avec l'attention continue que'elles ont à les suivre & à les observer, il y en a peu qui leur échappent. Dans ces occasions, chaque Ville reçoit des ordres ; & toutes les forces des places voisines se rassemblent , s'il est nécessaire. Lorsqu'il est question de guerre, on détache plusieurs bataillons de chaque Province, pour former une armée.

Avant l'union des Tartares & des Chinois, la grande muraille était gardée par un prodigieux nombre de Soldats, pour couvrir l'Empire contre les invasions de ces redoutables ennemis ; mais aujourd'hui l'on n'entretient garnison que dans les places importantes. Le port d'armes, dans chaque Ville, est uniquement pour les Soldats, quoiqu'ils ne portent l'habit militaire que pour le service, c'est-à-dire, dans les temps de guerre, ou pour monter la garde, pour les revues, & pour servir d'escorte aux Mandarins, dans leurs voyages. Dans les autres temps, ils s'appliquent au trafic ou à la profession dans laquelle ils sont nés.

Entre
vingt-quat
Capitaine
Colonels.
depuis la
pu, ou le
la surinten
l'étendue
toujours p
vinces ; ce
Toutes
Pékin, o
dehors ; m
ordre parti
les troupes
est compo
de sa pers
troupes C
dans les d
cette raison
sont bien p
premier or
secret, po
tions. Ces
dont chacu
couleur qu
blanc, le n
des troupe

Entre les Officiers Tartares, on en compte vingt-quatre à la Cour, qui portent le titre de Capitaines généraux, avec le même nombre de Colonels. Cet établissement, qui ne subsiste que depuis la conquête, n'empêche pas que le *Ping-pu*, ou le Tribunal suprême de la guerre, n'ait la surintendance des troupes Chinoises, dans toute l'étendue de l'Empire. Cette Cour a des Couriers toujours prêts pour porter ses ordres dans les Provinces; ce qui s'exécute fort secrètement.

Toutes les familles Tartares qui sont établies à Pékin, ont leurs habitations dans la Ville ou dehors; mais elles ne peuvent les quitter sans un ordre particulier de l'Empereur. Delà vient que les troupes Tartares, dont la garde de l'Empereur est composée, sont toujours en quelque sorte près de sa personne. On voit aussi à Pékin quelques troupes Chinoises, enrôlées depuis long-temps dans les drapeaux Tartares, & qui portent par cette raison le nom de *Chinois tartarisés*. Elles sont bien payées & toujours prêtes à marcher au premier ordre, avec autant de diligence que de secret, pour arrêter les mouvemens & les séditions. Ces troupes sont divisées en huit corps, dont chacun a son enseigne, distinguée par la couleur qui lui est propre. C'est le jaune, le blanc, le rouge, & le bleu. Le verd est la couleur des troupes entièrement Chinoises, qui en tirent

 Chine.

Chine.

le nom de *Lo-ki*, c'est-à-dire, *Soldats de la bannière ou de l'enseigne verte*.

Chaque enseigne Tartare a son Général, qui se nomme *Ku-fanta*, en langage *Mancheou*. Cet Officier en a d'autres sous lui, qui répondent à nos Lieutenans-Colonels, sous le nom de *Mey-reyon-chain*, & qui ont aussi leurs Officiers subalternes. Comme chaque corps est composé à présent de Tartares Mancheoux, de Tartares Mogols & de Chinois tartarisés, le Général a sous lui deux Officiers généraux de chaque Nation, & ces Généraux ont aussi des Officiers subalternes de la même Nation. Chaque corps consiste en dix mille hommes effectifs, divisés en cent *Nierus*, ou cent Compagnies, chacune de cent Soldats. Ainsi, en comptant la maison de l'Empereur, & celle des Princes, dont les domestiques ont la paie d'Officiers & de Soldats, on peut croire, suivant l'opinion commune, qu'il y a toujours cent mille hommes de cavalerie à Pékin. Cependant ils sont tellement enervés, comme on vient de le remarquer, que les Tartares orientaux font peu de cas de leur nombre. Ils disent en proverbe que le hennissement d'un cheval tartare suffit pour mettre en déroute toute la cavalerie chinoise.

Outre ces forces, qui sont constamment sur pied, chaque Province a quinze ou vingt mille hommes, sous le commandement de leurs Officiers

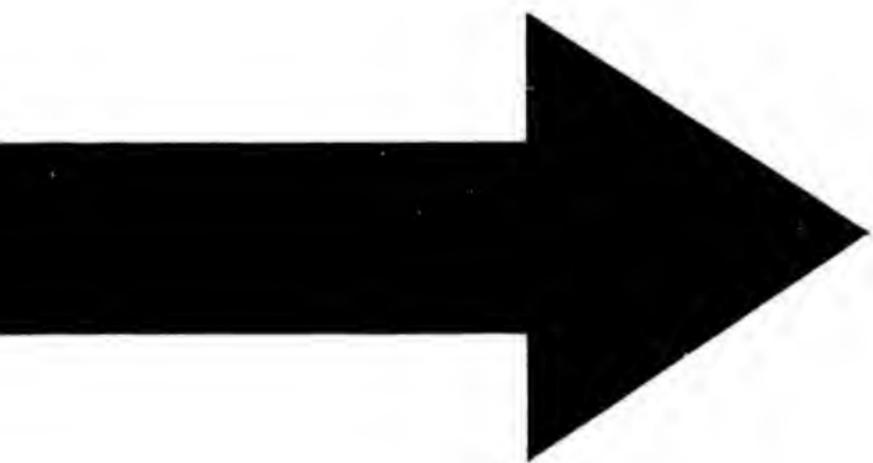
iers partic
lles, sur
Formose.

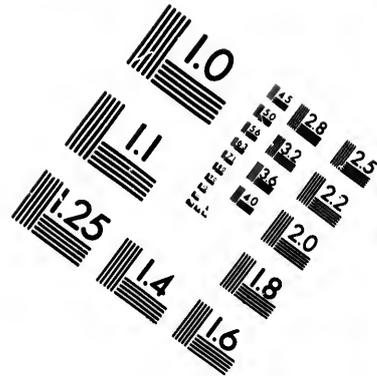
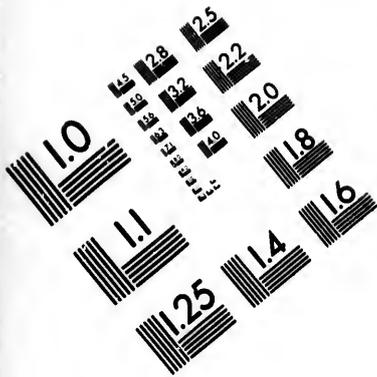
Les arm
des dards,
d'invention
qu'ils aient
dre, ils ne
d'artifice,
on voit au
bombardes
pour faire
quoiqu'ils
pièces passe
sités. Ils ont
seaux, mai
servir. En r
canons à l'
On en fit l'
qui parurent
Tartares q
muraille, fi
petite artill
la fuite, ils
jusqu'en 10
irruption, q
les villes de
Ce fut à ce
Tome 1.

ciers particuliers. Il y en a aussi pour la garde des ~~lles~~ lles, sur-tout pour celles de Haynan & de Formose. Chine.

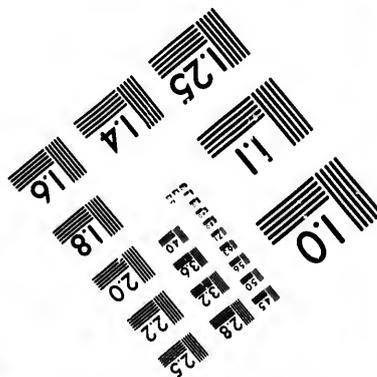
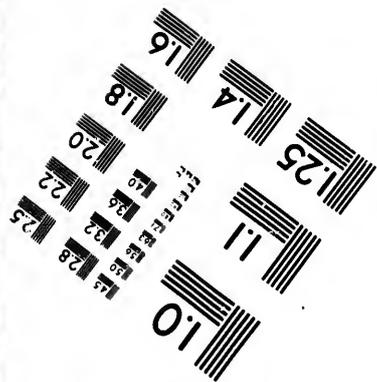
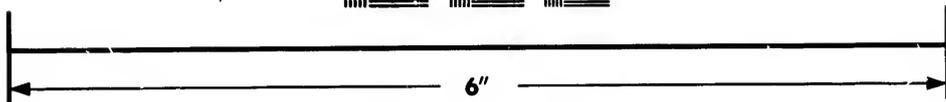
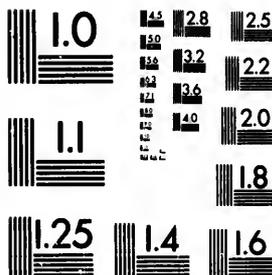
Les armes des Soldats sont des cimetères & des dards, suivant l'ancien usage. L'artillerie est d'invention moderne parmi les Chinois; & quoiqu'ils aient fort anciennement l'usage de la poudre, ils ne l'emploient guères que pour les feux d'artifice, dans lesquels ils excellent. Cependant on voit aux portes de Nankin trois ou quatre bombardes, courtes & épaisses, assez anciennes pour faire juger qu'ils ont eu l'usage du canon, quoiqu'ils paraissent l'ignorer encore; car ces pièces passent parmi eux pour de simples curiosités. Ils ont aussi quelques pétards sur leurs vaisseaux, mais ils manquent d'habileté pour s'en servir. En 1621, la ville de Macao présenta trois canons à l'Empereur, avec quelques cannoniers. On en fit l'épreuve devant plusieurs Mandarins, qui parurent fort surpris de cette nouveauté. Les Tartares qui s'étaient approchés de la grande muraille, furent si effrayés du ravage que cette petite artillerie fit dans leurs rangs, qu'ayant pris la fuite, ils n'eurent pas la hardiesse de reparaitre jusqu'en 1636. Ils firent alors une nouvelle irruption, qui fit penser les Mandarins à fortifier les villes de la Chine, & à les munir d'artillerie. Ce fut à cette occasion que le Docteur *Paul-fyn*







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 12.8 25
16 32
18 22
20
1.8

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Chine.

leur ayant représenté que les Missionnaires savaient l'art de fondre le canon, ils supplièrent aussi-tôt l'Empereur d'ordonner au Père Adam Schaal, alors Président du Tribunal des Mathématiques, d'en fondre quelques pièces. Après avoir obtenu l'ordre qu'ils désiraient, ils firent une visite à ce Missionnaire Mandarin; & dans la conversation, ils demandèrent négligemment s'il savait la manière de fondre du canon. Schaal ayant répondu qu'il n'en ignorait pas les principes, ils lui présentèrent sur le champ l'ordre impérial. En vain, leur représenta-t-il, dans sa surprise, que la pratique était fort éloignée de la théorie. Il fallut obéir & donner des instructions aux ouvriers, avec l'assistance néanmoins des Eunuques de la Cour. Ensuite les Mandarins, persuadés par la vue des instrumens mathématiques que le Père Verbieft avait composés à Pékin, qu'il ne devait pas être moins habile à fondre de l'artillerie, obtinrent un autre ordre pour ce Missionnaire. Une entreprise de cette nature était capable de l'alarmer; mais ayant trouvé dans les Registres des Eglises chrétiennes de Pékin, que sous la dernière race des Empereurs Chinois, un grand nombre de Missionnaires étaient entrés à la Chine en faveur de leurs lumières, & ne doutant pas qu'un service de cette importance ne portât l'Empereur à favoriser la Religion Chrétienne, il fonda avec un merveilleux succès cent trente pièces de canon.

Quelq
paux Ma
à l'Empe
cent ving
la défens
ordonna
Chinois c
de l'ouvr
modèles
présentés
naire pré
Février. Il
le Tribuna
fournir, sa
La fonde
Verbieft e
la part des
pas sans in
faveur, ré
son entrep
de la lent
dérober se
subalternes
pièce fut
l'intérieur
dans l'espé
bieft l'ayan
tirée avec

res savaient
t aussi - tôt
chaal, alors
ques, d'en
reçu l'ordre
ce Mission-
ils deman-
manière de
u qu'il n'en
entèrent sur
leur repré-
entative était
oérir & don-
c l'assistance
Ensuite les
instrumens
avait com-
être moins
ent un autre
entreprise de
mer; mais
Eglises chré-
ère race des
ore de Mis-
veur de leurs
service de
r à favoriser
ec un mer-
anon.

Quelque temps après, le Conseil des princi-
aux Mandarins de la guerre, présenta un mémoire
à l'Empereur, par lequel il lui demandait trois
cent vingt pièces de canon à l'Européenne, pour
la défense des places fortes de l'Empire. S. M.
ordonna que *Nan-wahy-jin* (tel était le nom
Chinois du Père Verbieft), prendrait la direction
de l'ouvrage, & qu'il serait exécuté suivant les
modèles qui devaient être tirés en peinture, &
présentés à S. M. dans un mémoire. Le Mission-
naire présenta les modèles en 1681, le 11 de
Février. Ils furent approuvés, & le *Kong-pu*, ou
le Tribunal des ouvrages publics, reçut ordre de
fournir, sans délai, tous les secours nécessaires.

La fonte de tant de pièces prit plus d'un an.
Verbieft eut à vaincre quantité d'obstacles de
la part des Eunuques du Palais, qui ne voyant
pas sans impatience un étranger dans une si haute
faveur, réunirent tous leurs efforts pour ruiner
son entreprise. Ils se plainquirent à tous momens
de la lenteur du travail, tandis qu'ils faisaient
dérober secrètement le métal par les Officiers
subalternes de la Cour. Aussi-tôt que la première
pièce fut fondue, ils se hâtèrent, avant que
l'intérieur fût poli, d'y jeter un boulet de fer,
dans l'espérance de la rendre inutile; mais Ver-
bieft l'ayant fait charger par la lumière, elle fut
tirée avec un bruit si terrible, que l'Empereur

Chine.

l'ayant entendu de son Palais, desira qu'on fit une seconde décharge. Enfin, l'ouvrage étant achevé, toutes les pièces furent traînées au pied d'une montagne, qui est à une dernière journée de Pékin, du côté de l'Ouest; & Sa Majesté, accompagnée des principaux Officiers de son armée, & de toute sa Cour, se donna le plaisir d'en voir faire l'épreuve. On lui fit observer que les boulets touchaient au lieu vers lequel Verbieft avait braqué ses machines. Ce spectacle lui fit tant de plaisir, qu'il donna une fête solennelle au Gouverneur Tartare & aux principaux Officiers de l'armée, sous des tentes qui furent dressées en plein champ. Il but, dans une coupe d'or, la santé de son beau-père, & de ses Officiers, & celle même des Artistes qui avaient dirigé le canon avec tant de justesse. Enfin, ayant fait appeller Verbieft, qui était logé son ordre près de sa propre tente, il lui dit : « Le canon » que vous me fîtes l'année passée, a servi fort » heureusement contre les Rebelles, dans les » Provinces de *Chen-si*, de *Hu-quang*, & de » *Kyang-si*; je suis fort satisfait de vos services ». Ensuite se dépouillant de sa robe & de sa veste fourrée, il les lui donna comme un témoignage de son amitié.

On continua, pendant plusieurs jours, d'éprouver les pièces par un si grand nombre de déchar-

ges, qu'i
Verbieft
fondre le
à l'Emp
figures né
& des int
ques mois
recherche
l'Etat, pr
le supplie
jin. Sa Ma
moire, a
d'honneur
ont bien se

ges, qu'il y eut vingt-trois mille boulets de tirés-Verbieft compofa un traité fur la manière de fondre le canon, & fur fon ufage. Il le préfenta à l'Empereur, avec vingt-quatre deflins des figures néceffaires pour l'intelligence de cet art, & des inftrumens qui fervent à tirer jufté. Quelques mois après, le Tribunal dont l'office eft de rechercher les perfonnes qui ont rendu fervice à l'Etat, préfenta un mémoire à l'Empereur, pour le fupplier d'avoir égard au mérite de Nan-wahy-jin. Sa Majefté ayant reçu favorablement ce mémoire, accorda au Miffionnaire le même titre d'honneur qui fe donne aux Vice-Rois, lorsqu'ils ont bien fervi dans leur gouvernement.

 Chine.


CHAPITRE XI.

Histoire naturelle.

EN se représentant l'étendue d'un Empire, tel que la Chine, il est aisé de concevoir que l'air, les saisons, & toutes les propriétés qui dépendent des influences célestes, ne peuvent être les mêmes dans toutes ses parties. Ainsi, les Provinces du Nord sont extrêmement froides en hiver, tandis que celles du Sud sont toujours tempérées. En été, la chaleur est extrême dans celles du Sud, & celles du Nord conservent une fraîcheur supportable, sur-tout quand c'est du Nord que le vent souffle. Les jours & les nuits sont aussi plus longs & plus courts dans les parties septentrionales, que dans celles du midi. Les végétaux de toute espèce croissent plutôt, & deviennent plus parfaits dans celle-ci. En général, l'air de la Chine est fort sain; cependant il arrive que des Provinces sont quelquefois désolées par des maladies que l'on attribue à la quantité extraordinaire de canaux dont l'Empire est rempli, & à l'excès des parties nitreuses qu'ils ne cessent pas d'exhaler, sur-tout dans des terres grasses & fécondes, qui sont encore amendées continuellement par un mélange de toutes sortes d'immondices. Ma-

Chine.

Histoire nat.

galhaen
à la Chi
des cana
qui se d
que pou
ce qu'il
Nord, q
Les C
nature no
qui nous
fruits n'y
que trois
huit sorte
Ils n'ont p
de tous c
excepte l
pas comp
n'ont pas
cultiver le
bien cell
espèce be
Provinces
en mange
dangereuf
pas mauva
mûrir. Q
Chinois n
ignorent l

galhaens remarqua , dans le long séjour qu'il fit à la Chine, qu'avant le lever du soleil , la plupart des canaux paraissent couverts d'une fumée épaisse , qui se dissipe à la vérité fort promptement , mais que pourtant la peste n'y est presque pas connue; ce qu'il faut attribuer sans doute aux vents du Nord, qui soufflent de la Tartarie.

Les Chinois ont presque tous les fruits que la nature nous fournit en Europe, & plusieurs autres qui nous sont inconnus; mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande. Ils n'ont, par exemple, que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires, & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés; & tous ces fruits mêmes, si l'on excepte le raisin muscat & la grenade, ne sont pas comparables aux nôtres, parce que les Chinois n'ont pas la même habileté que les Européens à cultiver les arbres: cependant leurs pêches valent bien celles de l'Europe; ils en ont même une espèce beaucoup meilleure; mais dans quelques Provinces, elles causent la dyssenterie lorsqu'on en mange avec excès, & cette maladie est fort dangereuse à la Chine. Les abricots n'y seraient pas mauvais, s'ils leur donnaient le temps de mûrir. Quoique le raisin y soit excellent, les Chinois n'en font pas de vin, parce qu'ils en ignorent la méthode: celui qu'ils boivent géné-

 Chine.

Histoire nat.

 Chine.

Histoire nat.

ralement, est composé de riz. Ils en ont de rouge, de blanc & de pâle. Leur vin de coing est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes fortes de vins, est de les boire très-chauds.

Si l'on s'en rapporte à Navarette, il n'y a point d'olives à la Chine. Le Père le Comte prétend qu'elles y sont différentes de celles de l'Europe. Lorsque les Chinois pensent à les cueillir, ce qu'ils font toujours avant qu'elles soient tout-à-fait mûres, ils ne les abattent point avec de longues perches, qui nuiraient aux branches & au tronc; mais faisant un trou dans le corps de l'arbre, ils y mettent un peu de sel, sur lequel ils bouchent le trou, & peu de temps après le fruit tombe de lui-même.

Duhalde parle d'un arbre qui porte un fruit dont l'huile se nomme *Cha-yeu*, & qui, dans sa fraîcheur, est peut-être le meilleur de la Chine. La forme de ses feuilles, la couleur du bois, & quelques autres qualités, lui donnent beaucoup de ressemblance avec le *vu-i-cha*, ou le *thé-bohé*, mais il en est différent par la grandeur, la grosseur, la figure, & par ses fleurs & son fruit. Si le fruit est gardé après qu'il est cueilli, il en devient plus huileux: cet arbre est de hauteur médiocre; il croît sans culture sur le penchant des montagnes, & même dans les vallées pierreuses. Son fruit est verd, d'une forme irrégulière; rempli

d'un noya

Entre l

ges de la

espèces, c

qu'une es

coup plus

& dont l

La provi

ce, dont

grosse, &

Européen

tous qu'u

somptrueu

font plus

agréable,

même au

des cendr

les rempl

est un exc

le goût a

dans les f

dont on fa

qui est ég

fort estim

Mexico,

Les lim

quelques

leur extra

nt de rouge,
est délicieux.
res de vins,

l n'y a point
nte prétend
de l'Europe.
cueillir, ce
ient tour-d-
avec de lon-
anches & au
rps de l'ar-
ur lequel ils
après le fruit

orte un fruit
qui, dans sa
de la Chine.
r du bois, &
ent beaucoup
le thé-bohé;
eur, la gros-
son fruit. Si
il en devient
ur médiocre;
t des monta-
erreuses. Son
ière, rempli

d'un noyau moins dur que celui des autres fruits.

Entre les oranges, qui portent le nom d'oranges de la Chine, on distingue plusieurs excellentes espèces, quoique les Portugais n'en aient apporté qu'une en Europe; mais les Chinois font beaucoup plus de cas d'une autre, qui est plus petite, & dont l'écorce est mince, unie & fort douce. La province de Fo-kien en produit une espèce, dont le goût est admirable: elle est plus grosse, & l'écorce en est d'un beau rouge. Les Européens qui vont à la Chine, conviennent tous qu'un bassin de ces oranges parerait les plus somptueuses tables de l'Europe. Celles de Canton sont plus grosses: elles sont jaunes, d'un goût agréable, & d'un usage fort sain. On en donne même aux malades, après les avoir fait rôtir sur des cendres chaudes: on les coupe en deux, on les remplit de sucre, & l'on prétend que le jus est un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre, & dont les Européens se servent dans les sauces. Navarette en observa une espèce, dont on fait une pâte sèche, en forme de tablette, qui est également saine & nourrissante: elle est fort estimée à Manille, d'où elle se transporte à Mexico, comme une conserve très-friande.

Les limons & les citrons sont fort communs dans quelques provinces méridionales, & d'une grosseur extraordinaire; mais les Chinois n'en mangent

Chine.

Histoire nat.

Chine.

Histoire nat.

presque jamais ; ils ne les font servir qu'à l'ornement de leurs maisons, où l'usage est d'en mettre sept ou huit dans quelque vase de porcelaine, pour satisfaire également la vue & l'odorat. Cependant ces fruits sont très-bons au sucre, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont bien candisés. On fait aussi beaucoup de cas d'une sorte de limon, qui n'est que de la grosseur d'une noix ; il est rond, verd, aigre, & très-bon pour les ragoûts. L'arbre qui le porte se met dans des caisses, pour l'ornement des cours, des salles & des maisons.

Outre les melons de l'espèce des nôtres, on en distingue deux sortes à la Chine ; l'un, qui est fort petit & jaune au-dedans, a le goût si agréable, qu'il peut se manger avec l'écorce, comme une pomme ; l'autre, que l'on appelle melon d'eau, est gros & long ; sa chair est blanche & quelquefois rouge : il rend un jus doux & frais, qui étanche la soif, & qui n'est jamais nuisible, même dans les plus grandes chaleurs. Cependant ces deux espèces ne sont pas si délicieuses que celles qui viennent d'un canton de Tartarie, nommé *Hami*, à une distance considérable de Pékin.

Avec ces fruits, qui sont communs à l'Europe, la Chine en a d'autres, que les Européens ne connaissent que par les relations de leurs Voyageurs, & qui paraissent y avoir été portés des

illes voisines, les
ou les b
plusieurs
fruits qu
Chine.

Le li-
sieurs ; e
son noya
dureté ; i
de suc,
néanmoins

& qu'il
l'écorce
grin ; ma
sa figure

C'est l
parmi les
Quoiqu'i

il n'en est
qu'une g
ce ; l'int
noyau a
& de son

ya-ta le
ment dan
Les Chi
chaude.

qu'à l'orne-
est d'en met-
le porcelaine,
l'odorat. Ce-
sucre, c'est-
On fait aussi
on, qui n'est
rond, verd,
L'arbre qui
l'ornement

âpres, on en
un, qui est
pouit si agré-
orce, comme
pelle melon
blanche &
oux & frais,
mais nuisible,
Cependant
icieuses que
e Tartarie,
sidérable de

à l'Europe,
uropéens ne
leurs Voya-
é portés des

illes voisines, tels que le *fan-po-le-mye*, ou l'ana-
nas, les *cheu-kus*, ou les guaves, les *pa-tsyans*,
ou les bananes, &c.; mais ils se trouvent dans
plusieurs autres pays, & nous nous bornons aux
fruits qui ne croissent que dans l'Empire de la
Chine.

Chine.

Histoire nat.

Le *li-chi* de la bonne espèce, car il y en a plu-
sieurs, est à peu-près de la forme d'une darte;
son noyau est de la même longueur & de la même
dureté; il est couvert d'une chair tendre, pleine
de suc, & d'un fumet excellent, qui se perd
néanmoins en partie lorsque le fruit vient à sécher,
& qu'il devient noir & ridé comme les prunes:
l'écorce ou la peau extérieure ressemble au cha-
grin; mais elle est douce & unie du côté intérieur:
sa figure est presque ovale.

C'est le *li-chi*, suivant Navarette, qui passe
parmi les Chinois pour le meilleur des fruits.
Quoiqu'il soit dans une abondance surprenante,
il n'en est pas moins estimé; il est un peu plus gros
qu'une grosse noix; l'écorce en est verte & min-
ce; l'intérieur est aussi blanc que la neige; le
noyau a la noirceur du jais: on parle de son goût
& de son odeur avec admiration. *L'a-te*, ou le
ya-ta le surpasse encore. On le met ordinaire-
ment dans l'eau froide, avant que de le manger.
Les Chinois prétendent qu'il est d'une nature
chaude. Lorsqu'ils s'en sont rassasiés, ils n'ont

Chine.

Histoire nat.

qu'à boire un peu d'eau, pour sentir que leur appétit se renouvelle. L'arbre est gros & d'une fort belle forme. Navarette ajoute qu'il en trouva plusieurs à *Batan*, près de Manille. Le Comte ne connaît pas en Europe de fruit dont le goût soit si délicieux; mais il prétend que l'excès en est mal-sain, & que sa nature est si chaude, qu'il fait naître des pustules par-tout le corps à ceux qui en usent sans modération. Les Chinois le gardent pour en manger toute l'année; ils s'en servent particulièrement dans le thé.

Le fruit qui se nomme *tsé-tse*, croît dans presque toutes les parties de la Chine. On en distingue plusieurs espèces. Celui des provinces méridionales a le goût du sucre, & fond dans la bouche. L'écorce en est unie, transparente & d'un rouge luisant, sur-tout dans sa maturité. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, mais il est ordinairement plus gros. Sa semence est noire & plate; sa chair est fort aqueuse, & devient presque aqueuse lorsqu'on le suce par un bout: étant sec, il devient farineux comme nos figues; mais avec le temps, il se couvre d'une espèce de croûte sucrée, qui lui donne un fumet délicieux.

Les Portugais de Macao donnent à ce fruit le nom de figue, non pour sa forme, mais parce qu'en séchant il devient farineux & doux comme nos figues. L'arbre qui le porte prend une très

folie form
duit beau
nan. Il est
& ses bra
les sont l
pendant l'
est à peu-
prend un
sieurs espè
est plus r
conde. D'
doivent m
agréables a
ne mûrit p
l'automne
comme le
tes les pro
en est exce
meilleures
Chen-si n
soit plus p
culture. M
Chine, &
dans la pr
Boim en
Les pro
qui rappor
se nomme

leur appé-
d'une fort
en trouva
Le Comte
ont le goût
l'excès en
si chaude,
t le corps à
Les Chinois
née ; ils s'en

croît dans
On en dif-
provinces mé-
ond dans la
ente & d'un
arité. Il s'en
est ordinai-
re & plate ;
ent presque
t : étant sec,
; mais avec
e de croûte
cieux.
à ce fruit l
mais par
oux comm-
d'une trè-

folie forme lorsqu'il est greffé. La Chine en produit beaucoup, sur-tout dans la province de *Honan*. Il est de la grandeur d'un noyer médiocre, & ses branches ne s'étendent pas moins. Ses feuilles sont larges & d'un beau verd, qui se change pendant l'automne en un rouge agréable. Le fruit est à peu-près de la grosseur d'une pomme, & prend un jaune éclatant lorsqu'il mûrit. Entre plusieurs espèces de *tse-tses*, il y en a dont l'écorce est plus mince, plus transparente & plus rubiconde. D'autres, pour acquérir un fumet plus fin, doivent mûrir sur la paille ; mais tous sont fort agréables à la vue & fort bons à manger. Le *tse-tse* ne mûrit pas à l'arbre avant le commencement de l'automne. L'usage commun est de le faire sécher comme les figues en Europe. Il se vend dans toutes les provinces de l'Empire. En général, le goût en est excellent, & ne le cède point à celui de nos meilleures figues sèches. Celui de la province de *Chen-si* n'est pas moins bon, quoique l'espèce soit plus petite, & que l'arbre ne demande aucune culture. Malheureusement il ne croît qu'à la Chine, & nulle part avec tant d'abondance que dans la province de *Chang-tong*. Le *sou-ping* de *Boim* en doit être une espèce.

Les provinces méridionales ont un autre fruit qui rapporte un profit considérable à la Chine ; il se nomme *Long-yen*, c'est-à-dire *œil de dragon*.

 Chine.

 Histoire des

Sa forme est ronde, l'écorce unie & jaunâtre ;
 Chine. la chair blanche, pleine d'un jus qui tire souvent
 sur l'aigre. Quoiqu'il soit moins agréable que le
 Histoire nat. *li-chi*, on prétend qu'il est plus sain, & que
 jamais il ne cause de mal. L'arbre est de la grosseur
 du noyer. Navarette prétend qu'on l'a nommé œil de dragon, parce que le noyau de son fruit
 ressemble en effet aux yeux d'un dragon, tels qu'on
 les peint à la Chine. Il ajoute que ce fruit étant plus
 doux & plus odoriférant que le *li-chi*, lui serait
 préférable, s'il était en égale quantité ; qu'il se
 vend sec dans tout l'Empire, & qu'en le faisant
 bouillir, on en tire un suc agréable & nourrissant.

On remarque une singularité dans l'arbre que
 les Chinois nomment *mwey-chu*, & qui porte
 un petit fruit aigre, que les femmes & les enfans
 aiment beaucoup : séché & mariné, il se vend
 comme un remède pour aiguïser l'appétit. L'arbre
 est fort gros. On est étonné de le voir en fleurs
 vers le temps de Noël.

Le fruit que les Portugais nomment *jaca* ou
jaka, les Espagnols, *Naugas*, & les Chinois,
pa-lo-mye, est, au jugement de Navarette, le
 plus gros fruit de l'univers. Il s'en trouve qui pèsent
 jusqu'à cent livres. Kirker le croyait particulier
 à la Chine, mais il était mal informé ; car le *jaka*
 croît aussi dans l'Inde, dans les isles & à Manille.
 On se sert d'une hache pour le couper ; il contient

quantité
 avec son
 d'un goût
 bien avec
 sur le tron
 qui ne ser
 Le *chi-*
 & celui d
 distingue
 délicates ;
 quoique b
 noyau ; l'e
 de l'oigno
 molle dans
 trou, on la
 grosses que
 leur d'un b
 coup avant
 faisant trem
 ou les rend
 espèces mû
 viennent en
 leur matu
 grosses & d
 orte ; leur
 point de no
 sécher au sé
 que la main

quantité de noix aussi jaunes que l'or, chacune avec son noyau, qui se mange rôti, & qui est d'un goût délicieux. Les Indiens le préparent fort bien avec le lait des noix de coco. Ce fruit croît sur le tronc de l'arbre, & non sur les branches, qui ne seraient pas capables de le porter.

Chine.

Histoire nat.

Le *chi-ku* porte à Manille le nom de *chiqueis*, & celui de *figocaque* parmi les Portugais. On en distingue plusieurs sortes, qui sont toutes fort délicates; l'une est petite & de la forme du gland, quoique beaucoup plus grosse: elle n'a pas de noyau; l'écaille ou l'écorce ressemble à la peau de l'oignon; sa chair est douce & agréable, si molle dans sa maturité, qu'en y faisant un petit trou, on la suce entièrement. D'autres sont plus grosses que la poire de bergamote, & de la couleur d'un beau pavor rouge: elles se rident beaucoup avant que de devenir molles; mais en les faisant tremper vingt-quatre heures dans l'eau, on les rend aussi fraîches qu'une pomme. Ces deux espèces mûrissent vers le mois de Septembre, & viennent en abondance: celles qui ne parviennent à leur maturité qu'au mois de Décembre, sont grosses & d'une bonté singulière. Leur couleur est verte; leur forme est plate: elles ne manquent point de noyau, mais il est petit. On les fait sécher au soleil: elles ne sont pas moins larges que la main d'un homme. On les conserve long-

LE
 jaunâtre;
 ire souvent
 ble que le
 in, & que
 t de la gros-
 on l'a nom-
 de son fruit
 n, tels qu'on
 nit étant plus
 i, lui serait
 ité; qu'il se
 en le faisant
 nourissant.
 l'arbre que
 & qui porte
 & les enfans
 il se vend
 petit. L'arbre
 voir en fleurs
 ment *jaca* ou
 es Chinois,
 avarette, le
 uve qui pèse
 t particulier
 car le *jaka*
 & à Manille.
 ; il contient

Chine.

Histoire nat.

temps ; & pour les trouver délicieuses, il faut les tremper une nuit seulement dans le vin. Elles se couvrent d'une sorte de sucre qui se vend à part, & qui, mêlé avec de l'eau pendant l'été, en fait une liqueur fort agréable.

On trouve dans les parties méridionales de la Chine un fruit qui se nomme à Manille *millubines* & *karamolas*. Il y en a deux espèces ; la douce & l'aigre. Dans leur maturité, elles ont exactement l'odeur du coing : on fait de l'une & de l'autre une excellente conserve, à laquelle rien n'est comparable pour appaiser la soif. Le fruit est d'abord très-vert ; mais il prend la couleur du coing, lorsqu'il arrive à sa parfaite maturité.

Le *platane* & son fruit croissent à la Chine ; quoiqu'il ne s'en trouve point au Mexique, ni dans les isles Philippines. Cet arbre est fort différent de ceux qui portent ordinairement le nom de plantains.

L'*U-tong-chu* est un grand arbre qui ressemble au *sycomore*. Ses feuilles sont longues, larges, & jointes par une tige d'un pied de longueur. Il pousse tant de branches & de touffes de feuilles, qu'il est impénétrable aux rayons du soleil. La manière dont il produit son fruit est fort singulière. Vers la fin du mois d'Août, on voit sortir de l'extrémité de ses branches, au lieu de fleurs, de petites touffes de feuilles, qui sont plus blan-

ches

ches & p
non plus
de chaque
de la gro
substance
de la noif
à cet arbr

La pro
d'Ava, po
fffula ; il
chang-ko
fruit, par
gues que
ment aut
qui contie
nomme ca

La Chi
espèce de
d'un grain
trop chaud
leur est gri
La plante
ques canto
lieux, il p
fruit n'est
vre. Il n'y
assaisonner
comparable

Tome

es, il faut les
vin. Elles se
vend à part,
été, en fair

ionales de la
anille *millu-*
espèces ; la
té, elles ont
t de l'une &
laquelle rien
f. Le fruit est
a couleur du
maturité.

à la Chine ;
Mexique, ni
est fort diffé-
ment le nom

qui ressem-
ongues, lar-
de longueur.
es de feuilles,
du soleil. La
est fort singu-
on voit sortir
eu de fleurs,
at plus blan-
ches

ches & plus molles que les autres : elles n'ont pas
non plus tant de largeur. Il s'engendre sur les bords
de chaque feuille trois ou quatre petits grains,
de la grosseur d'un pois, qui contiennent une
substance blanche, dont le goût approche de celui
de la noisette avant sa maturité. Rien n'est égal
à cet arbre pour l'ornement d'un jardin.

La province de *Yun-nan*, vers le Royaume
d'Ava, porte l'arbre qui produit la casse, *castia-*
ffstula ; il est assez grand. Les Chinois l'appellent
chang-ko-tse-chu, c'est-à-dire, l'arbre au long
fruit, parce que ses cosSES sont beaucoup plus lon-
gues que celles qu'on voit en Europe : elles for-
ment autant de tubes creux, divisés en cellules,
qui contiennent cette substance moëlleuse qui se
nomme *casse*.

La Chine ne produit pas d'autre épice qu'une
espèce de poivre nommé *wha-tsyau*. C'est la cosse
d'un grain de la grosseur ordinaire d'un pois, mais
trop chaud & trop âcre pour être mangé. Sa cou-
leur est grise & mêlée de quelques raies rouges.
La plante qui le produit ressemble, dans quel-
ques cantons, à nos buissons épais. Dans d'autres
lieux, il prend la forme d'un arbre assez haut. Ce
fruit n'est ni piquant, ni agréable comme le poi-
vre. Il n'y a que le Peuple qui l'emp^{oie} pour
assaisonner les viandes. En un mot, il n'a rien de
comparable au poivre des Indes Orientales, que

 Chine.

Histoire nat.

les Chinois se procurent par le commerce, en aussi grande abondance que s'il croissait dans leur pays. Lorsque le poivre de la Chine est mûr, le grain s'ouvre de lui-même, & laisse voir un petit noyau de la noirceur du jais, qui jette une odeur forte & nuisible à la tête. On est obligé de le cueillir par intervalles, tant il serait dangereux de demeurer long-temps sur l'arbre. Après avoir exposé les grains au soleil, on jette la poulpe intérieure, qui est trop chaude & trop forte, & l'on n'emploie que le reste.

Outre les arbres qui produisent le bétel, dont l'usage est fort commun dans les provinces méridionales, on trouve dans celle de *Quang-si*, & dans le canton de *Tsin-cheu-fu*, particulièrement sur la montagne de *Pe-che*, une espèce de canelle, mais moins estimée, même à la Chine, que celle qui vient des autres lieux. Sa couleur tire plus sur le gris que sur le rouge, qui est celle de la meilleure canelle de Ceylan. Elle est aussi plus épaisse, plus rude & moins odoriférante; cependant elle a la même vertu pour fortifier l'estomac & pour ranimer les esprits. L'expérience apprend même qu'elle a toutes les propriétés de la canelle de Ceylan, quoique dans un degré moins parfait.

L'arbre au camphre que les Chinois appellent *chang-chu*, est d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire; mais le camphre qu'on en tire a

quelque
celui de
fait des
odeur est
lits, en
dans les
maux ne

Un M
temps à B
apprit à N
le recueill
tronc &
liqueur qu
fortement
des toiles
dans des b
que le sole
rentre dan
gardent le
que de les
empêcher
placent le
par le bas
du camph
canne; en
extrémité,
corruption.
Entre le

quelque chose de grossier , & n'approche pas de celui de *Borneo* , qui passe pour le plus fin. On fait des ustensiles domestiques de son bois. Son odeur est si forte , que la sciure , jetée sur les lits , en chasse les punaises ; & l'on prétend que dans les endroits où il croît , ces incommodes animaux ne sont pas connus à cinq lieues à la ronde.

Un Missionnaire , qui avait demeuré longtemps à *Borneo* , d'où vient le meilleur camphre , apprit à Navarette la méthode qu'on emploie pour le recueillir. Avant le lever du soleil , il sort du tronc & des branches de l'arbre une espèce de liqueur qui s'agite comme le vis-argent : on secoue fortement les branches pour la faire tomber sur des toiles étendues ; il s'y congèle : on le met dans des boîtes de cannes , où il se garde. Aussitôt que le soleil paraît , tout ce qui est resté sur l'arbre , rentre dans le tronc. Les habitans de *Borneo* , qui gardent leurs morts pendant plusieurs jours avant que de les ensevelir , se servent de camphre pour empêcher que la chaleur ne les corrompe ; ils placent le corps sur une chaise qui est ouverte par le bas , & de temps en temps ils lui soufflent du camphre dans la bouche avec un tuyau de canne ; en peu de temps il pénètre jusqu'à l'autre extrémité , & les cadavres sont ainsi préservés de corruption.

Entre les arbres qui peuvent exciter la jalousie

 Chine.

Histoire nat.

des Européens, la Chine en a quatre principaux:
 Chine. 1°. l'arbre au vernis; 2°. le *tong-chu* ou l'arbre à
 l'huile; 3°. l'arbre au suif; 4°. l'arbre à la cire
 blanche.

Histoire nat.

L'arbre au vernis, qui se nomme le *tse-chu*, n'est ni gros, ni grand, ni fort branchu. Son écorce est blanchâtre; ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du cerisier sauvage; & la gomme rougeâtre, nommée *tse*, qu'il distille goutte à goutte, approche extrêmement de la térébenthine; il rend une plus grande quantité de cette liqueur lorsqu'on la tire par incision; mais alors il périt beaucoup plutôt.

On trouve le *tse-chu* en abondance dans les provinces de *Kyang-fi* & de *Se-chuen*; mais les plus estimés sont ceux du district de *Kan-cheu*, une des villes les plus méridionales de *Kyang-fi*. Le vernis ne doit point être tiré avant que les arbres aient atteint l'âge de sept ou huit ans. Celui qu'on tire plutôt est moins bon pour l'usage. Le tronc du plus jeune arbre d'où l'on commence à le tirer, n'a pas plus d'un pied Chinois de circonférence. On prétend qu'il est alors meilleur que si les arbres étaient plus gros & plus vieux. Le mal est que les jeunes rendent beaucoup moins; mais les marchands ne font pas difficulté de mêler ce qui sort des uns & des autres. On voit peu de *tse-chu* qui aient plus de quinze pieds de haut;

& lorsqu'on les coupe, on les met en conférence; ils ne sont que de demi. Les marchands les tirent; ils ne les emploient que pour multiplier.

Au printemps, on les fait pousser, & on les coupe entre ceux qui sont du tronc; & on les coupe sur le couvercle; & on doit commencer où la branche est ou cinq pieds moins trois; & on la coupe pour garantir de la pluie; & on laisse dans le trou jusqu'à ce qu'on ait peu l'enveloppe; & on coupe les racines qui sont & qui sont leur de ces; & on coupe qu'il est temps; & on coupe la coupe; & on coupe pour multiplier; & on coupe si les filets; & on coupe font encore

principaux:
ou l'arbre à
re à la cire
le *tsi-chu*,
anchu. Son
blent beau-
la gomme
le goutte à
rébenthine;
cette liqueur
lors il périt
nce dans les
n; mais les
Kan-cheu,
de *Kyang-fi*.
ant que les
it ans. Celui
l'usage. Le
commence à
ois de cir-
ors meilleur
plus vieux.
coup moins;
lté de mêler
On voit peu
eds de haut;

& lorsqu'ils parviennent à cette hauteur, la cir-
conférence du tronc est d'environ deux pieds &
demi. Les feuilles & l'écorce sont couleur de cen-
dre; ils ne portent ni fleurs, ni fruits; & l'on
emploie la méthode suivante pour les faire mul-
tiplier.

Au printemps, lorsque l'arbre commence à
pouffer, on choisit le rejeton qui promet le plus,
entre ceux qui sortent, non des branches, mais
du tronc; & lorsqu'il est de la longueur d'un pied,
on le couvre d'une terre jaune. Cette enveloppe
doit commencer deux pouces au-dessus du point
où la branche sort du tronc, & s'étendre quatre
ou cinq pouces plus bas: elle doit en avoir au
moins trois d'épaisseur. On la serre beaucoup, &
on la couvre soigneusement d'une natte pour la
garantir de la pluie & des injures de l'air: on la
laisse dans cet état depuis l'équinoxe du printemps
jusqu'à celui de l'automne. Alors on ouvre un
peu l'enveloppe de terre, pour examiner les petites
racines que la branche ne manque pas de produire,
& qui sont divisées en plusieurs filets. Si la cou-
leur de ces fils est jaunâtre ou rougeâtre, on juge
qu'il est temps de séparer la branche du tronc:
on la coupe adroitement avec beaucoup d'atten-
tion pour ne pas la blesser, & on la plante; mais
si les filets sont blancs, c'est une marque qu'ils
sont encore trop tendres; & dans ce cas, on referme

 Chine.

 Histoire nat.

 Chine.

 Histoire nat.

l'enveloppe , & l'on remet à couper la branche au printemps prochain ; mais soit qu'on choisisse le printemps ou l'automne pour la planter , on doit mettre beaucoup de cendre dans le trou , si l'on veut la préserver des fourmis , qui dévorent , dit-on , les racines encore tendres , ou qui en tirent du moins la sève.

Ces arbres ne distillent le vernis qu'en été ; ils n'en donnent point en hyver ; & celui qu'ils distillent au printemps ou dans l'automne , est toujours mêlé d'eau. D'ailleurs , ils n'en produisent que pendant la nuit. Pour le tirer de l'arbre , on fait autour du tronc plusieurs incisions horizontales , plus ou moins profondes , suivant son épaisseur. La première rangée de ces incisions ne doit être qu'à sept pouces de la terre. La seconde se fait à la même distance que la première ; & de sept en sept pouces , il y a même une rangée d'incisions , non-seulement jusqu'au sommet du tronc , mais encore à toutes les branches qui sont assez grosses pour en recevoir. On emploie pour cette opération un petit couteau , dont la lame est circulaire. Les incisions ne doivent pas se faire directement , mais un peu de biais ; elles ne doivent pas être plus profondes que l'écorce n'a d'épaisseur. L'arboriste , en les faisant d'une main , y pousse de l'autre le bord d'une écaille aussi avant qu'il est possible , c'est-à-dire , environ un demi-

pouce de l'écaille. fort comme des que ces fions se fa au matin & le soir ce qui se nairement pent pas nis ; ils lo la saison ; demi le p se charger gent , lors ou pour s seul payfa arbres.

L'opini tirée à fro qu'il n'y de ses da feu dans autre mar respirer le précaution marchand de leurs o

pouce de la Chine; ce qui suffit pour soutenir l'écaille. Au reste, ces écailles ou coquilles sont fort communes à la Chine, & beaucoup plus grandes que celles de nos plus grosses huîtres. Les incisions se faisant le soir, on recueille le lendemain au matin la liqueur qui a coulé dans les coquilles, & le soir on les remet dans les mêmes incisions; ce qui se continue jusqu'à la fin de l'été. Ordinairement les propriétaires des arbres ne se donnent pas la peine de recueillir eux-mêmes le vernis; ils louent leurs arbres à des marchands pour la saison; & le prix est d'environ deux sols & demi le pied: ceux-ci ont des payfans à gage qui se chargent de tous les soins pour une once d'argent, lorsqu'ils se nourrissent à leurs propres frais, ou pour six liards par jour avec la nourriture. Un seul payfan suffit pour l'exploitation de cinquante arbres.

L'opinion commune est que cette liqueur, tirée à froid, a certaines qualités venimeuses, & qu'il n'y a pas d'autre moyen, pour se garantir de ses dangereux effets, en la versant d'un vaisseau dans un autre, ou en la remuant de toute autre manière, que d'éviter soigneusement d'en respirer les exhalaisons. Elle demande les mêmes précautions lorsqu'on la fait bouillir. Comme les marchands sont obligés de pourvoir à la sûreté de leurs ouvriers, ils ont un grand vaisseau rempli

 Chine.

Histoire nat.

 Chine.

Histoire nat.

d'huile, dans lequel on fait bouillir une certaine quantité de filamens charnus qui se trouvent mêlés dans la graisse du porc, & qui demeurent après que la graisse est fondue. La proportion est d'une once de filamens à une livre d'huile. Lorsque les ouvriers vont placer les coquilles dans les troncs, ils portent avec eux un peu de cette huile, dont ils se frottent le visage & les mains; & le matin, après avoir recueilli le vernis, ils se frottent encore plus soigneusement. Après le dîner, ils se lavent le corps avec de l'eau chaude, où l'on a fait bouillir une certaine quantité de peau de châtaignes, d'écorce de sapin, de salpêtre en crystal, & d'une sorte de blette, herbe qui se mange à la Chine & aux Indes. Tous ces ingrédiens sont estimés de nature froide. Le bassin où l'on se lave doit être d'étain, parce que le cuivre a ses dangers. Pendant que les ouvriers travaillent aux arbres, ils doivent avoir la tête couverte d'un sac de toile, lié autour du col, sans autre ouverture que deux trous pour les yeux. Ils portent devant eux une espèce de tablier, composé d'une peau de daim, qui est suspendu à leur col avec des cordons, & lié autour de la ceinture; ils ont des bottines & des gans de la même matière. Lorsqu'il est question de recueillir la liqueur, ils ont à la ceinture un vaisseau de cuir de vache, dans lequel ils vident toutes les écailles, en les grat-

tant avec l'arbre et jusqu'au propriétaires plantés tr temps de de l'un à étant atta d'échelles

Le ma grand vais bois. Sur quatre coi négligeme les parties en faire' se tes, & qu decine. L que de mi livres de v se met dan hors, dont des clous. fraîcheur, mente à m

Outre l vernis Chin garantir de

ne certaine
 é trouvent
 demeurent
 proportion est
 huile. Lors-
 elles dans les
 cette huile,
 nains; & le
 , ils se fro-
 ès le dîner,
 ade, où l'on
 de peau de
 être en crys-
 qui se mange
 grédiens sont
 l'on se lave
 a ses dan-
 vaillent aux
 erte d'un sac
 e ouverture
 rtent devant
 d'une peau
 avec des cor-
 ils ont des
 tière. Lors-
 eur, ils ont à
 vache, dans
 en les grat-

tant avec un petit instrument de fer. Au pied de l'arbre est un panier, où l'on met les écailles jusqu'au soir. Pour faciliter le travail, les propriétaires ont soin que les arbres ne soient pas plantés trop loin l'un de l'autre, & lorsque le temps de recueillir la liqueur est arrivé, on met de l'un à l'autre un grand nombre de gaules, qui, étant attachées avec des cordes, servent comme d'échelles pour y monter.

Le marchand a toujours dans sa maison un grand vaisseau de terre, placé sous une table de bois. Sur cette table est un drap mince, dont les quatre coins sont attachés à des anneaux. On l'étend négligemment pour y jeter le vernis; & lorsque les parties fluides l'ont pénétré, on le tord pour en faire sortir le reste, qui se vend aux Droguistes, & qui sert quelquefois aux usages de la médecine. Les marchands sont fort satisfaits, lorsque de mille arbres on a tiré dans une nuit vingt livres de vernis. Après cette opération, le vernis se met dans des sceaux de bois, calfatés en dehors, dont les couvercles sont bien attachés avec des clous. Une livre de vernis se vend, dans sa fraîcheur, environ quarante sols, & le prix augmente à mesure que le lieu est plus éloigné.

Outre la propriété d'embellir les ouvrages, le vernis Chinois a celle de conserver le bois, & de le garantir de l'humidité. Il prend également toutes

 Chine.

 Histoire nat.

composé,
 rangement
 onne com-
 & de soin.
 deux cou-
 le, il faut
 ait sèche,
 e durcir. Il
 trop rude,
 consiste à
 un certain
 ferme, clair
 puisse servir
 vernis doivent
 aides, quel-
 leurs usages
 infini, il est
 ers qui ser-
 impériale,
 dans d'autres
 de véritable
 eur, qui se
 second arbre

forme & la grandeur de ses feuilles & de son fruit, qu'on pourrait s'y méprendre à peu de distance. Ses noix sont remplies d'une sorte d'huile assez épaisse, & d'une poulpe huileuse, qui est environnée de cette huile. Pour s'en servir, on la fait bouillir avec de la litharge, & l'on y fait entrer la couleur qu'on desire. Souvent on l'applique sur le bois sans aucun mélange, pour le préserver seulement de l'humidité. On s'en sert aussi pour enduire le parquet des appartemens. Elle le rend fort luisant; & si l'on a soin de le laver de temps en temps, il conserve fort bien son lustre. Les appartemens de l'Empereur & des Grands, sont enduits de ce vernis ou de cette huile.

Lorsqu'on veut donner la dernière perfection à cet ornement, on commence par couvrir les piliers & la menuiserie, d'une pâte de chaux & de chanvre, ou de quelque autre enduit de la même nature. Après l'avoir laissé sécher jusqu'à un certain point, on se sert d'une brosse pour étendre l'huile, dans laquelle on a mêlé quelque couleur en la faisant bouillir. On dore quelquefois les moulures, les sculptures, & tous les ouvrages de relief. Mais, sans le secours de la dorure, la beauté & le lustre de ces ouvrages ne le cèdent guères au vernis, qui se nomme *Tsi*. Comme le *tong-yeu* est à bon marché, & qu'au contraire le *tsi* est assez cher, les Mandarins mêlent ordinairement

 Chine.

Histoire nat.

 Chine

Histoire nat.

dans le tsi une grande quantité de tong-yeu, sous prétexte qu'un peu de ce mélange est nécessaire, pour conduire le tsi à son point, & pour le rendre plus facile à s'étendre. C'est avec le tong-yeu qu'on prépare une espèce de drap dont on se sert contre la pluie, comme de nos toiles cirées; mais les habits qui se font de ces étoffes, ne peuvent servir que dans les Provinces du Nord. En un mot, le *tong-chu* est un arbre des plus utiles à la Chine, & ne le ferait pas moins en Europe, s'il y était apporté.

Mais la nature a peu d'arbres aussi singuliers que l'arbre au suif, nommé *U-ky-cu-mu*, par les Chinois. Il ne se trouve qu'à la Chine, où il est fort commun dans les Provinces de *Che-kyang*, & de *Kyang-si*. Martini en a donné une idée assez exacte dans sa description de *Min-wha*, ville de la première de ces deux Provinces. Cet arbre, qu'il compare à nos poiriers, & qui est quelquefois aussi grand que nos poiriers de la plus grande espèce, ressemble aussi beaucoup au tremble & au bouleau, par ses feuilles & ses longues tiges; mais par le tronc & les branches, il a la forme de nos cerisiers. L'écorce est d'un gris blanchâtre; elle est assez douce au toucher; les petites branches sont longues, flexibles & garnies de feuilles depuis le milieu seulement jusqu'à l'extrémité, où elles forment une espèce de touffe, quoiqu'elles

y soient replient
 de la for
 un verd fo
 tre par-
 sèches, c
 lozange,
 arrondis,
 sont jointe
 qui sont s
 bien que
 déliées. D
 le mois c
 deviennent
 feuilles de
 Le fru
 branches, t
 est renferm
 dure & lig
 kyu, un pé
 dont les an
 le petit fruit
 sonnet de P
 contiennent
 trois grains
 propre coqu
 ôré par leq
 pplati. Cl

yeu, sous
nécessaire,
pour le ren-
ec le tong-
ap dont on
e nos toiles
ces étoffes,
ces du Nord.
ore des plus
as moins en

ussi singuliers
u-mu, par les
ne, où il est
Che-kyang,
ne idée assez
yha, ville de

Cet arbre,
est quelque-
a plus grande
u tremble &
ongues tiges;
il a la forme
is blanchâtre;
petites bran-
tes de feuilles
l'extrémité,
, quoiqu'elles

y soient plus petites qu'ailleurs, & qu'elles se replient par les bords jusqu'à paraître creuses & de la forme d'un petit bateau. Leur couleur est un verd foncé, assez lisse par le haut, & blanchâtre par-dessous. Elles sont d'ailleurs minces, sèches, d'une largeur médiocre, en forme de lozange, excepté que les angles des côtés sont arrondis, & que le bout s'allonge en pointe. Elles sont jointes aux branches par de longues tiges, qui sont sèches & menues. Leurs côtes, aussi-bien que leurs fibres, sont rondes, sèches & déliées. Dans la dernière saison, c'est-à-dire, vers le mois de Novembre & de Décembre, elles deviennent rouges avant leur chute, comme les feuilles de la vigne & du poirier.

Le fruit croît en grappes à l'extrémité des branches, sur une tige ligneuse & fort courte. Il est renfermé dans un capsule, ou une cosse brune, dure & ligneuse, que les Chinois nomment *Yen-kyu*, un peu rude & de figure triangulaire, mais dont les angles sont arrondis, à peu près comme le petit fruit rouge du troëne, que nous appelons *bonnet de Prêtre*. Ces cosses, ou ces capsules, contiennent ordinairement trois petites noix ou trois grains, de la grosseur d'un pois, qui ont leur propre coque, assez dure & ronde, excepté du côté par lequel ils s'entre-touchent, qui est un peu aplati. Chaque grain est couvert d'une petite

 Chine.

Histoire nat.

Chine.

Histoire nat.

enveloppe de suif assez dure ; la tige se divise en trois petits filets, qui traversent le fruit entre les trois grains, de sorte que le bout de ces filets entre dans la partie supérieure des grains, qui y paraissent suspendus. Lorsque la coque, qui est composée de six petites feuilles creuses & ovales, commence à s'ouvrir & tombe comme par degrés, le fruit venant à se découvrir, paraît fort agréable à la vue, sur-tout en hiver. L'arbre est alors couvert de petites grappes blanches, qu'on prendrait dans l'éloignement pour autant de bouquets. Le suif qui enveloppe le fruit, se brise aisément dans la main, & se fond avec la même facilité. Il rend une odeur de graisse, qui n'est pas fort différente de celui du suif commun.

Ces fruits paraissent ronds avant leur parfaite maturité. Il s'en trouve d'une forme irrégulière, & qui ne contiennent qu'un ou deux grains. Le grain ou la noix a dans sa coque une espèce de petit noyau, de la grosseur à peu près d'un gros grain de chenevi, & couvert d'une peau brune. On en tire beaucoup d'huile pour les lampes.

L'arbre au suif fournit aux Chinois la matière de leurs chandelles. Ils leur donnent la forme d'un segment de cône, & l'usage est de les allumer du côté le plus large. Pour mèche, ils emploient un roseau creux qu'ils enveloppent de fil de coton. Ils se servent aussi de la moëlle de

joncs, qu'ils
des joncs
roseau qu'ils
à fixer la
en pointe
Ces chand
elles fond
main. La
claire, ma
est solide
charbon af
Aussi les C
La méth
fruit, est d
Ensuite on
la graisse,
lorsqu'elle
même com
graisse, on
lin, avec un
consistance.
blancheur e
rouges, en
apprend dan
chandelles d
autre arbre :
espèce de cro
Le quatri

se divise en
 it entre les
 e ces filets
 ains, qui y
 se, qui est
 s & ovales,
 e par degrés,
 fort agréable
 bre est alors
 qu'on pren-
 de bouquets.
 rife aisément
 même facilité.
 n'est pas fort
 leur parfaite
 e irrégulière,
 x grains. Le
 ne espèce de
 ès d'un gros
 peau brune.
 es lampes.
 bis la matière
 ent la forme
 est de les allu-
 che, ils em-
 loppent de fil
 la moëlle de

joncs, qui est de la même grosseur; mais l'usage
 des joncs est plus ordinaire pour les lampes. Le
 roseau qui sert de mèche, sert aussi, par un bout,
 à fixer la chandelle sur le chandelier, qui est fait
 en pointe, pour entrer dans le creux du roseau.
 Ces chandelles chinoises sont épaisses & pesantes;
 elles fondent aisément lorsqu'on y touche avec la
 main. La lumière qu'elles répandent est assez
 claire, mais un peu jaunâtre. Comme la mèche
 est solide, & qu'en brûlant elle se change en
 charbon assez dur, il n'est pas aisé de la moucher.
 Aussi les Chinois ont-ils des ciseaux faits exprès.

La méthode ordinaire pour séparer le suif du
 fruit, est de broyer ensemble la coque & la noix.
 Ensuite on les fait bouillir dans l'eau; on écume
 la graisse, ou l'huile, à mesure qu'elle s'élève, &
 lorsqu'elle se refroidit, elle se condense d'elle-
 même comme le suif. Sur dix livres de cette
 graisse, on en met quelquefois trois d'huile de
 lin, avec un peu de cire, pour lui donner de la
 consistance. Les chandelles qu'on en fait sont d'une
 blancheur extrême; mais l'on en fait aussi de
 rouges, en y mêlant du vermillon. Duhalde nous
 apprend dans un autre endroit, qu'on trempe ces
 chandelles dans une sorte de cire, qui vient d'un
 autre arbre; ce qui forme autour du suif une
 espèce de croûte qui l'empêche de couler.

Le quatrième arbre, qui se nomme *Pe-la-chu*,

 Chine.

Histoire nat.

Chine.

Histoire nat.

c'est-à-dire, l'arbre à la cire blanche, n'est pas tout à fait si haut que l'arbre au suif. Il en diffère aussi par la couleur de son écorce, qui est blanche, & par la figure de ses feuilles, qui sont plus longues que larges. Une sorte de petits vers, qui s'attachent sur ces feuilles, & qui en sont couverts, y forment en peu de temps des rayons de cire un peu plus petits que les rayons de miel. Cette cire, qui est fort dure & fort luisante, se vend beaucoup plus cher que la cire des abeilles. Lorsque les vers sont une fois accoutumés aux arbres d'un canton, ils ne les quittent jamais sans quelque cause extraordinaire. D'un autre côté, s'ils abandonnent un lieu, c'est pour n'y retourner jamais. On est alors obligé de s'en procurer d'autres, en les achetant de ceux qui font ce commerce.

Suivant Magalhaens, l'animal qui produit la cire n'est pas plus gros qu'une puce; mais il est actif & vigoureux. Il perce avec une vitesse surprenante, non-seulement la peau des hommes & des bêtes, mais les branches & le tronc même des arbres. Il y dépose ses œufs. On les en tire, & après les avoir gardés soigneusement, on les voit devenir vers au printemps. Les plus estimés sont ceux de *Chan-tong*, que les habitans de cette Province vendent dans celle de *Hu-quang*, d'où vient la meilleure cire. Au commencement

du printemps
arbres. I
dre posse
la moëlle
est propre
la neige.
qu'ils ont
la surface
prend la
soit recue
Les *Pe-la*
font de la
tong font
A ces
ajouter le
les feuilles
sorte de la
dorure. Ils
tronc, d'o
tales ou pe
ployer est
qu'on se pr
tières, & d
s'y attache
Un des
celui qui po
dans leurs c
son ordinai

Tome

du printemps, on applique ces vers aux racines des arbres. Ils montent le long du tronc pour prendre possession des branches, & pénétrant jusqu'à la moëlle, qu'ils préparent d'une manière qui leur est propre, ils en font une cire aussi blanche que la neige. Ensuite ils la font entrer dans les trous qu'ils ont creusés, & qu'ils remplissent jusqu'à la surface, où venant à se congeler par l'air, elle prend la forme de glaçons, jusqu'à ce qu'elle soit recueillie & mise en pains, pour la vente. Les *Pe-la-chus*, dans la Province de Hu-quang, sont de la grandeur du châtaigner. Ceux de *Chan-tong* sont petits.

A ces quatre arbres extraordinaires, il faut ajouter le *Ku-chu*, qui ressemble au figuier par les feuilles & les branches. Cet arbre produit une sorte de lait, dont les Chinois se servent pour la dorure. Ils le tirent dans des écailles attachées au tronc, d'où il découle par des incisions horizontales ou perpendiculaires. La manière de l'employer est d'en tracer avec un pinceau les figures qu'on se propose, sur le bois ou sur d'autres matières, & d'appliquer ensuite la feuille d'or. Elle s'y attache si ferme, qu'elle ne se lève jamais.

Un des plus utiles arbustes de la Chine, est celui qui porte le coton. Les Laboureurs le sèment dans leurs champs, immédiatement après la moisson ordinaire, & ne donnent pas d'autre façon à

 Chine.

Histoire nat.

la terre que celle du râteau : lorsqu'il est tombé un peu de pluie ou de rosée, on en voit sortir, par degrés, une petite plante d'environ deux pieds de haut. Les fleurs paraissent au mois d'Août; elles sont ordinairement jaunes, mais quelquefois rouges. A leur place succèdent de petits boutons en forme de cosse, & de la grosseur d'une noix. Quarante jours après que la fleur a paru, cette cosse s'ouvre d'elle-même; & se fendant en quatre endroits, elle laisse voir trois ou quatre petits sachets de coton, d'une blancheur extrême & de la même figure que la coque des vers à soie. Ils sont attachés au fond de la cosse ouverte, & contiennent la semence pour l'année suivante. Il est temps alors d'en faire la récolte; mais dans le beau temps, on laisse le fruit exposé au soleil pendant deux ou trois jours de plus. La chaleur le fait enfler, & le profit en est plus grand.

Comme toutes les fibres de coton sont fortement attachées aux semences, on se sert d'une espèce de roue pour les séparer. Cette machine est composée de deux rouleaux fort unis, l'un de bois & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & d'un pouce d'épaisseur. Ils sont placés si près l'un de l'autre, qu'il ne reste point d'espace entre deux. Tandis que d'une main on donne le mouvement au premier rouleau, & du pied au second, on travaille de l'autre main le coton. Il se lâche

Chine.

Histoire nat.

par l'ag
de la ma
On le ca
œuvre.

L'arbu
la préfér
tous les a
ils fassent
d'utilité.

par une
vince de

l'Empire
rugais. O

portent di
Cependant

tes les espè
Song-lo-ch

Lo-ngan-ch

Le Song
nom d'une

nan, dans
montagne a

elle est enti
tes qui por

revers, com
Ils se plante

cette espèce
dans les visi

par l'agitation qu'il reçoit, & passant d'un côté de la machine, il laisse la semence de l'autre côté. On le carde ensuite, on le file, & on le met en œuvre.

 Chine.

Histoire nat.

L'arbusse qui porte le thé, mérite avec raison la préférence que les Chinois lui donnent sur tous les autres, parce qu'il n'y en a point dont ils fassent tant d'usage, ni dont ils tirent tant d'utilité. Le nom de *tha*, ou de *tea*, s'est formé par une prononciation corrompue dans la Province de *Fo-kyen*. Toutes les autres parties de l'Empire se servent du mot *cha*, comme les Portugais. On en distingue quantité d'espèces, qui portent différens noms, dans diverses Provinces. Cependant, à ne consulter que leurs qualités, toutes les espèces peuvent être réduites à quatre; le *Song-lo-cha*, le *Vu-i-cha*, le *Pa-cul-cha*, & le *Lo-ngan-cha*.

Le *Song-lo-cha*, qui est le thé verd, tire ce nom d'une montagne de la Province de *Kyangnan*, dans le district de *Whey-cheu-fu*. Cette montagne a peu de hauteur & d'étendue; mais elle est entièrement couverte de l'espèce d'arbustes qui portent ce thé. On les cultive sur ses revers, comme au pied des montagnes voisines. Ils se plantent à peu près comme la vigne: c'est cette espèce de thé qui se présente ordinairement dans les visites. Il est extrêmement corrosif. Le

 Chine.

 Histoire nat.

sucré qu'on y mêle, en Europe, peut en corriger un peu l'âcreté; mais à la Chine, où l'usage est de le boire pur, l'excès en seroit nuisible à l'estomac.

Le *Vu-i-cha*, que nous appellons *Thé-bohé*, ou *Thé-bout*, croit dans la Province de Fo-kyen, & tire son nom de la montagne de *Vu-i-cha*. Il n'a aucune qualité qui puisse nuire à l'estomac le plus faible. Delà vient que l'usage du *Vu-i-cha* est plus commun dans tout l'Empire. Il ne s'en trouve guères de bon dans les Provinces du Nord. On n'y vend de l'une & l'autre espèce, que du thé à grandes feuilles : on distingue trois sortes de thé *Vu-i-cha*, dans les lieux où il se recueille.

Le premier est celui qui vient des arbrustes nouvellement plantés; ou, comme les Chinois s'expriment, c'est la première pointe des feuilles. Il s'appelle *Mau-cha* : on ne l'emploie guères que pour les présens, ou pour l'usage de l'Empereur. Le second est composé de feuilles plus avancées, & c'est celui qui se vend sous le nom de bon *Vu-i-cha*. Les feuilles qui demeurent sur l'arbruste, & qu'on laisse croître dans toute leur grandeur, font la troisième sorte, qui est à fort bon marché.

On en fait une autre sorte, qui n'est composée que de la fleur même; mais il faut la com-

mander
 Missionn.
 petite qu
 darins, n
 sensible d
 pour le g
 pereur, ni
 est le Ma
 schellings
 Song-lo, d
 Chine peu
 ces, quoiqu
 différens.

Les arb
 grand nom
 ce côté-là f
 notre côté
 ces & de ra
 de grands a
 une parfaite
 tres avec le
 vertes, elles

Entre les
 celui qui po
 sont menue
 d'une écorce
 comme le n
 sauvage.

mander exprès, & le prix en est excessif. Les Missionnaires Géographes s'en étant procuré une petite quantité par le crédit de quelques Mandarins, ne remarquèrent point de changement sensible dans l'infusion, soit pour la couleur, soit pour le goût. L'usage n'en est pas familier à l'Empereur, ni même dans le Palais. Le thé impérial est le *Mau-cha*. La livre se vend environ deux schellings d'Angleterre, près des montagnes de *Song-lo*, & de *Vu-i*. Tous les autres thés de la Chine peuvent être compris sous ces deux espèces, quoiqu'ils soient distingués par des noms différens.

Les arbres & les arbrustes à fleurs sont en si grand nombre à la Chine, qu'elle l'emporte de ce côté-là sur l'Europe, comme l'avantage est de notre côté pour les fleurs qui viennent de semences & de racines. On voit, dans ce vaste Empire, de grands arbres couverts de fleurs; les uns ont une parfaite ressemblance avec les tulippes, d'autres avec les roses; & , mêlées avec les feuilles vertes, elles forment un spectacle admirable.

Entre les arbres de cette espèce, on distingue celui qui porte le nom de *Molyen*. Ses branches sont menues, remplies de moëlle, & revêtues d'une écorce rouge, marquée de taches blanches comme le noisetier. Ses fleurs ressemblent au lys sauvage.

 Chine.

Histoire nat.

L'arbre qui se nomme *La-moué*, a quelque ressemblance avec notre laurier, par sa grandeur, sa figure, & la forme de ses branches. Il porte, en hiver, de petites fleurs jaunes, d'une odeur agréable, qui ressemblent assez à la rose.

Histoire nat.

Le *Cha-wga* est un autre arbre de la Chine, qui ferait aussi un ornement distingué dans nos jardins. On en remarque quatre sortes, qui portent toutes des fleurs, & qui ont beaucoup de ressemblance avec le laurier d'Espagne, par la forme du sommet, par le bois & les feuilles. La verdure des feuilles résiste aux outrages de l'hiver.

On voit dans plusieurs cantons, des arbres qui sont chargés presque toute l'année de fleurs du plus vif incarnat. Les feuilles sont aussi petites que celles de l'orme; le tronc est irrégulier, les branches tortues, & l'écorce fort unie. Des allées, composées de ces arbres & d'un mélange d'orangers, formeraient un des plus beaux lieux du monde; mais les Chinois ont peu de goût pour la promenade.

Le jasmin est fort commun à la Chine; il se plante comme la vigne, & se cultive avec beaucoup de soin: on le vend pour en faire des bouquets; mais il est au-dessous du *Sampagou*, fleur aussi fameuse dans plusieurs autres pays que dans l'Empire Chinois. Le sampagou croît dans des

pots, & pour s'y voir propriétés elles. On partie qu moiel, & antidote.

L'arbre *Quey-wha* méridionale croît quelque fois petite en est fort belles de plus remar trouvent Ché-kyang Quang-si, La couleur elles pend les viennent couverte; est parfumé Quelques- l'année, c on en voit Aussi sont l'hiver.

pots, & se transporte d'une Province à l'autre, pour s'y vendre. On attribue à ses racines diverses propriétés merveilleuses, & fort opposées entre elles. On assure Navarette, à Manille, que la partie qui croît du côté de l'Est, est un poison mortel, & que celle qui croît à l'Ouest, est son antidote.

 Chine.

Histoire nat.

L'arbre qui produit les fleurs, qu'on nomme *Quey-wha*, est fort commun dans les Provinces méridionales, & très-rare dans celle du Nord. Il croît quelquefois à la hauteur du chêne : ses fleurs sont petites & de différentes couleurs, mais l'odeur en est fort agréable. Les feuilles ressemblent à celles de notre laurier, & cette ressemblance est plus remarquable dans les plus grands arbres qui se trouvent particulièrement dans les Provinces de Ché-kyang, de Kyang-si, de Yun-nan, & de Quang-si, que dans les arbrustes de la même espèce. La couleur des fleurs est ordinairement jaune ; elles pendent en si gros bouquets, que lorsqu'elles viennent à tomber, la terre en est entièrement couverte ; & leur odeur est si agréable, que l'air en est parfumé dans un assez grand éloignement. Quelques-uns de ces arbres portent quatre fois l'année, c'est-à-dire, qu'aux fleurs qui tombent, on en voit succéder immédiatement de nouvelles. Aussi sont-elles fort communes, même dans l'hiver.

On vante une autre fleur, nommée *Lau-wha*, ou *Lau-whey-wha*, dont l'odeur l'emporte sur toutes celles dont on a parlé, mais qui est moins belle : sa couleur tire ordinairement sur celle de la cire ; elle croît sur une plante, qui ne vient guères que dans les Provinces maritimes. On voit ailleurs des fleurs charmantes & fort rouffies, mais tout-à-fait insipides, croître comme des roses sur d'autres arbres & sur d'autres arbustes, qu'on croit de l'espèce du pêcher & du grenadier. Leurs couleurs sont fort brillantes, mais elles ne produisent aucun fruit.

L'espèce de rose que les Chinois nomment *Mou-tau*, ou Reine des fleurs, est en effet, suivant Duhalde, la plus belle fleur du monde, & ne devrait, dit-il, jamais être dans d'autres mains que celles des Rois & des Princes ; comme si la nature, devenue esclave ainsi que l'homme, ne devait produire que pour les Rois ces présens que sa prodigalité brillante abandonne au dernier de ses enfans. L'odeur du *mou-tau* est délicieuse ; ses fleurs sont rougeâtres. Duhalde observe aussi que la Chine offre des tournesols en abondance, des lys odoriférans, que les Philosophes Chinois vantent beaucoup, & d'autres fleurs communes en Europe ; qu'il s'y trouve une abondance extrême de crêtes de coq, qui sont d'une beauté rare, & qui sont l'ornement des jardins ; mais il avoue

Chine.

Histoire nat.

que les œill
n'en ont au

On voit

marais une

que les Chi

au fruit &

ménuphar, l

wha est fort

C'est un spe

lacs entiers

vent avec fo

en font cro

quelquefois

détrempee,

ou à leurs c

développeme

Les Chino

lacs de fleur

es sur le fat

eurs habits

Ces couleur

oie, ne se te

as de corp

écailent. C

ans le fond

ue délicaten

Les plaine

grande abo

Lau-wha,
 porte sur
 est moins
 celle de la
 ent guères
 bit ailleurs
 mais tout-
 roses sur
 s, qu'on
 lier. Leurs
 s ne pro-
 nomment
 et, suivant
 de, & ne
 res mains
 comme si la
 omme, ne
 es présens
 au dernier
 délicieuse;
 serve aussi
 bondance,
 es Chinois
 communes
 ce extrême
 té rare, &
 s il avoue

que les œillets de la Chine ont peu d'odeur, ou n'en ont aucune.

On voit dans les étangs & souvent dans les marais une fleur qui se nomme *Lyen-wha*, & que les Chinois estiment beaucoup. Aux feuilles, au fruit & à la tige, on la prendrait pour le *menuphar*, la *nymphée*, ou le *lys d'eau*. Le *lyen-wha* est fort commun dans la Province de *Kyang-li*. C'est un spectacle fort agréable que de voir des lacs entiers couverts de ces fleurs, qui se cultivent avec soin tous les ans. Les grands Seigneurs en font croître dans de petites pièces d'eau, & quelquefois dans de grands vases remplis de terre détrempée, qui servent d'ornement à leurs jardins, ou à leurs cours. Cette fleur, dans son dernier développement, ressemble assez à la tulippe.

Les Chinois emploient presque uniquement des tiges de fleurs & d'herbes, pour peindre des figures sur le satin & les taffetas satinés, dont ils font leurs habits, leur parure & leurs ameublemens. Ces couleurs, qui pénètrent la substance de la soie, ne se ternissent jamais; & comme elles n'ont pas de corps, il n'arrive pas non plus qu'elles s'écaillent. On s'imaginerait qu'elles sont tissées dans le fond de l'étoffe, quoiqu'elles n'y soient que délicatement appliquées avec le pinceau.

Les plaines de la Chine sont couvertes d'une grande abondance de riz, qu'à peine offrent-

 Chine.

Histoire nat.

elles un arbre; mais les montagnes, sur-tout celles de *Chen-fi*, de *Ho-nan*, de *Quang-tong* & de *Fo-kyen*, sont remplies de forêts, qui contiennent de grands arbres de toutes les espèces. Ils sont fort droits, & propres à la construction des édifices publics, sur-tout à celle des vaisseaux. Les Voyageurs nomment le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, & le cèdre, avec quantité d'autres qui sont peu connus en Europe.

On emploie un si grand nombre de pins, ou de sapins, à la construction des vaisseaux, des barques & des édifices, qu'il paraît surprenant que la Chine en ait encore des forêts. La consommation en est fort grande aussi pour le chauffage. Les Provinces du Nord ne se servent pas d'autres arbres pour bâtir. Celles des parties méridionales, au-delà de la rivière, emploient ordinairement le *cha-mu*.

Mais le bois le plus estimé à la Chine, s'appelle *Nan-mu*. Les piliers des appartemens & des anciennes salles du Palais, les fenêtres, les portes & les solives en sont composées; il passe pour inaltérable. « Lorsque'on veut bâtir pour l'éternité, » disent les Chinois, il faut employer du *nan-mu*. Delà vient apparemment que les Voyageurs le prennent pour le cèdre; mais si l'on s'en rapporte au témoignage des Missionnaires, qui en ont parlé sur celui de leurs propres yeux, ses feuilles

ne ressemb
Liban, tel
les Voyage
grande esp
vers le Cie
hauteur, &
bouquer.

Cependant
beauté, d'un
à la Cour
d'un rouge
noires, qu'o
Il est propre
menuiserie.

estimés dans
vinces du N
chers que le

Pour la f
t-il pas de
Tye-li-mu,

le-ferto, c'est
la hauteur
est différe

orme des fer
est plus somb
de ce bois

les Officie
les Mill

ne ressemblent point à celles des cèdres du Mopt-Liban, -telles qu'on en trouve la description dans les Voyageurs. L'arbre est fort droit, & de la plus grande espèce; ses branches s'élèvent directement vers le Ciel. Elles ne sortent qu'à une certaine hauteur, & se terminent au sommet, en forme de bouquet.

Cependant le *nan-mu* n'approche pas pour la beauté, d'un autre bois nommé *Tse-tau*, qui porte à la Cour le nom de *bois rose*. Ce *Tse-tau* est d'un rouge noirâtre, rayé & plein de belles veines noires, qu'on prendrait pour l'ouvrage du pinceau. Il est propre d'ailleurs aux plus beaux ouvrages de menuiserie. Les meubles qu'on en fait sont fort estimés dans tout l'Empire, sur-tout dans les Provinces du Nord, où ils se vendent beaucoup plus chers que les meubles vernissés.

Pour la force & la fermeté, peut-être n'y a-t-il pas de bois comparable à celui qu'on appelle *Tye-li-mu*, & que les Portugais nomment *Pao-le-ferto*, c'est-à-dire, bois de fer. Cet arbre est de la hauteur de nos plus grands chênes; mais il est différent par la grosseur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui est plus sombre. Il pèse aussi beaucoup plus. On fait de ce bois les ancres des vaisseaux de guerre; & les Officiers de l'Empereur, qui accompagnèrent les Missionnaires dans leur passage à For-

 Chine.

Histoire nat.

 Chine.

Histoire nat.

mosé, les préféraient aux ancrés de fer des vaisseaux marchands; mais on croit qu'ils étaient dans l'erreur. Les pointes ne peuvent jamais être assez aiguës, ni assez fortes, pour mordre sûrement; & comme on fait les branches plus longues du double que celles des ancrés de fer, elles en doivent être à proportion plus faibles, quelle que soit leur grosseur.

On peut compter au nombre des arbres utiles une sorte de canne que les Chinois nomment *Chu-tse*, & les Européens *Bambou*. Il y en a de plusieurs sortes. Le bambou croît aussi haut que le commun des arbres. Quoiqu'il soit creux d'un bout à l'autre, excepté dans ses parties nouvelles ou dans ses jointures, il est d'une dureté extraordinaire & capable de soutenir les plus pesans fardeaux, jusqu'à de grandes maisons de bois. On peut le diviser en petits éclats, qui servent à faire des nattes, des paniers & d'autres ouvrages. On en fait aussi du papier, des tuyaux pour la conduite de l'eau, des meubles domestiques, tels que des tables, des lits, des armoires, des boîtes, &c. On trouve des meubles tout faits de cette espèce dans les boutiques de Canton. Un lit coûte neuf sols; une table, six; les chaises, quatre sols & demi, & le reste à proportion. Les bambous sont fort communs dans les Provinces méridionales. Ils sont très-propres à faire des perches, & toutes sortes d'échafaudage.

Enfin, de sucre. mais très longueur nes de suc vines mé Entre la Chine qui est vé de nos V la laitue. la vérité; la grande Les meille vines du à les rend presque in tobre & d matin au charrettes des Chino ou de les riz, qui est Le taba dans toute coûte qu'un plus estim La plan

Enfin, la Chine produit du ratan & des cannes de sucre. Le ratan est une plante fort menue, mais très-forte, qui rampe sur terre jusqu'à la longueur de huit cent ou de mille pieds. Les cannes de sucre croissent en abondance dans les Provinces méridionales.

Chine.

Histoire nat.

Entre les herbes potagères qui nous manquent, la Chine en a une qui se nomme *Pe-tsay*, & qui est véritablement excellente. Quelques-uns de nos Voyageurs l'ont prise mal-à-propos pour la laitue. Les premières feuilles se ressemblent à la vérité; mais la fleur, la semence, le goût & la grandeur de la plante en diffèrent beaucoup. Les meilleurs *Pe-tsays* se trouvent dans les provinces du Nord, où les premiers frimats servent à les rendre fort tendres; l'abondance en est presque incroyable. Dans le cours des mois d'Octobre & de Novembre, on en voit passer du matin au soir, par les portes de Pékin, des charrettes & d'autres voitures chargées. L'usage des Chinois est de les conserver dans du sel, ou de les mariner, pour les faire cuire avec le riz, qui est naturellement fort insipide.

Le tabac est en abondance, & l'on en fume dans toutes les parties de l'Empire: sec, il ne coûte qu'un sol la livre. Celui du Japon est le plus estimé.

La plante dont les Médecins Chinois font le

plus d'usage, porte parmi eux le nom de *Fou-ling*; elle a reçu des Européens celui de *Radix-xina*, ou ratine de la Chine. C'est dans la Province de Se-chuen qu'elle croît particulièrement. C'est un excellent sudorifique, & propre à purger le sang.

Cunning-ham vit à *Cheu-chan* une racine extrêmement singulière, nommée *Hu-chu-u*, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie, & de noircir les cheveux gris. Il suffit d'en boire pendant quelque temps en infusion. Une seule racine se vend depuis dix lyangs jusqu'à deux mille, suivant sa grosseur; car les plus grosses passent pour les plus efficaces; mais *Cunning-ham* ne fut pas tenté de faire une expérience qui lui aurait coûté si cher.

De toutes les plantes, le *San-tsi* est après le *Jin-feng*, celle que les Médecins Chinois estiment le plus. Quoiqu'ils attribuent à toutes les deux presque les mêmes vertus, ils donnent la préférence au *San-tsi*, pour les maladies des femmes, & pour toutes les pertes de sang. Il croît dans la Province de *Quang-si*, & ne se trouve qu'au sommet des montagnes presque inaccessibles. C'est l'espèce dont on fait usage dans la Médecine, & dont les Mandarins du pays font présent à leurs Supérieurs. Les Chinois regardent la même plante comme un spécifique contre la petite vérole. Les

D
effets en fo
plus noires
un rouge c
porion. Au
maladies, c
lités du fan
qui la rend
de l'avoir p
La Chin
par leurs m
métaux, &
simples & l
d'or, d'arg
cuivre blanc
du cinnabre
tribis, du cr
du porphire
de marbre.

Les Chin
sont remplie
présent des
l'ouverture,
excès d'abon
gouverner,
L'Empereur
teurs du Doi
d'argent; ma
ordonna que

effets en sont fréquens ; on voit les pustules les plus noires & les plus infectes , se changer en un rouge clair , aussitôt que le malade a pris sa potion. Aussi prescrit-on le *San-tsi* dans plusieurs maladies , qui paraissent venir des mauvaises qualités du sang ; mais cette plante est d'une rareté qui la rend fort chère , & l'on n'est pas sûr encore de l'avoir pure & sans mélange.

La Chine a quantité de montagnes fameuses par leurs mines , qui contiennent toutes sortes de métaux , & par leurs sources médicinales , leurs simples & leurs minéraux. On y trouve des mines d'or , d'argent , de fer , de cuivre , d'étain , de cuivre blanc , & de vis-argent ; du lapis armenus , du cinnabre , du vitriol , de l'alun , du jaspe , des rubis , du cristal de roche , des pierres d'aimant , du porphyre & des carrières de différentes sortes de marbre.

Les Chinois prétendent que leurs montagnes sont remplies d'or & d'argent , mais que jusqu'à présent des vues politiques en ont fait défendre l'ouverture , dans la crainte apparemment qu'un excès d'abondance ne rendît le Peuple difficile à gouverner , ou ne lui fît négliger l'agriculture. L'Empereur Kang-hi accorda un jour aux Directeurs du Domaine la permission d'ouvrir les mines d'argent ; mais en moins de deux ou trois ans , il ordonna que l'ouvrage fût interrompu , & l'on

 Chine.

Histoire nat.

 Chine.

Histoire nat.

s'imagina que c'était pour empêcher les assemblées de la populace. Les mines de la province de Yun-nan, qui ont toujours été ouvertes, rapportaient autrefois un profit considérable.

On ne saurait douter que la Chine n'ait aussi des mines d'or. Ce qu'elle a de ce métal est tiré en partie des mines, & se trouve en partie dans les sables des torrens & des rivières qui sortent des montagnes de *Se-chuen* & de *Yun-nan*, du côté de l'Ouest. La seconde de ces deux Provinces passe pour la plus riche. Elle reçoit beaucoup d'or d'un Peuple nommé *Lolo*, qui occupe les parties voisines des Royaumes d'*Ava*, de *Pégu* & de *Laos*; mais cet or n'est pas des plus beaux, peut-être parce qu'il n'est pas purifié. L'argent de *Se-chuen* est encore plus noir; mais lorsqu'il est raffiné par les Artistes Chinois, il devient aussi beau que dans tout autre pays.

L'or le plus cher & le plus beau de la Chine se trouve dans les districts de *Li-kyang-fu*, & de *Yang-chang-fu*. Comme il n'est frappé d'aucun coin, il ne s'emploie dans le commerce que comme une marchandise. Au reste, il n'en est pas plus recherché dans l'Empire, parce que son usage unique est pour la dorure & pour d'autres ornemens de peu d'importance. Les Européens sont les seuls à la Chine qui aient de la vaisselle d'or.

Quand

Quand
& les aut
on se per
être fort r
phes fure
de la riche
Province c
l'espace d
quintaux.

Les min
dans les Pr
ont fourni
monnoies c
siècles; ma
le nom de
ne s'en tro
la seule E
blancheur
est plus bla
par quantite
vient d'aucu
ges diminu
employé, o
l'adoucir, o
métal; mai
sa belle cou
un cinquièm

Le cuivre

Tome

Quand on considère à quel prix le fer, l'étain & les autres métaux communs sont à la Chine, on se persuade aisément que les mines y doivent être fort nombreuses. Les Missionnaires Géographes furent convaincus par leurs propres yeux de la richesse d'une mine de tombac, dans la Province de *Hu-quang*, d'où ils virent tirer dans l'espace de peu de jours plusieurs centaines de quintaux.

Les mines de cuivre commun, qui se trouvent dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu*, ont fourni à l'Empire toutes les petites espèces de monnoies qui y ont été frappées depuis plusieurs siècles ; mais le cuivre le plus extraordinaire porte le nom de *Tse-tong*, qui signifie *cuivre blanc*. Il ne s'en trouve peut-être qu'à la Chine & dans la seule Province d'*Yun-nan*. Il a toute sa blancheur en sortant de la mine ; l'intérieur en est plus blanc que le dehors. On a vérifié à Pékin par quantité d'expériences, que cette couleur ne vient d'aucun mélange ; car les moindres mélanges diminuent sa beauté. Lorsqu'il est bien employé, on ne le distingue pas de l'argent. Pour l'adoucir, on y mêle un peu de tombac ou d'autre métal ; mais ceux qui veulent lui faire conserver sa belle couleur, y mêlent au lieu de tombac, un cinquième d'argent.

Le cuivre Chinois, qui se nomme *Tse-la-song*,

able aux Missionnaires de découvrir dans quelle partie de la province on les trouve. La même ville offre quelques autres espèces de pierres précieuses, mais qui sont apportées des pays étrangers, sur-tout par les marchands du Royaume d'Ava, qui borde le district de cette capitale.

Le plus beau crystal de roche vient des montagnes de *Chang-cheu-feu*, ou de *Chang-pu-hyen*, dans la province de *Fo-kyen*. On en fait, dans ces deux villes des cachets curieux, des boutons & des figures d'animaux.

La même province a, comme plusieurs autres, des carrières de marbre, qui ne seraient point inférieures à celles de l'Europe, si elles étaient aussi bien travaillées. On ne laisse pas d'en trouver chez les marchands quantité de petites pièces assez bien polies, & d'une fort belle couleur; telles que les petites tables qui se nomment *tyen-sen*, dont les veines représentent naturellement des montagnes, des rivières & des arbres. Elles sont composées de morceaux choisis, dont la plupart viennent des carrières de *Tay-ly-fu*. On les fait quelquefois servir aux jours de fête, pour l'ornement des festins.

Quoique le marbre soit en abondance à la Chine, on ne voit pas de Palais, de Temples, ni d'autres édifices qui en soient bâtis entièrement. Les bâtimens mêmes de pierre sont rares

 Chine.

 Histoire nat.

dans cette région. La pierre n'a presque jamais été employée que pour les ponts & les arcs de triomphe.

Il y a peu de provinces où l'on ne trouve des pierres d'aimant : on en apporte aussi du Japon à la Chine ; mais on les emploie particulièrement aux usages de la médecine. Elles se vendent au poids, & les meilleures ne coûtent jamais plus de huit ou dix sols l'once. Le Comte en apporta une d'un seul pouce de diamètre, qui, quoiqu'assez mal armée, levait onze livres de fer, & pouvait en lever quatorze ou quinze, lorsqu'elle était bien fixée. Les Chinois sont fort habiles à les couper. Celle du Père le Comte fut taillée à Nankin en moins de deux heures. La machine qui sert à cette opération est fort simple ; & si les ouvriers de France voulaient en faire usage, ils s'épargneraient beaucoup de peine.

On ne connaît pas de pays aussi riche que la Chine en mines de charbons. Les montagnes, sur-tout celles des provinces de *Chen-si*, de *Chan-si* & de *Pe-che-li*, en renferment d'innombrables ; sans quoi il serait très-difficile de vivre dans des pays si froids, où le bois de chauffage est d'ailleurs assez rare. Magalhaens observe que le charbon de terre qui se brûle à Pékin, & qui s'appelle *moui*, vient de ces mêmes montagnes, à deux

* On en trouve la description dans les Mémoires du Père le Comte, page 250.

lieues
 inépu
 ans el
 plus g
 vres s'
 couleu
 en vein
 sur-tou
 poudre
 bon ne
 beaucou
 feu. La
 qu'elle
 poëles,
 d'eux un
 & qui e
 bon est
 tion de
 naïses,
 en fer t
 La na
 de sel d
 qui bore
 où elles
 trouvent
 on voit
 grise, c
 ces de t

digieuse quantité de sel. La méthode qu'on

 Chine. emploie pour le recueillir est fort remarquable :

 on rend la surface de la terre aussi unie que la

Histoire nat. glace , en lui laissant assez de pente pour que

 l'eau ne s'y arrête point. Lorsque le soleil vient

 à la sécher , jusqu'à faire paraître blanches les

 particules de sel qui s'y trouvent mêlées , on les

 rassemble en petits tas , qu'on bat ensuite soigneu-

 sement , afin que la pluie puisse s'y imbiber. La

 seconde opération consiste à les étendre sur de

 grandes tables un peu inclinées , qui ont des bords

 de quatre ou cinq doigts de hauteur. On y jette

 de l'eau fraîche , qui , en faisant fondre les parties

 de sel , les entraîne avec elle dans de grands vais-

 seaux de terre , où elles tombent goutte à goutte

 par un petit tube. Après avoir ainsi dessalé la

 terre , on la fait sécher , on la réduit en poudre ,

 & on la remet dans le lieu d'où on l'a tirée. Dans

 l'espace de sept à huit jours , elle s'impregne de

 nouvelles parties de sel , qu'on sépare encore par

 la même méthode.

Tandis que les hommes sont occupés de ce tra-

 vail aux champs , leurs femmes & leurs enfans

 s'emploient , dans des huttes bâties au même lieu ,

 à faire bouillir le sel dans de grandes chaudières

 de fer , sur un fourneau de terre , percé de plu-

 sieurs trous , par lesquels tous les chaudrons reçoivent

 la même chaleur. La fumée , passant par un

long tuyau
 mité du
 que tem
 degrés e
 de remu
 ce qu'il
 lieux où
 supplée a

Quoiqu
 fort com
 la Chine
 pays. Les
 oiseau s'a
 privoise f
 fer. Sa ch

On tro
 faisans , d
 l'oiseau n
 livre. Les
 les nôtres
 celui des n
 est infini ;
 plus de vi
 remplis ,
 La manie
 que. Les p
 gourde , q
 commodit

long tuyau, en forme de cheminée, sort à l'extrémité du fourneau. L'eau, après avoir bouilli quelque temps, devient épaisse, & se change par degrés en un fel blanchâtre, qu'on ne cesse pas de remuer avec une grande spatule de fer, jusqu'à ce qu'il soit devenu tout-à-fait blanc. Dans les lieux où le bois manque pour ce travail, on y supplée avec des roseaux.

Quoique les paons & les coqs-d'inde soient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y apporte des autres pays. Les grues y sont en fort grand nombre. Cet oiseau s'accommode de tous les climats : on l'apprivoise facilement, jusqu'à lui apprendre à danser. Sa chair passe pour un fort bon aliment.

On trouve à la Chine une abondance de beaux faisans, dont les plumes se vendent plus cher que l'oiseau même. Son prix ordinaire est un sol la livre. Les rossignols Chinois sont plus gros que les nôtres, & leur chant est admirable, comme celui des merles. Le nombre des oies & des canards est infini; Canton seul en consomme chaque année plus de vingt mille. Les rivières & les lacs en sont remplis, & de quantité d'autres espèces sauvages. La manière de les prendre mérite quelque remarque. Les pêcheurs mettent la tête dans une grosse gourde, qui est percée de quelques trous pour la commodité de la vue & de la respiration. Ensuite,

 Chine.

Histoire nat.

 Chine.

 Histoire nat.

se mettant nuds dans l'eau, ils marchent ou nagent si bas, qu'on n'apperçoit que leurs gourdes sur l'eau, s'en approchent sans crainte. Alors le pêcheur les prend par les pieds & les tire au fond de l'eau, pour empêcher que leurs cris ne se fassent entendre; il leur tord aussitôt le col, & les attachant à sa ceinture, il continue son exercice jusqu'à ce qu'il ait pris le nombre qu'il se propose.

On fait beaucoup de cas à la Chine de certains petitoiseaux qui ressemblent aux linots, & qu'on nourrit dans des cages, non pour chanter, mais pour combattre. Ceux qui ont été mis à l'essai se vendent fort cher. Les Chinois sont passionnés aussi pour les combats de coqs; mais cet amusement est encore plus commun dans plusieurs isles, sur-tout aux Philippines & dans quelques Royaumes des Indes orientales, où l'on y perd & l'on y gagne beaucoup d'argent, comme dans quelques pays de l'Europe.

Entre les oiseaux de proie, le plus remarquable est celui que les Chinois nomment *Hay-tsing*. Il est très-beau, mais si rare, qu'il ne se trouve que dans le district de *Hong-chang-su*, ville de la province de *Chang-si*, & dans quelques parties de la Tartarie. Il égale en beauté nos plus beaux faucons, & les surpasse en force & en grosseur.

On peut de proie qu'il en e courageux être porté des Faucon

Les Pro tong, & s de toutes ceux qui plumage e docilité po pas compa *Kin-ki*, o doute ce no les Provinc

Chang-si. ressemble: forme leur tête, l'omb couleurs de semblent le autres oiseau du faisan.

La Chine mais moins l'Afrique. curieux une

ent ou na-
rs gourdes
des gour-
nte. Alors
les tire au
urs cris ne
ôt le col,
rtinue son
mbre qu'il

de certains
, & qu'on
nter, mais
is à l'essai
passionnés
cet amuse-
ieurs isles,
es Royau-
d & l'on y
s quelques

remerqua-
Hay-fing.
se trouve
ville de la
es parties
plus beaux
a grosseur.

On peut le regarder comme le Roi des oiseaux de proie de la Chine & de la Tartarie , parce qu'il en est le plus beau , le plus vif & le plus courageux. Aussitôt qu'on en prend un, il doit être porté à l'Empereur, qui le confie aux soins des Fauconniers impériaux.

Les Provinces méridionales , telles que Quang-tong , & sur-tout Quang-si , ont des perroquets de toutes les espèces , qui ne diffèrent en rien de ceux qui nous viennent de l'Amérique. Leur plumage est le même ; ils n'ont pas moins de docilité pour apprendre à parler , mais ils ne sont pas comparables aux oiseaux , qui se nomment *Kin-ki* , ou *Poules dorées* , & qui tirent sans doute ce nom de leur beauté. Il s'en trouve dans les Provinces de *Se-chuen* , d'*Yun-nan* , & de *Chang-si*. L'Europe n'a pas d'oiseau qui leur ressemble. Le mélange de rouge & de jaune , qui forme leur couleur , la plume qui s'élève sur leur tête , l'ombrage de leur queue & la variété des couleurs de leurs aîles , la beauté de leur taille , semblent leur donner la prééminence sur tous les autres oiseaux : leur chair est plus délicate que celle du faisan.

La Chine abonde en insectes & en reptiles ; mais moins que les Isles Philippines , l'Inde , & l'Afrique. Elle fournirait aux Cabinets de nos curieux une extrême variété de papillons ; on fait

 Chine.

Histoire nat.

tant de cas de ceux d'une montagne nommée
 Chine. *Lo-feu-chan*, dans le district de *Whay-cheu-fu*,
 Province de *Quang-tong*, que les plus gros & les
 Histoire nat. plus extraordinaires sont envoyés à la Cour, où
 ils servent à l'ornement du Palais. La diversité
 & la vivacité de leurs couleurs est également
 surprenante. Ils sont beaucoup plus gros qu'en
 Europe, & leurs aîles sont incomparablement
 plus grandes. Pendant le jour, ils demeurent sans
 mouvement sur les arbres, & se laissent prendre
 aisément. Le soir, ils commencent à voltiger,
 comme nos chauve-souris, & quelques-uns ne
 paraissent guères moins gros que ces animaux,
 lorsqu'ils ont les aîles étendues.

Plusieurs Provinces de la Chine, sur-tout celles
 de *Chang-tong*, sont souvent exposées aux ravages
 des sauterelles, qui détruisent en peu de temps
 les espérances de la plus belle moisson. On trouve
 dans un Auteur Chinois la description de ce
 terrible fléau : « on voit paraître, dit-il, une si
 » prodigieuse quantité de sauterelles, que cou-
 » vrant entièrement le Ciel, leurs aîles semblent
 » s'entre-toucher; vous croiriez voir sur votre
 » tête de grosses montagnes de verdure. Le bruit
 » que ces insectes font en volant, ressemble
 » à celui du tambour ». Le même Auteur remar-
 que que ces dangereuses légions ne visitent la
 Chine que dans les années sèches, qui suivent les
 inondations.

Les pur
 fleurs cant
 fort étrang
 avec les d
 porter au r
 Le gibie
 voir, en h
 des tas de
 toutes les
 les garanti
 une quant
 daims, de
 lièvres, de
 pots; sans
 oies, des c
 d'une infin
 en Europe
 Les ours, l
 es rhinoc
 mais on n
 nommer les
 es autres a
 moins com
 Les tigre
 fort nombre
 une féroc
 trois comb
 Un Chrétie

gne nommée
hay-cheu-su,
 us gros & les
 la Cour, où
 La diversité
 st également
 us gros qu'en
 mparablement
 emeurent sans
 ssent prendre
 t à voltiger,
 lques-uns ne
 ces animaux,
 fur-tout celles
 ées aux ravages
 peu de temps
 n. On trouve
 ription de ce
 dit-il, une si
 es, que cot-
 aîles semblent
 voir sur votre
 dure. Le bruit
 t, ressemble
 Auteur remar-
 ne visitent la
 qui suivent les

Les punaises sont très-communes dans plu-
 sieurs cantons de la Chine; mais ce qui paraîtra
 fort étrange, les habitans écrasent cette vermine
 avec les doigts, & prennent plaisir ensuite à les
 porter au nez.

=====
 Chine.
 =====
 Histoire nat.

Le gibier de chasse abonde à la Chine. On
 voit, en hiver, dans plusieurs endroits de Pékin,
 des tas de bêtes à quatre pieds, & d'oiseaux de
 toutes les espèces, engourdis par le froid, qui
 les garantit de la corruption. La Chine produit
 une quantité innombrable de chevreuils, de
 daims, de sangliers, de boucs, d'élans, de
 lièvres, de lapins, de hareuils, de chats, de mu-
 tors; sans parler des bécasses, des cailles, des
 oies, des canards, des perdrix, des faisans, &
 d'une infinité d'animaux qui ne se trouvent point
 en Europe, & qui se vendent à très-bon marché.
 Les ours, les tigres, les buffles, les chameaux,
 les rhinocéros y sont aussi en grand nombre;
 mais on n'y voit pas de lions. Il est inutile de
 nommer les bœufs, les vaches, les moutons, &
 les autres animaux domestiques, qui ne sont pas
 moins communs à la Chine qu'en Europe.

Les tigres de la Chine sont non-seulement
 fort nombreux, mais encore d'une grosseur &
 d'une férocité extraordinaire. On aurait peine à
 croire combien ils tuent & dévorent d'hommes.
 Un Chrétien Chinois racontait à Navarette que

Chine.

Histoire nat.

fur le chemin de Canton à Haynan, ils se rangent en troupes de cent & de deux cens; que les Voyageurs n'osent passer dans ces lieux, s'ils ne sont au nombre de cent ou de cent cinquante; & que dans certaines années, ces monstrueux animaux ont dévoré jusqu'à six mille personnes. On peut croire ces récits fort exagérés par la peur qui produit tant de fables populaires. On vit un de ces animaux sauter un mur de la hauteur d'un homme, prendre un porc qui pesait environ cent livres, le charger sur ses épaules, repasser le mur avec sa proie, & gagner promptement un bois voisin. En hiver, comme ils descendent des montagnes dans les villages qui ne sont pas fermés d'un mur, tous les habitans se retirent de bonne heure, & munissent soigneusement leurs portes. Navarette se trouvant un jour dans un village où l'on prenoit ces précautions, observa que les tigres s'approchaient des maisons, avant que la nuit fût tout-à-fait obscure, poussant de grands cris effroyables, & qu'à peine était-on tranquille dans l'enceinte des murs: cependant les Chinois ne se donnent pas beaucoup de peine pour les prendre, quoique d'ailleurs ils estiment beaucoup leur peau.

Les ours sont fort communs à la Chine. On s'en trouve dans la Province de *Chang-tong*, une espèce que les Chinois nomment *Hyang-jun*, c'est-à-dire, *homme ours*. Ils marchent sur des

D
mbes; ils
pou; ils g
fruit. On
orqu'on le
leur colère
ombent sur
eux ou tro
oute la cha
semble pl
à celle d
La seconde
ne espèce f
ans aucun a
lus grands c
de les Seigne
comme une
nulets en ab
lus de bons
ment des pay
La Chine
ent particulie
est une espè
ai n'est pas
qui a, sur
oil fort long
osse du deva
par la part
étend en arr

n, ils se ran
cens; que le
lieux, s'ils n
cinquante; &
onstrueux ani
lle personnes
ragérés par l
pulaires. On
t de la hauteur
pesait environ
aules, repaïss
promptement
ils descendent
ui ne sont pa
ans se retirer
soigneusement
t un jour dans
utions, observ
maisons. avan
e, poussant de
t-on tranquille
t les Chinois n
our les prendre
coup leur pe
à la Chine.
hang-tong, un
at Hyang-jun
chent sur de

ambes; ils ont la face humaine, & la barbe d'un
ouc; ils grimpent sur les arbres pour en manger
fruit. On n'a point à se plaindre de leur férocité,
orsqu'on les laisse en paix; mais si l'on excite
leur colère, ils descendent furieusement, ils
ombent sur ceux qui les irritent, & les frappant
eux ou trois fois avec la langue, ils emportent
oute la chair qu'ils touchent. Cette description
essemble plutôt à celle d'une espèce de singe,
qu'à celle d'un ours.

La seconde de ces deux Provinces offre aussi
une espèce singulière de cerfs, qui ne se trouve
dans aucun autre pays. Ils ne deviennent jamais
plus grands que les chiens ordinaires. Les Princes
& les Seigneurs en nourrissent dans leurs parcs,
comme une curiosité. La Chine a des ânes & des
mulets en abondance; elle ne manque pas non
plus de bons chevaux: on y en amène continuelle-
ment des pays de l'Ouest; mais ils sont tous coupés.
La Chine a deux quadrupèdes qui méritent
particulièrement de l'attention. Le premier
est une espèce de chameau, ou de dromadaire,
qui n'est pas plus grand qu'un cheval commun,
qui a, sur le dos, deux bosses couvertes d'un
poil fort long; ce qui forme une sorte de selle. La
bosse du devant paraît formée par l'épine du dos,
& par la partie supérieure de l'os de l'épaule, qui
s'étend en arrière, à-peu-près comme l'excrescence

Chine.

Histoire nat.

que les vaches indiennes ont sur les épaules. L'autre bosse touche à la croupe de l'animal ; il a le col plus court & plus épais que les chameaux ordinaires, couvert d'un poil épais, de la longueur de celui des chèvres. La couleur en est quelquefois d'un brun jaunâtre, & quelquefois elle tinte sur le rouge, avec un mélange de noir ; ses jambes ne sont pas si longues ni si menues, à proportion que celles du chameau ; ce qui paraît le rendre plus propre à porter des fardeaux.

L'autre animal est une espèce de chevreuil que les Chinois nomment *Hyang-chang-se* c'est-à-dire, le chevreuil *odoriférant*. Il se trouve non-seulement dans les Provinces méridionales mais jusques dans la chaîne de monagnes, qui est à quatre ou cinq lieues de Pékin, du côté de l'Ouest. C'est une sorte de daim sans cornes, dont le poil est noirâtre : son petit sac à musc est composé d'une peau fort mince, revêtu de poil extrêmement fin.

Le musc s'engendre dans l'intérieur du sac, & s'attache à l'entour comme une espèce de sel. On en distingue de deux sortes, dont le plus précieux est celui qui est en grains, & qui s'appelle *Ten-pau-hyang*. L'autre, qui se nomme *Thi-hyang*, est moins estimé, parce qu'il est trop petit & trop fin. La femelle ne produit pas le musc, ou du moins la substance qui se trouve dans son sac

Chino.

Histoire nat.

n'a pas l'oc-
parence. C
riture ordin
serpens. D
il les tue, d
distance, il
musc, que
peuvent plu
mieux prouv
bois, ou en
n'ont pas de
ces serpens
dangereuse,
de musc. Av
ement sur l'
Ce qui
retournant à
chair des ser
chevreuil mu
couper quel
trouva par
faissait les s
qu'on en par
rait ce qui lu
dispensa de lu
plaisir d'obse
du chevreuil
en manger

n'a pas l'odeur du musc, quoiqu'elle en ait l'apparence. On apprit au Missionnaire que la nourriture ordinaire de cet animal, est la chair des serpens. De quelque grosseur qu'ils puissent être, il les tue, dit-on, facilement, parce qu'à certaine distance, ils sont tellement saisis de l'odeur du musc, que s'affaiblissant tout d'un coup, ils ne peuvent plus se remuer. Ce qui paraît beaucoup mieux prouvé, c'est que les paysans, en allant au bois, ou en tirant du charbon dans les montagnes, n'ont pas de moyen plus sûr pour se préserver de ces serpens, dont la morsure est extrêmement dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc. Avec cet antidote, ils dorment tranquillement sur l'herbe, après leur dîner.

Ce qui arriva au même Missionnaire, en retournant à Pékin, semble confirmer que la chair des serpens est la principale nourriture du chevreuil musqué. Ayant fait préparer pour son souper quelques parties de cet animal, il se trouva parmi les convives, un Chinois qui haïssait les serpens jusqu'à se trouver mal lorsqu'on en parlait dans sa présence. Comme il ignorait ce qui lui était présenté, le Missionnaire se dispensa de lui en parler, & se fit au contraire un plaisir d'observer sa contenance. Le Chinois prit du chevreuil comme les autres, dans le dessein d'en manger; mais à peine en eut-il mis un

 Chine.

Histoire nat.

morcéau dans sa bouche, qu'il sentit son estomac se révolter. En un mot, il ne voulut plus toucher à cette viande, tandis que tous les autres en mangeaient de fort bon appétit.

Histoire nat.

Navarette nous apprend qu'il se trouve un grand nombre de ces animaux musqués dans les Provinces de *Chen-cheu-fi*, & de *Chan-fi*, où ils portent le nom de *Che*. Suivant la description des Auteurs Chinois, ils ont le corps d'un petit daim, & le poil d'un tigre ou d'un ours. Lorsqu'ils sont pressés par les chasseurs, ils grimpent sur les rochers, & mordent le petit sac musqué, qui contient le musc, pour éviter le péril en détruisant leur trésor; mais cette morsure leur cause la mort. Ce récit, fondé sur l'opinion généralement répandue, ressemble beaucoup à ce qu'on raconte des éléphants, & peut-être en est emprunté.

La Chine offre une prodigieuse abondance de poissons. Les rivières, les lacs, les étangs, & les canaux mêmes en sont remplis. Il fourmille jusques dans les fossés qu'on creuse au milieu des champs, pour conserver l'eau qui sert à la production du riz. Ces fossés sont remplis de frai ou d'œufs de poisson, dont les propriétaires des champs tirent un profit considérable. On voit tous les ans, sur la grande rivière d'*Yang-tse-kyang*, à peu de distance de *Kyen-king-su*, dans la Province de

Kyang-si,

Kyang-
se rasse
mois de
rivière
neuf ou
qui ne
d'une b
distingue
n'en soie
des tonn
les vend
en diver
cette eau
par mesur
l'espace d
à paraître
qui le ren
de lentill
peu-près
domestiqu
la glace;
dans lesq
le profit
dépenfe,
uniqueme
& des lacs
aussi de la
Tome

son estomac
plus toucher
s autres en
trouve un
és dans les
an-si, où ils
description
s d'un petit
ours. Lors-
ils grimpent
fac musqué,
le péril en
morsure leur
sur l'opinion
peaucoup à ce
nt-être en est
abondance de
étangs, & les
mille jusques
u des champs,
production du
ou d'œufs de
champs tirent
s les ans, sur
g, à peu de
a Province de
Kyang-si,

Kyang-si, un nombre surprenant de barques qui se rassemblent, pour acheter de ce frai. Vers le mois de Mai, les habitans du pays bouchent la rivière en plusieurs endroits, dans l'espace de neuf ou dix lieues, avec des nattes & des claies, qui ne laissent d'ouverture que pour le passage d'une barque, afin d'arrêter le frai qu'ils savent distinguer au premier coup-d'œil, quoique l'eau n'en soit presque point altérée. Ils remplissent des tonneaux d'un mélange d'eau & de frai, pour les vendre aux marchands, qui les transportent en diverses Provinces, avec l'attention de remuer cette eau de temps en temps. Cette eau se vend par mesure à ceux qui possèdent des étangs. Dans l'espace de peu de jours, le jeune frai commence à paraître en petits bancs; & dans cette petiteesse, qui le rend presque imperceptible, on le nourrit de lentilles de marais, ou de jaunes d'œufs, à-peu-près comme on élève en Europe les animaux domestiques. Le gros poisson se conserve avec de la glace; on en remplit de grandes barques, dans lesquelles on le transporte jusqu'à Pékin: le profit monte quelquefois au centuple de la dépense, parce que le Peuple se nourrit presque uniquement de poisson. On en tire des rivières & des lacs, pour peupler les canaux. Il en vient aussi de la mer, qui remonte assez loin dans les

 Chine.

Histoire nat.

rivières. On en prend quelquefois de très-gros à plus de cent cinquante lieues de la côte.

Chine.

Histoire nat.

L'Europe a peu de poissons qui ne se trouvent à la Chine; les lamproies, les carpes, les soles, les saumons, les truites, les esturgeons, y sont communs. Elle en a quantité d'autres qui nous sont inconnus, & dont le goût est excellent.

Le poisson le plus remarquable est le *Kin-yu*, ou le *Poisson d'or*. On le nourrit, soit dans de petits étangs faits pour cet usage, qui servent d'ornement aux maisons de campagne des Princes & des Seigneurs, soit dans des bassins plus profonds que larges. On le prend aussi petit qu'il est possible, parce que le plus petit passe pour le plus beau, & qu'on en peut nourrir un plus grand nombre. Les plus jolies dorades Chinoises sont d'un beau rouge, comme tacheté de poudre d'or, sur-tout vers la queue, qui se termine en fourche par deux ou trois pointes. Quelques-unes sont de couleur d'argent; d'autres sont blanches; d'autres marquées de rouge. Les deux espèces sont également vives & actives. Elles se plaisent à jouer sur la surface de l'eau; mais elles sont si délicates, que la moindre impression de l'air en fait mourir un grand nombre. Dans les étangs, les dorades sont de différentes grandeurs; il s'en trouve de plus grosses que les plus grandes pélamides. On les accoutume à gagner le sommet de l'eau, au bruit

d'une cre
à manger.
est de ne
que pend
nourrit pa
la durée d
facilement
à moins qu
les racines
étangs, ou
l'eau, ne d
mens. Souv
modées du
sons, où el
des vases de
nature. Ver
eurs bassins
prennent pla
& passent q
eurs mouve
Suivant le
naire de ces
une grosseu
dans cette pé
ouge, depui
le reste, en
d'un lustr
ortures n'en

d'une creffelle, dont on se sert pour leur donner à manger. La meilleure méthode pour les conserver, est de ne leur rien donner en hiver. Il est certain que pendant trois ou quatre mois, on ne les nourrit pas à Pékin, c'est-à-dire, pendant toute la durée du grand froid. On n'expliquerait pas facilement de quoi elles vivent sous la glace, à moins qu'elles ne trouvent de petits vers dans les racines des herbes, qui croissent au fond des étangs, ou que ces racines mêmes, amollies par l'eau, ne deviennent propres à leur servir d'alimens. Souvent la crainte qu'elles ne soient incommodées du froid, les fait prendre dans les maisons, où elles sont gardées soigneusement dans des vases de porcelaine, mais sans aucune nourriture. Vers le printemps, on les remet dans leurs bassins. Les personnes du plus haut rang prennent plaisir à les nourrir de leur propre main, & passent quelques heures à observer l'agilité de leurs mouvemens.

Suivant le Père le Comte, la longueur ordinaire de ces dorades est d'un doigt. Elles sont d'une grosseur proportionnée, & très-bien faites dans cette petite taille. Le mâle est d'un beau rouge, depuis la tête jusqu'à la moitié du corps. Le reste, en y comprenant la queue, est doré d'un lustre si éclatant, que nos plus belles porcelaines n'en approchent point. La femelle est

 Chine.

Histoire nat.

blanche ; sa queue , & quelques autres parties du corps , ressemblent parfaitement à l'argent. En général , la queue des dorades n'est pas unie & plate comme celle des autres poissons ; elle forme une sorte de touffe , longue & épaisse , qui ajoute quelque chose à leur beauté.

Histoire nat.

Les bassins qui leur servent d'habitations , sont grands & profonds. L'usage est de mettre au fond de l'eau un pot de terre renversé & percé de trous , afin qu'elles puissent s'y mettre à couvert de la chaleur du soleil ; car leur délicatesse est extrême. On change l'eau deux ou trois fois la semaine ; mais avec la précaution de faire entrer l'eau fraîche , à mesure que l'ancienne s'écoule.

Dans les régions chaudes de l'Empire , elles multiplient excessivement , pourvu que le frai , qui nage sur la surface de l'eau , soit enlevé avec beaucoup de soin , sans quoi elles le dévorent. On le met dans un vase exposé au soleil , jusqu'à ce que la chaleur ait animé les jeunes dorades. Elles paraissent d'abord tout-à-fait noires , & quelques-unes conservent cette couleur ; mais la plupart deviennent par degrés , rouges ou blanches , couleur d'or ou d'argent.

Quelque idée qu'on puisse se former des dorades , leur beauté n'approche pas de la laideur d'un autre poisson , qui se nomme *Hay-seng*. C'est néanmoins une nourriture si commune à la Chine

qu'on en fait
 les *hay-se*
Fo-kyen.
 pour autant
 animaux ,
 ordre , nag
 firent mettr
 Sur ce qu'on
 yeux & fix
 celle du foi
 l'examiner
 rent que
 pour des ye
 mal donnai
 devant. A
 sert à se mo
 pourrait con
 ou de petite
 d'ailleurs sar
 Il meurt au
 mais un peu
 le transporte
 Les Missionn
 quoique les
 leurs mets le
 Le Père le
 dans l'isle de
 dont l'eau p

qu'on en sert presque à chaque repas. On voit flotter les *hay-sengs* près des côtes de *Chan-tong*, & de *Fo-kyen*. Nos Missionnaires les prirent d'abord pour autant de masses inanimées ; mais un de ces animaux, que les Matelots pêchèrent par leur ordre, nagea fort bien dans le bassin où ils le firent mettre. Il y vécut même assez long-temps. Sur ce qu'on les avait toujours assurés qu'il a quatre yeux & six pieds, & que sa figure ressemble à celle du foie humain, ils prirent la résolution de l'examiner soigneusement : mais ils ne découvrirent que deux endroits qu'ils pussent prendre pour des yeux, aux marques de crainte que l'animal donnait, lorsqu'ils passaient la main par-devant. A l'égard des pieds, si tout ce qui lui sert à se mouvoir, devait porter ce nom, on en pourrait compter autant qu'il a de petits bourons, ou de petites excrescences autour du corps ; il est d'ailleurs sans os & sans aucune espèce de pointes. Il meurt aussi-tôt qu'il est pressé dans les mains ; mais un peu de sel suffisant pour le conserver, on le transporte dans toutes les parties de l'Empire. Les Missionnaires ne le trouvèrent pas excellent, quoique les Chinois le regardent comme un de leurs mets les plus délicats.

Le Père le Comte nous apprend qu'on trouve dans l'isle de *Hay-nan* un lac, ou une fontaine, dont l'eau pétrifie le poisson. Il en apporta lui-

 Chine.

Histoire nat.

même une écrevisse dont la métamorphose étoit
 si avancée, qu'elle avoit déjà le corps & les pattes
 fort durs & peu différens de la pierre. Cependant
 les Missionnaires, qui visitèrent toutes les Provin-
 ces de l'Empire, prétendent, sur le témoignage
 des habitans, que l'Isle de Hay-nan n'a pas de lac
 auquel on puisse attribuer cette vertu; mais ils
 semblent reconnaître qu'entre cette Isle & les
 Côtes de *Kan-cheu*, dans la Province de Quan-
 tong, on trouve une espèce d'écrevisse qui est
 sujette à se pétrifier sans perdre sa forme naturelle.
 Ils ajoutent que c'est un spécifique contre les
 fièvres ardentes & malignes.



A U

CETTE révolution
 contre le
 demeurée
 nière con
 Les Ch
Kau-li, &
Chau-tfye
Solho. Ses
 des Tartar
 dée par la
Lyau-ton
 Tartarie o
 les Chinois
 muraille de
 ronnée de
 à quarante
 grande larg
 degrés.

hose était
 les pattes
 Cependant
 es Provin-
 émoignage
 a pas de lac
 ; mais ils
 Isle & les
 de Quan-
 sse qui est
 e naturelle.
 contre les



APPENDICE

AU LIVRE QUATRIEME.

De la Corée.

CETTE contrée, après avoir essuyé beaucoup de révolutions, & disputé long-temps sa liberté contre les Japonais & les Chinois, est enfin demeurée tributaire de la Chine, depuis la dernière conquête des Tartares *Mancheous*.

Corée.

Les Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li*, & quelquefois dans leurs Livres celui de *Chau-tsyen*. Les Tartares *Mancheous* l'appellent *Solho*. Ses bornes au Nord & à l'Est, sont le pays des Tartares *Mancheous*. A l'Ouest, elle est bordée par la Province Chinoise, qui se nomme *Lyau-tong*, ou *Quan-tong*, & séparée de la Tartarie orientale par une palissade de bois que les Chinois appellent *Mu-teou-ching*, c'est-à-dire, muraille de bois. A l'Est & au Sud, elle est environnée de la mer. Elle s'étend de trente-quatre à quarante-trois degrés de latitude; & sa plus grande largeur de l'Est à l'Ouest, est de six degrés.

Corée.

Régis , Missionnaire Jéuite , rapporte une supplique présentée à l'Empereur Kang-hi , en 1694, de la part de *Li-ton* , Roi de Corée. Rien n'est plus propre à faire connaître la dépendance des Coréens & le respect qu'ils ont pour le Monarque de la Chine.

« Cette supplique est présentée par le Roi de
» *Chau-tfien* , dans la vue d'établir sa famille ,
» & fait connaître les desirs de son Peuple.

» Moi , votre sujet , je suis un homme des
» plus infortunés ; je me suis vu long-temps sans
» héritier , jusqu'à ce qu'enfin il m'est né un fils
» d'une concubine , dont j'ai cru devoir élever la
» fortune à cette occasion. C'est de cette fausse
» démarche qu'est venu tout mon malheur. J'ai
» obligé la Reine *Min-chi* de se retirer , & j'ai
» fait Reine à sa place ma concubine *Chang-*
» *chi* , comme je n'ai pas manqué alors d'en
» informer Votre Majesté ; mais faisant aujourd'hui
» réflexion que *Min-chi* avait été créée
» Reine par Votre Majesté , qu'elle a gouverné
» long-temps ma famille , qu'elle m'a assisté dans
» les sacrifices , qu'elle a rendu ses devoirs à la
» Reine ma grand-mere , & à la Reine ma
» mere , & qu'elle m'a pleuré pendant trois ans ,
» je reconnais que j'aurais dû la traiter plus
» honorablement , & je suis extrêmement affligé
» de m'être conduit avec tant d'imprudenc.

» Enfin ,
» Peuple ,
» *Min-chi*
» rentrer C
» bine. P
» dans m
» mœurs c
» Royaume
» Moi ,
» rance &
» l'honneur
» Majesté
» de tout
» sert de b
» point d'a
» veuille v
» prendre d
» citer Vo
» la vérité ,
» mais cor
» famille ,
» que , fan
» senter ce
» Le Tri
» moire fut
» être accord
» Ambassade
» Reine , ave

» Enfin , pour me rendre aux desirs de mon
 » Peuple , je souhaiterais de rétablir aujourd'hui
 » Min-chi dans son ancienne dignité , & de faire
 » rentrer Chang-chi dans sa condition de concu-
 » bine. Par ce moyen , le bon ordre règnera
 » dans ma famille , & la réformation des
 » mœurs commencera heureusement dans mon
 » Royaume.

Corée.

» Moi, votre sujet , quoique par mon igno-
 » rance & ma stupidité , j'aie fait une rache à
 » l'honneur de mes ancêtres , j'ai servi Votre
 » Majesté depuis vingt ans , & je suis redevable
 » de tout ce que je suis à votre bonté , qui me
 » sert de bouclier , & qui me protège. Je n'ai
 » point d'affaire publique ou particulière , que je
 » veuille vous cacher ; & c'est ce qui m'a fait
 » prendre deux ou trois fois la hardiesse de solli-
 » citer Votre Majesté sur celle-ci. J'ai honte , à
 » la vérité , de sortir des bornes de mon devoir ;
 » mais comme il est question du bien de ma
 » famille , & des desirs de mon Peuple , j'ai cru
 » que , sans blesser le respect , je pouvais pré-
 » senter cette supplique à Votre Majesté ».

Le Tribunal des cérémonies , auquel ce mé-
 moire fut renvoyé , jugea que la demande devait
 être accordée. En conséquence , on envoya des
 Ambassadeurs en Corée , pour créer *Min-chi*
 Reine , avec les formalités ordinaires ; mais l'an-

Corée.

née d'après , le même Prince ayant présenté à l'Empereur une autre requête , où le respect était bleffé dans quelques points , il fut condamné , par le même Tribunal , à payer une amende de dix mille onces chinoises d'argent , & pendant trois ans , on ne lui accorda rien en retour pour le tribut annuel.

Les rochers & les sables qui bordent les côtes de la Corée , en rendent l'accès difficile & dangereux. Du côté du Sud-Est , elles s'approchent si fort du Japon , que la distance n'est que de vingt-cinq ou vingt-six lieues , entre la Ville de *Pou-san* , en Corée , & celle d'*Osaka* , au Japon. On rencontre entre ces deux pointes , l'isle de *Suiffima* , que les Corétiens nomment *Taymuta*. Elle leur appartenait anciennement ; mais dans un traité de paix avec les Japonais , ils en ont fait l'échange pour celle de *Quelpaert*. C'est dans cette Isle qu'un vaisseau Hollandais fit naufrage en 1653 , & c'est delà que l'équipage fut transporté au Continent de la Corée. Les Hollandais y furent retenus treize ans , & la Relation de *Hamel* , leur Capitaine , nous a fourni les meilleurs mémoires , que nous ayons sur ce pays , où l'on a pénétré rarement , & dont les côtes mêmes sont peu fréquentées.

Le froid est extrême dans la Corée. En 1662 , tandis que les Hollandais visitaient les Monastè-

res de
quant
dellou
habita
d'une
qu'ils
excessi
du No
même
les per
ter leur
Le r
toutes
fortes d
vers à
manière
l'argent
racine q
grand n
labourer
ours , de
chiens ,
qu'il ne
font inf
longueur
& d'autr
dancé div

nt présenté à
e respect était
ondamné, par
tende de dix
pendant trois
tour pour le

dent les côtes
ficile & dan-
s'approchent
n'est que de
e la Ville de
ka, au Japon.
ntes, l'isle de
ent *Taymuta*.
nt; mais dans
s, ils en ont
rt. C'est dans
s fit naufrage
age fut trans-
es Hollandais
Relation de
urni les meil-
ce pays, où
côtes mêmes

te. En 1662,
es Monastè-

res des montagnes, il tomba une si prodigieuse quantité de neige, qu'on faisait des routes par-dessous, pour passer d'une maison à l'autre. Les habitans se servent, pour marcher sur la neige, d'une sorte de petite planche en forme de raquette, qu'ils attachent sous leurs pieds. Cette rigueur excessive de l'air réduit ceux qui habitent la côte du Nord, à vivre uniquement d'orge, qui n'est pas même des meilleurs. Il n'y croît ni coton, ni riz; les personnes au-dessus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Le reste du pays est plus fertile; il produit toutes les nécessités de la vie, du riz, & d'autres sortes de grains. Il a du chanvre, du coton, & des vers à soie; mais on y est mal instruit de la manière de cultiver la soie. On y trouve aussi de l'argent, du plomb, des peaux de tigres, & la racine qui se nomme *Nisi*. Les bestiaux y sont en grand nombre, & l'on y emploie les bœufs à labourer la terre. Hamel observe qu'il y vit des ours, des daims, des sangliers, des porcs, des chiens, des chats, & divers autres animaux, mais qu'il ne rencontra jamais d'éléphant. Les rivières sont infestées de crocodiles, d'une prodigieuse longueur. La Corée produit une infinité de serpens, & d'autres animaux venimeux: on y voit en abondance diverses sortes d'oiseaux, tels que le cygne,

Corée.

Corée.

l'oie, le canard, le héron, le butor, l'aigle, le faucon, le milan, le pigeon, la bécasse, la pie, le choucas, l'alouette, le faisan, la poule, le vanneau, outre plusieurs espèces qui ne sont pas connues en Europe.

La Corée est divisée en huit Provinces, qui contiennent trois cent soixante Villes grandes & petites, sans compter les forts & les châteaux, qui sont situés généralement sur des montagnes.

Les Coréens ont tant de penchant pour le larcin, & tant de disposition naturelle à tromper, qu'on ne peut prendre la moindre confiance en leur caractère. Ils regardent si peu la fraude comme une infamie, qu'ils se font une gloire d'avoir dupé quelqu'un. Cependant la loi ordonne des réparations pour ceux qui ont été trompés dans un marché. Ils sont d'ailleurs simples & crédules. Les Hollandais auraient pu leur faire croire toutes sortes de fables, parce qu'ils ont beaucoup d'affection pour les Etrangers, sur-tout leurs Prêtres & leurs Moines. Ils sont d'un naturel efféminé, sans aucune marque de courage : du moins, les Hollandais en prirent cette idée, sur le récit de plusieurs personnes dignes de foi, qui avaient été témoins du carnage que les Japonais firent dans la Corée, lorsqu'ils en tuèrent le Roi, & de la manière dont les Coréens se laissèrent traiter par les Tat-

tares, qui parer de ces révolutions plus ennemi. Les déplorent combattre poignée d'un vaisseau côte. Ils a lorsqu'ils produit qu'elles ne plupart de Grands. Au & aux avec les rivières de leurs Ides par un ordre C'est par commencé soumit la habitans ét à toutes fo d'hui qu'ils Japonais, rend la vie

tares , qui avaient passé sur la glace , pour s'emparer de leur pays. *Wettevri* , qui avait vu toutes ces révolutions , assurait qu'il en était mort beaucoup plus dans les bois que par les armes de l'ennemi. Loin d'avoir honte de leur lâcheté , ils déplorent la condition de ceux qui sont obligés de combattre ; on les a vu souvent repoussés par une poignée d'Européens , lorsqu'ils voulaient piller un vaisseau que la tempête avait jeté sur leur côte. Ils abhorrent le sang jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en trouvent dans leur chemin. Le pays produit quantité de plantes médicinales ; mais elles ne sont pas connues du Peuple , & la plupart des Médecins sont employés auprès des Grands. Aussi les pauvres ont-ils recours aux forciers & aux aveugles , qu'ils suivaient autrefois à travers les rivières & les rochers , pour aller aux Temples de leurs Idoles ; mais cet usage fut aboli en 1662 , par un ordre du Roi.

C'est par la Corée que les Tartares Mancheous commencèrent leur dernière expédition , qui leur soumit la Chine. Alors l'unique occupation des habitans était de boire , de manger , & de se livrer à toutes sortes d'excès avec les femmes. Aujourd'hui qu'ils sont tyrannisés par les Tartares & les Japonais , le tribut qu'ils paient aux premiers leur rend la vie assez difficile dans les mauvaises années.

Corée.

Corée.

Depuis cinquante ou soixante ans, ils ont appris des Japonais à planter du tabac. Ils ne le connaissent pas auparavant : on leur a dit que la semence de cette plante est venue de *Nampankouk*, c'est-à-dire, de Hollande. Ils l'ont nommé, par cette raison, *Nampankoy*. L'usage en est si général à présent dans leur Nation, qu'il est commun aux deux sexes. On voit fumer les enfans, même dès l'âge de quatre ou cinq ans. Lorsqu'on apporta du tabac en Corée, pour la première fois, les habitans en payèrent le même poids en argent. C'est ce qui leur fait regarder *Nampankouk*, ou la Hollande, comme un des meilleurs pays du monde.

Le simple peuple de la Corée n'est vêtu que de toile de chanvre, & de mauvaises peaux; mais en récompense la nature leur a donné la racine *Jin-feng*, dont ils font un commerce considérable à la Chine & au Japon.

Les maisons des personnes de qualité sont fort belles; celles du peuple ont peu d'apparence. Il n'a pas même la liberté de les bâtir mieux, ni de les couvrir de tuiles, sans une permission expresse; aussi la plupart sont-elles de chaume & de roseaux. Elles sont séparées l'une de l'autre par un mur, ou par une rangée de palissades. Pour les bâtir, on plante d'abord des poteaux de bois ou des piliers

D
à certaines d
les interval
reste de l'écl
& revêtu da
Le plain-pie
dessous; de
dement que
de papier hui
d'étendue; il
grenier au-de
Les Coréens
nécessaires. D
toujours un ap
reçoit & on l
néralement un
pour, avec un
& un jardin, a
chands & les
leur demeure
leurs effets, &
avec du tabac
emmes est da
maison. Perf
Quelques mari
voir le monde,
sont assises à
On trouve d

à certaines distances , & l'on remplit de pierres les intervalles jusqu'au premier étage. Le reste de l'édifice est de bois plâtré au dehors , & revêtu dans l'intérieur de papier blanc collé. Le plain-pied est voûté. En hyver on fait du feu dessous ; de sorte qu'on n'y est pas moins chaudement que dans un poêle. La voûte est couverte de papier huilé. Le corps de chaque maison a peu d'étendue ; il ne contient qu'un étage , avec un grenier au-dessus pour y renfermer les provisions. Les Coréens n'ont que les meubles absolument nécessaires. Dans les maisons des nobles , il y a toujours un appartement avancé , dans lequel on reçoit & on loge ses amis. Chaque maison a généralement un grand espace carré ou une basse-cour , avec une fontaine d'eau-vive ou un étang , & un jardin , avec des allées couvertes. Les marchands & les principaux bourgeois ont près de leur demeure une sorte de magasin qui contient leurs effets , & dans lequel ils traitent leurs amis avec du tabac & de l'arack. L'appartement des femmes est dans la partie la plus intérieure de la maison. Personne n'a la liberté d'en approcher. Quelques maris permettent à leurs femmes de voir le monde , & d'assister aux fêtes ; mais elles sont assises à part , & vis-à-vis de leurs maris.

On trouve de toutes parts , dans la Corée , des

Corée.

Corée.

cabarets ou des maisons de plaisir, où les habitans s'assemblent pour voir les femmes publiques, qui chantent, qui dansent & qui jouent de divers instrumens. En été, ces réjouissances se font dans des lieux frais, à l'ombre des arbres. Le pays n'a pas d'hôtelleries pour les voyageurs; mais ceux qui sont en voyage s'arrêtent le soir près de la première maison qu'ils rencontrent; aussitôt le maître leur apporte du riz cuit à l'eau, & leur offre suffisamment à souper. Ils peuvent se reposer aussi souvent qu'ils le desirerent, avec la certitude de recevoir les mêmes secours. Cependant sur la grande route de Sior, on trouve des hôtelleries où les Officiers de l'Etat sont traités aux dépens du public.

Le mariage entre les Coréens est défendu jusqu'au quatrième degré. On se marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les jeunes femmes, à moins qu'elles ne soient filles uniques, habitent dès ce moment la maison de leur beau-père, jusqu'à ce qu'elles aient appris à gagner leur vie & l'art de gouverner leur famille. Le jour du mariage l'homme monte à cheval, accompagné de ses amis; il se promène dans tous les quartiers de la ville, & s'arrête enfin à la porte de sa maîtresse; il est reçu par ses parens, qui la conduisent chez lui; & le mariage est consommé sans autre cérémonie.

Les h
son, aut
nourrir,
vent rece
Si les gen
leurs prop
part à la
Coréens c
mes, &
esclaves. A
n'en sont p
moindre p
femmes n'
qu'elles ne
Ce qu'il y
qu'en les
prendre leur
entretien.
Les Coré
leurs enfans
On ne voit p
familles d'es
armés à se v
âge les renic
naissent d'un
e, sont cor
ère & la m
Le maître de leur

Les hommes peuvent avoir, hors de leur maison, autant de femmes qu'ils sont capables d'en nourrir, & les voir librement; mais ils ne peuvent recevoir chez eux que leur véritable femme. Si les gens de qualité en ont deux ou trois dans leurs propres demeures, elles n'y prennent aucune part à la conduite de leur famille. Au fond, les Coréens ont peu de considération pour leurs femmes, & ne les traitent guères mieux que leurs esclaves. Après en avoir eu plusieurs enfans, ils n'en sont pas moins libres de les chasser sous le moindre prétexte, & d'en prendre une autre. Les femmes n'ont pas le même privilège, à moins qu'elles ne l'obtiennent par l'autorité de la justice. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour elles, c'est qu'en les congédiant, un mari peut les forcer de prendre leurs enfans, & de se charger de leur entretien.

Les Coréens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en sont pas moins respectés. On ne voit pas régner la même tendresse dans les familles d'esclaves, parce que les pères sont accoutumés à se voir enlever leurs enfans aussitôt que l'âge les rend capables de travail. Les enfans qui naissent d'un homme libre & d'une femme esclave, sont condamnés à l'esclavage. Ceux dont le père & la mère sont esclaves, appartiennent au maître de leur mère.

Costé.

A la mort d'un homme libre, ses enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant lesquels ils ne vivent pas moins austèrement que leurs Prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi dans cet intervalle; & s'ils occupaient quelque poste, ils sont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes. Les enfans qui leur naîtraient pendant le cours de ces trois ans, ne seraient pas légitimes. La colère, les querelles, l'ivrognerie, passent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil sont une longue robe de chanvre, sur une espèce de cilice, composé de fil tors presque aussi gros que les fils d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui sont de roseaux verts entrelacés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point sans une grande canne ou un long bâton, qui sert à faire distinguer de qui ils portent le deuil. La canne marque la mort d'un père, & le bâton celle d'une mère. Ils ne se lavent point; aussi le prendrait-on alors pour des mulâtres.

Aussitôt qu'il est mort quelqu'un dans une famille, les parens courent dans les rues en poussant des cris & s'arrachant les cheveux. Ils entrent le mort avec beaucoup de soin, dans quelque endroit d'une montagne choisie par leurs devins. Les corps sont renfermés dans un double cercueil de deux ou trois doigts d'épaisseur, pour empê-

cher que
est orné
suivant l

Les C
dans le c
qui meu
hurte de
attendre
Lorsque
rapporte
dans le c
Ensuite,
réjouir, o
Les porte
mesure da
& les ami
tions. Tro
voit retour
quelques
repas, où
fosses n'on
pour les ge
sonnes de
desquels on
au-dessous,
lités & leur
de la pleine
le tombeau

cher que l'eau n'y pénètre. Le cercueil supérieur est orné de peintures & d'autres embellissemens, suivant la fortune de chaque famille.

Corée.

Les Coréens enterrent ordinairement leurs morts dans le cours du printemps ou de l'automne. Ceux qui meurent pendant l'été sont placés sous une hutte de chaume, élevée sur quatre piliers, pour attendre que le temps de la moisson soit passé. Lorsque celui de l'enterrement est arrivé, on le rapporte à sa maison, & l'on enferme avec lui, dans le cercueil, ses habits & quelques joyaux. Ensuite, après avoir employé toute la nuit à se réjouir, on part à la pointe du jour avec le corps. Les porteurs chantent & gardent une certaine mesure dans leur marche, tandis que les parens & les amis font retentir l'air de leurs lamentations. Trois jours après cette cérémonie, le convoi retourne au tombeau du mort, pour y faire quelques offrandes. La scène finit par un grand repas, où tout le monde paraît fort joyeux. Les fosses n'ont que cinq ou six pieds de profondeur pour les gens du commun; mais celles des personnes de qualité sont des caveaux de pierre, sur lesquels on place leur statue, avec une inscription au-dessous, qui contient leurs noms, leurs qualités & leurs emplois. Chaque mois, au temps de la pleine lune, on coupe l'herbe qui croît sur le tombeau, & les offrandes se renouvellent; c'est

la plus grande fête des Coréens , après celle de
 Corée. la nouvelle année.

Lorsque les enfans ont rendu à la mémoire de leurs pères tous les devoirs établis par l'usage, le fils aîné prend possession de la maison paternelle & de toutes les terres qui en dépendent. Le reste est divisé entre les autres fils ; mais Hamel & ses compagnons n'apprirent pas que les filles eussent jamais la moindre part à la succession, parce qu'en Corée une femme n'apporte que ses habits en mariage. Un père, à l'âge de quatre-vingt ans, se déclare incapable de l'administration de sa famille, & cède à ses enfans la conduite de son bien. Alors l'aîné prend possession de la maison, en fait bâtir une autre aux frais communs de la famille, pour y loger son père & sa mère, prend soin de leur subsistance, & ne cesse jamais de les traiter respectueusement.

La noblesse Coréenne, & tous ceux qui sont nés libres, apportent beaucoup de soin à l'éducation de leurs enfans ; ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Leurs méthodes d'instruction ne sont pas rigoureuses ; ils inspirent aux écoliers une haute idée du savoir & du mérite de leurs ancêtres ; ils leur représentent combien il est glorieux de s'élever à la fortune par cette voie. Ces leçons excitent l'émulation & le goût de l'étude. Toute la doctrine des Coréens

consiste
 leur do
 particul
 où, suiv
 est fort
 faire lire
 sonnes ce
 leurs crim
 Dans
 trois ville
 Les écolie
 ploi par la
 neur nom
 l'examen.
 & sur leur
 tribue les e
 tre le mérit
 possédé qu
 forcent alo
 dans ces de
 nu ; mais i
 ruiner, par
 obligés de
 Ceux qui m
 tion, sont
 en mourant
 cité, & reg
 été nommés.

consiste dans l'exposition de quelques traités qu'on leur donne à lire. Cependant, outre cette étude particulière, il y a dans chaque ville un édifice, où, suivant l'ancien usage, auquel toute la Nation est fort attachée, on assemble la jeunesse pour lui faire lire l'histoire du pays, & les procès des personnes célèbres qui ont été punies de mort pour leurs crimes.

Dans chaque province, il y a toujours deux ou trois villes où l'on tient des assemblées annuelles. Les écoliers s'y rendent pour obtenir quelque emploi par la plume ou par l'épée. Chaque Gouverneur nomme des députés, qui sont chargés de l'examen. Leur choix tombe sur les plus dignes; & sur leur témoignage on écrit au Roi, qui distribue les emplois à ceux dont on lui fait connaître le mérite. Les vieux Officiers qui n'ont encore possédé que des emplois civils & militaires, s'efforcent alors de se faire employer tout à la fois dans ces deux professions, pour grossir leur revenu; mais ils ne parviennent quelquefois qu'à se ruiner, par les présens & la dépense qu'ils sont obligés de faire pour se procurer des suffrages. Ceux qui meurent dans les poursuites de l'ambition, sont ordinairement fort satisfaits d'obtenir en mourant le titre de l'emploi qu'ils ont sollicité, & regardent comme un honneur d'y avoir été nommés. En général, ce gouvernement ressem-

Coré.

Corée.

ble à celui de la Chine , autant qu'un petit pays peut imiter un grand Empire.

Leur caractère d'écriture & leur arithmétique ne s'apprennent pas facilement ; ils ont plusieurs mots pour exprimer une même chose , & le sens dépend de la prononciation , ainsi qu'à la Chine. Il y a trois sortes d'écritures dans la Corée. La première ressemble à celle de la Chine & du Japon ; c'est celle qui est en usage pour l'impression des livres & pour les affaires publiques. La seconde n'est pas différente de l'écriture commune de l'Europe. Les Grands & les Gouverneurs l'emploient pour répondre aux placets qu'on leur présente , pour faire leurs notes sur les lettres du peuple. La troisième , qui est la plus grossière , sert aux femmes & au peuple. Elle est plus aisée que les deux premières. Les Coréens ont un grand nombre d'anciens livres , soit imprimés ou manuscrits , à la conservation desquels on veille si soigneusement , que la garde n'en est confiée qu'au frère du Roi. Plusieurs villes en ont les copies en dépôt , par précaution contre les ravages du feu.

La connaissance qu'ils ont du monde est fort imparfaite. Leurs Auteurs assurent que la terre est composée de quatre-vingt quatre mille pays. Mais ces suppositions trouvent peu de crédit parmi les habitans. « Il faudrait donc , disent-ils , » compter pour un pays la moindre isle & le

» plus mé
 » autreme
 » de régio
 landais leu
 se mettaie
 sans doute
 la connaiss
 point au-de
 borne. Ils t
 douze Roy
 trées , qui é
 & qui lui p
 le joug dep
 que ces nou
 de les conte
 au Tartare
 Hollande , le
 que les Jap
 aux Holland
 pas mieux.

Ils tirent
 lumières , po
 ment avec c
 papier entre
 feuille. Leurs
 de petits bât
 des jetons. I
 comptes ; ma

» plus méprisable écueil ; car peut-on s'imaginer
 » autrement que le soleil fuffife pour éclairer tant
 » de régions en un feul jour » ? Lorsque les Hol-
 landais leur nommaient quelques Royaumes, ils
 fe mettaient à rire, en leur difant que c'était
 fans doute des villes ou des villages, parce que
 la connoiffance qu'ils ont des côtes, ne s'étend
 point au-delà de Siam, où leur commerce fe
 borne. Ils font perfuadés en effet qu'il n'y a que
 douze Royaumes dans le monde, ou douze con-
 trées, qui étaient autrefois fommifés à la Chine,
 & qui lui payaient un tribut ; mais qui ont fecoué
 le joug depuis la conquête des Tartares, parce
 que ces nouveaux Maîtres n'ont pas été capables
 de les contenir dans la fommiffion. Ils donnent
 au Tartare le nom de *Tiekfe* & d'*Orankay* ; à la
 Hollande, le nom de *Nampankouk*, qui eft celui
 que les Japonais donnent aux Portugais comme
 aux Hollandais, parce qu'ils ne les connoiffent
 pas mieux.

Ils tirent leur almanach de la Chine, faite de
 lumières, pour le compofer eux-mêmes. Ils impriment
 avec des planches gravées, en plaçant le
 papier entre deux planches, & tirent ainfi la
 feuille. Leurs comptes d'arithmétique fe font avec
 de petits bâtons de bois, comme en Europe avec
 des jetons. Ils ne favent pas tenir de livres de
 comptes ; mais lorsqu'ils achètent une chofe, ils

Corée.

en marquent le prix par-dessous ; & marquant de même l'usage qu'ils en font, ils calculent fort bien la perte ou le profit.

Ils divisent leurs années par les lunes, & tous les trois ans, ils ajoutent un mois d'intercalation. Ils ont des forciers, des devîns ou des charlatans, qui leur apprennent si leurs morts sont en repos ou non, & si le lieu de leur sépulture leur convient. La superstition est si excessive sur ce point, que souvent on leur fait changer deux ou trois fois de tombeau.

Les habitans de la Corée n'ont guères d'autre commerce qu'avec les Japonais & les Insulaires de Suissima, qui ont un magasin dans la partie méridionale de la ville de Poufan. C'est d'eux que les Coréens tirent leur papier, leur bois de parfum, leur alun, leurs cornes de buffles, & d'autres marchandises que les Chinois & les Hollandais vendent au Japon. En échange, ces étrangers prennent les productions de la Corée & les ouvrages de ses manufactures. Les Coréens font aussi quelque commerce avec les parties septentrionales de la Chine, en linge & étoffes de coton, mais les frais en sont considérables, parce que le chemin ne se fait que par terre, & qu'on emploie des chevaux pour le transport. Il n'y a que les riches marchands de Sior qui poussent leur commerce jusqu'à Pékin, & ce voyage leur prend au moins trois mois.

Les Coréens ne voient que le cours sur le poids et du Japon.

Hamel dit que le mérite le mérite le mérite ridique peu de vérité encore moi d'estime po Lorsque'il m leurs amis, dans la cécé à son image lieues pour seule vue d mérite, & conservent. rend aux Te ceau de bois dans un vais après avoir quoi consiste que le bien & qu'il y aur ni prédicatio jamais parm

Les Coréens ne connaissent pas d'autre monnoie que leurs kasis : c'est aussi la seule qui ait cours sur les frontières de la Chine. L'argent passe au poids en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon.

Corée.

Hamel doute si la Religion des Coréens en mérite le nom. On voit faire au peuple des grimaces ridicules devant leurs Idoles, mais avec peu de véritable respect. Les Grands leur rendent encore moins d'honneur, parce qu'ils ont plus d'estime pour eux-mêmes, que pour leurs Idoles. Lorsqu'il meurt quelqu'un de leurs parens ou de leurs amis, ils s'assemblent pour honorer le mort dans la cérémonie des offrandes que le Prêtre fait à son image. Souvent ils font trente ou quarante lieues pour assister à cette cérémonie, dans la seule vue d'exprimer leur considération pour le mérite, & de faire éclater le souvenir qu'ils en conservent. Dans les fêtes, lorsque le peuple se rend aux Temples, chacun allume un petit morceau de bois odoriférant, qu'il place devant l'Idole, dans un vaisseau destiné à cet usage, & se retire après avoir fait une profonde révérence : c'est en quoi consiste tout leur culte. Ils croient d'ailleurs que le bien sera récompensé dans une autre vie, & qu'il y aura des punitions pour le vice. Ils n'ont ni prédication, ni mystères : aussi ne voit-on jamais parmi eux de dispute sur la Religion. Leur

Coste.

foi & leur pratique sont uniformes. L'office du Clergé est d'offrir, deux fois le jour, des parfums aux Idoles. Les jours de fête, tous les Religieux de chaque maison font beaucoup de bruit, avec des rambours, des bassins & des chaudrons. C'est aux contributions du peuple qu'ils doivent leurs Monastères & leurs Temples, dont la plupart sont situés sur des montagnes. Quelques-uns contiennent jusqu'à cinq ou six cens Religieux ; & le nombre de cette espèce de Prêtres est si grand, qu'on en voit jusqu'à trois & quatre mille dans le district de plusieurs villes. Ils sont divisés comme en escouades de dix, de vingt, & quelquefois de trente. C'est le plus vieux qui gouverne & qui a droit de faire punir les négligences par la bastonnade. S'il est question d'un crime odieux, le coupable est livré au Gouverneur de la ville. Comme tout le monde a la liberté d'embrasser cette profession, la Corée est remplie de Religieux, d'autant plus qu'ils ont la liberté d'abandonner leur état, lorsqu'il commence à leur déplaire : cependant la plupart ne sont pas beaucoup plus respectés que des esclaves. Le Gouvernement les accable de taxes, & les assujettit à des travaux.

Leurs supérieurs ne laissent pas de jouir d'une grande considération, sur-tout lorsqu'ils ont quelque savoir. Ils vont de pair avec les grands du Royaume. On les nomme *les Religieux du Roi.*

Ils portent
Ils ont le
nes, & de
gieux se r
rien mang
merce ave
règles, for
de leurs M
Religieux
marque qu
exerce qu
Quelques-
en général
secours des
c'est-à-dire
S'ils confè
reient au
leur travail
deviennent
son bien,
pour leur p
On disti
s'abstiennen
qui s'empl
ne sont pas
ils croient
genre-hum
confusion d

L'office du
 es parfums
 Religieux
 ruir , avec
 rons. C'est
 ivent leurs
 lûpart font
 ns contien-
 & le nom-
 l, qu'on en
 e district de
 en escoua-
 s de trente.
 ni a droit de
 onnade. S'il
 oupable est
 ame tout le
 profession ,
 autant plus
 t état, lors-
 ependant la
 spectés que
 ble de taxes,
 jouir d'une
 s ont quel-
 grands du
 eux du Roi.

Ils portent sur leur habit la marque de leur ordre. Ils ont le pouvoir de juger les Officiers subalternes, & de faire leurs visites à cheval. Ces Religieux se rasent la tête & la barbe. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ni entretenir de commerce avec les femmes. Ceux qui violent ces règles, sont condamnés à la bastonnade, & bannis de leurs Monastères. En recevant la tonsure, un Religieux reçoit sur le bras l'impression d'une marque qui ne s'efface jamais. Il travaille, ou il exerce quelque profession pour gagner sa vie. Quelques-uns prennent le parti de mendier; mais en général les Monastères obtiennent peu de secours des Gouverneurs. On y élève les enfans, c'est-à-dire, qu'ils y apprennent à lire & écrire. S'ils consentent à recevoir la tonsure, on les retient au service du Monastère, & le profit de leur travail appartient à leur Monastère; mais ils deviennent libres à sa mort. Ils héritent de tout son bien, & portent le deuil pour lui comme pour leur propre père.

On distingue une autre sorte de Religieux, qui s'abstiennent de chair comme les précédens, & qui s'emploient au service des Idoles, mais qui ne sont pas rasés, & qui ont la liberté de se marier. Ils croient, par tradition, qu'anciennement le genre-humain n'avait qu'un langage; mais que la confusion des langues est venue à l'occasion d'une

 Corée.

Corée.

tour qui fut entreprise pour monter au Ciel. Les nobles de la Corée fréquentent les Monastères, pour s'y réjouir avec des femmes publiques qu'ils y trouvent, ou qu'ils y mènent, parce que la plupart de ces lieux sont dans une situation délicieuse, & que la beauté de leurs jardins devrait les faire nommer des maisons de plaisir, plutôt que des Temples; mais Hamel n'accuse de ces désordres que les Monastères du commun, où les Religieux aiment beaucoup à boire.

Sior, Capitale du Royaume, contient deux Monastères de femmes, dans l'un desquels on ne reçoit que de jeunes filles de qualité; l'autre en admet d'un rang inférieur. Elles sont toutes rasées, & leurs devoirs ne sont pas différens de ceux des hommes; mais elles sont entretenues aux dépens du Roi & des Grands. Deux ou trois ans avant le départ des Hollandais, elles obtinrent du Roi la permission de se marier.

Ce Royaume est tributaire des Tartares orientaux, qui en firent la conquête avant celle de la Chine. Ils y envoient trois fois chaque année un Ambassadeur, pour recevoir le tribut. A l'arrivée de ce Ministre, le Roi sort de sa Capitale, avec toute sa Cour, pour le recevoir, & le conduit jusqu'à son logement. Les honneurs qu'on lui rend de toutes parts, paraissent l'emporter sur ceux qu'on rend au Roi même. Il est précédé par

D
des Musicien
qui s'efforce
qu'il passe
logement ju
à dix ou d
deux ou troi
de recevoir
la fenêtre de
Roi, qui do
ce Ministre
de lui plair
favorables au

Mais quoi
dépendance
pouvoir n'en
sujets. Aucu
n'a la proprié
sous le bon p
lui plaît, con
titude extrao
uns en ont de

Le Consei
Officiers de r
pour; chacun
avis, & ne f
appelé. Ces
auprès du Ro

des Musiciens, des Danseurs & des Voltigeurs, qui s'efforcent de l'amuser. Pendant tout le temps qu'il passe à la Cour, toutes les rues, depuis son logement jusqu'au Palais, sont bordées de Soldats à dix ou douze pieds de distance. On nomme deux ou trois personnes, dont l'unique emploi est de recevoir des notes écrites qu'on leur jette par la fenêtre de l'Ambassadeur, & de les porter au Roi, qui doit savoir à chaque moment de quoi ce Ministre est occupé. Il étudie tous les moyens de lui plaire, pour l'engager à faire des récits favorables au grand Kan de la Chine.

Mais quoique le Roi de Corée reconnaisse sa dépendance de l'Empereur, par un tribut, son pouvoir n'en est pas moins absolu sur ses propres sujets. Aucun d'eux, sans excepter les Grands, n'a la propriété de ses terres. Ils en tirent le revenu sous le bon plaisir du Roi, & pour le temps qu'il lui plaît, comme celui qui leur revient de la multitude extraordinaire de leurs Esclaves. Quelques-uns en ont deux ou trois cens.

Le Conseil du Roi est composé des principaux Officiers de mer & de terre. Il s'assemble chaque jour; chacun doit attendre qu'on lui demande son avis, & ne se mêle d'aucune affaire, sans être appelé. Ces Conseillers tiennent le premier rang auprès du Roi, & conservent leurs emplois jus-

Corée.

Corté.

qu'à l'âge de quatre-vingt ans , lorsqu'ils ont une bonne conduite. L'usage est le même pour tous les Officiers inférieurs de la Cour. On ne les quitte que pour monter plus haut. Les Gouverneurs des Places & les Officiers subalternes changent tous les trois ans ; mais il y en a peu qui servent jusqu'à la fin de leur terme , parce que , sur l'accusation des surveillans que le Roi entretient de toutes parts , la plupart sont cassés pour quelque faute dans l'administration.

Lorsque le Roi sort du Palais , il est accompagné de toute la noblesse de sa Cour ; chacun porte les marques de son rang , qui consistent dans une pièce de broderie par devant & par derrière , une robe de soie noire , & une écharpe fort large ; d'autres ferment le cortège en bon ordre : il est précédé par divers Officiers à pied & à cheval , dont les uns portent des enseignes & des bannières , tandis que d'autres jouent de divers instrumens guerriers. La garde du corps , qui vient ensuite , est composée des principaux bourgeois de la Capitale. Le Roi est au centre , porté sous un dais fort riche. Chacun garde un profond silence , & la plupart des Soldats portent un petit bâton dans leur bouche , afin qu'on ne puisse les accuser d'avoir fait le moindre bruit. Si le Roi passe devant quelqu'un , soit Officiers , ou Soldats , ils

font obligés
sur lui le
rouffler. D
ou quelque
une petite
& les mém
canne , ou
qu'on ne ve
nent. Ceux
par des Serg
Le Roi se
son retour
occasion , se
portes & les
par lesquelles
la hardiesse
de regarder

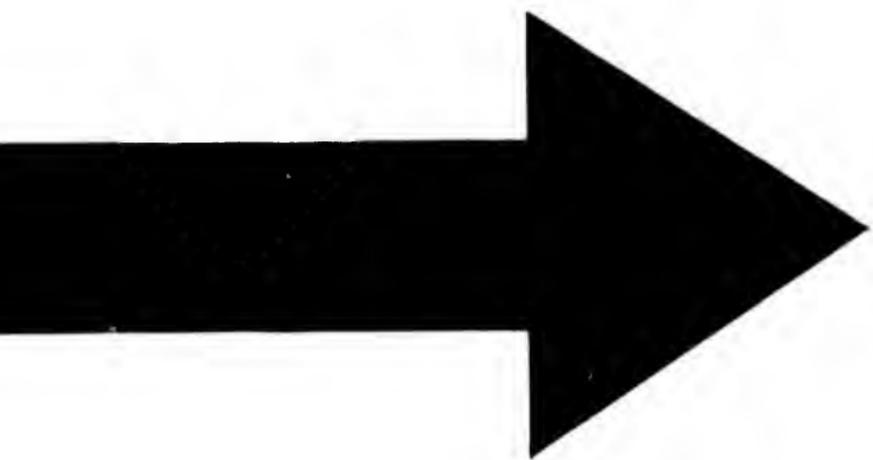
Le Roi d
un grand no
pation est d
& de l'escor
sont obligées
à leur tour
libre , pour le
que Province
ou cinq Col
même nomb

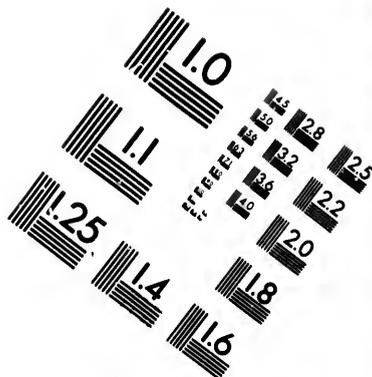
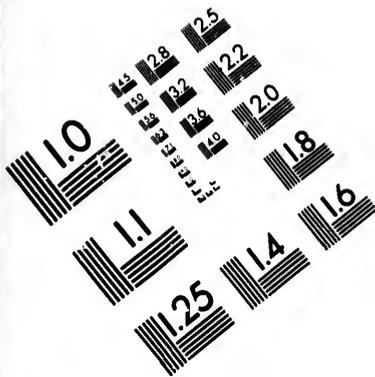
font obligés de tourner le dos, sans ofer jeter sur lui le moindre regard, & sans ofer même rouffler. Devant lui marche un Secretaire d'Etat, ou quelque autre Officier de distinction, avec une petite boëte dans laquelle il met les plaques & les mémoires qu'on lui présente au bout d'une canne, ou qu'il voit suspendus aux murs; de sorte qu'on ne voit jamais de quelle main ils lui viennent. Ceux qui pendent aux murs lui sont apportés par des Sergens, qui n'ont pas d'autres fonctions. Le Roi se fait présenter toutes ces suppliques à son retour, & les ordres qu'il donne à cette occasion, sont exécutés sur le champ. Toutes les portes & les fenêtrés sont fermées dans les rues, par lesquelles il fait sa marche. Personne n'aurait la hardiessé de les entr'ouvrir, encore moins celle de regarder par-dessus les murs & les palissades.

Le Roi de Corée entretient dans sa Capitale un grand nombre de Soldats, dont l'unique occupation est de veiller à la garde de sa personne, & de l'escorter dans ses marches. Les Provinces sont obligées d'envoyer une fois-tous les sept ans, à leur tour, tous leurs habitans de condition libre, pour le garder l'espace de deux mois. Chaque Province a son Général, & sous lui quatre ou cinq Colonels, dont chacun a sous soi le même nombre de Capitaines. Chaque Capitaine

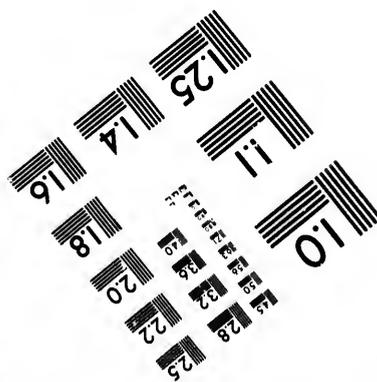
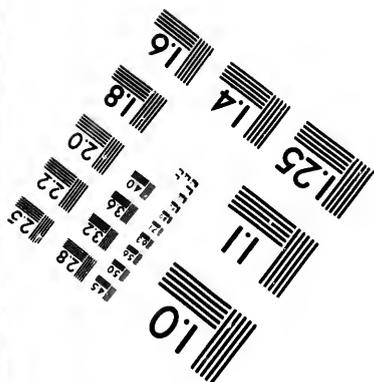
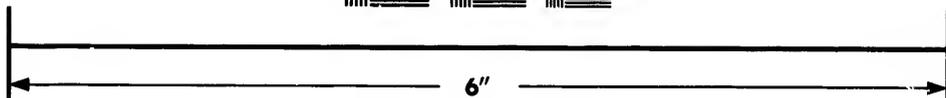
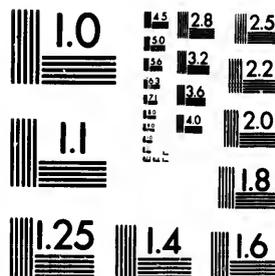
 Corée.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8
E 3 6 8 12.5
1.8 2.2
1.9 2.0

1.5 1.0
E 3 6 8 10

Corée.

est Gouverneur d'une Ville ou de quelque Fort. Il n'y a pas de village du moins qui ne soit commandé par un Caporal, qui a sous lui une sorte de Décemvirs, ou d'Officiers, dont le commandement s'étend sur dix hommes. Ces Caporaux doivent présenter une fois l'an, à leur Capitaine, la liste du peuple qu'ils ont dans leur Jurisdiction.

La cavalerie Coréenne porte des cuirasses & des casques, des arcs & des flèches, des sabres & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie sont le corselet & le casque, l'épée & le mousquet ou la demi-pique; les Officiers n'ont que l'arc & les flèches. On oblige les Soldats de se pourvoir, à leurs propres frais, de cinquante charges de poudre & de balles. Chaque Ville fournit aussi, à son tour, un nombre de Religieux, pour garder & entretenir à leurs dépens les Forts & les Châteaux qui sont situés dans les défilés ou sur les revers des montagnes. Ces Religieux Soldats passent pour les meilleures troupes de la Corée. Ils obéissent à des Chefs tirés de leurs corps, qui leur font observer la même discipline que celle des autres troupes. Ainsi le Roi connaît ses forces jusqu'au dernier homme. On est dispensé du service à l'âge de soixante ans, & les enfans prennent
alors

alors la
sans libe
& qui n
ves, for
La C
ment par
obligée
Tous les
trente ou
par cinq
n'a pas m
manœuvre
ques perit
artificiels.
fait la rev
qui en rem
fois le gran
revues. Les
subalternes
punis de m
Les rev
maison & c
qui se lèvent
& sur les m
On trouve
Villages, d
Fermiers roy
Tome V

alors la place de leur père. Le nombre des habitans libres qui ne sont point au service du Roi, & qui n'y ont jamais été, joint à celui des esclaves, forme environ la moitié de la nation.

La Corée étant environnée presque entièrement par la mer, chaque ville du Royaume est obligée d'équiper & d'entretenir un vaisseau. Tous les bâtimens Coréens ont deux mâts, & trente ou quarante rames, dont chacune est servie par cinq ou six hommes. Ainsi chaque vaisseau n'a pas moins de trois cens hommes, tant pour la manœuvre que pour le combat. On y voit quelques petites pièces de canon, & quantité de feux artificiels. Chaque Province a son Amiral, qui fait la revue des vaisseaux une fois l'année, & qui en rend compte au grand Amiral. Quelque fois le grand Amiral lui-même est présent à ses revues. Les Amiraux particuliers & leurs Officiers subalternes, qui manquent à leur devoir, sont punis de mort, ou par le bannissement.

Les revenus du Roi, pour l'entretien de sa maison & de ses forces, consistent dans les droits qui se lèvent sur toutes les productions du pays, & sur les marchandises qu'on y apporte par mer. On trouve dans toutes les Villes & dans tous les Villages, des magasins pour la dixme, que les Fermiers royaux, gens néanmoins de l'ordre com-

Corée.

mun, recueillent au temps de la moisson, avant que les biens de la terre soient fortis du champ. Les Officiers publics sont payés de leurs appointemens sur les productions des lieux de leur résidence. Ce qui se lève dans les Provinces est assigné pour le paiement des forces de mer & de terre. Outre cette dixme, tous ceux qui ne sont point enrôlés dans la Milice, doivent employer trois jours de l'année au travail que leur pays leur impose. Chaque Soldat, Fantassin, ou Cavalier, reçoit tous les ans, pour se vêtir, trois pièces d'étoffe de la valeur de dix-huit schellings. C'est une partie de leur paie dans la Capitale; on ne connaît pas, dans la Corée, d'autres droits ni d'autres taxes.

La justice s'y exécute fort sévèrement; un rebelle est exterminé avec toute sa race. Sa maison est démolie, sans que personne ose la rebâtir. Tous ses biens sont confisqués; rien ne peut sauver d'un châtimement rigoureux celui qui forme la moindre objection contre sa sentence. C'est de quoi les Hollandais furent souvent témoins.

Une femme qui tue son mari, est ensevelie toute vive, jusqu'aux épaules, au milieu d'un grand chemin, & l'on place près d'elle une hache, dont tous les passans, qui ne sont pas de l'ordre de la noblesse, doivent lui donner un coup sur la

être jusq
la Ville d
pour un t
Gouverne
autre Vill
favorable
d'un parti
punition a
Gouverneu
Cour des p
Un hom
lorsqu'il la
désordre od
femme est
payer trois t
qui tuent le
supplices; n
rie à son Es
punition du
long-temps f
du vinaigre
pourri du m
entomoir, &
tappe le ven
qu'il expire.
oulés aux pie
Un homm

on , avant
du champ.
s appoin-
leur réfi-
est assigné
de terre.
sont point
ployer trois
pays leur
u Cavalier ,
trois pièces
llings. C'est
tale ; on ne
es droits ni
ement ; un
e. Sa maison
e la rebâti-
peut sauver
me la moïn-
st de quoi les
est enseveli
milieu d'un
e une hache
as de l'ordre
a coup sur la

tête jusqu'à ce qu'elle ait expiré. Les Juges de la Ville où le crime s'est commis , sont interdits pour un temps. La Ville même est privée de son Gouverneur , & tombe dans la dépendance d'une autre Ville ; ou , ce qui peut lui arriver de plus favorable , elle demeure sous le commandement d'un particulier. Les Loix imposent la même punition aux Villes qui se mutinent contre leurs Gouverneurs , ou qui envoient contre eux à la Cour des plaintes mal fondées.

Un homme a le pouvoir de tuer sa femme , lorsqu'il la surprend en adultère , ou dans quelque défordre odieux , pourvu qu'il prouve le fait. Si la femme est Esclave , le mari en est quitte pour payer trois fois sa valeur au Maître. Les Esclaves qui tuent leur Maître , sont livrés à de cruels supplices ; mais un Maître est en droit d'ôter la vie à son Esclave , sous le plus léger prétexte. La punition du meurtre est singulière. Après avoir long-temps foulé le criminel aux pieds , on prend du vinaigre , dans lequel on a lavé le cadavre pourri du mort , on lui en fait avaler avec un entonnoir , & lorsqu'il en est bien rempli , on lui tappe le ventre à coups de bâton , jusqu'à ce qu'il expire. Le supplice des voleurs est d'être foulés aux pieds jusqu'à la mort.

Un homme libre qu'on surprend au lit avec

Corés.

 Corée.

une femme mariée, est enlevé nud, sans autre habillement qu'une petite paire de caleçons. On lui barbouille le visage de chaux; on lui perce chaque oreille d'une flèche; on lui attache sur le dos une sonnette, qu'on fait retentir dans tous les carrefours où il est exposé; & cette punition finit ordinairement par quarante ou cinquante coups de bâtons, qu'il reçoit sur les fesses. On accorde un caleçon aux femmes, lorsqu'elles sont condamnées au même supplice.

Les Coréens sont naturellement passionnés pour les femmes, & si jaloux, qu'un mari accorde rarement à ses meilleurs amis la liberté de voir la sienne. La Loi condamne à mort un homme marié qui est surpris avec la femme d'un autre, sur-tout entre les personnes de distinction. C'est le père même du criminel, s'il est vivant, ou le plus proche de ses parens, qui doit être son exécuteur. On lui laisse le choix du genre de mort; ordinairement les hommes demandent d'être percés au travers du dos, & les femmes d'être égorgées.

Ceux qui ne paient pas leurs créanciers au terme dont ils sont convenus, reçoivent deux ou trois fois par mois des coups sur les os des jambes, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le moyen d'acquitter leurs dettes. S'ils meurent sans avoir

rempli
payer P
Ainsi pe
est dû.
est la ba
jambes.
une tach
qu'une
quelques
inférieurs
condamn
Gouverne
aux priso
Cour.
Chaque
bassadeur
Chinois.
que la Co
à deux de
au Prince
signifie R
quelques
mort, il s
confirmati
cède, reço
Commissai
l'usage, a

rempli ce devoir, leurs plus proches parens doivent payer pour eux, ou subir le même châtement. Ainsi personne n'est exposé à perdre ce qui lui est dû. La plus légère punition dans la Corée, est la bastonnade sur les fesses, ou sur le gras des jambes. Elle n'est pas même regardée comme une tache, parce qu'elle y est fort commune, & qu'une parole prononcée mal-à-propos suffit quelquefois pour la mériter. Les Gouverneurs inférieurs & les Juges subordonnés ne peuvent condamner personne à mort, sans en informer le Gouverneur de la Province, ni faire le procès aux prisonniers d'Etat, sans la participation de la Cour.

Chaque année les Coréens envoient un Ambassadeur à la Chine pour recevoir l'Almanach Chinois. Lorsque leur Roi meurt, ou qu'il abdique la Couronne, l'Empereur de la Chine confie à deux de ses Grands la commission d'aller donner au Prince héréditaire le titre de *Quay-vang*, qui signifie *Roi*. Si le Roi mourant appréhende quelques différends pour la succession, après sa mort, il se choisit un héritier dont il demande la confirmation à l'Empereur. Le Prince qui succède, reçoit la couronne à genoux, & fait aux Commissaires Chinois des présens réglés par l'usage, auxquels il ajoute huit mille lyangs en

Corée.

argent : ensuite il envoie son tribut à l'Empereur de la Chine, par un Ambassadeur, qui baisse le front jusqu'à terre devant ce Prince; & sa femme attend la permission du même Monarque, pour prendre la qualité de Reine.

Fin du Livre quatrième



A

L'HIS

DI

~~DE~~

SE

LIV

 C

Tartarie
no

LE pays
Tartarie,
l'Est, sont
par la mer
& de Tot

L E, &c.
Empeteur
ni baiffe le
fa femme
que, pour



A B R É G É
D E
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

SECONDE PARTIE.
A S I E.
LIVRE CINQUIEME,
T A R T A R I E.

CHAPITRE PREMIER.

Tartarie Chinoise, Tartares Mancheous; Mogols noirs, Mogols jaunes ou Kalkas.

LE pays qui porte en général le nom de grande Tartarie, est d'une vaste étendue. Ses bornes, à l'Est, sont l'Océan oriental. A l'Ouest, il est bordé par la mer Caspienne, & par les Rivières de *Jaik* & de *Tobol*, qui le séparent de la Russie; au

Tartarie.

Tartarie.

Nord, par la Sibérie Russe ; au Sud, par le Royaume de Karasme , les deux Bukkaries , la Chine & la Corée. Il prend ainsi plus de la moitié de l'Asie , de l'Ouest à l'Est , l'espace de près de cent degrés de longitude entre le trente-septième & le cinquante-cinquième degré de latitude du Nord.

La grande Tartarie peut se diviser en deux parties ; savoir , la Tartarie Chinoise , au Sud-Est ; la Tartarie indépendante , au Sud-Ouest. La Tartarie Chinoise comprend le pays des Manchous & celui des Mogols : ces derniers se divisent en Mogols noirs & Mogols jaunes, ou Mogols Kalkas. Les noirs sont séparés des jaunes par le grand désert , appelé *Chamo* , par les Chinois, & Coby par les Tartares.

Pendant plusieurs siècles , les Mogols n'ont été connus que sous le nom de Turcs que leur donnèrent les Grecs de Constantinople. Au treizième siècle , étant conduits par Gengis - kan , ils se rendirent célèbres sous le nom de Mogols & de Tartares , qui étaient ceux de leurs principales hordes.

Le pays des Tartares Manchous est divisé en trois grands Gouvernemens ; *Chin-yang* ou *Mugden* ; *Kirin-ula* , & *Tsit-sikar* , marqués dans la Carte.

Le Gouvernement que les Manchous appellent *Mugden* , comprend tout l'ancien *Lyau-tong*.



TARTARES ORIENTAUX,
tirés de Nieuhof.



del. de laur.

LE
royaume
ine & la
e l'Asie,
nt degrés
& le cin-
Nord.
en deux
au Sud-
Ouest. La
des Man-
s se divi-
ou Mogols
nes par le
hinois, &
s n'ont été
leur don-
treizième
an, ils se
gols & de
principales
divisé en
g ou Mug-
és dans la
ous appel-
Lyau-tong.

I
Il a pour b
Chine. A
fermé que
ou huit pie
ou à conter
contre une
force , & r
bre de Sold
graphes Ch
fait placer
Province de
muraille. C
ne peuvent
Chine sans
Gouvernem
Il contenait
mais étant c
Mancheous
La Capit
ou *Mugden*.
la Capitale
qu'ils font m
ils l'ont orné
plie de mag
Tribunaux s
de celui qui
font compos
& tous leurs

Il a pour bornes au Sud la grande muraille de la Chine. A l'Est, au Nord & à l'Ouest, il n'est fermé que par une palissade de bois, haute de sept ou huit pieds, & plus propre à marquer ses limites ou à contenir les brigands, qu'à défendre le passage contre une armée. Les portes n'ont pas plus de force, & ne sont gardées que par un petit nombre de Soldats. Le nom de muraille que les Géographes Chinois ont donné à cette palissade, a fait placer mal-à-propos dans quelques Cartes la Province de Lyau-tong, en-deçà de la grande muraille. Comme les habitans de cette Province ne peuvent quitter leur pays, ni entrer dans la Chine sans la permission des Mandarins, ce Gouvernement passe pour un des plus lucratifs. Il contenait autrefois plusieurs places fortifiées; mais étant devenues inutiles sous les Empereurs Mancheous, elles sont tombées presque en ruine.

La Capitale du pays se nomme *Chin-yang*, ou *Mugden*. Les Mancheous la regardent comme la Capitale particulière de leur Nation. Depuis qu'ils sont maîtres de la Chine, non-seulement ils l'ont ornée de plusieurs édifices publics, & remplie de magasins, mais ils y ont établi les mêmes Tribunaux souverains qu'à Pékin, à l'exception de celui qui se nomme *Li-pu*. Les Tribunaux ne sont composés que d'habitans naturels du pays, & tous leurs actes sont écrits en langue & en

 Tartarie.

Tartarie. caractères Mancheous. Ils sont souverains & de Lyau-tong & de toutes les autres parties de la Tartarie, qui sont immédiatement sujettes de l'Empereur. Mugden est aussi la résidence d'un Général Tartare, qui a ses Lieutenans-Généraux, & qui commande un corps considérable de Troupes de la même Nation. Tous ces avantages y ayant attiré quantité de Chinois, le commerce de la Tartarie est presque entièrement dans leurs mains.

La Ville de *Fong-whang-ching* est la meilleure & la plus peuplée; son commerce est considérable, parce qu'il est comme la clef du Royaume de Corée. Quantité de Marchands Chinois, que cette raison y attire, ont de fort belles maisons dans les Fauxbourgs. Leur principale marchandise est le papier de coton, qui est extrêmement fort, sans être moins blanc ni moins transparent. *Fong-whang-ching* est gouvernée par un Mancheou, sous le titre de *Houtongtu*, qui a sous lui plusieurs autres Mandarins, civils & militaires de la même Nation.

En général, le terroir de la Province est fort bon; il produit beaucoup de froment, de millet, de racines, & de coton. Il nourrit un grand nombre de moutons & de bœufs, richesses plus rares dans toutes les Provinces de la Chine. On y trouve peu de riz, mais les pommes, les poires

les noix
sont abon
partie ori
est rempli
Le seco
Kirin-ula
compte qu
mens sont
principale
portant da
donne à ce
dans la lang
Ville de la
Général *M*
ges d'un *V*
les Mandari
La secon
sur la même
Ouest de
rieure à la
sont des Sold
La troisiè
fidère comm
sur la rivière
au Nord, da
vulgairement
prennent *Nin*
signifient sep

les noix, les châtaignes & les noisettes y croissent abondamment, jusques dans les forêts. La partie orientale, qui borde le Royaume de Corée, est remplie de déserts & de marécages. Tartaria.

Le second des grands Gouvernemens est celui de *Kirin-ula*; cette contrée est mal peuplée. On n'y compte que trois grandes Villes, dont les bâtimens sont misérables, & les murs de terre. La principale est située sur la rivière de Songari, qui, portant dans ce lieu le nom de *Kirin-ula*, le donne à cette Ville & à toute la Province; car dans la langue du pays, *Kirin-ulte-hotun* signifie Ville de la rivière de *Kirin*. C'est la résidence du Général *Mancheou*, qui jouit de tous les privilèges d'un Vice-Roi, & qui commande également les Mandarins civils & militaires.

La seconde Ville, nommée *Pedne*, est située sur la même rivière, à quarante-cinq lieues Nord-Ouest de *Kirin-ula-hotun*. Elle est fort inférieure à la première, & la plupart des habitans sont des Soldats Tartares & des bannis.

La troisième Ville, que la race régnante considère comme son ancien patrimoine, est située sur la rivière de *Hur-ka-pira*, qui va se décharger au Nord, dans celle de Songari. On la nomme vulgairement *Ninguta*, quoiqu'elle s'appelle proprement *Ningunta*. Ces deux mots Tartares, qui signifient sept Chefs, expriment l'origine de la

 Tartarie.

Monarchie Tartare, qui fut commencée par les sept frères du bifaïeul de l'Empereur *Kang-hi*. Ce Prince ayant trouvé le moyen de les établir tous sept dans cette Ville, avec leurs familles, se vit bientôt obéi du reste de la Nation, alors dispersée dans les déserts qui s'étendent jusqu'à l'Océan oriental, & divisée en petits hameaux, chacun d'une seule famille. *Ninguta*, est aujourd'hui la résidence d'un Lieutenant-Général Manchou.

Comme la précieuse plante du *Jin-seng* ne croît que dans cette vaste Région, & que les Tartares *Yu-pi* sont obligés de payer un tribut de zibelines, le mouvement est considérable à *Ninguta*; il y attire des Provinces les plus éloignées, un grand nombre de Chinois. Leurs maisons & celles des Soldats rendent les Fauxbourgs quatre fois plus grands que la Ville. D'un autre côté, l'Empereur a pris soin de repeupler le pays, en y en envoyant tous les criminels Chinois & Tartares, qui sont condamnés au bannissement.

L'avoine, qui est si rare dans tous les autres pays de la Chine, croît ici en abondance, & fait la nourriture ordinaire des chevaux. Le riz & le froment sont peu connus dans le Gouvernement de *Kirin-ula*, soit par quelque défaut du terroir, soit parce que les habitans trouvent mieux leur compte dans la quantité du grain, que dans

sa qualité
pourquoi
qu'au qua
& au qu
différent
les saisons

Le fro
Paris, où
cinquante
si vif au c
le huit à
des robes
même que
large & fo
le passage
tous les jo
rable de se
que bien
Plus on a
froid s'ent
forêts du p
naires pou
quantité d'a
se procurer
soleil.

Entre ces
valles, de l
ruisseaux, e

sa qualité. Il est difficile d'ailleurs d'expliquer pourquoi tant de Régions, qui ne sont situées qu'au quarante-troisième, ou quarante-quatrième & au quarante-cinquième degrés de latitude, diffèrent si fort de celles de l'Europe, tant pour les saisons, que pour les productions de la nature.

Le froid commence ici beaucoup plutôt qu'à Paris, où la latitude n'est guères au-dessous de cinquante degrés. Les Missionnaires le trouvèrent si vif au commencement de Septembre, qu'étant le huit à *Tondou*, ils furent obligés de prendre des robes doublées de peaux. Ils appréhendèrent même que le fleuve *Saghalianula*, quoique fort large & fort profond, ne se glaçât jusqu'à fermer le passage à leurs barques. Il se trouvait glacé, tous les jours au matin, à une distance considérable de ses bords, & les habitans les assurèrent que bientôt la navigation n'y ferait pas sûre. Plus on avance vers l'Océan oriental, plus le froid s'entretient dans les grandes & épaisses forêts du pays. Il fallut neuf jours aux Missionnaires pour en traverser une; ils firent abattre quantité d'arbres par les Soldats Mancheous, pour se procurer le moyen d'observer la hauteur du soleil.

Entre ces vastes forêts, ils trouvèrent, par intervalles, de belles vallées, arrosées par d'excellens ruisseaux, dont les bords étaient émaillés d'une

Tartarie.

Tartarie.

grande variété de fleurs, la plupart communes en Europe, à l'exception du lys jaune, qui est d'une couleur charmante. Les Mancheous sont passionnés pour cette fleur : par sa hauteur & sa forme, elle ressemble parfaitement à nos lys blancs; mais l'odeur en est plus faible, comme celles des roses qui croissent dans les mêmes vallées. Les plus beaux lys jaunes se trouvent sept ou huit lieues au-delà de la palissade de *Lyau-tong*; on en voit une quantité surprenante entre le quarante-cinquième & le quarante-deuxième degré de latitude, dans une plaine sans culture, qui est bordée d'un côté par une petite rivière, & de l'autre, par une chaîne de petites montagnes.

Mais de toutes les plantes du pays, celle qui est la plus estimée, & qui attire quantité de Botanistes dans ces déserts, c'est le *Jin-feng*, que les Mancheous appellent *Orbota*, c'est-à-dire, la reine des plantes. On vante beaucoup ses vertus, pour la guérison de différentes maladies, & pour rétablir un tempérament épuisé. Elle a toujours passé pour la principale richesse de la Tartarie orientale. On peut juger de l'estime qu'on en fait par le prix où elle se soutient encore à Pékin. Une once s'y vend sept fois la valeur de son poids en argent.

Lorsque les Botanistes commencent à chercher cette plante, ils sont obligés de quitter leurs

chevaux &
ni tentes,
fac de mill
sous un arb
truisent à l
ches. L'Of
dans un lieu
quer, doit
par ceux qui
leur provision
grand dange
bêtes féroces
paraît point
de quartier,
Le Jin-fe
montagnes c
profondes riv
Si le feu se
quatre ans sa
qui paraît pro
chaleur; mais
delà du quar
peut conclure
terrein trop fr
autres plantes
une grappe de
comme son fr
au-dessus de se

chevaux & leurs bagages. Ils ne portent avec eux ni tentes, ni lits, ni d'autres provisions, qu'un sac de millet séché au four. La nuit ils se logent sous un arbre, ou dans quelque hutte qu'ils construisent à la hâte, avec des feuilles & des branches. L'Officier qui campe à quelque distance, dans un lieu où le fourrage ne puisse pas lui manquer, doit être instruit des progrès du travail, par ceux qui sont chargés de porter aux Botanistes leur provision de bœuf & de venaison. Le plus grand danger auquel ils soient exposés, vient des bêtes féroces, sur-tout des tigres. Si quelqu'un ne paraît point au signal qu'on donne pour changer de quartier, on conclut qu'il est dévoré.

Le Jin-seng ne croît que sur le penchant des montagnes couvertes de bois, ou sur les bords des profondes rivières, ou parmi les rochers escarpés. Si le feu se met dans une forêt, on est trois ou quatre ans sans y voir paraître cette plante; ce qui paraît prouver qu'elle ne peut supporter la chaleur; mais comme elle ne se trouve point au-delà du quarante-septième degré de latitude, on peut conclure aussi qu'elle ne s'accommode pas d'un terrain trop froid. Il est facile de la distinguer des autres plantes dont elle est environnée, sur-tout par une grappe de grains rouges fort ronds; qui sont comme son fruit, ou par une tige qu'elle pousse au-dessus de ses feuilles. Tel était le Jin-seng que

 Tartarie.

les Missionnaires eurent l'occasion de voir au village de *Hon-chun*, sur les frontières de la Corée. Sa hauteur était d'environ un pied & demi. Il n'avait qu'un seul nœud, d'où s'élevaient quatre branches, séparées l'une de l'autre à distances égales, comme si elles n'eussent point appartenu à la même plante. Chaque branche avait cinq feuilles; & l'on prétend que ce nombre est toujours le même, à moins qu'il ne soit diminué par quelque accident.

La racine de *Jin-feng* est la seule de ses parties qui serve aux usages de la médecine. Une de ses propriétés est de faire connaître son âge par le nombre des branches qui lui restent. L'âge augmente son prix, car le plus gros & le plus ferme est le plus estimé. Les habitans de *Hon-chun* en apportèrent trois plantes aux Missionnaires, & les avaient trouvées à cinq ou six lieues de ce village.

Ce fut un spectacle nouveau pour les Missionnaires, après avoir traversé tant de forêts, & côtoyé des montagnes épouvantables, de se trouver sur les bords de la rivière de *Tumen-ula*, & de voir des bois & des bêtes farouches d'un côté, & de l'autre, tout ce que l'art & le travail peuvent produire dans les pays les mieux cultivés.

Le *Tumen-ula*, qui sépare les Coréens des

Tartares,

Tartares,
Hon-chun
 est sans cor
 autant par
 gueur de
Saghalianu
Yu-pi, qui
 ses bords. I
 petites riviè.
 dans leur ca
 extraordina
 Tartares pou
 Ils ont l'art
 de trois ou q
 la coudre ave
 vue on les c
 leurs habits
 celle des Mar
 quable que le
 bordées de ve
 ou gris.
 Ils emploie
 du poisson qu
 pour leurs lam
 de leur nourrit
 au soleil, sans
 sel, est conser
 hommes & les

Tome VII

Tartares, tombe dans l'Océan, à dix lieues de *Hon-chun*; mais la rivière, qui se nomme *Ufuri*, est sans comparaison la plus belle de cette contrée, autant par la clarté de ses eaux, que par la longueur de son cours. Elle va se rendre dans le *Saghalianula*, au travers du pays des Tartares *Yu-pi*, qui sont rassemblés dans des villages, sur les bords. Elle reçoit quantité de grandes & de petites rivières, que les Missionnaires ont insérées dans leur carte. Elle doit produire une quantité extraordinaire de poissons, puisqu'il sert aux Tartares pour leur nourriture & leur habillement. Ils ont l'art d'en préparer la peau & de la teindre de trois ou quatre couleurs. Ils savent la tailler & la coudre avec tant de délicatesse, qu'à la première vue on les croirait vêtus de soie. La forme de leurs habits est d'ailleurs à la Chinoise, comme celle des Manchous; avec cette différence remarquable que leurs longues robes sont ordinairement bordées de verd ou de rouge, sur un fond blanc ou gris.

Ils emploient tout l'été à la pêche. Une partie du poisson qu'ils prennent, sert à faire de l'huile pour leurs lampes. Une autre partie fait le fond de leur nourriture, & le reste qu'ils font sécher au soleil, sans le saler, parce qu'ils manquent de sel, est conservé pour la provision d'hiver. Les hommes & les bêtes s'en nourrissent également,

Tartarie.

lorsque la rivière est glacée. Au reste, les Peuples Tartaric. n'en ont pas moins de santé & de vigueur. Les animaux qui servent de nourriture ordinaire au genre-humain, sont fort rares dans leur pays, & de si mauvais goût, que les domestiques mêmes ne le peuvent souffrir, quelque avidité qu'ils doivent avoir pour la chair, après avoir vécu si long-temps de poisson. Dans ces pays, on attèle des chiens aux traîneaux, lorsque le cours des rivières est interrompu par le froid; aussi les chiens sont-ils fort estimés.

Quoique l'Europe produise la plupart des espèces de poisson, qui se trouvent dans cette rivière, elle n'a pas cette quantité d'esturgeons, qui fait le principal objet de la pêche des Tartares. Ils prétendent que l'esturgeon est le premier de tous les poissons, & qu'aucun autre n'en approche. Leur usage est d'en manger crues certaines parties pour profiter, disent-ils, de toutes les vertus qu'il lui attribuent. Après l'esturgeon, ils font beaucoup de cas d'un poisson qui est inconnu aux Européens, mais un des plus délicieux de sa nature. Sa longueur & sa taille sont à peu près celle d'un petit thon, mais sa couleur est beaucoup plus belle; sa chair est tout-à-fait rouge, ce qui le distingue de tous les autres poissons. Il est si rare, que les Missionnaires ne purent s'en procurer qu'une ou deux fois. Les habitans tuent ordinairement

rement
 servent
 barques
 sont que
 pour les
 Il para
 mélange
 l'Ouest &
 chongs, q
 Les Ta
 de *Saghal*
 Dans tout
 quante lie
 fort comm
 cette grand
 celui des M
 langue *fiatt*
 les Tartares
 Saghalianul
 de latitude,
 nes de l'Er
 tale. On ne
 présent de l
 d'une espèce
 bourse. Les
 les Tartares
 ment aux qu
 naires, sur la

rement les gros poissons à coups de dards, & se servent de filets pour prendre les petits. Leurs barques ont peu de grandeur, & leurs canots ne sont que d'écorces d'arbre, assez bien cousues pour les garantir de l'eau.

Tartarie.

Il paraît que le langage des *Yu-pis* est un mélange de celui des Mancheous, leurs voisins à l'Ouest & au Sud, & de celui des Tartares *Ke-chongs*, qui les bordent au Nord & à l'Est.

Les Tartares *Ke-chongs*, s'étendent le long de *Saghalianula*, depuis Tondon jusqu'à l'Océan. Dans tout cet espace, qui est d'environ cent cinquante lieues, on ne rencontre que des Villages fort communs, la plupart situés sur les bords de cette grande rivière. Le langage y est différent de celui des Mancheous, qui l'appellent *Fiatta*. Cette langue *fiatta* est vraisemblablement celle de tous les Tartares qui habitent depuis l'embouchure du *Saghalianula*, jusqu'au cinquante-cinquième degré de latitude, c'est-à-dire, jusqu'aux dernières bornes de l'Empire Chinois dans la Tartarie orientale. On ne s'y rase point la tête, suivant l'usage présent de l'Empire; on y porte les cheveux liés d'une espèce de ruban, ou renfermés dans une bourse. Les habitans paraissent plus ingénieux que les Tartares *Yu-pis*. Ils répondirent fort clairement aux questions que leur firent les Missionnaires, sur la géographie du pays, & leur atten-

 Tartarie.

tion fut singulière pour les opérations mathématiques.

Le troisième Gouvernement est celui de *Tsfifkar*, qui tire ce nom d'une ville neuve, bâtie par l'Empereur *Kang-hi*, pour assurer ses conquêtes contre les Russes. Elle est située près de *Nannula*, rivière considérable, qui tombe dans le *Songari*. Au lieu de murs, elle est entourée d'une palissade de hauteur médiocre, mais bordée d'un assez bon rempart. La garnison est principalement composée de Tartares, & la plupart de ses habitans sont des Chinois, que le commerce y attire, ou qui ont été bannis pour leurs crimes. Les uns & les autres ont leurs maisons hors de l'enceinte du mur de bois, qui ne contient guères que les Cours de Justice, & le Palais du Général Tartare. Ces maisons, qui sont de terre, & qui forment des rues assez larges, sont renfermées aussi dans des murs de terre.

La rivière de *Saghalian* reçoit celle de *Saupira*, celle de *Kafin-pira*, & plusieurs autres, qui sont renommées pour la pêche des perles. Cette pêche ne demande pas beaucoup d'art. Les pêcheurs se jettent dans ces petites rivières, & prennent la première huître qui se trouve sous leur main. On prétend qu'il n'y a pas de perles dans le *Saghalianula*; mais, suivant les éclaircissemens que les Missionnaires reçurent des Mandarins du pays,

cette opinion
l'eau, qui
ger. On p
petites riv
& dans le
sur la route
qu'il ne s'
coulent à l'
des Russes.
par les Tar
qu'elles sero
qu'elles ont
& dans la co
dons de cent
grosseur cor
entre des mi
toutes. Les r
prix parmi le
bon usage, &
On nomm
la chasse des
adroits & plu
ces contrées.
mènent la ch
fortes d'anima
ces Tartares à
de distance de
Missionnaires

cette opinion ne vient que de la profondeur de l'eau , qui ôte aux pêcheurs la hardiesse d'y plonger. On pêche aussi des perles dans plusieurs autres petites rivières , qui se jettent dans le *Nanni-ula* & dans le *Songari* , telles que l'*Arom* & le *Nemer* , sur la route de *Tsitfikar* à *Merghen* ; mais on assure qu'il ne s'en trouve jamais dans les rivières qui coulent à l'Ouest du *Saghalianula* , vers les terres des Russes. Quoique ces perles soient fort vantées par les Tartares , il y a beaucoup d'apparence qu'elles seroient peu estimées des Européens , parce qu'elles ont des défauts considérables dans la forme & dans la couleur. L'Empereur en a plusieurs cordons de cent perles , toutes semblables , & d'une grosseur considérable ; mais elles sont choisies entre des milliers , parce qu'elles lui appartiennent toutes. Les martres du pays sont aussi d'un grand prix parmi les Tartares , parce qu'elles sont d'un bon usage , & qu'elles se soutiennent long-temps.

On nomme Tartares *Solons* , ceux qui vont à la chasse des martres ; ils sont plus robustes , plus adroits & plus braves que les autres habitans de ces contrées. Leurs femmes montent à cheval , mènent la charrue , chassent le cerf & toutes sortes d'animaux. On trouve un grand nombre de ces Tartares à *Nierghi* , ville assez grande , à peu de distance de *Tsitfikar* & de *Merghen*. Les Missionnaires les virent partir le premier jour

Tartarie.

 Tartarie.

d'Octobre , pour aller commencer leur chasse ; vêtus de camifoles courtes & étroites , de peau de loup , avec un bonnet de la même peau , & leurs arcs au dos. Ils emmenaient quelques chevaux chargés de millet , & de leurs longues robes de peau de renard ou de tigre , qu'ils portent dans les temps froids , sur-tout pendant la nuit. Leurs chiens sont dressés à la chasse , montent fort bien dans les lieux escarpés , & connaissent toutes les ruses des martres. La rigueur de l'hiver , qui glace les plus grandes rivières , ni la férocité des tigres , dont les chasseurs deviennent souvent la proie , ne peuvent empêcher les Solons de retourner à ce rude & dangereux exercice , parce que toutes leurs richesses consistent dans le fruit de leur chasse. Les plus belles peaux sont réservées pour l'Empereur , qui leur en donne un prix fixe. Ce qui reste se vend fort cher , dans le pays même. Elles y sont assez rares , & les Mandarins , ou les Marchands de Tiflikar , les enlèvent très-promptement.

A l'égard des Manchéous mêmes , qui sont comme Seigneurs de toutes les autres Nations de ces contrées , & dont le chef est l'Empereur de la Chine ; ils n'ont point de Temples , ni d'Idoles , ni de culte régulier , & dans leur langage , ils n'adressent de sacrifices qu'à l'Empereur du Ciel. Ils rendent à leurs ancêtres une vénération mêlée de pratiques superstitieuses. Depuis qu'ils sont

I
 entrés à la
 sectes idolâ
 attachés à
 tent comm
 comme la f
 Sous le
 aujourd'hui
 aussi comm
 Chinote.
 périod , ou
 écrits dans l
 cheou comm
 remment , s
 sortes de pro
 mencèrent so
 les classiques
 naires en ord
 des caractères
 sens ne peuvo
 tare , cet ouv
 Kang-hi , au
 dans sa Capit
 mairiens des
 traduire les
 n'avaient pas
 cheraient aux
 tout un dictio
 commission f

entrés à la Chine, quelques-uns ont embrassé les sectes idolâtres; mais la plupart demeurent fort attachés à leur ancienne Religion, qu'ils respectent comme le fondement de leur Empire, & comme la source de leur prospérité.

Tartarie.

Sous le gouvernement Tartare, qui subsiste aujourd'hui, l'usage de la langue Mancheou est aussi commun à la Cour que celui de la langue Chinoise. Tous les actes publics du Conseil Impérial, ou des Cours suprêmes de Justice, sont écrits dans les deux langues. Cependant le Mancheou commence à décliner, & se perdrait apparemment, si les Tartares n'employaient toutes sortes de précautions pour le conserver. Ils commencèrent sous le règne de Chunchi, à traduire les classiques Chinois, & à compiler les Dictionnaires en ordre alphabétique; mais s'étant servis des caractères Chinois, dont les sons & même le sens ne peuvent être exprimés par la langue Tartare, cet ouvrage eut peu d'utilité. L'Empereur Kang-hi, au commencement de son règne, créa dans sa Capitale un office des meilleurs Grammairiens des deux Nations, dont les uns devaient traduire les histoires & les classiques, qui n'avaient pas été finis, tandis que les autres s'attacheraient aux Orateurs, & composeraient surtout un dictionnaire dans les deux langues. Cette commission fut exécutée avec une diligence sur-

 Tartarie.

prenante. Lorsqu'il naissait quelque doute aux Traducteurs, ils devaient consulter les anciens des huit Bannières Tartares : s'ils n'étaient pas satisfaits de la réponse, ils s'adressaient à ceux qui étaient nouvellement arrivés du fond de la Tartarie. On proposa des récompenses pour ceux qui fourniraient des mots au dictionnaire. Après en avoir recueilli un si grand nombre, qu'il n'en devait pas rester beaucoup pour un supplément, on prit soin de les ranger en différentes classes.

La première regarde les cieux ; la seconde, le temps ; & la troisième, l'Empereur. Ensuite les autres appartiennent au gouvernement des Mandarins, aux cérémonies, aux coutumes, à la musique, aux livres, à la guerre, à la chasse, à l'homme, à la terre, à la foie, aux étoffes, aux habits, aux instrumens, au travail, aux ouvriers, aux écorces, au boire & au manger, aux grains, aux herbes, aux oiseaux, aux animaux farouches & privés, aux poissons, aux insectes, &c. Les classes sont divisées en chapitres & en articles. Chaque mot, écrit en grands caractères, a sous lui, en petites lettres, sa définition, son explication, & ses usages. Les explications sont nettes, élégantes & dans un style aisé. Elles peuvent servir de modèles pour bien écrire ; mais comme ce fameux livre est en langue & en caractères Tartares, son utilité se borne à ceux qui sachant déjà

la langue, lent l'enric

Ce que parée à la la aussi souve exemple, le substant un vers, fa une express vent suppo même verb un Auteur simples, ils même mot pas plus par choque les Missionnaire nir souvent leur dit-on, çaise. Ils pe secours dans mots produ dre, sans e connaissent- lent que sur Une autre abondance, clairement,

la langue, cherchent à s'y perfectionner, ou veulent l'enrichir par des traductions.

Tartarie.

Ce que cette langue a de plus singulier, comparée à la langue françoise, c'est que le verbe diffère aussi souvent que le substantif qu'il gouverne. Par exemple, le verbe *faire* change autant de fois que le substantif qui le suit. On dit en françois, *faire un vers, faire une peinture, faire une statue*, c'est une expression commode que les Tartares ne peuvent supporter. Ils pardonnent la répétition d'un même verbe dans le discours familier; mais dans un Auteur, & dans leurs écrits mêmes les plus simples, ils la trouvent inexcusable. Celle d'un même mot, dans l'espace de deux lignes, n'est pas plus pardonnée; elle forme une monotonie qui choque les oreilles. Ils se mettent à rire lorsqu'un Missionnaire lisant nos livres, ils entendent revenir souvent, *que, qu'ils, qu'eux*, &c. En vain, leur dit-on, que c'est le génie de la langue françoise. Ils peuvent, à la vérité, se passer de ce secours dans la leur; car le seul ordre de leurs mots produit le même effet, pour les faire entendre, sans équivoque & sans obscurité: aussi ne connaissent-ils pas les pointes insipides qui ne roulent que sur des jeux de mots.

Une autre singularité de leur langue, c'est son abondance, qui leur donne le moyen d'exprimer clairement, & d'une manière précise, ce qui

Tartarie.

demanderait autrement beaucoup d'étendue. Par exemple, quoiqu'entre tous les animaux domestiques, le chien soit celui qui fournisse le moins de mots dans la langue Tartare, elle en a plusieurs, outre ceux de chien, de mâtin, de levrier, d'épagneul, &c. pour exprimer l'âge, le poil, & les bonnes ou mauvaises qualités d'un chien. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles & de la queue fort long & fort épais; c'est assez du mot *Tayha*. A-t-il le museau long, la queue de même, les oreilles grandes & les lèvres pendantes; *Yolo* exprime toutes ces qualités. S'il s'accouple avec une chienne ordinaire, les petits qui en viennent se nomme *Pesaris*. Un chien, ou une chienne, qui a deux boucles jaunes au-dessus des paupières, s'appelle *Turbe*. S'il est marqueté comme le léopard, on le nomme *Kuri*. S'il a le museau tacheté & le reste du corps d'une même couleur, on l'appelle *Palto*. S'il a le col entièrement blanc, c'est un *Cha-ku*. S'il a sur la tête quelques poils qui tombent par derrière, c'est un *Kalia*. Si la prune est moitié blanche, & moitié bleue, c'est un *Chi-keri*. S'il est bas, s'il a les jambes courtes & trapues, & le col long, c'est un *Kapari*. Le nom commun d'un chien, est *Indagon*, & celui d'une chienne, *Nieghen*. Les petits à sept mois, s'appellent *Niacha*. Depuis sept jusqu'à onze, ils se nomment *Nukere*. A seize mois, ils prennent le

nom générale-
qualités, b
deux ou tr
Les dét
maux. Po
favori des
plus multi
seulement
âge & pou
ses divers
ment si cer
ou un emb
Tartares or
nante de no
idées? Ce
ont les Tart
quelques m
langues; e
A l'Est, ju
Nations sa
langage, n
Nord. Du c
le langage
Chinois, n
la Tartarie.
Les Tart
d'écrire, qu
tères. La pr

nom général d'*Indagon*. Il en est de même de leurs qualités, bonnes & mauvaises : un mot en exprime deux ou trois ensemble.

Tartaria.

Les détails seraient infinis sur les autres animaux. Pour le cheval, par exemple, cet animal favori des Tartares, les noms ont été vingt fois plus multipliés que pour le chien. Il y en a non-seulement pour ses différentes couleurs, pour son âge & pour toutes ses qualités, mais encore pour ses divers mouvemens. On ne décideroit pas aisément si cette étrange abondance est un ornement, ou un embarras dans une langue. Mais d'où les Tartares ont-ils pû tirer cette multitude surprenante de noms & de termes, pour exprimer leurs idées ? Ce n'est pas de leurs voisins. A l'Ouest, ils ont les Tartares Mogols ; mais à peine se trouve-t-il quelques mots qui se ressemblent dans les deux langues ; encore l'origine en est-elle incertaine. A l'Est, jusqu'à la mer, ils ont quelques petites Nations sauvages, dont ils n'entendent point le langage, non plus que celui de leurs voisins, au Nord. Du côté du Sud, ce sont les Coréens ; mais le langage & les caractères de la Corée, étant Chinois, n'ont aucune ressemblance avec ceux de la Tartarie.

Les Tartares Mancheous ont quatre manières d'écrire, quoiqu'ils n'aient qu'une sorte de caractères. La première, qui sert à graver de: inscrip-

Tartarie.

tions sur la pierre, ou sur le bois, demande un jour entier pour en écrire soigneusement vingt ou vingt-cinq lignes, sur-tout lorsqu'elles doivent être vues de l'Empereur. Si les traits du pinceau sont d'une main pesante, qui les rend trop larges & trop pleins, s'il leur manque de la netteté, si les mots sont pressés, ou inégaux, l'ouvrage doit être recommencé. On n'y souffre point de renvois, ni d'additions marginales; ce serait manquer de respect pour le Souverain. Les Inspecteurs de l'ouvrage rejettent toutes les feuilles où l'on apperçoit la moindre faute.

La seconde méthode est fort jolie, & peu différente de la première, quoiqu'elle soit beaucoup plus aisée. Elle n'oblige pas de marquer d'un double trait les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qui est une fois écrit, quand le trait seroit trop épais ou trop mince.

La troisième manière est plus différente de la seconde, que celle-ci ne l'est de la première. C'est l'écriture courante; elle est si prompte, que les deux côtés de la page sont bientôt remplis. Comme les pinceaux du pays prennent beaucoup mieux l'encre que nos plumes, on perd moins de temps à les tremper. Si l'on dicte à quelque écrivain, on est surpris de la vitesse avec laquelle on voit courir le pinceau. Ce caractère est fort en usage pour les mémoires, les procédures de la Justice,

D
& les affaires
cédentes n
elles sont é
La quat
plus courte
& pour ceu
que chose à
ture Tartar
tombe perpe
A gauche d
de dents de
e, i, o,
points à dr
opposé à la
est omis, c'
d'un mot prè
lire alors ne.
lit no. Si, à
la place d'un
est aspirée, &
Espagnol.
On se ferr
qu'on emplo
plume, comp
près comme
par tremper l
empêcher qu
Tartares sont

& les affaires communes. Les trois méthodes précédentes ne sont pas d'une égale finesse, mais elles sont également lisibles. Tartarie.

La quatrième est la plus grossière, quoique la plus courte & la plus commode pour un Auteur, & pour ceux qui ont des extraits à faire, ou quelque chose à copier. Il faut sçavoir que dans l'écriture Tartare, il y a toujours un grand trait qui tombe perpendiculairement du haut au bas du mot. A gauche de ce mot, on en ajoute un en forme de dents de scie, qui fait les quatre voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, distinguées l'une de l'autre par des points à droite de la perpendiculaire. Un point opposé à la dent, forme la voyelle *e*. Si ce point est omis, c'est la voyelle *a*. Un point à gauche d'un mot près de la dent, signifie *n*, & l'on doit lire alors *ne*. Si le point est opposé à droite, on lit *no*. Si, à la droite d'un mot, on trouve un *o* à la place d'un point, cet *o* marque que la voyelle est aspirée, & qu'il faut lire *ho*, *he*, comme en Espagnol.

On se sert ordinairement d'un pinceau, quoiqu'on emploie quelquefois aussi une sorte de plume, composée de bambou, & taillée à peu près comme celles de l'Europe. On commence par tremper le papier dans de l'eau d'alun, pour empêcher qu'il ne boive l'encre. Les caractères Tartares sont de telle nature, qu'ils ne sont pas

moins lisibles de travers, en remontant, que de Tartarie. l'autre côté.

Il n'y a point de Tartare qui ne préfère sa langue naturelle à toutes les autres, & qui ne la croie la plus élégante & la plus riche du monde. Le fils aîné de l'Empereur, à l'âge de trente-cinq ans, s'imaginait qu'il étoit impossible de rendre le sens de la langue Tartare, & plus encore la majesté de son style, en aucune des langues Européennes. Il les traitait de barbares. La reliure de nos livres & nos gravures lui plaisaient beaucoup, mais il n'avait que du dégoût pour nos lettres. Il les trouvoit petites & mal distinguées. Il prétendait qu'elles formaient une espèce de chaîne, dont les anneaux étoient irrégulièrement entrelacés, & qu'elles ressembloient à la trace des pieds d'une monche, sur une table poudreuse. Il ne pouvoit se persuader que des caractères de cette nature fussent capables d'exprimer un grand nombre de pensées & d'actions, & tant de choses mortes ou vivantes, comme ceux des Chinois & des Tartares, qui sont clairs, distincts, & gracieux. Enfin, il soutenait que sa langue étoit fort majestueuse & très-agréable à l'oreille; au lieu que dans le langage des Missionnaires, il n'entendait qu'un gazouillement continuel, fort approchant du jargon de Fo-kyen.

Le Père Parennin, pour convaincre ce Prince

que les
tout ce
traduisit
Père Suar
propre lan
rères rom
Tartarie,
ils ne lai
Chinois &
avec ses c
les mots p
fut impos
parce que
sonnes fans
rendre que
L'Auteur l
ne pouvoie
tres B. & L
P. & T. co
vent *Pestia*
infinité d'au
més par les
tare puisse
l'alphabet fi
celui de la T
Il object
voyelle e es
de certains r

que les langues de l'Europe pouvaient exprimer tout ce qui était prononcé en langue Tartare, Tartarie. traduisit sur le champ en latin une lettre au Père Suarez, que le Prince avait dictée dans sa propre langue. Il lui fit confesser que les caractères romains étaient préférables à ceux de la Tartarie, parce que, malgré leur petit nombre, ils ne laissent pas d'exprimer quantité de mots Chinois & Tartares, que la Nation ne peut écrire avec ses caractères. Il lui proposa pour exemple les mots *prendre*, *platine*, *griffon*, *friand*, qu'il fut impossible au Prince d'écrire dans sa langue, parce que le Tartare n'admettant point deux consonnes sans une voyelle au milieu, il ne pouvait rendre que *perendre*, *pelatine*, *geriffon*, & *feriand*. L'Auteur lui fit encore observer que les Tartares ne pouvoient commencer aucun mot, par les lettres *B.* & *D.* & qu'ils étaient forcés de substituer *P.* & *T.* comme dans *Bestia* & *Dens*, qu'ils écrivent *Pestia* & *Tens*. Les Européens ayant une infinité d'autres sons qui ne peuvent être exprimés par les caractères Tartares, quoiqu'un Tartare puisse les prononcer, Parennin conclut que l'alphabet français avait beaucoup d'avantage sur celui de la Tartarie.

Il objecta d'ailleurs que chez les Tartares, la voyelle *e* est toujours ouverte; qu'à l'exception de certains mots, où elle se trouve après *é*, elle

Tartarie. n'est jamais ce que nous appelons muette; & que dans ce dernier cas, elle n'est distinguée par aucune marque. Il confessa que le même défaut se trouve dans la langue Chinoise, & que les Tartares ayant la lettre *r*, leur langue a de l'avantage sur celle de la Chine, pour exprimer les noms étrangers; mais il soutint que la langue Tartare, en elle-même, n'est pas propre pour le style court & laconique; qu'elle a des mots trop longs & peu convenables par conséquent à la poésie. Il ajouta qu'elle a peu de transitions, & que celles mêmes qu'elle a ne sont pas assez sensibles; que les plus grands esprits ne peuvent surmonter cette difficulté, & demeurent souvent dans l'embarras, pour lier leurs phrases; qu'après y avoir pensé longtemps, ils se voient souvent obligés d'effacer ce qu'ils ont écrit, sans en apporter d'autre raison que le mauvais son ou la dureté d'une expression, l'impropriété du tour & le défaut de connexion. Le Prince ne put désavouer que sa langue ne fût sujette à ces inconvénients; mais il prétendit qu'elle ne les avoit pas dans la conversation, où le discours lui paraissait fort coulant. Parennin le pria d'observer que ceux qui ne possédaient pas comme lui la langue Tartare, alongeaient beaucoup les finales; & qu'ils ajoutaient souvent le mot *Yala*, quoiqu'il ne signifie rien; qu'ils s'applaudissaient beaucoup lorsqu'ils n'avaient répétés que deux ou

trois

trois fois
qui étaient
Tartarie,
autres; ce
quaient de
n'osant en
de quelque
reur l'avai
ils étaient
l'autre.

Le Prince
n'était pas
Europe; m
revenu asse
française, p
nin repliqu
dans cette es
formé une
mer & de p
forcé de con
fit, que les
termes des a
d'Arts & de
victoire étai
" n'avons en
" Mogols, &
" les avons n
" faites gloir

Tome V

trois fois ce mot dans une conversation ; que ceux qui étaient arrivés nouvellement du centre de la Tartarie , en usaient aussi fréquemment que les autres ; ce qui prouvait assez que les Tartares manquaient de transitions ; enfin , que les Auteurs n'osant employer le mot *Yala* dans les ouvrages de quelque élégance , sur-tout depuis que l'Empereur l'avait condamné en cessant de s'en servir , ils étaient fort embarrassés à passer d'un sujet à l'autre.

Le Prince répondit , en souriant , que le combat n'était pas égal , parce qu'il n'avait jamais été en Europe ; mais que s'il eut fait ce voyage , il serait revenu assez bien instruit des défauts de la langue française , pour confondre les Missionnaires. Parenin repliqua que le Prince aurait pu se tromper dans cette espérance , parce que les Français avaient formé une Académie , dans la seule vue de réformer & de perfectionner la langue ; mais ayant été forcé de convenir , sur une autre question qu'on lui fit , que les Français ont emprunté quantité de termes des autres Nations , sur-tout en matière d'Arts & de Sciences , le Prince s'écria que la victoire était à lui : « Pour nous , lui dit-il , nous » n'avons emprunté que fort peu de mots des » Mogols , & moins encore des Chinois , & nous » les avons naturalisés par des terminaisons. Vous » faites gloire apparemment de vous être enrichis

 Tartarie. » des dépouilles de vos voisins. En vérité, vous
 » avez bonne grace, après cela, de reprocher des
 » bagatelles à la langue Tartare ».

Cependant les réponses du Père Parennin satisfi-
 rent assez le Prince héréditaire de la Chine, pour
 lui faire prendre une meilleure opinion des langues
 de l'Europe. Il promit même de leur donner le
 premier rang dans son estime après la sienne. A la
 vérité, il penchait à donner la seconde place au
 Chinois; mais le Missionnaire protesta fortement
 contre cette idée, en alléguant la multitude d'équi-
 voques dont cette langue est remplie.

On a rapporté ces détails pour faire sentir le
 prix que la vanité nationale attache à la préémi-
 nence du langage, même chez des Peuples que
 nous regardons comme barbares; & en même
 temps pour faire voir les différentes idées des diffé-
 rens Peuples, sur l'harmonie & l'élégance.

 Mogols. Le pays des Mongols, ou Mongals, appelés
 Mogols par une abréviation vulgaire, ce pays que
 les Géographes Européens ont nommé Mongalie,
 est bordé à l'Est par le pays des Manchous; au Sud,
 par la grande muraille de la Chine; à l'Ouest, par
 le *Kobi*, ou le grand Désert; au Nord, par les
 Kalkas. Sa longueur est de plus de trois cens lieues;
 sa largeur, du Nord au Sud, est d'environ deux
 cens.

Cette portion de la Tartarie a été le théâtre

des plus g
 Tartares
 que le gra
 cesseurs pr
 cip il avan
 qui gouve
 dant plusie
 tes & des l
 du destin
 détruites. L
 dionale fut
 Enfin, c'est
 sciences fut
 fleurir quan
 peine à disti
 les noms m
 Quoique
 sent la natio
 mener une
 respectives,
 permis de s'é
 sont divisées
 Ces Peuple
 toriens. On l
 gals, Mongal
 toire d'Abulg
 de Mogul on
 leur Nation.

des plus grandes actions que l'histoire attribue aux Tartares de l'Orient & de l'Occident. C'est-là que le grand Empire de *Gengiskan* & de ses successeurs prit naissance, & qu'il eut son siège principal avant celui des Conquérans Manchoux, qui gouvernent aujourd'hui la Chine. Là, pendant plusieurs siècles, on vit des guerres sanglantes & des batailles alors fameuses, qui décidèrent du destin de plusieurs Monarchies aujourd'hui détruites. Là toutes les richesses de l'Asie méridionale furent plusieurs fois réunies & dissipées. Enfin, c'est dans ces déserts que les arts & les sciences furent long-temps cultivés, & qu'on vit fleurir quantité de puissantes villes, dont on a peine à distinguer aujourd'hui les traces, & dont les noms mêmes sont oubliés.

Quoique les différentes branches qui composent la nation des Mogols soient dans l'usage de mener une vie errante, elles ont leurs limites respectives, au-delà desquelles il ne leur est pas permis de s'établir. Les terres des Princes Mogols sont divisées en *kis* ou bannières.

Ces Peuples portent divers noms dans les Historiens. On les trouve nommés *Mongols*, *Mon-guls*, *Mongals*, *Mogols* & *Moguls*. Suivant l'histoire d'*Abulghazl-khan*, ils ont tiré leur nom de *Mogul* ou *Mungol-khan*, ancien Monarque de leur Nation. Les Chinois appellent quelquefois

Tartarie.

Tartarie.

les Mogols, *Si-ta-tfes*, ou Tartares occidentaux; & par dérision, *Tfau-ta-tfes*, c'est-à-dire, *Tartares puans*, parce qu'ils sentent effectivement fort mauvais.

Les Mogols l'emportent beaucoup sur les Manchoux, par l'étendue de leur pays & par leur nombre. On comprend, sous leur nom, les *Kalkas* & les *Eluchs*, qui habitent les parties de l'Ouest jusqu'à la mer Caspienne; non que tous ces Peuples soient proprement Mogols, puisque les Mogols ne formaient qu'une simple Tribu entre les autres Tartares occidentaux; mais *Gengiskan*, qui était de cette Tribu, ayant subjugué toutes les autres, elles furent toutes comprises sous le nom général de Mogols, comme elles avaient été connues jusqu'alors dans les parties occidentales de l'Asie sous le nom de *Tatares* ou de Tartares, qui étaient la Tribu la plus puissante avant les conquêtes de ce Prince. Il est même arrivé que les Tartares ont partagé jusqu'aujourd'hui, avec les Mogols, l'honneur de donner leur nom aux habitans de ces vastes contrées, & que de plus ils ont donné seuls leur nom au pays; car dans l'Asie comme en Europe, il porte le nom de Tartarie, quoiqu'on ne connoisse plus de Tribu particulière sous celui des Tartares.

A l'égard du nom de Tartares, on doit remarquer aussi que la véritable orthographe de ce nom

est *Tata*
connaît
orientaux
Europe c
tout, n'
prononcer

La lang
nous app
les anciens
que ceux d
du Manch
blance ave
plus difficil
gravent sur
Aussi les liv
L'Empereur
ques-uns po
à Pékin. M
le Calendrie
matiques,
Suivant l
Mogols, la
mais robuste
teint basané
les cheveux
leurs chevau
assez près de

est *Tatares*, & que jusqu'à aujourd'hui on n'en connaît pas d'autre, non-seulement dans les pays orientaux, mais encore dans les parties de notre Europe qui les avoisinent. Les Chinois, surtout, n'ayant pas la lettre *r* dans leur langue, prononcent *Tata* & *Ta-tse*.

Tartarie.

La langue Mogole a plusieurs dialectes. *Régis* nous apprend que les caractères qui subsistent sur les anciens monumens Mogols, sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui, & qu'ils diffèrent de ceux du Mancheou. Ils n'ont pas la moindre ressemblance avec les caractères chinois, & ne sont pas plus difficiles que le romain. Ils s'écrivent ou se gravent sur des tables, avec un poinçon de fer. Aussi les livres sont-ils fort rares parmi les Mogols. L'Empereur de la Chine en a fait traduire quelques-uns pour leur plaisir, & les a fait imprimer à Pékin. Mais le plus commun de leurs livres est le Calendrier du Tribunal Chinois des Mathématiques, qui se grave en caractères Mogols.

Suivant la peinture que *Bentink* nous fait des Mogols, la plupart sont d'une taille médiocre, mais robustes; ils ont la face large & plate, le teint basané, le nez plat, les yeux noirs & pleins, les cheveux noirs & aussi forts que le crin de leurs chevaux; ils se les coupent ordinairement assez près de la tête, & n'en conservent qu'une

Tartaris.

touffe au sommet , qu'ils laissent croître de sa longueur naturelle. Ils ont peu de barbe.

Gerbillon les représente fort grossiers , mais honnêtes & de bon naturel. Ils sont, dit-il, sales dans leurs tentes , & mal-propres dans leurs habits ; ils vivent parmi la fiente de leurs animaux , qui leur tient lieu de bois dans leurs foyers ; D'ailleurs , ils excellent à la chasse & dans l'art de mener les chevaux. Ils se servent habilement de l'arc , à pied & à cheval. En général, ils mènent une vie fort misérable. L'aversion qu'ils ont pour le travail leur fait préférer l'herbe de la terre aux fruits de l'agriculture.

Régis observe que la principale ambition des Mogols est de conserver le rang de leurs familles ; ils n'estiment les choses que par l'utilité , sans aucun égard pour la rareté ou la beauté. Leur naturel est gai & ouvert , toujours disposé à la joie ; ils ont peu de sujets d'inquiétude , parce qu'ils n'ont pas de voisins à ménager , ni d'ennemis à craindre , ni de Seigneurs auxquels ils soient obligés de faire leur cour , ni d'affaires difficiles , ou qui les obligent à se contraindre. Leurs occupations , ou plutôt leurs amusemens continuels , sont la chasse , la pêche ou d'autres exercices du corps , dans lesquels ils excellent.

Suivant Régis , l'habit ordinaire des Mogols est composé de peaux de mouton & d'agneau , dont

ils tournent
sachent par
aussi bien
sauvage ,
forme de
pêchent p
reconnaître
une odeur
étranger ,
construire

Leurs a
qu'ils porte
toujours la
Tartares.

Leurs tra
chameaux ,
dans leur es
parés avec d
ou pour l'a
sont fort es
viron deux
en grosseur
livres. Les M
que ceux qu
tout les po

Leur man
de place en
dans les lieu

ils tournent la laine du côté du corps. Quoiqu'ils sachent préparer & blanchir assez bien ces peaux, aussi bien que celles de cerf, de daim & de chèvre sauvage, que les rivières portent au printemps, en forme de vestes, toutes leurs précautions n'empêchent pas qu'en s'approchant ils ne se fassent reconnaître à leur odeur. Leurs tentes exhalent une odeur de bouc, qui est insupportable. Un étranger, qui se trouve parmi eux, est obligé de construire la sienne à quelque distance.

Tartarie.

Leurs armes sont la pique, l'arc & le sabre, qu'ils portent à la manière des Chinois. Ils font toujours la guerre à cheval, comme tous les Tartares.

Leurs troupeaux sont composés de chevaux, de chameaux, de vaches & de moutons, assez bons dans leur espèce; mais qui ne peuvent être comparés avec ceux des Kalmouks, soit pour la bonté ou pour l'apparence. Leurs moutons néanmoins sont fort estimés; ils ont la queue longue d'environ deux pieds, & presque la même dimension en grosseur: elle pèse ordinairement dix ou onze livres. Les Mogols n'élèvent pas d'autres animaux que ceux qui paissent l'herbe; ils abhorrent surtout les porcs.

Leur manière de vivre est uniforme; ils errent de place en place avec leurs troupeaux, s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent le plus de fourrage:

Tartarie.

en été , près de quelque rivière ou de quelque lac ; en hyver , du côté méridional de quelque montagne , où la neige leur fournit de l'eau. Leurs aliments sont fort simples. Pendant l'été , ils se nourrissent de lait , sans mettre aucune différence entre le lait de leurs vaches , de leurs jumens , de leurs brebis & de leurs chèvres ; ils boivent de l'eau bouillie avec le plus mauvais thé de la Chine , y mêlant de la crème , du beurre ou du lait ; ils font aussi une liqueur spiritueuse avec du lait aigre , sur-tout avec du lait de jument , qu'ils distillent après l'avoir fait fermenter. Les personnes riches font fermenter de la chair de mouton dans du lait aigre ; ce qui forme une liqueur forte & nourrissante , dont ils aiment à s'enivrer. Ils fument beaucoup de tabac. Quoique la polygamie ne leur soit pas défendue , ils n'ont pas ordinairement plus d'une femme. Leur usage est de brûler leurs morts , & d'enterrer les cendres dans quelque lieu élevé , où ils forment un amas de pierres , sur lequel ils placent de petites bannières.

Ils habitent sous des tentes , ou dans des cabanes mobiles , dont les portes sont fort étroites , & si basses , qu'ils n'y peuvent entrer sans se courber. Ils ont l'art d'en joindre si parfaitement toutes les parties , qu'ils se garantissent du souffle perçant des vents du Nord.

Quant au commerce , les petits marchands de

la Chine
Mogols ,
qu'ils app
de coton
fortes d'us
leurs besoi
riaux ; car
des Mogo

La seule
du Tibet ,
culte de l'
leur langue.
ils rendent
qui sont le
ont de me
est le partag
lorsqu'ils s
langue du
sur-tout ave
nément. Ce
conduisent
rang dans to
tres sont auss
de tromper
il y a peu
On voit mê
leurs prières.
harmonieux.

la Chine viennent en grand nombre chez les Mogols, & leur apportent du riz, du thé bohé, qu'ils appellent *kara-chay*, du tabac, des étoffes de coton & d'autres étoffes communes, diverses fortes d'ustensiles, enfin tout ce qui convient à leurs besoins. En échange, ils reçoivent des bestiaux; car l'usage de la monnoie n'est pas connu des Mogols.

=====
Tartarie.

La seule religion de ces peuples, comme celle du Tibet, consiste, suivant Gerbillon, dans le culte de l'idole *Fo*, qu'ils appellent *Tu-cheki* dans leur langue. Ils croient la transmigration des ames; ils rendent une obéissance aveugle aux Lamas, qui sont leurs Prêtres, & leur donnent ce qu'ils ont de meilleur & de plus précieux. L'ignorance est le partage de ces Prêtres; ils passent pour savans, lorsqu'ils sont capables de lire les saints livres en langue du Tibet. Leur libertinage est excessif, sur-tout avec les femmes, qu'ils débauchent impunément. Cependant les Seigneurs de la Nation se conduisent par leurs conseils, & leur cèdent le rang dans toutes les occasions publiques. Ces Prêtres sont aussi Médecins, pour avoir plus d'occasion de tromper ces peuples ignorans, parmi lesquels il y a peu d'hommes qui sachent lire & écrire. On voit même des Lamas qui entendent à peine leurs prières. Elles se chantent, & l'air en est assez harmonieux. C'est à quoi se réduit tout le culte

religieux des Mogols. Ils n'ont pas de sacrifices, ni l'usage des offrandes. Mais le peuple se met souvent à genoux, tête nue, devant les Lamas, pour recevoir l'absolution, & ne se lève qu'après avoir reçu l'imposition des mains. L'opinion commune est qu'ils peuvent faire tomber de la grêle & de la pluie.

Les Mogols ont une espèce de dévotion, qui consiste à porter au cou des chapelets, dont ils se fervent pour leurs prières. Il y a peu de leurs Princes qui n'aient un Temple dans leur territoire, quoiqu'ils n'y aient pas de maisons.

Un Prince Mogol, versé dans l'histoire de ses ancêtres, à qui le Père Gerbillon demanda dans quel temps les Lamas avaient introduit la religion de Fo dans sa Nation, lui répondit que c'était sous le règne de l'Empereur *Kublai*, que nous nommons *Koblay-kan*, petit fils de *Gengiskan*, & Conquérant de la Chine au treizième siècle.

Ces Lamas Mogols ont à leur tête un Député, sous le *Dalay-lama* du Tibet; il se nomme le *Kotuktu*.

Ces peuples sont divisés d'ailleurs en quarante-neuf bannières sous un grand nombre de petits Princes. Régis observe que les Mancheoux, après avoir conquis la Chine, donnèrent aux puissans des titres seigneuriaux; qu'ils assignèrent un revenu à chaque Chef de bannière; qu'ils réglèrent les

limites de
loix par l
jourd'hui.

où l'on ap
font oblig
qu'ils y fo
mêmes rè
l'Empire d

De tout
de la Chir
est celle d
son nom d
terres qu'e
l'Est à l'Or
rivières de
la place au S
suivant Ger
le cinquanti
mité méric
qu'on met
campent en

Les Kalk
qui furent
par *Hong-w*
qui, s'étant
grand désér
rivières de
Korlon, où

limites des territoires, & qu'ils y établirent des loix par lesquelles ils ont été gouvernés jusqu'aujourd'hui. Il y a dans Pékin un grand Tribunal, où l'on appelle de la sentence de ces Princes, qui sont obligés d'y comparaître eux-mêmes, lorsqu'ils y sont cités. Les Kalkas sont assujettis aux mêmes réglemens, depuis qu'ils sont soumis à l'Empire de la Chine.

 Tartarie.

De toutes les Nations Mogoles qui dépendent de la Chine, la plus nombreuse & la plus célèbre est celle des *Kalkas* ou Mogols jaunes : elle tire son nom de la rivière de Kalka. On donne aux terres qu'elle possède plus de trois cens lieues de l'Est à l'Ouest. Elle habite les bords des plus belles rivières de toute cette partie de la Tartarie. On la place au Sud-est des *Eluths*. Le pays des Kalkas, suivant Gerbillon, s'étend du Nord au Sud, depuis le cinquantième degré de latitude, jusqu'à l'extrémité méridionale du grand désert de *Chamo*, qu'on met au nombre de leurs possessions. Ils y campent en hyver.

 Kalkas.

Les Kalkas sont les descendans de ces Mogols qui furent chassés de la Chine vers l'an 1368, par *Hong-vu*, fondateur de la race de *Ming*, & qui, s'étant retirés du côté du Nord, au-delà du grand désert, s'établirent principalement sur les rivières de *Selinga*, d'*Orkhon*, de *Tula* & de *Korlon*, où les pâturages sont fort abondans. Il

Tartarie.

est surprenant qu'après avoir été si long-temps accoutumés aux délicatesses de la Chine, ils aient pu reprendre si facilement la vie errante & grossière de leurs ancêtres.

Cette partie de la Tartarie offrait autrefois plusieurs villes qui n'existent plus. Les Missionnaires remarquèrent sur les bords septentrionaux du Korlon les ruines d'une ville considérable, dont la forme avait été quadrée. On distinguait encore les fondemens & quelques parties de murs : elle avait eu vingt lis chinois de circonférence. Deux pyramides s'y faisaient connaître par leurs débris. Son nom était *Para-hotun*, qui signifie *la ville du Tigre*. Les Tartares regardent le cri d'un tigre comme un augure favorable.

On voit les ruines de plusieurs autres villes dans les pays des Mogols & des Kalkas, mais peu anciennes : elles ont été bâties par les Mogols successeurs du fameux *Koblay-kan*, qui ayant conquis toute la Chine, devint le fondateur de la dynastie d'*Ywen*. Quoique le génie de cette Nation lui fassent préférer ses tentes aux maisons les plus commodes, on peut supposer qu'après la conquête de la Chine, *Koblay-kan*, dont le caractère ne s'éloignait pas des mœurs chinoises, civilisa ses sujets, & leur fit prendre les usages du pays qu'ils avaient subjugué. La honte de paraître inférieurs à des peuples qu'ils avaient vaincus, les porta sans doute

à bâtir des
ce qu'on a
vernement

grandes v
& de bell
touchent à

La relig

celle des au

mais qui

habite des

sur une esp

de plusieurs

Les grands

Dieu, &

Fo même.

folie, les

qu'il dispos

de *Fo*. Ils t

fois, & q

sera fini.

Le *Dal*

toutes les r

divers degré

plus éminen

Un titre si d

nombre. L

tous les Kor

comme un

à bâtir des villes dans la Tartarie ; ils firent alors ce qu'on a vu faire aux Manchéous sous le gouvernement de l'Empereur Kang-hi , qui a bâti de grandes villes dans les cantons les plus reculés , & de belles maisons de plaisance dans ceux qui touchent à la Chine. Tartarie.

La religion des Kalkas n'est pas différente de celle des autres Mogols. Ils ont aussi leur *Kotuktu* , mais qui n'est pas soumis au *Dalay-Lama* ; il habite des tentes : il est assis dans la plus grande , sur une espèce d'autel , où il reçoit les hommages de plusieurs Nations. Il ne rend le salut à personne. Les grands & le peuple le considèrent comme un Dieu , & lui rendent les mêmes adorations qu'à *Fo* même. Leur aveuglement , qui va jusqu'à la folie , les porte à croire qu'il n'ignore rien , & qu'il dispose absolument du pouvoir & des faveurs de *Fo*. Ils sont persuadés qu'il est déjà né quatorze fois , & qu'il renaîtra encore , lorsque son temps sera fini.

Le *Dalay-Lama* , ou Souverain Pontife de toutes les régions Tartares , confère à ses Lamas divers degrés de pouvoir & de dignité , dont le plus éminent est celui de *Kotuktu* , ou de *Fo vivant*. Un titre si distingué n'est le partage que d'un petit nombre. Le plus célèbre & le plus respecté de tous les Korukrus est celui des Kalkas. Il est regardé comme un oracle infallible. Il s'est même entiè-

Tartarie.

rement dérobé à l'autorité du *Dalay-Lama*. La sienne est si bien établie, que celui qui paraîtrait douter de sa Divinité, ou du moins de son immortalité, ferait en horreur à toute la Nation. Il est vrai que la Cour de la Chine contribua beaucoup à cette apothéose, dans la vue de diviser les Mogols & les Kalkas. Elle conçut que l'exécution de ce dessein ferait difficile, tandis que les deux Nations reconnoîtraient un même chef de religion, parce que ce souverain Prêtre ferait toujours intéressé à les réconcilier dans leurs moindres différends, & qu'au contraire un schisme ecclésiastique ne manqueroit pas de leur faire rompre toute sorte de communication. Sur ce principe, elle embrassa l'occasion de soutenir secrètement le *Koruktu* contre le *Dalay-Lama*, & sa politique n'a pas mal réussi.

Le *Koruktu* n'a pas de demeure fixe, comme la *Dalay-Lama*; il campe de côté & d'autre. Cependant, depuis sa séparation, il ne met plus le pied sur les terres des *Eluths*. Il est sans cesse environné d'un grand nombre de Lamas & de Mogols armés, qui se rassemblent de toutes parts, sur-tout lorsqu'il change de camp, & qui se présentent à lui sur sa route, pour recevoir sa bénédiction, & lui payer ses droits. Il n'y a que les chefs de sa Tribu, ou d'autres Seigneurs de la même distinction, qui aient la hardiesse de s'approcher de sa personne. Sa manière de bénir est en posant

sur la tête
il tient un

Le peu
que la lu
mence av
jours de f
de velours
Il est assis
jambes cro
une figure
Lamas de
des coussin
placé & l
chacun leu
& seuleme
a pris sa p
le peuple,
se prostern
mations à
Prêtre. Alo
soirs, avec
d'abord les
le *Koruktu*.
de porcelain
tures; on e
la Divinité,
qui, après e
le reste entr

sur la tête du dévot sa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet à la mode des Lamas.

Tartarie.

Le peuple est persuadé qu'il vieillit à mesure que la lune décline, & que sa jeunesse recommence avec la nouvelle lune. Dans les grands jours de fête, il paraît sous un magnifique dais de velours de la Chine, au bruit des instrumens. Il est assis sur un grand coussin de velours, les jambes croisées à la manière des Tartares, avec une figure de son Dieu à chaque côté. Les autres Lamas de distinction sont au-dessous de lui sur des coussins moins élevés, entre le lieu où il est placé & l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun leur livre, dans lequel ils lisent en silence, & seulement des yeux. Aussi-tôt que le Kotuktu a pris sa place, le bruit des instrumens cesse, & le peuple, qui est assésé devant le pavillon, se prosterne à terre, en poussant certaines acclamations à l'honneur de la Divinité, & de son Prêtre. Alors quelques Lamas apportent des encensoirs, avec des herbes odoriférantes : ils encensent d'abord les représentations de la Divinité, ensuite le Kotuktu. On apporte aussi-tôt plusieurs vases de porcelaine, remplis de liqueurs & de confitures ; on en place sept devant chaque image de la Divinité, & sept autres devant le Kotuktu, qui, après en avoir un peu goûté, fait distribuer le reste entre les chefs des Tribus qui se trou-

vent présens, & se retire ensuite dans sa tente au
 Tartarie. son des instrumens de musique.

Le Koruktu des Kalkas n'est pas sans considération à la Cour impériale. Si le desir de se conserver dans l'indépendance du *Dalay-Lama* l'intéresse à gagner par des présens les favoris de l'Empereur, la Cour, qui a besoin de lui & de ses Lamas pour contenir les Mogols de l'Ouest dans la soumission, le traite dans toutes les occasions avec des égards distingués. Il y reçut même une fois une marque de distinction fort extraordinaire; on célébrait la fête anniversaire de l'Empereur Kang-hi, qui entrait alors dans la soixantième année de son âge. Le Koruktu ayant été averti de s'y rendre, avec tous les vassaux de l'Empire, fut dispensé de se prosterner plus d'une fois devant Sa Majesté, quoique la loi ordonne trois prosternations; & cette distinction fut regardée comme un honneur sans exemple. Son intérêt le porte aussi à cultiver l'amitié des Russes de *Selinginskoi*, avec qui ses sujets sont en commerce.

Les Kalkas avaient autrefois leur Kan, qui descendait, comme les autres Souverains Tartares de la famille de Gengiskan; mais ayant eu une guerre malheureuse avec les Eluths, leurs voisins, vers la fin du dernier siècle, ils se rendirent vassaux de la Chine, pour en obtenir du secours. ils furent

furent di
 dont l'un
 Kong, o
 Chaffak.
 les troupe
 haras affer
 tribuent à
 d'ordonner
 confisquer
 est réservé
 Pékin, qui
 de Tribuna
 ces Peuples
 Les terre
 labourage,
 bois & d'ea
 fortes de gib
 ter les espéc
 le lièvre, le
 les plaines
 rouffes, que
 Elles sont de
 mais elles on
 trope. Leur su
 dimaire de leu
 Les mulet
 ils ne ressemb
 & ne peuvent

furent divisés en trois bannières sous trois Princes, dont l'un est Régule du troisième ordre; le second *Kong*, ou Comte; & le troisième a le titre de *Chaffak*. C'est dans ce pays que sont les haras & les troupeaux de l'Empereur. Ces troupeaux & ces haras affermés à des petits Princes Tartares, contribuent à les lui attacher. Ils n'ont point le pouvoir d'ordonner de la vie de leurs sujets, ni celui de confisquer leurs biens. La connaissance de ces cas est réservée à l'un des Tribunaux suprêmes de Pékin, qui porte le nom de *Mogol-chahgan*, ou de Tribunal des Mogols; mais quoique soumis, ces Peuples ne paient point de tribut.

Les terres des Mogols sont peu propres au labourage, & manquent en plusieurs endroits de bois & d'eau. Elles abondent d'ailleurs en toutes sortes de gibiers & de bêtes fauves, sans en excepter les espèces communes, en Europe, telles que le lièvre, le faisan, & le daim. On y voit, dans les plaines, d'immenses troupeaux de chèvres rousses, que les Chinois nomment *Whang-yang*. Elles sont de la grandeur & de la forme des nôtres, mais elles ont le poil plus rude que celles de l'Europe. Leur sûreté consiste dans la vitesse extraordinaire de leur course.

Les mulets sauvages sont en petit nombre; ils ne ressemblent point aux mulets domestiques, & ne peuvent s'accoutumer à porter des fardeaux.

Tartarie.

Leur chair n'est pas moins différente; le goût en est agréable, du moins au jugement des Tartares, qui en font beaucoup d'usage, & qui la trouvent aussi saine & aussi nourrissante que celle du sanglier. Ce dernier animal est fort commun dans les bois & dans les plaines qui bordent la rive droite du fleuve Tula. On reconnoît ses traces à la terre qu'il remue, pour trouver des racines dont il fait sa nourriture.

Les chevaux & les dromadaires sauvages ne sont pas différens de ceux qui sont privés; mais on les trouve en plus grand nombre du côté de l'Ouest. Les chevaux sauvages sont si légers, qu'ils se débent aux flèches mêmes des plus habiles chasseurs; ils marchent en troupes nombreuses, & lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent de prendre la fuite.

Le *Han-ta-han* est un animal de la Tartarie, qui ressemble à l'élan. La chasse en est commune dans le pays des Solons, & l'Empereur Kang-hi prenait quelquefois plaisir à cet amusement. Les Missionnaires virent des han-ta-hans de la grosseur de nos plus grands bœufs. Il ne s'en trouve que dans certains cantons, sur-tout vers la montagne de Sevelki, dans des terrains marécageux, qu'ils aiment beaucoup, & où la chasse en est aisée parce que leur fuite est moins facile.

Le *Chulon*, ou le *Chelafon*, que Regis prit pour

une espèce
la grosse
Pékin, d
les Chino
hus, ou le
épais, &
fort bien
fort comm
Le tigre
tars, infé
Il passe, da
de tous les
ceux qui na
Les tigres,
d'une léger
ment la pe
res; mais il
avec des tac
militaires se
cher la tête
dans les marc
en couvrent
observe que
chasseurs qui
sur sa queue
des chiens &
sa rage s'allu
incroyable, e

une espèce de *Linx*, est à peu près de la forme & de la grosseur d'un loup. On fait beaucoup de cas à Pékin, de la peau de cet animal. Son usage, parmi les Chinois, est pour ce qu'ils nomment leurs *Tay-hus*, ou leurs *sur-touts*. Le poil en est long, doux, épais, & de couleur grisâtre; ces peaux se vendent fort bien à la Cour du Czar, quoique le *chulon* soit fort commun en Russie & dans les pays voisins.

Le tigre, qui se nomme *Lau-hu* parmi les Tartares, infeste également la Chine & la Tartarie. Il passe, dans les deux régions, pour le plus féroce de tous les animaux; son cri seul pénètre d'horreur ceux qui ne sont point accoutumés à l'entendre. Les tigres, du côté de l'Est, sont d'une grosseur & d'une légèreté surprenante: ils ont ordinairement la peau fauve, mouchetée de taches noires; mais il s'en trouve quelquefois de blancs, avec des taches noires & grises. Les Mandarins militaires se servent de ces peaux, sans en retrancher la tête & la queue, pour couvrir leurs chaïses dans les marches publiques. A la Cour, les Princes en couvrent leurs coussins pendant l'hiver. On observe que cet animal, lorsqu'il est environné de chasseurs qui lui présentent l'épieu, s'accroupit sur sa queue, & soutient long-temps l'aboiement des chiens & les coups de flèches. Enfin, lorsque sa rage s'allume, il s'élançe avec une rapidité incroyable, en fixant les yeux sur les chasseurs;

mais ils tiennent toujours la pointe de leurs épieux tournée vers lui , & le percent au moment où il croit franchir la barrière qu'on lui oppose. Les chasseurs Impériaux sont si prompts , qu'il arrive peu d'accidens.

Le *Pau* est une sorte de léopard , qui a la peau blanchâtre , & tachetée de rouge & de noir. Quoiqu'il ait la tête & les yeux d'un tigre , il est moins gros , & son cri est différent.

Les daims multiplient prodigieusement dans les déserts & les forêts de la Tartarie : on remarque de la différence dans leur couleur , dans leur grosseur , & dans la forme de leurs cornes , suivant les différens cantons de cette vaste contrée. Il s'en trouve de semblables à ceux de l'Europe.

La chasse du cerf , que les Chinois nomment *Chau-tu* , c'est-à-dire , l'appel du cerf , a tant d'agrément en Tartarie , que l'Empereur *Kang-hi* y était quelquefois avant le lever du soleil. Les chasseurs portent quelques têtes de biches , & contrefont le cri de cet animal. A ce bruit , les plus grands cerfs ne manquent point de paraître ; ils jettent leurs regards de tous côtés. Enfin découvrant les têtes , ils grattent la terre avec leurs cornes , & s'avancent furieusement ; mais ils sont tués par d'autres chasseurs , qui sont en embuscade.

L'intrépidité des chevaux Tartares est surpre-

nante à
les tigres.
qu'à force
des que le
coup d'hal
grand non
usage est
Pour la gu
sent parfait
nos chevau
la nourritur
val , la forc
sont ordinai
dans le non
grands & d'
ceux de l'Em
Les Kalka
tre , mais ils
reuil , de ren
à l'hermine ,
emploie la p
pongs , c'est-
Le tael - pi e
dans quelques
terre des tro
fait le sien ; il
& qui se pr
approcher qu

nante à la rencontre des bêtes féroces, telles que les tigres. Ils n'acquièrent néanmoins cette qualité qu'à force d'usage, car ils sont d'abord aussi timides que les autres chevaux. Les Mogols ont beaucoup d'habileté à les dresser. Ils en nourrissent un grand nombre de toutes sortes de poil, & leur usage est de les distinguer par différens noms. Pour la guérison de leurs maladies, qu'ils connoissent parfaitement, ils emploient des remèdes dont nos chevaux ne se trouveraient pas mieux que de la nourriture Tartare. Ils préfèrent, dans un cheval, la force à la beauté. Les chevaux de Tartarie sont ordinairement d'une taille médiocre; mais dans le nombre, il s'en trouve toujours d'aussi grands & d'aussi beaux qu'en Europe. Tels sont ceux de l'Empereur & des Grands.

Les Kalkas ne sont pas riches en peaux de martre, mais ils ont en abondance des peaux d'écureuil, de renard, & d'un petit animal semblable à l'hermine, qu'ils appellent *Tael-pi*, dont on emploie la peau, à Pékin, pour faire des *Trou-pongs*, c'est-à-dire, des mantilles contre le froid. Le *tael-pi* est une espèce de rat, fort commun dans quelques cantons des Kalkas, qui creuse en terre des trous pour s'y loger. Chaque mâle se fait le sien; il y en a toujours un qui fait la garde, & qui se précipite dans son trou lorsqu'il voit approcher quelqu'un. Cependant la troupe

Tartarie.

Tartarie. n'échappe point aux chasseurs , lorsqu'ils ont une fois découvert le nid ; ils l'environnent ; ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits ; ils y jettent de la paille enflammée pour effrayer les petits habitans ; & , sans autre peine , ils en prennent un si grand nombre , que les peaux sont à fort bon marché.

La pêche des Mogols n'est pas considérable. Leurs rivières n'approchent pas de celles des Manchéous. Les esturgeons qu'ils prennent quelquefois dans le *Tul'a* , viennent du grand lac de Paykal , avec lequel cette rivière communique.

L'agriculture n'est pas seulement négligée dans la contrée des Mogols ; elle y est condamnée comme inutile. Lorsque les Missionnaires leur demandaient pourquoi ils ne cultivaient pas du moins quelques jardins ; ils répondaient que *l'herbe est pour les bêtes , & que les bêtes sont pour l'homme.*

La rhubarbe est fort commune dans les pays qui sont arrosés par la rivière d'Orkon , & par celle de Selinga , vers Selinghinskoi. Celle que les Russes vendent aux Etrangers , vient des environs de cette ville ; elle y est en si grande abondance , que les Trésoriers de Sibérie en vendent à la fois jusqu'à deux cent cinquante quintaux.

Les plaines de la grande Tartarie produisent quantité d'oïseaux , d'une beauté rare. Celui dont

on tro
est app
quente
che aux
blanc ,
qu'il a d
& a le g

on trouve la description dans *Abulghazi-khan*, est apparemment une espèce de héron qui fré- Tartarie.
 quente cette partie du pays des Mogols, qui tou-
 che aux frontières de la Chine. Il est tout-à-fait
 blanc, excepté par le bec, les ailes & la queue,
 qu'il a d'un très-beau rouge; sa chair est délicate,
 & a le goût de la gelinotte.



CHAPITRE II.

TARTARIE INDÉPENDANTE.

Tartares Eluths, ou Kalmouks.

Tartarie.

LA Tartarie indépendante comprend la plus grande moitié des vastes régions qui portent, en Europe, le nom de grande Tartarie. Elle s'étend depuis la mer Caspienne & la rivière Jaïk, du soixante-douzième degré de latitude, vers le mont Altay, jusqu'au cent dixième degré; & du quarantième jusqu'au cinquante-deuxième de latitude. On lui donne six cens lieues de longueur de l'Ouest à l'Est, & six cent cinquante dans sa plus grande largeur du Sud au Nord.

La Tartarie indépendante renferme le pays des Eluths ou des *Kalmouks*, les *Usbeks*, & le *Turkeslan*.

La terre des Eluths, située dans le plus beau climat du monde, est d'une bonté & d'une fertilité extraordinaire dans toutes ses parties; mais, quoique la plûpart des grandes rivières de l'Asie en tirent leurs sources, elle manque d'eau dans une infinité d'endroits, parce que c'est peut-être la plus haute terre du globe; & cet inconvénient la rend inhabitable dans tout autre lieu, que les

bords de
son extrê
Verbieft
se trouva
grande m
observa qu
pas géom
proche de

Cette é
grande Ta
de ceux qu
sonnes dig
pays, assur
du Nord y
couvrir soi
incommod
seule nuit
seur d'un é
au salpêtre
pays des M
l'on fouille
fondeur, on
gelées, & i

C'est en
attribuer ce
dans la gran
le nom de
que les Eur

bords de ses lacs & de ses rivières. Pour preuve de son extrême hauteur, on nous raconte que le Père Verbieft, voyageant dans le pays des Mogols, & se trouvant à quatre-vingt lieues au Nord de la grande muraille, vers la source du *Karga-muran*, observa que le terrain était plus haut de trois mille pas géométriques que la côte maritime la plus proche de Pékin.

Tartarie.

Cette étrange élévation fait que le pays de la grande Tartarie paraît très-froid, en comparaison de ceux qui sont sous la même latitude. Des personnes dignes de foi, qui ont voyagé dans le pays, assurent qu'au milieu même de l'été, le vent du Nord y est si perçant, qu'on est obligé de se couvrir soigneusement la nuit, pour n'en être pas incommodé, & que dans le mois d'Août, une seule nuit produit souvent de la glace de l'épaisseur d'un écu. Verbieft croit pouvoir l'attribuer au salpêtre, dont la terre est si remplie dans le pays des Mogols, que dans le premier endroit où l'on fouille en été, à quatre ou cinq pieds de profondeur, on trouve des mottes de terre tout-à-fait gelées, & même des tas de glaçons.

C'est encore à la hauteur des terres qu'il faut attribuer cette quantité de déserts, qui se trouvent dans la grande Tartarie. Les Russes leur donnent le nom de *Step*; mais ils ne sont pas aussi affreux que les Européens se l'imaginent. Si l'on excepte

Tartarie.

celui de *Kobi* ou de *Chamo*, & un petit nombre d'autres qui sont fort sablonneux, tous les autres ont d'excellens pâturages, où l'herbe est fort abondante : elle s'élève jusqu'à la ceinture ; & si le pays ne manquait pas d'eau, elle croîtrait de la hauteur d'un homme ; mais la sécheresse nuit bientôt à ses racines, & la réduit à rien. Les habitans ayant remarqué que l'herbe sèche étouffe celle qui renaît, y mettent le feu à l'entrée du printemps ; & la flamme s'étendant aussi loin qu'elle trouve de la nourriture, embrasse quelquefois plus de cent lieues. La nouvelle herbe ne manque pas de croître ensuite avec tant de force, qu'en moins de quinze jours elle s'élève de la hauteur d'un demi-pied ; ce qui fait assez connaître la fertilité du pays, & qu'il ne lui manque que de l'eau, pour en faire les plus belles plaines du monde. Aussi les parties qui sont arrosées par des fontaines & des rivières, suffiraient-elles pour la subsistance d'un beaucoup plus grand nombre d'habitans, si elles étaient mieux cultivées. Mais il n'y a que les Tartares Mahométans qui cultivent leurs terres ; encore ne labourent-ils que ce qui est précisément nécessaire à leur subsistance. Les Kalmouks & la plus grande partie des Mogols, n'exercent pas l'agriculture. Ils ne subsistent que de leur troupeaux ; & c'est la raison qui les empêche de se fixer dans une même demeure. Ils changent de

camp à c
tribu a s
dionale e
dant, ma
pas un fe
autre esp
endroits,
consiste c
plus d'une
très-rares.

On tro
part des r
celle des M
vages sont
gues qui f
L'espèce e
montagnes
déciderait
dont Abulg
& qui font
tagnes ; ou
à quatre pi
étant fort
forêts du m
sorte de tra
Le g'out
tout-à-fait
culier aux

camp à chaque saison. Chaque horde ou chaque tribu a son canton, dont elle habite la partie méridionale en hiver, & celle du Nord en été. Cependant, malgré sa fertilité, la grande Tartarie n'a pas un seul bois de haute-futaie, ni presque aucune autre espèce d'arbres, excepté dans quelques endroits, vers les frontières. Tout le bois du pays consiste dans quelques buissons, qui n'ont pas plus d'une pique de hauteur, & qui sont même très-rares.

On trouve dans la région des Eluths, la plupart des mêmes animaux, qui sont connus dans celle des Mogols & des Kalkas. Les chèvres sauvages sont en fort grand nombre dans les montagnes qui séparent la Sibérie de la grande Tartarie. L'espèce en est exactement semblable à celle des montagnes de Suède & des Alpes, mais on ne déciderait pas aisément si ces animaux sont ceux dont Abulghazi parle, sous le nom d'*Arkharas*, & qui sont, dit-il, de petits sentiers sur les montagnes; ou s'il entend une autre espèce de bêtes à quatre pieds, qui se nomment *Gloutons*, & qui, étant fort communes dans les montagnes & les forêts du même pays; y laissent ordinairement cette sorte de traces.

Le *glouton* est un animal vorace, qui n'est pas tout-à-fait si grand qu'un loup, & qui est particulier aux montagnes de l'Asie septentrionale. La

Tartarie.

nature lui a couvert le dos de poil fort rude & fort long, d'un beau brun foncé. Il y a peu d'animaux aussi dangereux. Il grimpe sur les arbres pour observer sa proie; & delà se précipitant dessus, il s'attache, avec ses griffes, au dos de la bête qu'il fait, & commence à la manger toute vive jusqu'à ce que l'ayant fait tomber de crainte & de faiblesse, il puisse l'achever à son aise. Il ne faut pas moins de trois chiens pour attaquer ce terrible ennemi, & souvent ils reviennent fort maltraités. Les Russes estiment beaucoup sa peau; ils l'emploient à faire des manchons & des bordures de bonnets.

Cette Nation n'est guères connue en Europe, sous un autre nom que celui de *Kalmouks*, quoique ce ne soit qu'un sobriquet qu'elle a reçu des Tartares Mahométans, en haine de l'Idolâtrie dont elle fait profession. Les Russes nous ont communiqué l'usage du nom de *Kalmouks*, comme ils l'ont emprunté de ces Tartares; mais les Eluths regardent le nom de *Kalmouks* comme un affront, & prétendent avoir plus de droit à celui de *Mogols* que leurs voisins, qui en sont aujourd'hui en possession, quoiqu'ils ne soient descendus que d'un reste de *Mogols* & de *Tartares*, chassés de la Chine en 1368 par l'Empereur *Hong-vu*.

Les Eluths sont d'une taille médiocre, mais bien prise & très-robuste. Ils ont la tête fort grosse & fort large, le visage plat, le teint olivâtre, les

yeux noirs, l'autre, ont le nez du visage que le bord par deux grandes, leurs cheveux petite, a & beaucoup

Les femmes mais mo

taille agré

Les hommes *ka* (*); la matière, extraordinaire méridionale été, & se de mouchoir peau, & de bords de chausses, épaules: portent un

(*) Espèce du *Katay* ou

yeux noirs & brillans, mais trop éloignés l'un de l'autre, & peu ouverts, quoique très-fendus. Ils ont le nez plat & presque de niveau avec le reste du visage; de sorte qu'on n'en distingue guères que le bout, qui est aussi très-plat, mais qui s'ouvre par deux grandes narines : leurs oreilles sont fort grandes, quoique sans bords; ils ont peu de barbe, leurs cheveux sont noirs; ils ont la bouche assez petite, avec des dents aussi blanches que l'ivoire, & beaucoup de proportion dans tous les membres.

Les femmes ont à peu près les mêmes traits, mais moins grands. Elles sont la plupart d'une taille agréable & très-bien prise.

Les hommes portent des chemises de *Kitayka* (*); leurs hautes-chausses sont de la même matière, & souvent de peau de mouton, mais extraordinairement larges. Dans les Provinces méridionales, ils ne portent pas de chemises en été, & se contentent d'une espèce de veste de peau de mouton, sans manches, qui touche à leur peau, & dont la partie laineuse est en dehors. Les bords de cette veste entrent dans leurs hautes-chausses, & leurs bras demeurent nuds jusqu'aux épaules : mais dans les Provinces du Nord, ils portent une chemise par-dessous. En hiver, ils ont

(*) Espèce de calico, ainsi nommé parce qu'il vient du Katay ou de la Chine. Il y en a de diverses couleurs.

Tartarie.

des peaux plus longues qui leur tombent jusqu'aux mollets des jambes, & dont la laine est tournée en dedans, pour leur donner plus de chaleur. Ces peaux sont accompagnées de si longues manches, qu'ils sont obligés de les retrousser lorsqu'ils vont au travail. Ils se couvrent la tête d'un petit bonnet rond, couronné d'une touffe de soie, ou de crin, d'un rouge éclatant, & bordé de peau; leurs bottes sont d'une grandeur excessive, & les incommode beaucoup en marchant.

L'habillement de leurs femmes n'est pas fort différent. En été, c'est une chemise de Kitayka: pendant l'hiver, une longue peau de mouton leur suffit, avec un bonnet qui ressemble à celui des hommes.

Le rouge est la couleur favorite des Tartares. Leurs Princes, quoique fort mal parés d'ailleurs, ne manquent jamais de porter une robe d'écarlate dans les occasions d'éclat. Les *Mirzas* seraient plutôt sans chemise que sans cette précieuse robe, & les femmes de qualité auraient fort mauvaise opinion d'elles-mêmes, si cet ornement leur manquait. Le plus vil Tartare affecte de porter la couleur rouge; ce goût s'est répandu jusqu'en Sibérie. En un mot, on fait plus dans toute l'Asie septentrionale, avec une pièce d'étoffe rouge, qu'avec le triple de sa valeur en argent.

Les Kalmouks tirent toute leur subsistance de

leurs tr
chamea
Les che
est à peu
sont plu
grands d
très-gros
ensevelie
sieurs liv
ont une b
les oreille
robustes;
de l'espèc
Les El
pas de nor
cheval &
de leurs b
trouvent b
touchent à
de lait de
jumens, q
en font un
de comme
demande q
mettant da
soigneusem
la distillatio
aussi claire

leurs troupeaux, qui consistent en chevaux, en chameaux, en bœufs, en vaches, & en moutons. Les chevaux sont bons & pleins de feu ; leur taille est à peu près celle des chevaux Polonais ; les bœufs sont plus gros que ceux de l'Ukraine, & les plus grands du monde connu. Les moutons sont aussi très-gros ; ils ont la queue fort courte, & comme ensevelie dans une masse de graisse qui pèse plusieurs livres ; leur laine est longue & grossière ; ils ont une bosse sur le nez comme les chameaux, & les oreilles pendantes. Les chameaux sont forts & robustes ; ils ont deux bosses sur le dos ; ils sont de l'espèce des dromadaires.

Les Eluths, comme les autres Tartares, n'ont pas de nourriture plus ordinaire que la chair de cheval & de mouton. Ils mangent rarement celle de leurs bœufs & de leurs veaux, parce qu'ils la trouvent beaucoup moins bonne ; & jamais ils ne touchent à celle de porc, ni à la volaille. Au lieu de lait de vache, ils font usage de celui de leurs jumens, qu'ils trouvent meilleur & plus gras. Ils en font une sorte d'eau-de-vie. Leur méthode est de commencer par le rendre aigre ; ce qui ne demande que l'espace de deux nuits. Ensuite le mettant dans des pots de terre, qu'ils bouchent soigneusement avec une sorte d'entonnoir, pour la distillation, ils en tirent, sur le feu, une liqueur aussi claire & aussi bonne que l'eau-de-vie de

Tartarie.

Tartarie. grain ; mais elle doit passer deux fois sur le feu. Ils l'appellent arrak, à l'imitation des Indiens, leurs voisins, qui donnent ce nom à toutes les liqueurs fortes.

Il faut observer que dans presque toutes les parties de la grande Tartarie, les vaches ne se laissent pas traire. Elles nourrissent, à la vérité, leurs veaux ; mais aussi-tôt qu'ils sont sevrés, elles ne souffrent plus qu'on touche à leurs mamelles : aussi perdent-elles leur lait après cette séparation ; de sorte que c'est par une espèce de nécessité que l'usage du lait de jument s'est introduit dans la Tartarie. Les Tartares l'appellent *Kumis*.

En général, ces Peuples sont si passionnés pour les liqueurs fortes, que ceux qui peuvent s'en procurer, ne cessent pas d'en boire aussi long-tems qu'ils sont capables de se soutenir. Lorsqu'ils veulent se réjouir, chacun apporte la provision qu'il a recueillie, & l'on se met à boire jour & nuit jusqu'à la dernière goutte. Cette passion semble croître à proportion qu'on avance vers le Nord. Les Tartares n'en ont pas moins pour le tabac.

A l'égard du caractère, les Eluths sont attachés aux principes naturels de l'honnêteté, & ne cherchent point à nuire. Quoiqu'extrêmement braves, ils ne vivent pas de leurs pillages comme les Tartares Mahométans, leurs voisins, avec lesquels ils sont continuellement en guerre.

Ils

e feu.
iens ,
es les

es les
ne se
érité ,
, elles
elles :
ation ;
té que
dans la

és pour
nt s'en
g-tems
ls veu-
n qu'il
& nuit
semble
Nord.
abac.
attachés
e cher-
praves ,
es Tar-
uels ils

Ils

FEMMES de la Tartarie Septentrional
par Grueber.



Bonard D'écrit.

Il s
qu'il le
concupi
Les T
restreigi
Rayens
tes, à l'
est-on p
ce point
pere ave
Elurhs :
avec leur
de quara
autant de
subsistanc
& des jeu
Les enf
pour légiti
à l'héritag
la famille
fils aîné de
bines. Les
regardés av
origine est
La poty
qu'à la plû
tirent de g
qu'elles leur

Tome

Ils ont la liberté de prendre autant de femmes qu'il leur convient, sans y comprendre leurs concubines, qu'ils choisissent entre leurs esclaves. Les Tartares Mahométans ont des loix qui restreignent le mariage à certains degrés; mais les Rayens peuvent épouser leurs plus proches parentes, à l'exception seulement de leur mere: encore est-on persuadé que c'est l'âge qui les arrête sur ce point, plutôt qu'aucune loi. Le mariage d'un pere avec sa fille, n'est pas hors d'usage parmi les Eluths: d'un autre côté, ils cessent de coucher avec leurs femmes, lorsqu'elles ont atteint l'âge de quarante ans; ils les regardent alors comme autant de servantes, auxquelles ils accordent la subsistance, pour prendre soin de leurs maisons & des jeunes femmes qui leur succèdent.

Les enfans qui naissent des concubines passent pour légitimes. Ils ont la même part que les autres à l'héritage, avec cette seule différence, que dans la famille d'un Khan, ou d'un chef de Tribu, le fils aîné des femmes succède avant ceux des concubines. Les enfans des femmes publiques sont regardés avec mépris, parce que la vérité de leur origine est trop incertaine.

La polygamie est moins incommode aux Eluths qu'à la plupart des autres Peuples de l'Asie. Ils tirent de grands secours de leurs femmes, sans qu'elles leur coûtent beaucoup; les vieilles pren-



Tartarie.

nent soin du ménage & du bétail ; elles sont chargées de l'administration des familles, tandis que les maris ne pensent qu'à boire & à dormir.

Rien n'approche du respect que les enfans de toutes sortes d'âge & de condition rendent à leur père ; mais ils n'ont pas les mêmes égards pour leur mère, à moins qu'ils n'y soient obligés par d'autres raisons que celles du sang. Ils doivent pleurer long-temps la mort d'un père & se refuser toutes sortes de plaisirs pendant le deuil. L'usage oblige les fils de renoncer pendant plusieurs mois au commerce même de leurs femmes. Ils ne doivent rien épargner pour donner de l'éclat aux funérailles ; & rien ne les dispense d'aller une fois, du moins chaque année, faire leurs exercices de piété au tombeau paternel. Les Tartares Mahométans sont moins exacts à rendre ces devoirs aux morts.

C'est dans des huttes ou des tentes que les Eluths font leur habitation. Tous les Tartares observent la même forme dans leurs édifices. Les tentes des Eluths, comme celles des Mogols, sont rondes & soutenues par de grands pieux d'un bois léger, joints avec des courroies de cuir, pour être plantés ou remués plus facilement ; ils les couvrent d'un feutre épais, qui les défend contre le froid & le mauvais temps. Au milieu du toit, ils laissent une ouverture, qui sert tout à la fois de fenêtre & de cheminée. Le foyer est directement au-

dessous
& les ar
des loge
ils ont a
kitayka ;
ches, rev
ou abattu
Le per
vent dans
huttes, à
dôme : on
niers. Tou
d'environ
sont moind
celles des
quarrée à l
d'environ d
à ceux des
grandes fen
du papier f
On constru
de deux pied
autour de la
de manière q
de canal, no
côté ; ce qui
modérée, qu
les habitatio

dessous, & les lits autour de la hutte. Les Mirzas & les autres personnes de distinction se bâtissent des logemens plus spacieux & plus commodes; ils ont aussi, pour l'été, de grandes tentes de *kitayka*; & pour l'hyver, des fourreaux de planches, revêtus de feutre, qui peuvent être dressés ou abattus en moins d'une heure.

Tartarie.

Le petit nombre d'habitations fixes qui se trouvent dans le pays des Eluths, est bâti comme les huttes, à l'exception du toit, qui a la forme d'un dôme: on n'y voit d'ailleurs ni chambres, ni greniers. Tout l'édifice est composé d'une seule pièce d'environ douze pieds de hauteur. Ces maisons sont moins grandes & moins commodes que celles des Mancheous, qui donnent une forme carrée à leurs bâtimens. La hauteur des murs est d'environ dix pieds; le toit ne ressemble pas mal à ceux des villages d'Allemagne. On ménage de grandes fenêtres, où l'on met, au lieu de vitres, du papier fort mince, à la manière des Chinois. On construit aussi des lieux pour dormir, hauts de deux pieds sur quatre de largeur, qui tournent autour de la maison. On allume du feu auprès, de manière que la fumée, circulant par cette espèce de canal, ne trouve de passage que de l'autre côté; ce qui porte dans les dortoirs une chaleur modérée, qui est fort commode en hyver. Toutes les habitations, soit fixes ou mobiles, ont leur

porte au Sud, pour les garantir des vents du Nord, dont le souffle est puissant dans toute la grande Tartarie.

Un Médecin envoyé par le Czar en 1721, pour découvrir les diverses espèces de végétaux qui croissent dans la Sibérie, trouva presque au centre du grand *Step*, ou du désert, une pyramide de pierre blanche, haute d'environ seize pieds, environnée de quelques autres petites aiguilles de quatre ou cinq pieds de hauteur. D'un côté de la grande aiguille ou de la pyramide, il vit une inscription: les petites offraient aussi plusieurs caractères à demi-effacés par le temps. A juger des caractères par les restes qu'il eut la curiosité de copier, ils n'ont aucun rapport avec ceux qui sont aujourd'hui en usage dans les parties septentrionales de l'Asie.

Dans le même pays, entre la rivière de *Jaik* & celle de *Sir*, dont les bords sont habités par les Kalmouks, les Russes ont découvert, en 1714, une ville entièrement déserte, au milieu d'une vaste étendue de sables, à onze journées Sud-ouest de *Yamisha*, & huit à l'Ouest de *Simpelat*, sur l'*Irtish*. Un Officier qui avait fait ce voyage, racontait à Bentink que la circonférence de cette ville est d'environ une demi-lieue; que ses murs sont épais de cinq pieds & hauts de seize; que les fondemens sont de pierre de taille, & le reste

de briques.
que les m
cuites au f
à la manières
ont des cha
édifices de
ont vraisem
que les édi
paraissent a
y trouva des
Mogols. C'
a découvert
de même;
les émigrati
ples nomade
La grande
vers les fron
tagnes sur
humains, acc
sieurs petits
Les squelette
doigts. Com
point avec la
Bentink, les
gols, qui acc
vinces méridi
descendants. C
les richesses d

de brique, flanqué de tours en divers endroits; que les maisons sont toutes bâties de briques cuites au soleil, & les poutres latérales de bois, à la manière de Pologne; que les plus distinguées ont des chambres; qu'on y voit aussi de grands édifices de brique, ornés chacun d'une tour, qui ont vraisemblablement servi de Temples; enfin, que les édifices sont en fort bon état, sans qu'ils paraissent avoir souffert la moindre altération. On y trouva des papiers de soie couverts de caractères Mogols. C'étaient des ouvrages de dévotion. On a découvert depuis deux autres villes abandonnées de même; ce qui peut s'expliquer aisément par les émigrations fréquentes, si ordinaires aux peuples nomades.

La grande Tartarie offre, en plusieurs endroits, vers les frontières de la Sibérie, de petites montagnes sur lesquelles on trouve des squelettes humains, accompagnés d'os de chevaux, de plusieurs petits vases, & de bijoux d'or & d'argent. Les squelettes de femmes ont des bagues d'or aux doigts. Comme ces monumens ne s'accordent point avec la situation présente des habitans, Bentink, les prend pour les tombeaux des Mogols, qui accompagnèrent *Gengiskan* dans les provinces méridionales de l'Asie, & de leurs premiers descendans. Ces Conquérens, ayant enlevé toutes les richesses de la Perse, de la grande & de la

Tartarie.

petite Bukkatie, du Tangut, d'une partie des Indes, & du Nord de la Chine, les transportèrent dans leurs déserts, où ils enterrèrent, avec leurs morts, les vases d'or & d'argent, aussi les temps qu'ils en possédèrent : c'était un de leurs anciens usages, qui se conserve encore parmi la plupart des Tartares idolâtres. Ils n'enterrèrent point de mort, sans mettre dans le même tombeau son meilleur cheval, & les meubles dont ils supposent qu'il aura besoin dans l'autre monde.

Les prisonniers Suédois & Russes qui se trouvoient en Sibérie, allaient en grand nombre dans les terres des Eluths, pour y chercher ces tombeaux. Comme ils étaient obligés de pénétrer fort loin dans le pays, les habitans, offensés de leur hardiesse, en ont quelquefois tué des troupes entières. Aujourd'hui ces expéditions sont défendues sous de rigoureuses peines. Cette conduite des Eluths, qui sont d'un naturel paisible, semble marquer qu'ils regardent ces monumens comme les tombeaux de leurs ancêtres, pour lesquels on fait que les Tartares ont une vénération extraordinaire.

Les Eluths, comme les autres Nations de la Tartarie, ont peu de commerce; ils se bornent à faire des échanges de leurs bestiaux avec les Russes, les Bukkariens & leurs autres voisins, pour les commodités qu'ils en acquièrent. Il ne

paraît
jamais
temps
sée ent
feront
tares M
mettent
qui tom
barie n'
côté de
peut voy
parce qu
un com
que d'au
guerre.

L'inn
lâtres, le
tans à se
besoin d
la garde
leurs rich
n'aimer
De-là vi
eux, qu'a
font des
entre leur
à leur ser
Nation &

paraît pas possible que le commerce devienne jamais florissant parmi eux, comme il l'étoit du temps de *Gengiskan*, cette vaste région étant divisée entre plusieurs Princes, dont les uns s'opposent toujours aux projets des autres. Les Tartares Mahométans méprisent le trafic, parce qu'ils mettent toute leur gloire à piller les marchands qui tombent entre leurs mains; mais cette barbarie n'appartient qu'aux Tartares de l'Ouest. Du côté de la Sibérie, de la Chine & des Indes, on peut voyager en Tartarie avec beaucoup de liberté, parce que les Eluths & les Mogols entretiennent un commerce tranquille avec leurs voisins, lorsque d'autres intérêts ne les mettent point en guerre.

L'innocence qui règne parmi les Tartares idolâtres, les rend moins avides que les Mahométans à se procurer des esclaves. Comme ils n'ont besoin d'ailleurs que de leur propre famille pour la garde de leurs troupeaux, qui composent toutes leurs richesses & le fond de leur subsistance, ils n'aiment point à se charger de bouches inutiles. De-là vient qu'on ne voit des esclaves, parmi eux, qu'au Kan & aux Taikis. Lorsque ces Princes font des prisonniers à la guerre, ils distribuent entre leurs sujets ceux qu'ils ne retiennent point à leur service, pour augmenter tout à la fois leur Nation & leur revenu. Au contraire les Maho-

 Tartarie.

métans Tartares font souvent la guerre à leurs voisins, dans l'unique vue d'amasser des esclaves, & de vendre ceux dont ils ne font pas d'usage. Cette avidité prévaut tellement dans la Nation des Circassiens, des Tartares du Daghestan & des Nogays, que, faute d'autres esclaves, ils vendent jusqu'à leurs enfans, sur-tout leurs filles, lorsqu'elles ont quelque beauté, & même leurs femmes, au moindre sujet de mécontentement. En un mot, le commerce des esclaves faisant toute leur opulence, ils n'épargnent ni leurs ennemis, ni leur amis, lorsqu'ils trouvent l'occasion de s'en défaire par cette voie.

Les Eluths & tous les Mogols ont un cycle qui leur est particulier, & qui consiste en douze mois lunaires, dont l'Auteur nous donne les noms dans cet ordre : 1°. *Kasku*, ou la Souris; 2°. *Out*, ou le Bœuf; 3°. *Pars*, ou le Léopard; 4°. *Tushkan*, le Lièvre; 5°. *Lui*, le Crocodile; 6°. *Yibin*, le Serpent; 7°. *Yuned*, le Cheval; 8°. *Kui*, le Mouton; 9°. *Pichan*, le Singe; 10°. *Dakuk*, la Poule; 11°. *Eyt*, le Chien; 12°. *Toaguz*, le Porc.

Cet ordre de mois est tiré d'*Ulugh'begh*, & les Mogols l'ont reçu des *Jgurs*; autrement *Oygurs* ou *Vigurs*, le seul peuple de la Tartarie qui eût des lettres & quelque savoir, du temps de *Gengiskan*. Il s'accorde avec le cycle des Turcs

leurs
ves,
sage.
ation
& des
ident
lorf-
fem-
t. En
toute
emis,
e s'en

cycle
douze
noms
Out,
Tush-
Yibin,
ui, le
uk, la
z, le
h, &
ement
urarie
temps
Turcs



TARTARES TAGURIS, tirés d'Isbrand-Ides.

Bernard Orsini.

441. Pl. 48

des.





Bernard Drevet

DES

& des Tartares de Jetta, ou ont été pris v Tartares.

Les Tartares pent de temps e pour avertir qu' ploient la même à chaque demi-h

La Nation de en trois branches 1°. les Kalmouks Kalmouks Kosh Kalmouks Torga branches qui est puissante : elle est de Hordes ou de naissent l'autorité c'est-à-dire, propr mouks ou des Elu

Les Kalmouks K le Royaume de Ta Lama, qui les gou Kans; l'un chargé e l'autre de celui du

La branche des k la moins considérab

& des Tartares orientaux, comme avec celui de *Jetta*, ou les douze signes du Japon, qui ont été pris vraisemblablement du cycle des Tartares.

Tartarie.

Les Tartares ont des gardes de nuit, qui frappent de temps en temps sur des bassins de cuivre, pour avertir qu'ils sont exacts à veiller; ils emploient la même méthode pour marquer le temps à chaque demi-heure.

La Nation des Eluths est aujourd'hui divisée en trois branches, qui sont, suivant Bentink, 1^o. les Kalmouks *Songaris*, ou *Jongaris*; 2^o. les Kalmouks *Koshatis*, ou de Kohonor; 3^o. les Kalmouks *Torgautis*. C'est la première de ces trois branches qui est la plus considérable & la plus puissante: elle est composée d'un nombre infini de Hordes ou de Tribus particulières, qui reconnaissent l'autorité d'un Kan, nommé *Kontayki*, c'est-à-dire, proprement le grand Kan des Kalmouks ou des Eluths.

Les Kalmouks *Koshatis* possèdent entièrement le Royaume de Tangut, & sont sujets du Dalay-Lama, qui les gouverne par le ministère de deux Kans; l'un chargé du gouvernement de Tangut, l'autre de celui du Tibet.

La branche des Kalmouks *Torgautis*, qui est la moins considérable, habitait autrefois vers le

 Tartarie.

Turkestan, & dépendait du Kontayki ; mais vers le commencement de notre siècle, Ayuka, cousin de ce Prince, fuyant de sa Cour, sous prétexte que sa vie était menacée, passa la rivière de Jaik avec la Tribu de Torgautis, & se mit sous la protection de la Russie. Pendant l'hyver, le Kan Ayuka campait avec ses Hordes, dans les plaines sablonneuses qui sont près d'Astracan, à l'Est du Volga, entre cette rivière & celle de Jaik. En été, il venait s'établir sur les bords du Jaik, aux environs de Soratof & de Zaritza. On les nomme Tartares *Ayukis*, du nom de leur Chef.

Ces peuples mènent une vie paisible dans les bornes qu'on vient de représenter, sans rien entreprendre contre le repos de leurs voisins.

Les Eluths sont divisés en Hordes ou Tribus, qui s'appellent aussi *Aymak*. Chaque Horde est composée d'un nombre de familles, plus ou moins grand, qui campent ensemble, & qui ne se séparent point du corps, sans en avertir leur Chef, afin qu'il puisse les retrouver dans le besoin. Tous les Tartares, de quelque pays qu'ils soient, & quelque Religion qu'ils professent, grossiers ou polis, d'une naissance commune ou distinguée, ont une exacte connaissance de l'*Aymak* ou de la Tribu dont ils descendent, & conservent soi-

greuse
ration.
divisen
che pa
Tribu.
Les
rées, o
Taiki.
quelqu'
cession,
dans la
n'ont pa
partagées
d'autre c
celle du
familles
Cepend
à-dire, à
qui pren
raux. Les
rans, don
rains, le
Prince ré
qui réside
Jenifée,
tributaires
sous la pr

greusement ce souvenir de génération en génération. Quoiqu'avec le temps les Tribus se divisent en plusieurs branches, chaque branche passe toujours pour appartenir à la même Tribu.

=====
Tartarie.

Les Tribus & les branches qui en sont séparées, ont leur Chef particulier, qui se nomme *Taiki*. Il est choisi dans la même Tribu; & si quelqu'accident ne trouble pas l'ordre de la succession, cette dignité descend, d'aîné en aîné, dans la race du premier Fondateur. Les Tartares n'ont pas d'autres Maîtres; & les richesses étant partagées entre eux avec égalité, il n'y a pas d'autre différence entre les Chefs des Tribus, que celle du mérite personnel ou du nombre des familles dont la Tribu est composée.

Cependant ces Chefs sont soumis à leur Kan, c'est-à-dire, à un Souverain dont ils sont les Vassaux, & qui prend parmi eux ses Conseillers & ses Généraux. Les Tartares, soit Idolâtres ou Mahométans, donnent sans distinction à tous les Souverains, le titre de Kan, qui signifie *Seigneur* ou *Prince régnant*. Plusieurs petits Princes Mogols, qui résident vers les sources de la rivière de *Jenifée*, portent le nom de Kans, quoique tributaires du Kan des Mogols Kalkas, qui est sous la protection de l'Empereur de la Chine. Ce

Tartarie.

Monarque même, comme Tartare d'extraction ; ou plutôt comme sorti de la région que les Européens nomment Tartarie orientale, est aussi nommé Kân, parce qu'il est le Chef des Mancheous, des Mogols & des Eluths, proprement dits, qui sont devenus ses sujets, comme le Kan des Eluths est, par droit de naissance, le Chef de toutes les branches des Eluths & des Nations Mogoles en général.

A la mort d'un Kan, tous les Princes de la famille règnante, & les Chefs des Tribus, qui sont sous la même domination, s'assemblent dans le lieu où le Monarque faisait sa résidence, pour lui choisir un successeur. Leur choix se réduit à vérifier lequel de tous ces Princes est le plus avancé en âge, sans aucun égard pour l'antiquité des différentes branches de la famille, ni pour les enfans du mort. Ils ne manquent jamais d'élire le plus vieux, à moins qu'il ne soit exclus par quelque défaut personnel. A la vérité, la force & l'usurpation peuvent quelquefois troubler cet ordre ; mais ce cas est plus rare parmi les Tartares idolâtres, qu'entre les Mahométans.

Le Koutayki, Kan des Eluths, habite continuellement sous des tentes, à la manière de ses ancêtres, quoiqu'il possède la petite Bukkarie & ses dépendances, où les villes sont en assez grand nombre. Cependant, lorsque ses affaires l'appel-

lent dans
la ville
Un
divisé en
& en r
d'une li
heure,
de caval
Comme
couleurs
mement
logées da
vent être
sur des cl
Les pr
arcs, &
avec auta
qua, dan
avec eux
blissement
d'un coup
homme c
arquebuse
canon a p
d'une mée
font sûrs
les porten

lent dans cette région, il choisit pour sa résidence la ville de *Yerkien* ou *Yarkan*.

Tartarie.

Un camp Tartare, en temps de guerre, est divisé en plusieurs quartiers, en places publiques & en rues, comme une ville. Il n'a pas moins d'une lieue de tour; & dans l'espace d'une demi-heure, on en voit sortir quinze mille hommes de cavalerie. Le quartier du Kan est au centre; Comme elles sont fort élevées & peintes de couleurs vives, elles forment un spectacle extrêmement agréable. Les femmes du Kan sont logées dans de petites maisons de bois, qui peuvent être abattues dans un instant & chargées sur des charriots, pour changer de pays.

Les principales armes des Eluths sont de grands arcs, & des flèches proportionnées, qu'ils tirent avec autant de vigueur que de justesse. On remarqua, dans les différends que les Russes eurent avec eux en 1715, à l'occasion de quelques établissemens contestés sur la rivière d'Irtish, que d'un coup de flèche, ils perçaient le corps d'un homme de part en part. Ils ont aussi de grandes arquebuses de plus de six pieds de long, dont le canon a plus d'un pouce d'épaisseur; ils se servent d'une mèche pour y mettre le feu, & leurs coups sont sûrs à six cens pas. Dans leurs marches, ils les portent suspendues derrière le dos. Comme ils

Tartarie.

n'ont pas d'infanterie, & qu'ils ne font jamais la guerre qu'à cheval, ils ont presque tous des lances, & la plupart portent des cottes de maille & des calottes de fer; leurs Commandans & quelques autres ont des sabres à la chinoise. Chaque Horde est ordinairement commandée par son Chef, de sorte qu'une troupe de cavalerie Tartare est plus ou moins nombreuse, suivant la force des Hordes.

La plupart des Tartares, en montant à cheval, suspendent leurs arcs au côté gauche, dans une espèce d'étui. La gauche est la place d'honneur dans presque toutes les parties de l'Orient, surtout parmi les Tartares Mahométans; ils portent leurs carquois au dos. L'habileté d'un Tartare est égale à tirer en fuyant ou en avançant; aussi aiment-ils mieux attaquer à quelque distance, que de près, à moins qu'ils n'aient beaucoup d'avantage.

Dans le combat, ils ne connaissent pas la méthode des lignes & des rangs; ils se divisent, sans ordre, en autant de troupes que leur armée contient de Hordes, & chacune marche, la lance à la main, sous la conduite de son Chef. On fait, par le témoignage des anciens Auteurs, que les Tartares ont toujours su combattre en fuyant. La vitesse de leurs chevaux les aide beaucoup. Sou-

vent, l
nent à
leurs ad
s'ils ont
poursuiv
que que
tablemen
ne conna
d'une gr
composée
Chaque
qui n'est
ou de qu
long, att
pieds. Les
figure d'u
ou de quel
ils metten
les branch
figure de
particulier
vent en qu
Lorsqu'une
portée à la
du Chef.
Les Elu
conservé l'

vent, lorsqu'on les croit en déroute, ils reviennent à la charge avec une nouvelle vigueur, & leurs adversaires sont exposés au plus grand danger, s'ils ont perdu leurs rangs dans la chaleur de la poursuite. Les Eluths sont braves; il ne leur manque que la discipline de l'Europe pour être véritablement redoutables. L'usage du canon, qu'ils ne connaissent point encore, ne leur serait pas d'une grande utilité, puisque leurs forces ne sont composées que de cavalerie.

Chaque ordre a son enseigne ou sa bannière, qui n'est ordinairement qu'une pièce de kitayka, ou de quelque autre étoffe colorée, d'une aune de long, attachée au sommet d'une lance de douze pieds. Les Eluths & les Mogols y représentent la figure d'un chameau, d'une vache, d'un cheval, ou de quelque autre animal, au-dessous de laquelle ils mettent le nom de la Tribu. Comme toutes les branches d'une même Tribu conservent la figure de son enseigne, en y joignant le nom particulier de la branche, ces bannières leur servent en quelque sorte de tables chronologiques. Lorsqu'une Horde est en marche, l'enseigne est portée à la tête immédiatement après la personne du Chef.

Les Eluths & les Mogols, qui ont exactement conservé l'ancienne manière de vivre, ne mar-

Tartarie.

Tartarie.

chent jamais fans porter avec eux toutes leurs richesses. De-là vient que s'ils perdent une bataille, leurs femmes & leurs enfans demeurent presque toujours au pouvoir du vainqueur, avec leurs bestiaux & tout ce qu'ils possèdent. C'est une espèce de nécessité pour eux de se charger de cet embarras, parce qu'autrement ils laisseraient leurs familles & leurs effets en proie à d'autres Tartares, leurs ennemis & leurs voisins. D'ailleurs, il leur serait impossible de voyager dans les vastes sables de leur pays, s'ils ne conduisaient avec eux leurs troupeaux, pour se nourrir dans une route, où, pendant plusieurs centaines de lieues, ils ne trouvent que de l'herbe, & quelquefois fort peu d'eau. Les caravanes de Sibérie, que le commerce mène à Pékin, sont obligées de suivre la même méthode, depuis Selinghinskoy jusqu'à la Chine.

Il ne faut pas s'attendre à trouver beaucoup de magnificence dans la Cour des Kans. Leurs sujets, ne les suivant à la guerre que dans l'espérance d'avoir part aux dépouilles de l'ennemi, ne reçoivent pas d'autre paie; mais le revenu du Souverain consiste aussi dans les dixmes. Toutes les Nations Tartares en paient deux chaque année, l'une à leur Kan, l'autre aux Chefs des Hordes ou des Tribus. Comme les Eluths & les

Mogols

Mogo
la dix
qu'ils
Leur c
celle d
mes se
jettis au

Ton

Mogols ne cultivent pas leurs terres ; ils donnent la dixme de leurs troupeaux & celle du butin qu'ils enlèvent à leurs ennemis pendant la guerre. Leur condition est donc beaucoup plus douce que celle des payfans de l'Europe, qui, outre les dixmes seigneuriales ou ecclésiastiques, sont assujettis aux impôts & aux taxes de l'Etat.

Tartarie.



CHAPITRE III.

Tibet.

Tartarie.

LE Tibet est une partie considérable du pays des Kalmouks. Quoique ce soit une région fort étendue , à peine se faisait-elle remarquer dans nos cartes , avant celles qui ont été publiées par Delisle. Elle y était représentée comme une espèce de désert étroit , situé entre l'Inde & la Chine , sans villes , sans rivières & sans montagnes , quoiqu'il n'y ait aucune partie de l'Asie où les montagnes & les rivières soient en plus grand nombre. *Grueber* & *Dorville* , deux Jésuites , furent les premiers qui , après en avoir parcouru une grande partie en 1661 , pour revenir de la Chine en Europe , nous firent une peinture passable de son étendue & des usages de ses habitans. Les lettres qui contiennent le récit de leurs usages , ont été publiées dans la Collection Française de Thévenot.

Kirker nous a donné aussi , dans la *Chine illustrée* , une relation de leur voyage au travers du Tibet , avec les figures des choses les plus remarquables qu'ils y observèrent , telles qu'il les avait reçues d'eux-mêmes ; mais comme ils avaient toujours suivi la même route , ils n'ont pu nous fournir

beaucoup
région si
d'autres r
avant que
nous en e
complète
pas de fati
Le pays
Tibet , po
Orientaux.
Topet ou T
tola , nom
vaste espac
d'*Yo-long*
une étendu
l'Ouest , &
habitans de
Peuples en-
de *Buton* , o
ou *Tsanli* ,
que , qui la t
la plus riche
la distinction
Lama , les v
d'autre nom
Il est bore
& par le gra
la petite Bul

beaucoup de lumières sur la géographie d'une région si peu fréquentée. On n'avoit pourtant pas d'autres matériaux, pour travailler sur le Tibet, avant que les derniers Missionnaires de la Chine nous en eussent donné une carte, qui, sans être complète & bien exacte dans les détails, ne laisse pas de satisfaire assez la curiosité d'un Géographe.

Tartarie.

Le pays que les Européens nomment *Tibet* ou *Thibet*, porte le nom de *Tibt* ou *Toht*, parmi les Orientaux. Quelques Nations prononcent aussi *Topet* ou *Tupet*. Les Tartares l'appellent *Barantola*, nom sous lequel ils comprennent tout ce vaste espace, qui est situé entre la grande rivière d'*Yo-long* & la source du *Gange*, c'est-à-dire, une étendue de plus de vingt degrés de l'Est à l'Ouest, & de plus de huit du Nord au Sud. Les habitans de *Kashmir*, ou *Kachemir*, & d'autres Peuples en-deçà du *Gange*, lui donnent le nom de *Buton*, ou *Butan*, & les Chinois celui de *Tsan*, ou *Tsanli*, à cause de la grande rivière de *Tsanque*, qui la traverse; mais *Lassa*, ou *Lasa*, en étant la plus riche & la plus agréable partie, sans compter la distinction qu'elle tire de la résidence du grand Lama, les voisins ne donnent pas ordinairement d'autre nom à tout le Pays que celui de *Lassa*.

Il est bordé, au Nord, par le pays de *Kohonor*, & par le grand désert de sable, qui le sépare de la petite *Bukkarie*; à l'Est, par la Chine; à l'Ouest,

 Tartarie.

par l'Empire Mogol , ou l'*Indostan* , & par la grande Bukkarie ; au Sud , par le même Empire , par le Royaume d'*Ava* , & d'autres pays qui appartiennent à la péninsule de l'Inde , au-delà du Gange.

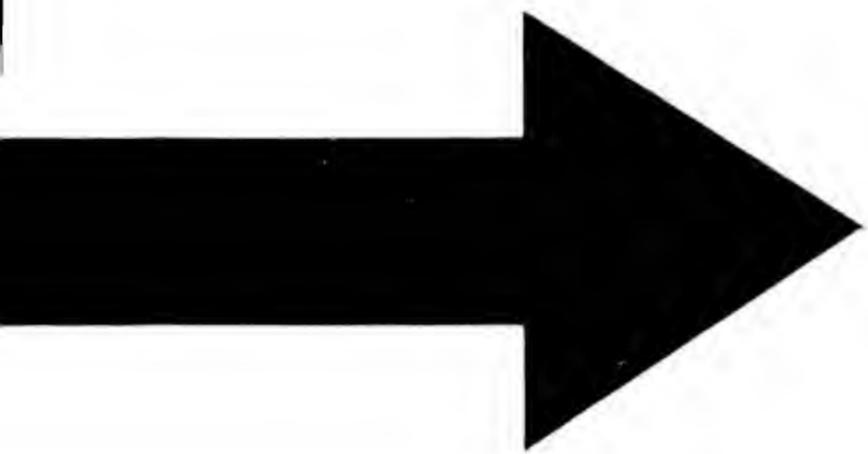
La montagne de *Kentel* , qui porte le nom de *Kenti* dans la carte , sépare *Kachemir* du grand Tibet , qui commence à son sommet. A l'entrée du pays , de ce côté-là , jusqu'à *Ladak* , la route est entre des montagnes affreuses ; elles sont comme entassées l'une sur l'autre , & à peine séparées par des torrens qui tombent avec impétuosité , & dont le bruit est capable d'effrayer les plus intrépides voyageurs. Le sommet & le pied de ces montagnes sont également inaccessibles. Les routes qu'on y a pratiquées sont ordinairement si étroites , qu'on n'y trouve que la place du pied , & que le moindre faux pas expose un voyageur à tomber dans les précipices , au danger d'y perdre la vie , ou de se casser misérablement tous les membres. Les buissons & les ronces seraient d'un grand secours dans ces occasions ; mais on n'y trouve pas une plante ni un brin d'herbe. Pour traverser les affreux torrens qui séparent une montagne de l'autre , il n'y a pas d'autres ponts que quelques planches étroites & chancelantes , ou quelques cordes étendues en croix , qui soutiennent les branches d'arbres qu'on y a portées.

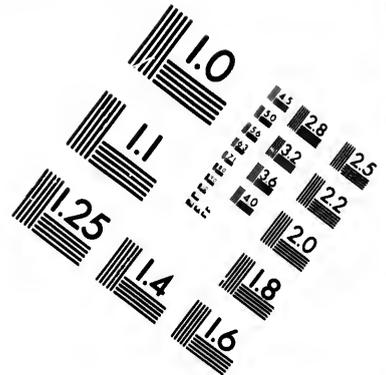
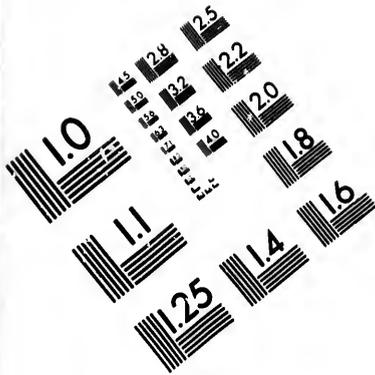
La t
 Gerbill
 darin ,
 d'Envoy
 Tibet ,
 & qu'en
 grand no
 de l'Est,
 Cette ha
 très-froid
 des mont
 beaucoup
 où Desid
 rigoureux
 vertes de
 continuell
 Le Tib
 le petit T
 Boutan ;
 Tu-fan. I
 chefs qui
 des Kalme
 qu'ils tire
 fourrures.
 ignorans q
 dispersées
 monnoie d
 usage de

La terre du Tibet est généralement fort élevée. Gerbillon observe, sur le témoignage d'un Mandarin, qui avait fait le voyage avec la qualité d'Envoyé impérial, qu'en passant de la Chine au Tibet, on s'apperçoit sensiblement qu'on monte & qu'en général les montagnes, qui sont en grand nombre, sont beaucoup plus hautes du côté de l'Est, vers la Chine, que du côté de l'Ouest. Cette hauteur de la terre rend de ce côté le pays très-froid, pour sa latitude; mais lorsqu'on descend des montagnes & qu'on entre au Tibet, l'air est beaucoup plus tempéré. Dans la partie de l'Ouest, où Desideri voyageait, le climat lui parut fort rigoureux; & les montagnes étant toujours couvertes de neige, il semble que l'hiver y règne continuellement.

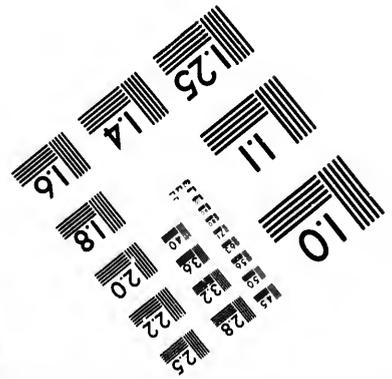
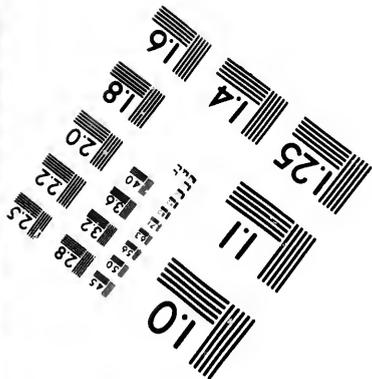
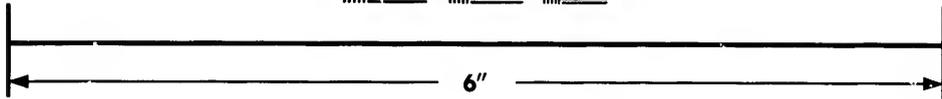
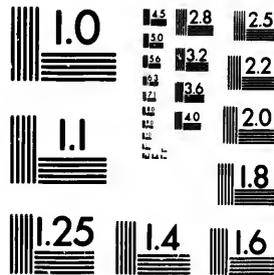
Le Tibet se divise en quatre parties: savoir, le petit Tibet ou *Beltistan*; le grand Tibet ou le *Boutan*; le *Lassa* ou *Barantola*; le *Si-fan* ou *Tu-fan*. Les deux Tibets sont gouvernés par des chefs qui dépendent du *Kontaiki*, ou grand Khan des Kalmouks. Leurs richesses sont du cristal, qu'ils tirent de leurs montagnes, le musc & les fourrures. Ils sont d'ailleurs aussi grossiers & aussi ignorans que le sont en général toutes ces castes dispersées au Nord de l'Asie. Ils n'ont pas de monnoie qui soit propre à leur pays: on y fait usage de celle du Mogol. Le peu de commerce







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
32.0
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
32.0
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

Tartarie.

qu'ils ont, se fait par les caravanes de l'Inde, qui traversent leur pays. Les Marchands tirent du Tibet le *Jashen*, pierre bleue à veines rouges, si dure qu'elle ne se coupe qu'avec de la poudre de diamant, fort estimée à la Cour du grand Mogol, où l'on en fait des coupes & d'autres vases.

Les habitans de *Lassa*, demeure du Dalay-Lama, sont robustes & bien proportionnés; mais ils ont le nez & le visage un peu plat. On prétend que les femmes ont la taille plus grosse, & sont encore plus vigoureuses que les hommes. Toute la nation est d'ailleurs fort mal-propre; on n'y connaît pas l'usage des chemises ni des lits. Les hommes & les femmes couchent à terre; ils mangent leur viande crue, & ne se lavent jamais le visage ni les mains; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient fort doux & fort affables pour les étrangers.

Le terroir produit du riz, du bled, des légumes & du vin. Les principales marchandises, dont les habitans font commerce avec les autres Nations, sont le musc, la rhubarbe, la barbotine, & les fourrures. C'est de leur pays que vient la meilleure rhubarbe. Ils coupent cette racine en pièces, qu'ils lient dix ou douze ensemble, & les suspendent pour les faire sécher dans cet état. Comme elle s'altère par l'humidité, les marchands courent toujours beaucoup de risque dans le trans-

port,
Nord
La
les ch
morte
acquis
dispers
La ma
plante,
petits p
Si le
Russes,
grand d
profit co
Lorsq
le musc
dernière
journées
la Doua
cinq pour
& s'il se
route du
cette vill
Tartarie
marchand
l'échange
pour des
parce que

port , parce que les deux routes , sur-tout celle du Nord , sont sujettes à la pluie.

Tartarie.

La *Barbotine* , ou la poudre à vers , croît dans les champs , mais il faut attendre qu'elle soit morte pour la cueillir. Avant que la semence ait acquis sa maturité , le vent ne manque pas d'en disperser une partie : c'est ce qui la rend si rare. La manière de la recueillir , est de secouer la plante , pour en faire tomber la graine dans de petits paniers.

Si les habitans avoient autant d'adresse que les Russes , pour tuer les mantes , le nombre en est si grand dans leur pays , qu'ils en pourraient tirer un profit considérable.

Lorsque les marchands , qui vont à Lassa pour le musc & la rhubarbe , sont arrivés à *Gorroshepur* , dernière ville de la dépendance du Mogol , à huit journées de *Patna* , ils s'adressent à l'Officier de la Douane , pour faire réduire le droit de vingt-cinq pour cent sur les marchandises , à sept ou huit ; & s'il se rend trop difficile , ils tournent par la route du Nord , qui les conduit par *Kabul*. De cette ville , quelques caravanes partent pour la Tartarie , d'autres , pour *Balk*. C'est-là que les marchands de Lassa ou de Butan viennent faire l'échange de leurs marchandises avec les Tartares , pour des chevaux , des mulets & des chameaux , parce que l'argent est fort rare dans le pays.

Tartarie.

Ceux qui passent par *Gorroshepur*, portent de *Patna* & de *Daka* du corail, de l'ambre jaune, des bracelets de coquillages, sur-tout d'écaille de tortue, en grosses pièces rondes & quarrées. Comme l'usage de *Lassa* est de brûler de l'ambre dans leurs fêtes, à l'exemple des Chinois, dont ils ont emprunté diverses cérémonies, ils recherchent beaucoup cette espèce de parfum. Les marchands qui font ce commerce, donnent à *Patna*, pour neuf onces d'ambre jaune en pièces, de la grosseur d'une noix, trente-cinq ou quarante roupies, qui leur en rapportent à *Lassa* la valeur de deux cent cinquante ou trois cents, suivant sa couleur & le degré de beauté. Le corail en grains y est aussi d'un profit considérable; mais les habitans le préfèrent brut, pour lui donner la forme qu'il leur plaît.

Il n'y a pas d'autres artistes pour le travail & pour les bijoux de cristal & d'agate, que les femmes & les filles du pays; mais ce sont les hommes qui font les bracelets d'écaille de tortue & d'autres coquillages. Ils polissent aussi ces petites coquilles, que les Nations du Nord portent aux oreilles, & dont ils ornent leur chevelure. On compte à *Patna* & à *Daka*, plus de deux mille personnes employées à fournir de ces précieuses baguettes les Royaumes de *Lassa*, d'*Azem*, de *Siam*, & les parties orientales & septentrionales

des Etats

trée du

merce s

Le pr

le même

Fo, & l

que *Fo* o

rellement

Grueber

qu'il nor

placées de

d'une mo

Idole que

quantité d

en répétant

manipe mi

eleison. Se

Le même

qui s'est in

de *Baranco*

reux à qui

l'année, la

les person

que tous ce

de victimes

immédiaten

homme por

qui tue. Il

des Etats du Grand-Mogol. *Lassa* est la seule contrée du Tibet, où l'on batte monnoie. Le commerce se fait ailleurs par échange.

Tartarie.

Le principal objet du culte dans le Tibet, est le même auquel les Chinois donnent le nom de *Fo*, & les Lamas du Tibet, celui de *La*. On fait que *Fo* ou *La* ne cesse pas de vivre & d'être corporellement présent dans la personne du *Lama-Dalay*. *Grueber* le représente sous la figure d'une Idole, qu'il nomme *Manipe*; il lui donne neuf têtes, placées de manière qu'elles se terminent en cône d'une monstrueuse hauteur. C'est devant cette Idole que le Peuple observe ses rites sacrés, avec quantité de mouvemens & de danses ridicules, en répétant plusieurs fois, *O manipe mihum*, *O manipe mihum*, qui signifie présentement, *Kyrie eleison*. Seigneur, ayez pitié de nous.

Le même Auteur rapporte un usage détestable, qui s'est introduit dans le Royaume de *Tangut* & de *Barantola*. On choisit un jeune homme vigoureux à qui l'on accorde, pour certains jours de l'année, la liberté de tuer, sans distinction, toutes les personnes qu'il rencontre, dans la supposition que tous ceux qui meurent de sa main sont autant de victimes consacrées à *Manipe*, qui obtiennent immédiatement le bonheur éternel. Ce jeune homme porte le nom de *Traic*, qui signifie celui qui tue. Il est vêtu d'un habit fort lesté, avec

Tartarie. quantité de bannières pour ornement. Ses armes sont l'épée, l'arc & les flèches. Il sort de sa maison, aux jours marqués; & courant dans toutes les rues, il fait main-basse sur le peuple, sans que personne entreprenne de lui résister.

Le *Grand-Lama*, qui passe pour le Dieu *Fo* incarné, porte dans le pays, suivant Grueber, le nom de *Lama-konju*, ou de Père Éternel. On le nomme aussi *Dalay-Lama*. Le même Auteur dit, dans une autre Lettre, que *Grand-Lama* signifie *Grand-Prêtre*, & *Lama* des *Lamas*, ou *Grand-Prêtre* des *Grands-Prêtres*. Ces derniers titres ne regardent que son Office ecclésiastique; mais en qualité de Dieu, on le nomme *Père céleste*; & on lui attribue toutes les perfections de la Divinité, sur-tout la science universelle, & la connoissance des plus intimes secrets du cœur. S'il interroge ceux qui lui parlent, ce n'est pas, disent les habitans du Tibet, qu'il ait besoin d'information. Ils croient que *Fo* ou *La* vit en lui; & de-là vient que les Chinois de cette Religion l'appellent *Ho-so*, c'est-à-dire, *Fo-vivant*. Ils sont persuadés, par conséquent, qu'il est immortel; que lorsqu'il paraît mourir, il ne fait que changer d'habitation; qu'il renaît dans un corps entier, & que le lieu fortuné de sa résidence est révélé par certains signes que les Princes Tartares sont obligés d'apprendre des autres *Lamas*, parce qu'ils savent



LE GRAND LAMA ET LE ROI DE TANGUT.



mod. direct.

armes
a mai-
toutes
e, sans

eu Fo
ber, le
On le
eur dit,
signifie
Grand-
itres ne
mais en
este; &
la Divi-
la con-
eur. S'il
s, disent
d'infor-
lui; &
Religion
z. Ils sont
mortel;
e changer
entier, &
évélé par
nt obligés
ils savent

seuls que
le Grand
dans tout
ait beaucoup
& l'appel

Le Gra
apparteme
illuminé
espèce de
approchan
baissent la
pieds avec
le visage
qui sont da
se procure
tiens n'ont

Bentink
Putola, où
tent plus d
cette mont
de proxim
dignités les
procher de

Les Khan
dispensés de
leurs sujets,
moins de h
lui apporter

seuls quel est l'enfant qui est destiné à remplacer le Grand-Lama. En effet, les Lamas cherchent dans tout le Royaume quelqu'un dont la figure ait beaucoup de ressemblance avec celle du mort, & l'appellent à sa succession.

~~_____~~
Tartarie.

Le Grand-Lama se tient assis dans un profond appartement de son Palais, orné d'or & d'argent, illuminé d'un grand nombre de lampes, sur une espèce de lit couvert d'une précieuse tapisserie. En approchant de lui, ses adorateurs se prosternent, baissent la tête jusqu'à terre, & lui baisent les pieds avec une vénération incroyable. Il a toujours le visage couvert, & ne se laisse voir qu'à ceux qui sont dans le secret. Les Missionnaires ne purent se procurer la vue du Grand-Lama, & les Chrétiens n'ont pas la liberté de paraître devant lui.

Bentink raconte qu'au pied de la montagne de Putola, où le Lama-Dalay fait sa résidence, habitent plus de vingt mille Lamas, qui environnent cette montagne en demi-cercles, à différens degrés de proximité, suivant que leur rang ou leurs dignités les rendent plus ou moins dignes de s'approcher de leur souverain Pontife.

Les Khans & les autres Princes ne sont pas plus dispensés de cette adoration, que les plus vils de leurs sujets. Ils ne sont pas traités non plus avec moins de hauteur par le Grand-Lama, lorsqu'ils lui apportent leur hommage. Il ne se remue pas

Tartarie.

pour les recevoir ; il ne leur rend pas leur salutation ; la seule faveur qu'il daigne accorder , est de mettre la main sur la tête de ses adorateurs , qui se croient ensuite lavés de tous leurs péchés. Cependant à la réception de l'Ambassadeur de la Chine , on observa que ce Ministre impérial ne fléchit pas les genoux comme les Princes Tartares , & que le Grand-Lama , après s'être informé de la santé de l'Empereur Kang-hi , s'appuya sur une main , & fit un petit mouvement comme s'il eût voulu se lever.

Grueber assure que les Grands du Tibet se procurent , avec beaucoup d'empressement , quelque partie des excréments du Grand-Lama , pour les porter autour du col en forme de relique. Il ajoute dans un autre endroit que les Lamas tirent un profit considérable de la distribution des excréments & de l'urine du Pontife. Ses adorateurs s'imaginent qu'une petite portion de ses excréments , portée au cou , & de son urine , mêlée dans leurs alimens , garantit de toutes sortes d'infirmités corporelles. Gerbillon raconte aussi que les Mogols portent les excréments du Grand-Lama pulvérisés , dans de petits sacs qui leur pendent au cou , comme de précieuses reliques qui les préservent ou les guérissent de toutes les maladies.

Tous les Rois qui font profession de son culte , ne manquent point , en montant sur le trône , de



LE GRAND LAMA CONSULTÉ SUR LE SORT
D'UN ENFANT, tiré de Gruebert.



Edmond L'Évêque

I
lui envoi
présens, p
croient néc

Avant ces
qu'une Pu
est devenu
le Khan de
patrimoine
mêle pas d
domaines,
y prennent
ses affaires
Khans des
tout ce qui
maison. Lo
différend po
espèce de
ordres.

Il n'y a p
du Grand-L
centre, elle
à la Chine,
extrémité à
Indes & la
siècles le jou
Prêtres qui
Religion, su
mais le Tibe

lui envoyer des Ambassadeurs , avec de riches présens , pour demander sa bénédiction , qu'ils croient nécessaire au bonheur de leur règne. Chine.

Avant ces derniers temps , le Grand-Lama n'était qu'une Puissance spirituelle ; mais par degrés , il est devenu Prince temporel , sur-tout depuis que le Khan des Eluths l'a mis en possession d'un riche patrimoine. Cependant Bentink assure qu'il ne se mêle pas du gouvernement civil de ses propres domaines , & qu'il ne souffre pas que ses Lamas y prennent la moindre part. Il abandonne toutes ses affaires séculières à l'administration de deux Khans des Eluths , qui sont chargés de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de sa maison. Lorsqu'il se trouve engagé dans quelque différend politique , c'est un *Deva* ou un *Tipa* , espèce de Plénipotentiaire , qui agit sous ses ordres.

Il n'y a pas de Religion plus étendue que celle du Grand-Lama. Outre le Tibet , qui en est le centre , elle s'est répandue dans toutes les Indes , à la Chine , & dans la Tartarie occidentale , d'une extrémité à l'autre. A la vérité , les Provinces des Indes & la Chine ont secoué depuis plusieurs siècles le joug du Grand-Lama , & se sont fait des Prêtres qui ont donné une autre forme à leur Religion , suivant leur intérêt ou leur caprice ; mais le Tibet & la plus grande partie de la Tar-

Tartarie.

tarie reconnaissent encore son autorité spirituelle. Pour gouverner plus facilement un si vaste domaine, il établit des Vicaires, ou des Députés, qui tiennent sa place, & qui se nomment *Kotuktus*, choisis entre les principaux disciples. On regarde comme un bonheur insigne d'être élevé à cette dignité. Le nombre des *Kotuktus* n'exède jamais deux cents, & ceux qui sont honorés de ce titre passent pour autant de petits *Fos*: plusieurs se sont rendus indépendans du Grand-Lama.

On voit au Tibet une espèce d'hiérarchie ecclésiastique, pour le maintien de la discipline & du bon ordre. Elle est composée de divers Officiers, qui répondent à nos Archevêques, à nos Evêques & à nos Prêtres: on y voit aussi des Abbés & des Abbeses, des Prieurs, des Provinciaux, & d'autres Supérieurs dans les mêmes degrés, pour l'administration du Clergé régulier. Les Lamas, qui ont la conduite des Temples dans toute l'étendue du Royaume, sont tirés du Collège des disciples. Les simples Lamas officient, en qualité d'Assistans, dans les Temples & les Monastères, ou sont chargés des Missions dans les Régions étrangères.

Régis nous décrit l'habillement ordinaire des Lamas: ils sont vêtus d'une étoffe de laine. Outre le chapeau, ils portent divers ornemens de tête,

suivant le
quable est
Evêques;
La coul
depuis que
influe sur l
que les L
jaune. Ben
longues rob
portent une
d'environ de
la tête & la
ont sans cess
de corail ou c
uellement
rières. Les
même, excep
portent des b
Plusieurs P
porter l'habit
principaux Off
de Lama n'est
Tibet. Les Ch
rides de cet h
pour l'obtenir.
Le nombre
de familles
zèle de Re

suivant le degré de leurs dignités. Le plus remarquable est celui qui ressemble à la mitre de nos Evêques; mais ils portent la fente par devant. Tartarie.

La couleur du Grand-Lama est rouge; mais depuis que le Gouvernement Tartare de la Chine influe sur le Tibet, tous les Lamas, aussi-bien que les Lamas Mogols & Kalkas, portent le jaune. Bentink observe que ces derniers sont en longues robes jaunes à grandes manches, & qu'ils portent une ceinture de la même couleur, large d'environ deux pouces; ils se rasent de fort près la tête & la barbe. Leurs bonnets sont jaunes; ils ont sans cesse entre les mains un grand chapelet de corail ou d'ambre jaune, qu'ils tournent continuellement dans leurs doigts, en récitant des prières. Les Religieuses sont vêtues à-peu-près de même, excepté qu'au lieu de chapeaux, elles portent des bonnets de peau brodés.

Plusieurs Princes du Tibet se font honneur de porter l'habit des Lamas, & prennent le titre de principaux Officiers du Grand-Lama. La dignité de Lama n'est pas limitée aux seuls habitants du Tibet. Les Chinois & les Tartares, également avides de cet honneur, font le voyage de Lassâ, pour l'obtenir.

Le nombre des Lamas est incroyable; il y a de familles au Tibet, qui n'en ait un, soit par zèle de Religion, soit dans l'espérance de

Tartarie.

s'avancer au service du Grand-Lama. Les règles de cette profession sont si pénibles & si multipliées, que, ne pouvant être observées par un seul, ils partagent entre eux le fardeau ; c'est-à-dire, que chacun se borne à la pratique de quelque devoir particulier ; mais ils se conforment tous à la loi du célibat, comme ils renoncent tous aux grandeurs & aux fonctions temporelles.

Ils gouvernent les Princes ; ils occupent les premières places dans les assemblées ; ils exercent une autorité absolue sur leurs sectateurs, qui leur donnent aveuglément ce qu'ils ont de plus précieux. Il s'en trouve quelques-uns qui sont versés dans la médecine ; d'autres ont quelque connaissance de l'astronomie, & savent calculer les éclipses.

Horace de la Penna raconte que le Tibet a des Universités & des Collèges, où l'on apprend tout ce qui appartient à la religion du pays. Bentinck donne une idée assez favorable des Lamas de la Tartarie. Ils enseignent & ils pratiquent, dit-il, les trois grands devoirs fondamentaux, qui consistent à honorer Dieu, à n'offenser personne, & à rendre à chacun ce qui lui appartient. Les deux derniers de ces préceptes sont prouvés par la vie qu'ils mènent ; & l'Auteur fut informé par quelques voyageurs sages, qu'ils soutiennent fortement la nécessité d'adorer un seul Dieu ; qu'ils

regardent

regardent
ses ser
l'instru
images
tations
sonnage
du peu
devoir.
Nations
classe d'
populair
Quoi
beaucoup
plutôt fo
sentit la
devenu
n'épargna
& ne déc
faire le v
féliciter
Bientôt P
fique pou
suivirent
qu'ils reç
beaucoup
opulens.
rouge, es
bien mor

Tome

regardent le Dalay-Lama & les Koruktus comme
 ses serviteurs, auxquels il se communique pour
 l'instruction & l'utilité des hommes ; que les
 images qu'ils honorent ne sont que des représen-
 tations de la Divinité, ou de quelques saints per-
 sonnages, & qu'ils ne les exposent à la vue
 du peuple, que pour lui rappeler les idées du
 devoir. Rien ne fait mieux voir que chez les
 Nations les plus barbares, il y a toujours une
 classe d'hommes qui s'élève au-dessus des préjugés
 populaires.

Quoique la Nation Mancheou n'ait jamais eu
 beaucoup de goût pour les Lamas, elle n'eut pas
 plutôt formé le projet d'envahir la Chine, qu'elle
 sentit la nécessité de les favoriser. *Schun-ti* étant
 devenu maître de l'Empire, le Grand-Lama
 n'épargna rien pour gagner l'affection de ce Prince,
 & ne dédaigna pas même de quitter *Lassa*, & de
 faire le voyage de Pékin, dans la seule vue de le
 féliciter de son triomphe, & de bénir sa famille.
 Bientôt l'Impératrice fit élever un Temple magni-
 fique pour les Lamas. Les Princes & les Princesses
 suivirent cet exemple. Enfin, les encouragemens
 qu'ils reçurent de toutes parts, en augmentèrent
 beaucoup le nombre à la Chine. Ils y sont fort
 opulens. Leur habillement est de satin jaune ou
 rouge, enrichi des plus belles fourrures. Ils sont
 bien montés lorsqu'ils paraissent en public, &

Tartarie. leur cortège est plus ou moins nombreux, suivant le degré de leur dignité; car l'Empereur les honore souvent de la qualité de Mandarins. Sa politique lui fait prendre cette voie, pour attacher à ses intérêts le Grand-Lama, dont il connaît l'ascendant sur tous les Tartares. il pousse ses intrigues, dans la même vue, jusqu'au centre du Tibet.

Les *Si-fans* sont renfermés entre les rivières d'*Ya-long*, à l'Ouest; de *Whang-ho*, au Nord; & d'*Yang-tse-kyang*, à l'Est.

Les Chinois distinguent les *Si-fans* en deux Nations, l'une qu'ils appellent *He-si-fan*, ou les *Si-fans noirs*; l'autre, *Whan-si-fan*, ou les *Si-fans blancs*. C'est de la couleur de leurs tentes, qu'ils tirent ces noms, plutôt que de celle de leur teint, qui est également basané. Les *Si-fans noirs* ont quelques misérables maisons; mais ils sont peu civilisés. Leur gouvernement est composé de plusieurs petits chefs, qui dépendent d'un plus grand.

Les *Si-fans jaunes* sont soumis à certaines familles, dont l'aîné est créé Lama, & porte un habit jaune. Ces Lamas, qui gouvernent chacun leur district, ont le pouvoir de juger les causes, & de punir les criminels.

La plupart des *Si-fans* n'ont que des tentes pour habitations. Cependant quelques-uns se

bâtissent
ques. Il
faire à l
nombre;
hardis &
cette Nat
reux, pou
& qu'on
qui est d'

On pré
le langage
comme il
qu'ils exer
deux diale
les caractè
Quoique v
leurs cérém
Chine. Le
Kalkas, or

Les deu
qu'à demi
ne se hâte
Ces Offici
ni entrepre
qu'il ferait
rieur de le
met est d
Juillet.

bâtissent des maisons de terre, & même de briques. Il ne leur manque rien de ce qui est nécessaire à la vie. Leurs troupeaux sont en grand nombre; leurs chevaux sont petits, mais bien faits, hardis & vigoureux. Les Lamas, qui gouvernent cette Nation, n'exercent point un empire rigoureux, pourvu qu'on leur rende certains honneurs, & qu'on soit exact à leur payer le tribut de *Fo*, qui est d'ailleurs fort léger.

Tartarie.

On prétend qu'il y a quelque différence entre le langage de ces deux sortes de *Si-fans*; mais comme ils s'entendent assez pour le commerce qu'ils exercent entre eux, ce sont apparemment deux dialectes de la même langue. Les livres & les caractères de leurs chefs sont ceux du Tibet. Quoique voisins des Chinois, leurs coutumes & leurs cérémonies ressemblent peu à celles de la Chine. Leurs usages paraissent tirés des Tartares Kalkas, ou des Tartares de Kohonor.

Les deux Nations des *Si-fans* ne reconnaissent qu'à demi l'autorité des Mandarins Chinois; elles ne se hâtent guères de répondre à leurs citations. Ces Officiers n'osent même les traiter avec rigueur, ni entreprendre de les forcer à l'obéissance, parce qu'il serait impossible de les poursuivre dans l'intérieur de leurs affreuses montagnes, dont le sommet est couvert de neige au mois même de Juillet.

CHAPITRE IV.

Pays des Usbecks , Turkestan.

LE pays des *Usbecks* se partage en deux contrées ; le *Karasm* , que d'autres Ecrivains ont nommé *Carism* , & la grande *Bukkarie*.

Tartarie.

Karasm.

Le *Karasm* est un long espace de terre qui s'étend à l'Ouest depuis le Grand-Kobi, ou le Désert, jusqu'à la mer Caspienne ; ou plutôt cette région n'est elle-même qu'un vaste & sablonneux désert, entremêlé de montagnes & de plaines fertiles, qui ne manquent ni de rivières ni d'habitans, & situé entre le trente-neuvième & le quarante-sixième degré de latitude. On voit croître des vignes, dans quelques Provinces où la terre est fort bonne, & l'on en fait du vin. Les melons d'eau de *Karasm* sont célèbres ; ils sont de la grosseur ordinaire des gourdes ; leur forme est ronde, leur couleur verte en dehors, mais la chair un peu plus foncée que celle des melons communs, quoiqu'il s'en trouve d'une parfaite blancheur, qui ne sont pas les meilleurs. La semence est tout-à-fait noire, & de la forme de celle des gourdes, mais plus longue, transparente & dispersée dans toutes les parties du fruit. Tout se mange, à l'exception de l'écorce & de la semence. En général, le melon de *Karasm*

TARTARES USBECS .



Benard delin.

x con-
ns ont

s'étend
rt, jus-
on n'est
, entre-
, qui ne
& situé
-fixième
es, dans
onne, &
Karasm
aire des
eur verte
cée que
n trouve
pas les
e, & de
longue,
arties du
corce &
Karasm

est plus
ordinaire
froid, et
danger.
à cette
où il est
à Péters
milieu de
saison.

qu'il mû
Le dé
ceptible
lac. Les
le *Sio*. C
ment *A*
des anci

L'Am
poissons
que ses l
on a vant
qui se tr
la Russie

Le *K*
fort des
Province
Ouest, e
d'Aral,
tion avec

est plus sain & d'un meilleur goût que les melons ordinaires des autres pays. Quoiqu'excessivement froid, on en peut manger beaucoup sans aucun danger. Il se conserve long-temps, & on observe à cette occasion qu'on le transporte à Astracan, où il est presque aussi bon que dans le Karasim; à Pétersbourg, pour la Cour de Russie; & qu'au milieu de l'hiver, il a le même goût que dans la saison. Bentink ajoute qu'on le cueille verd, & qu'il mûrit après avoir été cueilli.

Tartarie.

Le degré de fertilité dont le Karasim est susceptible, lui vient de trois rivières & d'un grand lac. Les trois rivières sont l'*Amu*, le *Khesel*, & le *Sio*. Celle que les Usbecks & les Persans nomment *Amu*, est le *Gihon* des Arabes, & l'*Oxus* des anciens.

L'*Amu* produit en abondance toutes sortes de poissons, & l'Univers n'a rien de plus charmant que ses bords. On y voit croître ces melons, dont on a vanté l'excellence, & d'autres fruits délicieux, qui se transportent en Perse, aux Indes, & dans la Russie.

Le *Kesel*, que les Usbecks nomment *Khesil*, sort des montagnes qui sont au Nord-Est de la Province de *Samarkand*, & tournant au Nord-Ouest, entre l'*Amu* & le *Sir*, tombe dans le lac d'*Aral*, à cinquante ou soixante milles de sa jonction avec l'*Amu*.

=====
Tartarie.

Le lac d'*Aral*, c'est-à-dire, des *Aigles*, sépare la Province d'*Aral*, qui en tire son nom, des Provinces orientales du Karasim. C'est un des plus grands lacs de l'Asie septentrionale : on lui donne plus de trente lieues d'Allemagne du Sud au Nord, sur la moitié moins de l'Est à l'Ouest, & plus de quatre-vingt lieues de circuit. Ses eaux sont extrêmement salées, mais elles ne laissent pas de nourrir en abondance les mêmes espèces de poisson, qui se trouvent dans la mer Caspienne, avec laquelle il ne paraît pas néanmoins qu'il ait aucune communication. Elles ne débordent jamais, quoiqu'elles reçoivent celles du *Sir*, du Khesel, & de plusieurs autres rivières moins considérables.

Les *Karakalpacks*, qui occupent la côte septentrionale de ce lac, vers l'embouchure du *Sir*, & les *Turcomans* du pays d'*Aral*, conduisent, en été, l'eau du lac par un grand nombre de petits canaux, dans leurs plaines sablonneuses ; & lorsque les parties humides viennent à sécher, il reste sur la surface des terres une croûte de sel cristallin, qui fournit abondamment aux besoins des habitants de Karasim & du Turkestan. Les *Turcomans* font une caste particulière dépendante du Khan de Karasim, & ayant les mêmes mœurs que les Tartares auxquels ils sont soumis. Ces peuples sont originaires du *Turkestan*, & de l'ancienne race des Turcs *Selgiucides*, dont une branche a fondé

l'Empire
de Perse

Le
ment
grande
rien,
le nor
tion gé
neur p
de Mo
source

Tatar

Le
Karasim
de quar
partie d
nes ; ils
& les v
été, le
l'Amu,
bon po
l'occasio
incursion
ils sont
les arrêt
qu'ils en
richesse.
en divers

l'Empire *Ottoman*; une partie s'étend sur les terres de Perse, & dépend de ce Royaume.

Tartarie.

Le nom d'*Usbeks*, qu'on donne indifféremment aux Tartares du Karasim & à ceux de la grande Bukkarie, leur vient d'*Usbekkan* l'Historien, un de leurs Princes. Cet usage de prendre le nom d'un Prince, pour lui témoigner l'affection générale de ses sujets, a toujours été en honneur parmi les habitans de la Tartarie; les noms de *Mogols* & de *Tartares* n'ont pas eu d'autre source, l'un & l'autre venant des Princes nommés *Tatarkan* & *Mogolkan*.

Le corps des Usbeks, dans le Royaume de Karasim & dans la grande Bukkarie, est composé de quatre Tribus. Ils tirent leur subsistance en partie de leurs bestiaux, & en partie de leurs rapines; ils demeurent, pendant l'hiver, dans les villes & les villages, qui sont vers le centre du pays. En été, le plus grand nombre campe aux environs de l'Amu, & dans d'autres lieux où le pâturage est bon pour leurs troupeaux, cherchant sans cesse l'occasion de piller & de détruire. Ils font des incursions continuelles sur les terres de Perse, dont ils sont voisins. Les traités sont un frein qui ne les arrête pas, parce que les esclaves & le butin qu'ils enlèvent dans ces courses, font toute leur richesse. Quoiqu'il se trouve d'excellens pâturages en divers endroits du pays, vers les bords du

Tartarie.

Khesel, ils y conduisent rarement leurs bestiaux pendant l'été, parce qu'il n'y a rien à piller de ce côté-là. Les *Karakalpaks*, qui sont leurs voisins au Nord, étant aussi exercés qu'eux dans l'art du pillage, ils y gagneraient peu : d'ailleurs, les Tartares Mahométans ne se chagrinent pas mutuellement par des incursions, à moins qu'ils ne soient en guerre ouverte. A l'égard des Kalimouks, ou des Eluths, qui bordent le Royaume de Karasin au Nord-Est, leur usage est de s'éloigner des frontières au commencement de l'été, pour n'être pas exposés aux courses de ces dangereux voisins ; & de ne retourner qu'à l'entrée de l'hiver, lorsque les pluies & les neiges rendent les chemins impraticables. Ces Usbeks se servent d'oiseaux de proie pour la chasse des chevaux sauvages. Ils les accoutument à prendre l'animal par la tête ou par le col : tandis qu'ils le fatiguent sans quitter prise, les chasseurs, qui ne perdent pas de vue leur gibier, le tuent facilement. Dans tout ce grand pays, on ne connaît pas l'usage du pain. Les habitans ont beaucoup d'avidité pour la chair, qu'ils coupent en petits morceaux, & qu'ils mangent à pleines mains. Leur principale liqueur est le lait de leurs jumens ; elle peut les servir.

Les Usbeks mangent à terre, assis les jambes sous le derrière. Ils prennent la même posture en dormant ; jamais on ne les voit à cheval sans l'arc

& l'épée.
 sciences
 tiennent
 champs,
 Nous
 Prince de
 la Perse.
Thamas
 stratagème
 l'épée. In
 bientôt a
 près de
Kara-su.
 Khan est
 c'était le
 met à ge
 ment d'u
 mit sa ma
 sa gauche
 ne lui bar
 émotion,
 pidité. Il
 traité avec
 gédia le
 après lui a
 même à qu
 Les. Usb
 Tartares de

& l'épée ; ils ne connoissent ni les arts & les sciences : leur vie se passe dans l'oisiveté. Ils se tiennent assis en grand nombre, au milieu des champs, & s'amuseut à discourir.

Tartarie.

Nous rapporterons ici un trait remarquable d'un Prince de cette partie des Usbeks, qui relève de la Perse. Il s'était révolté contre le célèbre *Shathamas*, ou *Nadir-Sha*, & ayant pris une ville par stratagème, il en avait passé la garnison au fil de l'épée. Indigné de cet attentat, *Thamas* s'avança bientôt avec une armée considérable ; il arrive près de *Mashad*, sur les bords de la rivière de *Kara-su*. Tout à coup on vient l'avertir que le Khan est à la porte de sa tente. *Din-Mahamer*, c'était le nom du Tartare, entre à l'instant, & se met à genoux devant *Thamas*. Dans l'étonnement d'une hardiesse si extraordinaire, *Thamas* mit sa main droite sur l'épaule du Khan, & posa sa gauche sur sa poitrine, pour sentir si le cœur ne lui battait pas ; mais n'y découvrant aucune émotion, il ne put se défendre d'admirer son intrépidité. Il lui pardonna généreusement ; & l'ayant traité avec beaucoup de magnificence, il le congédia le lendemain, chargé de riches présens, après lui avoir fait l'honneur de le conduire lui-même à quelque distance du camp.

Les Usbeks sont Mahométans, ainsi que les Tartares de *Bukkarie*, dont nous allons parler.

La *Bukkarie*, que d'autres écrivent *Bokharie*, est entre le Karafin & le grand Désert sablonneux, qui borde la Chine à l'Ouest. C'est un mot Mogol, qui renferme l'idée d'*homme sçavant*, parce que ceux qui veulent s'instruire dans les langues & les sciences, vont faire leurs études dans la grande Bukkarie. On en peut conclure que ce nom lui vient des Mogols, qui en firent la conquête du temps de *Gengiskan*.

Elle est connue aussi sous le nom de *Turon*, ou Pays des Turcs, que les Arabes & les Persans donnent aux régions qui sont au Nord de l'Amu, par opposition à celui d'Iran ou de Perse, qui est situé au Sud de cette rivière.

La grande Bukkarie, qui paraît comprendre la *Sogdiane* & la *Bactriane* des anciens, avec leurs dépendances, est située entre le trente-quatrième & le quarante-sixième degré de latitude. Elle est bornée au Nord par la rivière de Sir, qui la sépare du pays des Kalmouks; à l'Est, par le Royaume de *Kashgar*, ou petite Bukkarie; au Sud, par les Etats du Grand-Mogol & par la Perse; à l'Ouest, par le pays de Karafin. Sa longueur est d'environ sept cent soixante milles, de l'Ouest à l'Est; & sa largeur, de sept cent vingt, du Sud au Nord.

Suivant Benting, la nature n'a rien refusé à ce beau pays, pour en rendre le séjour agréable. Les montagnes renferment des mines très-riches. Les

Tartarie.

Bukkarie.

vallée
fortes
les car
rivière
celle
toute
quanti
terroir
ces av
dont la
aiment
que d'e
bienfait
On d
Province
celle de
est gouv
culier :
qui est e
La Bu
de Bok
grande :
Elle est
formée p
dence o
seconde
de la Co
page du

vallées sont d'une fertilité surprenante en toutes fortes de fruits & de légumes. L'herbe croît dans les campagnes, de la hauteur d'un homme. Les rivières produisent une abondance incroyable d'excellent poisson; & le bois, qui est si rare dans toute la grande Tartarie, est ici commun dans quantité d'endroits. En un mot, c'est le plus riche terroir de toute l'Asie septentrionale; mais tous ces avantages servent peu aux habitans Tartares, dont la paresse & la férocité sont telles, qu'ils aiment mieux piller & massacrer leurs voisins, que d'employer un travail médiocre à cultiver les bienfaits de la nature.

 Tartarie.

On divise la grande Bukkarie en trois grandes Provinces; celle de *Bukkarie*, proprement dite; celle de *Samarkand*, & celle de *Baik*. Chacune est gouvernée ordinairement par un Khan particulier: mais c'est à présent le Khan de Bukkarie, qui est en possession de Samarkand.

La Bukkarie, proprement dite, tire son nom de *Bokkara*, sa Capitale. Cette ville est fort grande: ses murs sont de terre, mais assez hauts. Elle est divisée en trois parties, dont l'une est formée par le château du Kan, qui y fait sa résidence ordinaire, & par ses dépendances; la seconde est composée de Mirzas, des Officiers de la Cour, & de tout ce qui appartient à l'équipage du Kan. La troisième, qui est la plus grande,

Tartarie. renferme les bourgeois, les marchands, & les autres citoyens. Chaque profession occupe un quartier à part dans cette dernière division. La plupart des maisons sont de terre; mais on y emploie la pierre pour les Temples & pour d'autres édifices publics ou particuliers : ils sont bâtis & dorés somptueusement, sur-tout les bains que l'on vante beaucoup.

Il est défendu à Bokhara de boire d'autres liqueurs que de l'eau, & du lait de jument. Ceux qui violent cette loi, sont condamnés au fouet dans les places publiques. Il y a des Officiers établis pour visiter les maisons. S'ils y trouvent de l'eau-de-vie, du vin, ou du *brag*, ils brisent les vases, ils jettent la liqueur, & punissent le coupable. Un buveur est trahi quelquefois par son haleine, qui l'expose à de sévères châtimens.

Cette rigoureuse loi vient du chef de la Religion; qui est plus respecté à Bokhara que le Kan même. Il dépose les Kans à son gré.

Le pays de Bokhara était autrefois soumis à la Perse, & l'on y parle encore la langue Persane. Mais les intérêts de Religion mettent continuellement la guerre entre ces deux Etats, qui sont de deux diverses sectes Mahométanes. Malgré la position favorable de Bokhara sur les frontières de la Perse, le commerce y est médiocre.

Samarkand. Le pays de Samarkand est situé à l'Est de la

Bukk
il s'éte
rie. Sa
milles
cens, c
Il é
dont la
une gr
kand,
vallée n
Il s'e
ait cont
elle est
fortificat
édifices r
excepté
pierres,
aux envi
Kan, est
mais auje
Kan parti
L'Acad
des plus
les pays
verse la v
terait bea
communi
les Etats

Bukkarie proprement dite, & au Nord de Balk; il s'étend jusqu'aux frontières de la petite Bukkarie. Sa longueur est d'environ cinq cent quarante milles de l'Ouest à l'Est, & sa largeur, de cinq cens, du Sud au Nord.

Tartarie.

Il était autrefois rempli de villes florissantes, dont la plupart sont aujourd'hui ruinées ou dans une grande décadence. La principale est *Samar-kand*, qui est située sur une rivière & dans une vallée nommée *Soga*, à l'Est.

Il s'en faut beaucoup, suivant Bentink, qu'elle ait conservé son ancienne splendeur; cependant elle est encore très-grande & bien peuplée. Ses fortifications sont de gros boulevards de terre; ses édifices ressemblent beaucoup à ceux de Bokhara, excepté qu'on y voit plusieurs maisons bâties de pierres, parce qu'il se trouve quelques carrières aux environs. Le château qui sert de résidence au Kan, est un des plus spacieux édifices de la ville; mais aujourd'hui que cette province n'a plus de Kan particulier, il tombe insensiblement en ruine.

L'Académie des sciences de Samarkand est une des plus célèbres & des plus fréquentées de tout les pays Mahométans. Une petite rivière qui traverse la ville & qui se jette dans l'Amu, apporterait beaucoup d'avantages aux habitans par les communications qu'elle pourrait leur donner avec les Etats voisins, s'ils avaient l'industrie de la

 Tartarie.

rendre navigable. Mais pour faire fleurir le commerce à Samarkand, il lui faudrait d'autres maîtres que des Tartares Mahométans.

On prétend que cette ville fabrique le plus beau papier de toute l'Asie; & dans cette opinion, il est fort recherché des Levantins.

 Balk.

La province de *Balk* est au Sud de celle de Samarkand, & à l'Est de la Bukkarie proprement dite. Elle est longue d'environ trois cent soixante milles, & large de deux cent quarante.

Bentink observe que, toute petite qu'elle est, en comparaison des pays qui dépendent du Kan de Bukkarie, elle est si fertile & si bien cultivée, que le Prince qui la possède en tire un très-bon revenu: elle abonde particulièrement en soie, dont les habitans font de fort jolies étoffes.

Les Usbecks, sujets du Kan de Balk, sont les plus civilisés de tous ceux qui habitent la grande Bukkarie. Ils doivent apparemment cet avantage au commerce qu'ils ont avec l'Inde & la Perse; mais si l'on excepte d'ailleurs l'industrie & le goût du travail, qui sont plus communs parmi eux que chez les autres Nations Tartares, il n'y a nulle différence pour la Religion & les usages.

La ville de Balk est située vers les frontières de la Perse, au Sud de Termed, sur la rivière de *Dehask*, qui, à quarante milles de là, va se jeter dans l'Amu, vers le Nord-ouest. Bentink nous

appre-
ble de
Tartar
bien p
pierre
en gro
bon mu
Le ch
tale, bâ
tire d'un
la jalou
Balk est
S'il est ar
de l'autre
parfaite li
le centre
la grande
La belle
contribue
sur les ma
& que cell
n'en paient
Les mon
de lapis-la
Bukkariens
Inde.
Badagsha
agnes qui

apprend que Balk est à présent la plus considérable de toutes les villes qui sont possédées par les Tartares Mahométans. Elle est grande, belle & bien peuplée. La plupart de ses bâtimens sont de pierre ou de brique. Ses fortifications consistent en gros boulevards de terre, environnés d'un bon mur.

Tartarie.

Le château du Kan est un grand édifice à l'Orientale, bâti presque entièrement de marbre, qu'on tire d'une montagne voisine. C'est uniquement à la jalousie des Puissances voisines que le Prince de Balk est redevable de la conservation de ses Etats. S'il est attaqué d'un côté, il est sûr d'être secouru de l'autre. Comme les étrangers jouissent d'une parfaite liberté dans sa Capitale, elle est devenue le centre de tout le commerce qui se fait entre la grande Bukkarie & les Indes.

La belle rivière qui traverse ses fauxbourgs, y contribue beaucoup, sans compter que le droit sur les marchandises n'est que de deux pour cent, & que celles qui ne font que passer par le pays, n'en paient aucun.

Les montagnes voisines ont de riches carrières de *lapis-lazuli*. C'est le grand commerce des Bukkariens avec les marchands de la Perse & de l'Inde.

Badagshan est située au pied des hautes montagnes qui séparent les Etats du grand Mogol,

de la grande Tartarie. C'est une ville très-ancienne ; & très-forte par sa situation. Elle dépend du Kan de la grande Bukkarie proprement dite , qui la fait servir de prison à ceux dont il veut s'assurer. La ville n'est pas grande , mais elle est bien bâtie & fort peuplée. Ses habitans s'enrichissent par les mines d'or , d'argent & de rubis que la nature a placées dans leur voisinage. Ceux qui habitent le pied des montagnes , recueillent au printems une quantité considérable de poudre d'or & d'argent , dans les torrens qui tombent en abondance lorsque la neige commence à fondre.

Ces montagnes portent , en langue Mogole , le nom de *Belur-tag* , qui signifie *montagnes noires*. C'est là que la rivière d'Amu prend sa source.

On distingue trois Nations dans la grande Bukkarie. 1°. Les *Bukkariens* , qui sont les anciens habitans du pays ; 2°. les *Jagathays* , ou les Mogols qui s'y établirent sous la conduite de *Jagathay* , second fils de Gengiskan ; 3°. les Tartares Usbecks , qui sont aujourd'hui en possession du gouvernement.

Toutes les villes de la grande & de la petite Bukkarie , depuis les frontières du Karasm jusqu'à la Chine , sont habitées par les Bukkariens. En qualité d'anciens habitans du pays , ils portent ce nom dans toutes les parties de l'Est ; mais les

Tartares

Tart
Taji
ou C

Le
mais
le clin
& ple
taillées
épaisse
des Ta
femme
faites ,
beauté.

Les
hautes-q
par-dess
calico p
la jambe
polonais
ques-uns
Ils lient
une espè
plusieurs
raissent
d'une lon
rure. Le
Persans.

Les fo
Tome

Tartares leur donnent communément celui de *Tajiks* ; terme qui signifie à peu-près *Bourgeois* ou *Citoyens*, dans leur langue. Tartarie.

Les Bukkariens sont d'une taille ordinaire, mais bien prise ; ils ont le teint fort blanc pour le climat. La plupart ont les yeux grands, noirs & pleins de feu, le nez aquilin, les joues bien taillées, les cheveux noirs & très-beaux, la barbe épaisse ; en un mot, ils n'ont rien de la difformité des Tartares, parmi lesquels ils habitent. Leurs femmes, qui sont généralement grandes & bien faites, ont le teint & les traits d'une égale beauté.

Les deux sexes portent des chemises & des hautes-chausses de calico ; mais les hommes ont par-dessus un *cafftan* ou une veste de soie ou de calico piqué, qui leur descend jusqu'au gras de la jambe, avec un bonnet rond de drap, à la polonoise, bordé d'une large fourrure. Quelques-uns portent le turban comme les Turcs. Ils lient leur *cafftan* d'une ceinture, qui est une espèce de crêpe de soie, & qui leur passe plusieurs fois autour du corps. Lorsqu'ils paraissent hors de leurs maisons, ils sont couverts d'une longue robe de drap, doublée d'une fourrure. Leurs bottines ressemblent à celles des Persans.

Les femmes portent de longues robes de

Tartarie.

calico ou de soie, assez amples pour flotter librement autour d'elles. Leurs mules ont la forme de celles des femmes du Nord de l'Inde. Elles se couvrent la tête d'un petit bonnet plat, qui laisse tomber leurs cheveux en tresses par derrière. Ces tresses sont ornées de perles & d'autres bijoux.

Tous les Bukkariens font profession de la Religion Mahométane, suivant les principes des Turcs, dont ils ne diffèrent que par un petit nombre de cérémonies. Ils tirent leur subsistance des professions mécaniques, ou du commerce que les Kalmouks & les Tartares Usbecks leur abandonnent entièrement. Mais comme il leur vient peu de marchands étrangers, sur-tout dans les cantons où les Tartares Mahométans sont les maîtres, ils vont en foule à la Chine, aux Indes, en Perse & dans la Sibérie, d'où le commerce les fait revenir avec un profit considérable.

Quoiqu'ils possèdent toutes les villes de ces provinces, ils ne se mêlent jamais de guerre, sous aucun prétexte, & toute leur attention se borne à leurs propres affaires. Ils paient régulièrement, pour chaque ville & chaque village, un tribut annuel aux Kalmouks & aux Tartares Usbecks, qui sont en possession du pays. Cet assujettissement les rend extrêmement méprisables aux Tartares, qui les traitent de Nation vile & méprisable.

L
géné
Tart
moin
A l'e
sières
même
de gra
plume
Le
manière
leur plu
son co
liqueur
Leur
fan &
bien les
dre. Le
c'est-à-d
arcs d'un
avec bea
mencé d
quer, à
une gran
cottes de
Les T
d'être les
leur Nat

Les Usbecks qui possèdent ce pays , passent généralement pour les plus civilisés de tous les Tartares Mahometans , quoiqu'ils ne soient pas moins livrés que les autres au vol & au pillage. A l'exception de leurs bottes , qui sont fort grossières , leur habillement pour les deux sexes est le même que celui des Persans ; mais il n'a pas tant de grace. Leurs Chefs portent sur leur turban une plume d'aîle de héron.

 Tartarie.

Le *pitau* , qui n'est que du riz bouilli à la manière du Levant , & la chair de cheval , sont leur plus délicieuse nourriture. Ils n'ont pour boisson commune que le kumis & l'arack , deux liqueurs composées de lait de jument.

Leur langue est un mélange de Turc , de Persan & de Mogol ; cependant ils entendent fort bien les Persans & ne s'en font pas moins entendre. Leurs armes sont celles des autres Tartares ; c'est-à-dire , le sabre , le dard , la lance , & des arcs d'une grandeur extraordinaire , qu'ils manient avec beaucoup de force & d'adresse. Ils ont commencé depuis quelque temps à se servir du mousquet , à la manière des Persans. Pendant la guerre , une grande partie de leur cavalerie porte des cottes de maille & un petit bouclier.

Les Tartares de la grande Bukkarie se piquent d'être les plus robustes & les plus braves de toute leur Nation. En effet , la réputation de leur bra-

Tartarie.

voire est si bien établie, que les Persans mêmes; qui sont naturellement courageux, les regardent avec une sorte d'effroi. Leurs femmes aspirent aussi à la gloire du courage militaire, & vont souvent à la guerre avec leurs maris.

Les chevaux de ces Tartares n'ont pas l'encolure brillante; ils n'ont ni croupe, ni poitrail, ni ventre; ils ont le col long & roide, les jambes fort longues, & sont d'une maigreur effrayante; mais ils ne laissent pas d'être fort légers à la course & presque infatigables. Leur entretien coûte peu. L'herbe la plus commune, & même un peu de mousse, leur suffit dans les occasions pressantes. Ce sont les meilleurs chevaux du monde pour l'usage qu'en font les Tartares.

Ces peuples sont continuellement en guerre avec les Persans, parce que les belles plaines du Khorasan favorisent beaucoup leurs incursions; mais il ne leur est pas si facile de pénétrer dans les Etats du Grand-Mogol, dont ils se trouvent séparés par de hautes montagnes qui sont inaccessibleles à leur cavalerie.

Ceux qui se bornent à la subsistance qu'ils tirent de leurs bestiaux, habitent sous des huttes, comme les Kalmouks leurs voisins, & campent de côté & d'autre, suivant les commodités qu'ils trouvent dans ces changemens.

Les noms de grande & de petite Bukkarie sont

ver
dist
ils
natu
n'on
fous
ciem
La
C'est
mais
des
côtés
froid
situati
Il e
quoiqu
Les K
Bukka
les trav
poudre
à la C
la Sibé
de mu
sans en
pas l'ar
& tel c
Tou
montag

venus apparemment des Usbeks, qui ont voulu distinguer la partie du pays des Bukkariens, dont ils sont en possession, & à laquelle ils donnent naturellement la préférence, de l'autre partie qu'ils n'ont pas subjuguée. C'est le pays connu autrefois sous le nom de Royaume de *Kashgar*. C'est l'ancienne contrée des *Getes*.

Tartarie.

La petite Bukkarie est environnée de déserts. C'est un pays assez fertile & fort bien peuplé; mais la grande élévation de sa terre, & la hauteur des montagnes qui l'environnent de plusieurs côtés, sur-tout au Sud, le rendent beaucoup plus froid qu'il ne devrait l'être naturellement par sa situation.

Il est fort riche en mines d'or & d'argent, quoique ses habitans en tirent peu d'avantages. Les Kalmouks qui en sont les maîtres, & les Bukkariens, ignorent également la manière de les travailler. C'est des torrens que vient toute la poudre d'or que les Bukkariens portent aux Indes, à la Chine, & souvent jusqu'à Tobolskoy, dans la Sibérie. On trouve aussi dans le pays beaucoup de musc & routes sortes de pierres précieuses, sans en excepter le diamant. Les habitans n'ayant pas l'art de polir, sont obligés de le vendre brut & tel qu'ils le trouvent.

Tout le pays consiste dans une longue chaîne de montagnes, qui se divise en plusieurs branches,

— & qui traverse des déserts sablonneux. Le pied de ces montagnes est entremêlé de vallées fertiles.

Tartarie.

Suivant la description que l'on fait de cette contrée, la plupart des Bukkariens, ses anciens habitans, ont le teint basané & les cheveux noirs, quoiqu'il s'en trouve quelques-uns qui sont blonds, beaux & bien faits. Ils ne manquent pas de politesse. Leurs manières sont gracieuses pour les étrangers; mais ils ont de l'avidité pour le gain, & beaucoup d'inclination pour le commerce, qu'ils exercent avec assez d'avantage à la Chine, en Perse, dans les Indes & dans la Russie. L'habillement des hommes est peu différent de celui des Tartares.

Quelques femmes, sur-tout avant le mariage, se peignent les ongles de rouge. Cette couleur dure long-temps: elle est tirée d'une herbe qui se nomme *kena* en langue Bukkarienne. On la fait sécher, on la pulvérise avec un mélange de poudre d'alun, & vingt-quatre heures avant que d'en user, on prend soin de l'exposer à l'air.

Les maisons des Bukkariens sont de pierre, & ne sont pas mal bâties; mais leurs meubles sont en petit nombre. On n'y voit ni chaises, ni tables, ni d'autres commodités, que quelques coffres de la Chine, garnis de fer, sur lesquels ils placent pendant le jour les matelas qui leur servent pendant la nuit, en les couvrant d'un

tap
ten
pre
de c
ils c
des
L
vian
de c
nisse
l'hyv
gelée
le be
espèc
l'eau.
de the
& du
lorsqu
Les
d'argen
moins
plus co
grand
person
de se v
célébra
en festi
veille d

tapis de coton de différentes couleurs. On prétend qu'ils se couchent tout-à-fait nus. Leur pro- Tartarie.
 prété est extrême dans leurs alimens. Une pièce de calico leur sert de nappes & de serviettes, & ils ont des cuillères de bois. C'est beaucoup pour des Tartares.

Leur nourriture la plus ordinaire est de la viande hachée, dont ils font des pâtés en forme de croûlans. C'est une provision dont ils se munissent dans leurs voyages, sur-tout pendant l'hyver. Après les avoir fait un peu durcir à la gelée, ils les transportent dans un sac; & lorsque le besoin de manger les presse, ils en font une espèce de soupe, en les faisant bouillir dans l'eau. Ils n'ont guères d'autre liqueur qu'une espèce de thé noir, qu'ils préparent avec du lait, du sel & du beurre. En le buvant, ils mangent du pain lorsqu'ils en ont.

Les Bukkariens achètent leurs femmes à prix d'argent; c'est-à-dire, qu'ils en donnent plus ou moins, suivant le degré de leur beauté. Aussi la plus courte voie pour s'enrichir est-elle d'avoir un grand nombre de belles filles. La loi défend aux personnes qui doivent se marier, de se parler & de se voir depuis le jour du contrat jusqu'à la célébration. Les réjouissances de la noce consistent en festins, qui durent l'espace de trois jours. La veille du mariage, une troupe de filles s'assemble

Tartarie.

au soir chez la jeune femme, & passe la nuit à danser & à chanter. Le lendemain matin, la même assemblée revient au même lieu, & s'occupe à parer la nouvelle épouse pour la cérémonie. On avertit ensuite le jeune homme, qui paraît bientôt, accompagné de dix ou douze de ses parens ou de ses amis, & suivi de quelques joueurs de flûte, avec un *Abis* ou Prêtre qui chante en battant sur deux petits tambours. A son arrivée, il fait une course de chevaux, pour laquelle il distribue plusieurs prix, proportionnés à ses richesses. Ce sont ordinairement des damas, des peaux de martres & des renards, des calicos & d'autres étoffes. La fête qui se donne pour la circoncision des enfans n'est pas différente de celle des mariages.

Lorsqu'un Bukkarien tombe malade, le *Mollah* lui vient lire un passage de quelque livre, souffle sur lui plusieurs fois, & lui fait voltiger un couteau fort tranchant autour des joues. Les habitans du pays s'imaginent que cette opération coupe la racine du mal. Si le malade ne laisse pas d'en mourir, le Prêtre lui met le livre de l'Alcoran sur la poitrine, & récite quelques prières. Ensuite le corps est renfermé dans un tombeau, pour lequel on choisit ordinairement quelque bois agréable, qu'on entoure d'une haie ou d'une espèce de palissade.

L
leurs
tiers
ble à
la ma
Qu
les vil
le Ma
jouissè
y son
maître
mis d'
religion
notion
rection
ne peu
condam
ils préte
ché, c'e
tomber
nier jour
l'exceptio
sur cent
pour les
sexe, &
pour lui
Ils ont
depuis le

Les Bukkariens n'ont pas d'autre monnoie que leurs *kopeiks* de cuivre, qui pèsent environ le tiers d'une once. S'ils ont une somme considérable à recevoir en or ou en argent, ils la pèsent à la manière des Chinois & de leurs autres voisins.

Quoique la Religion dominante, dans toutes les villes & villages de la petite Bukkarie, soit le Mahométisme, toutes les autres Religions y jouissent d'une liberté entière; ou du moins elles y sont tolérées, parce que les Kalmouks, maîtres du pays, ne croient pas qu'il soit permis d'employer la violence pour combattre la religion d'autrui. Les Bukkariens ont quelque notion du Christianisme; ils croient la résurrection & la réalité d'une autre vie; mais ils ne peuvent se persuader qu'aucun homme soit condamné à des peines éternelles. Au contraire, ils prétendent que le démon étant auteur du péché, c'est sur lui que la justice du Ciel en fait tomber le châtement. Ils croient aussi qu'au dernier jour du monde, tout doit être ancanti, à l'exception de quelques justes, c'est-à-dire, d'un sur cent pour les hommes, & d'une sur mille pour les femmes; différence fort injurieuse au sexe, & qui tient sans doute au mépris qu'on a pour lui dans toute l'Asie.

Ils ont tous les ans un jeûne de trente jours, depuis le 15 de Juillet jusqu'au milieu d'Août.

Tartarie.

nuit
n, la
s'oc-
rémo-
, qui
ze de
elques
re qui
. A son
, pour
tionnés
damas,
calicos
pour la
de celle

Mollah
souffle
un cou-
habitans
coupe la
pas d'en
coran sur
Ensuite
, pour
is agréa-
spèce de

Tartarie.

Dans cet intervalle , ils ne prennent aucune nourriture pendant le jour ; mais ils mangent deux fois dans le cours de la nuit , sans boire d'autre liqueur que du thé. Ceux qui transgressent cette loi , sont obligés ou de mettre en liberté le meilleur de leurs esclaves , ou de donner un festin à trente-six personnes , sans compter quatre-vingt-cinq coups de fouet , que l'*Aguns* ou le Grand-Prêtre leur fait donner sur le dos nud , avec une lanière de cuir.

Les Bukkariens ont cinq temps marqués pour la prière. 1°. Le matin ; 2°. le midi ; 3°. l'après-midi ; 4°. le coucher du soleil ; 5°. la troisième heure de la nuit. A chaque terme , les *Abis* ou Prêtres donnent un signal public. Ceux qui savent lire , & qui sont capables d'expliquer l'Alcoran , sont fort estimés dans la Nation , & portent le nom de Mollah.

La manière dont le Mahométisme s'est établi dans la petite Bukkarie , mérite d'être rapportée. Un des descendans de *Gengiskan* , nommé *Togulak* , fit venir un *Scheik* , ou Docteur Musulman , & lui dit : « Il y a dans notre Nation un » homme d'une force extraordinaire ; si le Scheik » a la hardiesse de lutter contre lui , & la force » de le renverser , j'embrasserai sa religion ; au- » trement je m'en garderai bien ». Le Scheik , s'approchant du Mogol , lui donna un coup du

revert
à ter
enfin
lui de
Togol
Mogo
mille ,
nemen
Il no
cette c
On r
dans le
borde a
tière au
Le T
de l'Est
occupée
ville de
seconde a
de *Kasat*
jusqu'aux
parties so
qui s'y de
Les *Ka*
Russes ,
Leur nom
capitale ,
d'une peti

revers de sa main sur l'estomac, & le fit tomber à terre, où il demeura sans mouvement. S'étant enfin relevé, il se jeta aux pieds du Scheik, & lui déclara qu'il était prêt à se faire Musulman. Togolak fit la même déclaration, & tous les Mogols, ses sujets, au nombre de cent soixante mille, furent convertis par ce merveilleux événement.

Il nous reste à parler du *Turkestan*. Le nom de cette contrée signifie *pays des Turcs*.

On ne connaît que deux rivières considérables dans le Turkestan, le *Sir* ou le *Jaxartes*, qui le borde au Sud, & le *Yem*, qui lui sert de frontière au Nord-ouest.

Le Turkestan est divisé en deux parties, celle de l'Est & celle de l'Ouest. La première, qui est occupée par les *Kara-kalpaks*, s'étend depuis la ville de Turkesta jusqu'à la mer Caspienne. La seconde a pour maîtres les Tartares de la Horde de *Kasat-kia*, qui s'étendent depuis la même ville jusqu'aux montagnes. Toutes les villes de ces deux parties sont situées sur le *Sir*, ou sur les rivières qui s'y déchargent.

Les *Kara-kalpaks* ont été ainsi nommés par les Russes, à cause de la forme de leurs bonnets. Leur nom originaire est celui de Mankats. Leur capitale, *Turkestan*, est située sur la rive droite d'une petite rivière, qui, venant du Nord-est, se

Turkic.

Turkestan.

 Tartarie.

jette dans le *Sir*, à peu de distance de la ville. Quoiqu'elle soit bâtie de brique, c'est une place assez triste, & qui n'a de remarquable que la beauté de sa situation.

Les Kara-kalpaks sont des brigands de profession, qui n'ont pas d'autres fonds pour leur subsistance, que ce qu'ils enlèvent aux Kalmouks & aux sujets de la Russie. Ils passent souvent l'*Aral-tag*, en troupes nombreuses, auxquelles les Tartares de Kafat-kia ne manquent jamais de s'associer, pour pousser leurs courses jusques dans la Sibérie, vers le *Tobol* & l'*Ishim*. Les Russes qui habitent les bords de ces rivières en sont très-incommodés. L'usage de tous ces Tartares est de résider dans des villes en hyver; mais ils passent l'été sur les bords de la mer Caspienne, & vers l'embouchure du *Sir*.

La Horde de Kafat-kia, ou des Kafats, qui occupe la partie orientale du Turkestan, ressemble, pour la figure, aux Kalmouks.

Les Kafats sont toujours à cheval. Lorsqu'ils ne sont pas occupés de leurs incursions & de leurs brigandages, la chasse est leur unique occupation. Ils abandonnent à leurs femmes & à leurs esclaves le soin de leurs troupeaux & de leurs habitations. Les chevaux kafats ont peu d'apparence, mais ils sont pleins d'ardeur, & les plus fiers de tous les chevaux Tartares.

C
bord
sépar
mouk
rapine
peux
leur u
des te
Kalm
portée
Qu
me, il
Mosqu

Cette Nation occupe de belles contrées sur les bords de l'Yemba, & vers les montagnes qui séparent le pays de Turkestan de celui des Kalmouks. Mais leur inclination étoit tournée à la rapine, ils cultivent peu la terre; & leurs troupeaux, avec le gibier de leur chasse, font presque leur unique nourriture. La plupart campent sous des tentes ou des huttes, vers les frontières des Kalmouks & la rivière d'Yemba, pour être à portée de saisir l'occasion de piller.

Quoiqu'ils fassent profession du Mahométisme, ils n'ont pas d'Alcoran, ni de Mollas, ni de Mosquées.

Fin du huitième Volume.

Tartarie.

T A B L E

D E S C H A P I T R E S .

CHAP. VIII. <i>SCIENCES des Chinois. Astronomie, Médecine, Musique, Poésie, Histoire, Morale, Langage; Confucius ou Kon-fut-sée,</i>	page 1
CHAP. IX. <i>Religion,</i>	98
CHAP. X. <i>Gouvernement,</i>	149
CHAP. XI. <i>Histoire naturelle,</i>	278
<i>Appendice au Livre quatrième. De la Corée,</i>	343

L I V R E C I N Q U I E M E .

CHAP. I. <i>Tartarie Chinoise, Tartares Mancheous; Mogols noirs, Mogols jaunes ou Kalkas,</i>	375
CHAP. II. <i>Tartarie indépendante. Tartares Eluths ou Kalmouks,</i>	424
CHAP. III. <i>Tibet,</i>	449
CHAP. IV. <i>Pays des Usbecks; Turkestan,</i>	470

Fin de la Table.

E S.

*Astrono-
Histoire ,
-fut-sée ,*

page 1

98

149

278

rée, 343

ancheous ;

kas, 375

es Eluths

424

449

nn, 470

